MORCEAUX CHOISIS

DES

POÈTES ET PROSATEURS FRANÇAIS

DU XVI^e SIÈCLE

ACCOMPAGNÉS DE NOTICES DÉVELOPPÉES SUR CHAQUE AUTEUR
DE NOTES GRAMMATICALES, LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES
PRÉCÉDÉS D'UNE GRAMMAIRE ABRÉGÉE DE LA LANGUE DU XVI^e SIÈCLE
D'ÉTUDES GÉNÉRALES SUR L'ÉTAT DE LA POÉSIE ET DE LA PROSE A CETTE ÉPOQUE
ET SUIVIS D'UN GLOSSAIRE EXPLICATIF ET ÉTYMOLOGIQUE
DE TOUS LES TERMES SORTIS DE L'USAGE, QUI SE RENCONTRENT DANS CE VOLUME

PAR

FRÉDÉRIC GODEFROY

Auteur de l'*Histoire de la Littérature française*, couronnée par l'Académie française
et du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, couronné par
l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (GRAND PRIX GOBERT EN 1883).

QUATRIÈME ÉDITION

Refondue et complétée

PARIS

GAUME ET C^ie, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

MORCEAUX CHOISIS

DES

POÈTES ET PROSATEURS FRANÇAIS

DU XVI^e^ SIÈCLE

Chez les mêmes Éditeurs

Frédéric GODEFROY

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVI^e^ SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

Ouvrage couronné par l'Académie française

10 vol. in-8. 2^e^ édition..... 65 fr.

Lettre de M^gr^ DUPANLOUP, Évêque d'Orléans, à l'auteur de l'*Histoire de la Littérature française :*

« . . . Je voudrais pouvoir vous dire tout le bien que je pense de votre livre, et j'en pense beaucoup, soit que je le considère comme une histoire de la littérature française, soit que je l'envisage comme un recueil classique d'études et de modèles de style...

« Autant j'admire ce que vous avez déployé de méthode et de sagacité, autant je suis effrayé de ce qu'il vous a fallu de lecture, de mémoire et de persévérance pour faire une pareille œuvre. Tous les auteurs dont vous avez parlé, les innombrables ouvrages dont vous rendez compte, que vous analysez, discutez, rapprochez, comparez et jugez, on voit que vous les avez lus, comme on ne lit guère aujourd'hui, du commencement à la fin, avec la plus consciencieuse et la plus sévère attention. Et c'est là, à mes yeux, le premier mérite de votre ouvrage : votre érudition n'est pas de seconde ou de troisième main ; vous avez le courage d'aller aux sources. Votre critique y a gagné de l'ampleur, de la mesure, de la sûreté, et je ne sais quelle fraîcheur et quelle originalité de goût et de style dont j'ai été charmé.

« Quelques-uns disent que l'érudition tue le goût. Je ne saurais souscrire à cette opinion depuis que je vous ai lu ; et je n'admire pas moins, dans ce que j'ai vu de vos trois volumes, la pénétration critique et les fermes et saines appréciations, que la recherche et la connaissance des textes.

« Vous apportez, en effet, dans vos jugements, une mesure, une équité et une fermeté qu'on rencontre rarement dans la littérature courante. Vous discutez, avec autorité et sans pédantisme, les principaux oracles de la critique ; vous adoptez et confirmez leurs opinions quand elles vous paraissent justes, mais sans vous y attacher servilement. Vous savez unir ainsi le respect des maîtres à l'indépendance de jugement que doit garder tout homme qui pense par lui-même. Et vos jugements, quels qu'ils soient, nouveaux et personnels, ou conformes aux idées reçues, sont toujours fortement motivés. Sans rien sacrifier de la juste liberté de votre esprit, vous savez comprendre qu'il y a des traditions, une autorité, des principes en littérature comme en toute chose.

« Un autre mérite de votre livre, et qui le distingue de beaucoup d'autres analogues, c'est son originalité. J'y trouve des études vraiment neuves. Ce qui me fatigue dans plusieurs histoires littéraires que je connais, et ce qui me met en défiance contre celles que je ne connais pas, ce sont les jugements tout faits et les éternelles redites. Vous, mon ami, vous avez su, sans multiplier les pages, approfondir vos matières, et par là être aussi neuf que solide. Vos lecteurs puiseront dans chacune de vos études une science de bon aloi, et se déprendront de ces fausses idées qui courent pour ainsi dire la littérature, recueillies et répétées par des critiques sans portée et des écrivains sans valeur. Enfin,— et pour achever par là ce jugement d'ensemble sur votre œuvre, — votre manière d'écrire, la langue que vous parlez, plaira par sa fermeté, sa clarté, sa précision et son élégante correction... »

† FÉLIX, *évêque d'Orléans.*

MORCEAUX CHOISIS

DES

POÈTES ET PROSATEURS FRANÇAIS

DU XVI^e SIÈCLE

ACCOMPAGNÉS DE NOTICES DÉVELOPPÉES SUR CHAQUE AUTEUR
DE NOTES GRAMMATICALES, LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES
PRÉCÉDÉS D'UNE GRAMMAIRE ABRÉGÉE DE LA LANGUE DU XVI^e SIÈCLE
D'ÉTUDES GÉNÉRALES SUR L'ÉTAT DE LA POÉSIE ET DE LA PROSE A CETTE ÉPOQUE
ET SUIVIS D'UN GLOSSAIRE EXPLICATIF ET ÉTYMOLOGIQUE
DE TOUS LES TERMES SORTIS DE L'USAGE, QUI SE RENCONTRENT DANS CE VOLUME

PAR

FRÉDÉRIC GODEFROY

Auteur de l'*Histoire de la Littérature française*, couronnée par l'Académie français
et du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, couronné par
l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (GRAND PRIX GOBERT EN 1883).

QUATRIÈME ÉDITION

Refondue et complétée

PARIS

GAUME ET C^ie, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

1884

Droits de traduction et de reproduction réservés.

PQ
1121
G6
1884

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ÉDITION

Que la littérature française remonte au delà du dix-septième siècle, et qu'il ne faille pas borner les études de la jeunesse à notre grande époque classique, c'est un point qui commence à être assez bien établi en théorie, et les prescriptions officielles ont fait faire un grand pas à la question en rendant obligatoire, à la fin des classes, non seulement l'étude du seizième siècle, mais la connaissance de ces grands âges français et chrétiens qui s'appellent le onzième, le douzième et le treizième siècle, et des périodes intermédiaires qui se nomment le quatorzième et le quinzième siècle.

Voulant élargir dans ce sens nos Cours gradués, nous avons commencé par le seizième siècle, et en même temps que la troisième édition de ce volume, nous donnons un recueil analogue sur le moyen âge.

Nous n'offrons pas seulement des Morceaux choisis; l'enseignement littéraire, ainsi que les notions grammaticales et lexicographiques, occupent une grande place dans ce volume. Nous avons pensé qu'il fallait donner aux jeunes gens tout ce que leur âge comportait.

Nous avons apporté à ce livre tous les soins dont nous étions capable. La troisième édition en a été refondue, complétée et, pour les extraits, scrupuleusement revue sur les originaux ou sur les publications critiques de notre temps. Comment les élèves devront-ils s'en servir?

Selon nous, il doit être entre leurs mains six mois

au moins avant leur premier examen de baccalauréat. Il ne devra pas être étudié isolément, mais être rapproché des autres parties de l'enseignement de la langue et de la littérature française, et aussi être utilisé au profit de leurs compositions de style et d'histoire. Il y a là une telle variété de sujets, une si riche matière, tant de points de comparaison, tant d'horizons nouveaux!

La connaissance des classiques latins et de nos classiques français profitera beaucoup de ces études, si elles sont bien faites; celle de la langue maternelle n'y gagnera pas moins. Pour ce dernier objet, il importe de ne pas se contenter de lire, il faut apprendre sérieusement la grammaire placée en tête de ce volume et le glossaire qui le termine. Nous avons expliqué tous les mots rares et difficiles au fur et à mesure qu'ils se présentaient dans nos extraits. Dans le glossaire nous avons réuni tous ceux qui sont sortis de l'usage depuis la fin du seizième siècle, et à la définition nous avons toujours ajouté l'étymologie. L'élève qui voudra graver dans sa tête tous ces mots, toutes ces significations, toutes ces origines, aura fait un progrès considérable. Il pourra lire couramment tous les textes de ce volume, et sera déjà bien préparé pour la lecture des principaux auteurs que nos fragments lui auront appris à goûter.

Heureux ceux qui peuvent, dès leurs classes, avoir les indications nécessaires pour continuer à travailler eux-mêmes toute leur vie; heureux ceux qui, sur les bancs, sentent s'éveiller en eux cette ardeur d'apprendre beaucoup de choses, et de les apprendre solidement, qu'on ne peut bien satisfaire que lorsque la flamme généreuse s'est allumée de très bonne heure!

GRAMMAIRE

DE

LA LANGUE DU XVI^e^ SIÈCLE

La jeune école philologique française, de laquelle datera une nouvelle ère pour la connaissance approfondie de l'idiome national, a solidement établi qu'il se rencontre dans notre langue trois couches de mots superposées : un fonds d'*origine populaire*, qui était complètement achevé à la fin du douzième siècle ; un fonds d'*origine savante*, composé de tous les mots directement empruntés par les savants aux langues classiques ; enfin un fonds d'origine étrangère, comprenant tous les mots venus des langues modernes.

Au seizième siècle, ce n'est plus le peuple qui crée les mots ; ils sont forgés par les érudits, et ces mots ne sont plus transformés par les lois instinctives de la phonétique, ils sont tout simplement calqués sur le latin et le grec et sur quelques langues vivantes.

Notre langue est d'origine et de constitution toutes latines ; mais au moyen âge le génie français avait mis sa marque sur tout ce qu'il empruntait du latin. A partir du quinzième siècle on se contente d'écorcher le latin. On introduit en foule ou l'on consacre des mots comme *axunge*, onguent, de *axungia ; compites*, carrefours, de *compita ; concion*, discours, de *concio ; dilucule*,

point du jour, de *diluculum ; facultatule*, petite faculté, de *facultatula : exhauste*, épuisé, vide, de *exhaustus : fallace*, tromperie, de *fallacia ; quadrivie*, carrefour, de *quadrivium ; salvation*, salut, de *salvatio : tale*, osselet, de *talus : equable*, égal, de *æquabilis ; manque*, défectueux, de *mancus ; proditeur*, traître, de *proditor : concatener*, enchaîner, de *concatenare ; contendre*, combattre, lutter, de *contendere ; despumer*, répandre comme une écume, de *despumare ; recorder*, rappeler, de *recordari*.

Les *gens de latin*, selon l'expression de Mathurin Regnier, refont, par la même méthode d'imitation servile, beaucoup de mots précédemment formés d'après les lois de la phonétique et de l'accent.

On avait *buisineor*, joueur de trompette, ils refont *buccinateur ;* on avait *cognoisseor*, connaisseur, ils refont *cogniteur ;* on avait *creveure*, chose crevée, fente, de *crepatura*, ils refont *crepature :* on avait *detteur*, de *debitorem*, ils refont *debiteur ;* on avait *disciple*, ils refont *discipule ;* on avait *diurne*, ils refont *diuturne :* on avait *enchartrer*, *encartrer*, mettre en chartre, emprisonner, d'*incarcerare*, ils refont *incarcerer ;* on avait *encoulper*, *encolper*, *encouper*, d'*inculpare*, ils refont *inculper ;* on avait *encrouster*, *encrouter*, d'*incrustare*, ils refont *incruster ;* on avait *enemistié*, du latin vulgaire *inimicitas* pour *inimicitia*, ils refont *inimitié ;* on avait *entiereté*, d'*integritas*, ils refont *integrité :* on avait *estrordenaire*, ils refont *extraordinaire ;* on avait *façon*, de *factionem*, ils refont *faction ;* on avait *machineur*, de *machinator*, ils refont *machinateur ;* on avait *monstier*, *moustier*, de *monasterium*, ils refont *monastère ;* on avait *oiseux*, d'*otiosus*, ils refont *otieux :* on avait *page*, de *pagina*, ils refont *pagine :* on avait *parfait*, de *perfectus*, ils refont *perfect ;* on avait *pelerin*, de *peregrinus*, ils refont *peregrin :* on avait *plaie*, de *plaga*, ils refont *plague :* on avait *poison*.

tout ce qu'on boit, de *potionem*, ils refont *potion ;* on avait *poulpe*, de *polypus*, ils refont *polype ;* on avait *proisme*, très proche, prochain, de *proximus*, ils refont *proxime :* on avait *revenger*, de *revindicare*, ils refont *revendiquer ;* on avait *saete*, *saette*, flèche, de *sagitta*, ils refont *sagette ;* on avait *traitre*, cas sujet, de *traditor*, et *traïtor*, cas régime, de *traditorem*, ils refont *traditeur ;* on avait *venger*, de *vindicare*, ils refont *vindiquer ;* etc., etc. Une partie seulement de ces mots était destinée à vivre.

Les significations toutes latines se multiplient comme les mots tout latins. Par exemple, *clair* s'emploie, comme le latin *clarus*, dans le sens d'illustre :

> « Des autres vierges le nom
> Sera *clair* en vostre gloire. »
> (RONSARD.)

Rabelais dit *revoquer en usage*, *revocare in usum*, pour remettre en usage ; Saint-Gelais dit *deduire des vers* pour composer des vers, *deducere versus*. *Argument* s'employait dans le sens de sujet, comme *argumentum :*

> « Ou plus tost ta faveur sera un Pieride,
> L'*argument* de mes vers, et de mes vers la guide. »
> (J. A. DE BAÏF.)

Tout cela est moins du français que du latin.

Le génie français s'oublie à bien des égards ; on oublie surtout d'une manière très fâcheuse les lois de formation de notre idiome. Un exemple. Deux mots très rapprochés mais distincts existaient au moyen âge : le seizième siècle a donné aux deux la même signification ; bientôt un seul survit, avec une acception qui n'était pas la sienne. Le moyen âge avait *araigne*, *aragne*, *iraigne*, tirés d'*aranea*, et ayant gardé le même sens, et *araignée*, *iraignée*, toile d'araignée, d'*araneata*, chose

faite par l'*aragne ;* or, depuis le seizième siècle, l'insecte aptère ne s'appelle plus qu'*araignée ;* ce qui est un appauvrissement et un défigurement de la langue.

Le français, de constitution toute latine, avons-nous dit, offre un petit nombre de tardifs emprunts faits directement à la langue grecque. On verra dans ce volume qu'ils sont dus surtout à l'école de la Pléiade.

Parmi les langues vivantes, le seizième siècle fait de nombreux emprunts à l'italien, à l'espagnol et à l'allemand. Nous dirons dans notre notice sur Henri Estienne, et dans les deux études placées en tête des *Morceaux choisis des poètes et prosateurs*, comment l'italien fit invasion en France au seizième siècle et menaça d'altérer et de gâter notre idiome.

Les guerres de la Ligue et le long séjour des armées espagnoles en France répandirent parmi nous la connaissance de la langue castillane, et depuis le temps de Henri III, jusqu'à la mort de Louis XIII, nous apportèrent beaucoup de mots, et particulièrement des noms de végétaux exotiques et de leurs produits manufacturés. Une langue sœur de l'espagnol, le portugais, fournit aussi à la même époque quelques termes spéciaux, certains mots relatifs aux mœurs de l'Inde et de la Chine.

Beaucoup de mots d'origine germanique introduits dans la langue latine du troisième au dixième siècle passèrent dans le français en subissant une transformation régulière, et formèrent avec lui une union intime.

Au seizième siècle on fait directement à l'allemand moderne de nombreux emprunts de mots qui tranchent sur le fonds général de la langue.

Nous arrêterons ici ces remarques générales qui se trouveront complétées par les développements que nous donnons dans les deux études qui précèdent

les *Poètes et les Prosateurs du* XVI^e^ *siècle*. Nous indiquerons maintenant les particularités les plus saillantes relatives aux diverses parties du discours, puis nous donnerons quelques détails sur l'orthographe et la prononciation de cette époque.

SUBSTANTIF.

I. Un certain nombre de substantifs aujourd'hui masculins étaient féminins ou des deux genres au seizième siècle : *ordre*, *arbre*, *prose*, *carrosse*, *coche*, *mélange*, *minuit*, *guide*, *traficque* (trafic), *ouvrage*, *ongle*, *mensonge*, *exemple*.

En général le seizième siècle ramène au genre masculin les noms en *eur* et en *our* que l'usage avait faits du féminin : *horreur*, *labeur*, *ardeur*, *erreur*, *amour* ; ce dernier mot est encore féminin quelquefois, et jusqu'à nos jours a conservé de l'ancien usage le féminin au pluriel.

Contrairement certains substantifs aujourd'hui féminins étaient alors masculins : *affaire*, *comète*, *erreur*, *fourmi*, *tige*, *dot*, *enigme*, *estude*, *image*, *ombre*, *fabricque*.

II. Plusieurs expressions que nous n'employons qu'au singulier avaient le pluriel, et réciproquement. On disait *les prochains*, pour *le prochain*, mettre *aux attaches*, pour mettre *à l'attache*. Et. Pasquier veut « contre-carrer par *ses proses* les beaux esprits qui se sont voués à la célébration de l'amour dans leurs poésies ». On disait *prendre le devant*, quand nous disons *prendre les devants*, etc.

III. Beaucoup d'autres particularités seraient à remarquer relativement aux substantifs ; nous n'en indiquerons qu'une, la multiplicité des cas où l'infinitif est

employé comme substantif : *le boire, le chanter, le dormir, le parler, le mourir, le vivre, le vouloir, l'imaginer, le philosopher, le taire.*

ARTICLE.

I. L'article se supprimait très fréquemment, en particulier devant les noms propres, devant les noms communs pris dans un sens général et devant les noms abstraits.

II. Dans une phrase où il y avait deux substantifs appartenant au même verbe, soit comme sujets, soit comme compléments, l'article ne se répétait pas devant le second, alors même qu'ils différaient de genre et de nombre.

III. Devant un substantif pris dans un sens partitif, le seizième siècle mettait *des* au lieu de *de :* « *des petites bestes* » (MONTAIGNE) ou parfois supprimait *de :* « Leur disent injures » (RONSARD).

IV. Outre l'article contracté *des*, de les, le seizième siècle avait couramment l'article contracté *es*, dans les, que nous n'employons plus que dans quelques locutions consacrées : bachelier *ès* lettres, licencié *ès* sciences ; on disait alors : *es* champs, *es* forests.

ADJECTIF.

I. Par souvenir du latin et de l'ancienne langue, certains adjectifs n'avaient qu'une forme pour le masculin et le féminin. Par exemple, on disait *grand faconde, grand rue, grand hardiesse*, comme nous disons encore *grand'mère, grand'messe*, avec une apostrophe introduite à tort par les grammairiens du seizième siècle qui prenaient *grand* pour une abréviation de *grande*. Au sei-

zième siècle la forme ancienne s'emploie parfois encore. mais la forme nouvelle est la plus fréquente.

II. La langue moderne a gardé fort peu d'adjectifs féminins en *eresse* ; le seizième siècle en avait à foison : *empoisonneresse*, *tromperesse*, *venderesse*, *chanteresse*, etc.

III. Il y avait beaucoup de formes doubles, par exemple, *moussu* et *moussé* : « antre *moussé*. »

IV. Quantité d'adjectifs s'employaient pour le substantif : « en l'*extresme* des jours ; le *semblable* est advenu. »

V. On employait quelquefois l'adjectif où nous mettons l'adverbe : « les oreilles qui sont *pures françoises*, fantaisies *pures humaines* ; » pour : « purement françaises, purement humaines. »

On se servait aussi de l'adjectif dans des cas où nous employons une forme neutre qui a été considérée comme une préposition : « *saulve* l'honneur » pour : « sauf l'honneur ».

VI. Les adjectifs étaient employés comme adverbes bien plus fréquemment qu'aujourd'hui : *estroit*, étroitement, *haut*, hautement, *possible*, peut-être.

VII. Le seizième siècle avait, pour le superlatif, outre le mot *très* qu'on accolait souvent à l'adjectif, les mots *moult* et *prou*.

Souvent le superlatif n'était pas précédé de l'article : on disait *plus* pour « le plus », *moins* pour « le moins » ; pratique qui s'est conservée longtemps dans le siècle suivant : « Manquant de l'ingredient *plus necessaire*, qui est l'or » (*Sat. Men.*) ; « lui exposant les poincts *plus obscurs* » (Rab.).

Le comparatif est souvent suivi de la préposition *de*, au lieu de notre *que*, même dans une comparaison d'égalité : « plus beau *de* lui, plus gros *des* autres. » — « Il n'est *de* paix chose plus belle. » (*Deb. de la demoiselle et*

de la bourgeoise.) — « On le traicteroit de la mesme façon *de* plusieurs autres. »

On rencontre le comparatif employé pour le positif :

> « Car il n'est rien en guerre, tant soit *moindre*,
> Qui ne soit fort à redouter et craindre. »
> (GRINGOIRE.)

Certains poètes de la *Pléiade* firent d'inutiles efforts pour imposer à notre langue les comparatifs et les superlatifs latins : *savantieur* pour « plus savant », *savantime* pour « très-savant », *prudentieur* pour « plus prudent », *prudentime* pour « très-prudent », *hardieusement* pour « plus hardiment », *doucimement* pour « très-doucement [1] ».

On rencontre aussi un certain nombre de superlatifs en *issime* à la mode italienne : *bassissime, clementissime, barbarissime, bonissime, reverendissime.*

VIII. Le seizième siècle conserve les anciens adjectifs numéraux : *prime, tiers, quart, quint,* tout en adoptant les nouveaux, formés sur le nombre cardinal par l'addition de *ième* : *deuxième, troisième, quatrième, cinquième.*

PRONOM.

I. **Pronoms personnels.** — L'oubli de toute distinction entre le sujet et le régime s'étendant du substantif et de l'adjectif au pronom, *je* et *moi* sont indifféremment employés comme sujet.

Le seizième siècle plaçait *moi, toi, soi,* comme régimes directs et indirects avant le verbe, tandis que la langue moderne réserve les pronoms *me, te, se* pour marquer le régime placé avant le verbe, et les pronoms *moi, toi,*

[1] Voir notre étude sur Jean-Antoine de Baïf, p. 121.

soi pour le régime placé après : « *soy jecter* en rues, *soy* retirer » (RAB.).

Le pronom personnel sujet se supprimait fréquemment à toutes les personnes des deux nombres.

Le pronom personnel indéfini *on* (qu'il est mieux d'appeler substantif abstrait) se plaçait après le verbe bien plus souvent qu'aujourd'hui : « Et les fait *on* souvent mourir de honte » (GUEROULT). — « Il (le verger) descouvroit toute la campagne, et en pouvoit *on* veoir les trouppeaux » (AMYOT).

Le pronom impersonnel *il* est généralement supprimé; cet usage s'est conservé jusqu'à maintenant dans la locution : Tant y a, tant s'en faut.

II. **Pronoms possessifs.** — *Mien*, *tien*, *sien*, à la fois pronoms et adjectifs possessifs, pouvaient être placés entre l'article et le nom de l'objet possédé : « le *mien* mouton » (RAB.), « en une *sienne* terre » (AMYOT), et avec les pronoms démonstratifs : « ce *mien* bastiment, ceste *nostre* allegresse » (MONT.). — *Ma*, *ta*, *sa* s'élidaient souvent devant une voyelle, et l'on disait *s'amie*, *m'amour*, comme *son amie*, *mon amour*.

III. **Pronoms démonstratifs.** — Le seizième siècle avait plusieurs pronoms démonstratifs que la langue n'a pas gardés : *icel*, *iceux*, *icelle*, *celluy*, *celuy*, *icelluy*, *yceluy*, *icest*, *cestuy ci*, *cestuy là*, *ceste*, *ceste cy*, *cel*, *celle*.

Icel, *iceluy*, *icest*, *celle*, s'employaient souvent comme adjectifs démonstratifs.

IV. **Pronoms relatifs.** — *Qui* s'emploie souvent pour *ce qui* :

> « Lors si diray des cieux les tournemens certains;
> Et *qui* cache à nos yeux la lune defaillante,
> Et *qui* la monstre entiere. » (J. A. DE BAIF.)

Que est mis aussi quelquefois pour *ce qui* : « *que* estoit une force inimitable. » (RAB.)

Ce que : « Il ne sçait *qu'*il devient » (Desportes). Il s'emploie également pour le relatif *qui* en parlant des personnes : « les advocas *que* sont ici » (Rab.). — « Il n'y avoit spectateur *que* ne pallist. »

Quoi s'employait souvent à la place de *cela ;* et *de quoi* à la place de *dont* et de *parce que.*

Dont se prenait dans le sens de *ce dont* et dans le sens de *à cause de quoi.*

On trouve la forme *onquel* remplaçant *auquel*, de même que dans certains auteurs *on* remplace l'article *au :* « *onquel* lieu » (Rab.) ; « ung pays *onquel*... » (Id.).

V. **Pronoms indéfinis.** — *Tel* s'employait souvent sans l'article dans le sens du pronom démonstratif *cet.*

Aucun, formé de *aliquis* et *unus*, se prenait dans son sens étymologique, *quelqu'un.*

La plupart, écrit ordinairement *la plus part* ou *la pluspart*, gardait son sens premier, la plus grande partie, et le verbe auquel il servait de sujet se mettait au singulier : « La *pluspart* du monde est comme hebetée en cest endroit. » (Calv.) — « Ayant fait sapper la *plupart* du chasteau. » (Montluc.)

Un, ung, se prenait souvent dans le sens de quelqu'un : « Ouïr le bruit *d'ung* qui frappe à la porte. »

On disait : « cela revient *tout à un* » (Calv.) pour *tout au même.*

Quant au sens de *combien de* est encore fréquemment usité au seizième siècle. « *Quantes* heures sont ? » (Rabel.)

Un s'employait quelquefois avec l'article là où nous mettrions simplement *un :* « A peine s'en trouve il de cent *l'un* qui en soit vray spectateur. » (Calv.)

On disait avec le pluriel : *uns* cheveux crespelus (Cl. Marot), *unes* matines (Rab.).

Chacun, chascun, s'employait souvent comme adjectif

au sens de *chaque* et se plaçait devant le nom : de *chascun* costé, *chascun* jour, *chascun* an.

Rien entrait dans des phrases positives avec le sens de *quelque chose.*

VERBE.

I. La conjugaison des verbes présente, au seizième siècle, un certain nombre de particularités.

On étend à la première personne du singulier des trois dernières conjugaisons l'usage de l'*s*, autrefois caractéristique de la seconde personne ; cependant la règle ancienne est encore observée dans bien des cas, et l'on écrit *j'appren, voy, doy, dy, escry, oy, pren, preten, reçoy, sen, tien, vay.*

Le parfait garde parfois encore la forme *ei*, *ey*, pour *i*, *veys*, vis, *veit*, vit, *veistes*, vîtes, *veirent*, virent, *feistes*, fîtes, *feirent*, firent ; mais ce qui était trisyllabique au moyen âge n'est plus que disyllabique au seizième siècle.

La troisième personne plurielle du parfait des verbes de la première conjugaison, régulièrement en *èrent*, prend souvent aussi la forme *arent ;* ils *trouvarent*, ils *parlarent*, ils *chantarent.*

Par souvenir de l'usage ancien la troisième personne du présent du subjonctif de certains verbes de la première conjugaison ne prenait pas d'*e :* « Dieu *guard* » (Rab.).

Donner faisait au futur *donrai*, au conditionnel *donrais*, au présent du subjonctif qu'il *doint, doinct.*

Inversement les verbes comme *devoir*, *rendre* ont *deverai*, *renderai*, à côté de *devrai*, *rendrai.*

La troisième personne plurielle du parfait de l'indicatif de certains verbes de la seconde conjugaison est en *indrent*, au lieu de *inrent : vindrent*, *tindrent*, *prindrent*, *sous-tindrent.*

La seconde personne singulière de l'impératif des trois dernières conjugaisons ne prend souvent pas d'*s* : *vien*, *voy*, *fay*.

Les deux premières personnes plurielles de l'imparfait du subjonctif de la première conjugaison sont souvent en *issions*, *issiez*, au lieu de *assions*, *assiez* : *aimissions*, *aimissiez*, *trouvissions*, *trouvissiez*, *louissions*, *louissiez*.

Les finales caractéristiques des temps et des personnes n'avaient rien de fixe et s'écrivaient souvent de diverses manières dans la même page : j'*aimoy*, j'*aimoye*, et j'*aimoys* ; je *pourroy*, je *pourroie*, je *pourroye* et je *pourrois*.

II. Quelques verbes aujourd'hui défectueux avaient alors tous les temps et toutes les personnes, par exemple : *épardre*, dont il ne reste aujourd'hui que le participe *épars*.

« Le bergier et les troupeaux *espard*. »
(M. DE SAINT-GELAIS.)
« Et son regard il *espard*. » (ID.)

III. Il y a des différences notables quant à l'emploi des formes actives, neutre et réfléchie, entre la langue du seizième siècle et la langue actuelle.

Certains verbes qui sont toujours neutres s'employaient quelquefois comme actifs : *ramer la barque argienne* (RONS.), la faire avancer à force de rames ; *apprendre quelqu'un*, apprendre à quelqu'un : « Qui *apprendroit* les hommes à mourir leur apprendroit à vivre. » (MONTAIGNE.) Pompée « milanois l'*avoit appris* à danser et faire des armes » (BRANTOME). On disait encore *gaudir quelqu'un*, se gaudir, se moquer de lui ; *conseiller quelqu'un de*, *entrer un lieu*, *jouir quelque chose*, *ressembler quelqu'un*, *survivre quelqu'un*, *user mille caresses*, *user une grâce*.

Partir était actif dans son sens premier de *partager*.

A l'inverse on employait quelquefois le neutre au lieu de l'actif : *croire à* un flatteur (CORROZET).

Le neutre s'employait très souvent pour le réfléchi, on disait : *affoiblir* pour *s'affaiblir*, *escrimer* pour *s'escrimer*, *fourvoyer* pour *se fourvoyer*, *reposer* pour *se reposer*, *renouveler* pour *se renouveler*, *ruer* pour *se ruer*, etc.

Contrairement on employait le réfléchi pour le neutre : *s'apparoistre* pour *apparaître*, *se sousrire* pour *sourire*, *se dormir* pour *dormir*, etc.

IV. Le seizième siècle avait encore une aisance de former des verbes composés qui n'existe plus aujourd'hui. Ainsi, avec la préposition *par*, on avait fait *parachever*, *parbondir*, *parfournir ;* avec *trans* on avait fait *transfreter*, traverser, *transnoer*, passer à la nage, *transpasser*, traverser.

V. La syntaxe des verbes au seizième siècle se calque souvent sur la syntaxe latine ; c'est ainsi que les auteurs offrent de fréquents exemples de phrases à l'instar de ce qu'on appelle la proposition infinitive latine : « Il a enseigné le *souverain bien* de l'ame *estre* la similitude de Dieu. » (CALV.) « Ils ont jugé la *necessité estre* la plus juste de toutes les lois. » (L'HOSP.)

PARTICIPE.

I. Le participe présent s'accordait comme un simple adjectif : « eux *retournans* » (RAB.). — « Passoyent toute la journée, *raillans*, *jouans*, *chantans*, *dansans*. » (ID.) — « Quelques cas practiques *concernens* l'estat humain » (ID.) ; « les sœurs compagnes *foulantes* l'herbe. » (RONS.)

Le participe présent continua de s'accorder, à l'exemple du latin, pendant une grande partie du dix-septième siècle.

II. Les règles sur l'accord du participe passé précédé ou suivi du régime sont à peu près les mêmes que maintenant; cependant on relève dans les meilleurs auteurs un certain nombre d'infractions qui ne peuvent être considérées comme des fautes et qui montrent que les règles en question étaient loin d'avoir la rigueur qui leur a été attribuée plus tard. On trouve encore quelques rares exemples de l'accord du participe avec le régime qui le suit : « Ont d'avirons jà *couvertes* les eaux » (Ronsard).

ADVERBE.

I. Le seizième siècle a plusieurs adverbes qui ne sont pas restés dans la langue ou dont l'acception a été très modifiée : *ainsin*, ainsi; *adonc*, alors; *huy*, *le jourd'huy*, aujourd'hui; *meshuy*, *meshui*, *mesui*, désormais, tout de suite, depuis longtemps; *jà*, déjà; *ore*, *ores*, *or*, maintenant; *onc*, *onq*, *onque*, *oncque*, *onques*, *oncques*, quelquefois, jamais; *arsoir*, *ersoir*, hier au soir; *prinsault*, de prime saut, soudainement; *dont*, à cause que, de ce que; *mesmement*, surtout; *pièça*, il y a longtemps; *voire*, vraiment.

II. Le plus grand nombre des adverbes de manière se forment à l'aide d'un adjectif féminin auquel on joint le suffixe *ment*, qui est le latin *mens*, *mentem*, auquel les peuples romans ont attribué le sens de façon, manière : *bonnement*, *gracieusement*, *saintement*, *sûrement*. Jusqu'à la fin du seizième siècle, et plus tard encore, on a dit de même : *vraiement*, *hardiement*, *regliement*, *continuement* : l'*e*, marque du féminin, a été supprimé quand il ne s'est plus prononcé. Mais la trace s'en est conservée, par l'accent circonflexe ou l'accent aigu, dans les mots *assidûment*, *continûment*, *dûment*, *aveuglément*, etc. Dans l'ancienne langue, les adjectifs qui provenaient d'adjec-

tifs latins à une seule terminaison pour le masculin et le féminin n'en avaient non plus qu'une seule pour les deux genres en français : *grand*, *loyal*, *royal*, *vert*, *fort*, *abondant*, *éloquent*, *prudent*, étaient des deux genres, comme *grandis*, *legalis*, *regalis*, *viridis*, *fortis*, *abundans*, *eloquens*, *prudens*. Les adverbes formés avec les adjectifs de cette classe n'avaient donc pas d'*e* avant la terminaison *ment*, et on écrivait : *grantment* ou *granment*, *loyalment*, *fortment*, ou *forment*, *abondantment* ou *abondamment*, *assiduelment*, etc. A partir du quatorzième siècle l'oubli des lois premières de formation et l'instinct de l'uniformité firent écrire *grandement*, *loyalement*, *assiduellement*, etc., comme *bonnement*, *saintement*, etc. Le seizième siècle, poursuivant l'assimilation, refit *abondantement*, *eloquentement*, *galantement*, *plaisantement*, *prudentement*, etc., sur le féminin *abondante*, *eloquente*, *galante*, *plaisante*, *prudente;* mais la forme archaïque reprit faveur, et *abondamment*, *eloquemment*, *plaisamment*, etc., furent rétablis et restèrent dans l'usage, quoiqu'ils ne correspondissent plus à un principe de syntaxe.

III. Un certain nombre d'adverbes en *ment* sont propres au seizième siècle : *ensemblement*, *incestement*, incestueusement ; *crespement*, à la manière de ce qui est *crespé* ou crépu, par boucles, etc., etc.

IV. La langue du seizième siècle est très riche en locutions adverbiales; nous nous contenterons d'indiquer quelques-unes des principales : *à tant*, alors, aussitôt ; *jà desjà*, comme déjà; *à coup*, tout d'un coup; *souventes foys*, souvent; *aucunes fois*, quelquefois; *toutes fois et quantes*, autant de fois, chaque fois que; *dez lors en avant*, *d'ores en avant*, désormais; *en ça*, en deçà, en arrière; *sur ce point*, à ce moment; *en brief*, promptement; *voyez là*, voilà; *voyez ci*, voici : « Tenez, *voyez là* vostre argent (Rab.) ; *voyez ci* argent comptant (Id.) ; » *à*

l'heure, alors; *à tout*, avec; *quant et quant*, ensemble; *tant plus*, d'autant plus; *en lieu de*, au lieu de; *selon que*, à cause que; *de mode*, de façon, de manière; *aussi tost*, voulant dire aussi bien : « Ne portent-elles pas *aussi tost* des cheveux d'une personne morte que d'une autre? » (H. Estienne); *à contraire*, à l'inverse de; *à contre fil*, au contraire; *par forte fortune*, par hasard, comme le latin *forte fortuna*.

V. Quelques adverbes avaient des acceptions différentes de celles d'aujourd'hui. *Trop* et *assez* s'employaient fréquemment dans le sens de *beaucoup* : « de les servir *trop* mieulx qu'ils ne souloient » (Mellin de Saint-Gelais). — « Il est bien long (le conte), mais il est vieil *assez*. » (Marot.)

L'adverbe *si*, dérivé de *sic*, a souvent les significations qu'il gardera en partie au dix-septième siècle de : ainsi, toutefois, pourtant, néanmoins, certes, donc. On rencontre souvent la locution *si que*, tellement que.

L'adverbe *dont* a encore son sens étymologique de d'où : « *Dont* venez? » (Rabel.)

PRÉPOSITION.

I. Certaines prépositions ou formes prépositives usitées au seizième siècle n'ont pas été conservées dans la langue moderne, ou ont à peine laissé quelques traces au dix-septième siècle. Ce sont, entre autres :

Davant et *d'avant*, qui s'employaient concurremment avec *devant; puis*, depuis; *ains*, avant; *dessur*, sur; *emmi*, *emmy*, au milieu de; *emprès*, après; *dernier*, derrière; *ensemble*, avec; *joignant*, auprès; *sus*, sur.

II. La syntaxe des prépositions donnerait lieu à beaucoup de remarques. Quelques-unes suffiront ici.

A est souvent mis pour *avec* : « Donnez dessus *à* vostre

mast » (Rab., II, 29); pour *pendant :* « d'aussi bons canonniers que j'en veis *à* ma vie » (Montluc); pour *en :* « trouppeaulx paissans *à* seureté » (Gring.).

Souvent aussi *à* remplace *pour*, *sur*, *vers*, *selon;* mais toutes ces constructions sont encore fréquentes au dix-septième siècle.

On dit *à tout*, dans le sens d'*avec :* « puis *à tout* son baston de croix, guaigna » (Rab., I, 27).

Après se joint à la préposition *à* pour exprimer l'idée d'être occupé à : « Pour ce seul respect suis je *après à* l'eschanger. » (Henri IV.)

De s'emploie pour *à : exhorter de, se plaire de, se résoudre de*, manières de dire encore fréquentes au dix-septième siècle. L'emploi de *de* pour *par :* « forcé *de* famine » (Montluc), « laissé *de* son maître » (Amyot), etc., est également commun au seizième et au dix-septième siècle.

De ne se place pas après *rien*, *quelque chose*, etc., suivis d'un adjectif : « Il n'y a rien si vray. » (Des Periers.)

De dans le sens de *contre* est plus particulier au seizième siècle « : Si deux, trois, quatre, ne se desfendent *d'*un, cela est estrange. » (La Boetie.)

Pour remplace souvent *à :* « destiné *pour* estre » (Pasquier). Cette tournure se retrouve au dix-septième siècle.

Une observation générale ne peut être omise ici; c'est que souvent, au seizième siècle, les prépositions *à* et *de* se suppriment après certains verbes ou adjectifs qui les exigent aujourd'hui. Par exemple, on disait :

« ..... Ne les *incite*
Leurs voisins *ruiner*.... »
(Ronsard.)

pour « ne les incite à ruiner ». — « *Deliberа* aultrement

les *instituer* en lettres » (Rabelais), pour « delibera *de* les instituer ». — Si *possible* estoit *remettre* Gargantua en meilleure voye » (Rabelais), pour « possible *de* remettre.. .» « Ils *entreprennent exposer* » (Du Bellay) pour « entreprennent *d'*exposer... »

A l'exemple du moyen âge, le seizième siècle incorpore la préposition *à* à certains mots; il dit : « Ce que j'*ay affaire* » pour « ce que j'*ay à faire* » ; « le *temps advenir*, pour « le *temps à venir* ».

CONJONCTION.

Ains, justement regretté par la Bruyère, tient la place de *mais*, pendant une grande partie du seizième siècle comme pendant tout le moyen âge; il disparaît définitivement vers la fin du siècle.

Parquoi a souvent le sens de *donc*.

On trouvera dans ce volume nombre de locutions conjonctives inusitées aujourd'hui et d'un grand usage au seizième siècle : *pour autant que*, à cause que ; *combien que*, bien que ; *pour ce que*, parce que ; *jaçoit que*, bien que ; *subit que*, aussitôt que; *en lieu que*, au lieu que ; *joinct que*, outre que ; *premier que*, avant que, avant de ; *de là en hors*, dès lors, dès ce moment ; *ores que*, quoique ; *sinon que*, à moins que ; *ouy et*, et même : « à parler, *ouy et* à escrire » (Montaigne) ; *ce que*, remplaçant *de* et un infinitif dans certaines phrases : tourner à crime *ce que*, tourner à crime de, etc. : « Et que s'ils l'esconduisoyent, Pompeius leur tourneroit à crime, *ce qu*'ils l'auroyent chassé, et Cæsar, *ce qu*'ils ne l'auroyent retenu. » (Amyot, *Vie de Pompée.*) *De quoy*, de ce que : « Pleurant *de quoy* les pieds luy saignoient » (D'Aubigné). *Ainsi que*, pendant que.

Dans la concordance des temps, *que* joue souvent un

rôle différent de celui qu'il joue maintenant. Il appelle le futur là où aujourd'hui il appellerait le subjonctif : « J'ay grand paour *que* ceste entreprinse *sera* semblable à la farce du pot au laict. » (RABELAIS, I, 33.) Il appelle le subjonctif, quand aujourd'hui il appellerait l'indicatif : « Ciceron estime que, es traictez de la philosophie, le plus difficile membre *soit* l'exorde. » (MONTAIGNE, II, XVII.)

INTERJECTION.

Nous avons peu de remarques à faire ici sur cette partie du discours.

L'interjection *ah!* s'écrit quelquefois *ha!* ou pour mieux dire la différence entre *ah!* et *ha!* n'était pas encore établie.

Dans *hélas*, *las* qui est un adjectif varie encore en genre et en nombre.

On rencontre *ehem*, comme exclamation de surprise ; *si Dieu m'aist*, comme locution précative : que Dieu m'aide ; *jà Dieu ne plaise que*, comme locution déprécative.

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION.

L'orthographe du seizième siècle, comme celle du quinzième, est beaucoup plus compliquée que celle du moyen âge, étudiée dans des auteurs qui ne sont pas eux-mêmes latiniseurs, car le moyen âge eut les siens en assez grand nombre, et plusieurs de nos remarques sur les latiniseurs du quinzième et du seizième siècle s'appliquent également à ceux du quatorzième et même du treizième siècle.

Le seizième siècle intercale en foule des lettres parasites, ordinairement sous prétexte d'étymologie, mais

très souvent avec une étrange ignorance des lois de transformation, et quand une consonne française représentait déjà la consonne latine, il en ajoute barbarement une seconde; il écrit : *debvoir* pour *devoir; fiebvre* pour *fièvre; febvrier* pour *février; nepveu* pour *neveu; ensepvelir* pour *ensevelir; recepvoir* pour *recevoir*.

Quand le moyen âge avait remplacé deux consonnes latines par une seule consonne française, *autre*, de *alter; autrement*, d'*altera mente; haut*, de *altus; paume*, de *palma; saut*, de *saltus; sauter*, de *saltare*, etc., tous mots où l'*l* était remplacée par *u; conduit*, de *conductus; conduite*, de *conducta; construit*, de *constructus; droit*, de *directus; effet*, d'*effectus; estroit*, de *strictus; fait*, de *factum; lait*, de *lactem*, accusatif qui avait remplacé *lac* en latin vulgaire; *lit*, de *lectus; luite*, lutte, de *lucta; luiter*, lutter, de *luctari; luiteur*, de *luctatorem; nuit*, de *noctem; trait*, de *tractum*, tous mots où le *c* latin était représenté par l'*i* français; *achater*, *acheter*, d'*accaptare*, le seizième siècle rétablit les deux consonnes et écrit : *aultre*, *aultrement*, *hault*, *paulme*, *sault*, *saulter*, *conduict*, *conduicte*, *construict*, *droict*, *effect*, *estroict*, *faict*, *instruict*, *luict*, *luicte* et *lucte*, *luicter* et *lucter*, *luicteur* et *lucteur*, *nuict*, *traict*, *achapter* ou *achepter*. C'est par le même faux entichement de l'étymologie qu'il écrit : *debteur*, débiteur, au lieu de *deteur*, *detteur*, forme rationnelle du moyen âge; *prebstre*, au lieu de *prestre; compter* au lieu de *conter*, *racompter* au lieu de *raconter*. Quelquefois même il introduit des consonnes qui n'ont absolument aucune raison d'être, comme *naïfve* pour *naïve* (nativa); *naïfveté* pour *naïveté* (nativitas); *neufve* pour *neuve* (nova); *vifve* pour *vive; veufve* pour *veuve; veufvage* pour *veuvage*, et ce qui est plus étrange — mais dont il se voit des exemples en plein moyen âge, dans le français et dans la basse latinité — *tempter* pour *ten-*

ter ; temptation pour *tentation ; attempter* pour *attenter*.

Le *g* mis à la fin de *un* (*ung*) est aussi bizarre, et il se rencontre aussi bien avant le seizième siècle.

Seau, *seel*, de *sigillum*, devient *sceau ; seieler*, *seeler*, *seeller*, *sæler*, de *sigillare*, devient *sceller*, mauvaise orthographe qui a subsisté.

Savoir se défigure en *sçavoir*, parce qu'à partir du quinzième siècle on s'imagine que ce mot vient de *scire*, tandis qu'il est formé de *sapere*, qui a donné aussi le provençal *saber*, *saper*, l'espagnol et le portugais *saber*, l'italien *savere*, *sapere*. On écrivit *poids*, au lieu de *pois*, dans la croyance fausse que ce mot venait de *pondus*, quand il était dérivé de *pensum*, comme *peser* de *pensare*.

Un autre abus de l'orthographe du seizième siècle, c'est de multiplier l'emploi de l'*y* : *roy*, *royne*, *loy*, *foy*, *moy*, *luy*, *j'estoys*, *j'aimoys*, *il saultoyt*, *ils avoyent*.

Nous compléterons ce que nous avons à dire touchant l'orthographe et la prononciation, en entrant dans quelques détails particuliers sur chacune des voyelles, des diphthongues et des consonnes.

VOYELLES [1].

A remplace *e* ouvert, dans *emportarent*, *entrarent*, formes de parfaits fréquentes dans Rabelais et dans Amyot. Il remplace *ai*, dans *bagner*, baigner. *A* nasal remplace *e* nasal dans quantité de mots, comme *ancore*, *vanger*, *vant*, *indian*, *meridian*, *nemean*, *quotidian*.

E, qui se prononçait autrefois devant une autre voyelle avec laquelle il se rencontrait par suite de la chute d'une consonne intermédiaire, persiste au seizième

[1] Nous nous sommes aidé utilement du travail développé que M. Aug. Brachet a publié sur cette matière.

siècle, quoiqu'il ne se prononce plus, dans *eage*, *cheoir*, *seoir*, *veoir*, et sa conjugaison, *veoid*, *veois*, *veoys*, etc., *pourveoir*, etc. Il correspond à *ai* moderne dans *engresser*, *espesseur*, *espessir*, *esselle*, *feste* (faîte), *fresche*, *gresser*, *gresse*, *lesse*, *teroy*, première personne du futur de *taire*. *E* nasal remplace *a* nasal dans *bende*, *empoulé*, *menger*, *reng*, *trenchant*, etc.

I remplace *e* dans *cerimonieux*, *medicin*, *littré* (lettré); *ei*, dans *pigner*, peigner. Il se met à la place de notre *y* dans *pais*, *roial*, *roiaume*, *thin*.

O est mis à la place de notre *ou* dans *assopir*, *corone*, *crope*, *joyr*, *oir*, *trope*. — Il remplace quelquefois *au* : *lorier*, pour *laurier*, conformément à l'usage ancien.

Y est employé pour rendre le son de la voyelle *i* dans *ayeul*, *fouyr*, *fustaye*, *icy*, *midy*, *ouy*, *party*, *prye*, comme il remplace quelquefois *ei* : *pygne*, peigne.

Le son nasal *in* n'existe pas dans la première moitié du seizième siècle; on prononce alors *vin'* et non *vin*; la nasalisation commence dans la seconde moitié du siècle; mais ce n'est qu'au dix-huitième siècle qu'*in* a pris complètement le son que nous lui donnons aujourd'hui. *Un* se prononce aussi *un'* dans la première moitié du seizième siècle; mais dans la seconde partie du siècle il prend le son nasal.

DIPHTHONGUES.

Ai répond à notre *è* ouvert, et quelquefois à l'*é* fermé, dans *aiglantin*, *alaigresse*, *confrairie*, *flaitrir*, *naiz*, nés (*natos*), etc.

Ai remplaçait notre *a* simple, dans *accompaigner*, *aigneau*, *compaignie*, *couraige*, *declairer*, *encouraiger*, *equippaige*, *gaigner*, *Hespaigne*, *imaige*, *montaigne*, *naufraige*, *potaige*, *saige*, et lors même qu'on écrivait *compayne*,

agneau, *agnelet*, etc., *a*, dans ces mots, prenait le son de *ai*.

Notre *ai* est quelquefois remplacé par *ae* : *ele*, *aelle*, aile ; *aer*, air ; mais dans ces mots l'orthographe actuelle était la plus usitée.

Le son *au*, que les Romains prononçaient *aou*, était généralement représenté dans l'ancien français par *o*. On disait donc *clos* de *clausus*, *or* de *aurum*, *oreille* de *auricula*, *oser* de *audere*, *povre* de *pauper*, *toreau* de la forme fictive *taurellus*. Les latinistes, rétablissant presque partout *au*, écrivirent : *claus*, *aureille*, *auser*, *pauvre*, *taureau*. Mêlant même quelquefois l'*o* et l'*a*, ce qui rendait mieux la prononciation du temps, ils écrivirent : *paovre*, *paovreté*, *appaovrir*.

Ei correspond à l'*ai* moderne dans des temps de verbe, comme *pleigne*, *pleignent*, et dans des adjectifs comme *creintif* ; à notre *è* ouvert dans *ameine*, *meine*, *reigle*, *reigler*, *seiche*, *seicher*.

La diphthongue *eu* se prononçait et s'écrivait tantôt *eu*, tantôt *u* : *cogneu* et *cognu*, *incogneu* et *incognu*, *veue* et *vue*, etc.

Ie correspondait à notre *e* moderne dans *brief*, *brieve*, *chierement*, *estrangier*, *legier*, *orangier*. Il était monosyllabique dans *baudrier*, *bouclier*, *meurtrier*, *ouvrier*, *sanglier*, qu'on prononçait *baudrer*, *boucler*, *meurtrer*, *ouvrer*, *sangler*. Et cette prononciation s'est conservée jusqu'au dix-septième siècle dans plusieurs mots, tels que *sanglier* (LA FONTAINE), *ouvrier* (MOLIÈRE). L'Académie, dans ses *Observations sur le Cid*, reprochait à Corneille d'avoir fait *meurtrier* de trois syllabes, tandis qu'il n'était que de deux. Au seizième siècle, on a quelquefois écrit *boucler*, pour *bouclier*.

Oi se prononçait en général *ouè* : cependant, dans les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel, et dans

quelques autres mots, en particulier dans les noms de peuples, on commence à prononcer *è* comme nous le faisons maintenant.

Ou répond à notre *o* moderne dans *arrouser*, *coursaires*, *coustau*, coteau, *coustelette*, côtelette, *coutton*, coton, *decolouré*, *fourmage*, fromage, *fouyer*, *groumeler*, grommeler, *mouelle*, *propous*, *proufit*, *proufiter*, *prouffícter*, *toust*, tôt, *tantoust*, tantôt, *voulentiers*, *voulunté*. Il se met quelquefois pour *u*, *Souisse*, *Souysse*, Suisse. On trouve *oue*, pour *oi* : *bouete*, boîte.

Ue remplace *oe* ou *eu* dans *cueur*, *dueil*, *fueille*, *vueil*, *vueille*.

CONSONNES.

Nous avons déjà signalé quelques particularités intéressantes concernant les consonnes. Nous avons vu que dans l'ancienne langue deux consonnes latines étaient représentées par une consonne française, tandis que le seizième siècle rétablit les deux consonnes, souvent avec la plus étrange surcharge ; que l'*l* latine appuyée sur une consonne s'était changée en *u* à partir du douzième siècle, et que plus tard les latinistes avaient intercalé une *l* sans se douter que cette *l* latine était déjà représentée par *u* dans les mots français ; que le groupe latin *ct* qui, au moyen âge, se changeait en *it* et dont le *c* était représenté par *i*, avait pris au seizième siècle la forme *ict*, etc.

Deux autres consonnes, *s* et *x*, donnent lieu à d'importantes remarques.

L'*s* des mots comme *teste*, *espée*, *espreuve*, *estat*, *estoffe*, *estoile*, *estrenne*, *estude*, *estaindre*, *estreindre*, *estre*, *naistre*, *paroistre*, etc., ne se prononçait plus. Elle ne se faisait pas sentir non plus dans quelques mots, comme *registre*, *enregistrer*, où on la fait sonner aujourd'hui. Souvent

on supprimait l's dans l'écriture et on mettait *re*treindre pour *res*treindre, *e*triver pour *es*triver. Pour la douceur de la prononciation on supprimait aussi quelquefois une s dans le corps du mot : on disait, par exemple, *confiquer*, *confiquier* pour *confisquer*.

Le seizième siècle emploie très souvent l's pour marquer l'allongement de la voyelle : *aisle*, *pasle*, etc.

Dans l'ancienne langue le préfixe *ex* était généralement remplacé par *es* : on écrivait *es*ploit, *es*tinction, *es*cuser, *es*pert, *es*pier, *es*quis, *es*traire, et non pas *ex*ploit, *ex*tinction, *ex*cuser, *ex*pert, *ex*pier, *ex*quis, *ex*traire. Le quinzième et le seizième siècle remplacèrent le préfixe *es* par *ex* dans tous les mots, excepté dans *essaim*, *essai*, *essouffler*, *essuyer* où le radical commence par une *s*. Mais malgré ce changement d'orthographe, l'ancien usage de prononcer *es* au lieu de *ex* persista longtemps. Ce n'est que vers la fin du dix-septième siècle que la prononciation du préfixe *ex* suivi d'une consonne cessa de différer de l'orthographe.

Dans la *Grammaire françoise* d'Antoine Oudin, édition de 1648, on lit [1] :

« *X* se prononce comme *s* simple en ces mots : *excuser*, *expliquer*, *excommunier*, *exquis*, *excréments* et leurs descendants ; lisez : *escuser*, *espliquer*, *escommunier*, etc. » Un ancien auteur, qui indique exactement la prononciation de la cour de Louis XIV, Lartigaut, dans son ouvrage intitulé : *Les principes infaillibles et les règles assurées de la juste prononciation de notre langue* (Paris, 1670), dit qu'il y a de certains mots où l'usage a fait changer l'*x* en *s* seule, pour aider à la prononciation, comme *escuzer*, *inesplicable*, *à l'esclusion*, etc., au lieu d'*excuser*, *inexplicable*, *à l'exclusion*. Le peuple a conservé l'habi-

[1] Page 36 de l'édition de Douai.

tude de prononcer *es* pour *ex ;* il dit encore : *es*plication, *es*tinction, *es*tase, *es*tra, *es*traordinaire.

Notre *x* final est souvent remplacé par *s* au seizième siècle comme au moyen âge : *aus*, aux; *beaus*, beaux; *chois*, choix ; *pris*, prix ; *vois*, voix.

SS correspond à notre *c* doux dans *entrelasser*, *faisseau*, *menasse*, *menasser*, *nourrisse*.

S remplace quelquefois *c* : *sep*, cep ; *simier*, cimier ; et réciproquement *c* remplace *s* : *garson*, garçon ; *perser*, percer ; *tanser*, tancer.

L est souvent redoublée par imitation du latin, logiquement dans des mots comme *estoille*, et sans aucun motif dans des mots comme *escolle*, *fidelle*, *parolle*.

Le son du *g* dur est exprimé par *gu* dans *briguand*, *desguainer*, *guaige*, *guaigner*, *guarder*, *guarir*, *guarnison*.

Dans les mots formés de mots latins qui ont à la fin *ng* ou *gn* précédant la finale, le vieux français avait rejeté *g* : *loin*, de *longè ; benin*, de *benignus ; malin*, de *malignus ; poin*, de *pugnus*, *sein*, de *signum ; estan*, de *stagnum*. Les latinistes rétablissent le *g* partout et écrivent *loing*, *bening*, *maling*, *poing*, *seing*, *estang*. Ils mettent ce *g* même à la fin des mots terminés en latin par *n* simple, et ils écrivent : *ung*, *aulcung*, *besoing*, *chascung*, *coing*, *moings*, *tesmoing*.

Là où le vieux français disait *conoistre*, de *cognoscere*, *assener*, d'*assignare*, *dessiner*, de *designare*, laissant tomber le *g* médial, les latinistes rétablissent ce *g* et écrivent *cognoistre*, *assigner*, *dessigner*. Quelquefois ils emploient en même temps une double *n* et un *g* : *recongnoissance* (Rabelais).

Le seizième siècle aime à écrire *on* pour *o* dans le corps des mots : *charongne* pour *charogne ; rongne* pour *rogne ; rongner* pour *rogner ; trongne* pour *trogne*.

Il met aussi *in* pour *i* dans *prins*, pour *pris ; apprins*,

pour *appris ; entreprins,* pour *entrepris ; entreprinse,* pour *entreprise; surprins,* pour *surpris; prinson,* pour *prison.*

B latin, appuyé sur une consonne, disparaît en français : *bj, bm, br, bs, bt, bv,* se réduisent en français à *j, m, r, s, t, v.* Les latinistes rétablissent la consonne supprimée, et, au lieu de *sujet,* de *subjectus, soumis,* de *submissus, douter,* de *dubitare* (*i,* atone, précédant immédiatement la syllabe tonique, disparaît nécessairement), ils écrivent *subject, soubmis,* ou *submis, doubter.* Le même système de refonte pédantesque a donné *assubjettir* et *assubjectir, obmettre, soubdain, soubs, dessoubs, redoubter, soubvenir* et *subvenir, soubstenir.*

B, remplacé en français par *v,* est rétabli devant le *v* dans *debvoir, febvrier, fiebvre,* etc. [1].

Le seizième siècle aime à redoubler le *b : abbreuver, abbreuvoir.*

Il en fait autant du *p : chappeau, juppe;* il remplace l'*f* française par le *ph* latin dans *phantaisie, phantasier, phantosme,* etc.

Le *v* ayant remplacé le *p* latin dans *neveu,* de *nepotem; recevoir,* de *recipere ; savon,* de *saponem,* il rétablit le *p* à côté du *v,* et adopte ces orthographes barbares : *nepveu, recepvoir,* etc. [2].

L'ancienne langue avait effacé le *d* du préfixe *ad* devant une consonne : *avenir,* de *advenire; avertir,* de *advertere; aval,* de *advallem.* Les latinistes du seizième siècle écrivent *advenir, advertir,* etc. ; de même : *adjourner, advancier, adventure, advis, adviser, advocat, advouer, desadvouer.*

Ils surchargent de même d'un *d* final, par préoccupation étymologique, les mots *nud,* nu, de *nudus ; crud,*

[1] Voir page XXVI. — [2] Voir page XXVI.

cru, de *crudus; pied*, anciennement *pié*, de *pedem; nœud*, anciennement *neu*, de *nodus*.

Nous avons vu, page XXII, comment le *c* avait été sans raison accosté au *t* dans quantité de mots. On l'introduisit bien plus mal à propos encore dans des mots où l'étymologie ne l'appelait nullement, comme *craincte* pour *crainte*.

Q remplace *c* dur, au commencement des mots, dans *quarquoi*, *quarré*, *quesse*, caisse, *quoy*, coi; au milieu des mots, dans *branquar*, *esquadron*, *esquarcelle;* enfin, à la fin des mots où il ne se prononçait pas, *onq*, *tronq*.

F se redouble, sans se prononcer, dans *deffaire*, *deffendre*, *deffiance*, *deffier*, *eschaffaut*, *proffit*, *toutteffois*.

L'*h* latine initiale avait disparu dans *avoir*, de *habere ; ome*, de *hominem ; ostel*, de *hospitale*. Les latinistes le rétablirent partout, et il fut conservé dans *homme*, *hôtel*, etc. Cette *h* fut même appliquée, et bien avant le seizième siècle, à des mots qui ne l'avaient point en latin : *habondance*, *hostage*.

Autheur, *authorité*, *authoriser*, reprennent le *th* qu'on voit dans beaucoup de manuscrits des écrivains latins.

L'*r* se prononce dans la terminaison des infinitifs en *er; arracher* peut rimer avec *cher; aimer* avec *amer*. Corneille présente encore quelques rimes de ce genre.

Le parler parisien du milieu du seizième siècle change en *s* douce l'*r* placé entre deux voyelles et, par un phénomène inverse, l'*s* dans la même position se change en *r*. On disait *Jeru Maria* pour *Jesu Maria*. Cette corruption, qui ne se rencontre guère dans les œuvres écrites, a laissé à la langue le mot *chaise*, doublet de *chaire* (*cathedra*).

Signes orthographiques.

Les écrivains antérieurs à 1530 ne firent jamais usage

des signes orthographiques, les accents, le tréma, la cédille, l'apostrophe et le trait d'union. Jacques Dubois, dit Sylvius, auteur de la première grammaire française proprement dite, publiée en France, en 1531, imagina des signes de cette nature, un peu différents des nôtres pour la forme et l'emploi et dont les écrivains du seizième siècle ne firent d'abord qu'un usage très limité.

C'est lui aussi et non pas Ramus, comme on le croit généralement, qui le premier distingua par l'orthographe l'*i* et le *j*, l'*u* et le *v* ; mais il n'eut que peu d'imitateurs, et cette réforme ne s'établit réellement qu'au dix-septième siècle.

La cédille est d'origine espagnole ; son introduction en France est due à Geoffroy Tory.

Avant les écrits des premiers grammairiens, on faisait usage de la ponctuation, le point, la virgule, les deux points, mais au hasard, pour la seule commodité, sans lui donner pour base l'analyse logique. Dans le cours du seizième siècle, on imagina le point-virgule, mais on ne s'en servait guère.

Le trait d'union n'était pas non plus établi ; on écrivait ; *y a il, a elle* pour « y a-t-il, a-t-elle » ; *aime il, aime elle* pour « aime-t-il, aime-t-elle », etc.

MORCEAUX CHOISIS

DES

PROSATEURS ET POÈTES FRANÇAIS

DU XVI^e^ SIÈCLE

POÈTES

APERÇU DE LA POÉSIE FRANÇAISE

AU XVI^e^ SIÈCLE

La Fare, au début de ses *Mémoires*, dit du seizième siècle, que « ce fut le siècle des grandes vertus et des grands vices, des grandes actions et des grands crimes. » C'est un siècle aussi mêlé dans la littérature que dans le reste, mais le grand n'y apparaît guère, quelle que soit la présomption de l'époque. La renaissance classique et ses conséquences avaient exalté toutes les têtes. On était fier de ce retour à la belle antiquité et de ce progrès des connaissances, et l'on parlait avec dédain du temps passé en le comparant au temps présent. Un des poètes les plus instruits et les plus féconds, sinon les plus

originaux de la première moitié du seizième siècle, le procureur Jean Bouchet, dit dans une de ses *Epistres morales* :

> « Au temps present plutost on a comprins
> Quelque sçavoir qu'on n'avoit pas apprins,
> Le temps passé seulement à bien lire.
> Si je l'ay veu, je le puis bien escrire [1]. »

La science, oui, elle était étendue, elle était profonde, mais l'originalité, la création n'était pas à la hauteur de la science. La langue elle-même restait ou devenait très défectueuse, malgré l'illusion des écrivains qui croyaient avoir porté la poésie à son plus haut point et avoir fixé à jamais l'idiome. Dès les premières années du siècle, un élève de Molinet, Jean le Maire, dans son enthousiasme, ne craignait pas de comparer Alain Chartier au Dante, Meschinot à Pétrarque, etc. La vérité est qu'en voulant tout transformer et tout renouveler, on avait beaucoup gâté, on avait beaucoup perdu.

La première partie du seizième siècle comprend deux périodes distinctes, celle de Louis XII et celle de François I^er^. L'une, dans la variété et la liberté de ses inspirations moralisatrices et religieuses et dans la licence non-seulement gaillarde mais quelquefois cynique de son expression, est la continuation de l'extrême moyen âge, continuation pas toujours trop affaiblie, si ce n'est quand les rimeurs se bornent à broder les thèmes usés que leur a laissés l'école du *Roman de la Rose*, ou quand ils se contentent d'habiller maladroitement à la moderne les sujets que leur fournit l'antiquité romaine. L'autre période est moins encore la Renaissance que la préparation de la Renaissance, qui ne devra son épanouissement qu'aux poètes de la Pléiade. M. Charles d'Héricault, dans un travail finement pensé et délicatement écrit, remarque que la première école, qui défend les idées du moyen âge, est, comme phraséologie, comme forme poétique, la mère légitime de la Pléiade, tandis que la seconde, qui fournit à la Pléiade le fond

[1] *Epist. mor.*, II, XI.

de ses idées et est personnifiée dans Clément Marot, se montre son antagoniste quant à la poétique et au langage, et se rattache plutôt au dix-septième siècle.

La seconde moitié est remplie par les efforts de la Pléiade victorieuse de l'ancienne école et par les premières tentatives d'une fusion entre les deux écoles. Le dernier quart du siècle ne montre, pour ainsi dire, que fatigue et épuisement, et ne fait guère pressentir l'ère brillante qui va suivre.

Essayons de présenter quelques-uns des caractères généraux qui distinguent notre poésie aux diverses périodes de ce siècle précurseur.

La vieille poésie française est assez souvent licencieuse, remplie d'idées et d'images beaucoup trop physiques. Celle du seizième siècle est tout imprégnée et tout empoisonnée de paganisme, paganisme de sentiments et d'idées comme d'expressions. L'imitation idolâtrique de l'antiquité a presque complètement fait disparaître l'esprit chrétien, ou bien on a fait du christianisme et du polythéisme mythologique le plus adultère alliage.

La langue elle-même cessait d'être française pour devenir toute latine. Cette manie de la latinisation, qui se produisit surtout sous Charles VIII et sous Louis XII, affecta beaucoup moins la poésie que la prose : Jean le Maire, Jean Marot, comme Alain Chartier, sont bien plus français dans leurs vers que dans leur prose.

Une des conséquences de cet engouement pour l'antiquité fut que les traductions durent occuper une grande, même une trop grande place dans la poésie du seizième siècle. L'originalité, l'invention, en souffrirent beaucoup. Content de rendre les pensées d'autrui, on négligea de chercher des pensées nouvelles. Thomas Sibilet se plaignait, dans son *Art poétique*, que la version ou traduction était, de son temps, « le poème le plus fréquent et le mieux reçu des estimés poètes et des doctes lecteurs, » et qu'au lieu de produire de son fonds, « chacun des poètes famés savans aimoit mieux, en traduisant, suivre la trace approuvée de tant de sages et bons esprits, etc. » Il

voyait là une des causes de la « défaillance d'œuvres grands et héroïques » qui signalait son époque. Indiquons seulement les principales de ces traductions.

A l'exemple d'Albin des Avenelles qui, au quinzième siècle, avait traduit Ovide en vers français, et d'Octavien de Saint-Gelais qui avait traduit l'*Odyssée* et l'*Énéide*, et vingt et une *Épîtres* de l'auteur des *Métamorphoses*, Hugues Salel et Amadis Jamyn rimèrent l'*Iliade* ; Jacques Pelletier et François Habert les poésies d'Horace; André Delavigne retraduisit les *Épîtres* d'Ovide, et Salomon Certon les poèmes d'Homère. Le plus élégant des comiques latins, Térence, fut aussi traduit plusieurs fois.

Les poètes du seizième siècle ne s'appliquèrent pas moins dans leurs œuvres propres que dans leurs traductions à reproduire les anciens; malheureusement, ce fut avec servilité. Ces humanistes, moins préoccupés du fond de la poésie que de ses formes, modelèrent toute la littérature sur celle des Latins. Ils eurent au moins le mérite d'établir le cadre dans lequel la poésie du dix-septième siècle se développa. C'est une maxime très autorisée depuis la Renaissance, qu'on ne peut rien enlever aux anciens qui ne soit pris de bonne guerre. Les écrivains de l'époque de Louis XIII et de Louis XIV, en s'emparant du bien d'autrui, surent y ajouter beaucoup du leur. Au seizième siècle, la part d'originalité est trop faible.

L'Italie contribua, comme l'antiquité païenne, à détourner la poésie française de son vrai génie et de ses voies traditionnelles.

Déjà sous Louis XII l'ardeur était grande « à étudier les bons compositeurs italiques, » suivant l'expression de Meschinot ; mais le règne de l'italianisme commença véritablement sous François I^er^ qui, élève de Quinziano Stoa, avait reçu une éducation tout italienne, et il s'établit sous Charles IX et sous Henri III. Alors l'italien envahit et dénature le français qui devient un jargon mi-parti de français et d'italien. C'est encore sous l'influence italienne que la langue contracta toutes sortes de mignardises tout à fait opposées à son génie ; tel est

en particulier l'abus excessif de ces diminutifs que nous avons malheureusement perdus pour toujours. La poésie des plus charmants auteurs de ce temps, celle de Gilles Durant, par exemple, en devient quelquefois ridicule [1].

Le littérateur et l'artiste, comme le guerrier, le politique et le courtisan, empruntent leurs expressions et leurs idées à l'Italie tombée depuis longtemps déjà dans une vraie décadence.

Dans l'Italie presque entièrement paganisée, l'auteur que nos poètes imitèrent le plus, mais en l'amoindrissant et en le gâtant, ce fut Pétrarque, Pétrarque dont ils ne comprirent pas le platonisme idéaliste, et dont ils ne rendirent que la galanterie affectée, maniérée, fastidieuse. Les DU BELLAY, les RONSARD, les DESPORTES et tous les imitateurs sont encore plus monotones et plus froids que l'auteur des *Sonetti* et des *Canzoni*, parce qu'ils n'ont rien de l'inspiration supérieure qui l'anime souvent. La galanterie est la note dominante de la poésie du seizième siècle. La frivolité et l'emphase vaine sont le ton presque général. La plupart mettent tout leur soin à tourner des riens pompeux et à raffiner les raffinements des poètes qu'ils imitent. Tous ces infatigables fabricants de rimes ne sont poètes que de cervelle. A peine, dans la quantité, trouve-t-on un fort petit nombre d'hommes inspirés à la fois rêveurs et créateurs. Du Bellay, Desportes, même Marot, ont, par accès, des élans de sensibilité et une rêverie douce que ne connaîtra guère la littérature du dix-septième siècle. Quelques poètes, restés vrais, savent fondre avec simplicité et naturel l'imagination et le sentiment. Au milieu de cette profusion de froides rimailleries, on rencontre çà et là quelques vers d'une inspiration simple, fraîche et tendre, comme cet aimable chant que Charles

[1] Voici un des plus singuliers exemples de cet abus des diminutifs. Christophe de Gamon, dans son *Jardinet de poésie*, apostrophe ainsi l'aiguille d'une dame :

« Espingle au petit bequillon,
Espinglette au ferme aiguillon,
Espinglelette reluisante,
Espingletelette attachante. »

Fontaine composa à l'occasion de la naissance de son premier fils :

« Jan, petit Jan, viens voir ce tant beau monde,
Ce ciel d'azur, ces estoiles luisantes,
Ce soleil d'or, cette grant terre ronde,
Cette ample mer, ces rivières bruyantes, etc. »

En général, la poésie descriptive du seizième siècle, et même du commencement du dix-septième, relève de Remy Belleau, l'auteur souvent naturel et délicat des *Bergeries*, mais aussi l'auteur d'une traduction musquée d'Anacréon. Ronsard l'a proclamé le *Peintre de la nature*. Il mérite cet éloge par quelques traits de ses poésies. Le sentiment du pittoresque et le soupçon de l'idéal se trouvent, par exemple, dans une description de la nuit qui commence par ces mots :

« Il faisoit tard, et jà la nuit muette
Alloit couvrant sous son aile brunette
D'un voile obscur la pointe des rochers ; »

et dans cette description du printemps :

« Voici l'aronde passagère
Qui, de son aile printanière,
Chassant les glaces de l'hyver,
Rend serein et l'air et la mer, etc. »

Voilà qui n'est pas italien, mais bien français.

Ce n'est pas sans raison qu'Henri Estienne déplorait cette invasion italienne qui devait atteindre la politique, la morale, la nationalité, comme le langage. Heureusement que les vieilles habitudes de nos mœurs bourgeoises luttaient contre cette civilisation empruntée à une nation déchue.

A côté de beaucoup de dommages, il nous vint bien aussi quelques avantages de cette Italie trop dégénérée.

Nous dûmes à l'influence italienne l'introduction ou le développement de plusieurs genres. Ainsi, ce fut grâce à l'Italie que le goût de la poésie bucolique succéda à celui des romans chevaleresques. Clément Marot, Marguerite de Na-

varre, marchant les premiers sur les traces des auteurs de l'*Arcadie*, de l'*Aminte* et du *Pastor fido*, composèrent des églogues et des bergeries. Ronsard, Baif, Tahureau, s'exercèrent dans le même genre avec des succès divers. Pontus de Tyard et Remy Belleau, dans leurs pastorales mêlées de vers et de prose, imitèrent Sannazar.

D'autres poètes imitèrent la satire badine de Berni, de Coccaïe, de Burchiello.

L'Italie donna encore à la France l'exemple de composer des pièces de théâtre régulières. Lazare de Baif, Thomas Sibilet, Jodelle, Garnier pour la tragédie, Jean et Jacques de la Taille, P. de Mesmes, François d'Amboise pour la comédie, imitent le genre classique nouvellement restauré par les Italiens, et transportent même en français quelques-unes de leurs compositions.

Le sonnet fut aussi rapporté d'Italie en France par du Bellay. Nous disons rapporté, et non pas apporté; car cette forme de poésie paraît bien être d'origine provençale : le troubadour Guiraut Borneilh, mort en 1278, nous a laissé plusieurs sonnets; mais, depuis plusieurs siècles, ce genre était complètement oublié en France. Mellin de Saint-Gelais paraît en avoir été le premier introducteur chez nous. En 1549, Joachim du Bellay publia, avec un étonnant succès, cinquante sonnets à la louange d'Olive, poétique idole. Dès lors, ce fut le genre à la mode, malgré les protestations de quelques partisans des anciens genres gaulois, comme Scévole de Sainte-Marthe. Ronsard, encore très jeune, consacra lui-même le sonnet en l'employant à chanter sa Cassandre. A l'exemple de ces maîtres, Pontus de Tyard, Étienne Pasquier, Louis le Caron, Guillaume des Autelz, Étienne de la Boétie, Olivier de Magny, Tahureau, Jodelle, Amadis Jamin, Jean de la Peruze, Claude Binet, Nicolas Rapin, Claude de Pontoux, Jacques Grévin, Pierre le Loyer, Passerat, et cent autres poètes inférieurs accablèrent le public de fades sonnets, qui étaient souvent mis en musique. Pour déguiser la misère du fond, on imagina de varier la forme, et les diverses espèces de sonnets fleurirent à l'infini. Il y eut

des sonnets boiteux, acrostiches, bouts rimés, retournés, losangés, serpentins, croix de Saint-André, etc., nus, vêtus, commentés, rapportés, etc., etc. Triste fécondité, efforts malheureux qui n'accusent que trop la pauvreté poétique d'une époque.

Après l'influence italienne vint l'influence espagnole. A la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, hommes d'Église, d'épée, de robe, de finance, bourgeois, poètes, artistes, tout le monde espagnolise. Mais c'est surtout en parlant de la poésie du dix-septième siècle que nous devrons signaler cette nouvelle révolution dans la langue, dans les lettres et dans les mœurs.

Les écrivains du seizième siècle étaient donc trop fiers du progrès qu'ils avaient fait accomplir à la langue. Néanmoins il se fit un grand travail. La plupart des licences de nos vieux trouvères furent proscrites ; la fusion des divers dialectes, picard, normand, bourguignon, etc., s'opéra et la poésie eut à son service une langue uniforme, assez régulière, et plus noble, plus élevée que l'ancienne.

Mais c'est surtout la versification qui gagna au seizième siècle, à travers toutes les bizarreries qu'elle affecta par moments. Sous François I^er, le mécanisme de la versification n'était pas encore formé ; les règles pour le mélange des rimes étaient négligées ; l'entrelacement des rimes masculines et des féminines n'était que très rarement observé, et ce fut une nouveauté qui surprit fort, de voir un peu plus tard Guy Morin, dans un poème de plus de mille vers, la traduction du *Traité de la préparation à la mort*, d'Erasme, alterner régulièrement les rimes masculines et les féminines. La pratique de l'élision était ignorée, les poètes les plus soigneux de l'harmonie se permettaient l'hiatus, et ne craignaient pas de faire tomber le repos sur l'*e* muet, comme sur l'*e* ouvert. Tantôt l'*e* muet était compté pour rien, même devant une consonne, tantôt il formait une syllabe, même devant une voyelle.

La manie des pièces bizarres, en rimes aussi difficiles que

vides de sens, dites *fraternisées*, *rétrogrades*, *enchaînées*, *serrées*, *couronnées*, *équivoquées*, *bottelées*, *emperières*; cette manie qui avait tant régné sous Charles VIII et Louis XII, continua, sous François Ier, à dominer les esprits, et atteignit Clément Marot lui-même. Tout le mérite de ces rimailleries puériles consistait généralement dans une ordonnance bizarre combinée pour le plaisir des yeux. On se mettait l'esprit à la torture pour faire des figures variées par l'arrangement des vers de toute espèce. Les uns formaient des croix et des triangles, les autres des rateaux et des fourches. D'autres, tels que le burlesque et licencieux Tabourot, s'efforçaient de maintenir dans la poésie comme dans la prose les allitérations, les logogriphes et les calembours, et, malgré cette folie, parvenaient à se faire un nom retentissant.

Cependant la versification française se dénouait, les principales lois de la cadence étaient trouvées, et, en soumettant le rhythme à des règles sévères, on savait garder la liberté de rompre la mesure que le dix-septième siècle proscrira et qui ne rentrera dans notre poésie qu'avec André Chénier.

Cette œuvre faite, quelques esprits affolés de l'antiquité grecque et de l'antiquité romaine s'ingénièrent à introduire dans notre poésie la prosodie des Grecs et des Romains. Dès avant le seizième siècle, à ce qu'il paraît, on avait essayé d'imposer à notre versification les pieds des Grecs et des Latins. Agrippa d'Aubigné déclare avoir vu l'*Iliade* et l'*Odyssée* traduites en vers hexamètres par un nommé Mousset, et imprimées [1]. Ce qui est certain, c'est que ces essais se produisirent nombreux et variés à l'époque de la Pléiade. Jodelle composa, en 1553, un distique en vers mesurés. En 1555, Denisot, sous l'anagramme de comte d'Alsinoys, fit des vers hendécasyllabes à la louange d'un poème d'Étienne Pasquier. L'année suivante, Pasquier essaya à son tour de faire une élégie de vingt-huit vers mesurés par longues et par brèves. Il y avait été excité par Ramus. Plus tard, ce savant professeur, dans sa grammaire publiée en 1562, dit hautement

[1] *Petites Œuvres meslées du sieur* (Théodore Agrippa) *d'Aubigné.* Genève, 1630.

qu'il fallait souhaiter que nous eussions des poètes qui mesurassent leurs syllabes à la manière des anciens, et dans la réimpression de cette grammaire, faite dix ans après, il se récria avec un vif enthousiasme sur l'apparition récente de deux pièces de vers français à l'antique, l'une en vers élégiaques, l'autre en vers saphiques. Il se fit de même des pièces en vers dactyliques, en vers spondaïques, en vers alcaïques, etc.

Ces tentatives devaient demeurer sans résultat. La versification française, fondée sur le nombre des syllabes, et non sur la quantité, est rhythmique et non métrique; l'on ne peut introduire dans la langue française la versification métrique des Grecs et des Latins, parce que la quantité n'y est pas assez étendue, ni assez sensible, distincte et fixe dans tous les mots, pour que l'on puisse former des pieds et des mesures, et aussi parce qu'il y a une grande différence entre la quantité et l'accent, et que notre langue n'ayant, à proprement dire, pas d'accent, elle ne peut avoir de versification métrique; enfin, comme nous n'avons point de langue poétique à part, pour peu qu'on néglige la versification, notre vers ne se distinguera plus de la prose.

Quelques-uns de ces poèmes métriques réussirent à l'époque, au moins comme œuvres musicales. Selon le témoignage d'Agrippa d'Aubigné, Claudin le jeune ayant mis un psaume saphique en lumière, dix ou douze musiciens assurèrent que les mouvements de ces vers étaient bien plus puissants que des rimes simples; parce que tels vers, de peu de grâce à les lire et à les prononcer, en avaient beaucoup à être chantés. Le public ne sentit pas ainsi.

La cadence qui résulte des brèves et des longues frappant médiocrement les oreilles françaises dans notre poésie, Marc Claude de Butet, dans des poésies publiées en 1561, tenta de réunir la quantité et la mesure.

Cet essai de vers mesurés et rimés tout ensemble avorta, mais il fut l'occasion d'un établissement littéraire dont le souvenir aurait mérité d'être mieux conservé. Sur la fin de l'année 1570, et par les soins du poète Jean-Antoine de Baïf

et du musicien Joachim Thibault de Courville, une Académie fut instituée, « pour travailler à l'avancement du langage françois, et à remettre sus tant la façon de la poésie, que la mesure et règlement de la musique anciennement usitée par les Grecs et Romains. » Afin que cette Académie « fût suivie et honorée des plus grands, » Charles IX accepta d'en être nommé le *protecteur et premier auditeur*; et Henri III lui continua cette royale protection. Mais les guerres civiles et la mort de Baïf, arrivée en 1591, amenèrent la ruine de cette intéressante société où était déjà comme en germe l'institution de Richelieu.

Quelques poètes, Passerat, Desportes, Rapin, Scévole de Sainte-Marthe, continuèrent bien à faire des vers mesurés, mais ils ne purent faire prendre cette mode, contraire, nous l'avons déjà dit, au génie de notre langue dont la prosodie n'est pas assez marquée pour que nos vers se puissent scander harmonieusement.

Pour se faire une idée exacte de la manière dont était comprise et pratiquée la poésie dans la première partie du seizième siècle, il est indispensable de lire quelques travaux théoriques composés à cette époque. Le premier est le *Grant et vray Art de pleine rhetorique, utille, profitable et necessaire à toutes gens qui desirent à bien elegamment parler et escrire. Compillé et composé par très expert, scientifique et vrai orateur, maistre Pierre* Fabri, *en son vivant curé de Meray, et natif de Rouen. Par lequel ung chascun, en le lysant, pourra facilement et aorneement composer, et faire toutes descriptions, tant en prose comme en rithme. C'est assavoir, en prose : comme oraisons, lettres missives, epistres, sermons, recitz, collations et requestes, à toutes gens et de tous estatz. Item en rithme : chantz royaulx, ballades, rondeaux, virelays, chansons, et generalement de toutes sortes, tailles et manieres de composition.*

L'auteur de ce traité curieux, publié à Paris pour la première fois en 1521, et réimprimé en 1539, et de nombreuses fois ensuite, commence par poser très explicitement les règles de la rhétorique, et spécialement la manière de composer les lettres suivant les différentes personnes à qui elles

sont adressées ; mais il consacre un second livre à indiquer comment « ung chascun pourra facilement et aorneement composer et faire toutes descriptions en rithme, comme chants royaux, ballades, rondeaulx, virelays, chansons. » Il puise dans les auteurs les plus célèbres de son temps et du siècle précédent, dans Alain Chartier, dans l'auteur du *Jardin de plaisance*, etc., des exemples de chaque sorte de rhythme et de composition. Copiste souvent servile de ses prédécesseurs, il n'a pas une idée fort élevée de l'art. Pour lui, la poésie n'est que la rime appliquée aux compositions faites selon les règles de la rhétorique. Pierre Fabri, ou plutôt LE FEBVRE, quoique nourri de la lecture des anciens, surtout de Cicéron, fait souvent preuve du plus mauvais goût, et sa diction est des plus bizarres. Il faut néanmoins le féliciter d'avoir eu assez de bon sens pour désapprouver l'usage, alors assez commun, d'associer des mots qui appartiennent à des idiomes différents et d'entremêler le latin et le français.

Non content de donner des préceptes de poésie, Fabri voulut compter lui-même au rang des poètes. Il a laissé les *Epitaphes du roy Loys* et un *Traité touchant le temps de maintenant, où sont introduits parlant ensemble onze dames, à sçavoir : Naples, Venise, Rome, Florence, Gennes, Mylan, France, Espagne, Angleterre, Flandres, Autriche, et l'acteur.*

Onze ans après Fabri, SIBILET publia une poétique d'une portée bien supérieure et attestant un grand progrès dans la poésie. Ce contemporain des poètes célèbres de François I^er^, admirateur et disciple plus intelligent des anciens et plus capable de penser par lui-même, remonte jusqu'à l'essence de la poésie dont il fait connaître les éléments. Il lui donne une origine commune avec la vertu, c'est-à-dire « en ce profond abîme céleste où est la Divinité. » Il examine en grammairien rigoureux la mesure propre aux vers français de chaque espèce, et traite en disciple d'Horace de chaque partie du poème en particulier, joignant aux vieux genres gaulois plusieurs genres nouveaux. Il parle du rondeau, du lay, de la ballade, du chant royal, de l'épigramme, du dialogue, de la farce, de l'étrenne, de l'épitaphe, de la complainte, du blason,

de la satire en forme de coq-à-l'âne, de l'élégie, de l'épître, de l'églogue. Son ouvrage est intitulé : *Art poétique françoys pour l'instruction des jeunes studieux et encore peu avancez en la poésie françoyse.*

Sibilet, avocat à Paris, ne mourut qu'en 1489. Il fut le maître en poésie d'Étienne Pasquier.

La grande gloire du seizième siècle, du côté de la poésie, fut d'avoir préparé le dix-septième. Et les principaux ouvriers de cette préparation, ce furent les poètes qui se réunirent et se groupèrent en une association qu'ils appelèrent fastueusement la Pléiade. C'était le nom que les Grecs avaient donné d'abord à une constellation formée des sept filles d'Atlas dont le génie fut célèbre, et qu'ils attribuèrent ensuite à sept poètes illustres du temps de Ptolémée-Philadelphe : Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philiscus le jeune, Homère et Lycophron. Les sept constellations de la Pléiade française furent Daurat, Ronsard, du Bellay, Remy Belleau, Jean-Antoine de Baïf, Pontus de Tyard et Jodelle. Ces artistes savants dotent la palette de notre poésie de nouvelles couleurs, créent la poésie de l'expression ; ils inventent le mécanisme du vers, la coupe des phrases et des strophes, la diversité des mesures, le croisement des rimes ; ils activent aussi, en se tenant dans une mesure raisonnable, la réforme orthographique dont s'occupaient vivement, à cette époque, Meygret, Ramus, Peletier du Mans[1]. Grâce à cette école justement applaudie par tous les hommes dont le sens et l'esprit étaient le plus remarquables, par tous ceux qui détestaient la trivialité, la langue acquit une netteté analytique, une régularité de formes, une abondance d'images, une flexibilité de tours qu'elle n'avait jamais connues, et la pensée, élargissant ses horizons, aspira fièrement à des hauteurs où elle n'avait pas monté depuis la chute des lettres latines et grecques.

[1] Ronsard recommandait d'éviter, autant que possible, toute orthographe superflue, de mettre *ecrire* au lieu d'*escrire*, *cieus* au lieu de *cieulx*, d'ajouter un *s* à l'imparfait et au conditionnel, quand le mot suivant commençait par une voyelle. Il voulait qu'on se contentât de tels changements de détail « en attendant meilleure réformation. »

Le tort de ces doctes artistes fut de vouloir tout créer sans tenir compte du passé, de se faire trop Grecs et trop Latins, de vouloir trop violemment greffer la littérature antique sur la littérature française. Pour féconder et pour refaire la langue, ils ne virent qu'un moyen, se pénétrer intimement de la substance des auteurs anciens, *se transformer en eux*, comme ils disaient, pour reproduire sous la forme française leurs pensées, leurs mots même et tous les procédés de l'art : « Notre poesie françoise, disait la Boëtie [1], fut, non pas accoustrée, mais, comme il semble, faite toute à neuf. »

Malgré les réclamations et les indignations de Clément Marot, de Mellin de Saint-Gelais, de Charles Fontaine, d'Étienne Dolet et des autres adversaires des « escorcheurs de latin », la Pléiade poursuivit triomphalement son œuvre. Bien que l'indépendance d'esprit, l'élévation morale, le sentiment populaire, manquent généralement à cette littérature, le progrès simultané de l'idiome et du génie éclata de toutes parts, et le dix-septième siècle n'eut plus qu'à éclore.

En suivant d'œuvre en œuvre les diverses publications des chefs de la Pléiade, on y constate la marche continuellement ascendante de la poésie française au seizième siècle, surtout dans l'élégie, dans l'ode épicurienne, dans la chanson, dans certaines descriptions de la nature, où il fut déployé beaucoup de verve lyrique, de souplesse de rhythme, de fraîcheur de sentiment. Malheureusement les disciples déchus de l'école raffinée de la Renaissance gâtèrent le travail des maîtres. Du Bellay s'indignait des hardiesses malheureuses et de la faiblesse pitoyable des vulgaires successeurs des poètes de la Pléiade, et Montaigne [2] pouvait dire :

« Depuis que Ronsard et du Bellay ont donné credit à nostre poesie françoise, je ne veois si petit apprenti qui n'enfle des mots, qui ne renge les cadences à peu prez comme eulx : *Plus sonat quam valet* [3] ! »

[1] *La Servitude volontaire.* — [2] *Ess.*, I, 25. — [3] Sénèque, *Epist.*, IV.

Ce reflet sans force, cet extrême crépuscule du seizième siècle se prolongea pendant plusieurs années, jusqu'à ce que l'aurore de la grande ère se levât.

Les poètes en tous genres abondèrent au seizième siècle, parce qu'ils se virent favorisés par les divers souverains qui se succédèrent dans cette période de cent ans.

Louis XII, à qui le surnom de Père du peuple fut déféré, au nom des états généraux, par l'orateur du tiers état, était aussi le père et le patron des lettres, à l'étranger comme en France : il donna des pensions à Sannazar, à Jérôme Alexandre, à Lascaris, et attira en France, par ses bienfaits, les plus célèbres jurisconsultes de l'Italie qui avaient abandonné l'université de Pavie. Nul ne laissa plus de liberté aux écrivains : quelques-uns en usèrent très largement ; les poètes de la fin du quinzième siècle, Octavien de Saint-Gelais, Meschinot, Pierre Gringore, Éloi d'Amernal, Jehan du Pontalais, Simon Bourgoinc, etc., se font volontiers les censeurs des seigneurs, des princes, des rois ; ils les moralisent et les prêchent avec une liberté et une audace qui montrent bien que le droit de parler et de critiquer ne date pas d'hier chez nous.

François Ier, lorsqu'il n'était encore que duc d'Angoulême, faisait augurer que, s'il succédait un jour à la couronne, il ferait briller d'un éclat suprême la gloire des lettres. Il créa en France le patronage littéraire tel qu'il l'avait vu, dans les cours italiennes, exercé à Mantoue par les Gonzagues, à Rimini par les Malatesta, à Urbin par les Montefeltro, à Florence par les Médicis, et constamment il s'efforça d'enlever à Léon X et à Charles-Quint les talents étrangers.

Charles IX, poète lui-même, comme François Ier, était toujours entouré de poètes.

Henri III aimait la poésie comme il aimait le plaisir ; il était épris du beau langage comme des toilettes élégantes ; les questions même de grammaire le préoccupaient souvent au détriment des affaires du pays ; ce que lui reprochait Pasquier, en disant :

« *Grammaticam exercet mediâ rex noster in aulâ.* »

Le roi qui aimait ses peuples comme si c'étaient ses enfants [1], Henri IV, avait une particulière affection pour ceux qui cultivaient les lettres ; il aimait à s'entourer d'eux, et se tenait soigneusement au courant de leurs productions. Lui-même était le « mieux disant prince de son temps [2] ».

Est-il étonnant que, sous tous ces rois lettrés et amis des belles études, la poésie ait fleuri et prospéré ? Suivant les expressions de Pasquier, parlant de l'époque de la Pléiade, « vous eussiez dit que ce temps-là estoit du tout consacré aux Muses [3]. » Mais il y eut bien plus de versificateurs, de rimeurs, et même de rimailleurs, que de poètes. Le plus véritablement poète de tous est peut-être Ronsard, le « Pétrarque Vendômois », le « divin Vendômois », comme l'appelait Olivier de Magny [4], Ronsard, dont la renommée fut si grande tant qu'il vécut, que Rabelais seul se permit d'en rire.

Il y eut quelques autres vrais poètes, dans l'ancienne école comme dans la nouvelle ; puis un certain nombre de poètes de quelque marque ; enfin, une foule de poètes inférieurs, dont plusieurs ne sont pas dénués de tout mérite, mais dont la plupart n'offrent que des platitudes ou des bouffissures ridicules, des vers nauséabonds, écœurants de fadeur, où il serait bien difficile de trouver à glaner quelques citations.

LE MAIRE DE BELGES

(1473-1524 ou 1548)

Élevé par Jean Molinet, son parent, poussé à la culture des lettres par Guillaume Crétin, Jean LE MAIRE DE BELGES [5] fait transition entre

[1] *Lett. miss. de Henri IV*, à M. de Rosny, 20 nov. 1604, t. VI, p. 333. — [2] *Mercure françois.* — [3] *Recherch.*, VII, 6. — [4] Dans ses *Gayetés.* — [5] Il est surnommé de Belges, parce qu'il naquit à Bavai, petite ville du Hainaut, que l'on prétend avoir été la capitale de l'ancienne province belgique.

le quinzième et le seizième siècle dont il fut l'un des oracles. Les contemporains, étonnés de l'universalité de connaissances qui apparaît, mais d'une manière bien lourde, dans son principal ouvrage, *les Illustrations des Gaules*, le proclamèrent père de la littérature renouvelée. Ils n'exaltèrent pas moins son génie poétique. Marot n'en parle qu'avec enthousiasme ; il met sur la même ligne *le Maire le Belgeois* et *Homère le Gregeois*. Ronsard se forma sur lui. Du Bellay disait « qu'il avoit le premier illustré les Gaules et la langue françoise, luy donnant beaucoup de mots et de manières poétiques qui ont bien servi mesme aux plus excellents auteurs de son siècle. » Pasquier comble d'éloges cet écrivain, « le premier qui à bonnes enseignes donna vogue à nostre poesie [1]. »

Le mérite de Jean le Maire est indiqué par tous ces témoignages. Il fut le premier réformateur de notre versification au seizième siècle, comme il fut l'auteur des premières tentatives grammaticales pour régulariser le langage : c'est une des autorités que nos anciens grammairiens citent le plus souvent. Il donna à Marot d'utiles leçons pour l'exactitude des vers. Il lui apprit à se corriger des coupes féminines, c'est-à-dire des fautes contre l'élision, comme dans ces vers de la *Première Églogue des Bucoliques virgilianes :*

« Accompagnées *d'agneaux et brebiettes...*
O Melibee, *je vis ce jeune enfant...*
O Melibee, *plante arbres à la ligne.* »

Cette faute était constamment commise par les poètes antérieurs à Marot. Celui-ci n'y retomba plus, après cette première pièce, « translatée *en grande jeunesse.* » Jean le Maire apprit aussi à Marot et aux autres poètes à éviter de placer l'*e* muet devant une consonne, au repos de l'hémistiche, comme dans ce vers :

« Blanche, *tendre*, polie et accointée. »

Cet écrivain, si souvent lourd et dur dans sa prose, avait à un haut degré, quand il versifiait, le sentiment de l'harmonie. Il coupe très gracieusement son vers ; il a un soin curieux des mots jolis et énergiques, et, ce qui vaut mieux encore, quelle que soit sa réputation de pédantisme, il a de l'âme et de la délicatesse.

Le principal titre d'honneur de Jean le Maire est dans l'influence heureuse qu'il exerça au commencement du seizième siècle. Quant à son bagage poétique, il n'a pas en lui-même un très grand prix.

En 1503, à l'âge de trente ans, il donna le premier de ses poèmes, un panégyrique du prince de Bourbon, Pierre II, le *Temple d'honneurs et de vertus*, adressé à sa veuve, Anne de France, dame de Beaujeu. *Prudence, Justice, Espérance*, et autres personnages fictifs, avec cinq bergers et deux bergères, y expriment pompeusement

[1] *Recherches*, VII, 1.

des regrets allégoriques assez peu touchants. Ce qu'il y a de plus saillant dans cette pièce, c'est l'abus des figures mythologiques et l'imitation ennuyeuse du genre classique qui commençait à devenir à la mode.

La même année, le Maire composa la *Plainte du Désiré*, au sujet de la mort de Louis de Luxembourg, prince d'Altemore et comte de Ligny. Le poète y fait célébrer les grandes qualités du prince par la Rhétorique et la Peinture. La *Rhétorique*, suivant le langage du temps, désigne la poésie. La *Plainte du Désiré* n'est qu'une pièce emphatiquement rhétoricienne. Autant en dirons-nous des *Regrets de la Dame infortunée sur le trespas de son très chier frère unicque*, composés à l'occasion de la mort de Philippe I^er^, roi d'Espagne, arrivée en 1506, pour sa sœur Marguerite d'Autriche, que le poète désigne sous le nom de la *Dame infortunée*.

Il y a plus d'originalité dans les deux *Epistres de l'Amant verd*, adressées, en 1510, à Marguerite, fille de l'empereur Maximilien, gouvernante des Pays-Bas, dont le Maire était secrétaire. L'*Amant verd* n'est rien autre qu'un perroquet vert, espèce alors fort rare en France. Ce merveilleux perroquet avait été donné par l'archiduc Sigismond d'Autriche à Marie de Bourgogne. Marguerite, qui en hérita, le garda et l'aima en mémoire de sa mère. Le perroquet mourut de vieillesse, et Jean le Maire, supposant qu'il avait succombé au chagrin, pendant que la princesse était partie pour l'Allemagne, se rendit l'interprète du perroquet, ou de l'amant verd, ainsi que l'appelait sa maîtresse, auprès de Marguerite absente. Le poète fait parler l'*amant* et sa dame, qui lui réplique en deux épîtres, avec tout le feu d'un amour passionné.

On a encore de le Maire une pièce en vingt-quatre couplets adressée à Dieu, par la France et la Bretagne, au sujet d'une maladie de l'épouse de Louis XII, et un recueil de poésies, sous le titre de *Couronne margaritique*, à la louange de Marguerite d'Autriche.

Suivant Pasquier, les meilleurs écrivains du seizième siècle lui ont fait de nombreux emprunts. « Il est certain, ajoute l'auteur des *Recherches*, que les plus riches traits de cette belle hymne que notre Ronsard fit sur la mort de la reine de Navarre sont tirés de lui au jugement que Pâris donna aux trois déesses. » Lui, il eut le tort de trop se souvenir de ses maîtres, les poètes savants, et de persévérer jusqu'à la fin dans des imitations vieillies et fades, au lieu de tenter généreusement d'ouvrir des voies nouvelles et fécondes à la poésie française.

L'extrait suivant suffira pour donner une idée du style et de la manière de ce fameux suivant de Dame Rhétorique.

Extrait de la Plaincte du Désiré [1].

Quant le temps voy si pesant et umbreux,
Ou prendray je le principe du compte
Pour explaner [2] en sorte belle et prompte
Du Desiré les faitz nobles et preux,
L'honneur, le bruit, les louenges d'ung conte [3]
Dont le recort [4] maint autre cas surmonte.
Se je m'y prens, je crains reprise et honte,
Car a present mes motz sont trop scabreux.

Et quant j'auroye or la langue diserte
Pour corespondre a la propre desserte [5]
De son merite et de ses grans vertus,
Ou pour plourer une si griefve perte,
Si n'en seroit sa gloire plus apperte [6],
Car hault louer conduyt par art [7] experte [8]
N'acroist les faitz de triumphe avestuz [9].
Invocqueray je a mon secours les Muses,
Nymphes et ventz et les eaues recluses
Pour croistre pleurs et grans regretz poinctuz?
Ja n'est besoing de forger telles ruses,
Car les douleurs dedens noz cueurs abstruses [10]
Sont en tous lieux si amples et diffuses
Que tout cela n'y vauldroit deux festuz.

Que feray doncq en ces dures batailles?

[1] Édition gothique, Lyon, 1509, F II. — [2] Expliquer, exposer, éclaircir, développer, interpréter. Il se disait encore à la fin du seizième siècle. « Il *explane* quasi toute la sainte escripture. » (C. DE SEYSSEL, *Hist. eccl.*, VI, 8.) — [3] Comte. — [4] Action de rappeler, de raconter. — [5] Ce dont on est digne, ce qu'on mérite, de *deservire*. — [6] Évidente. — [7] *Art* était féminin. — [8] Habile. — [9] Revêtus. — [10] Renfermées.

Formeray je layz de diverses tailles,
Chantz d'elegie ou queruleux [1] respons?
Tout me duyroit [2] et les grains et les pailles
Pour deplorer ces tristes funerailles,
Et pour blasmer la mort et ses tenailles,
Qui scet livrer de si terribles bontz [3].
Mais je n'ay plus ung Virgille qui plaigne
Son Mecenas, ne Catulle qui daigne
Gemir la mort des petits passerons [4].
Maistre Alain [5] dort, dont de dueil mon cueur saigne,
Qui pour Millet [6] sa plume en tristeur [7] baigne;
Grebant [8] qui pleure ung bon roy l'acompaigne,
Si ne sçay plus desormais que ferons.

Encoire est hors de ce mondain fabricque [9]
Ung mien privé, Robertet [10] magnificque,
Qui mon feu George en grant pleur honnoura,
Et Saint Gelais coulourant maint canticque,
Pleurant son roy plus cler que nul anticque,
Les a suivy. Si croy que rhetoricque
Finablement avec eulx se mourra.
Ung bien y a que encor me reste et dure
Mon Molinet [11] moulant fleurs et verdure,
Dont le hault bruit jamais ne perira,
Et ung Cretin tout plain de flouriture, [12]
Que je conserve en vigheur et nature;
Et toy Dauton [13], car la tienne escripture
Et ta cronicque a tousjours flourira.

[1] Plaintifs, de *querulus*. — [2] Conviendrait. — [3] Assauts. — [4] Passereaux. — [5] Alain Chartier. — [6] Jacques Millet, auteur du roman de *la Destruction de Troyes*, 1544-5. — [7] Tristesse. — [8] Auteur du mystère des *Actes des Apôtres*. — [9] Pris dans le sens du latin *fabrica*, qui signifiait toute espèce de travail d'art, de construction, etc. — [10] Secrétaire d'État, fut mêlé aux nombreuses négociations des règnes de François II et de Henri II. — [11] Historien, chroniqueur et poète. — [12] Fleurs. — [13] Jehan d'Auton ou d'Authon, chroniqueur et poète, historiographe de Louis XII.

Si ay je encor quelque autre amy en regne,
Qui mon beau clos cultive a plaine resne,
Et bien y scet maint plantaige [1] rengier;
C'est ung second Robertet qui ahenne [2]
Tousjours dedens, et jamais ne s'y tenne [3],
Mais si tres bien y touche et y assenne [4]
Que c'est l'onneur de mon riche vergier.
Doncq se tous ceulx en leur gloire sommaire
Vivans du let [5] des Muses et grammaire
Daignent icy leur chief d'euvre forger,
Et desployer les biens de leur aumaire [6]
Pour secourir leur humble Jehan le Maire,
En lamentant ung si piteux affaire,
Je les supply ne vouloir prolongier [7].

ROGER DE COLLERYE

(né vers 1470, mort après 1536)

Cet auteur, longtemps oublié, est un des derniers représentants du génie littéraire du moyen âge. Poète éminemment original, de la gaieté la plus épanouie au sein de la plus étroite misère, c'est à lui qu'on rapporte la création du joyeux type de Roger Bontemps. Mais il ne rit pas toujours. Le gai prince des Enfants sans-souci, ce précurseur de notre bohème, n'est que trop souvent le *Povre infortuné* tourmenté par le froid et par la faim, et luttant, délaissé de tout le monde, contre « faulte d'argent et plate bource ».

L'extrémité de la misère lui a inspiré sa plus belle pièce, la *Complaincte de l'Infortuné et de regretz importuné*. Comme l'a justement remarqué l'éditeur de ses œuvres, ce morceau est un modèle de l'éloquence de ce temps, et les cinquante premiers vers sont écrits

[1] Plante, plantation. — [2] Laboure. *Ahaner* se dit encore dans le langage populaire et rustique. — [3] Se fatigue. — [4] Y vise. — [5] Lait. — [6] Coffre, armoire. — [7] Différer.

avec une grandeur et une simplicité de style qu'on trouve bien rarement réunies à cette époque. D'ailleurs, le franc Parisien Roger a toujours un style naturel, net, facile et leste.

Complaincte de l'Infortuné [1].

Considerant le cours de vie humaine,
Mon simple estat, train tel quel, et domaine
Qu'il n'est besoing le mettre en inventaire,
N'enregistrer, mais trop [2] mieulx de le taire,
Certain je suis que des biens terriens
Après la mort n'emporte en terre riens
Le riche et plain, soit il gras ou mesgret [3],
Fors [4] ung linceul. Posé qu'il soit esgret [5]
Passer le pas, où le grant, le petit,
Comme je croy, n'y prend nul appetit,
Ce neantmoins, sans avoir ordonné [6],
Du Créateur a esté ordonné
Qu'il nous convient [7] tous mourir sans appel
Et delaisser en la terre la pel [8].
Où l'âme va, je n'en sçaurois juger;
A Dieu en est, non à autre, adjuger [9]
Se paradis ladicte ame possede,
Car lui tout seul le permect et concede.
Et pour autant que escuz, ducatz à veoir
Sont fort plaisans, il en faict bon avoir,
Pareillement revenuz et offices,
Meubles foison [10], et aussi benefices,
Sans les avoir injustement acquis,
Et en user ainsi qu'il est requis.

[1] Édition de la Bibliothèque elzévirienne, p. 164. — [2] Beaucoup. — [3] *Mesgret*, pour *maigret*, diminutif de maigre. — [4] Excepté. — [5] *Aigret*, diminutif d'aigre. — [6] Sans richesses rassemblées. — [7] Qu'il nous faut. — [8] La peau. — [9] Juger, décider. — [10] Grande quantité de meubles.

Car à la fin il n'y a *si ne qua* [1],
Rendre il en fault le compte et reliqua.

Trop mieux vauldroit se veoir berger ès champs
Que d'estre au ranc et nombre des meschans,
Et mal mourir. O terreur merveilleuse!
O povre fin! o fin tres perilleuse
De ceulx qui sont ainsi predestinez
Vivre en pechez et en mal obstinez!

Hellas! hellas! qui bien y penseroit [2]
Fier et hautain le pecheur ne seroit.

Nul, quel qu'il soit, n'a le ciel herité,
Si par vertu il ne l'a merité;
Car par avant que le ciel on herite
Fault que premier precede le merite;
Ne pensons point l'acquerir aultrement :
Sans ce point là, on perd l'entendement.
Le bien vivant va à salvation [3].
Le mal vivant va à dampnation;
Riens n'emportons de ce monde terrestre
Que le bien faict, et le corps en terre estre.

Premeditant mes dessusdictz propos,
En ung mating, tost après mon repos,
Ma plume prins pour mettre par escript
Comme et comment Fortune m'a prescript :
Car tant ay eu sur ma personne envye
Que suis privé de tous biens pour ma vie;
Et [4] m'a contrainct de me destituer
Du bien qu'ay eu, pour aultre instituer.

[1] Il n'y a aucune excuse qui vaille. — [2] Si on y pensait bien. — [3] Salut. — [4] Sous-entendu *elle* (cette envye).

Or, pour narrer ma fortune invincible,
Est que j'ay mis en moy tout le possible
De frequenter les gens dignes d'honneur,
Et supplier Jesus, le grant donneur,
De me pourvoir ou de près ou de loing
De ce qui m'est necessaire au besoing
A l'âme et corps, avant finer mes jours,
Et delaisser du monde les sejours,
Le requerant m'estre misericors [1]
A l'âme plus qu'il ne convient au corps.

Nonobstant ce, ma requeste signée
Encores n'est, n'aussi [2] enterinée.

Las! je ne sçay si c'est pour mon peché
Que n'ay esté ouy et despesché [3],
Ou que mon cueur n'a voulu consentir
De ne fleurer [4] ce qu'il devoit sentir.
Or, povreté joieuse et voluntaire
Seure vie est, et tres fort salutaire;
Mais tant y a, avant que s'y offrir,
Comme l'on dit, elle est griefve à souffrir.

Peu de gens a qui aujourd'huy la quierent,
Ne de l'avoir le bon Dieu ne requierent;
Ce neantmoins, pour mon cas averer,
Deliberé je suis perseverer
De le prier de tres bon cueur, affin
D'estre pourveu de luy avant ma fin.
Plus ne me fault actendre à mes amys;
Decedez sont, et en la terre mys,
Qui m'a esté une excessive perte

[1] Miséricordieux. — [2] Ni. — [3] Que je n'ai pas été entendu et que mon affaire n'a pas été expédiée. — [4] Flairer.

Que j'ay congnu et congnois bien aperte [1],
Car j'ay depuis leur trespas et decez
De povreté enduré les excès.

Necessité tant m'a importuné
Que me voyant ainsi infortuné
Et desnué d'amys de grant valeur,
Avec lesquelz souventes foys [2] va l'heur,
Advis m'est prins de tout point me tyrer
Devers quelcun (et de moy retirer)
Plain de valleur et de noble vouloir,
Qui puissance a de me faire valloir;
Et lequel m'a doulcement accueilly
Et de bon cueur receu et recueilly,
Dont et de quoy en rends graces à Dieu,
Le suppliant luy donner place et lieu
Lassus [3] ès cieulx, au partir de ce monde,
Où tout soulas et toute joye habonde,
Et inspirer le dict seigneur predit [4]
De me pourvoir, comme autrefoys m'a dit,
De quelque bien, sans y contrevenir,
Comme il verra, pour le temps advenir.
Faire le peult, s'il s'y veult employer,
Sans son tresor nullement desployer;
S'il me failloit, je n'ay aucune attente
De nul qui soit, de quoy ne me contente.

Mais attendant sa grace expectative,
Plaine d'amour et tres consolative,
Je vacqueray [5], en devote oraison,
Prier Jesus de luy toute saison,
Si que de cueur et de bonne amitié
L'Infortuné il regarde en pitié.

[1] Évidente. — [2] Souvent. — [3] Là en haut. — [4] *Prædictus*, qui a été dit, nommé avant. — [5] Je m'appliquerai à.

CLÉMENT MAROT

(1495-1544)

Avec Clément Marot apparaît le dernier des poètes du moyen âge, le premier des poètes modernes.

C'est le seul entre nos anciens poètes que cite Fénelon, dans sa lettre à l'Académie française, quand il regrette ce que notre vieux langage avait de concis, de naturel, de vif, de hardi et de passionné. C'est que, par le tour et par le style, Clément Marot est presque un classique; entre lui et les poètes du dix-septième siècle, il n'y a guère, selon la pensée de la Bruyère, « que la différence de quelques mots [1]. » Il est bien, comme l'appelle Henri Estienne, « le plus gentil des premiers poètes françois [2] »; il est aussi un des premiers entre les mains desquels la langue française *s'est quelque peu limée*, suivant une de ses expressions à lui-même [3].

Le premier, il trouva le vrai tour du rondeau et des épîtres naïves; le premier, il introduisit chez nous l'églogue, et imita en français l'élégie et l'épigramme des Latins. Il s'acquit ainsi de beaux titres à la gloire; mais son œuvre n'est pas aussi originale qu'on l'a longtemps prétendu, et il est inexact de dire qu'il ait *montré pour rimer des chemins* tout *nouveaux*. De plus, il y a bien du triage à faire dans ses poésies, car il s'en faut que tout y soit de même qualité. Sans le réduire à huit ou dix feuillets, selon la décision de Voltaire [4], on aurait assez de peine à composer un juste volume de pièces vraiment supérieures et intéressantes. Sa première manière fut hésitante et faible. Jusqu'en 1525, c'est un poète ordinaire, presque toujours lourd et glacé. Ses premières élégies et autres pièces de pareille inspiration manquent de chaleur, de couleur, de vivacité et souvent de goût. A l'exemple de Molinet et de Crétin, il fait encore des vers « couronnés et des vers équivoqués », c'est-à-dire des vers qui finissent par la même syllabe deux fois répétée, comme *ton ton*, *son son*, *bon bon*, et quelquefois par plusieurs mots semblables. Dans les genres sérieux et élevés, il est faible et froid, et, dans les sujets de sentiment, il présente peu de vers tendres. Il a su exprimer la galanterie bien plutôt que l'amour, et encore une galanterie souvent fort peu délicate.

Marot a un mérite borné, spécial, et fait pour être goûté presque uniquement dans son pays. Ses ouvrages ne peuvent guère passer dans les langues étrangères; aussi n'a-t-il presque jamais été connu

[1] *Caractères*, I, Des ouvrages de l'esprit. — [2] *Apologie pour Hérodote*, c. XVII. — [3] Dans l'*Enfer*. — [4] *Le Temple du goût*.

hors de sa patrie. Par contre, ses poésies ont un grand intérêt historique. Presque tous les événements considérables du règne de François Ier y sont chantés ; les principaux personnages de cette cour brillante et galante y sont peints et célébrés ; enfin on y trouve, en vers faciles et agréables, la plus piquante gazette du temps.

I

Clément Marot naquit, en 1495, à Cahors, où il resta jusqu'à l'âge de dix ans. Son père le mena alors à Paris. Il y reçut une pitoyable éducation, à en juger par sa plainte célèbre :

« En effet c'estoyent de grans bestes
Que les regens du temps jadis,
Jamais je n'entre en paradis,
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse [1]. »

Il dit aussi, dans son *Enfer*, qu'il *apprit grossement la paternelle langue françoise.*

Cependant il avait appris assez de latin pour pouvoir traduire la première églogue de Virgile, et, plus tard, imiter de Catulle le *Chant nuptial*, qu'il appliqua au mariage d'Hercule, duc de Ferrare, et de Renée de France, fille de Louis XII, enfin pour traduire assez fidèlement les deux premiers livres des *Métamorphoses* d'Ovide.

Son humeur aventureuse le porta d'abord à s'engager dans la troupe des enfants de Sans-souci, auteurs et acteurs de farces ou de sotties.

Jean Marot, son père, n'ayant pas de fortune, eut le bon sens, tout poète qu'il était, de vouloir lui donner un état qui le fît vivre honorablement. Il lui fit quitter les tréteaux et le plaça chez un praticien. Mais la chicane ne pouvait aller à ce nourrisson des Muses.

Il entra en qualité de page chez Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroy. Pendant le peu de temps qu'il y demeura, il composa, pour plaire à ce gentilhomme, le *Temple de Cupidon*, petit poème allégorique dans le goût de la *Description de Chapelle d'amours*, que Martin le Franc avait insérée dans son *Champion des Dames*. Cette « queste de ferme amour », comme il l'appelle, est son véritable début poétique. Il en fit hommage, en 1515, à François Ier. Il avait environ vingt ans. Le seigneur de Pothon le présenta, de la part du roi, à Marguerite, duchesse d'Alençon et de Berri (plus tard reine de Navarre), qui le reçut, en 1518, dans sa maison, en qualité de valet de chambre. Comme cette princesse tardait à le coucher sur l'état de sa maison, il lui écrivit l'épître célèbre :

« Princesse au cœur noble et rassis, etc. »

[1] *Epistre XLIII.*

Il suivit François I^er à Reims et à Ardres, en 1520; le duc d'Alençon au camp d'Attigny, en 1521. Il se trouva aussi, la même année, à l'armée de Hainaut, que François I^er commandait en personne. Ces diverses expéditions militaires où il assista furent pour lui l'occasion de signaler, non sa valeur, mais son génie poétique.

En 1525, il assista à la bataille de Pavie. Il y fut blessé et fait prisonnier. Il en parle ainsi dans sa première élégie :

« Là, fut percé tout outre rudement
Le bras de cil qui t'ayme loyaument;
Non pas le bras dont il ha de coustume
De manier ou la lance ou la plume....
Finalement avec le roi mon maistre,
Delà les monts prisonnier se vit estre
Mon triste corps. »

Ce courage militaire fut-il l'origine de ce grand goût de Turenne pour Marot, sur lequel la Fontaine nous a donné de si piquants détails?

Une captivité plus pénible que celle qu'il avait subie en Italie l'attendait à son retour en France.

Il paraît avoir été victime du ressentiment de quelques femmes blessées de ses épigrammes contre leur beauté.

Dans sa détresse, Marot écrivit à Lyon Jamet une lettre où, en faisant une application très plaisante et très piquante de la fable du Rat et du Lion, il l'engageait à venir solliciter sa liberté. Voici cette épître, dont la Fontaine s'est plus tard inspiré avec beaucoup de bonheur, ne surpassant guère son modèle que par le goût, s'il est vrai qu'il l'ait surpassé.

La Détresse du poète. — Le Rat et le Lion[1].

Je ne t'escry de l'amour vaine et folle,
Tu voys assez s'elle sert ou affolle;
Je ne t'escry ne[2] d'armes ne de guerre,
Tu voys qui peult bien ou mal y acquerre[3];
Je ne t'escry de Fortune puissante,
Tu voys assez s'elle est ferme ou glissante;
Je ne t'escry d'abus trop abusant,
Tu en sçais prou[4], et si[5] n'en vas usant;

[1] Édition 1544, p. 131. — [2] Ni. — [3] Acquérir. — [4] Beaucoup. — [5] Cependant.

Je ne t'escry de Dieu ne sa puissance,
C'est à luy seul t'en donner congnoissance.
. . . . . .
. . . . . .
Je ne t'escry qui est rude ou affable ;
Mais je te veulx dire une belle fable,
C'est assavoir du Lyon et du Rat.
Cestuy Lyon, plus fort qu'un vieil verrat,
Veit une fois que le Rat ne sçavoit
Sortir d'un lieu, pour autant qu'il avoit
Mengé le lard et la chair toute crue ;
Mais ce Lyon, qui jamais ne fut grue,
Trouva moyen et maniere et matiere,
D'ongles et dens, de rompre la ratiere
Dont maistre Rat eschappe vistement ;
Puis meit à terre ung genouil gentement,
Et en ostant son bonnet de la teste,
A merciê mille foys la grand' beste,
Jurant le Dieu des souris et des ratz
Qu'il luy rendroit. Maintenant tu verras
Le bon du compte. Il advint d'aventure
Que le Lyon, pour chercher sa pasture,
Saillit dehors sa caverne et son siege
Dont, par malheur, se trouva pris au piege
Et fut lié contre un ferme posteau.

Adonc le Rat, sans serpe ne cousteau,
Y arriva joyeulx et esbaudy [1],
Et du Lyon, pour vray, ne s'est gaudy [2],
Mais despita [3] chatz, chates et chatons,
Et prisa fort ratz, rates et ratons,
Dont [4] il avoit trouvé temps favorable

[1] Réjoui. — [2] Moqué. — [3] Méprisa. — [4] A cause que.

Pour secourir le Lyon secourable;
Auquel a dit : — « Tais toy, Lyon lyé
Par moi seras maintenant deslyé;
Tu le vaulx bien, car le cueur joly as;
Bien y parut quant tu me deslyas :
Secouru m'as fort lyonneusement [1],
Or secouru seras rateusement [2]. »

Lors le Lyon ses deux grands yeulx vertit [3]
Et vers le Rat les tourna un petit,
En luy disant : — « O povre vermyniere,
Tu n'as sur toy instrument ne maniere,
Tu n'as cousteau, serpe, ne serpillon,
Qui sceust coupper corde ne cordillon
Pour me jecter de ceste estroicte voye.
Va te cacher, que le chat ne te voye! »

— « Sire Lyon, dit le filz de Souris,
De ton propos certes je me soubris;
J'ay des cousteaulx assez, ne te soucie,
De bel os blanc plus trenchans qu'une sye [4];
Leur gaine, c'est ma gencive et ma bouche.
Bien coupperont la corde qui te touche
De si tres pres, car j'y mettray bon ordre. »

Lors sire Rat va commencer à mordre
Ce gros lien. Vray est qu'il y songea
Assez longtemps, mais il le vous rongea
Souvent et tant qu'à la parfin [5] tout rompt;
Et le Lyon de s'en aller fut prompt,
Disant en soy : « Nul plaisir, en effect,
Ne se perd point, quelque part où soit faict. »

[1] A la manière d'un lion. — [2] A la manière d'un rat. — [3] Tourna. — [4] Scie. — [5] Tout à la fin.

Voyla le compte en termes rithmassez [1] ;
Il est bien long, mais il est vieil assez,
Tesmoing Esope, et plus d'un million.
Or viens me veoir, pour faire le Lyon,
Et je mettray peine, sens et estude
D'estre le Rat exempt d'ingratitude;
J'entens, si Dieu te donne autant d'affaire
Qu'au grand Lyon, ce qu'il ne vueille faire.

Jamet s'entremit activement et trouva un puissant auxiliaire dans l'évêque de Chartres, Charles Guiart, qui était secrètement favorable à la réforme. Guiart lança, en 1526, un mandat d'arrêt contre Marot, comme si le poète n'avait pas été déjà sous la main de la justice. Ce mandat reçut son exécution. Marot, remis aux officiers de l'évêque, fut transféré à Chartres, et eut pour prison l'hôtellerie de l'Aigle, en face de l'évêché, où il fut visité et fêté par tout ce qu'il y avait de considérable dans la ville.

Il reprit sa gaieté et le goût de la poésie, et composa dans cette prison fort douce son célèbre *Enfer*, satire virulente contre les gens de justice. C'est là également qu'il fit la révision du *Roman de la Rose*, imprimée d'une manière très incorrecte, en 1527, par Galiot Dupré, en caractères gothiques, in-folio, et, deux ans plus tard, en lettres rondes, in-octavo. En 1535, il en donna une nouvelle édition totalement retouchée.

A la langue de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung, qu'il n'entend pas toujours, Marot substitua la langue du seizième siècle. Cependant, remarque E. Pasquier, « par une grande prudence, il y voulut laisser quelques vieilles traces en la fin de plusieurs vers, pour ne sortir du tout des termes de la vénérable ancienneté [2]. »

Çà et là il accompagna le texte de citations de divers auteurs et de réflexions morales. Le tout forme un composé assez hybride.

En 1527, s'étant avisé d'arracher des mains des archers un homme qu'on menait en prison, il y fut mis lui-même. Au bout de quinze jours, il écrivit au roi, pour solliciter sa délivrance, cette épître qui est justement citée comme un chef-d'œuvre de familiarité décente et d'exquis badinage :

[1] Rimés, rimaillés. — [2] *Recherches*, VIII, 3.

Epître de Marot à François I^er^. — Son emprisonnement[1].

Roy des Françoys, plein de toutes bontez,
Quinze jours a (je les ai bien comptez),
Et des demain feront justement seize,
Que je fuz faict confrere au diocese
De sainct Marry [2], en l'église sainct Pris :
Si vous diray comment je fuz surpris,
Et me desplaist qu'il fault que je le die.
Trois grans pendars vindrent à l'estourdie
En ce palais, me dire en desarroy :
« Nous vous faisons prisonnier par le roy. »
Incontinent qui fut bien estonné?
Ce fut Marot, plus que s'il eust tonné.
Puis m'ont monstré un parchemin escrit,
Ou n'y avoit seul mot de Jesuchrist.
Il ne parloit tout que de playderie,
De conseillers, et d'emprisonnerie [3].

« Vous souvient-il, (ce me dirent-ilz lors),
Que vous estiez l'autre jour là dehors
Qu'on recourut [4] un certain prisonnier
Entre noz mains? » Et moy, de le nier :
Car soyez seur, si j'eusse dict ouy,
Que le plus sourd d'entr'eulx m'eust bien ouy :
Et d'autre part j'eusse publiquement
Esté menteur. Car pourquoy, et comment
Eussé je peu un autre recourir
Quand je n'ai sceu moy mesmes secourir?
Pour faire court, je ne sceu tant prescher,

[1] Édition 1544, p. 169. — [2] Saint-Merri. — [3] Emprisonnement. — [4] Délivra.

Que ces paillars me voulsissent lascher.
Sur mes deux bras ilz ont la main posee,
Et m'ont mené ainsi qu'une espousee,
Non pas ainsi, mais plus royde un petit :
Et toutesfois j'ay plus grand appetit
De pardonner à leur folle fureur,
Qu'à celle là de mon beau procureur :
Que male mort les deux jambes luy casse,
Il a bien prins de moy une beccasse,
Une perdrix, et un levrault aussi :
Et toutesfois je suis encor icy.
Encor je croy, si j'en envoyois plus,
Qu'il le prendroit : car ilz ont tant de glus
Dedans leurs mains, ces faiseurs de pipee,
Que toute chose ou touchent est grippee.

Mais pour venir au poinct de ma sortie :
Tant doulcement j'ay chanté ma partie,
Que nous avons bien accordé ensemble :
Si que n'ay plus affaire, ce me semble,
Sinon à vous. La partie est bien forte :
Mais le droict poinct, ou je me reconforte,
Vous n'entendez proces, non plus que moy :
Ne plaidons point, ce n'est que tout esmoy.
Je vous en croy, si je vous ai mesfaict,
Encor posé le cas que l'eusse faict,
Au pis aller n'y cherroit [1] qu'une amende.
Prenez le cas que je la vous demande,
Je prens le cas que vous me la donnez :
Et si plaideurs furent onc estonnez
Mieux que ceulx ci, je veulx qu'on me delivre,
Et que soudain en ma place on les livre.

[1] Conditionnel du verbe *choir*.

Si vous supply, Syre, mander par lettre,
Qu'en liberté vos gens me vueillent mettre :
Et si j'en sors j'espere qu'a grand'peine
M'y reverront, si on ne m'y rameine.
Tres humblement requerant vostre grace,
De pardonner à ma trop grand'audace,
D'avoir emprins [1] ce sot escript vous faire :
Et m'excusez, si pour le mien afaire [2]
Je ne suis point vers vous allé parler;
Je n'ay pas eu le loisir d'y aller.

François I^er, justement charmé de cette épître, écrivit lui-même à la cour des aides pour que la liberté fût rendue au spirituel prisonnier.

Il ne jouit pas d'un long repos. Plus d'une indiscrétion, plus d'une cause grave avaient renouvelé les soupçons contre sa foi. La justice saisit ses papiers et ses livres. Il se sauva à la hâte en Béarn, à la cour de Marguerite. C'était en 1535.

Peu de temps après il trouva plus sûr pour lui de se réfugier à Ferrare, auprès de la duchesse, madame Renée de France, toute dévouée aux novateurs. Mais cet asile ne lui parut pas encore propre à le rassurer, parce que le duc, attaché au pape et dévoué à l'empereur, regardait de mauvais œil les religionnaires français qui se retiraient dans ses États.

Le poète banni se retira à Venise. Le regret de la patrie le saisit bientôt. Il écrivit au dauphin une épître fort spirituelle, où il conjurait ce prince de s'employer à obtenir de son père un sauf-conduit de six mois, pour qu'il pût aller voir ses « petits Marotteaux, » donner ordre à une affaire importante, dire adieu à ses amis et à ses vieux compagnons, que son départ précipité l'avait empêché de voir, enfin pour qu'il pût encore une fois *accoler la cour du roi, sa maîtresse d'école*. Que si le roi voulait le rappeler et le rétablir dans son ancien état, il ne dit pas qu'il ne le prît en gré,

« Car un vassal est subject à son prince.

Du reste, on n'aurait à craindre aucune nouvelle indiscrétion de sa part. Le roi lui accorderait assurément son retour, s'il savait comme *depuis un peu* il parle sobrement :

[1] Entrepris. — [2] Autrefois ce mot était masculin, logiquement, puisque c'est un infinitif (*à* et *faire*), et que tous les infinitifs pris substantivement sont masculins.

« Car ces Lombars avec qui je chemine
M'ont fort appris à faire bonne mine,
A un mot seul de Dieu ne deviser,
A parler peu, et à poltroniser ;
Dessus un mot une heure je m'arreste,
S'on parle à moy, je respons de la teste. »

Il ne saura pas se tenir assez strictement dans les bornes de cette circonspection tant promise ; car au bout de quelques années il sera encore forcé de se retirer à Genève.

Ses protestations furent écoutées. Il obtint son rappel en France et ensuite à la cour, moyennant une abjuration solennelle qu'il fit à Lyon, entre les mains du cardinal de Tournon.

Plus de prudence dans sa conduite et plus de réserve dans ses écrits lui valurent quelque temps de tranquillité. Mais son repos fut de nouveau troublé par la publication de sa traduction des psaumes. Il avait entrepris cette œuvre à la sollicitation de quelques savants, et surtout du célèbre Vatable, professeur du roi en hébreu, qui avait publié, en 1534, un psautier. Il donna en 1536, et dédia à François Ier la traduction des trente premiers psaumes. Il disait au monarque :

« Mais tout ainsi qu'avecques diligence
Sont esclaircis par bons esprits rusez
Les escriteaux des vieux fragments usez,
Ainsi, ô roi, par les divins esprits
Qui ont sous toy hebrieu langage appris,
Nous sont jettez les pseaumes en lumiere,
Clairs, et au sens de la forme premiere.
Dont après eux, si peu que faire sçay,
T'en ay traduit, par maniere d'essay,
Trente, sans plus, en ton noble langage,
Te suppliant les recevoir pour gage
Du residu qui jà t'est consacré,
Si les voir tous il te venoit à gré. »

La traduction de Marot fut reçue à la cour avec enthousiasme. François Ier et Charles-Quint donnèrent à l'auteur d'éclatants témoignages de leur admiration. François Ier prenait plaisir à fredonner les nouveaux psaumes. A son exemple, les courtisans et les dames, même les moins vertueuses, se mirent à les apprendre, et, avant qu'ils fussent mis en musique réglée, à les chanter sur les airs les plus en vogue, et quelquefois les plus profanes ou les plus burlesques. Cet engouement devint encore plus vif sous le successeur du roi chevaleresque.

Cet abus et ce scandale devaient mécontenter le clergé. Mais, en outre, la Faculté de Paris découvrit, dans cette traduction si vantée, de graves erreurs. Elle en fit la censure, et adressa des remontrances et des plaintes au roi. François Ier n'usa pas envers le poète des mesures de rigueur que la Faculté avait cru devoir provoquer ; il

lui laissa même comprendre qu'il désirait voir la suite de sa traduction. C'est pourquoi Marot, bravant fièrement ses censeurs, écrivait au roi, le 1^er août 1543 :

« Puis que voulez que je poursuive, ô Sire,
L'œuvre royal du psaultier commencé,
Et que tout cueur aimant Dieu le desire,
D'y besongner me tiens pour dispensé [1].
S'en sente donc qui voudra offensé;
Car ceux à qui un tel bien ne peut plaire
Doivent penser si jà ne l'ont pensé,
Qu'en vous plaisant me plaist de leur desplaire. »

Malgré la protection dont le souverain couvrait un poète qu'il aimait, la Faculté de théologie continua ses poursuites, réitéra ses plaintes et ses remontrances au roi, et enfin défendit la vente de la traduction entachée d'hérésie. Marot fut alors privé de son emploi, et la reine de Navarre lui retira sa protection. Alarmé, il quitta la France et se réfugia à Genève, où il traduisit encore vingt psaumes, auxquels il joignit la traduction du décalogue, non sans y glisser des traits où l'on sentait le protestant [2].

C'est ainsi qu'il s'attira des traverses et des déboires pour une œuvre qui devait peu servir à sa gloire Plusieurs contemporains de mérite donnèrent, il est vrai, d'extrêmes éloges à ces psaumes, dont le débit fut longtemps extraordinaire. Jacques Peletier déclarait que la traduction des psaumes était une « œuvre pour vivre autant que l'oui et le nenni, tant pour la matière que pour la forme [3]. » Et cependant on ne peut nier que ce ne soit une œuvre manquée. Il n'appartenait pas à Marot de manier la lyre, et surtout la lyre sacrée. Comme le disait Racan, « pour avoir plus affecté la qualité de bon traducteur que de bon poète, il est tombé en de si déplorables défaillances, que ceux même qui louent sa fidélité ont pitié de sa langueur [4]. »

Quant à la valeur religieuse et théologique de cette traduction, voici le jugement qu'en a porté saint François de Sales, écrivant à messieurs de la ville de Thonneins et de la religion prétendue réformée : « Je tiens, pour moi, qu'on ne peut chanter sans péché la version des psaumes de Marot, qui sont tous mal traduits, et que c'est au moins une grande irrévérence de les permettre dans votre église prétendue réformée, parce qu'il n'y a ni esprit ni vérité. *Spiritus est Deus, et eos qui adorant Deum oportet spiritu et veritate adorare.*

[1] Autorisé. — [2] Il traduisait ainsi le second commandement :

« Tailler ne te feras image
De quelque chose que ce soit;
Si honneur lui fais et hommage,
Ton Dieu jalousie en reçoit. »

— [3] L'*Art poét.*, p. 14. — [4] Racan, *Psaum.*, Lett. à l'Acad.

Et, en effet, dans cette ridicule rimaillerie bien souvent vous attribuez au Saint-Esprit les conceptions de Marot, contre la vérité. »

Les protestants de France, en adoptant et en consacrant la traduction de Marot, justifièrent pleinement les docteurs qui avaient incriminé la foi du poète.

A Genève, le pieux traducteur des psaumes s'attira de nouvelles disgrâces par la licence de ses mœurs. Convaincu, dit-on, d'un adultère qui l'aurait fait condamner à une mort ignominieuse, si le crédit de Calvin n'eût adouci les juges en sa faveur, il dut quitter la capitale du protestantisme pour la ville de Turin. Il s'y fixa en 1543, et y mourut, l'année suivante, dans l'indigence, sans faire le moindre acte de catholicisme.

Malgré ses professions de foi si souvent renouvelées, si explicites, malgré toutes les pièces de dévotion qu'il a écrites, malgré même certains rondeaux concluant à noyer et à brûler ces *fols séditieux*,

> « Lesquels, en lieu des divines paroles,
> Preschent au peuple ung tas de monopoles,
> Pour esmouvoir debats contentieux, »

Marot était calviniste par le fond du cœur. Conversation, langage, relations, tout en lui trahissait l'hérétique, mais plus encore le libertin.

Nous avons vu combien ces passions anticatholiques et antireligieuses troublèrent son repos. Son talent et sa gloire y perdirent beaucoup aussi.

Cependant, au milieu de toutes ses traverses, parmi toutes ses courses errantes, il ne cessait pas d'écrire.

Mais une autre passion partageait sa vie et l'entraînait encore plus puissamment, c'était le plaisir.

Le génie de Marot s'altère et baisse dans la dernière partie de sa vie. Le goût de la volupté dégénère en licence cynique, et l'assombrissement que lui causèrent ses disgrâces lui fit perdre la délicatesse, l'élégant enjouement et l'aimable facilité qui caractérisent la poésie de ses belles années. Ce sont les productions de sa maturité qui peuvent seules donner la mesure de son talent.

Pour une partie de ses œuvres, pour plusieurs de ces épîtres familières, de ces rondeaux, de ces ballades, de ces madrigaux qu'il a maniés avec tant de finesse et avec une grâce si piquante, c'est un des poètes français les plus assurés de vivre, et il a justement prédit son immortalité quand il a dit :

> « Et tant que ouy et nenny se dira
> Par l'univers le monde me lira. »

Mais nous insisterons sur cette pensée que c'est l'immortalité d'un poète aimable, gracieux, élégant, non pas l'immortalité d'un grand

poète. Ce qui l'honore le plus, c'est que, dans le genre de beautés qui lui est propre, il est resté sans rival, bien que beaucoup d'auteurs se soient étudiés à sa manière. Du style de Marot, on ne sut imiter que sa vétusté. On affecta ce genre d'écrire qui offrait des facilités engageantes, en particulier dans la liberté d'employer ou de retrancher les articles, et parce qu'on trouvait commode de recourir aux vieux termes quand les modernes ne se prêtaient pas à la mesure. Aussi ce qu'on nomme le style marotique n'est-il pas du tout le style de Marot. Le moindre défaut de ces pièces pseudo-marotiques est d'offrir, à la suite d'un vers dans le goût du seizième siècle, d'autres vers, et quelquefois toute une suite de vers dans le goût du jour.

J.-B. Rousseau, malgré l'engouement qu'il étala dans la dernière partie de sa vie pour *maître Clément, le grand forgeur de mètres, le grand poëtiqueur*, ne l'a guère plus heureusement imité que les autres.

II

Après avoir montré les diverses vicissitudes de la vie de Marot et donné une idée générale de son talent et de ses diverses compositions, il nous reste à revenir avec quelques détails sur les différents genres auxquels il s'est appliqué, et où il a plus ou moins réussi, églogues, épîtres, élégies, ballades, rondeaux, chansons, chants royaux, cantiques, épigrammes, épitaphes, étrennes.

I. Colletet accorde à Marot l'honneur d'avoir été le premier de nos poètes français qui ait fait des églogues de son invention, et ce titre ne peut pas lui être disputé.

Ses poésies pastorales sont tantôt des imitations des *Bucoliques* de Virgile, tantôt des poésies de circonstance, à la manière des Espagnols et des Portugais. Parmi ces dernières, l'églogue « sur la naissance du fils de monseigneur le Dauphin » était fort goûtée de du Bellay, qui l'appelle « un des meilleurs petits ouvrages que fit oncques Marot ». Aujourd'hui elle paraîtrait fade et maniérée.

Plusieurs des églogues de notre poète sont écrites dans le goût italien le plus mauvais, et sont remplies des pointes les plus ridicules, telle est celle où le berger Colin s'exprime ainsi sur la mort de Louise de Savoie, mère de François I^er^ :

« Rien n'est çà-bas qui cette mort ignore :
Coignac s'en coigne en sa poitrine blesme,
Romorantin la perte rememore,
Anjou fait joug, Angoulesme de mesme,
Amboise en boit une amertume extresme,
Le Maine en meine un lamentable bruit... »

Ne croirait-on pas lire du Crétin plutôt que du Marot? Et quoi de

moins idyllique? Clément a bien quelquefois le ton de la poésie pastorale, mais ce n'est pas dans l'églogue, c'est dans l'épître familière, où il lui échappe des traits pleins de naturel et de charmante simplicité, comme dans cet agréable passage :

« Sur le printemps de ma jeunesse folle,
Je ressemblois l'arondelle qui vole,
Puis çà, puis là l'aage me conduisoit,
Sans peur ne soin, ou le cœur me disoit;
En la forest (sans la crainte des loups)
Je m'en allois souvent cueillir le houx,
Pour faire glus a prendre oyseaux ramages [1],
Tous differens de chantz et de plumages;
Ou me souloys [2], pour les prendre, entremettre
A faire brics [3], ou caiges pour les mettre;
Ou transnooys [4] les rivieres profondes,
Ou renforçoys sur le genouil les fondes [5];
Puis d'en tirer droict et loin j'apprenois,
Pour chasser loups et abattre des noix [6]. »

II. Infiniment supérieures aux *Eglogues*, les *Epîtres* réunissent tous les genres d'agréments. Jamais avant Marot on n'avait possédé cet art de badiner avec les princes, et ce talent de passer du ton de la plaisanterie à celui de la satire. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'éloge. Nous avons déjà fait lire la charmante épître qu'il adressa au roi sur son emprisonnement, et celle à Lyon Jamet. C'est assez pour faire apprécier tout ce que Marot possédait, dans ce genre, de finesse et d'originalité. Citons encore une épître aussi justement célèbre. Des voleurs lui avaient pris sa bourse, ses habits et son cheval, peu de jours après qu'il eut reçu des gratifications du roi, et sa détresse avait augmenté par une maladie qui, en 1531, était venue le réduire à l'impuissance d'agir et de paraître. Dans cette extrémité, son génie ne l'abandonna pas. Il écrivit une de ses pièces les plus correctes, les plus achevées et les plus admirables, l'épître XXVIII, à François Ier, peinture non moins enjouée que vive de ses malheurs et de sa détresse.

Épître de Clément Marot au roi, sur ses malheurs [7].

On dict bien vray, la maulvaise fortune
Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une,

[1] Qui vit dans les arbres, dans la ramée. — [2] J'avais coutume. — [3] Engins pour prendre les oiseaux. — [4] Passais à la nage. — [5] Frondes. — [6] *Epistre à Papillon, contre le fol amour.* — [7] Édition 1544, p. 173.

Ou deux, ou trois avecques elle, Syre.
Vostre cueur noble en sçauroit bien que dire :
Et moy chetif, qui ne suis roy, ne rien,
L'ay esprouvé. Et vous compteray bien,
Si vous voulez, comment [1] vint la besogne.
J'avoys ung jour ung valet de Gascongne,
Gourmant, yvrongne, et asseuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur filz du monde.
Ce venerable hillot [2] fut adverty
De quelque argent que m'aviez departy,
Et que ma bourse avoit grosse apostume :
Si se leva plus tost que de coustume,
Et me va prendre en tapinoys icelle;
Puis la vous meit tres bien soubz son esselle,
Argent et tout (cela se doit entendre);
Et ne croy point que ce fust pour la rendre,
Car onques puis n'en ay ouy parler.
Brief, le villain ne s'en voulut aller
Pour si petit : mais encor il me happe
Saye, et bonnet, chausses, pourpoint, et cappe :
De mes habits (en effect) il pilla
Tous les plus beaux : et puis s'en habilla
Si justement, qu'a le voir ainsi estre,
Vous l'eussiez prins (en plein jour) pour son maistre.
Finablement [3], de ma chambre il s'en va
Droit à l'estable, et deux chevaulx trouva,
Laisse le pire, et sur le meilleur monte,
Picque, et s'en va. Pour abreger le compte [4],

[1] Ellipse pour : Si vous voulez que je vous dise, si vous voulez savoir comment. — [2] Diminutif gascon de fils, pour signifier un petit valet, surtout dans un sens défavorable. On disait aussi *hillotin*. — [3] Finalement. — [4] Le conte. *Compte* et *conte*, de *computare*, sont étymologiquement le même mot.

Soyez certain qu'au partir dudict lieu
N'oublia rien, fors à me dire adieu.
Ainsi s'en va chatouilleux de la gorge
Ledict valet, monté comme un sainct George;
Et nous laissa monsieur dormir son saoul,
Qui au resveil n'eust sceu finer d'un soul.
Ce monsieur là, Syre, c'estoit moy mesme,
Qui, sans mentir, fuz au matin bien blesme,
Quand je me vey sans honneste vesture,
Et fort fasché de perdre ma monture :
Mais de l'argent, que vous m'aviez donné,
Je ne fuz point de le perdre estonné,
Car vostre argent (tres debonnaire Prince),
Sans point de faulte est subject à la pince [1].
Bientost apres ceste fortune là,
Une autre pire encores se mesla
De m'assaillir, et chascun jour m'assault,
Me menaçant de me donner le sault,
Et de ce sault m'envoyer, à l'envers,
Rithmer soubz terre et y faire des vers [2] :
C'est une lourde et longue maladie
De trois bons moys, qui m'a toute eslourdie [3]
La povre teste, et ne veult terminer,
Ains me contrainct d'apprendre à cheminer ;
Tant affoibly m'a d'estrange maniere,
Et si m'a faict la cuysse heronniere [4],
L'estomac sec, le ventre plat et vague.....
Que diray plus? au miserable corps
Dont je vous parle il n'est demouré fors
Le povre esprit [5] qui lamente, et soupire,
Et en pleurant tasche à vous faire rire,

[1] *Sujet à la pince*, est une locution encore usitée, pour signifier sujet à être pris. — [2] Mauvais jeu de mots. — [3] Alourdi, accablé. — [4] Maigre comme la cuisse d'un héron. — [5] Il n'est rien demeuré que le pauvre esprit.

Et pour autant, Syre, que suis à vous,
De trois jours l'un viennent taster mon poulx
Messieurs Braillon, le Coq, Akaquia,
Pour me garder d'aller jusque à quia.
Tout consulté, ont remis au printemps
Ma guerison; mais, à ce que j'entens,
Si je ne puis au printemps arriver,
Je suis taillé [1] de mourir en yver,
Et en danger, si en yver je meurs,
De ne veoir pas les premiers raisins meurs.
Voyla comment depuis neuf moys en çà
Je suis traicté. Or ce que me laissa
Mon larronneau, longtemps a, l'ay vendu,
Et en sirops, et julez [2] despendu :
Ce neantmoins, ce que je vous en mande
N'est pour vous faire ou requeste ou demande :
Je ne veulx point tant de gens ressembler [3],
Qui n'ont soucy autre que d'assembler [4].
Tant qu'ilz vivront, ilz demanderont, eulx;
Mais je commence à devenir honteux,
Et ne veulx plus à voz dons m'arrester.
Je ne dy pas, si voulez rien prester,
Que ne le prenne. Il n'est point de presteur
(S'il veult prester) qui ne fasse ung debteur [5].
Et sçavez vous, Syre, comment je paye?
Nul ne le sçait, si premier ne l'essaye ;
Vous me devrez (si je puis) du retour,
Et vous feray encores un bon tour :
A celle [6] fin qu'il n'y ayt faulte nulle,
Je vous feray une belle cedulle [7],
A vous payer (sans usure il s'entend)

[1] Je suis menacé de. — [2] Juleps. — [3] *Ressembler* à tant de gens. *Ressembler* s'employait souvent comme verbe actif. — [4] Accumuler. — [5] Débiteur. — [6] Cette. — [7] Promesse de payer sous seing privé.

Quand on verra tout le monde content;
Ou (si voulez) à payer ce sera,
Quand vostre loz et renom cessera.
Et si sentez que soys foible de reins
Pour vous payer, les deux princes lorrains
Me plegeront [1]. Je les pense si fermes,
Qu'ilz ne fauldront pour moy à l'un des termes.
Je sçay assez que vous n'avez pas peur
Que je m'en fuye, ou que je soys trompeur
Mais il faict bon asseurer ce qu'on preste.
Brief, vostre paye (ainsi que je l'arreste)
Est aussi seure, advenant mon trespas,
Comme advenant que je ne meure pas.
Advisez donc : si vous avez desir
De rien prester [2], vous me ferez plaisir;
Car puis un peu, j'ay basty à Clement,
Là ou j'ai faict un grand desboursement;
Et à Marot, qui est un peu plus loing [3] :
Tout tombera, qui n'en aura le soing.
Voylà le poinct principal de ma lettre,
Vous sçavez tout, il n'y fault plus rien mettre :
Rien mettre, las! certes, et sy feray,
Et ce faisant, mon style j'enfleray,
Disant : O roy amoureux des neuf Muses,
Roy, en qui sont leurs sciences infuses,
Roy, plus que Mars, d'honneur environné,
Roy, le plus roy qui fut onc couronné,
Dieu tout puissant te doinct [4] (pour t'estrener)
Les quatre coings du monde gouverner,
Tant pour le bien de la ronde machine,
Que pour autant [5] que sur tous en es digne.

Me cautionneront. — [2] De prêter quelque chose : *rien*, de *rem*. — [3] Il suppose plaisamment qu'il possède deux terres portant ses deux noms. — [4] Te donne. — [5] Pour cette raison que.

Écrivant à un de ses amis, au sujet de ce même prêt, il jette ce trait plein de finesse et de gaieté :

« Puisque le roy a desir de me faire,
En mon besoing, quelque gracieux prest,
J'en suis content; car j'en ai bien affaire,
Et de signer ne fus oncques si prest :
Pourquoi vous pri sçavoir de combien c'est
Qu'il veut cedule, afin qu'il se contente.
Je la ferai tant seure, si Dieu plaist,
Qu'il n'y perdra que l'argent et l'attente. »

Les *Epîtres* de Marot sont en général écrites avec autant de naturel et de correction que d'esprit et d'agrément. Cependant plusieurs sont détestables, de mauvais goût, en particulier celles qui sont en vers équivoqués, à l'exemple de Crétin,

Le bon Crétin au vers équivoque.

III. Le naïf, le vif, le piquant auteur des *Epîtres* ne garde pas sa supériorité dans l'élégie, bien qu'il brille souvent par l'élégance et la correction du style.

IV. La ballade est un genre où la poésie française ne saurait guère exceller. Ces combinaisons si difficiles de rimes, de coupes, de refrains, sont peu en harmonie avec le génie de notre idiome. Elles ne conviennent qu'à ces langues plus souples, plus riches, plus musicales, où la mélodie des sons peut suppléer à l'indigence de la pensée. Idées, style et harmonie manquent généralement aux ballades de Clément Marot, comme à la plupart de celles de ses prédécesseurs.

V. Dans le rondeau, Marot n'a point dépassé les Charles d'Orléans, les Jean Marot, les collaborateurs du *Recueil de toute joyeuseté;* mais il a, comme eux, laissé de fort jolies pièces.

Voici quelques-uns des plus gracieux rondeaux de Clément :

Rondeau sur un gage.

Je n'en veulx point, reprenez votre gaige,
Ne pensez pas m'abuser de langaige;
Car Dieu mercy sans vous j'ai prou de bien,
Et qui plus est, d'estre femme de bien
J'ai tousjours eu le vouloir et couraige.
Si vous voulez vous monstrer homme saige,
Autour de moy ne querez advantaige;

Vous perdez temps de me presenter rien,
Je n'en veulx point.

Certes pourtant si je suis jeune d'aage,
Je n'ay le cueur si legier ne volage,
Que je voulsisse [1] estre folle en maintien.
Toutes les fois que vous me direz : Tien,
Je respondray : Donnez à vostre page,
Je n'en veulx point.

Rondeau à Jehanne Gaillarde, Lyonnoise [2].

D'avoir le prix en science et doctrine,
Bien merita de Pisan la Christine [3]
Durant ses jours : mais ta plume doree
D'elle seroit à present adoree,
S'elle vivoit par volonté divine.
Car tout ainsi que le feu l'or affine,
Le temps a faict nostre langue plus fine,
De qui tu as l'eloquence asseuree
D'avoir le prix.

Donques, ma main, rens toy humble et benigne,
En donnant lieu à la main feminine :
N'escris plus rien en rithme mesuree,
Fors que tu es une main bienheuree

[1] Voulusse. — [2] Édition 1544, p. 294. — [3] Christine de Pisan ou de Pise était fille de Thomas de Pisan, astronome bolonais qui se fixa en France en 1370, et jouit de toute la confiance de Charles V. Elle naquit à Venise en 1363, fut amenée en France par son père, reçut à la cour une éducation brillante, et épousa Étienne du Castel, gentilhomme picard. Veuve à vingt-cinq ans, avec trois enfants, elle chercha sa consolation dans les lettres. Elle écrivit quantité de ballades, de rondeaux, de lais ou de virelais, des pastorales, des dits moraux, etc., et des compositions historiques dont la principale est le *Livre des faicts et bonnes mœurs du sage roi Charles V.*

D'avoir touché celle qui est tant digne
D'avoir le prix.

Les Règles du rondeau [1].

En un rondeau, sur le commencement,
Un vocatif, comme, Maistre Clement,
Ne peut faillir rentrer par huys ou porte :
Aux plus sçavans poëtes m'en rapporte,
Qui d'en user se gardent sagement.

Bien inventer vous fault premierement,
L'invention deschiffrer proprement,
Si que raison et rithme ne soit morte
En un rondeau.

Usez de motz receuz communement,
Rien superflu n'y soit aucunement,
Et de la fin quelque bon propos sorte.
Clouez tout court, rentrez de bonne sorte :
Maistre passé serez certainement
En un rondeau.

Mais il ne faudrait pas juger tous les rondeaux de maître Clément par ceux que nous venons de citer. Quelques uns sont détestables et consistent uniquement en insipides jeux de mots.

VI. On n'a pas retenu autant de chansons que de rondeaux de Clément.

Parmi les chansons qui ne pèchent pas par l'immoralité, il en est peu, surtout des premières, qui ne soient gâtées par l'affectation. De fades jeux de mots en font la principale beauté. Quelques-unes sont fastidieuses, comme la chanson sur la *Serpette* ou *serpilette*, ou *serpillonnette* qui sert aux vignerons pour tailler la *vignette* ou *vignolette*.

VII. Les *Chants royaux* sur des sujets de piété sont médiocres.

[1] Édition 1544, p. 285.

Les *Chants* ou *Cantiques* se font admirer par le goût, par la délicatesse, par l'esprit et l'enjouement, et même quelquefois par la dignité.

Celui qui mérite le mieux d'être cité, à notre avis, est le cantique XXI, à la reine de Navarre, qui lui avait envoyé une épître en vers. Il était alors retiré à Venise, après avoir été obligé de quitter Ferrare, en 1536, avec la plupart des Français qui avaient suivi madame Renée de France, ou qui s'étaient réfugiés auprès d'elle pour échapper aux poursuites dirigées contre les hérétiques. Marot fait à la sœur de François Ier un tableau vif et touchant des afflictions que madame Renée eut à souffrir de la part du duc Hercule de Ferrare, son mari, qui s'était alors, comme tous les petits princes d'Italie, entièrement livré à Charles-Quint, et invite le roi et la sœur du roi à venir en aide à cette parente infortunée :

« Plaigne les morts qui plaindre les voudra;
Tant que vivray, mon cueur se resouldra
A plaindre ceux que douleur assauldra
En cette vie. »

Nous indiquerons encore, comme remarquable, le *Cantique de la Chrestienté, sur la venue de l'empereur et du roy, au voyage de Nice*, en 1538, où les deux souverains, sans se voir, firent la paix par la médiation du pape Paul III :

« Approche toy, Charles, tant loing tu sois,
Du magnanime et puissant roy François;
Approche toy, François, tant loin sois tu,
De Charles plein de prudence et vertu;
Non pour tous deux en bataille vous joindre,
Ne par fureur de vos lances vous poindre;
Mais pour tirer paix la tant désirée
Du ciel très haut, là où s'est retirée. »

VIII. Les *Epigrammes* sont, avec les *Epîtres*, la partie la plus durable de l'œuvre de Marot. Une très grande partie des *Epigrammes*, trente-cinq environ, sont imitées et quelquefois copiées de Martial. Mais, en général, les pièces empruntées ne sont pas celles où le poète a le mieux réussi. Elles ont au moins le défaut de n'avoir pas une couleur franche, un accent décidé. Comme l'a remarqué la Monnoie, « il ajuste à la mode de son temps la plupart des sujets de son auteur; ce qui fait une espèce de parodie d'une langue à une autre. » Les épigrammes qui viennent proprement de son crû sont les meilleures et les plus approchantes de ce que les anciens ont produit de plus parfait en ce genre.

Voici une petite épigramme à la grecque digne encore d'être mentionnée :

Au Roy.

Si mon seigneur, mon prince, et plus que pere,
Qui des François, François premier se nomme,
N'estoit point roy de sa France prospere,
Ne prince avec, mais simple gentilhomme,
J'irois autant dix fois par delà Romme,
Que j'en suis loing, cercher son accointance,
Pour sa beauté qui plus fort le couronne
Que sa vertu et royalle prestance.
Mais souhaitter cas de telle importance
Seroit vouloir mon bien particulier,
A luy dommage, et tortfait [1] à la France,
Qui a besoin d'un roy tant singulier.

Plusieurs de ces épigrammes sont aussi innocentes que spirituelles; mais la plupart sont licencieuses et même d'une grossièreté qui ne respecte rien, ou d'un mauvais goût repoussant.

Un grand nombre des épigrammes de Marot expriment des pensées de galanterie : c'est ce qu'on a appelé depuis des madrigaux.

Aux *Epigrammes* se rattachent naturellement les *Épitaphes* satiriques ou badines. Les personnages à qui elles s'appliquent sont presque tous imaginaires. Elles sont suivies d'un recueil de pièces nommé *Cimetière :* ce sont des épitaphes à la louange de ceux dont parle le poète.

Marot a encore écrit des espèces d'épitaphes sous le titre de *Complaintes*. Plus étendues que celles du *Cimetière*, elles contiennent également l'éloge de ceux qui en sont l'objet avec des regrets sur leur perte.

Une autre sorte de petites poésies généralement élogieuses, les *Étrennes*, renferment, dans un cadre très étroit, une pensée gracieuse ou une saillie piquante.

III

La langue de Marot est habituellement si correcte que Ménage a

[1] *Tortfait, torfait, tortfet, torfet, tortfaict*, etc., en un mot, ou en deux mots, tort, dommage, préjudice.

pu l'appeler « le plus exact de tous nos anciens poètes [1] ». Il emploie généralement la bonne langue gauloise, le français du cru. Cependant, lui aussi, il bigarre assez souvent son style de mots écorchés du latin.

Les pointes et les jeux de mots, pour lesquels les poètes d'alors avaient un goût si ridicule, sont rares dans ses ouvrages. Son principal charme est une gaieté franche et douce, gaieté dans laquelle il y a souvent de la mélancolie.

Sa versification, fréquemment négligée, est moins irréprochable que sa langue. Ménage a d'ailleurs commis une erreur en prétendant que le mélange des rimes masculines et féminines avait été introduit par Marot. Il s'est assujetti à cette règle dans quelques-unes de ses poésies, dans la plupart de ses chansons et de ses psaumes; mais généralement il ne se fait nul scrupule de l'enfreindre. Plusieurs contemporains de Marot, tels que Charles Fontaine et Jean Bouchet, ont observé bien plus exactement que lui ce mélange, de l'introduction duquel d'ailleurs Joachim du Bellay se plaignait encore, en 1549, comme d'une tyrannie.

Son grand mérite, en tant que versificateur, c'est la manière charmante dont il a employé plusieurs petits mètres. Il a connu mieux que personne l'harmonie du rhythme à cinq pieds, appliqué spécialement au genre épistolaire.

Dans son âge mûr, Marot fit une révision de ses poésies. Ce texte corrigé est celui qui a été généralement suivi dans les éditions vulgaires. Cependant la première pensée et la première forme peuvent quelquefois paraître préférables pour la vivacité, pour l'agrément et pour l'originalité.

FRANÇOIS Ier

(1515-1547)

Le vainqueur de Marignan et de Cérisoles est un des personnages historiques qui ont été le plus surfaits, et, sans le rabaisser, il faut convenir qu'il a été bien inférieur aux hommes immortels qui, avant ou après lui, ont donné leur nom à leur siècle. Henri IV a merveilleusement caractérisé François Ier, quand il a dit que c'était un roi plus spécieux que solide.

En même temps que la qualification de grand, on a contesté, mais

[1] *Observ. sur la lang. franç.*, IIe p., c. XIX.

moins justement, au chef de la branche des Valois, le titre d'ami et de protecteur des lettres. Ce titre lui avait été conféré par les contemporains. Dans ses brillantes années, il fut surnommé solennellement le *Clément* et *Zélateur des bonnes lettres*. A son convoi funèbre, les crieurs publics de Paris le proclamèrent père des arts et des sciences [1]. Et réellement il protégea les lettres et les sciences. Il rechercha très avidement le commerce des artistes et des savants; il en attira un grand nombre à sa cour et les encouragea par ses bienfaits. Enfin on lui doit de très utiles établissements scientifiques. Mais sa protection ne s'étendit pas aussi loin qu'on a longtemps prétendu, et elle ne fut pas toujours également soutenue. Dans la dernière partie de son règne, il négligea et abandonna des littérateurs et des savants dignes de ses faveurs. Mais enfin l'histoire ne doit pas oublier les services réels qu'il a rendus aux lettres. Il faudra surtout se souvenir toujours qu'il mit, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, la langue française en honneur, tellement qu'Henri Estienne a pu dire qu'il a été le premier qui l'ait mise comme hors de page [2].

François I^er ne se contenta pas de protéger les lettres, il les cultiva lui-même avec quelque succès. Son instruction avait été négligée, mais la nature l'avait doué d'une mémoire heureuse, d'un esprit vif et pénétrant, d'un goût instinctif pour les lettres et les beaux-arts. De bonne heure il signala son talent à écrire en prose et en vers, et il n'avait pas moins de facilité à parler qu'à écrire. Fleurange, dans ses curieux *Mémoires*, nous apprend une particularité qui ne se trouve dans aucun historien de cette époque, c'est que François I^er, doué d'une éloquence naturelle, ne permettait pas que, suivant l'usage, son chancelier répondît aux ambassadeurs qui lui étaient présentés, et que lui-même leur répondait avec beaucoup de dignité, sans aucune préparation. Accompagné partout de son cortège de savants, à table, à la chasse, en voyage, aux promenades, aux récréations, il orna son esprit de leurs connaissances, et, par leur commerce, développa singulièrement ses facultés naturelles. Bientôt il voulut et put rivaliser avec eux de talent poétique.

Les contemporains nous ont appris que leur royal protecteur s'essayait lui-même dans la poésie. Clément Marot, dans une de ses églogues, consacrée à l'éloge de François I^er sous le nom du dieu Pan, avait dit, en parlant de ce monarque à un pastoureau qui s'appelait Robin :

« Il daigne aussi luy mesme peine prendre
D'user de l'art que je te veux apprendre.
Apprends-le donc, afin que monts et bois,
Roes et estangs, apprennent sous ta voix

[1] Voir la relation de ses obsèques, dans les *Mémoires* de du Bellay, vol. V. — [2] *Précellence du langage françois*, Epistre.

A rechanter le hault nom après toy
De ce grand dieu que tant je ramentoy
Car c'est celuy par qui foisonnera
Ton champ, ta vigne, et qui te donnera
Plaisante loge entre sacrez ruisseaux. »

Presque tous les poètes de cour chantèrent le génie du roi, et plusieurs, comme Mellin de Saint-Gelais, conservèrent dans leurs œuvres quelques-uns de ses vers. Mais quand il fut mort, les hommages et la pensée se portèrent d'un autre côté, et les poésies de François Ier tombèrent bientôt dans un oubli dont elles ne devaient sortir que de nos jours.

Le premier des Valois mérite de tenir un rang honorable parmi les poètes qui fleurirent sous son règne. Cependant il ne faut pas surfaire sa valeur. Ses poésies n'ont rien de bien supérieur, et que de défauts les déparent! Dans un grand nombre de ces vers royaux, on voit un style recherché, des sentiments alambiqués, un excès d'allégories, de l'emphase, de la monotonie dans le mouvement et dans le tour, enfin l'esprit se montrant bien plus que le cœur. Mais en revanche plusieurs pièces sont comparables aux meilleures de Clément Marot par le naturel, par le bon goût et par l'agrément d'un style poli et gracieux. Ce sont surtout des poésies légères, des chansons, des rondeaux, des dizains. Dans les morceaux d'une certaine étendue, dans les épîtres, dans la relation de la campagne d'Italie, le style royal manque d'aisance, de noblesse et de chaleur.

Lettre que le roy escript à Frotté, son secrétaire, estant avec la royne de Navarre en Gascongne, luy commandant pressenter à ladicte dame les etrennes qu'il lui envoye avec la ballade cy-après escripte.

« Frotté, je vous envoye ung crucifix accompaigné d'une ballade que je vueil que vous presentiez de ma part à ma seur, pour ses estrennes, suyvant ce que je vous commandé à vostre partement.

« Sur quoy faisant fin, je priray Dieu, Frotté, qu'il vous ait en sa garde.

« Escript à Fontainebleau, le septiesme jour de fevrier 1543. »

Ballade envoyée par le roy à la royne de Navarre [1].

C'est vous, Seigneur, pendant en ceste croix,
Qui montrés bien que, cloué et lyé,
Vous commandés aux princes et aux roys,
L'humble haulsant, le fier humilié [2];
Et je ton serf, Seigneur, t'ay supplyé.
Tu m'as ouy, selon mon seur espoir,
En me donnant, ne m'ayant oublyé,
Conqueste, enffans, et defence et pouvoir.

O seur! oyés que respond ce pendu :
« Qui son estolle en mon sang lavera
De tous perilz il sera deffendu,
Tant du présent que cil qu'il adviendra,
Et seurement son honneur deffendra
En assaillant et saigement pourvoir,
Et soubz ma main par longs jours conservra
Conqueste, enffans, et defence et pouvoir. »

Reviens donq, seur, affin que de ta veue,
Non de l'ouïr, aye seur tesmoignage
Combien de gloire en ta maison est creue!
Tant de conqueste, honneur, que de lignaige,
Et ton revoir y soit joinct davantage,
Et tous ensemble [3] rendons humble devoir
Au liberal, qui rend pour peu de gaige
Conqueste, enffans, et defence et pouvoir.

Louange à toy, ô infiny donneur,
Mon seul salut et mon certain sçavoir!

[1] Edition Champollion-Figeac, p. 187. — [2] Non pas, comme on l'a dit, pour la rime au lieu de *humiliez;* c'est ici une sorte d'ablatif absolu. — [3] L'*e* muet ne compte pas ici pour la mesure.

Tu m'as donné, dont je te rendz l'honneur,
Conqueste, enffans, et defence et pouvoir.

MARGUERITE D'ANGOULÊME

(1492-1549)

Il faut lire, étudier et goûter la sœur après le frère. Et la reine de Navarre mériterait d'être placée ici avant le roi de France, car elle eut sur les lettres une influence plus directe, et leur accorda une protection plus active. En outre, elle fut véritablement auteur, et elle résume même tout le mouvement littéraire de son époque.

Son éducation avait été bien plus soignée que celle de son frère. Elle parlait parfaitement l'espagnol et l'italien, et avait reçu des leçons d'hébreu de Paul Paradis, dit le Canosse.

Comme son frère, elle aima de bonne heure à s'entourer d'un cercle de lettrés : du Moulin, Gruget, de la Haye, Boaystuau, Quantilly, Denisot, Sainte-Marthe, Peletier, des Périers, Mellin, Marot, etc., lui formaient une cour savante.

Quelle part tous ces écrivains prirent-ils à la rédaction des ouvrages de leur protectrice? On ne peut pas le préciser. Certainement ils n'y demeurèrent pas étrangers, mais si Marguerite fut aidée, du moins sut-elle garder son individualité et son originalité; car dans tout ce qui porte son nom se retrouve un caractère qui est bien à elle, et à elle seule. Elle a des pensées qui sont siennes, un style qui est sien.

Presque tous ses vers paraissent avoir été composés à l'impromptu ; elle les dictait, comme ses lettres, à un secrétaire, et souvent, dit-on, deux secrétaires étaient occupés à la fois, l'un à écrire ses lettres, l'autre les vers qu'elle improvisait, souvent dans sa litière, *en voyageant par pays*. Son style porte l'empreinte de cette hâte ; on sent que le travail y a manqué; mais en outre il est souvent archaïque [1], obscur, embarrassé et surchargé de faux ornements.

[1] On lit dans le *Coche :*

« Et Dieu et saints requerant et priant
Pour mon aide :
Car je n'y voy sans miracle *remide*. »

Façon vieillie de parler, ou altération pour la rime, cela sent bien son quinzième siècle.

Rien, dans cette poésie, ne paraît jaillir d'une vive source. Les contemporains furent assurément flatteurs dans leur reconnaissance, quand ils appelèrent Marguerite la dixième Muse et la quatrième Grâce.

Cependant il n'était bruit que de son talent, et sa réputation poétique se répandait jusque dans les contrées étrangères. Un jour elle recueillit un témoignage bien flatteur de l'estime qu'on faisait d'elle dans un pays rival de la France. Trois sœurs anglaises, non moins distinguées par leurs connaissances et par la délicatesse de leur esprit que par leur naissance, Anne, Marguerite et Jeanne de Seymour, composèrent en son honneur un poème de cent distiques, qui fut traduit en plusieurs sortes de vers par Jean Daurat, Joachim du Bellay, Jean-Antoine de Baïf et Nicolas Denisot.

A lire attentivement la *Marguerite des Marguerites*, on ne saurait se prendre d'un aussi vif enthousiasme. Sa gloire est moins dans ce qu'elle a produit elle-même que dans les efforts qu'elle a faits pour soutenir, pour encourager et pour provoquer les talents.

Cette princesse, qui semble avoir réuni tous les contrastes, et sur laquelle l'histoire ne saurait se prononcer avec certitude, a laissé des ouvrages bien variés de forme et d'inspiration. Les poésies de Marguerite ne furent pas négligées par les contemporains, comme celles de son royal frère. Jean de la Haye, un de ses savants valets de chambre, les recueillit et les publia, en 1547, sous ce titre, conservé dans les nombreuses éditions qui suivirent : *Les Marguerites de la Marguerite des princesses, très illustre Royne de Navarre.*

Les principaux ouvrages dont se compose ce recueil sont quatre *mystères* ou *comédies pieuses*, de l'an 1515, la *Comédie de la Nativité de Jésus-Christ*, la *Comédie de l'Adoration des trois Rois à Jésus-Christ*, qui renferme un Noël curieux, la *Comédie des Innocents*, et la *Comédie du Désert;* deux farces intitulées *Comédie de deux Filles et deux Mariées*, et *Trop, prou, peu, moins;* la *Complainte pour un détenu prisonnier*, composée probablement à l'occasion de la captivité de François I^er^; plusieurs chansons spirituelles, dont les deux premières sont relatives, l'une à la maladie, l'autre à la mort du roi; enfin plusieurs pièces sur des sujets pieux, dont la plus remarquable est un poème en vers de dix syllabes intitulé : *Le Miroir de l'âme pecheresse, ou le Miroir de très-Chrestienne Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon et de Berry : auquel elle voit et son neant et son tout.* C'est une sorte de commentaire sur le *Cor mundum crea in me, Deus*, du psaume L. Il n'est pas de meilleur témoignage des sentiments profondément chrétiens qui étaient au fond de l'âme de la sœur de François I^er^. Non seulement ce poème annonce une grande connaissance de l'Écriture sainte, à chaque instant citée en marge, mais il ne respire qu'onction, humilité ou piété sincère. Malheureusement on crut y voir des traits contre l'Église romaine, qui rendirent suspecte d'hérésie madame Marguerite, alors duchesse d'Alençon.

Les sentiments pieux de la reine de Navarre éclatent également dans deux poèmes moins considérables, l'*Oraison de l'âme fidèle*, etc., et le *Triomphe de l'Agneau*.

On trouve encore dans les *Marguerites de la Marguerite des princesses*, l'*Histoire des Satyres et Nymphes de Dyane*, cinq épîtres, dont quatre à François Ier, et une au roi de Navarre malade; la *Complainte de quatre Dames et quatre Gentilzhommes*, le *Coche*, l'*Ombre*, enfin la *Mort et resurrection d'Amour*.

Le recueil des poésies de François Ier contient plusieurs pièces inédites qui toutes ont le roi pour objet.

L'âme aimante de Marguerite se montre à nu dans les poésies adressées au roi, ou qui le concernent. Elle ne laisse pas voir une sensibilité moins vraie et moins profonde dans une pièce peu connue, intitulée : *Dialogue en forme de vision nocturne, entre très-noble et excellente princesse madame Marguerite de France, sœur du roy nostre sire, par la grace de Dieu royne de Navarre, duchesse d'Alençon et Berry, et l'ame saincte de defuncte madame Charlotte de France, fille aisnée dudit sieur, et niepce de ladite dame royne.* Marguerite, désolée de la mort de sa nièce, l'entretient pour savoir si au moins elle est heureuse dans les lieux où son âme a été transportée. La fille de François Ier, en dépeignant sa félicité, verse dans le cœur de sa tante la seule consolation dont puissent être susceptibles ceux qui ont vraiment aimé, la certitude que la mort a été un bien pour les chers absents qu'ils retrouveront un jour.

Ce petit poème, excellent d'inspiration, mais d'une versification négligée et incorrecte, fut publié à Alençon, en 1533.

A la fin de cette étude, un sentiment nous domine, c'est qu'en dépit de tant d'imputations flétrissantes, il y a plus de chances d'être juste à juger bien cette princesse qu'à la juger mal. Incontestablement elle fut bonne, tendre, bienfaisante, généreuse, goûtant les grandes idées et les grands sentiments de la religion, comme les charmes des lettres et de la poésie. N'en est-ce pas assez pour lui mériter indulgence et faveur?

La reine de Navarre à Clément Marot[1].

Si ceulx à qui devez, comme vous dictes,
Vous congnoissoient comme je vous congnois,
Quitte seriez des debtes que vous feistes
Le temps passé, tant grandes que petites,

[1] C'est une réponse à une épigramme du poète. Œuvres de Cl. Marot, édition 1544, p. 372.

En leur payant un dixain toutesfoys,
Tel que le vostre qui vault mieux mille foys
Que l'argent deu par vous en conscience ;
Car estimer on peult l'argent au poix,
Mais on ne peult, et j'en donne ma voix,
Assez priser vostre belle science.

Le vrai Chrétien.

Pour estre un digne et bon chrestien,
Il faut à Christ estre semblable,
Il faut renoncer à tout bien,
A tout honneur qui est damnable,
A la dame belle et jolie,
A plaisir qui la chair esmeut ;
Laisser biens, honneur et amie.
Ne fait pas ce tout là qui veut.

Les biens aux pauvres faut donner
D'un cueur joyeux et volontaire [1] ;
Faut les injures pardonner,
Et à ses ennemis bien faire ;
S'esjouir en melancolie
Et tourment dont la chair s'esmeut ;
Aimer la mort comme la vie.
Ne fait pas ce tout là qui veut.

[1] Qui fait une chose très volontiers et avec empressement. Signification usuelle au seizième siècle : « Je le mettois souvent en propos des dames de ceste ville, luy disant qu'elles sont *volontaires* à aimer les étrangers, specialement gens de sa sorte. » (Fr. d'Amboise, *les Neapolitaines*, I, iv.) — « Je sçay que vous estes de ceulx qui avés esté des plus prompts et *volontaires* à exposer vos propres moyens pour mon service. » (*Lett. miss. de Henri IV*, 2 mars 1590, t. III, p. 154.) — « Il n'y a prince au monde qui ait la noblesse plus *volontaire* que le nostre. Un petit sousrire de son maistre eschauffe les plus refroidis. » (Montluc, *Comm.*, II.)

Extrait de la chanson faicte par madame Marguerite dans sa lictière durant la maladye du roy[1].

O Dieu, qui les vostres aymez,
J'adresse à vous seul ma complainte ;
Vous qui les amys estimez,
Voyez l'amour que j'ay sans feinte
Où par vostre loy suis contrainte
Et par nature et par raison :
J'appelle chacun saint et sainte
Pour se joindre à mon oraison.

Las ! celuy que vous aymez tant
Est detenu par maladie,
Qui rend son peuple mal content,
Et moy envers vous sy hardie,
Que j'obtiendray, quoy que l'on die,
Pour lui tres parfaite santé ;
De vous seul ce bien je mendie
Pour rendre chacun contenté.

C'est celuy que vous avez oinct
A roy sur nous par vostre grace ;
C'est celuy qui a son cœur joint
A vous, quoy qu'il die ou qu'il face :
Qui vostre foy en toute place
Soustient, laquelle le rend seur
De voir à jamais vostre face :
Oyez donc les cris de sa sœur.

[1] Elle fut composée durant la semaine sainte de l'année 1547, pendant que Mme d'Alençon se rendait auprès du roi malade. Nous suivons le texte donné dans les *Marguerites de la marguerite des princesses*, édition 1547, p. 468.

Helàs ! c'est vostre vray David,
Qui en vous seul a sa fiance ;
Vous vivez en luy tant qu'il vit :
Car de vous ha vraye science,
Vous regnez en sa conscience.
Vous estes son roy et son Dieu ;
En autre nul n'ha confiance,
Ny n'ha son cœur en autre lieu.

Pour maladie et pour prison,
Pour peine, douleur et souffrance,
Pour envie ou pour trahison,
N'ha eu en vous moindre esperance.
Par luy estes congnu en France
Mieux que n'estiez le temps passé ;
Il est ennemy d'ignorance,
Son sçavoir tout autre a passé.

De toutes ses graces et dons
A vous seul a rendu la gloire ;
Parquoy les mains à vous tendons,
Afin qu'ayez de luy memoire,
Puisqu'il vous plaist luy faire boire
Vostre calice de douleur,
Donnez à nature victoire
Sur son mal et nostre malheur.

O grand medecin tout puissant !
Redonnez luy santé parfaite,
Et des ans vivre jusqu'à cent,
Et à son cœur ce qu'il souhaite.
Lors sera la joye refaicte
Que douleur brise dens noz cœurs ;
Dont louenge vous sera faite
De femme, enfans et serviteurs.

Par Jesus-Christ, nostre Sauveur,
En ce temps de sa mort cruelle,
Seigneur, j'attens vostre faveur
Pour en ouyr bonne nouvelle.
J'en suis loing : dont j'ay douleur telle,
Que nul ne la peult estimer.
O ! que la lettre sera belle
Qui le pourra sain affermer[1] !

Le desir du bien que j'attens
Me donne de travail matiere :
Une heure me dure cent ans,
Et me semble que ma litiere
Ne bouge, ou retourne en arriere,
Tant j'ay de m'avancer desir.
O ! qu'elle est longue, la carriere
Où à la fin gist mon plaisir !

Je regarde de tous costez
Pour voir s'il arrive personne,
Priant sans cesser, n'en doutez,
Dieu, que santé à mon roy donne.
Quand nul ne voy, l'œil j'abandonne
A pleurer; puis sur le papier
Ung peu de ma douleur j'ordonne :
Voilà mon douloureux mestier.

[1] Qui m'affirmera, qui m'apportera la certitude qu'il est en bonne santé.

JEAN BOUCHET

(né en 1475, mort en 1555)

L'estimable procureur Jean Bouchet, Poitevin, eut, à son époque, surtout en province, une très grande réputation d'écrivain et de poète. Il égalait la renommée de Crétin, surpassait celle de Clément Marot, et passait pour un oracle. Sa position sociale servit certes beaucoup à recommander ses nombreux écrits; car ses vers comme sa prose s'élèvent rarement au-dessus du médiocre.

D'ailleurs, d'après son propre aveu, ses vers n'ont été pour lui qu'un passe-temps, et il y dépensait au plus une heure par jour. Cette heure quotidienne fut si bien ménagée qu'il put, dans sa longue carrière, écrire cent mille vers, pratiquant, suivant son expression, *toutes les tailles de rimes*.

I

Parmi tant d'ouvrages dus à cette soigneuse économie du temps le plus digne d'être encore ouvert, ce sont les *Epistres morales et familieres du Traverseur*, 1545, in-8°.

Les *Epistres morales*, au nombre de vingt-sept, sont des traités moraux où le religieux auteur parle des devoirs de toutes les conditions de la vie et de tous les états de la société [1].

On y rencontre çà et là des traits curieux et piquants.

Dans l'épître « à Messieurs les marchands » on lit ces vers :

> « Par ces moiens et aultres grans praticques
> Qu'on ne congnoist, les petites boutiques
> Deviennent grand', et en moins de vingt ans
> Les accroistront de trente mille francs [2]. »

Gagner trente mille francs en vingt ans! Certes, « messieurs les marchands » d'aujourd'hui ne se contentent pas d'aussi peu.

On ne lira pas non plus sans intérêt l'épître II, « à Messieurs les cénobites, c'est-à-dire religieux de religion reiglée et claustrale, » et l'épître III, « à Messieurs les prédicateurs, concionateurs et déclamateurs du Verbe divin. » Dans cette dernière épître, on trouve des traits de satire forts et hardis.

[1] Lire en particulier la deuxième partie de l'Épître V, *D'aucuns seigneurs tant ancienz que modernes.* — [2] *Epist. mor.*, II, 9.

L'épître « à Messieurs les escoliers de l'université de Poictiers contenant louange des sciences et estat de scolarité, » renferme des détails assez exacts sur les écrivains les plus célèbres dans les divers genres, en particulier chez les anciens.

Le principal mérite des *Epistres morales* de Bouchet, pour les contemporains, c'était de se laisser lire couramment, et d'être pour eux plus agréables que les traités didactiques en prose sur les mêmes matières.

II

Une autre production célèbre du procureur de Poitiers, c'est son livre du *Renard traversant les voyes perilleuses de la vie*. Sous l'emblème de renards ravageant les champs par où ils passent, faisant de grands désordres dans les maisons, fermes et métairies de différents paysans, mangeant les poules, dispersant les troupeaux et détruisant les moissons, l'auteur a pour objet de peindre les vices qui corrompent tous les états, de faire connaître les effets de ces vices, et d'en détourner en en inspirant l'horreur. Ne se bornant pas à des descriptions générales, il attaque chaque condition en particulier, et montre que chacun est coupable du vice qu'il combat. Cet ouvrage allégorique n'est pas tout en vers; il contient de longues moralités ou de longues satires en prose.

III

Les *Epistres familieres*, au nombre de cent vingt-sept, parmi lesquelles vingt adressées à l'auteur par des amis, sont utiles pour connaître l'état des lettres dans le quinzième siècle et au commencement du seizième. C'est ainsi qu'on lira avec intérêt et profit l'*Epistre de l'acteur à l'abbé de la Fontaine-le-Conte, contenant les regrets de la mort du père Jan d'Authon*[1], *en son vivant abbé d'Angle, et ses louanges avec aucunes choses moralles, et d'aucuns orateurs decedez.*

Les *Epitres* dites *familières* sont loin d'être toutes sur des sujets familiers, ni toutes adressées à de simples amis de l'auteur, un grand nombre sont sur des sujets solennels et s'adressent à d'illustres personnages, ou sont écrites en leur nom.

Toutes ces épîtres se recommandent par l'intérêt historique. D'autres servent à faire connaître et l'homme et l'époque; telles sont les épîtres CXIII et CXIV, où Bouchet laisse éclater l'ardeur de son zèle contre les hérétiques, et démasque sans ménagement leurs vices et leur hypocrisie.

[1] Historiographe et chroniqueur du roi Louis XII, qu'il accompagnait partout; auteur d'une chronique recommandable par son exactitude et son impartialité.

IV

Parmi les ouvrages les plus importants de Bouchet, il faut encore indiquer ses *Opuscules*, qui contiennent, outre une épître sur la justice dont nous avons déjà parlé, le *Chapelet des princes* (1525), les *Chants royaux*, la *Déploration de l'Église militante*. Nous en détacherons une *Ballade sur ce que l'auteur n'a esté homme de court*[1]. On y trouvera, avec des vers assez bien faits, quelques traits qui peignent l'homme.

Quant je oy parler d'ung prince et de sa court
Et qu'on me dist: Frequentez y, beau sire.
Lors je respons: Mon argent est trop court;
Je y despendrois, sans cause, miel et cire;
Et qui de court l'atichement[2] desire
Il n'est que ung fol, et fust ce Parceval,
Car on se veoit souvent (dont j'ay grant ire)
Tres bien monté, puis soubdain sans cheval.

Adverty suis que tout bien y acourt,
Et que d'argent on y treuve a suffire,
Mais je sçay bien qu'il difflue[3] et decourt[4]
Comme argent vif sur pierre de porphire :
Argent ne craint son maistre desconfire,
Mais s'esjouist aller par mont et val,
En le rendant, pour en deul le confire,
Tres bien monté, puis soubdain sans cheval.

Homme qui a l'entendement trop lourd
Rien n'y vaudroit fors pour souffrir martyre,
Et qui l'esprit a trop gay, prompt et gourd[5]

[1] Édition gothique, sans date, M III. — [2] Ce mot désigne tout ce qui attire et captive. — [3] Se répand, *diffluit*. — [4] Court çà et là, *decurrit*. — [5] *Gourd*, perclus par le froid, engourdi; ne s'emploie plus au figuré. Un poëte du seizième siècle a dit :

« En esloignant de vous ceste *gourde* paresse. »
(Jacques de la Taille, *Alex.*, III.)

Dans le Loiret, dans le Cher et dans le Maine, on dit encore : Les gens de ce pays sont *gourds*.

Y pert son temps, malheur à luy se tire.
Esprit moien chevance [1] à luy retire;
Mais le danger est de ruer à val [2],
Car la court rend le mignon qu'elle attire
Très bien monté, puis soubdain sans cheval.

Prince, vray est, on ne m'en peult desdire,
Que la court sert ses gens de bien et mal,
Et qu'elle rend l'homme, sans contredire,
Très bien monté, puis soubdain sans cheval.

V

Dans ses vers comme dans sa prose, le procureur Jean Bouchet est grave, sérieux, moral : c'est bien, comme l'appelle Charles Fontaine, un « chaste et chrestien scripteur », mais presque toujours banal, lourd, verbeux, pédantesque et soporifique. Il sait bien couper le vers, il soigne la rime, et s'efforce de rivaliser d'exactitude avec Jean Chopinel, Castel, Jean le Maire, Meschinot, Octavien de Saint-Gelais ; mais parmi tant de milliers de vers, on aurait peine à en citer quelques-uns qui fussent vraiment remarquables et frappés à un coin original. Le plus souvent, rien de moins poétique que son style de procureur, son « style palatin [3] », comme il l'appelle. Presque partout on est choqué de la « rudité de son style », ainsi qu'il s'exprime lui-même [4] :

« Ainsi l'ay faict à maints aultres estatz
Ausquelz j'escrips d'epistres un grand tas,
Non en poly ne suave langage,
Mais grossement, en naturel ramage. »

Ailleurs il qualifie ses vers de « rudes, agrestes et divers ». Ce qui les rend surtout lourds et fastidieux, c'est qu'ils sont constamment gâtés par la langue pédantesque des latiniseurs de la Renaissance. Et lui-même sent si bien que ce n'est pas là le vrai français, que quelquefois il retraduit en termes vulgaires ses mots savants, comme dans ces vers :

« Que sa grand'robbe estoit *inconsutille*
Et sans couture, à façon très subtile [5]. »

C'est aussi l'un des grands partisans des rimes équivoquées. Ses

[1] Bien, richesse. — [2] D'être précipité à bas. — [3] De palais. — [4] *Epist. fam.*, LXXII. — [5] *Ibid.*, XI.

poésies sont remplies de gentillesses et de tours de force dans ce genre :

« Par ce ne fault qu'aucun se *passionne*
Des biens mourans (qu'on ne faict *pas*) *si on ne*
Veult delinquer, mais prier Dieu *pour eulx*
Et n'estre plus de la mort tant *paoureux* [1]. »
. . . . . .
« Par ceste la, qui ayme *chasteté*
Et qui de cueur a tousjours *chaste esté* [2]. »
. . . . . .

Et tout cela se lisait, était goûté, vanté, récompensé. Non seulement Bouchet voyait ses poésies recherchées par les amateurs de littérature, mais il obtenait encore dans d'illustres salons des suffrages et des succès bien capables de flatter sa vanité. Il est un château où il fut plus que partout ailleurs accueilli avec honneur et distinction, c'est le château de Thouars, résidence de la famille de la Trémouille, qui lui avait confié le soin de ses affaires. La belle, sage et spirituelle Gabrielle de Bourbon, épouse de Louis la Trémouille, auquel il s'était attaché très jeune, trouvait un grand plaisir dans sa société. Elle aimait, ainsi que son mari, à l'entendre chanter des ballades et réciter des poèmes allégoriques dont les allusions étaient toujours flatteuses pour les dames.

Il devint l'instituteur et ensuite le protégé et l'ami du prince de Talmont, fils du seigneur de la Trémouille. Malheureusement ce prince trouva la mort dans les combats, à peine âgé de trente ans. Bouchet célébra la mémoire de son jeune bienfaiteur dans un ouvrage intitulé : *Temple de la bonne renommée*. Le seigneur de la Trémouille, remplissant généreusement les intentions de son fils, mit Bouchet à même de pouvoir se livrer entièrement à son goût pour les lettres.

PIERRE DE RONSARD

(1524-1585)

En 1808, en plein empire, dans un coin retiré de la Normandie, un jeune poète, qui est devenu un personnage, Pierre Lebrun, ayant par hasard ouvert un Ronsard, — ce poète qui depuis longtemps n'était plus goûté que par quelques étrangers, comme l'Italien Maffei et l'Allemand Goëthe, — y découvrit tant de beautés

[1] *Epist. fam.*, LXVIII. — [2] *Ibid.*, XCIII.

inattendues, qu'il eut le courage d'en lire trois cent mille vers. C'était un présage de la réhabilitation dont le jour allait bientôt se lever. Depuis, un critique illustre, Sainte-Beuve, et plusieurs écrivains de mérites divers, Théophile Gautier, Ampère, Saint-Marc Girardin, Gandar, ont vengé le chef de la *Pléiade* de l'injurieux dédain de Boileau, et montré que Pierre de Ronsard fut véritablement un poète. Nous dirons plus : le célèbre Vendômois fut, à tout prendre, le plus grand poète du seizième siècle; ce qui ne veut pas dire qu'il eût toutes les qualités du poète.

L'auteur de l'ode sur la *Prise de Namur* et du sonnet sur la *Mort de la jeune Oronte* a dit, dans son *Art poétique :*

« Ronsard qui le suivit, par une autre méthode,
Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois longtemps eut un heureux destin;
Mais sa muse, en français parlant grec et latin,
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque. »

L'étude que nous entreprenons montrera l'iniquité de cette sentence, et prouvera que c'est vraiment par un retour grotesque qu'on a vu tomber si bas dans l'opinion un poète qui avait rempli de sa renommée tout le seizième siècle; qui, au sentiment général des contemporains, « représentait en nostre langue un Homère, Pindare, Théocrite, Virgile, Catulle, Horace, Pétrarque, » et dont les œuvres, au témoignage de Duperron, se lisaient publiquement jusqu'en Moravie, jusqu'en Pologne, jusqu'à Dantzig [1].

Voulant

« Égaler les vers des antiques
Par un oser ingénieux [2], »

il eut le tort de rompre violemment avec le vieil esprit gaulois, et sacrifia des grâces qui, à la vérité, avaient fait leur temps.

Au début, admirateur trop servile des anciens, il échoua dans ses ambitieux efforts, et proposa à l'admiration de ses contemporains de tristes replâtrages de Pindare et d'Homère, dans une langue qui n'était pas du grec et n'était pas du français. Mais se débarrasse-t-il de son bagage hellénique, on voit apparaître un poète non seulement élevé, mais charmant, qui offre par milliers des traits exquis de naturel et de naïveté, de la grâce, de la fraîcheur, du pittoresque; admirable non seulement dans les petites odes, dans les tendres sonnets auxquels le goût de notre siècle se reprit d'abord, mais même, parfois, dans les longues odes, dans les hymnes, et jusque dans maintes pages de la *Franciade.*

Imagination inventive, féconde, noble et hardie, plein de verve et d'enthousiasme, comme le reconnaissait la Bruyère, il fut un des

[1] *Orais. fun. de P. Rons.* — [2] *Od.*, V, 2.

créateurs de la langue, il lui donna un essor nouveau, remédia à son indigence, lui communiqua de la force et de l'éclat.

Il imagina une grande variété de rythmes lyriques reproduisant le mouvement général des rythmes grecs et latins, inventa de nouvelles formes de strophes, dont plusieurs, après avoir été abandonnées par Malherbe, devaient être reproduites par la nouvelle école poétique du dix-neuvième siècle.

L'un des premiers, si ce n'est tout le premier, il condamna l'hiatus, sans se l'interdire absolument, comme le fit plus tard une réforme tyrannique et arbitraire, qui, chose prodigieuse! a su se faire obéir jusqu'à nos jours. Perpétuellement préoccupé de l'harmonie de notre poésie, il se fit de l'entrelacement régulier des rimes masculines et féminines une loi obligatoire qu'on appela l'*ordonnance* de Ronsard. Voulant donner en tout l'exemple en même temps que le précepte, il embrassa toutes les parties de la poésie; il aspira généreusement à « représenter toutes les Muses ensemble, à posséder pleine et entière la gloire de la poésie [1]; » il fut l'introducteur du classique en France, il fit triompher le classique, bien que, de nos jours, ce soient les romantiques qui aient relevé sa statue renversée dans la boue.

A dire vrai, ce qu'il prit des poésies antiques, ce fut surtout leur ordonnance, leur forme, leur dessein, leur mouvement métrique. Il eut du moins le mérite de faire remonter jusqu'à ces hautes sources d'inspiration, abandonnées depuis si longtemps. Enfin il a déblayé le chemin, il a montré la voie, il a préparé Malherbe et Boileau, qui, sans lui, probablement, n'auraient pu être ce qu'ils ont été, faire l'œuvre qu'ils ont faite.

Pierre de Ronsard naquit, en 1524, dans le Vendômois. Il se lassa de l'étude après un court séjour au collège de Navarre, et entra au service du duc d'Orléans, fils de François I^er^, puis à celui de Jacques d'Écosse. Il suivit Lazare de Baïf en Allemagne, et le capitaine Langey du Bellay en Piémont.

Il fut alors atteint d'une grave surdité et entra, vers 1541 ou 1542, au collège de Coqueret, où il étudia pendant sept ans sous la direction de Jean Daurat; il y eut pour condisciples et pour amis Jean-Antoine de Baïf, Remy Belleau, Lancelot de Carles et Marc-Antoine Muret.

Ce n'est qu'au sortir de cette longue et studieuse retraite, en 1548 ou 1549, qu'il se hasarda à répandre ses premiers essais parmi les érudits et les courtisans.

Quand il débuta, il était plein du génie d'Homère. Il avait étudié

[1] *Odes*, *Épistre au lect.*, en tête de la prem. édit.

et étudié passionnément, non pas le faux Homère dont s'était épris le moyen âge, mais l'Homère authentique; non pas les poèmes apocryphes de Dictys ou de Darès, mais l'*Iliade* et l'*Odyssée* lues dans le texte même.

« Homère, qui servit aux Neuf Muses de guide, »

fut une des principales sources de son inspiration, tellement qu'il est peu d'épisodes qu'il n'en rappelle ici ou là par quelque trait.

Il avait étudié avec la même ardeur et avec le même enthousiasme Pindare, et c'est avec ce poète qu'il s'efforça d'abord de rivaliser. Sa plus grande ambition était d'être le Pindare et le Callimaque de la France. Trouvant qu'Horace avait eu l'*audace basse et lente* [1] en n'osant pas s'élever jusqu'à l'imitation franche du poète de Thèbes, il se proposa pour principal modèle ce lyrique, qui était resté ignoré à la France jusqu'à l'édition des Aldes, publiée en 1513, dont les œuvres n'avaient encore été accessibles qu'à bien peu de personnes, mais auxquelles il avait été initié par Daurat.

Enivré du charme des beautés antiques qu'il reproduisait, qu'il imitait, ou dont il inspirait sa verve, il ne feignait pas de s'appeler « le premier auteur lyrique français, et celui qui a guidé les autres au chemin de si honneste labeur [2]. » Il ouvrait en effet la voie et il avait le droit de se vanter d'avoir le premier en France, dès son enfance, pindarisé [3], et osé, le premier des nôtres, enrichir sa langue de ce mot *ode* [4]. Aspirant à une gloire toute nouvelle, il s'essaya à l'imitation des lyriques anciens, « dès le mesme temps que Clément Marot se travailloit à la poursuite de son psautier [5]. « Il voulut les « pourtraire dessus le moule des plus vieux [6]. »

Malgré toutes les qualités qu'on peut et qu'on doit reconnaître à cet élève de Pindare, de Callimaque et d'Horace, il faut bien déclarer que ce qu'il y a de moins lisible, et quelquefois de plus maussade dans Ronsard, ce sont ses odes prétendues pindariques, au nombre de quatorze ou de quinze, et qui sont toutes datées de sa jeunesse. Le poète vendômois avait quelque chose du génie de Pindare; mais le genre pindarique, même traité avec un talent supérieur, est bien peu fait pour satisfaire le goût français.

Les fictions mythologiques des anciens charmaient Ronsard, et il aimait à en relever presque tous les sujets qu'il traitait, mais il ne faisait ainsi, la plupart du temps, que les affadir et les glacer. L'ode *à Phébus pour guarir le roi Charles IX* [7] est un modèle de ce genre ennuyeux et ridicule.

Un exemple fera sentir comment Ronsard pindarise tous les sujets. Il veut chanter trois doctes filles d'Angleterre, les trois sœurs Anne,

[1] XI[e] *ode pindarique*. — [2] Préf. de la 1re éd. des *Odes*. — [3] *Odes*, II, 2, à Calliope. — [4] *Ib.*, *Epistre au lect.* de la 1re édit. — [5] *Ibid.* — [6] *Od.*, V, 2. — [7] Livre V, ode 6.

Marguerite et Jeanne de Seymour, qui avaient été instruites par Denisot, surnommé comte d'Alsinoys, et avaient composé, en latin, un livre de distiques dédiés à Marguerite, sœur de François I^er, qu'on avait aussitôt traduits en grec, en italien, en français. Voyez quel appareil mythologique il déploie :

Ode en l'honneur d'Anne, de Marguerite et de Jeanne de Seymour.

Quand les filles d'Achelois [1],
Les trois belles chanteresses,
Qui des hommes par leurs vois
Estoient les enchanteresses,
Virent jaunir la toison,
Et les soldats de Jason
Ramer [2] la barque argienne
Sur la mer sicilienne,

Elles, d'ordre [3], flanc à flanc,
Oisives au front des ondes,
D'un peigne d'yvoire blanc
Frisotoient leurs tresses blondes,
Et mignotant [4] de leurs yeux
Les attraits délicieux,
Aguignoient [5] la nef passante
D'une œillade languissante.

Puis soupirerent un chant
De leurs gorges nompareilles,
Par douce force allechant
Les plus gaillardes aureilles ;
Afin que le son pipeur

[1] Achéloüs, père des sirènes. — [2] Emploi ancien, faire avancer à force de rames. — [3] En ordre. — [4] Rendre mignons, gentils. — [5] Lorgnaient. On dit encore, quelquefois, *guigner*.

Fraudast le premier labeur
Des chevaliers de la Grece
Amorcés de leur caresse.

Jà ces demi-dieux estoient
Prets de tomber en servage,
Et jà domptés se jettoient
Dans la prison du rivage,
Sans Orphée, qui soudain
Prenant son luth en la main,
Opposé vers elles, joue
Loin des autres sur la proue,

Afin que le contre-son
De sa repoussante lyre
Perdist au vent la chanson
Premier qu'entrer[1] au navire,
Et qu'il tirast des dangers
Ces demi-dieux passagers
Qui devoient par la Libye
Porter leur mere affoiblie.

Mais si ce harpeur fameux
Oyoit le luth des Serenes
Qui sonne aux bords escumeux
Des Albionnes arenes,
Son luth payen il fendroit
Et disciple se rendroit
Dessous leur chanson chrestienne
Dont la voix passe la sienne.

Car luy, enflé de vains mots,

[1] *Premier que*, s'employait souvent pour *avant que*.

Devisoit à l'aventure
Ou des membres du Chaos
Ou du sein de la Nature;
Mais ces vierges chantent mieux
Le vray manouvrier[1] des cieux,
Et sa demeure eternelle,
Et ceux qui vivent en elle.

Las ! ce qu'on void de mondain
Jamais ferme ne se fonde,
Ains fuit et refuit soudain
Comme le branle d'une onde
Qui ne cesse de rouler,
De s'avancer et couler,
Tant que rampant il arrive
D'un grand heurt contre la rive.

La science, auparavant
Si long temps orientale,
Peu à peu marchant avant,
S'apparoist[2] occidentale,
Et sans jamais se borner
N'a point cessé de tourner,
Tant qu'elle soit parvenue
A l'autre rive incogneue.

Là de son grave sourcy
Vint affoler le courage
De ces trois vierges icy,
Les trois seules de nostre âge,
Et si bien les sceut tenter,
Qu'ores[3] on les oit chanter

[1] Celui qui a fait de ses mains; de *main* et *œuvre*. — [2] *Apparaître* s'employait souvent comme verbe réfléchi. — [3] Maintenant.

Maint vers jumeau qui surmonte
Les nostres, rouges de honte.

Par vous, vierges de renom,
Vrais peintres de la memoire,
Des autres vierges le nom
Sera clair [1] en vostre gloire.
Et puis que le ciel benin
Au doux sexe feminin
Fait naistre chose si rare
D'un lieu jadis tant barbare,

Denisot [2] se vante heuré [3]
D'avoir oublié sa terre
Et passager demeuré
Trois ans en vostre Angleterre,
Et d'avoir cogneu vos yeux,
Où les amours gracieux
Doucement leurs fleches dardent
Contre ceux qui vous regardent ;

Voire et d'avoir quelquefois
Tant levé sa petitesse,
Que sous l'outil de sa vois
Il polit vostre jeunesse,
Vous ouvrant les beaux secrets
Des vieux Latins et des Grecs,
Dont l'honneur se renouvelle
Par vostre muse nouvelle.

[1] Illustre, comme le latin *clarus*. — [2] Nicolas Denisot (1515-1559), auteur des *Cantiques du premier advenement de JésusChrist* (1553). — [3] Heureux. On le trouve dès le treizième siècle :

« Moult me tien à *bon heuré*
Quant... »
(*Cleomadès*, v. 57.

Io[1] ! puis que les esprits
D'Angleterre et de la France,
Bandez d'une ligue, ont pris
Le fer contre l'ignorance,
Et que nos roys se sont faits
D'ennemis amis parfaits,
Tuans la guerre cruelle
Par une paix mortelle,

Advienne qu'une de vous,
Nouant[2] la mer passagere,
Se joigne à quelqu'un de nous
Par une nopce étrangere ;
Lors vos escrits avancez
Se verront recompensez
D'une chanson mieux sonnée,
Qui cri'ra vostre hymenée.

(*Odes*, V, 3 ; édition de la Bibliothèque elzévirienne, t. II, p. 308.)

Le système prête fort à la critique ; mais assurément celui qui savait chanter de ce ton n'était pas seulement le commencement et la matière d'un poète, comme disait Balzac, aux yeux de qui Godeau était un plus grand poète que Ronsard.

Si ambitieux et si déplaisants que puissent paraître le pindarisme et le mythologisme de Ronsard, ce n'est pas de quoi décrier en lui le poète lyrique ; car les odes de ce genre sont en petit nombre dans son recueil, qui en renferme, au contraire, un grand nombre d'une conception simple et franche et d'une facture aisée et naturelle.

Il baissa si bien son ton que les personnes qui, lors de ses débuts, lui reprochaient d'être trop pompeux et trop solennel, en vinrent à le blâmer d'être trop simple et trop familier.

Veut-on entendre une ode de la plus exquise simplicité, pleine d'accents doux, tristes, mélancoliques, et par moments élevés, avec une couleur pastorale pleine de naturel ? Qu'on écoute cette ode en petits vers d'un effet saisissant et d'une merveilleuse richesse de rimes

[1] Exclamation. — [2] Traversant sur un vaisseau, passant à la nage.

De l'Élection de son sépulcre.

Antres, et vous, fontaines,
De ces roches hautaines
Qui tombez contre-bas
D'un glissant pas ;

Et vous, forests, et ondes
Par ces prez vagabondes,
Et vous, rives et bois,
Oyez ma vois.

Quand le Ciel et mon heure
Jugeront que je meure,
Ravi du beau séjour
Du commun jour;

Je défens qu'on me rompe
Le marbre, pour la pompe
De vouloir mon tombeau
Bastir plus beau.

Mais bien je veux qu'un arbre
M'ombrage au lieu d'un marbre,
Arbre qui soit couvert
Toujours de verd.

De moy puisse la terre
Engendrer un lierre
M'embrassant, en maint tour,
Tout à l'entour :

Et la vigne tortisse [1]
Mon sepulchre embellisse,
Faisant de toutes parts
Un ombre espars !

Là viendront chaque année
A ma feste ordonnée,
Avecques leurs taureaux,
Les pastoureaux :

Puis, ayans fait l'office
Du dévot sacrifice,
Parlans à l'Isle [2] ainsy,
Diront cecy :

« Que tu es renommée
D'estre tombe nommée
D'un de qui l'univers
Chante les vers !

Qui oncques en sa vie
Ne fut bruslé d'envie
D'acquerir les honneurs
Des grands seigneurs ;

N'y n'enseigna l'usage
De l'amoureux breuvage,
Ny l'art des anciens
Magiciens ;

[1] Flexueuse. — [2] Il songeait sans doute, dit Sainte-Beuve, en faisant choix de ce lieu, à son prieuré de Saint-Cosme *en l'Isle*, duquel Du Perron, en son oraison funèbre du poète, a dit : « Ce prieuré est situé en un lieu fort plaisant, assis sur la rivière de Loire, accompagné de bocages, de ruisseaux et de tous les ornements naturels qui embellissent la Touraine, de laquelle il est comme l'œil et les délices, » et où Ronsard revint mourir.

Mais bien à nos campagnes
Fit voir les Sœurs compagnes
Foulantes l'herbe aux sons
De ses chansons.

Car il fit à sa lyre
Si bons accords eslire,
Qu'il orna de ses chants
Nous et nos champs.

La douce manne tombe
A jamais sur sa tombe,
Et l'humeur que produit
En may la nuit!

Tout à l'entour l'emmure
L'herbe et l'eau qui murmure,
L'un tousjours verdoyant,
L'autre ondoyant.

Et nous, ayans memoire
De sa fameuse gloire,
Luy ferons, comme à Pan,
Honneur chaque an. »

Ainsy dira la troupe,
Versant de mainte coupe
Le sang d'un agnelet
Avec du lait,

Dessur moy, qui à l'heure
Seray par la demeure
Où les heureux Esprits
Ont leur pourpris.

La gresle ne la nege
N'ont tels lieux pour leur siege,
Ne la foudre oncques là
Ne devala.

Mais bien constante y dure
L'immortelle verdure,
Et constant en tout temps
Le beau printemps.

Le soin, qui sollicite
Les rois, ne les incite
Leurs voisins ruiner
Pour dominer;

Ains[1] comme freres vivent,
Et morts encore suivent
Les mestiers qu'ils avoient
Quand ils vivoient.

Là, là, j'oiray d'Alcée
La lyre courroucée,
Et Sapphon[2] qui sur tous
Sonne plus dous.

Combien ceux qui entendent
Les chansons qu'ils respandent
Se doivent resjouir
De les ouïr;

Quand la peine receuë
Du rocher est deceuë,

[1] Mais plutôt, de *ante*. — [2] Sapho.

Et quand le vieil Tantal'
N'endure mal [1] !

La seule lyre douce
L'ennuy des cœurs repousse,
Et va l'esprit flattant
De l'escoutant.

Plusieurs odes dans le genre d'Horace ont un grand charme, charme païen, disons-le. Il reproduit, sans en varier beaucoup l'expression, l'épicuréisme du poète de Tibur.

Le nom d'*ode* présente généralement l'idée de quelque chose d'assez monotone. Mais Ronsard, dans les siennes, est très varié. Il y traite toutes sortes de sujets.

Plusieurs de ses odes célèbrent de grands événements du temps : la paix faite en 1550, entre Henri II et Édouard VI, roi d'Angleterre ; la victoire remportée à Cérisoles par François de Bourbon, comte d'Enghien ; le combat singulier entre le sieur de la Châtaigneraie et Gui de Chabot, seigneur de Jarnac ; la mort de Charles de Valois, duc d'Orléans, troisième fils de François Ier ; la naissance de François, dauphin de France, fils du roi Henri II ; le mariage d'Antoine de Bourbon et de Jeanne, reine de Navarre ; les ordonnances faites en 1550 par Henri II ; la mort de la reine de Navarre ; la maladie de Charles IX.

Ronsard ne doutait pas plus que Pindare et Horace de l'immortalité de ses odes.

Que le poète, audacieux introducteur parmi nous d'un genre si difficile, se soit fait quelque illusion sur le mérite et la durée de son œuvre, qui l'en blâmera ? Ce qui est incontestable, c'est qu'une partie de ses odes ont assez de mérite pour le placer au rang de nos plus grands lyriques.

A la classe des odes se rattachent les hymnes.

Il y a beaucoup de solennité, mais aussi beaucoup d'ennui et d'obscurité dans les hymnes que Ronsard a composés à l'imitation d'Homère, d'Orphée et de Callimaque, et qu'il essaya plusieurs fois de consacrer aux saints de l'Église. Dans tous, les allusions mythologiques, les allégories astronomiques sont trop nombreuses, trop savantes, il y est fait un mélange trop bizarre de christianisme et de platonisme, pour que nous puissions, comme les contemporains, trouver un grand charme à ces laborieux pastiches, bien que quelques-uns, les hymnes de la Philosophie, de l'Éternité, de la Justice, par exemple, aient des parties supérieures.

[1] Puisque Sisyphe lui-même en oublie son rocher et Tantale sa soif. (Sainte-Beuve.)

II

Nous avons parlé d'abord des odes, parce qu'elles sont le principal honneur de Ronsard. Mais le premier recueil de poésies qu'il lança dans le public, ce furent les *Amours de Cassandre*, en sonnets, où il imitait le gentil Marulle, le voluptueux Jean Second et le langoureux Pétrarque : c'est ce qu'on appelle les *Premières Amours*. Les *Secondes* et les *Troisièmes Amours*, ou *Marie* et *Hélène*, vinrent beaucoup plus tard.

On a souvent cité le sonnet à Marie qui renferme ces jolis vers :

« Le temps s'en va, s'en va, madame,
Las! le temps, non; mais nous nous en allons, »

et qui est imité de l'ode d'Horace, *Postume, Postume*.

III

Ronsard, si fin et si hardi dans l'ode, si varié dans le sonnet, a, dans l'élégie, égalé et même surpassé la douceur de du Bellay, le maître du genre au seizième siècle. « Chacun, dit Pasquier, lui donne la gravité et à du Bellay la douceur. Et quant à moy il me semble que quand Ronsard a voulu doux-couler, comme vous voyez dans ses élégies, vous n'y trouverez rien de tel en l'autre. » Dans plusieurs on trouve, comme a dit Millevoye, « du nombre, de l'élévation, d'heureuses formes poétiques. »

Une partie des pièces que Ronsard nous a laissées sous le nom d'*élégies* ne répondent nullement à l'idée traditionnelle que nous nous formons de ce genre. Allégories recherchées, descriptions vagues, ennuyeuses digressions, étalage de moralités banales, chansons bachiques et licencieuses, épithalames, invectives grossières et dialogues cyniques, le poète novateur ne craint pas de baptiser tout cela du nom d'élégies. Tibulle et Ovide l'entendaient autrement.

IV

Très inégal, mais souvent supérieur dans l'élégie, Ronsard est presque toujours médiocre dans l'églogue.

Vauquelin de la Fresnaye a beau dire que Ronsard « emboucha le flageol [1] bravement [2], » nous sommes, cette fois, plutôt du sentiment de Boileau qui tenait en grand mépris les « idylles gothiques » du Vendômois. Idylles ou églogues seulement de nom, elles n'ont rien de pastoral, rien de tendre, rien de délicat.

[1] Le flageolet. — [2] *Idyll.*, II, 65, A B. de S.-Franç.

Quelquefois les personnages jouent des rôles fort peu appropriés. Ainsi la bergère Margot fait l'éloge des fameux hellénistes ou hébraïsants Turnèbe, Budé, Vatable.

Une partie des églogues sont destinées à célébrer des solennités de circonstance, des noces, des naissances, des funérailles.

Les églogues proprement dites ont pour suite le *Bocage royal*, sorte de pendant aux *Silves* de Stace. C'est un recueil d'épîtres fort adulatoires adressées aux rois Charles IX, Henri III, aux reines Catherine de Médicis, Élisabeth d'Angleterre, etc., sous les noms de Henriot, Carlin, la grande Catin, etc. Quelques conseils hardis, quelques leçons courageuses font à peine pardonner les flatteries prodiguées à des personnages odieux.

V

Le lyrique et l'élégiaque Ronsard fut aussi un satirique distingué. Les calamités, les désordres et les crimes dont il fut témoin lui inspirèrent des accents énergiques et indignés. Il parle ainsi à Henri III.

Peinture des calamités et des crimes de l'époque.

Sire, voici le mois où le peuple romain
Donnoit aux serviteurs, par maniere de rire,
Congé [1] de reconter tout ce qu'ils vouloient dire :
Donnez-nous, s'il vous plaist, un semblable congé...
Qui, bon Dieu ! n'escriroit, voyant ce temps ici ?
Quand Apollon n'auroit mes chansons [2] en souci,
Quand ma langue seroit de nature muette,
Encore par dépit je deviendrois poëte.
C'est trop chanté l'amour et en trop de façon :
La France ne connoist que ce mauvais garçon,
Que ses traits, que ses yeux. Il faut qu'une autre voye
Par sentiers inconnus au Parnasse m'envoye,
Pour me serrer le front d'un laurier attaché,
D'autre main que la mienne encore non touché.
Si quelqu'un en faveur de sa faveur abuse,

[1] Permission. — [2] Chants en général, comme *carmina* en latin, et *canzoni* en italien.

S'il fait le courtisan et s'arme d'une ruse,
Si quelque villoteur [1], aux princes devisant,
Contrefait le bouffon, le fat ou le plaisant ;
Si nos prelats de cour ne vont à leurs eglises;
Si quelque trafiqueur qui vit de marchandises
Veut gouverner l'Estat, faisant de l'entendu;
Si quelqu'un vient crier qu'il a tout despendu
En Pologne, et qu'il brave [2], enflé d'un tel voyage,
Et pour le sien accroistre, à tous fasse dommage;
Si plus, quelque valet de quelque bas mestier
Veut par force acquerir tous les biens d'un cartier;
Si plus, nos vieux corbeaux gourmandent vos finances;
Si plus, on se destruict d'habitz et de despenses;
Et si quelqu'affamé nouvellement venu
Veut manger en un jour tout vostre revenu,
Qu'il craigne ma fureur ! De l'encre la plus noire
Je lui veux engraver [3] les faicts de son histoire
D'un long traict sur le front, puis aille où il pourra,
Toujours entre les yeux ce traict lui demourra.

J'ai trop longtemps suivi le mestier heroïque,
Lyrique, elegiaq', je serai satyrique,
Disois-je à vostre frere, à Charles, mon seigneur,
Charles qui fut mon tout, mon bien et mon honneur;
Ce bon prince en m'oyant se prenoit à sourire,
Me prioit, m'exhortoit, me commandoit d'escrire,
D'estre tout satyrique instamment me pressoit.
Lors, tout enflé d'espoir dont le vent me paissoit,
Armé de sa faveur, je promettois de l'estre,
Cependant j'ay perdu ma satyre et mon maistre.

[1] Qui s'amuse à la ville au lieu de travailler, débauché, libertin. On disait plus souvent *villotier*, qui est encore usité dans quelques départements, notamment dans le haut Maine, pour désigner une personne qui préfère le séjour de la ville à celui de la campagne. — [2] S'habille avec luxe. — [3] Synonyme de *graver*.

On retrouve encore le ton de la satire dans les passages de l'élégie citée plus haut, *la Dryade violée*, où le poète charge d'invectives Charles IX même, l'auteur de la destruction de l'antique et superbe forêt de Gastine. Ce roi avait commandé à Ronsard de ne pas l'épargner. Il usa fort librement de cette permission.

Dans une autre pièce satirique intitulée *la Truelle crossée*, il reprocha au roi, non sans aigreur, les bénéfices qu'il accordait aux personnes chargées de ses bâtiments, entre autres à Philibert Delorme.

Le même caractère satirique se retrouve encore dans beaucoup d'autres pièces du fameux lyrique du seizième siècle.

VI

Ronsard était célébré comme le Pindare, l'Horace et le Pétrarque de la France ; il voulut en être l'Homère, le Virgile, l'Apollonius. A l'imitation des trois fameux épiques, il entreprit de donner à sa patrie son poème héroïque. Avant le Tasse, il avait songé à chanter la délivrance de Jérusalem. Il abandonna ce projet pour chanter le berceau de la monarchie française. Il présenta comme le père des Sicambres et des Valois Francus ou Francion, fils d'Hector, conformément à une opinion étrange, provenue de souvenirs confus, et dont Grégoire de Tours s'était fait l'écho.

Ce Francus, *aïeul des aïeuls de nos rois*, est le même qu'Astyanax. L'implacable fureur des Grecs avait fait précipiter du haut d'une tour ce malheureux fils d'Hector. Mais Jupiter, pour le soustraire à la mort, le fit enlever, au milieu de sa chute, par Mercure qui le transporta en Épire, et le remit entre les mains d'Hélénus, fils de Priam, qui vivait assez paisiblement dans cette contrée, et avait même épousé Andromaque, veuve en premières noces d'Hector, et en secondes de Pyrrhus. Astyanax ou Francus, ainsi rejoint à sa mère, fut élevé avec soin et mystère. Quand il fut assez grand, on l'envoya voyager, pour lui faire connaître les mœurs des différents peuples. A son retour, Hélénus, qui était devin, reconnaissant que son neveu était destiné à devenir le chef d'une grande nation et d'une race de héros, s'arrangea pour le faire partir, pendant la célébration des fêtes de Cybèle, avec une troupe de jeunes Troyens, déguisés en curètes et en corybantes, qui devaient, avec lui, gagner les mers d'Europe et l'embouchure du Danube.

Nous ne suivrons pas le poète dans la complication d'aventures qu'il imagine. L'intérêt en est médiocre ; point de vie, point d'animation, de fastidieux détails, des longueurs infinies, de maladroites imitations du merveilleux ancien, le tout en un style prolixe, semé d'expressions familières jusqu'à la bassesse.

Les quatre premiers chants de la *Franciade*, les seuls que Ronsard ait écrits, parurent à un moment bien peu favorable, le 13 septem-

bre 1572, vingt jours après la Saint-Barthélemy. Mais les circonstances les plus heureuses n'auraient pu faire vivre une œuvre si mal venue.

Ronsard avait contribué, avec du Bellay, à réhabiliter le vers alexandrin; il l'avait déclaré propre aux sujets graves, lui avait le premier donné son vrai nom, vers héroïque, et en avait souvent fait usage dans ses premières poésies, en particulier dans ses *Hymnes;* cependant il adopta le vers de dix syllabes pour la *Franciade*. Dans la préface de ce poème, il prononce que les alexandrins, qui ressemblent moins aux *magnanimes vers* d'Homère et de Virgile qu'aux *senaires* de la tragédie ancienne, « sentent trop la poésie très facile, sont trop énervés et flasques, si ce n'est pour les traductions auxquelles, à cause de leur longueur, ils servent de beaucoup pour interpréter le sens de l'auteur. » Il leur reproche aussi « d'avoir trop de caquet, s'ils ne sont bâtis de la main d'un bon artisan. »

VII

Ronsard employa les derniers temps de sa vie à opérer une révision totale de ses œuvres et à y faire des changements et des retranchements considérables. Pasquier eût préféré de beaucoup que l'illustre Vendômois, « grand poète entre les poètes, mais très mauvais juge et Aristarque de ses livres, » eût laissé ses poésies dans leur première forme.

Binet et Colletet ont exprimé le même jugement. Au point de vue du goût, les critiques de notre époque partagent l'opinion de Pasquier, et reprochent à Ronsard d'avoir affadi ses ouvrages, et d'en avoir gâté la langue en introduisant très souvent, à la place de vers simples et naturels, des vers ridiculement ampoulés. C'est surtout dans ces révisions tardives qu'on pourrait trouver des exemples de ce mauvais goût, quelquefois grotesque, qu'on lui a tant reproché.

C'est ici le lieu de dire qu'il y eut en Ronsard plusieurs poètes dont les manières furent très différentes. Dans sa première jeunesse, il est tout préoccupé de décalquer la forme comme l'idée de la poésie grecque.

Il s'écriait avec douleur :

> « Ah! que je suis marry que la muse françoise
> Ne peut pas s'exprimer comme fait la gregeoise. »

Il disait à son luth :

> « Pour te monter de cordes et d'un fust,
> Voire d'un son qui naturel te fust,
> Je pillai Thebe et saccageai la Pouille,
> T'enrichissant de leur belle despouille. »

C'était alors qu'il se souciait fort peu d'accommoder à l'air de France ses mots grecs travestis [1]. Il ne craignait pas de faire un vers tout grec :

« Ocymore, dyspotme, oligochronien, »

pour dire passager, d'un mauvais destin, de peu de durée.

Aussi pouvait-il déclarer à tous ceux qui ne savaient que le français, que l'entrée de ses vers leur était fermée :

« Les François qui mes vers liront,
S'ils ne sont et Grecs et Romains,
Au lieu de ce livre ils n'auront
Qu'un pesant faix entre les mains [2]. »

Introduire un certain nombre de mots nouveaux ne lui suffisait pas. Les richesses des langues anciennes lui faisaient tellement envie, qu'il aurait voulu les faire entrer toutes dans notre langue. Il se proposait d'enseigner, dans une continuation de son *Abrégé de l'art poétique*, « comment il faut composer des verbes fréquentatifs, inchoatifs, des noms comparatifs, superlatifs, et autres tels ornements de nostre langue pauvre et manque [3] de soy. »

Il aurait voulu qu'on fît encore plus pour l'enrichissement du français. Trouvant que la langue grecque devait une partie de ses richesses à la variété de ses dialectes, d'où sont venues « une infinité de phrases et manières de parler qui portent encores aujourd'huy sur le front la marque de leur païs naturel, lesquelles estoient tenues indifféremment bonnes par les doctes plumes qui escrivoient de ce temps-là, » il conseille d'enrichir de même la langue française en recourant à ses divers patois. Il dit dans son *Abrégé de l'art poétique :* « Tu sçauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les mots plus significatifs des dialectes de nostre France, quand mesmement tu n'en auras point de si bons ny de si propres en ta nation ; et ne se faut soucier si les vocables sont *Gascons*, *Poictevins*, *Normans*, *Manceaux*, *Lionnois*, ou d'autres païs, pourveu qu'ils soient bons, et que proprement ils signifient ce que tu veux dire, sans affecter par trop le parler de la cour, lequel est quelquefois très mauvais pour estre langage de damoiselles et jeunes gentilshommes qui font plus profession de bien combattre que de bien parler. »

Dans la préface de la *Franciade*, il engage à « remettre en usage les antiques vocables de toutes les provinces de France, et principalement ceux du langage wallon et picard, lequel nous reste par tant de siècles l'exemple naïf de la langue françoise. »

[1] Sorel, *Biblioth.*, c. x. — [2] En tête des poésies en l'honneur de Charles IX. — [3] Défectueuse, comme la latin *mancus*, dont le premier sens est manchot.

Il voulait aussi qu'on rajeunît les mots les plus expressifs du vieux français littéraire, surtout ceux qui avaient laissé des traces dans la langue, et qu'il était possible *de provigner, d'amender et de cultiver* [1].

Afin que le poète pût varier à son aise l'expression, il l'excitait encore à « prendre la sage hardiesse d'inventer les vocables nouveaux, pourvu qu'ils fussent moulés et façonnés sur un patron déjà reçu du peuple [2]. »

Enfin, pour que notre poésie s'enrichît de « belles inventions, descriptions, comparaisons, qui sont les nerfs de la vie du livre, qui veut forcer les siècles pour demeurer de toute memoire victorieux et maistre du temps, » il invitait son disciple à « pratiquer bien souvent les artisans de tous mestiers, comme de *Marine, Vénerie, Fauconnerie*, et principalement les artisans de feu, *Orfèvres, Fondeurs, Mareschaux, Minérailliers.* » De là, disait-il, « tu tireras maintes belles et vives comparaisons, avecques les noms propres des mestiers, pour enrichir ton œuvre et le rendre plus agreable et parfait. »

Telle était, pour ne parler que de ce qu'il y a de plus essentiel, la poétique innovatrice de Ronsard. Quelques conseils en sont bons, étant bien appliqués ; les théories paradoxales ou excessives, Ronsard, pour son compte personnel, sut assez bien s'en garder, ou s'il tomba dans des abus, dans celui du grécisme notamment, ce ne fut qu'à ses débuts. L'élève enthousiaste de Daurat commence par s'égarer dans les nuées. Mais, à partir de 1554, sa muse devient plus humaine, plus familière. Quittant les régions empyrées, il redescend sur la terre. Les défauts qui ont ridiculisé le nom de Ronsard sont peu sensibles dans ce qu'il a écrit de 1554 à 1564. Ses poésies de 1564 à 1585 sentent un homme attristé par les malheurs publics, et découragé par la mort de ses protecteurs, par l'isolement et la médiocrité pénible où il est laissé. Dans ces années extrêmes, il a cependant écrit des pages d'une poésie émue ; et il a parfois retrouvé des accents d'une dignité et d'une fierté qui font songer à d'Aubigné en ses meilleurs morceaux.

VIII

Dans cette carrière poétique de quarante ans, et renfermé dans la solitude à laquelle le condamnait sa surdité, il composait presque sans cesse. Toujours il se montra curieux et passionné de son art. Peu de poètes eurent une abondance aussi facile. Il écrivait deux cents vers avant le repas et deux cents après, comme le dit Balzac dans une lettre latine à M. de Silhon. « *Ducentos versus ante cibum, et totidem cœnatus scripsisse amabat.* » Mais il ne se contentait pas

[1] *Préf. de la Franciade.* — [2] *Abrégé de l'Art poétique*, Œuv., in-f°. 1630, t. II, p. 1028.

d'un premier jet, il montra constamment une patience à soigner, à revoir, à retoucher cent et cent fois ses poésies dont personne n'avait encore donné l'exemple en France. Il s'était fait une telle réputation de pureté de style et d'exactitude de langage, qu'on avait pris l'habitude de dire proverbialement : *Il a donné un soufflet à Ronsard*, pour signifier : il a péché contre la pureté de la langue, et ce proverbe était encore fréquemment employé à une époque où le style de Ronsard était depuis longtemps vieilli. L'art et l'exactitude de sa versification sont souvent admirables, et lui-même il a pu dire :

« Rien de luy ne part
Qui ne soit bien poli, son siecle le confesse [1]. »

On lui a souvent reproché son obscurité ; mais il faut bien reconnaître que cette obscurité ne tient guère aux mots ni aux tours qu'il emploie. Elle vient surtout de ses érudítions prodiguées, de ses allusions trop savantes, trop recherchées et trop étrangères à nos habitudes.

Dans ses morceaux excellents, on pourrait relever des beautés de style de tous les genres, des richesses d'expression dont on n'avait pas la moindre idée avant lui, des créations pittoresques telles que Malherbe ni Boileau n'en ont jamais imaginé. Chez lui, la rose s'environne des *plis d'une robe de pourpre*, la châtaigne, d'un *rempart épineux*. Les grandes et fières images abondent sous sa plume. La fortune, parlant au duc de Guise, lui dit : *Quand mon heureuse main t'aura fait monter*

« Au plus haut des honneurs, où souvent je me joue,
Je te serai fidele et briserai ma roue [2]. »

Dans une ode, de 1550, à Michel-Pierre de Mauléon, protonotaire de Durban, qui fut retranchée de sa dernière édition, il dit, en débutant :

« Je ne suis jamais paresseux
A consacrer le nom de ceux
Qui sont alterez de la gloire,
Et nul mieux que moy, par ses vers,
Ne leur bastit dans l'univers
Les colonnes d'une memoire [3]. »

En même temps, il a des vers d'une simplicité énergique qui honoreraient les plus beaux passages des maîtres :

« Voyez cet avocat qui nous vend son caquet
Pour tuer l'innocent et sauver le coupable ! »

[1] *Pièces retranchées des Amours*, XXI. — [2] *Poèm.*, II, Lesc. — [3] *Odes retranchées*, Bibl. elz., t. II, p. 423.

Il appelle les courtisans :

« Misérables valets, vendant leur liberté
Pour un petit d'honneur servement acheté! »

La fortune est cette force aveugle,

« Qui n'a jamais nostre plaincte escoutée,
Qui dompte l'univers et qui n'est point domptée. »

Le sentiment et l'amour de la nature éclatent en vingt endroits d'une façon charmante, comme en celui-ci : « *Je n'avais pas douze ans, qu'au profond des vallées*, etc. » Parfois il a quelque chose de l'abandon mélancolique, de l'imagination attendrie d'un poète moderne de l'école d'André Chénier ou de Lamartine. Déjà vieux et regrettant son Vendômois, il adresse ces vers à des grues qui s'envolent pour retourner dans leur patrie :

« Les regardant voler, me disois en moi-même :
Je voudrois bien, oiseaux, pouvoir faire de même
Et voir de ma maison la flamme voltiger
Dessus ma cheminée, et jamais n'en bouger,
Maintenant que je porte, injurié par l'aage,
Mes cheveux aussi gris comme est vostre plumage...
Allez en vos maisons ; je voudrois faire ainsi :
Un homme sans foyer vit tousjours en souci.
Mais en vain je parlois à l'escadron qui vole ;
Car le vent emportoit, comme lui, ma parole. »

Dans la décadence de sa vieillesse, il revint avec exagération à son système de grécisme et de latinisme, et cependant, au moment même qu'il gâtait ses vers, dans sa retouche finale, en substituant l'emphase au naturel, le grécisme à la bonne langue courante, il disait aux jeunes poètes qui venaient le consulter : « Respectez la langue française, ne battez pas vostre mère. Je vous recommande par testament les vieux mots françois que l'on veut remplacer par des termes empruntés du latin. Conservez bien et défendez ces paroles : *collauder, contaminer, blasonner*, ne valent pas *louer, mespriser, blasmer*.

On peut composer et on a déjà composé tout un volume, et même plusieurs volumes agréables à lire, de pièces et de morceaux remarquables de Ronsard, et vingt pièces, cinquante pièces de sa bonne époque sont vraiment admirables.

Nous demandons si l'on ne doit pas admirer comme un modèle de style simple la pièce suivante, où Ronsard décrit son genre de vie :

Réponse à quelque ministre.

M'esveillant au matin devant que faire rien,
J'invoque l'Eternel, le père de tout bien,
Le priant humblement de me donner sa grace
Et que le jour naissant sans l'offenser se passe;
Qu'il chasse toute secte et toute erreur de moy,
Qu'il me vueille garder en ma première foy,
Sans entreprendre rien qui blesse ma province [1],
Très-humble observateur des loix et de mon prince.

Après je sors du lict, et quand je suis vestu
Je me range à l'estude et apprens la vertu,
Composant et lisant, suivant ma destinée,
Qui s'est dès mon enfance aux Muses inclinée :
Quatre ou cinq heures seul je m'arreste enfermé;
Puis, sentant mon esprit de trop lire assommé [2],
J'abandonne mon livre et m'en vais à l'église;
Au retour, pour plaisir, une heure je devise.

De là je viens disner, faisant sobre repas;
Je rends graces à Dieu; au reste je m'esbas.
Car si l'après-disnée est plaisante et sereine,
Je m'en vais pourmener tantost parmi la plaine,
Tantost en un village, et tantost en un bois,
Et tantost par les lieux solitaires et cois.
J'aime fort les jardins qui sentent le sauvage,
J'aime le flot de l'eau qui gazouille au rivage :

Là, devisant sur l'herbe avec un mien amy,

[1] Latinisme, pour dire : qui nuise à ma charge, à ma fonction. —
[2] A bout, *ad summam reductus.*

Je me suis par les fleurs bien souvent endormy
A l'ombrage d'un saule, ou, lisant dans un livre,
J'ay cherché le moyen de me faire revivre,
Tout pur d'ambition et des soucis cuisans,
Miserables bourreaux d'un tas de mesdisans,
Qui font (comme ravis) les prophetes en France,
Pippans les grands seigneurs d'une belle apparence.

Mais quand le ciel est triste et tout noir d'espesseur,
Et qu'il ne faict aux champs ny plaisant ny bien seur [1],
Je cherche compagnie, ou je joue à la prime ;
Je voltige, ou je saute, ou je lutte, ou j'escrime;
Je dy le mot pour rire, et à la verité
Je ne loge chez moy trop de severité.

Puis, quand la nuict brunette a rangé les estoilles,
Encourtinant le ciel et la terre de voiles,
Sans soucy je me couche; et là, levant les yeux
Et la bouche et le cœur vers la voûte des cieux,
Je fais mon oraison, priant la bonté haute
De vouloir pardonner doucement à ma faute.
Au reste je ne suis ny mutin, ny meschant
Qui fay croire ma loy par le glaive tranchant.
Voilà comme je vy; si ta vie est meilleure,
Je n'en suis envieux, et soit à la bonne heure.

Nous nous contenterons de rappeler encore, sans croire nécessaire de les citer, les fameux vers aux Calvinistes :

« Christ n'est que charité, qu'amour et que concorde, »

qui ont été vantés par M. Nisard lui-même.

Le *Discours des misères de ce temps*, la *Remontrance au peuple de France*, sont d'un bout à l'autre écrits avec le naturel le plus franc, avec la correction la plus élégante. Là, pas de mots nouveaux, pas d'inversions forcées, pas d'allusions obscures.

[1] Sûr. La prononciation était différente.

Une louange qu'il ne faut pas oublier d'accorder à ce grand admirateur de l'antiquité, c'est d'avoir puissamment contribué à faire abandonner les compositions latines, et d'avoir plus que personne excité à la culture du français, langue, suivant lui, supérieure à toutes les langues vivantes. Il voulait, qu'après avoir appris diligemment les langues grecque et latine, et même espagnole et italienne, *on se retirât en son enseigne* comme un bon soldat, et qu'à l'exemple des anciens eux-mêmes on composât dans sa langue maternelle.

IX

Ronsard coula les dernières années de sa vie dans son pays natal, le Vendômois. Après la mort de Charles IX, dont l'amitié ne lui permettait guère de quitter la cour, il s'était retiré à son abbaye de Croix-Val, sous l'ombrage inspirateur de la forêt de Gastine et au bord de cette forêt Bellerie, qu'il a tant chantée. En 1585, accablé d'infirmités, il se fit transporter dans son prieuré de Saint-Cosme, près de Tours, où il mourut le 29 décembre de la même année.

Ce poète, qui s'était déclaré lui-même « gourmand de gloire [1] » et « glouton de louange [2] », mourut plein de gloire comme il l'avait désiré. Peu de poètes, en aucun temps, s'étaient vus entourés d'autant d'admiration et de respect.

Le Tasse, étant venu à Paris, s'estimait heureux de lui être présenté et d'obtenir son approbation pour deux chants de la *Jérusalem*, dont il lui fit lecture. La reine Marie Stuart se consolait de sa captivité en le lisant, et lui envoyait un Parnasse d'argent avec cette inscription :

A RONSARD, L'APOLLO DE LA SOURCE DES MUSES.

Charles IX se délectait à la lecture de ses poésies, et le combla de distinctions et de présents. Enfin, ce qui devait le plus flatter son orgueil, tous ceux qui étaient « de la volée des poètes du règne de François Ier [3] » baissèrent pavillon devant lui; et, si quelqu'un prétendait égaler la lyre quercinoise à la vendômoise, ses partisans s'en indignaient et criaient presque au sacrilège [4].

« Nul alors, nous dit Pasquier, ne mettoit la main à la plume qui ne le celebrast par ses vers. Sitost que les jeunes gens s'estoient frottés à sa robe, ils se faisoient accroire d'estre devenus poètes [5]. » L'auteur des *Recherches de la France*, dont nous avons déjà vu les paroles éloquentes, ne pensait pas que Rome eût jamais produit un plus grand poète que Ronsard, et ne craignait pas de soutenir qu'en

[1] Préface de la *Franciade*. — [2] Préface mise au-devant de la première édit. de ses *Œuvres*, t. II, p. 173. — [3] Pasq., *Recherches*, VII, 6. — [4] Voir A. de Rivaudeau, *Œuv. poét.*, éd. 1859, p. 223 — [5] *Recherches*, VIII, 3.

imitant les anciens, il les avait surpassés ou pour le moins égalés. L'historien Belleforest l'appelait le Virgile gaulois [1]. Tahureau chantait, dans une poésie à madame Marguerite :

« Que veux-tu dire, Ronsard,
Qui le premier de ton pouce
Nous has tous instruis en l'art
D'animer la harpe douce ? »

Et dans une ode au roi :

« Taisez-vous donc, mes ecris,
Vos chants ne seroyent que cris,
Gazouillant dedans cet hymne,
Au regard du Vendômois,
Dont la biendisante voix
Surpasse celle du cygne. »

Un autre l'appelait *prodige de la nature*, *miracle de l'art*. Enfin, c'était à qui l'encouragerait dans cet orgueil altier qui lui faisait voir à cent piques au-dessous de lui ses contemporains et ses prédécesseurs, et lui faisait dire que ses rivaux auraient beau frapper la table plus de cent fois et se gratter autant la tête, ils ne parviendraient jamais à imiter la moindre gentillesse de ses vers [2].

Sa mort fut presque regardée comme une calamité publique. Le cardinal Duperron prononça pompeusement son éloge.

Ronsard garda des partisans longtemps après sa mort : Mathurin Régnier, Théophile, Scudéri, Saint-Amant, la Calprenède, Chapelain, Colletet, Brébeuf, Cyrano de Bergerac, étaient ses disciples avoués. Malherbe avait le premier réagi contre cette admiration exagérée, mais était allé trop loin dans un autre sens. Il n'avait voulu reconnaître aucun mérite au poète si longtemps glorifié. Il effaçait dédaigneusement la moitié de son Ronsard, et, de crainte de paraître approuver le reste, il biffait le tout devant ses disciples, Racan, Yvrande, Coulomby. Vint Boileau, qui voulut porter les derniers coups à cette gloire trop résistante, et y réussit si bien que, quelques années plus tard, personne n'eût osé se vanter de posséder un Ronsard, et encore moins de l'avoir lu [3]. Ronsard avait éclipsé Clément Marot, Boileau sacrifia complètement Ronsard à Marot.

L'élégant Hamilton ne voyait dans « le vieux Ronsard » qu'un « ennuyant babillard, un sot », un « ostrogot », dont « le style pédant » l'ennuyait [4]. A partir de ce moment, on ne lui fit même plus l'honneur de le lire, et l'on se contenta de répéter dédaigneusement l'arrêt de maître Nicolas.

[1] *Chron. et ann. de France*, De la majesté des roys de Fr., f° 4 r°. — [2] Ép. au lect., *Œuv.*, in-folio. — [3] C'est ce que dit la Monnoye, dans son édition des *Menagiana*. — [4] Lettre à M^lle de la Force.

Boileau mettait Marot infiniment au-dessus de Ronsard. On doit penser qu'il avait étudié quelques-unes des pièces de ce poète les plus remarquables par un élégant badinage ; mais on pourrait affirmer qu'il ne connaissait pas toutes ses œuvres, et qu'il ne se faisait pas une idée bien exacte de ce qui constituait son originalité ; car il a entassé les erreurs sur son compte. Il prétend que Marot montra pour rimer des chemins tout nouveaux : or Marot se contenta de suivre le chemin battu ; qu'il tourna des triolets : or on n'en trouve aucun dans ses ouvrages ; que c'est lui qui *à des refrains réglés asservit les rondeaux :* or Villon avait eu ce mérite avant Marot. Certes on ne peut guère parler moins pertinemment d'un auteur.

Si Boileau s'était mieux rendu compte des rôles que jouèrent dans notre poésie Clément Marot et Ronsard, on peut supposer qu'il en aurait porté des jugements différents. C'est à la critique du dix-neuvième siècle, elle qui a pu à loisir examiner les pièces du procès et faire des études comparatives pour lesquelles le dix-septième siècle n'était guère préparé, c'est à la critique du dix-neuvième siècle qu'il appartient de redresser ces erreurs et de rendre pleine justice à qui de droit. Pour ce qui concerne les poètes dont nous nous occupons, on peut, dès maintenant, croyons-nous, prononcer ces décisions : Clément Marot, l'auteur de l'*Epistre à François Ier*, de l'*Epistre à Lyon Jamet*, du *Dialogue de deux Amoureux*, du *Rondeau sur l'Amour au bon vieux temps*, de l'*Enfer*, etc., fut un poète charmant, mais peu élevé ; Ronsard fut un poète très inégal, un poète chez qui l'on rencontre des défauts choquants, mais, en somme, un grand poète ; l'un eut un talent agréable et facile, l'autre eut du génie. Ronsard est un ancêtre d'André Chénier.

JOACHIM DU BELLAY

(1524-1559 ou 1560)

I

« Comme, environ l'an 1549, Joachim du Bellay retournoit de l'université de Poitiers, raconte Colletet, il se rencontra dans une mesme hostellerie avec Pierre de Ronsard, qui, revenant du Poitou, s'en retournoit à Paris aussi bien que lui. De sorte que, comme d'ordinaire les bons esprits ne se peuvent cacher, ils se firent connaître l'un à l'autre, pour être non seullement alliez de parentage,

mais encore pour avoir une même passion pour les Muses, ce qui fut cause qu'ils achevèrent le voyage ensemble, et depuis Ronsard fit tant qu'il l'obligea de demeurer avec lui et Jean-Antoine de Baïf, au collége de Coqueret, sous la discipline de Jean Daurat, le père de tous nos plus excellents poètes. »

Heureuse rencontre qui donna à la France un écrivain dont l'influence devait être si grande sur les destinées de notre poésie.

Il paraît que Ronsard n'avait encore rien publié quand du Bellay lança, au commencement de 1550, la *Défense et Illustration de la langue françoise*, cet éloquent manifeste qui provoqua toute une révolution dans notre littérature. L'initiative du mouvement n'en appartient pas moins à Ronsard, le véritable inspirateur des idées que rédigea son ami. Mais Ronsard a lui-même avoué que du Bellay eut la gloire de réveiller la poésie française, depuis longtemps faible et languissante. Il voulut, en s'adonnant à l'imitation des anciens Latins et des poètes italiens, « enrichir nostre vulgaire d'une nouvelle, ou plustost ancienne renouvelée poésie. »

II

Comme l'a dit Vauquelin de la Fresnaye, du Bellay fut l'un des premiers qui « attirèrent d'Italie en France » et qui perfectionnèrent les sonnets amoureux, acclimatés en France par Marot et par Mellin de Saint-Gelais, qui n'en avaient composé qu'un fort petit nombre. Du Bellay, en cultivant de préférence et presque exclusivement le sonnet, l'assouplit, l'aiguisa, et, suivant l'expression de Vauquelin dans son *Art poétique*,

« Premier fit le sonnet sentir son epigramme. »

Du Bellay consacra la forme de vers chérie de Pétrarque à célébrer une nouvelle Laure. Il s'était épris d'une belle damoiselle parisienne de la noble famille des Viole, et, en anagrammatisant ce mot de Viole, il la célébra sous le nom d'Olive dans cent quinze sonnets.

Pasquier ne faisait pas grand cas de l'*Olive*, malgré le succès que ce poème avait obtenu dans sa nouveauté. Le tout lui paraissait « fort faible, » à l'exception de « trois ou quatre sonnets dérobés de l'italien. » Il s'en faut tenir à ce jugement. Le plus grand nombre des sonnets de l'*Olive* sont fort ennuyeux de monotonie. C'est toujours, comme dans les *sonetti* et *canzoni* de Pétrarque, l'ivoire du front, les deux soleils (les yeux), le corail des lèvres, les perles de la bouche. Il y manque cet idéal enchanteur du poète qui inaugura chez les modernes le sentiment délicat de la culture antique.

L'*Olive* est suivie d'un petit poème intitulé *la Musagnæomachie*, c'est-à-dire la guerre des Muses et de l'Ignorance. C'est une agréable allégorie.

Du Bellay, à l'occasion d'un voyage que son oncle le cardinal lui fit faire à Rome, et qui dura quatre ans (1551-1555), écrivit un autre poème considérable en sonnets, intitulé *Regrets*. Il est composé de cent quatre-vingt-trois sonnets, adressés la plupart à quelques-uns de ses amis loin desquels il se consume d'ennui, et il est complété par un livre des *Antiquitez de Rome*, en trente-deux sonnets, et par un *Songe*, en quinze sonnets. Le poète y gémit continuellement sur son séjour à Rome, qu'il regarde comme un exil. Après trois ans d'absence, il languit et meurt du besoin de revoir sa patrie. Aussi tous ses accents sont-ils lugubres, toutes ses pensées sombres et quelquefois confuses. L'idée d'un prochain retour peut seule lui apporter consolation et joie.

Bien qu'il eût tant prêché l'art, il fut, dans les *Regrets*, familier et naturel comme le sujet le demandait. C'est peut-être ce qu'il a de plus élevé.

Plusieurs des sonnets qui composent ces espèces de *Tristes* sont célèbres. Nous en citerons trois :

Le Babylonien ses haults murs vantera
Et ses vergers en l'air; de son Ephesienne
La Grece descrira la fabrique ancienne,
Et le peuple du Nil ses pointes [1] chantera.

La mesme Grece encor vanteuse publira
De son grand Juppiter l'image Olympienne,
Le Mausolé sera la gloire Carienne,
Et son vieux Labyrinth' la Crete n'oublira.

L'antique Rhodien elevera la gloire
De son fameux colosse au temple de Memoire;
Et si quelque œuvre encor digne se peult vanter

De marcher en ce ranc, quelque plus grand' [2] faconde
Le dira. Quant à moy, pour tous je veulx chanter
Les sept costeaux romains, sept miracles du monde [3].

[1] Pyramides. — [2] Cet adjectif n'avait primitivement qu'une forme pour le masculin et le féminin, comme tous ceux qui viennent d'adjectifs latins dont le masculin et le féminin sont semblables. — [3] Édition 1575, f° 399 v°.

*
* *

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy là qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge!

Quand revoray-je, helas ! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Revoray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup d'avantage !

Plus me plaist le sejour qu'ont basti mes ayeux
Que des palais romains le front audacieux;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine ;

Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin,
Plus mon petit Lyré [1] que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine [2].

Dans le dernier sonnet que nous voulons citer, le poète ridiculise avec beaucoup d'esprit, comme il le fait dans plusieurs autres, l'affectation des manières des gentilshommes français résidant à Rome :

Marcher d'un grave pas et d'un grave sourci [3]
Et d'un grave soubris à chascun faire feste,
Balancer tous ses mots, respondre de la teste.
Avec un *Messer non* [4], ou bien un *Messer si* [5];

Entremesler souvent un petit *è cosi* [6],
Et d'un son *servitor* [7] contrefaire l'honneste,

[1] Patrie de du Bellay, dans le Maine. — [2] Edition 1575, f° 358 v°. — [3] Sourcil. — [4] Non, monsieur. — [5] Oui, monsieur. — [6] Il en est ainsi, il me semble. — [7] Votre serviteur.

Et, comme si l'on eust sa part en la conqueste,
Discourir sur Florence et sur Naples aussi ;

Seigneuriser [1] chascun d'un baisement de main,
Et suivant la façon du courtisan romain,
Cacher sa pauvreté d'une brave apparence :

Voilà de ceste cour la plus grande vertu,
Dont souvent, mal monté, mal sain et mal vestu,
Sans barbe et sans argent on s'en retourne en France [2].

Ce que les contemporains paraissent avoir le plus admiré dans les *Regrets*, c'est la force avec laquelle « il taxe les mœurs de son temps, selon que les sujets s'en présentaient à lui, » suivant les expressions de Richelet [3]. Ronsard, le comparant à l'un des poètes grecs les plus véhéments dans la satire, le nomme le *grand Alcée angevin* [4].

III

Du Bellay a pu dire sans vanité, dans son ode à Ronsard, *contre les envieux poètes :*

« Par moy les graces divines
Ont faict sonner assez bien
Sur les rives angevines
Le sonnet italien. »

Il n'a pas traité avec la même supériorité le genre de Pindare et d'Horace.

Pour établir sa réputation dans le genre de l'ode, du Bellay s'avisa d'une ruse qui pourrait paraître peu en rapport avec la noblesse naturelle de son caractère. Il trouva moyen de voir furtivement quatre livres d'odes que Ronsard se préparait à publier, s'ingénia d'en composer de pareilles, en s'efforçant cependant d'imiter Horace plutôt que Pindare, et, pour prévenir la réputation de Ronsard, les mit en lumière l'an 1549, avec quelques sonnets, sous le titre de *Recueil de poésies*, à la grande indignation du poète qui se voyait ainsi joué par son ami, mais qui lui pardonna cependant, et l'exhorta à continuer dans l'ode. Le lyrique improvisé ne put parvenir à produire qu'un petit nombre de pièces remarquables. Sainte-Beuve indique des odes qui

[1] Traiter en seigneur. — [2] Edition 1575, f° 372 v°. — [3] *Comment. sur Ronsard.* — [4] *Odes*, V, 8.

sont véritablement belles : l'une à madame Marguerite, sur ce qu'il faut *écrire en sa langue*, et qui exprime déjà les idées que du Bellay reprendra et développera dans son *Illustration ;* l'autre adressée au seigneur Bouju et inspirée en particulier par le *Quem tu, Melpomene, semel*, d'Horace : « Ce sont, continue l'habile critique, les conditions et les goûts du vrai poète, qui ne suit ni l'ambitieuse faveur des cours ni la tourbe insensée des villes, qui ne recherche ni les riches contrées d'outremer ni les colisées superbes,

« Mais bien les fontaines vives
Mères des petits ruisseaux
Autour de leurs vertes rives
Encourtinés d'arbrisseaux... »

Et encore, toujours parlant du poète :

« Il tarde le cours des ondes,
Il donne oreilles aux bois,
Et les cavernes profondes
Fait rechanter [1] sous sa voix. »

On pourrait encore citer plusieurs odes, telles que l'hymne à la *Surdité*, adressée à Ronsard, et surtout des parties d'odes d'un véritable mérite et d'une belle inspiration. Mais le plus grand nombre sont faibles, médiocres, obscures et embarrassées.

IV

Généralement peu élevé dans l'ode, du Bellay retrouve sa supériorité dans la satire.

Après avoir publié son fameux manifeste, il le fit suivre d'une satire contre la poésie à la mode, qu'il intitula *le Poète courtisan :* c'était la première fois qu'un poème français portait ce nom tout latin de *satire*.

Du Bellay y ridiculise la fatuité et l'ignorance de ces poètes qui insultaient à l'érudition de la nouvelle école poétique, et dont tout le mérite était de savoir flatter les grands seigneurs et les grandes dames.

Cette satire était écrite en vers alexandrins, mesure que sa gravité avait fait abandonner presque généralement par nos anciens poètes pour un vers plus léger et plus conforme au badinage de leurs pensées.

Nous citerons dans son entier ce morceau, l'un des plus achevés que Joachim du Bellay ait écrits.

[1] Résonner.

Le Poète courtisan [1].

Je ne veux point icy du maistre d'Alexandre,
Touchant l'art poëtic les preceptes t'apprendre :
Tu n'apprendras de moy comment jouer il fault
Les miseres des roys dessus un eschafaut :
Je ne t'enseigne l'art de l'humble comedie,
Ny du Meonien la muse plus hardie :
Bref, je ne monstre icy d'un vers horatien
Les vices et vertus du poëme ancien :
Je ne depeins aussi le poëte du Vide [2],
La court est mon autheur, mon exemple et ma guide [3]
Je te veux peindre icy, comme un bon artisan,
De toutes ses couleurs l'Apollon courtisan :
Où la longueur sur tout il convient que je fuye,
Car de tout long ouvrage à la court on s'ennuye.

Celuy donc qui est né (car il se faut tenter
Premier que [4] l'on se vienne à la court presenter)
A ce gentil mestier, il faut que de jeunesse
Aux ruses et façons de la court il se dresse.
Ce precepte est commun, car qui veut s'avancer
A la court, de bonne heure il convient [5] commencer.

Je ne veux que long temps à l'estude il pallisse,
Je ne veux que resveur sur le livre il vieillisse,
Feuilletant, studieux, tous les soirs et matins
Les exemplaires grecs et les autheurs latins.
Ces exercices-là font l'homme peu habile,

[1] Edition 1575, f° 113 v°. — [2] Lucrèce. — [3] *Guide* était autrefois féminin, comme le mot italien dont il a été formé. — [4] Avant que. — [5] Il faut.

Le rendent catarreux, maladif et debile,
Solitaire, fascheux, taciturne et songeard ;
Mais nostre courtisan est beaucoup plus gaillard.
Pour un vers allonger ses ongles il ne ronge,
Il ne frappe sa table, il ne reve, il ne songe,
Se brouillant le cerveau de pensemens divers,
Pour tirer de sa teste un miserable vers
Qui ne rapporte, ingrat, qu'une longue risée
Partout où l'ignorance est plus authorisée.

Toy donc qui as choisi le chemin le plus court,
Pour estre mis au rang des sçavans de la court,
Sans mascher le laurier, ny sans prendre la peine
De songer en Parnasse, et boire à la fontaine
Que le cheval volant de son pied fit saillir,
Faisant ce que je dy, tu ne pourras faillir.

Je veux en premier lieu, que sans suivre la trace
(Comme font quelques uns) d'un Pindare et Horace,
Et sans vouloir, comme eux, voler si hautement,
Ton simple naturel tu suives seulement.
Ce procès tant mené, et qui encore dure,
Lequel des deux vault mieux, ou l'art, ou la nature
En matiere de vers, à la cour est vuidé ;
Car il suffit icy que tu soyës guidé
Par le seul naturel, sans art et sans doctrine,
Fors cest art qui apprend à faire bonne mine ;
Car un petit sonnet qui n'a rien que le son,
Un dixain à propos, ou bien une chanson,
Un rondeau bien troussé, avec une ballade
(Du temps qu'elle couroit), vault mieux qu'une Iliade.
Laisse moy donques là ces Latins et Gregeois,
Qui ne servent de rien au poëte françois,
Et soit la seule court ton Virgile et Homere ;

Puis qu'elle est (comme on dit) des bons esprits la mere,
La court te fournira d'argumens suffisans
Et seras estimé entre les mieux disans,
Non comme ces réveurs, qui rougissent de honte,
Fors entre les sçavans desquels on ne fait compte.

Or, si les grands seigneurs tu veux gratifier[1],
Arguments à propos il te fault espier,
Comme quelque victoire ou quelque ville prise,
Quelque nopce, ou festin, ou bien quelque entreprise,
De masque ou de tournoy, avoir force desseings
Desquelz à ceste fin tes coffres seront pleins.
Je veux qu'aux grands seigneurs tu donnes des devises,
Je veux que tes chansons en musique soyent mises,
Et à fin que les grands parlent souvent de toy,
Je veux que l'on les chante en la chambre du Roy.
Un sonnet à propos, un petit epigramme
En faveur d'un grand prince ou de quelque grand'Dame
Ne sera pas mauvais; mais garde-toy d'user
Des mots durs, ou nouveaux, qui puissent amuser[2]
Tant soit peu le lisant; car la douceur du stile
Fait que l'indocte vers aux oreilles distille,
Et ne fault s'enquerir s'il est bien ou mal fait;
Car le vers plus coulant est le vers plus[3] parfaict.
Si quelque nouveau poëte à la court se presente,
Je veux qu'à l'aborder[4] finement on le tente :
Car s'il est ignorant, tu sçauras bien choisir
Lieu et temps à propos, pour en donner plaisir;
Tu produiras partout ceste beste, et, en somme,
Aux despens d'un tel sot, tu seras gallant homme.

[1] Etre agréable à, *gratus esse*. — [2] Arrêter, retarder. — [3] Comparatif pour superlatif, comme nous en avons déjà vu de nombreux exemples. — [4] Quand il aborde, dès le premier abord. « Je vous suy vray d'assez loing, afin de voir quelle mine elle tiendra à l'*aborder*. » (TOURNEBU, *les Contens*, IV, 5.)

S'il est homme sçavant, il te fault dextrement
Le mener par le nez, le louer sobrement,
Et d'un petit soubris et branlement de teste
Devant les grands seigneurs luy faire quelque feste,
Le presenter au Roy, et dire qu'il fait bien,
Et qu'il a merité qu'on luy face du bien.
Ainsi tenant tousjours ce povre [1] homme soubs bride,
Tu te feras valoir, en luy servant de guide;
Et combien que [2] tu sois d'envie epoinçonné
Tu ne seras pour tel toutefois soubçonné.

Je te veux enseigner un aultre poinct notable.
Pour ce que de la court l'eschole c'est la table,
Si tu veux promptement en honneur parvenir,
C'est où plus sagement il te fault maintenir :
Il fault avoir tousjours le petit mot pour rire,
Il fault des lieux communs, qu'à tous propos on tire,
Passer ce qu'on ne sçait et se monstrer sçavant
En ce que l'on a lu deux ou trois soirs devant.

Mais qui des grands seigneurs veult acquerir la grace
Il ne fault que les vers seulement il embrasse,
Il faut d'autres propos son stile deguiser,
Et ne leur fault tousjours des lettres deviser;
Bref, pour estre en cest art des premiers de son aage,
Si tu veux finement jouer ton personnage,
Entre les Courtisans du sçavant tu feras,
Et entre les sçavans courtisan tu seras.

Pour ce te fault choisir matiere convenable,
Qui rende son autheur aux lecteurs aggreable,
Et qui de leur plaisir t'apporte quelque fruict.

[1] Pauvre. — [2] Quoique.

Encores pourras-tu faire courir le bruit,
Que si tu n'en avois commandement du Prince
Tu ne l'exposerois aux yeux de ta province,
Ains te contenterois de le tenir secret :
Car ce que tu en fais est à ton grand regret,
Et à la vérité la ruse coustumiere
Et la meilleure, c'est, rien ne mettre en lumiere,
Ains, jugeant librement des œuvres d'un chacun,
Ne se rendre subject au jugement d'aucun,
De peur que quelque fol te rende la pareille,
S'il gaigne comme toy des grands Princes l'oreille.

Tel estoit de son temps le premier estimé,
Duquel si on eust leu quelque ouvrage imprimé,
Il eust renouvelé (peut-estre) la risée
De la montagne enceinte, et sa Muse, prisée
Si hault auparavant, eust perdu (comme on dit)
La reputation qu'on luy donne à credit.
Retiens donques ce poinct; et, si tu m'en veux croire,
Au jugement commun ne hazarde ta gloire,
Mais, sage, sois content du jugement de ceux
Lesquels trouvent tout bon, ausquels plaire tu veux,
Qui peuvent t'avancer en estats et offices,
Qui te peuvent donner les riches benefices,
Non ce vent populaire, et ce frivole bruit
Qui de beaucoup de peine apporte peu de fruict.
Ce faisant, tu tiendras le lieu d'un Aristarque,
Et entre les sçavans seras comme un Monarque :
Tu seras bien venu entre les grands seigneurs,
Desquels tu recevras les biens et les honneurs,
Et non la pauvreté, des Muses l'heritage,
Laquelle est à ceux-là reservée en partage,
Qui, dedaignant la cour, fascheux et malplaisans,
Pour allonger leur gloire, accourcissent leurs ans.

Du Bellay ne sut pas toujours être aussi sage. Un moment il sacrifia ses études et sa gloire au soin de sa fortune. Plus tard il se le reprochait dans des vers pleins d'harmonie, d'imagination et de douce mélancolie :

Las ! où est maintenant ce mespris de fortune ?
Où est ce cœur vainqueur de toute adversité,
Cet honneste desir de l'immortalité,
Et ceste belle flamme au peuple non commune ?

Où sont ces doulx plaisirs, qu'au soir, soubs la nuit brune,
Les Muses me donnoyent, alors qu'en liberté,
Dessus le verd tapis d'un rivage esquarté,
Je les menois danser aux rayons de la lune ?

Maintenant la Fortune est maistresse de moy,
Et mon cœur, qui souloit estre maistre de soy,
Est serf de mille maux et regrets qui m'ennuyent.

De la posterité je n'ay plus de soucy.
Ceste divine ardeur, je ne l'ay plus aussi,
Et les Muses de moy, comme estranges, s'enfuyent [1].

V

Après avoir si longtemps manié « la lyre ethnique », comme il dit dans son français grécisé, du Bellay, se souvenant qu'il était prêtre, voulut aussi faire résonner la lyre chrétienne; mais les quelques hymnes chrétiennes qu'il composa méritent peu de nous arrêter.

VI

Nous ne nous sommes pas rigoureusement astreint à l'ordre chronologique en parlant des poésies de du Bellay; mais nous devons constater que le progrès du goût y est continu. Il a pu dire de ses *Derniers Fruits* — c'est ainsi qu'il appelle ses dernières œuvres, —

[1] Edition 1575, f° 352 v°.

que s'ils ne sont du tout *si savoureux* que les premiers, ils sont peut-être de meilleure garde.

Dans tous ses ouvrages, à l'exception de quelques parties du premier recueil, si précipitamment composé et publié, son style, laborieusement soigné, est correct, facile et imagé. Il se garde de l'enflure des pindariseurs ; mais il a de la dignité, de l'énergie, surtout de la douceur : sa douceur et sa grâce l'ont fait surnommer par les contemporains, l'*Ovide français*. Il a bien plus que Ronsard, — qui était atteint de surdité, — le sentiment de l'harmonie. Quoi de plus musical que ce passage d'une hymne chrétienne :

« O Dieu guerrier, des victoires donneur,
Donne à mes doigts ceste grace et bonheur
De n'accorder sur ma lyre d'yvoire,
Pour tout jamais, que les vers de ta gloire.
S'il est ainsy, arriere les vains sons,
Les vains soupirs et les vaines chansons!
Arriere amour, et les songes antiques
Elabourez par les mains poetiques.
Ce n'est plus moy qui vous doy fredonner :
Car le Seigneur m'a commandé sonner [1]
Non l'Odyssée, ou la grande Iliade,
Mais le discours de l'Israeliade. »

Les pages écrites ainsi, d'un style nombreux et animé, abondent dans les poésies de Joachim du Bellay.

Il excelle déjà à trouver les épithètes riches de pensée et d'harmonie. Un seul exemple.

Après avoir loué Henri d'avoir suivi dès son bas âge les traces de François Ier, il ajoute :

« La biche ainsy, ou le jeune cheval,
Ont vu de loin descendre contreval
Le lionceau hardy, qui les devore
Avec ses dents innocentes encore. »

On comprend que l'école moderne ait rendu hommage à des poètes qui avaient déjà de tels éclairs de poésie.

Pour la langue proprement dite, chez du Bellay, comme chez tous les poètes de cette date, elle est assez composite. Il abuse moins que d'autres des termes tout grecs ou tout latins. Il aime cependant à « forger sur les vocables latins » des mots composés comme *piésonnant*, *porte-lois*, *porte-ciel*, etc. Du Bellay revendiquait la paternité de ces mots et de quelques autres, comme *cerve;* mais ce dernier, tombé en désuétude au seizième siècle, avait été fort usité par nos vieux trouvères.

On pourrait encore citer comme des néologismes l'emploi très fré-

[1] Faire résonner, chanter.

quent d'adjectifs pris neutralement et d'infinitifs employés pour des substantifs.

Il aimait également à employer certaines expressions archaïques qui lui semblaient « donner quelque majesté aux vers, comme *endementiers* pour *cependant*, *galée* pour *galère*, *isnel* pour *léger*, *carollant* pour *dansant*, etc. Ces vieux mots se rencontrent dans la traduction qu'il a faite de plusieurs livres de l'*Énéide*.

Du reste, le courant de son style est sain, clair, nullement étrange.

Pour mieux faire apprécier la langue de Joachim du Bellay dans ce qu'elle a de plus naturel et de plus agréable, nous citerons encore ce petit poème qui ne doit rien à l'imitation.

Épitaphe d'un chat [1].

Maintenant le vivre me fasche ;
Et afin, Magny, que tu sache
Pourquoy je suis tant esperdu,
Ce n'est pas pour avoir perdu
Mes anneaux, mon argent, ma bourse.
Et pourquoi est-ce donques ? pource
Que j'ay perdu depuis trois jours
Mon bien, mon plaisir, mes amours.
Et quoy ? ô souvenance gréve !
A peu que [2] le cœur ne me créve
Quand j'en parle ou quand j'en escris.
C'est Belaud, mon petit chat gris,
Belaud qui fut par aventure [3]
Le plus bel œuvre que nature
Feit onc en matiere de chats.
C'estoit Belaud, la mort aux rats,
Belaud, dont la beauté fut telle
Qu'elle est digne d'estre immortelle.

Donques Belaud premierement
Ne fut pas gris entierement,

[1] Edition 1575, f° 448 v°. — [2] On employait souvent *à peu que* d'une manière elliptique pour dire : il s'en faut peu que. — [3] Peut-être.

Ny tel qu'en France on les voit naistre,
Mais tel qu'à Rome on les voit estre,
Couvert d'un poil gris argentin,
Ras et poly comme satin,
Couché par ondes sur l'eschine,
Et blanc dessous comme une ermine.

Petit museau, petites dents,
Yeux qui n'estoient point trop ardents,
Mais desquels la prunelle perse
Imitoit la couleur diverse
Qu'on voit en cest arc pluvieux
Qui se courbe au travers des cieux.

La teste à la taille pareille,
Le col grasset, courte l'oreille,
Et dessous un nez ebenin [1]
Un petit mufle lyonnin [2],
Autour duquel estoit plantée
Une barbelette [3] argentée,
Armant d'un petit poil folet
Son musequin [4] damoiselet [5].

Jambe gresle, petite patte
Plus qu'une moufle delicate,
Sinon alors qu'il desgaynoit
Cela, dont il egratignoit ;
La gorge douillette et mignonne,
La queuë longue à la guenonne [6],
Mouchettée [7] diversement
D'un naturel bigarrement ;

[1] Noir comme l'ébène. — [2] Pareil à celui du lion. — [3] Petite barbe. — [4] Museau. — [5] De damoiseau. — [6] A la manière d'une guenon. — [7] L'*e* muet compte ici dans le vers. C'était alors à peine considéré comme une licence.

Le flanc haussé, le ventre large,
Bien retroussé dessous sa charge,
Et le dos moyennement long,
Vray sourian[1], s'il en fut onq.

Tel fut Belaud, la gente beste,
Qui des pieds jusques à la teste
De telle beauté fut pourveu
Que son pareil on n'a point veu.
O quel malheur? O quelle perte
Qui ne peult estre recouverte[2]!
O quel dueil mon ame en reçoit!
Vrayment la mort, bien qu'elle soit
Plus fiere[3] qu'un ours, l'inhumaine,
Si de voir elle eust pris la peine
Un tel chat, son cœur endurcy
En eust eu, ce croy-je mercy,
Et maintenant ma triste vie
Ne hayroit de vivre l'envie.

Mais la cruelle n'avoit pas
Gousté les follastres esbas
De mon Belaud, ny la soupplesse
De sa gaillarde gentillesse.
Soit qu'il sautast, soit qu'il gratast,
Soit qu'il tournast, ou voltigeast
D'un tour de chat, ou soit encores
Qu'il prinst un rat, et or' et ores[4]
Le relaschant pour quelque temps
S'en donnast mille passetemps;

Soit que d'une façon gaillarde,

[1] De Syrie. — [2] Réparée. — [3] *Fière* est pris ici dans le sens d'insensible, cruelle (du latin *ferus*). — [4] Par intervalles.

Avec sa patte fretillarde,
Il se frottast le musequin,
Ou soit que ce petit coquin
Privé sautelast sur ma couche;
Ou soit qu'il ravist de ma bouche
La viande sans m'outrager,
Alors qu'il me voyoit manger;
Soit qu'il feist en diverses guises [1]
Mille autres telles mignardises.

Mon Dieu ! quel passetemps c'estoit
Quand ce Belaud vire-voltoit [2]
Follastre autour d'une pelote !
Quel plaisir, quand sa teste sotte,
Suyvant sa queuë en mille tours,
D'un rouët imitoit le cours;
Ou quand, assis sur le derriere,
Il s'en faisoit une jartiere,
Et monstrant l'estomac velu
De panne [3] blanche crespelu [4],
Sembloit, tant sa trongne estoit bonne,
Quelque docteur de la Sorbonne,
Ou quand, alors qu'on l'animoit,
A coup de patte il escrimoit;
Et puis appaisoit sa cholere
Tout soudain qu'on luy faisoit chere....
Belaud n'estoit point mal-plaisant,
Belaud n'estoit point mal-faisant,
Et ne feit onq' plus grand dommage
Que de manger un vieux frommage,
Une linotte et un pinson,

[1] Manières. — [2] Faisait des tours et retours. — [3] Panne signifie proprement étoffe fabriquée à la façon du velours, mais dont le poil est plus long et moins serré. — [4] Diminutif de crépu.

Qui le faschoient de leur chanson....
Belaud estoit mon cher mignon,
Belaud estoit mon compagnon
A la chambre, au lict, à la table,
Belaud estoit plus accointable[1]
Que n'est un petit chien friand,
Et de nuict n'alloit point criand
Comme ces gros marcoux[2] terribles
En longs miaulemens horribles :
Aussi le petit mitouard[3]
N'entra jamais en matouard[4] :
Et en Belaud, quelle disgrace !
De Belaud s'est perdu la race.

Que pleust à Dieu, petit Belon,
Que j'eusse l'esprit assez bon
De pouvoir en quelque beau style
Blasonner ta grace gentille
D'un vers aussi mignard que toy !
Belaud, je te promets ma foy,
Que tu vivrois tant que sur terre
Les chats aux rats feront la guerre.

REMY BELLEAU

(1528-1577)

Cet aimable poète naquit à Nogent-le-Rotrou. Il suivit en Italie le marquis d'Elbeuf, général des galères, comme professeur et gouver-

[1] Sociable. — [2] Gros chats mâles. — [3] Mitou, minet. — [4] Gros matou.

neur de son fils, Charles de Lorraine, qui fut depuis duc d'Elbeuf et grand écuyer de France. A son retour, il se lia avec les membres de la Pléiade, dont il fut bientôt l'une des gloires.

A l'exemple de l'Italien Sannazar, l'auteur de l'*Arcadie*, il écrivit des *Bergeries* qui ravirent d'admiration ses contemporains, et lui attirèrent les éloges les plus enthousiastes. Philippe Desportes, son rival, ne voulait pas y reconnaître un mortel. Ce devait être Apollon, derechef contraint d'être pasteur, qui, pour charmer sa peine, avait fait ces vers, « témoins de son martyre [1]. »

Le gentil Belleau, comme on l'appelait, est un poète épris des beautés et des plaisirs simples des champs. Il se plaît à en reproduire les images; les scènes champêtres abondent dans ses poésies, surtout dans les *Bergeries;* c'est bien un « peintre de la nature », comme l'a nommé Ronsard.

Le gracieux et le tendre sont ainsi mêlés habituellement chez l'auteur des *Bergeries*.

L'aimable poète des champs et de la nature s'est surpassé lui-même dans la gracieuse pièce d'*Avril*, versifiée sur un rythme délicat et curieux, et où respire le souffle de l'auteur de la *Cigale*, de ce gentil Anacréon qu'il avait pris pour modèle, et dont il a traduit les poésies aussi bien qu'on le pouvait alors, et beaucoup mieux que ne l'ont fait plusieurs de ceux qui l'ont suivi.

Avril [2].

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois;
Avril, la douce esperance
Des fruictz qui, sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance;

Avril, l'honneur des prez vers,
Jaunes, pers,
Qui, d'une humeur bigarrée,
Emaillent de mille fleurs
De couleurs
Leur pareure diaprée;

[1] *Bergeries* de Philippe Desportes, Sur la Bergerie de Remy Belleau. — [2] Edition 1572, f° 15 v°.

Avril, l'honneur des soupirs
Des Zephirs,
Qui, sous le vent de leur aelle,
Dressent encore ès foretz
Des doux retz,
Pour ravir Flore la belle ;

Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre[1]
Une moisson de senteurs
Et de fleurs
Embasmant l'air et la terre.

Avril, la grace et le ris
De Cypris[2],
Le flair et la douce alaine ;
Avril, le parfun des dieux,
Qui, des cieux,
Sentent l'odeur de la plaine ;

C'est toy, courtois et gentil,
Qui d'exil
Retires ces passageres,
Ces arondelles[3] qui vont,
Et qui sont
Du printemps les messageres.

L'aubepine, et l'aiglantin[4],
Et le thin,
L'œillet, le lis, et les roses,

[1] Laisse échapper. — [2] La déesse de Chypre. — [3] Hirondelles. — [4] L'églantier.

En ceste belle saison,
A foison,
Montrent leurs robes écloses.

Le gentil rossignolet,
Doucelet,
Decouppe, dessous l'ombrage,
Mille fredons babillars,
Fretillars,
Au dous chant de son ramage.

Tu vois en ce tems nouveau
L'essain beau
De ces pillardes avettes [1]
Volleter de fleur en fleur
Pour l'odeur
Qu'il mussent [2] en leurs cuissettes.

May ventera ses fraicheurs,
Ses fruits meurs,
Et sa feconde rosée,
La manne, et le succre doux,
Le miel rous
Dont sa grace est arrosée.

Mais moy, je donne ma vois
A ce mois
Qui prend le surnom de celle
Qui de l'ecumeuse mer
Vit germer
Sa naissance maternelle.

Un poème de Belleau, moins connu que les *Bergeries*, leur est cependant supérieur par la variété, par la souplesse, par l'invention. Il est intitulé : *les Amours et nouveaux Eschanges des pierres pre-*

[1] Petites abeilles. — [2] Cachent.

cieuses, vertus et propriétés d'icelles. Dans trente petits poèmes délicieux, l'auteur y décrit en détail le diamant, la topaze, le rubis, l'améthyste, etc., etc. Il prodigue les couleurs et les images, et embellit l'observation et la science de tous les charmes de l'imagination et de la fiction.

C'est surtout par les *Amours des pierres précieuses* que Remy Belleau se distingue entre les poètes du seizième siècle qui ont eu le plus grand éclat de style. Dans ces brillantes descriptions, l'imagination est constamment frappée, si le goût n'est pas pleinement satisfait. Regnier a dit, dans sa neuvième satire :

> « Belleau ne parle pas comme on parle à la ville,
> Il a des mots hargneux, bouffis et relevez,
> Qui du peuple aujourd'huy ne sont pas approuvez. »

Cette remarque s'applique beaucoup moins aux *Amours des pierres précieuses* qu'aux *Bergeries*.

Ce poète pastoral s'est aussi exercé dans le genre théâtral. Il a laissé une comédie où se retrouvent toutes ses qualités de naturel et de grâce, *la Reconnue*. Le sujet était de circonstance : c'était une religieuse qui, après avoir porté le voile pendant sept ans, était sortie de son couvent pour embrasser le calvinisme. Lors de la prise de Poitiers par le maréchal de Saint-André, en 1562, elle tombe en partage à un capitaine qui la conduit à Paris et la rend au catholicisme. Le style de cette comédie est simple, facile et assez correct.

Tant de productions variées et distinguées justifient le titre d'*excellent poète françois* que Ronsard a décerné à Remy Belleau [1], et que lui ont confirmé tous ses contemporains.

Il mourut à Paris, le 7 mars 1577, âgé de cinquante ans. Ses illustres amis, Pierre de Ronsard, Antoine de Baïf, Amadis Jamyn, Philippe Desportes, le portèrent sur leurs épaules à sa dernière demeure.

BAIF (Jean-Antoine de)

(1530-1590)

Fils naturel de l'ambassadeur de France à Venise, Lazare de Baïf, ce savant magistrat, disciple de Budée et de Musurus, Jean-Antoine

[1] *Eleg.*, XX.

étudia sous des maîtres illustres, Charles Estienne, Bonamy, Végèce, Tussan, et finalement J. Daurat.

De bonne heure enrichi de trésors de connaissances et d'idées par les plus laborieuses études, il céda, très jeune encore, à l'impérieux besoin de les répandre, et, saisi du désir de la gloire, il aspira à se faire une place à part entre ses contemporains.

« Sortant de la vulgaire trace,
Dans un nouveau sentier moy le premier je passe (dit-il),
Ouvrant à nos François un passage inconnu,
Que nul, paravant moy, dans France n'a tenu.
Nul poëte ne s'est vu tant osé entreprendre
D'y entrer seulement. Par où m'y doy je prendre?
Je n'y voy rien frayé, je n'y voy rien ouvert,
Je voy tout de haliers et de buissons couvert;
Laysseray je d'aller? La force et le courage
Ne me faudront jamais. J'ouvriray le passage, etc. »

Et cependant il n'a guère fait que des imitations, qui ne sont pas toujours heureuses. L'un des premiers, sinon le premier, il fit usage de la poésie rhythmée à la manière des Grecs et des Latins. Il aspira, sans la réserve nécessaire, à tout renouveler, à tout réformer, dans l'alphabet, dans les lettres, dans l'écriture, dans l'orthographe, dans la versification, dans le rythme et dans la mesure; mais sa part de vraie originalité littéraire est faible. L'inspiration chez lui n'égala pas l'érudition. Aussi les contemporains estimaient-ils beaucoup plus ses connaissances que sa poésie.

Cependant, quand on a lu toutes ses œuvres, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il est, à plusieurs égards, digne du souvenir de la postérité.

I

Les œuvres de Baïf, le poète le plus fécond de son temps, se composent de neuf livres de *Poèmes*, sept livres d'*Amours*, cinq livres intitulés *les Jeux*, cinq livres intitulés *les Passe-temps*, dix-neuf *Eglogues*, neuf *Devis des Dieux*, traduits librement de Lucien, des *Mimes*, *enseignements et proverbes*, outre quantité de poésies, originales ou traduites, dont l'énumération serait trop longue.

Nous ne nous arrêterons que sur ce qu'il a fait de plus important.

Le livre des *Météores*, l'un des plus considérables parmi les *Poèmes*, est une espèce de traité de physique et d'astronomie.

Une grande pièce du second livre des *Poèmes* est consacrée à célébrer les exploits du roi Charles IX à la chasse. Le poète courtisan ne fait pas difficulté de le comparer à Hercule, et même de lui adjuger la préférence sur ce héros.

II

Les sept livres d'*Amours* en sonnets ne sont que plaintes, larmes et soupirs fades et affectés.

D'autres sonnets de Jean-Antoine obtinrent assez justement une grande vogue. Celui qu'il « composa sur le sujet du fameux *Roman de la Rose*, et qui en contient en quatorze vers tout le véritable argument, passa de son temps, dit Colletet, pour une pièce si rare, et mesme si utile, que tous les curieux firent gloire de l'apprendre par cœur. » Un autre est différemment célèbre et lui a été beaucoup reproché, c'est celui où il applaudissait au massacre de la Saint-Barthélemy et insultait au cadavre de Coligny. La facture en est d'ailleurs énergique et magistrale.

III

La partie des poésies de Baïf qui prêterait le plus aux extraits intéressants, ce sont les *Eglogues*, au nombre de dix-neuf. Nous nous contenterons de citer l'églogue première, dont plusieurs détails sont du meilleur ton de la pastorale.

Églogue au roy[1].

Charle, j'avoy joué sus ma basse musette
De nos gentils bergers en mainte chansonnette
Les jeux et les debats, quand en songe voicy
La maigre pauvreté, qui me reprend ainsy :
« Brise tes chalumeaux, creve ta cornemuse;
Au malheureux mestier des Muses ne t'amuse.
Pauvre homme, adonne toy plustost à besongner
A quelque œuvre de main d'où tu puisses gaigner.
Fay fiscelles[2] de jonc à cailler des laitages;
Fay des formes d'osier pour faire des formages[3];
Va les vandre en la ville, et raporte du gain
Dont tu puisses chasser la miserable faim. »
Elle me dit ainsi; et j'aloy desjà[4] prendre

[1] Édition 1573, f° 1 r°. — [2] Petits paniers tressés de jonc ou d'osier. — [3] Fromages. — [4] Aussitôt.

Mes tuyaux pour les rompre, et sans plus rien attendre
J'alloy jetter au feu mes escorces de bois,
Escrites des chansons de ma rustique voix ;
Quand la Muse voicy (qui mit jadis Titire
Et Tirse près des rois) qui l'oreille me tire
Et me tance, disant : « Que veux-tu faire icy,
Dans ce desert, où nul de tes vers n'a soucy,
Nul que la vaine Echon [1] qui tes chansons recrie [2]
Par les monts caverneux, et semble qu'elle en rie ?
Tu meurs icy de faim : viens te monstrer aux lieux
Où les donneurs des biens, les bons et riches dieux
Tiennent leur grande court ; et fay la reverence
Au grand Charle pasteur des peuples de la France.
Depuis le grand Daphnis, nul d'un cœur plus entier
N'a cheri ceux qui font des Muses le mestier. »
Elle me dit ainsi : là dessus je m'éveille
Plein de creinte et d'espoir, plein de douce merveille [3] :
Icy la pauvreté de frayeur m'étonnoit ;
La Muse d'autre part bon confort me donnoit.
A la fin j'arrestay de te choisir pour maistre,
Charle, te presentant de ma muse champestre
Les sauvages chansons, presens de petit pris ;
Car des petits bergers les presens sont petits ;
Mais souvent les grands dieux d'une personne basse
En aussi bonne part ont pris une foüasse [4],
Que cent bœufs d'un plus grand, regardans au vouloir
Plus tost qu'à ce que peut leur ofrande valoir.
Charle, bien que je vienne avecque ma musette,
Vestu en vilageois, dans le poing la houlette,
Affublé d'un chapeau, la surquenie [5] au dos,

[1] Écho. — [2] Répète. — [3] Étonnement causé par l'admiration. — [4] Fouace, sorte de petit pain fait de fleur de farine, en forme de galette, et cuit sous la cendre. — [5] Souquenille, long surtout en grosse toile.

Des guestres sur la jambe et chaussé de sabos,
Ta bonté pour cela ne laissera de prendre
En bonne part mon offre, et, sans me faire attendre,
(Possible [1]) tu voudras me departir de quoy
Je puisse m'adonner aux Muses à requoy [2].
Prince, ce que je veu n'est guere grande chose
Pour ta grandeur, qui fait que tout honteux je n'ose
Te demander si peu; ce peu qui ne t'est rien,
S'il te plaist l'ottroyer, me seroit un grand bien.
Je ne veu cent troupeaux en divers pasturages,
Je ne souhette point mille gras labourages,
Ny des cousteaux de vigne où cueillir mille muis;
Plus que ce qu'il me faut desirer je ne puis.
Je veux tant seulement pour un petit mesnage
Une maison petite; un petit pasturage
Pour un petit troupeau; avec un petit clos
Un petit champ fertil, pour en vivre en repos.
Sur tout j'aime les chams; sur tout les Pierides [3]
Aiment les chams aussi, les fontaines liquides
Et les valons cachez, et les bocages noirs [4]
Et des antres deserts les retirez manoirs,
Que Pallas face cas de ses villes gentiles
Qu'elle a voulu garder; je n'aime point les villes,
Sur tout j'aime les chams; Adon [5] les aima bien,
Aussi fit bien Paris le beau dardanien,
O si je puis un jour avoir ma maisonnette
En des chams qui soyent miens; si, comme je souhette,
Par toy j'ay tant de bien, ainsi que fit Titire,
D'une moins foible voix plus haut sujet elire
Après ces pastoureaux, lors si [6] diroy des cieux
Les tournements [7] certains; et qui [8] cache à nos yeux

[1] Peut-être. — [2] En repos. — [3] Les filles de Piérus, les neuf Muses. — [4] *Noir* dit trop; il faudrait plutôt *sombre*. D'ailleurs ces trois vers sont d'une facture toute moderne. — [5] Adonis. — [6] Certes. — [7] Mouvements circulaires. — [8] Ce qui, *quid*.

La lune defaillante, et qui la monstre entiere,
Et qui fait apparoir[1] cornuë sa lumiere,
Œuvres de la nature admirable en ses fais,
De qui j'entreprendroy rechercher les essais.
Bon Prince, à ton aveu, voire en des vers plus graves.
De tes nobles ayeux les entreprises braves
Hardy je chanteroy; tes ancestres vaillans
Je feroy commander entre les bataillans,
Et chasser la frayeur de leur troupe animée
Sur l'ennemy qui fuit leur foudroyante armée;
Et je ne teroy[2] pas du grand Henry l'honneur,
Ny l'honneur de ses fils. Que tousjours le bonheur,
O grand pasteur du peuple, et vous mene et vous suive
Contre vos ennemis; et que long tems je vive
Pour chanter vos vertus, me couronnant le front
De palme et de lorier entrelacez en rond.
Tay[3] ton petit flajol; ô petite musette,
Haussant ta faible voix ne fay de la trompette.
Garde qu'en te voulant sans forces eslever
Ton petit ventre enflé tu ne faces crever;
Reprens ton premier ton, et sans avoir la grace
De Charle, n'entre pas en une telle audace.
Mais, Charle, on ne sçauroit estre petit sonneur[4]
Dès que on entreprend d'entonner ton honneur.
Or s'il te plaist chasser la pauvreté chetive
Qui retient les efforts de mon asme creintive,
Mon humble muse alors brave s'enhardira,
Et d'un plus grave son tes louanges dira.
Quand le repos heureux convenable à produire[5]
Des fruits de plus grand pris me laissera deduire
Des vers à mon loisir polis soigneusement,
A fin de contenter ton gentil jugement,

[1] Apparaître. — [2] Tairai. — [3] Fais taire. — [4] Celui qui fait résonner un instrument de musique. — [5] Composer.

Alors j'invoqueray Apollon pour m'apprendre
Un chemin non frayé, par où j'aille entreprendre
Un œuvre tout nouveau dont je te chanteray ;
Apollon à mon aide alors j'invoqueray,
Soit qu'il s'aille bagnant dans la belle eau de Xante,
Soit qu'il prenne le frais en la forest plaisante
Dont Parnasse est vestu ; l'ombre il delaissera
Si Charle il m'oit nommer, le fleuve il quittera ;
Ou plus tost ta faveur sera ma Pieride,
L'argument[1] de mes vers, et de mes vers la guide ;
Ton nom sera par tout ; tu les commenceras,
Tu seras au milieu, à la fin tu seras !

Le disciple de Théocrite et de Bion a traité quelquefois avec grâce le genre anacréontique, surtout dans plusieurs petites poésies traduites des anciens ; car cet infatigable translateur des petites et moyennes pièces des Latins et surtout des Grecs, « au milieu du fatras laborieux qu'il entassait, rencontrait parfois, comme dit Sainte-Beuve, de charmants hasards et dignes d'une muse plus choisie. »

IV

Les *Passe-temps* renferment un grand nombre d'épîtres, de chansons, de stances, d'épigrammes, de quatrains, etc. Ils se terminent par ces vers *au Liseur :*

« Toy qui lis ces gais passetemps,
Rien grave de moy tu n'attens :
Je le sçay bien, mais je te prie,
Si de ma gaye raillerie
En quelque mot te penses poind[2],
Pense que je n'y pensoy point. »

En effet, les méchancetés de Baïf ne sont pas bien mordantes, mais ses plaisanteries sont quelquefois assez graveleuses.

V

Les réflexions que lui suggérèrent la maladie et l'indigence où il tomba pendant les troubles de la Ligue lui firent composer et publier,

[1] Le sujet. — [2] Participe de *poindre*, piqué.

en 1575, l'ouvrage moral intitulé *les Mimes*, en seize cent soixante sixains. C'est un ensemble de proverbes et de fables empruntés aux auteurs hébreux, grecs, latins, français, italiens et espagnols, sans liaison régulière, mais formant une excellente règle de conduite pour tous les états de la vie. Aux maximes de morale, de politique et de prudence, Baïf joint quelques tableaux des vices et des désordres de l'époque. Voici une peinture qui ne manque ni de couleur ni d'énergie.

Désordres et violences des temps de guerres civiles[1].

O la honte de nos furies !
O l'horreur de tant de turies
De citoyens à citoyens !
Quelle façon d'indigne outrage
Ne court forcenant de nostre âge
Contre le droit de tous liens?

L'hoste desloyal vend son hoste,
Ce temps maudit des maris oste
Et rompt la saincte liaison.
Rien n'a valu le nom de pere,
Ny de fils, rien le nom de frere,
Pour garantir de la traison.

Où ne s'est elle débordee
Nostre jeunesse outrecuidee?
Où a t'elle eu davant[2] les yeux
De Dieu vangeur la bonne crainte,
Si bien qu'elle se soit rétreinte[3]
De profaner les dignes lieux?

[1] Édition 1576, C III, v°. — [2] Devant. — [3] Retenue, de *retreindre* pour *restreindre*. A ce mot, comme à tant d'autres, le seizième siècle ne prononçait pas l's; c'est pourquoi elle était supprimée dans l'écriture par les auteurs qui, comme Baïf, aimaient à écrire suivant la prononciation.

De quels temples la place pure
Ont-ils sauvé de leur ordure,
Qu'ils n'aient meschamment souillé ?
Et quelles personnes sacrees
N'ont ils (les perdus) massacrees ?
Quel sepulchre n'ont-ils fouillé ?

Des morts, aux caveaux des eglises
A sac par sacrilege mises,
Ils ont troublé le saint repos ;
Et les reliques tant prisees
Arrachant des chasses brisees,
Aux chiens en ont jetté les os.

Des devotieux monasteres
Ils ont faict deserts solitaires,
Le troupeau devôt banissans ;
Les vierges à Dieu dediees
Ont incestement [1] mariees,
Des vœux le respect honnissans.

Faisans jeu de grandes malices,
Ont renversé les edifices
En l'honneur divin consacrés,
Dont les deplorables ruines
De leurs impietez malines
Sont les monuments execrés.

Ce *petit livret*, formé de « discours entrerompus et coupez de telle façon qu'en bien peu se trouve une suite de propos liez et continuez [2], » comme s'exprime l'auteur lui-même, est peut-être l'ouvrage le plus remarquable de Baïf. C'est certainement le plus utile.

[1] Incestueusement. — [2] Épître à MM^mes de Joyeuse.

VI

Le docte Baïf était un esprit hardi, tourmenté du besoin d'introduire des innovations et des améliorations dans la grammaire, dans la langue et dans le style. Il inventa un nouvel alphabet composé de dix voyelles, dix-neuf consonnes, onze diphthongues et trois triphthongues. Il s'efforça d'imposer à notre langue les comparatifs et les superlatifs latins. Il aurait voulu qu'on dît *savantieur* pour *plus savant*, *savantime* pour *très savant*, *prudentieur* pour *plus prudent*, *prudentime* pour *très prudent*. Tentative bizarre qui lui attira ce piquant sonnet de du Bellay :

« Brav*ime* esprit, sur tous excellent*ime*,
Qui, mesprisant de van*imes* abois,
As devancé d'une haut*ime* voix
Des savant*ieurs* la troupe bruyant*ime*,
De tes doux vers le style coulant*ime*,
Tant estimé par les doct*ieurs* François,
Just*imement* ordonne que tu sois
Par ton savoir à tous reverend*ime*.
Qui mieux que toi, gentill*ime* poëte
(Heur que chacun grand*imement* souhaite),
Façonne un vers douc*imement* naïf !
Ah ! nul, *de* toi hard*ieusement* [1] en France
N'a pourchassé l'indoct*ime* ignorance,
Docte, *doctieur* et *doctime Baïf !*

Mais son essai capital d'innovation est d'avoir tenté, en même temps que Jodelle, Moysset, Pasquier, Rapin, Scévole de Sainte-Marthe, et avec beaucoup plus de suite que tous ces écrivains, d'introduire la prosodie antique dans la poésie française. Il fit une traduction d'Hésiode et de Phocylide en vers dactyliques héroïques hexamètres, une ode au roi de Pologne en vers saphiques, une pièce en vers iambiques, une autre en hendécasyllabes, etc. Tous ces vers *baïfins*, mesurés par longues et par brèves, ne sont guère harmonieux ni agréables pour une oreille française ; cependant l'entreprise n'était pas puérile, et, sans adopter la versification métrique, il eût été à désirer qu'on étudiât et qu'on fixât mieux la quantité de notre langue.

A ces efforts pour imiter la facture du vers antique Baïf gagna au moins une chose, c'est qu'il assouplit singulièrement le tour de ses vers rimés qui sont scandés avec une variété de coupe, une liberté de rejets qui le distinguent de ses contemporains.

D'ailleurs notre poète, quoique souvent dur dans ses vers, avait un goût vif de l'harmonie et de la musique. A l'époque où il avait résolu de ne plus versifier qu'en vers mesurés, il se fit chef ou *entrepreneur*

[1] Plus hardiment que toi. *De toi*, pour *que toi*, est un italianisme.

d'une académie de poésie et de musique françaises, la première académie, selon les expressions de Joachim du Bellay, qui ait été instituée pour la langue uniquement. L'objet principal de celle de Baïf était de mesurer les sons élémentaires de la langue. Charles IX accepta, en 1570, le titre de protecteur et premier auditeur de cette académie, afin qu'elle fût « suivie et honorée des plus grands. » Dans l'espoir qu'elle deviendrait une pépinière de bons poètes et de bons musiciens, il lui accorda des lettres patentes, et exempta la compagnie de la juridiction de l'Université qui lui suscitait des embarras. Henri III lui accorda une protection encore plus déclarée. La condition imposée était que « les musiciens seroient tenus tous les dimanches chanter et réciter leurs lettres et musique mesurées, deux heures d'horloge durant, en faveur des auditeurs escrits au livre de l'Académie. »

Suivant le récit de Sauval, un jour que Henri III était venu à l'académie de Baïf, Jacques Mauduit, greffier des requêtes, bon poète et encore meilleur musicien, « et même si grand qu'il s'est acquis le nom de père de la musique, » s'avisa de faire chanter à la fin de la séance des vers qu'il avait mis en chant et en partie. Ce que Henri III trouva si agréable et si à propos qu'il lui commanda de continuer et voulut qu'à l'avenir l'assemblée se terminât toujours de même. Depuis il ne se fit plus de ballets ni de mascarades que sous la direction de Baïf et de Mauduit.

Cette intéressante académie fut anéantie par les troubles civils et par la mort de Baïf. Les principaux de ses membres avaient été, avec Antoine de Baïf, Amadis Jamyn, Guy de Pibrac, Ronsard, Desportes, Duperron.

VII

En résumé, Antoine de Baïf n'est pas un poète aussi fort à dédaigner qu'on l'a souvent prétendu, et les citations que nous avons à dessein multipliées pourront montrer que les critiques ont généralement été trop sévères à son égard. Assurément ce fut avant tout un laborieux et passionné helléniste ; il avait néanmoins des parties de poète, de la fécondité, de la verve, de la variété, et quelquefois de l'agrément.

Sa langue n'est pas très franche, ni toujours élégante ; elle est mêlée de beaucoup de phrases incultes, de termes rustiques, de mots empruntés aux patois picard, parisien, tourangeau, poitevin, normand et champenois, qu'il avait appris pendant qu'il étudiait sous la discipline du docte Tussan, et dont, suivant ses propres expressions, il *émailla et fortifia son ramage angevin.* Il le bigarre également d'archaïsmes :

« Je remè vieus mots en usage [1], »

[1] *Les Mimes*, liv. II, f° 91, v°.

dit-il lui-même. Un tel style choquera souvent, et avec raison, les délicats et les puristes, mais les philologues pardonneront beaucoup à Baïf pour les richesses de locutions et de tours qu'il leur offre.

AMADIS JAMYN

(né vers 1530, mort vers 1585)

Ce poète était originaire de Chaource, en Champagne. Il vint à Paris où il se lia de bonne heure avec Ronsard qui, charmé de quelques-uns de ses vers, « le nourrit page et le fit instruire, » dit Claude Binet. Il eut des maîtres illustres, Daurat, Turnèbe et d'autres érudits fameux. Un passage d'une de ses élégies a fait conjecturer qu'il avait parcouru, dans sa jeunesse, une partie de la Grèce et de l'Asie Mineure, mais il visita certainement le Dauphiné, la Provence, le Poitou.

A la recommandation de Ronsard, il obtint la place de secrétaire de la chambre de Charles IX. Après la mort de son bienfaiteur, il quitta la cour et se retira dans sa ville natale, où il devait mourir en un âge peu avancé. Il laissait une réputation assez grande pour qu'on le regardât généralement comme l'émule de Ronsard, son ami.

Le recueil de ses *Œuvres poétiques*, publié en 1575, est divisé en cinq livres. Le premier contient des pièces adressées à Charles IX ou à des seigneurs de sa cour, et les quatre suivants, des sonnets, des églogues, des élégies, et d'autres pièces qui sentent la licence et la corruption raffinée de son époque.

Jamyn est un des poètes de l'école savante de la Pléiade qui ont le style le plus naturel, le plus coulant, le plus naïf et le plus élégant. Il avait étudié avec soin et amour les langues latine et grecque; mais il n'avait pas pour cela perdu l'instinct du français. Aussi est-il moins hérissé que Ronsard de termes tirés du grec; et si l'on rencontre chez lui de ces composés que le chef de la Pléiade mit à la mode, comme dans ce passage :

> « O donte-tout Eloquence,
> Tu amollis la fureur
> Des peuples guidez d'erreur,
> Par ta celeste puissance [1]..., »

[1] *Œuv. poét.*, Ode sur l'Éloquence, au roy Charles IX, éd. 1579, f° 251, v°.

il est loin d'en faire un aussi excessif abus que la plupart des poètes de la même école.

Il avait le sentiment de l'harmonie comme celui de l'élégance, et l'on pourrait s'en convaincre rien qu'à lire l'ode *à M. Garnier :*

« Garnier qui d'une voix hardie
Vas animant la tragedie, etc. »

et l'Ode des *Estoiles*, où il célèbre Charles IX :

« Descen du ciel, haute Uranie,
Qui tires ton beau nom des cieux, etc. [1]. »

Enfin quelques pièces ont un accent presque moderne par le sentiment, par les détails, et même par le style.

Ce sont toutes ces qualités élégantes et aimables qui valurent à Amadis une place à part parmi ses rivaux.

Le morceau qui nous paraît pouvoir donner la meilleure idée du style de Jamyn, c'est la description d'une chasse royale qu'on lit dans son *Poème de la chasse, au roy Charles IX.*

Une Chasse royale [2].

. . . . . .

Au devant du chasteau l'attend son equipage,
Ses piqueurs, ses veneurs, ses limiers, ses valets,
Et ses pages montez pour se mettre aux relais;
Une belle noblesse est aussi toute preste,
Joyeuse à vaincre au cours une sauvage beste.
Sa carrosse [3] l'attend à quatre blancs chevaux
Plus vistes que les vents : ceux qui font les travaux
Du chemin du soleil n'ont la course si promte ;
Ils font de leur blancheur à ceux de Phebus honte.
Ou s'il monte à cheval, son cheval vigoureux,
En la bouche maschant le frein d'or écumeux,
Frappe du pié la terre, et sur l'échine large
Hannist de recevoir telle divine charge.

[1] *Œuv. poét.*, f° 35, r°. — [2] *Œuv. poét.*, f° 65, r°, édit. 1577. — [3] Autrefois, on faisait souvent *carrosse* du féminin, comme l'italien *carrozza*, de *carro*, char, d'où il a été formé.

Ses archers de la garde environnent son corps.
Ainsin[1] accompagné le roy marche dehors
Avec tout l'attirail d'une aboyante chasse.
Cent chiens promts à courir et flairer une trace
Sont autour de ses flancs, dont les oreilles sont
Pendantes, et la queuë est droite encontremont.
Apres que dans le bois, le gangnage[2] ou la taille
Cette chasse est venue ordonnee en bataille,
Il s'avance à la queste en tenant son limier
Rigaut, qui de haut nez est toujours le premier,
Et qui rembuche[3] mieux un cerf de hautes erres[4]
D'un sentiment subtil panché contre les terres.
Puis, quand ce grand veneur par la pince a connu
Quelles voyes ou route ont le cerf detenu,
Ou bien par le frayoir[5], par l'égail[6] et portees[7],
Il reprend les devants et jette ses brisees.
Tous les autres veneurs et les valets aussi
S'exercent par le bois d'un semblable souci,
Non comme luy pourtant; car de nulle science
(Grande ou petite soit) ne le fuit[8] l'excellence.
Il sçait mieux que nul autre en ce dur passetemps
Les ruses d'un vieil cerf, ou s'il va de bon temps;
Il sçait prendre le droit, et comme capitaine

[1] Ainsi. — [2] Terre labourable, terre labourée et ensemencée. On écrivait aussi *gagnage*, *gaagnage*, etc. — [3] De l'allemand *busch*, anglais *bush*, buisson. Faire rentrer dans le bois. Au neutre, et au réfléchi, se remettre dans le bois. Substantivement, le moment où le cerf rentre dans le bois :

> Bien demesler d'un cerf les ruses et la feinte,
> Le viel temps, le bon temps, l'essuy, le *rembuscher*.
> (Ronsard, *les Vers d'Eurym. et Callirée.*)

[4] On dit d'un cerf qu'il va *hautes erres*, quand il suit ses anciennes voies. — [5] Lieu où les cerfs vont frayer en se frottant la tête contre les arbres. — [6] Comme *aiguail*, rosée du matin, vieux français *aigue*, *egue*, eau. — [7] *Portée*, en termes de chasse, se dit des branches du jeune bois, que le cerf a pliées ou rompues avec sa tête, quand il se rembusche dans son fort, par où on juge de sa qualité ou grandeur de sa perche. » (Furetière, *Dict.*) — [8] Latinisme.

Apprend à ses suyvans le chemin à la peine.
Comme le labyrinth par Dedale basti
Viroit en cent destours aveuglement parti [1],
Qui trompoyent d'une voye en replis tortueuse
Le pié des enfermez en cette erreur douteuse :
Tel est le destourner d'un cerf malicieux,
Qui r'entre et sort sur soy cent fois en mesmes lieux.
Tout le matin se passe à rabattre une beste,
Puis au disner se fait le raport de la queste
Faitte en divers buissons : là se vante à propos
Jacques plus que les chiens et les chevaux dispos,
Qui de ses pieds venteux jamais loing n'abandonne
La meute en tout païs : tant l'honneur l'esperonne
D'estre veu de son maistre, et d'emporter le prix
Dessus ses compagnons à courir bien appris.
De complaire à son prince est louable l'envie !
Quand la soif est esteinte et la faim assouvie,
Quand le rapport est faict en l'assemblee, alors
Le roy monte à cheval et s'en retourne ès forts...

. . . . . .

Quand toute la brigade au buisson est allee
De verd la plus grand part et de rouge voilee,
L'enceinte retentist de trompes et d'abbois,
Car chacun porte au col sa trompe par les bois
Où cent couples de crin pendillent cordelees.
On suit le cerf lancé par monts et par valées,
Par estangs, par buissons espineux et tranchans ;
Le cerf, en traversant l'ouverture des champs,
Fait voler les sablons aux voyes de sa fuite.
La meute dresse apres d'une ardente poursuite.
Des chiens bien ameutez l'abboy fait un grand bruit,
Mais entre les veneurs personne ne le suit

[1] Partagé.

D'un tel cours que le roy volant par la campagne,
Et Fonteines qui joinct son cher maistre accompagne.
La pierre qui jaillist d'une fonde[1] en sifflant,
Les levriers genereux qu'on va desaccouplant
Apres un lievre viste, en leur course attenduë
Ne partent si leger : ils se perdent de veuë
Tousjours dessous le vent la meute costoyant,
Pour lever les defauts s'il alloit tournoyant.
Le roy ferme à cheval d'une course legiere
Ceux-cy, ceux-là devance, et laisse loin derriere,
Et premier comme en tout, aux abbois voit mourir
Le grand cerf mal mené haletant de courir :
De la beste victime à Diane sacree
Aux chiens joyeux de sang on donne la curee.
C'est plaisir de les voir si tost qu'ils ont ouy
Sonner et forhuer[2], d'un eslan resjouy
Ils sortent du chenil : on en voit trois centaines,
Gris, blancs, noirs, accourir pour manger de leurs peines :
Tout le sang est meslé dans le pain rougissant,
Pesle-mesle affamez ils se vont repaissant.
Chacun des veneurs tient une souple houssine,
Et frape sur le chien qui, gourmand, se mutine :
Puis quand les retirer de la curee il faut
Le maistre du forhu[3] crie ty-ha hillaud[4] ! »

En 1584, Jamyn ajouta à son recueil, souvent si profane, un second volume de poésies, consacré, en général, à des sujets chrétiens et terminé par des pièces morales en prose et par sept discours académiques ; tout cela d'une mince valeur.

Outre les compositions originales dont nous avons parlé, ce poète gracieux et délicat entreprit une œuvre qui demandait un plus mâle

[1] Fronde. — [2] *Forhuer*, v. a., terme de vénerie, appeler les chiens à la chasse, pour leur donner quelque signal. *Forhuer* du cor, du cornet, du huchet, de la bouche. (Furet., *Dict.*) — [3] *Forhu*, s. m., cri ou son du cor qu'on fait pour appeler les chiens. Le premier, le second *forhu* ou appel de chiens. On a fait le *forhu* en tel endroit. — [4] Taïaut.

et plus souple génie que le sien. Il voulut, pour achever la traduction d'Hugues Salel, mettre en vers français les treize derniers livres de l'*Iliade* d'Homère. Colletet appelle cette continuation « le plus fameux ouvrage d'Amadis Jamyn ». La critique contemporaine ne saurait sanctionner ces éloges d'une admiration complaisante. La version de Jamyn vaut un peu mieux que celle de Salel ; elle a plus de plénitude, plus d'élévation, et quelquefois plus de force et d'éclat, mais le principal mérite de Jamyn fut d'avoir observé rigoureusement le mélange des rimes masculines et féminines. Salel avait adopté le vers de dix syllabes, Jamyn préféra l'alexandrin comme plus propre, suivant le sentiment de Ronsard, à une traduction.

MELLIN DE SAINT-GELAIS

(1491-1558)

I

Mellin ou Merlin de Saint-Gelais, fils ou neveu du poète-évêque Octavien de Saint-Gelais, naquit à Angoulême, en 1491. Il reçut une éducation soignée, et voyagea en Italie d'où il rapporta, dit-on, le madrigal et le sonnet. Il prit bientôt l'habit ecclésiastique, mais il ne s'occupa guère d'en remplir les devoirs. Tout son temps fut donné à la poésie et au plaisir. Il suivit le plaisir par entraînement et par fougue de tempérament, et cultiva la poésie pour le charme qu'il y trouvait. Quant à la gloire et à la célébrité, il ne s'en préoccupa nullement.

Mellin de Saint-Gelais était contemporain des novateurs de la Pléiade, mais il leur résista constamment. Disciple fervent de Clément Marot, il le vengea des attaques de Sagon, dans une assez jolie ballade intitulée *du Chat et du Milan*, et défendit avec énergie sa tradition auprès de Charles IX ; mais il fut loin de reproduire les qualités exquises de son maître. Justement choqué des défauts de la nouvelle école, il eut le mérite d'éviter le pindarisme, mais il ne sut pas se garder d'un abus pire encore : il tomba dans le pétrarquisme le plus affadi.

Presque complètement dénué du don de créer, il imita Ovide, l'*Anthologie*, Jean Second, Pétrarque et les imitateurs de Pétrarque, et il n'emprunta guère à tous ces auteurs que ce qu'ils ont de moins saillant et de moins élevé. Les petits genres traités d'une petite manière, voilà Mellin de Saint-Gelais.

Rien de plus futile, en général, que les sujets des poésies de cet auteur qu'on a nommé avec si peu de raison l'*Ovide français*. Il composa des cartels pour les fêtes de la cour de François Ier et des devises pour les nobles amants. Il fit une multitude de petites pièces, huitains, dizains, onzains, douzains, — qui presque tous oscillent entre la recherche et la banalité [1], — sur une paire de gants, sur un miroir, sur des heures, sur un psautier, sur une poudre de toilette, sur un luth, sur une belette apprivoisée. Ce fut, sous François Ier et Henri II, un poète de cour à tout faire.

Ce poète de cour et de société devait se plaire aux *impromptus*. Il paraît qu'il lui en échappait de très fins. Quelquefois François Ier s'amusait à en faire avec lui. « Le roi, dit l'historien Gaillard, ouvrait le discours en vers, Saint-Gelais achevait la phrase sur les mêmes rimes. Un jour, le roi apostrophant ainsi son cheval :

« Joli, gentil, petit cheval,
Bon à monter, bon à descendre, »

on dit que Saint-Gelais ajouta sur-le-champ :

« Sans que tu sois un Bucephal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre. »

« Si le fait est vrai, ajoute avec raison l'historien de François Ier, Saint-Gelais était plus heureux en impromptus qu'en ouvrages médités [2]. »

II

Mellin aimait fort aussi à cultiver le genre épigrammatique. On peut citer de lui quelques épigrammes à la grecque fort bien troussées, comme on disait alors. Voici peut-être les plus jolies :

D'un paisant.

Un maistre ès arts, mal chaussé et vestu,
Chez un paisant demandoit à repaistre,
Disant qu'on doit honnorer la vertu
Et les sept arts, dont il fut passé maistre.
« Comment ? sept arts, respond l'homme champestre,

[1] C'est le jugement d'un critique très fin et très sagace, M. Charles d'Héricault.
[2] *Hist. de François Ier*, t. VIII, p. 48.

Je n'en say nul horsmis mon labourage ;
Mais je suis saoul lorsqu'il me plaist de l'estre,
Et si nourris ma femme et mon mesnage[1] ! »

Le maistre Jehan Thibault.

Jehan Thibault entre ses amis
Se lamente en toute saison
Du roy qui luy avoit promis
De luy donner une maison ;
Mais le fol se plaint sans raison,
Car le roy a bien peu savoir
Que Jehan Thibault nul ne va voir
Pour rire, ainsy que nous faisons,
A qui pour quelque argent avoir
Il n'erige douze maisons.

A un importun qui se plaignait que Saint-Gelais ne l'eût pas loué[2].

Tu te plains, amy, grandement,
Qu'en mes vers j'ay loué Clement
Et que je n'ay rien dit de toy.
Comment veux tu que je m'amuse
A louër ny toy ny ta muse ?
Tu le fais cent fois mieux que moy.

Souvent Mellin de Saint-Gelais a montré naïveté, finesse et douce facilité dans l'épigramme ; mais d'ordinaire il est prétentieux et mignard, froid, terne et forcé.

III

Ce poète, si peu énergique dans l'épigramme, ne manquait pas de

[1] Édition 1574, p. 139. — [2] *Ibid.*, p. 123.

causticité. Thevet, dans ses *Portraits des hommes illustres*, témoigne « qu'il estoit prompt et soudain à reprendre et censurer les faultes d'autruy. »

Il se fit même beaucoup d'ennemis et acquit, peut-être sans l'avoir mérité, une réputation d'envie et de malveillance, par les railleries blessantes qu'il aimait à décocher contre tout le monde, même en présence du roi et des courtisans. « De mauvais cœur, en pleine assemblée, devant le roi, dit Binet, il calomnia les œuvres de Ronsard. »

Du Bellay dans la satire du *Poète courtisan*, Ronsard en plusieurs endroits de ses odes, répondirent aigrement aux attaques de Mellin.

Guillaume des Autels, ami des deux rivaux, s'efforça, d'accord avec quelques autres hommes modérés, de mettre fin à une querelle qui troublait tout le Parnasse d'alors, et il parvint enfin à réconcilier ces deux poètes qui vécurent désormais en amis. Les poésies de Ronsard et de du Bellay, composées depuis cette réconciliation, mentionnent souvent avec éloge Mellin de Saint-Gelais.

IV

C'est surtout comme poète lyrique qu'il a été vanté par Ronsard et ses amis. C'est pour ses odes qu'Olivier de Magny exaltait « le grave, doux, savant Mellin [1]. » C'est pour ses odes que Sibilet le déclarait « tant doux que divin [2]. »

V

Mellin de Saint-Gelais passe pour avoir introduit le sonnet d'Italie en France. Mais, nous l'avons déjà dit, les Italiens ne l'avaient-ils pas eux-mêmes emprunté aux troubadours provençaux et languedociens? Quoi qu'il en soit, si Mellin est l'introducteur du sonnet en France, il n'est pas de ceux entre les mains de qui ce genre aimable brilla d'un grand éclat. Ses sonnets, peu nombreux, sont médiocres et communs.

On croit aussi que c'est Mellin qui rapporta d'Italie le madrigal, mais il serait difficile d'en citer de lui un seul vraiment original et délicatement écrit.

Sans énergie dans la satire, sans chaleur dans les vers tendres, sans concision et sans verve dans le rondeau, ses élégies sont faibles et froides.

Les morceaux où il a déployé le plus de verve sont des poésies obscènes ou impies qui lui donnent un certain air de parenté avec les Voltaire et les Parny.

[1] *Amours*, édition 1573, f° 30, v°. — [2] *Art. poét.*, II, 6.

Saint-Gelais fut d'ailleurs peu mêlé aux partis ou aux intrigues. Homme de cour, il n'était pas agité d'ambition ni de cupidité. C'était un épicurien avisé, qui prenait doucement la vie, et avait pour maxime favorite d'éviter le chagrin et les larmes.

La Fable au seizième siècle.

GILLES CORROZET (1511-1568), PHILIBERT HÉGÉMON (1535-1595), GUILLAUME GUÉROULT (MORT APRÈS 1561), GUILLAUME HAUDENT (NÉ AU COMMENCEMENT DU SEIZIÈME SIÈCLE), FRANÇOIS HABERT (1520-1569).

Depuis le treizième siècle, le genre de la fable, imité des anciens, n'avait jamais été complètement oublié en France. Gilles CORROZET eut l'honneur de le rajeunir le premier, au seizième siècle, en traduisant en vers français, et en dédiant au dauphin, depuis Henri II, cent fables d'Esope (1542). La Fontaine paraît avoir connu cette fidèle version et y avoir puisé plus d'un trait.

Philibert HÉGÉMON, dont le nom de famille était GUIDE, qu'il traduisit en grec selon l'usage de son temps, a laissé vingt-deux fables narrées avec un certain art et écrites avec une simplicité qui n'est pas sans charme.

Guillaume GUÉROULT, né à Rouen, vers les premières années du seizième siècle, vivra à l'abri de la gloire de la Fontaine, parce qu'on rapprochera toujours sa fable, *le Lyon, le Loup et l'Asne*, du chef-d'œuvre du grand fabuliste, *les Animaux malades de la peste*.

Dans le récit de Guéroult que nous offrons ici, et qui marque la transition entre l'apologue du moyen âge et l'apologue de la Fontaine, on verra des traits vraiment excellents, la flatterie du loup exaltant les droits illimités du prince, le ton protecteur et familier avec lequel le lion réplique au loup, et le ton sévère et menaçant qu'il prend en s'adressant à l'âne trop sincère et trop maladroit.

Guillaume HAUDENT, prêtre de Normandie, a traduit *du latin en rithme francoyse trois centz soixante et six apologues d'Esope*. Il est dénué de tout talent poétique et rime avec une platitude repoussante; son seul mérite est d'avoir fourni à la Fontaine quelques sujets, quelques idées, quelques vers.

François HABERT, l'un des écrivains les plus féconds et les plus surfaits du seizième siècle, auteur d'une quantité énorme d'ouvrages en vers et en prose, publiés sous la qualification du *Banny de lycesse*, a laissé un recueil de fables dont quelques-unes ont depuis été traitées par la Fontaine. Nous citerons de lui une fable écrite, — par exception, — avec beaucoup de naturel et de simplicité.

Quelques poètes, sans être des fabulistes proprement dits, ont introduit des apologues dans leurs ouvrages. Nous nous contenterons de nommer Clément Marot, dont on a lu plus haut la charmante fable du Lion et du Rat, dans son *Epistre à Lyon Jamet*.

Les fables qui suivent suffiront pour faire apprécier ce qu'était le genre de l'apologue au siècle dont nous nous occupons. Nous citerons de préférence des sujets que la Fontaine a immortalisés en s'en emparant.

Du Regnard et du Corbeau.

Ung noir corbeau dessus ung arbre estoit
Et en son bec ung fromaige portoit,
Qu'il avoit pris : ung regnard, d'adventure,
Passoit par la, qui cherchoit sa pasture,
Et en voyant le corbeau et sa proye,
La convoita, puis s'arreste en la voye,
Et en loüant fainctement le corbeau,
Dict : « Mon amy, que ton plumaige est beau !
J'apperçoy bien à ceste heure que non
Est vray le bruict et le commun renom;
Car chacun dict que noir est ton plumaige,
Mais il est blanc, voire blanc d'avantaige
Que neige n'est, ne le laict, ne les cignes,
J'en recognois bien maintenant les signes.
Si donc, avec tes plumes, tu avois
Le chant plaisant et delectable voix,
Certes, amy, je te jure ma foy
Que tu serois sur tous oyseaulx le roy. »
Lors le corbeau, esmeu de gloire vaine,
Ouvre le bec et de chanter prend peine,
Et le fromaige alors chet promptement;
Regnard le prend et fuyt soubdainement.
Le corbeau crie en se voyant deceu :
« Je suis trompé, je l'ay bien apperçeu,

Et cognois bien qu'on ne doit jamais croire
A ung flateur, qui donne vaine gloire. »

(CORROZET, *Fables*, édition 1542, c. II.)

D'un Pasteur et du Lyon.

Un pasteur trouvant un aigneau
Adiré[1] de son estable,
Promet à Jupiter un veau
En sacrifice honorable,
Si cette grace luy faisoit
De trouver celuy qui l'avoit.
Peu après le pasteur cherchant
Sa beste ainsi desrobee,
Trouva sur un coustau[2] penchant
Le lyon à gueule bee[3],
Qui le tenant le devoroit,
Et en fureur le regardoit.
Dont effrayé, et en sueur,
Les mains au ciel vint estendre,
Disant : « O Jupiter seigneur,
Promis t'avois un veau tendre
Si je trouvois en lieu que soit,
Celuy qui mon aigneau avoit;
Mais maintenant je te promets
De t'offrir beuf et genisse,
Si de ta bonté tu permets
Que sain sauver je me puisse
De ce cruel lyon (mais beau !),
Et si luy donne mon aigneau. »

Il vault mieux poursuyr[4] l'asseurance

[1] Egaré. — [2] Coteau. — [3] Béante. — [4] Poursuivre.

De n'estre plus endommagé,
Que d'une injure la vengeance,
Estant d'un plus grand outragé.
(H. HÉGÉMON, *fable XXI*, édition 1583, f° 57 v°.)

Le Lyon, le Loup et l'Asne.

Le fier lyon cheminant par la voye,
Trouva un loup et un asne basté,
Devant lesquelz tout court s'est arresté,
En leur disant : « Jupiter vous convoye[1] ! »

Le loup, voyant cette beste royalle
Si pres de soy, la salue humblement;
Autant en fait l'asne semblablement,
Pour luy monstrer subjection loyalle.

« O mes amis, maintenant il est heure,
Dit le lyon, d'oster les grands pechez
Desquelz noz cœurs se trouvent empeschez;
Il est besoing que chascun les siens pleure.

Et pour avoir de la majesté haute
Du Dieu des cieux pleine remission,
Il sera bon qu'en grand contrition,
Chascun de nous confesse icy sa faute. »

Ce conseil feust de si grand vehemence,
Qu'il feust soudain des aultres approuvé,
Dont le lyon fort joyeux s'est trouvé,
Et ses pechez à confesser commence :

[1] Accompagne.

Disant qu'il ha par bois, montaigne et plaine,
Tant nuict que jour, perpetré divers maux,
Et devoré grand nombre d'animaux,
Bœufz et chevreaux, et brebis portants laine,

Dont humblement pardon à Dieu demande,
En protestant de plus n'y retourner.
Ce fait, le loup le vient arraisonner[1],
Lui remonstrant que l'offence n'est grande.

« Comment, dist il, seigneur plein d'excellence,
Puis que tu es sur toutes bestes roy,
Te peut aucun establir quelque loy,
Veu que tu as sur icelle[2] puissance ?

Il est loisible à un prince de faire
Ce qu'il luy plaist, sans contradiction;
Pourtant[3], seigneur, je suis d'opinion,
Que tu ne peux, en ce faisant, mal faire. »

Ces mots finis, le loup, fin de nature,
Vint reciter les maux par luy commis :
Premierement, comme il ha à mort mis
Plusieurs passants pour en avoir pasture;

Puis que souvent, trouvant en lieu champestre,
Moutons camus de nuit enclos es parcs,
Il ha bergier et les troupeaux espars[4],
Pour les ravir, affin de s'en repaistre.

Somme[5] qu'il a, ensuyvant[6] sa coustume,
Fait plusieurs maux aux juments et chevaux,

[1] Lui adresser la parole. — [2] Celle-là. — [3] A cause de cela. — [4] Dispersés. — [5] Enfin. — [6] Participe présent du verbe *ensuivre*.

Les devorant et par monts et par vaux,
Dont il en sent en son cœur amertume.

Sur ce respond, en faisant bonne mine,
Le fier lyon : « Cecy n'est pas grand cas.
Ta coustume est d'ainsi faire, n'est pas ?
Outre [1], à cela t'a contraint la famine. »

Puis dit à l'asne : « Or, compte nous ta vie,
Et garde bien d'en obmettre un seul point.
Car, si tu faux [2] je ne te faudray [3] point,
Tant de punir les menteurs j'ay envie. »

L'asne, craignant de recevoir nuisance [4],
Respond ainsi : « Mauvais sont mes forfaitz,
Mais non si grands que ceux la qu'avez faitz,
Et toutesfois j'en reçoy desplaisance.

Quelque temps feust que j'estoye en servage,
Souz un marchant qui bien se nourrissoit,
Et au rebours povrement me pensoit,
Combien [5] qu'il heust de moy grand advantage.

Le jour advint d'une certaine foyre,
Ou bien monté sur mon dos il alla;
Mais arrivé, jeun [6] il me laissa la,
Et s'en va droit à la taverne boire.

Marry j'en feus (car celuy qui travaille
Par juste droit doit avoir à manger);
Or je trouvay, pour le compte [7] abreger,
Ses deux souliers remplis de bonne paille.

[1] En outre. — [2] Si tu manques. — [3] Je ne te manquerai point. — [4] Mot bien regrettable qui désignait tout ce qui nuit. — [5] Bien que, quoique. — [6] A jeun, *jejunus*. — [7] Conte.

Je la mengeay sans le sceu de mon maistre.
En ce faisant j'offençay [1] grandement,
Dont je requiers pardon tres humblement,
N'esperant plus telle faute commettre.

— O quel forfait ! ô la fauce pratique !
Ce dist le loup fin et malicieux;
Au monde n'est rien plus pernicieux,
Que le brigand ou larron domestique.

Comment ! la paille aux souliers demeuree
De son seigneur manger à belles dents ;
Et si le pied eust esté la dedans,
Sa tendre chair eust esté devoree.

— Pour abreger, dit le lyon à l'heure,
C'est un larron, on le void par effect;
Pour ce, il me semble, et j'ordonne de fait,
Suivant noz loix anciennes, qu'il meure. »

Plustost ne feust la sentence jettee,
Que maistre loup le povre asne estrangla,
Puis de sa chair chascun d'eux se saoula;
Voilà comment el' feust executee.

Parquoy appert que des grands on tient compte,
Et, malfaisants, qu'ilz sont favorisez;
Mais les petits sont tousjours mesprisez.
Et les fait on souvent mourir à honte.

(Guéroult, 1^er livre des *Emblèmes*, éd. 1550, p. 40.)

[1] J'eus tort.

Du Coq et du Renard.

Le regnard par bois errant,
Va querant,
Pour sa dent tendre pasture,
Et si loing en la fin va,
Qu'il trouva
Le coq par mesaventure.

Le coq, de grand peur qu'il ha,
S'envola
Sur une ente[1] haute et belle.
Disant que maistre regnard
N'ha pas l'art
De monter dessus icelle.

Le regnard, qui l'entendit,
Luy a dit,
Pour mieux couvrir sa fallace[2] :
« Dieu te gard, ami tres cher !
Te chercher
Suis venu en cette place,

Pour te racompter un cas
Dont tu n'as
Encores la congnoissance ;
C'est que tous les animaux,
Laidz et beaux,
Ont fait entre eux alliance.

Toute guerre cessera,
Ne sera

[1] Terme générique pour désigner toute sorte d'arbre. — [2] Tromperie, ruse.

Plus entre eux fraude maligne;
Seurement pourra aller
Et parler
Avecques moi la geline [1].

De bestes un million
Le lyon
Meine jà par la campaigne;
La brebis avec le loup
A ce coup
Sans nul dangier s'accompaigne.

Tu pourras voir icy bas
Grands esbats
Demener chascune beste :
Descendre doncq il te faut
De la haut,
Pour solenniser la feste. »

Or feust le coq bien subtil :
« J'ay, dist il,
Grand joye d'une paix telle,
Et je te remercie bien
Du grand bien
D'une si bonne nouvelle. »

Cela dit, vient commencer
A hausser
Son col et sa creste rouge,
Et son regard il espard
Mainte part,
Sans que de son lieu se bouge.

[1] Poule.

Puis dist : « J'entens par les boys
Les abboys
De troys chiens qui cherchent proye.
Ho ! compere, je les voy
Pres de toy ;
Va avec eux par la voye.

— Ha, dist il ; car ceux cy n'ont pas
Sceu le cas
Tout ainsi comment il passe,
Et pourtant pour ceste fois
Je m'en vois,
De peur que n'aye la chasse.

Ainsi feust, par un plus fin,
Mise à fin
Du subtil regnard la ruse.
Qui ne veut estre deceu
A son sceu,
D'un tel engin faut qu'il use.

(*Id.*, *ib.*, p. 8.)

De la guerre des chiens, des chats et des souris.

Les chiens, voyant que leurs maistres vouloient
Les chasser hors, vindrent à leur promettre
De les servir trop mieulx qu'ils ne souloient,
Et de ce faire ils en passerent lettre,
Laquelle aux chatz fut baillée, afin d'estre
Par eulx gardée en lieux seurs et escartz [1] ;
Mais sur des ayz la sont venus à mettre,
Où les souriz en firent mille partz.

[1] Écartés.

Or peu aprez, il advint que les chiens
Feurent aux chatz leurs lettres demander,
Ne voulant plus estre obligez en riens.
Sur quoy les chatz vinrent à leur mander
Que les souris, en lieu de viander [1]
En aultre chose, ilz s'estoient empeschées
A les ronger, manger et friander,
Tant que du tout les avoient despechées [2].

Incontinent que les chiens entendirent
Iceulx propos, dès lors guerre mortelle
Contre les chatz mouver [3] ils prétendirent,
Mesmes les chatz, pour cause et raison telle,
Contre souris meurent guerre, laquelle
On voit encor jusqu'à ce jour durer,
Voire si aspre, infortune et cruelle
Qu'à chaque coup leur font mort endurer.

Par la fable on doibt retenir
Que quand plusieurs hayne ou rancune
Tiennent sus aulcuns ou aulcune,
Sont veuz à jamais la tenir.

(G. Haudent.)

Le Chesne et le Roseau.

Un chesne dur, puissant, robuste et fort,
Contre un roseau foible et debile et tendre,
Pour demonstrer sa puissance et effort
Jadis voulut quereller et contendre [4],
En soutenant qu'il n'oseroit pretendre
Se comparer à luy quant en puissance ;

[1] Prendre leur nourriture. — [2] Détruites. — [3] Mouvoir, exciter. — [4] Combattre, lutter.

Car, s'il le fait, luy offre sans attendre
Livrer assault et luy porter nuisance.
Quand le roseau eut ouï les contends[1]
Et les propos de ce chesne orgueilleux,
Il luy a dit : « On pourra voir en temps
Lequel sera le plus fort de nous deux. »
Or cependant qu'ils devisoient entre eux
De leur pouvoir, voicy venir un eir[2]
De vent de bise aspre et impetueuse,
Qui fait tomber le chesne sur la terre.
Quand il se vit en ce point abattu,
Et le roseau estre debout encoire,
Il demanda par quel force et vertu
Il avoit pu obtenir la victoire.
Il luy a dit pour raison péremptoire
Que ce a esté pour avoir obéi
A cestuy vent, car luy estoit notoire,
Qu'il fust rompu, s'il eust desobei.

(G. HAUDENT.)

DU BARTAS

(1544-1590)

I

Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas, en Armagnac, eut l'honneur d'opposer une poésie sévère, morale et toute religieuse à la poésie toute païenne de Ronsard, et à la poésie molle, voluptueuse et épicurienne de Desportes. Lui, il ne s'inspire que de la muse céleste, *Uranie;* et il invite ardemment les autres poètes à marcher dans la voie nouvelle qu'il leur ouvre. Dans un saint zèle de réforme, il leur crie :

[1] Contestations, querelles. — [2] Tourbillon.

« Laissez-moy donc à part ces fables surannées,
Mes amys ; laissez-moy cet insolent archer
Qui les cœurs otieux [1] peut seulement brescher [2],
Et plus ne soient par vous les muses profanées. Etc. »

Cette idée de retour à un genre plus digne du christianisme avait été conçue d'abord par Jeanne d'Albret qui, pour la réaliser, jeta les yeux sur du Bartas, alors fort jeune, et l'invita à rédiger l'histoire de Judith « en forme d'un poème épique. » Le poète gascon allongea ce sujet biblique en six chants qui soutiennent la lecture, mais manquent d'originalité et d'idéal.

II

Le succès de *Judith* fut douteux ; mais un ouvrage plus considérable et bien autrement étudié le porta tout d'un coup au sommet de la gloire.

En 1578, du Bartas publia *la Semaine, ou la Création*. Le chantre biblique y étale successivement les merveilles de la nature, décrit tous les êtres et tous les objets de l'univers, à mesure qu'ils sortent des mains du Créateur, et en faisant naître l'homme il raconte son histoire physique et morale, et parle de tous les arts dont il est l'inventeur.

Les circonstances firent en partie le succès de cette œuvre, dont la partie scientifique ne fait guère que reproduire l'histoire naturelle de Pline, et quelques ouvrages connus. Elle présente cependant une conception générale et des beautés de détail dignes d'un vrai poète. De temps en temps l'esprit est frappé par des traits d'une imagination originale. Çà et là — par exemple dans le commencement du septième chant — il est captivé par des tirades éloquentes.

Les morceaux tout à fait supérieurs sont clairsemés, mais les vers bien frappés ne sont pas rares. En voici quelques-uns qui sont vraiment d'un style sérieux et grand :

« Or donq avant tout tans, manière, forme et lieu,
Dieu tout en tout estoit, et tout estoit en Dieu,
Incompris, infini, immuable, impassible,
Tout esprit, tout lumière, immortel, invisible.
Pur, sage, juste et bon, Dieu seul regnoit en paix ;
Dieu de soi-mesme estoit et l'hoste et le palais [3]. »

Les descriptions forment la partie la plus brillante de la grande *Semaine*. C'est aussi ce que le poète a le plus travaillé. Il y apportait les soins les plus minutieux. C'était sa grande occupation.

La description du cheval, entre autres, est très belle, malgré cer-

[1] Oisifs. — [2] Entamer par une brèche, faire une brèche à. — [3] *La Semaine*, I.

taines bizarreries de diction, comme cette *hypotypose* pour exprimer le galop du cheval :

« Le champ plat bat, abat, detrappe, grappe, atrappe
Le vent qui va devant. . . . . »

Nous signalerons encore le passage où le poète compare Dieu contemplant avec complaisance son œuvre finie à un peintre qui, après avoir donné le dernier trait à un tableau,

« Oublye ses travaux, rit d'aise en son courage,
Et tient toujours les yeux collés sur son ouvrage. »

Il y a là plusieurs pages qui doivent compter parmi les premiers modèles chez nous de la poésie descriptive.

La *Semaine* renferme aussi des narrations bien écrites, telles que celle-ci :

Le Lion et l'Esclave romain (Androclès).

Mais courage; voici le lion, qui comande
Sur les plus orguilleus de la sauvage bande.
Genereus animal, qui n'est si fier aux fiers,
Que courtois aus courtois; qui préte volontiers
L'oreille pitoiable à cil qui le suplie;
Et qui d'un cœur ingrat les biens receus n'oblie.
J'en apelle à témoin cét esclave romain
Qui pour sortir des ceps de son métre inhumain,
Qui jamés ne levoit le joug de son épaule,
Ni le fer de ses piés, ni de son dos la gaule,
S'enfuit par les deserts; et du chemin lassé
Se retire à la fin dans un antre moussé [1].
A peine il començoit, pressé du somme, étendre
Ses membres harassés sur l'herbelete tendre
Du sauvage logis, qu'il voit entrer dedans
Un farouche lion fésant craquer ses dens.
Le brigant, qui se voit conduit par la justice

[1] Moussu.

A l'appareil honteus du merité suplice,
Qui sent bander ses yeus, qui sent lier ses bras,
Qui n'atend que le coup du vengeur coutelas,
Meurt avant que mourir, tant et tant il s'asseure
Qu'il faut que sur le lieu sans plus tarder il meure :
Tout de méme le serf, voiant qu'il ne peut pas
Eviter en fuiant l'aprehendé trépas,
Moins combatre en camp clos, n'aiant pour toutes armes
Que les sanglots, les vœus, les soupirs et les larmes.
Embrassant ja la mort, demeure longuement
Sans chaleur, sans couleur, sans pous, sans mouvement.
Mais l'esclave à la fin reprend un peu courage
Remarquant beaucoup plus de pitié que de rage
En son hôte nouveau, qui d'un regard humain
Semble comme implorer le secours de sa main,
Luy montrant mainte fois une épine fichée
Dans la brûlante chair de sa pâte écorchée.
Adonq, bien que creintif, l'esclave, s'aprochant,
D'une legere main va l'épine arrachant;
Et, pressant de ses dois la partie entamée,
Fét à terre couler l'apôutume enflamée.
De ce pas le lion, picoureur, va courir
Et par mons, et par vaus, pour son hôte nourrir,
Son medecin nouveau, qui bien tôt abandone
Et les vivres brutaus, et la grote felone;
Et dérechef encor chemine, vagabond,
Où le sort le conduit, sur le sable infecond;
Jusqu'à tant que, repris, son seigneur le ramene
Pour servir de spectacle à la grandeur romaine,
Et, suivant la rigueur d'une barbare loi,
Déchiré des lions, sanglanter[1] un tournoi.
Canibale felon, cyclope inexorable,

[1] Ensanglanter.

Puis que tu veus combler de maux ce miserable,
Et pourquoi l'otes tu, ô Busire inhumain,
Et pourquoi, Lestrigon, l'otes tu de ta main,
Pour le livrer aus ours, aus onces, aus liones,
Qui mile et mile fois sont moins que toi felones ?
Les lions nemeans, les tygres iberois,
Les pantheres d'Afrique, et les ours pannonois,
Ne sont point si cruels que celui qui dépoüille
La sainte humanité; qui, barbare, se soüille
Du sang de ses sujés, et de qui les ébats
Ne gisent qu'en impos, massacres et combats.
Parmi tant d'animaus, qui, groumelans [1] de rage,
Couvrent le parc felon de sang et de carnage,
Un lion ja déja [2] cent fois victorieus
Sur tout autre [3] detient [4] du fol peuple les yeus,
Bourreau des criminels qui d'une foible escrime,
En vain tachent de fuir la pene de leur crime.
C'est contre ce lion que le serf fugitif,
Forcé, marche à la fin d'un pas lent et creintif.
Mais il n'entre si tot dans la sanglante lice,
Que le lyon s'émeut : tout son crin se herisse;
Son cors se racourcit, son œuil affreus reluit,
Et de sa bouche sort un effroyable bruit.
Puis, foüetant mainte fois d'une queuë nerveuse
Ore ses larges flancs, or la terre podreuse,
Il réveille son ire, et va roide, tout droit
Contre son ennemi, qui déja préque boit
L'onde du glacé Lethe, et les grans dieus reclame,
Ains pour sauver sa vie, ains pour sauver son ame.
La beste, après avoir fét vint ou trente pas,
S'arréte tout d'un coup; et mirant haut et bas
Les trés du palle esclave, enfin, d'aise ravie,

[1] Grommelant. — [2] La locution pléonasmatique *jà desjà* était fort usuelle au seizième siècle. — [3] Plus que tout autre. — [4] Fixe.

Se souvient de tenir de sa dextre sa vie.
Voila pourquoi, changeant sa haine en amitié,
En bonté son orgueil, sa colere en pitié,
Elle tient fixement ses yeus sur son visage;
Elle leche ses mains; elle lui fét hommage.
Le serf, qui le connoit et qui se voit connu,
Leve devers le ciel son front déja chénu,
Et, sans plus redouter la déchirante pate,
S'approche du lion, le caresse, le flate;
Et connoit qu'un plaisir fét en adversité
Reçoit, ou tôt, ou tard, le loyer merité.

(*La grande Semaine*, VI^e jour, éd. 1578, p. 174.)

Du Bartas était protestant, mais, bien moins satirique et bien moins amer que d'Aubigné, il épargnait les personnes et n'envenimait pas du poison du sectaire les sujets qu'il traitait. Il sut si bien éviter de donner à la *Semaine ou Création du monde* le caractère calviniste, qu'elle put paraître avec l'approbation des docteurs de la Faculté de théologie; catholiques et protestants rivalisèrent d'empressement à la lire.

III

Comme complément de son premier travail, il fit paraître, au commencement de l'année 1584, la *Seconde Semaine*, c'est-à-dire l'Éden et la Suite. Son plan, resté inachevé, était de tracer l'histoire politique et religieuse du monde depuis la création.

Il dit à Dieu, dans son invocation :

« Donne moy de chanter l'histoire de l'Église
Et l'histoire des rois. »

Il aurait donné pour couronnement et pour septième jour le *Sabbat éternel*. Ce qu'il a terminé, l'histoire abrégée des faits et des héros primitifs, en deux jours, — *Adam*, premier jour, *Noé*, second jour, — est extrêmement faible.

Cette composition médiocre offrirait cependant à citer de beaux vers descriptifs, tels que les suivants, où il est fait allusion aux magnificences de la nature du Brésil, qui attirèrent vivement l'attention des poètes et des naturalites, après l'arrivée, deux fois répétée, sur notre sol, de sauvages brésiliens :

Déjà l'ardent cocuye [1], ès Espagnes nouvelles,
Porte deux feux au front et deux feux sous les ailes,
L'aiguille du brodeur aux rais de ces flambeaux
Souvent d'un lit royal chamarre les rideaux;
Au rais de ces brandons, durant la nuit plus noire,
L'ingenieux tourneur polit en rond l'yvoire,
A ces rais l'usurier recompte son trésor,
A ces rais l'escrivain conduit sa plume d'or. »

On cite souvent aussi cette peinture du cheval :

Le cheval dompté par Caïn [2].

... Entre cent chevaux brusquement furieux,
Dont les fortes beautez il mesure des yeus,
Il en prend un pour soy, dont la corne est lissee,
Retirant sur le [3] noir, haulte, ronde et creusee.
Ses paturons sont courts, ni trop droicts, ni lunez [4];
Ses bras secs et nerveux, ses genoux descharnez.
Il a jambe de cerf, ouverte la poitrine,
Large croupe, grand corps, flancs unis, double eschine,
Col mollement vousté comme un arc my tendu,
Sur qui flotte un long poil crespement [5] espandu,
Yeux gros, prompts, relevez, bouche grande, escumeuse,
Naseau qui ronfle [6], ouvert, une chaleur fumeuse.
. . . . . .
Son pas est libre et grand, son trot semble egaler
Le tigre en la campagne et l'arondelle en l'er,
Et son brave galop ne semble pas moins viste
Que le dard biscaïen ou le traict moscovite.
Mais le fameux canon, de son gosier bruyant,
Si roide [7] ne vomit le boulet foudroyant,

[1] Le lampyre, qui fut la merveille du seizième siècle, et que les Indiens des Antilles nommaient *cocuyo*. — [2] Rapprochez de ce morceau *Job*, chap. XXXIX, vers. 19 et suiv.; Virgile, *Georg.*, III, v. 72 et suiv.; Bossuet, *Méditations sur l'Evangile*, 2e partie, IVe jour; Buffon, *le Cheval;* Delille, *les Jardins*, chant I. — [3] Se rapprochant du. — [4] En forme de lune. — [5] Par boucles. — [6] Expire avec bruit. — [7] Avec autant de roideur

Qui va d'un rang antier esclaircir une armee
Ou percer le rempart d'une ville sommee [1],
Que ce fougoux cheval, sentant lascher son frein
Et piquer ses deux flancs, par viste de la main,
Desbande tous ses nerfs, à soy mesmes eschappe,
Le champ plat bat, abat, destrape, grape, attrape [2]
Le vent qui va devant, couvert de tourbillons
Escroule sous ses pieds les bluetans [3] seillons,
Fait décroistre la plaine, et ne pouvant plus estre
Suivi de l'œil, se perd dans la nuë champestre.
Adonques le piqueur, qui, jà docte, ne veut
De son brave cheval tirer tout ce qu'il peut,
Arreste sa fureur, d'une docte baguete
Luy enseigne au parer [4] une triple courvete,
Le louë d'un accent artistement humain,
Lui passe sur le col sa flateresse main,
Le tient et juste et coy, luy fait reprendre haleine,
Et par la mesme piste à lent pas le r'amène.

(*Premier jour de la seconde Semaine*, les Artifices, éd. 1584, f° 46 v°.)

IV

Les principaux poèmes de du Bartas se recommandent à l'historien de la littérature par des beautés et des mérites véritables. Mais que de défauts choquants les déparent!

Au témoignage de l'historien de Thou, dont il avait été intimement connu, du Bartas était, dans ses manières et dans sa vie, plein de simplicité et de candeur, et avait les goûts les plus purs et les plus débonnaires [5]. Et cependant c'est un des écrivains les plus ampoulés, les plus guindés, les plus maniérés que l'on vit jamais. Qui ne connaît ses recherches pédantes de tournures grecques et latines, ses affectations des mots nouveaux, ses abus des épithètes composées à la grecque, qu'il ne sème pas avec la main, suivant ses propres expressions, mais avec le sac ou la corbeille; — il avoue que bien

[1] De se rendre. — [2] Malheureux essai d'harmonie imitative. — [3] Où croissent les bluets. — [4] Terme de manège : arrêt relevé du cheval. — [5] *Hist.*, liv. XCIX, an 1590.

souvent, dans sa *Première Semaine*, on en lit sept ou huit à la file; — ses entassements de mots étranges, dont il redouble la première syllabe pour en aiguiser le sens : *ba-battre*, pour battre; *ba-battement*, pour battement; *flo-flotter*, pour flotter; *pé-pétiller*, pour pétiller; *bra-branlant*, pour branlant? C'est ainsi qu'il prétendait enrichir notre langue qui, selon lui, ne faisait « que sortir presque de son enfance », et lui procurer l'abondance et les ressources du grec et de l'allemand.

On rencontre encore chez lui des mignardises ridicules, dans le genre de celles-ci :

« La gentille alouette avec son tirelire,
Tirelire alire et tirelirant tire
Vers la voulte du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire, et desire dire adieu Dieu, adieu Dieu. »

Tous ses ouvrages sont bariolés des fautes de goût les plus révoltantes et les plus ridicules; enfin Duperron a pu lui reprocher d'affectionner de *vilaines et sales métaphores*. Racontant que Dieu existait seul avant la création, il le compare au « preux Scipion », et, à l'idée du Créateur, joint l'idée du loup-garou. Un peu plus loin, Moïse est un *grand-duc*. A propos du désordre et du chaos des quatre éléments, il dit que l'*Archer du tonnerre, grand maréchal de camp*, c'est-à-dire Dieu, ne leur avait pas encore donné quartier à chacun; le monde serait resté à jamais confus, si la parole souveraine

« N'eust *siringué* dedans ces membres morts
Je ne sçais quel esprit qui meut tout ce grand corps. »

Lui, qui avait eu le bon esprit de déserter les muses profanes, il fait, comme les païens contre lesquels il s'est élevé, un emploi bizarre et souvent ridicule et grotesque de la mythologie. Il confie à Flore et à Pomone le soin d'embellir le jardin d'Eden. Il appelle les vents les *postillons d'Eole*.

Le style du Gascon du Bartas *sent* trop *son naturel ramage*, suivant ses propres expressions; probablement, s'il eût vécu davantage à Paris, il aurait modifié sa manière et épuré son goût.

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE

(1536-1609)

Ce poète, longtemps méconnu, et aujourd'hui justement apprécié comme un précurseur de Segrais, de Racan, de Boileau, naquit en Normandie, dans la terre de la Fresnaye-Sauvage. Il aima toujours vivre dans ces sites champêtres, et il y puisa le goût bucolique qui devait le rendre célèbre.

Amené très jeune à Paris par sa mère, restée veuve quand il avait à peine neuf ans, il étudia avec ardeur, dans les savants collèges de cette époque passionnée d'érudition, les littératures grecque et latine, puis les langues italienne et espagnole. De 1549 à 1554 il suivit les leçons de Buquet, de Turnèbe ou de Tournebu, de Marc-Antoine de Muret.

La lecture des ouvrages de Ronsard, de Baïf, de du Bellay lui inspira un goût ardent pour les lettres et la poésie. A l'âge de dix-huit ans, il en alla étudier les règles à Angers, à l'école du jurisconsulte et soldat-poète Jacques Tahureau. Deux de ses amis, dont l'un était le futur poète dramatique Ch. Toustain, l'avaient accompagné sur les bords de la Maine. Il se rendit ensuite à Poitiers, où il se lia d'amitié avec le poète latin et français Scévole de Sainte-Marthe. Ce fut là qu'il rêva ses premiers succès littéraires. Déjà, dans le silence, il avait beaucoup écrit. Impatient de gloire,

> « ... Ayant encor sans coton le visage,
> Il mit au jour les vers de son apprentissage. »

Découragé du peu de succès qu'obtint sa première publication, Vauquelin abandonna l'étude de la poésie pour celle de la jurisprudence, et se rendit à Bourges pour y profiter des leçons du célèbre professeur de droit romain, François Duaren, devint bientôt avocat du roi au bailliage de Caen, et se maria, à l'âge de vingt-quatre ans, avec une noble jeune personne pour laquelle depuis longtemps il éprouvait un amour qui devait lui inspirer des vers très naturels et très touchants. Dès lors la muse va un peu sommeiller, et Vauquelin se donnera presque tout entier aux graves occupations du jurisconsulte, et plus tard du magistrat et du soldat. Cependant en aucun temps la poésie ne sera complètement oubliée, et quand il se décidera à faire paraître les fruits de ses loisirs, il pourra se présenter devant le public avec une œuvre capable de lui assurer une belle place parmi les poètes de son temps.

I

Le premier recueil de poésies publié par notre jeune auteur, à Poitiers, en 1555, à l'âge de dix-neuf ans, était intitulé les *Deux premiers livres des Foresteries de Jean Vauquelin de la Fresnaie*. Il les avait composées *au gazouil des fontaines*, alors qu'il parcourait, en Normandie, les forêts d'Andaine et de Getel, et il les avait ainsi nommées, parce qu'il y parlait — sans ordre et sans but marqué — des bois, de la campagne, des faunes, des bergers. Plus tard le poète rougit presque de cette première production de sa verve précoce qui révélait, malgré tout, de la fécondité, une imagination charmante et une sensibilité pleine de naturel. Il s'accusa d'avoir cueilli des fruits hors de saison, et d'avoir, *averg'é de son amour paternel*, fait voir la lumière à ses vers *encore sans yeux et sans pieds*. Son mépris pour les fruits non encore mûrs de sa verte jeunesse augmenta à mesure qu'il avança en âge, et il n'en inséra rien dans l'édition de ses œuvres publiée en 1605.

II

Les *Foresteries* avaient été écrites sous l'inspiration des chefs de la Pléiade. La seconde œuvre de Vauquelin, *les Idilties*, tranche sur tout ce qu'on connaissait jusqu'alors en France de poésie pastorale, et marque une grande révolution dans la littérature et dans la langue. Ses bergers et ses bergères sont moins rustiques que ceux de Ronsard, de Joachim du Bellay et de Rémi Belleau. Ils ne se nomment pas Guillot, Perrot ou Marion, mais Galatée, Philémon et Philis, et leur langage n'est pas trop indigne des personnages de Théocrite et de Virgile. Dans les petits poèmes rustiques du chantre normand on retrouve quelque chose de l'aménité, de la noblesse, de l'aimable simplicité des Grecs.

Le premier livre des *Idilties* renferme l'histoire allégorique de sa jeunesse et de ses amours avec Anne de Bourgueville, qui devint sa femme après qu'il eut subi une assez longue et très douloureuse épreuve. C'est l'un des premiers exemples, dans notre littérature moderne, de poésie intime. Quelques pièces, qui rappellent également les sentiments les plus vifs qu'il ait éprouvés dans le printemps de sa vie, respirent une aimable candeur et une charmante sincérité de passion.

III

Vauquelin avait aspiré, *jeune bergerot*, à être le successeur de Ronsard dans la poésie pastorale. Il croyait être le seul qui eût

essayé « de racoutrer l'anche[1] » du célèbre Vendômois. Plus tard il apprit que Baïf avait, comme lui, « promené les Muses par les bois »

« ... Et que dès ce temps-là
Le gentil flageolet de Tahureau parla ;
Que Sainte-Marthe avoit aux voix de sa musette
Fait pleurer les rochers de la mort de Brunette;
Que Betoulaut [2] encore, arrivant sur le Clain,
Les pasteurs attristez resjouit plus à plain. »

Du moins ose-t-il se dire le premier qui ait mêlé aux vers « l'outil de la prose[3] », et l'on ne peut lui refuser l'honneur d'avoir été l'un des premiers qui ait fait entendre en France la flûte de la muse pastorale.

Il fut aussi l'un de nos premiers auteurs satiriques.

Ses satires, adressées la plupart aux plus illustres de ses contemporains, à Scévole de Sainte-Marthe, à Bertaut, à Desportes, à Malherbe, sont toujours morales, jamais littéraires. Il a des traits énergiques contre les vices et les ridicules, mais peu de malice ou de fiel. Son indignation est toujours tempérée ; aussi le plus grand nombre de ses satires ressemblent-elles à des épîtres. La simplicité qu'il affecte le rend souvent prosaïque et familier, mais il reste toujours intéressant, parce que l'homme se montre toujours sincère, bon et vertueux.

L'extrait suivant d'une satire en vers de dix pieds suffira pour faire connaître la manière d'écrire de cet émule d'Horace.

Le Dissipateur.

Le sieur d'Auly, qui fut fait chevalier
Avant que d'estre à grand'peine escuyer,
S'enfle, se brave [4] et ses parents dedaigne,
Et des seigneurs seulement s'accompaigne.
Le souvenir de son nom luy deplaist;
Car son orgueil luy fait croire qu'il est
Ce qu'il n'est pas, et la marque avancee
Qu'il n'eust jamais en quatre sauts passee

[1] Le hautbois, instrument à anche. L'*anche* est une languette mobile qui ouvre et ferme alternativement le passage de l'air dans un tuyau, où on la fait vibrer. — [2] Rolan i Bethoulaud, auteur de quelques sonnets et épigrammes et de deux églogues adressées à Scévole de Sainte-Marthe. — [3] *Idill.*, II, à B. de S.-Franc. — [4] Fait le fier, l'important.

A mise au loin. Il veut voluptueux
Passer les grands en habits somptueux.
Il ne dit rien qu'en mots de seigneurie,
Et son estable il appelle escurie.
Il veut avoir un friand cuisinier,
Maistre d'hostel, depensier, aumonier;
Et quand on veut luy faire un grand service
Il faut nommer sa depance l'ofice.
Quelquefois mesme il parle gasconnas[1],
Et ses laquais il appelle ragas[2]
Veut de bouffons quelque dance nouvelle,
Un foul plaisant joueur de bagatelle.
Il veut avoir des chiens et des oiseaux,
Et veut bastir sur des desseins nouveaux.
Tous ses chevaux ne sont que de manege,
Et tous les jours ses rentes il abrege;
Car sur le dos il porte son moulin
Teint d'ecarlate aux eaux de Gobelin.
Tantost il vent la grande metairie,
Et puis demain l'herbage ou la prairie,
Comme un limas[3], en la belle saison,
Portant sur luy son fardeau, sa maison.
De mises[4] plus il a que de recettes
Et ses habits lardez de vieilles dettes.
Ce qu'en long temps son pere et ses ayeu
Avoient acquis d'un labeur soucieux
A pleines mains à l'abandon il jette
Non peu à peu : la vie estant sujette
A tant de maux, trop jeune il n'aperçoit
Qu'on vit souvent bien plus qu'on ne pensoit.
D'Arsin d'ailleurs tant de charges a prises,
Et tous les jours mene tant d'entreprises,

[1] Le patois de Gascogne. — [2] En provençal, *ragas* signifie proprement chasse-mulet, valet de meunier. — [3] Limaçon. — [4] Dépenses.

Qu'un grand mulet, qu'un sommier le plus fort,
Suivant la cour, en seroit desja mort.
Or[1], tu le vois à la chancelerie,
Or, pres d'un grand, en quelque galerie,
Aux intendants des finances aller,
En un clin d'œil dela les ponts voller,
Et puis au Louvre ou toujours il trafique
Et nuit et jour le cerveau s'alambique
Comme il pourra rechercher les moyens,
En surpassant tous les Italiens,
Ou d'augmenter le parti des gabelles,
Ou de trouver d'autres modes nouvelles
Pour refraichir de gains nouveaux et frais
Ceux-là qui sont du soleil le plus pres.
Il s'ejouit de conter, de se plaindre
De ceux qu'on voit en ces choses se feindre,
Et dit à tous que la necessité
Force les lois de nostre honnesteté.
Au cabinet d'un prince il en devise,
Et des moyens d'autruy fait marchandise,
N'avisant pas que pour peu d'argent promt
L'ordre ancien de la France il corromt. »

(*Sat.*, liv. III, à Morel, éd. 1605, p. 255.)

Vauquelin de la Fresnaye avait tous les sentiments d'un Français dévoué à son pays. Aussi les événements du temps, en particulier les troubles civils et religieux, lui inspirent-ils souvent de belles pensées rendues en beaux vers :

« Qu'il me fasche d'ouyr, soit que le jour se leve,
Ou soit que le soleil ses beaux coursiers abreve [2]
Au soir en l'Ocean, un continu rebat
De tambours, qui sans cesse aux oreilles me bat!
Combien de fois je dis en mon âme pensive :
« Las! faut-il que tousjours en la France on etrive [3]
« Pour la religion, qui n'est que charité,
« Et que par le combat on cherche vérité [4]! »

[1] Pour *ore*, ou *ores*, maintenant, tantôt. — [2] Abreuve. — [3] On se querelle, on se bat. — [4] *Sat.*, V, à M. de la Boderie.

IV

Cette haine patriotique de l'anarchie et des guerres fratricides, cet amour de la paix et de la concorde entre tous les membres d'un même royaume, cette soif de justice, ce désir du bien-être de tous les citoyens lui firent écrire, en 1569, au plus fort des discordes civiles, son *Traité pour la Monarchie du royaume contre la Division*, dédié à la reine mère. Il voit la France *sans couronne royale*,

> « Sa robe par lambeaux, comme à l'accoustumée
> N'estant plus de lys d'or sur l'azur parsemée...
> La miserable France, elle pleure et gemit,
> De son malheureux sort la face luy blesmit :
> Elle appelle à secours, mais en vain, tous les princes
> Et seigneurs qu'elle voit gouverner les provinces,
> Mais ils sont envers elle, encore à ses despens,
> Plus cruels que lions, que tigres ni serpens, etc.
> . . . . . .
> O saincte Paix, revien, revien, etc. »

V

Le grand citoyen que l'intérêt du pays préoccupait si vivement avait toujours résisté aux instances qui l'appelaient à la cour ; malgré son éloignement on ne l'oubliait pas, et, en 1574 ou 1575, il reçut de Henri III la mission officielle de composer un *Art poétique* dans notre langue. Encouragé par Desportes, favori du duc de Joyeuse, il entreprit ce difficile ouvrage.

Bien des auteurs, avant Vauquelin, avaient écrit sur l'art poétique : l'*Infortuné*, auteur anonyme du *Jardin de plaisance et fleur de rhétorique ;* Fabri ou le Fèvre, auteur de la *Vraie et pleine Rhétorique ;* Joachim du Bellay, dans le second livre de sa *Défense et illustration de la langue françoise ;* Ch. Fontaine, Sibilet, Peletier du Mans, dans des traités spéciaux ; enfin Ronsard, dans son *Abrégé*, très superficiel, *de l'art poétique ;* Vauquelin ajouta beaucoup à l'œuvre de ses devanciers, tant pour ce qu'il dit de lui-même que pour ce qu'il emprunta *à nos savants majeurs, qui ont desjà tracé un sentier qui de nous ne doit estre laissé*, à Aristote, à Horace, le *harpeur de Calabre*, à Vida et à son contemporain Antonio Minturno.

Vauquelin, voulant faire remarquer la perfection et les défauts des poésies anciennes et modernes, remonte jusqu'à l'origine de la poésie, et la suit dans ses différents états, chez les Grecs, chez les Latins et parmi nous. Il parle avec exactitude de presque tous les genres usités chez chacun de ces peuples, en montre le vrai caractère et nomme ceux qui y ont excellé. Mais il s'attache particulièrement à marquer l'origine et le progrès de la poésie française, et à faire

connaître ceux qui avant lui ou de son temps s'étaient acquis de la réputation, soit par leurs traductions des poètes grecs et latins, soit par leurs œuvres françaises.

Vauquelin est un respectueux disciple des anciens : il recommande fortement de les étudier et de les imiter; mais il ne veut pas qu'on les suive servilement. L'idée fondamentale de sa *Poétique*, c'est que la poésie française devrait s'affranchir de la mythologie païenne, pour aborder hautement et généreusement les grands sujets chrétiens et bibliques non moins poétiques que les thèmes usés de la Grèce.

Cet ouvrage fut composé et écrit à de longs intervalles. Commencé vers 1575, il fut terminé en 1589, année de l'assassinat de Henri III, et publié seulement en 1605.

L'*Art poétique* de Vauquelin manque d'ordre et de liaison, et pèche par de nombreuses redites. Il se lit cependant avec facilité et plaisir, parce que l'auteur sait corriger par des ornements agréables la sécheresse du genre didactique, et surtout parce qu'il présente des détails d'histoire littéraire pleins d'intérêt. Quoique oublié presque dès sa naissance, c'est une des œuvres les plus estimables et les plus utiles qui aient été publiées avant Boileau, qui en a tiré parti, et n'aurait point dû la passer sous un silence si dédaigneux et si ingrat. Enfin, l'*Art poétique* et les *Satires* de Vauquelin sont des productions importantes à cause de l'influence qu'elles ont eue sur Malherbe, et par là sur tout le dix-septième siècle.

VI

Outre les poèmes dont nous avons parlé, le recueil des œuvres du sieur de la Fresnaye contient encore un livre d'*Épigrammes*, un livre d'*Épitaphes*, un livre de *Sonnets*. Nous en pourrions détacher de jolies petites pièces, si l'espace nous le permettait. Nous citerions même ou indiquerions un bon nombre d'épigrammes, quoique dans la quantité il y en ait de trop libres.

Dans ses divers écrits, Vauquelin a un style correct, facile, ingénieux, comme celui de Desportes qu'il vante beaucoup et qu'il prend pour modèle, mais il n'a pas la même homogénéité, la même unité. Le style de notre seigneur campagnard est quelquefois bigarré de mots provinciaux et de termes patois. Comme Ronsard, il soutenait que le poète pouvait employer indifféremment dans les vers toute sorte d'idiomes. Dans le premier livre de son *Art poétique*, parlant de la liberté qu'on doit accorder aux poètes d'inventer des mots nouveaux, il dit :

> « L'idiome Normand, l'Angevin, le Manceau,
> Le Français, le Picard, le petit Tourangeau
> Apprens, comme les mots de tous arts mecaniques,
> Pour en orner après les phrases poetiques. »

Il suivit le conseil qu'il donnait aux autres, et y fut même plus fidèle que ne l'avait été Ronsard qui n'usa guère du faux système mis en avant par lui si bruyamment. Il lui arrive de commettre des incorrections très fortes, et il offre un certain nombre d'expressions impropres et de constructions vicieuses, et enfin d'assez fréquentes fautes de goût. Mais, en jugeant Vauquelin de la Fresnaye, il faut songer qu'on n'a pas affaire à un écrivain de métier. La poésie n'était que secondaire pour lui, et il nous apprend dans l'avertissement de son *Art poétique* que jamais il ne s'oublia tant qu'il laissât ses affaires pour entendre à ses vers.

PHILIPPE DESPORTES

(1536-1606)

Desportes, poète originaire de Chartres, est, avec Bertaut, le principal représentant de la seconde génération de l'école de Ronsard. Sachant éviter l'obscurité et l'érudition affectée de son maître, il eut peut-être moins de défauts que lui, mais assurément moins de qualités élevées. De Ronsard il n'imita que le style des poésies sentimentales, en le rendant un peu plus naturel. Il quitta, comme Bertaut, la grande poésie essayée par Ronsard. Il abandonna l'hymne, l'ode, le poème héroïque. Il avait étudié les anciens, Ovide, Catulle, Properce, Tibulle, mais il s'était surtout appliqué à l'imitation des Italiens, non seulement de Pétrarque, mais de Bembo, de Sannazar, de Tibaldo, de Molza, de Tanzillo. Ce poète qui fit les délices de la cour désordonnée de Henri III est habituellement correct, gracieux, élégant, surtout il a le sentiment mélodique; mais il vise trop au joli, il recherche trop les mignardises et les délicatesses italiennes : non seulement il affecte, comme Ronsard, les concetti, l'antithèse et l'épigramme, mais il donne dans une certaine mignardise efféminée. Ce n'est donc qu'avec bien des réserves qu'on peut lui donner la louange d'avoir ramené la poésie française des traces de Ronsard sur celles de Clément Marot.

I

La poésie n'eut qu'une part secondaire dans la vie de Desportes, cependant il commença de bonne heure à versifier.

Dans le courant de l'année 1572, il publia son premier poème, une

imitation du *Roland furieux* de l'Arioste, et le dédia au violent et fougueux Charles IX.

En voici l'un des plus beaux passages. Il suffira pour donner une idée des débuts de notre poète.

Prouesses de Roland[1].

Or, pour flechir le cœur de sa fiere maistresse,
Il fait en mille endroicts retentir sa prouesse,
En Inde, en Tartarie, et desja l'Oriant,
Restant tout estonné, va ses faits publiant :
Puis il repasse en France, où le peuple d'Espagne,
Le Numide et le More emplissoyent la campagne,
Conduits par Agramant, qui desja se promet
Que la France captive à ses loix se soubmet.
Là de mille beaux faits il enrichit sa gloire ;
Là de mille combats remporta la victoire :
Il foudroye, il saccage, horrible et furieux,
Et l'ennemi qui craint son bras victorieux,
Fuit au devant de luy, comme dedans la plaine
Fuit au devant du loup le mouton porte-laine.
Qui a veu quelquefois tournoyer dedans l'air,
Gronder et faire feu le tonnerre et l'esclair,
Puis, tombant tout à coup en mille estranges sortes,
Esclater et partir[2] les roches les plus fortes
Briser les marbres durs, mouvoir les fondemens
Et pesle-mesle encor brouiller les elemens,
Qu'il pense voir Roland marchant de place en place,
Et, les armes au poing, dehachant[3] et taillant,
Fait refroidir[4] le sang le plus brave et vaillant.

[1] Edition 1572, f° 3, v°. — [2] *Partir* est employé neutralement pour *se partir*, dans le sens ancien de se partager, se fendre, de *partiri*. *Briser*, *brouiller*, sont de même employés au neutre au lieu du réfléchi, comme cela se faisait souvent après le verbe *voir*. — [3] Frappant à coups de hache. — [4] Ce membre de phrase est très incorrect. L'auteur oublie qu'il l'a commencé par *Qu'il pense voir Roland*.

On n'oit autour de luy que mortelles complaintes,
Son espee et son bras et ses armes sont teintes
Du sang des ennemis; car rien ne les deffend,
Maille ny corcelet, quand Durandal [1] descend.
Il fend, il taille, il perce, il frape, il tue, il chasse.
Chacun fuit devant luy : qui [2] son armet delace,
Qui laisse cheoir sa lance, et qui souventefois
Quitte là son espee, et fuit dedans le bois,
Qui deçà, qui delà [3], et leur ame crainctive
A chaque flair de vent croit qu'encore il les suive,
Qu'il presse leurs talons, et qu'il hausse le bras
Pour les priver de vie au milieu de leurs pas.
Comme un jeune chevreul qui dedans un bocage
A veu le fier lyon accompagné de rage,
Qui estrangle sa mere, et affamé de sang
La demembre et dechire, et luy ouvre le flanc,
Craintif il se desrobe, et d'une course isnelle [4]
Eschappe [5] la fureur de la beste cruelle.
A chaque pas qu'il fait tousjours il s'en souvient
Et s'une fueille bransle il pense qu'on le tient.
Ainsi devant Roland la tourbe espouvantee
S'enfuit à qui mieux mieux d'une course hastee;
Et luy qui les poursuit, continuant ses coups,
Renverse les chevaux et les maistres dessous.

La même année il donna une autre faible imitation de l'Arioste en sept cent vingt-deux vers, qui lui valut, de la part de Charles IX, alors qu'il était encore fort jeune, « huit cents couronnes d'or [6], » c'est-à-dire huit cents de ces écus d'or dits *à la couronne;* et *Angélique et Médor*, aussi imité de l'italien, qu'il dédia au voluptueux duc d'Anjou, qui devint l'un de ses meilleurs protecteurs.

[1] C'est le nom de l'épée de Roland. — [2] L'un, l'autre. — [3] *Qui deçà, qui delà* ne se rapportent qu'à *qui*, relatif singulier, employé pour dire celui-ci, est une incorrection. — [4] Prompte. — [5] *Echapper* s'emploie encore activement dans le sens d'éviter, mais moins fréquemment qu'autrefois. — [6] Claude Garnier, *la Muse infortunée*, 1654, in-8°.

L'arrangeur de l'Arioste trouva, dans le successeur de Charles IX, un protecteur encore plus zélé et plus généreux. Il devint le « bien-aimé et favori poète [1] » de Henri III.

II

Dans trois grands recueils, qui ont le plus contribué à sa réputation, Desportes entassa sonnets sur sonnets; mais ces vers, dont chacun a coûté mille larmes au poète, n'attendrissent guère le lecteur. On y sent l'art bien plus que la passion. Çà et là néanmoins des accents partis du cœur, une tendresse dans l'expression inconnue jusqu'alors en notre langue, réveillent l'attention, et annoncent une nouvelle manière poétique. Tels vers sont déjà presque du Racine pour la douceur, pour la mélancolie, pour la délicatesse de sentiment :

> « J'esperay sans espoir, j'eu peur; j'osay pourtant,
> Et parlay dans mon cœur mainte chose inconnue [2]. »

Desportes est un poète tendre plutôt qu'énergique. Cependant quelquefois son style a une fermeté digne de ce même Malherbe qui devait le censurer bien rudement. Balzac a justement signalé dans certains morceaux de Desportes les *premières lignes d'un art Malherbien* [3].

Il apprit des Italiens à répandre dans ses vers un noble et aimable enjouement, — quand il n'est pas trop émerillonné, — une gaieté et une raillerie fines dont notre littérature n'avait guère encore offert d'exemples.

Souvent il n'a pas moins d'imagination que de grâce, et, à côté d'une pièce brillante d'esprit, on en rencontre une charmante de pittoresque et égayée par des tableaux de la nature pleins de fraîcheur. Voici un échantillon du style coloré de Desportes :

L'humble Retraite du poète [4].

Si je ne loge en ces maisons dorees,
Au front superbe, aux voûtes paintурees
D'azur, d'esmail et de mille couleurs,
Mon œil se paist des tresors de la plaine
Riche d'œillets, de lis, de marjolaine,

[1] *Journal de Henri III*, ann. 1585. — [2] *Amours d'Hippol.*, XL. — [3] Lettre latine à M. de Silhon. — [4] Edition 1611, p. 592.

Et du beau teint des printanieres fleurs....
Ainsi vivant, rien n'est qui ne m'agree.
J'oy des oiseaux la musique sacree,
Quand au matin ils benissent les cieux,
Et le doux son des bruyantes fontaines
Qui vont coulans de ses roches hautaines
Pour arrouser nos prez delicieux.

Dans une pièce des *Bergeries*, intitulée *Discours*, il nous peint encore avec beaucoup de grâce ses goûts champêtres. On y reconnaît bien un peu un homme qui a plus vécu à la cour qu'à la campagne; mais ce qu'il décrit, on sent qu'il l'a vu, et qu'il l'a véritablement admiré dans sa belle simplicité.

Éloge de la vie champêtre [1].

O bienheureux, qui peut passer sa vie
Entre les siens, franc de haine et d'envie,
Parmy les champs, les forests et les bois,
Loin du tumulte et du bruit populaire,
Et qui ne vend sa liberté pour plaire
Aux passions des princes et des rois !

Il n'a souci d'une chose incertaine,
Il ne se paist d'une esperance vaine,
Nulle faveur ne le va decevant ;
De cent fureurs il n'a l'ame embrasee,
Et ne maudit sa jeunesse abusee,
Quand il ne trouve à la fin que du vant.

Il ne fremist, quand la mer courroussee
Enfle ses flots, contrairement poussee
Des vens esmeus, souflans horriblement :

[1] Édition 1611, p. 591.

Et quand, la nuict, à son aise il sommeille,
Une trompette en sursaut ne l'esveille
Pour l'envoyer du lict au monument.

L'ambition son courage n'attise,
D'un fard trompeur son ame il ne deguise,
Il ne se plaist à violer sa foy ;
Des grands seigneurs l'oreille il n'importune,
Mais en vivant contant de sa fortune,
Il est sa cour, sa faveur et son roy.

Je vous rens grace, ô deitez sacrees
Des monts, des eaux, des forests et des prees,
Qui me privez de pensers soucieux,
Et qui rendez ma volonté contente,
Chassant bien loin la miserable attente,
Et les desirs des cœurs ambitieux.

Dans une complainte de *Diane*, il dit d'une manière admirable comment les profonds chagrins s'aigrissent et s'enveniment à la vue d'une nature riante, d'un brillant soleil, au chant des oiseaux, à l'aspect de tout ce qui devrait distraire et réjouir l'âme.

La tristesse de l'âme inconsolable en face d'une nature riante [1].

La terre, nagueres glacee,
Est ores [2] de verd tapissee ;
Son sein est embelly de fleurs,
L'air est encore amoureux d'elle,
Le ciel rit de la voir si belle,
Et moy, j'en augmente mes pleurs.

[1] Édition 1611, p. 115. — [2] Maintenant.

Les champs sont verds, et le boccage
Se pare de jeune fueillage,
Les prez ouvrent mille tresors;
Et moy, depoüillé de ma gloire,
Je n'aime couleur que la noire,
La portant dedans et dehors.

Des oiseaux les bandes legeres,
Renforçans leurs voix ramageres [1],
Donnent l'ame aux bois et aux chams :
Leur doux bruit reveille ma peine,
Et les plaintes de Philomene
Me sont au cœur glaives tranchans.

Les oiseaux cerchent la verdure,
Moy, je cerche une sepulture
Pour voir mon malheur limité.
Vers le ciel ils ont leur vollee,
Et mon ame deconsolee
Se nourrit en l'obscurité.

III

Desportes, célèbre principalement par ses sonnets, a laissé des chansons dont plusieurs ont beaucoup d'entrain, de vivacité, de chaleur et de naturel.

Il trouve un rythme aussi gracieux que preste et léger pour chanter le sommeil.

Éloge du Sommeil [2].

Somme, doux repos de nos yeux,
Aimé des hommes et des dieux,
Fils de la Nuict et du Silence,

[1] Qui chantent dans les ramages. — [2] Édition 1611, p. 101.

Qui peux les esprits delier,
Qui fais les soucis oublier,
Endormant toute violence :

Approche, ô Sommeil desiré !
Las ! c'est trop longtemps demeuré ;
La nuict est à demy passee,
Et je suis encore attendant
Que tu chasses le soin mordant,
Hoste importun de ma pensee.

Clos mes yeux, fay moi sommeiller,
Je t'atten sur mon oreiller,
Où je tiens la teste appuyee :
Je suis dans mon lict sans mouvoir,
Pour mieux ta douceur recevoir,
Douceur dont la peine est noyee.

Haste toy, Sommeil, de venir;
Mais qui te peut tant retenir?
Rien en ce lieu ne te retarde,
Le chien n'abbaye icy autour,
Le coq n'annonce point le jour,
On n'entend point l'oye criarde.

Un petit ruisseau doux-coulant,
A dos rompu se va coulant,
Qui t'invite de son murmure ;
Et[1] l'obscurité de la nuit
Moête, sans chaleur et sans bruit,
Propre au repos de la nature.

(*Diane*, II, XIV, édit. 1611, p. 101.)

[1] *Et* est ici pour *ainsi que*.

IV

Desportes, chargé de bénéfices et de titres ecclésiastiques, abbé de Tiron, de Josaphat, d'Aurillac, de Bonport, de Vaux de Cernay, chanoine de la Sainte-Chapelle, etc., ne pouvait s'exempter, après tant de compositions plus que profanes, dont il avait souvent senti le vide, d'écrire des *Œuvres chrétiennes*. Il entreprit de bonne heure, pour divertir Mme Patin et Mme d'Aigrontin, laissa et reprit plus tard la traduction des Psaumes de David.

Cette *Œuvre chrétienne* a été très diversement jugée.

Saint François de Sales faisait grand cas de « la belle traduction de Philippe Desportes » ; il la cite souvent dans son *Traité de l'amour de Dieu*, et il en conseillait vivement la lecture, comme très profitable [1]. Mais Malherbe la dédaignait souverainement, et avec justice. La traduction de Desportes est une œuvre manquée. L'exactitude en est le plus grand mérite.

Après avoir essayé, d'une main trop faible, de toucher la lyre de David, Desportes reprit encore celle d'Anacréon, plus familière à ses doigts ; mais, sur la fin de sa vie, il renonça à la poésie légère, et ne composa plus que des pièces chrétiennes. Plusieurs sont d'un vrai poète et d'un chrétien convaincu et inspiré. Dans les *Prieres et meditations chrestiennes*, on sent un accent réellement ému, une onction pénétrante.

Entendez-le regretter les frivolités et les désordres de sa vie passée :

Cri d'un pécheur vers Dieu, à la pensée de l'éternité [2].

Je ressemble en mes maux au passant miserable,
Que des brigans pervers la troupe impitoyable
Au val de Jericho pour mort avoit laissé :
Il ne pouvoit s'aider, sa fin estoit certaine,
Si le Samaritain, d'une ame tout humaine,
N'eust estanché sa playe et ne l'eust redressé.

Ainsi sans toy, Seigneur, vainement je m'essaye ;
Donne m'en donc la force et resserre ma playe.

[1] Voir lettre DCCCXXX, à Mme la présidente Brulart, édition Blaise. — [2] Édition 1594, p. 14.

Purge et guari mon cœur, que ton ire a touché,
Et que ta sainte voix, qui força la nature,
Le Lazare arrachant hors de la sepulture,
Arrache mon esprit du tombeau de peché.

Fais rentrer dans le parc ta brebis esgaree,
Donne de l'eau vivante à ma langue alteree.
Chasse l'ombre de mort qui volle autour de moy;
Tu me vois nu de tout, sinon de vitupere[1];
Je suis l'enfant prodigue, embrasse moi, mon pere!
Je le confesse, helas! j'ai peché devant toy.

Pourquoy se fust offert soi-mesme en sacrifice
Ton enfant bien-aimé, Christ, ma seule justice?
Pourquoy par tant d'endroits son sang eust-il versé,
Sinon pour nous, pecheurs, et pour te satisfaire?
Les justes, ô Seigneur, n'en eussent eu que faire.
Et pour eux son saint corps n'a pas esté percé.

Par le fruict de sa mort j'attens vie eternelle;
Lavee en son pur sang, mon ame sera belle.
Arriere, ô desespoirs qui m'avez transporté!
Que toute desfiance hors de moy se retire,
L'œil benin du Seigneur pour moi commence à luire,
Mes soupirs à la fin ont esmeu sa bonté.

O Dieu tousjours vivant! j'ay ferme confiance
Qu'en l'extreme des jours, par ta toute-puissance,
Ce corps couvert de terre, à ta voix se dressant,
Prendra nouvelle vie, et, par ta pure grace,
J'auray l'heur de te voir de mes yeux face à face,
Avec les bienheureux ton saint nom benissant. »

[1] Blâme, ce qui mérite le blâme.

Ne sont-ce pas là, cinquante ans à l'avance, des accents dignes de Corneille?

On pourrait encore citer du poète converti divers morceaux empreints d'une haute éloquence. Tel est le fragment d'hymne au Créateur qui commence ainsi :

« Le ciel, qui toute chose embrasse,
Fuiroit tremblant devant ta face
S'il te connoissoit irrité, etc. »

V

Suivant les expressions de Colletet [1], le style délicat et fleuri de Philippe Desportes était les délices de la cour du roi Henri III. C'est qu'on l'aimait pour ses défauts autant que pour ses qualités. Il est ordinairement correct, c'est pourquoi Henri Estienne s'autorise à chaque instant de son exemple; mais il court, en véritable Italien de la décadence, après les faux ornements; il est plein d'afféteries, de mignardises coquettes.

Le mauvais goût et la mignardise de *dameret insipide*, comme parlait Saint-Amand, ne sont pas les seuls reproches qu'on puisse adresser à la poésie de Desportes. Sans être aussi sévère que Malherbe, on y pourrait signaler, en bien grand nombre, des fautes de toute sorte.

Ce qui a le plus manqué à Desportes pour avoir une place tout à fait distinguée parmi les poètes antérieurs à Malherbe, c'est l'originalité, c'est l'invention. Dans ses pièces, même les mieux réussies, il n'a presque rien produit de lui-même. Jusque dans ses poésies religieuses, jusque dans la traduction des Psaumes, il a été le trop servile imitateur des Italiens.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

(1550-1630)

I

Agrippa d'Aubigné, « l'observateur le plus sagace et le plus exercé de son temps, » comme l'appelle un historien distingué de nos

[1] *Du Sonnet.*

jours [1], fut aussi un de nos poètes les plus originaux, un de ceux qui ont le moins emprunté aux anciens ou aux modernes, pour les pensées, pour les images, pour le style.

Ce personnage singulier, dont l'éducation avait été à la fois militaire, savante, lettrée, débuta par écrire des poésies d'amour, et par composer, pour les divertissements de la cour, des baliets, des mascarades, des opéras. Il entreprit ensuite ses grandes œuvres historiques. En 1616, l'année de la paix de Loudun, il fit paraître, sans y mettre son nom, les *Tragiques*, dont il conçut la pensée l'an 1577, à Castel-Jaloux, où le retenaient des blessures graves, et dont il avait écrit les neuf mille vers, partie au milieu des camps, « ou à cheval ou dans les tranchées, » comme il le dit lui-même, partie dans le silence du cabinet, après le traité de Vervins (1598) et la pacification générale du royaume.

Son poème, qui tient de la satire, du drame et de l'épopée, qui nous transporte de la terre au ciel, et nous ramène du ciel sur la terre, sans que l'unité de l'œuvre soit rompue, est divisé en sept parties intitulées : *Misères*, *Princes*, *la Chambre dorée*, *les Feux*, *les Fers*, *Vengeances*, *Jugement*. L'implacable et violent huguenot y étale et exagère les malheurs des guerres civiles, les débordements des princes, la basse corruption et les arrêts iniques et sanglants du Parlement, les supplices par le feu, les massacres par le fer exercés contre les réformés, enfin les châtiments dont Dieu frappe sur cette terre les impies et les persécuteurs, en attendant l'expiation finale, à laquelle le poète nous fait assister en nous présentant le tableau du *Jugement*.

Ce plan est bien étendu, la conception est incohérente, dans chaque chant les digressions surabondent, les proportions ne sont pas gardées dans les développements ; mais enfin, il y a ici une sorte d'unité, et bien plus d'ordre que dans les grandes compositions des prédécesseurs de d'Aubigné.

Voici quelques morceaux importants de ce grand poème.

Image de la guerre civile.

Je veux peindre la France, une mere affligee
Qui est entre ses bras de deux enfans chargee :
Le plus fort, orgueilleux, empoigne les deux bouts
Des tetins nourriciers; puis, à force de coups
D'ongles, de poings, de pieds, il brise le partage
Dont nature donna à son besson l'usage :

[1] A. Poirson, *Hist. du règne de Henri IV*, l. VI, c. IX, sect. 5.

Ce volleur acharné, cet Esau malheureux,
Faict degast du doux laict qui doit nourrir les deux;
Si que, pour arracher à son frere la vie,
Il mesprise la sienne et n'en a plus d'envie;
Mais son Jacob, pressé d'avoir jeusné mesui [1],
Estouffant quelque temps en son cœur son ennui,
A la fin se defend, et sa juste colere
Rend à l'autre un combat dont le champ est la mere.
Ni les soupirs ardents, les pitoiables cris,
Ni les pleurs rechauffez ne calment leurs esprits;
Mais leur rage les guide et leur poison les trouble,
Si bien que leur courroux par leurs coups se redouble.
Leur conflict se r'allume et faict si furieux,
Que d'un gauche malheur ils se crevent les yeux.
Cette femme esploree, en sa douleur plus forte,
Succombe à la douleur, mi-vivante, mi-morte;
Elle void les mutins tous deschirez, sanglans,
Qui, ainsi que du cœur, des mains se vont cerchans [2].
Quand, pressant à son sein d'un' amour maternelle
Celui qui a le droit et la juste querelle,
Elle veut le sauver, l'autre, qui n'est pas las,
Viole en poursuivant l'asile de ses bras.
Adonc [3] se perd le laict, le suc de sa poictrine;
Puis, aux derniers abois de sa proche ruine,
Elle dit : « Vous avez, felons, ensanglanté
Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté :
Or, vivez de venin, sanglante geniture;
Je n'ai plus que du sang pour vostre nourriture ! »

(*Les Tragiques*, liv. I, édit. 1616, p. 4.)

[1] Depuis longtemps. — [2] Cherchant. — [3] Alors.

L'antique vaillance opposée à la lâche mollesse du present temps.

Ici marquent, honteux, les genereux François
Que leurs armes estoient legeres autrefois,
Et que quand l'estranger esjamboit [1] leurs barrieres,
Ils ne daignoient s'enclorre en leurs villes frontieres.
L'ennemi, aussi tost comm' entré combattu,
Faisoit à la campagne essai de leur vertu.
Ores, pour tesmoigner la caducque vieillesse
Qui nous oste l'ardeur et nous croist la finesse,
Nos cœurs froids ont besoin de se voir emmurez,
Et, comme les viellards, revestus et fourrez
De rempars, bastions, fossez et contre-mines,
Fosses-brais [2], parapets, chemises et courtines.
Nos excellens desseins ne sont que garnisons,
Que nos peres fuyoient comm' on fuit les prisons :
Quand le corps gelé veut mettre robbe sur robbe,
Dites que la chaleur s'enfuit et se desrobe;
L'ange de Dieu vengeur, une fois commandé,
Ne se destourne pas pour estre apprehendé :
Car ces symptomes vrais qui ne sont que presages,
Se sentent en nos cœurs aussi tost qu'aux visages.

(*Ib.*, p. 22.)

Scènes de misère et d'horreur.

J'ai veu le reistre noir foudroier au travers
Les masures de France, et comme une tempeste,
Emportant ce qu'il peut, ravager tout le reste.

[1] Enjambait, franchissait. — [2] Fausses braies, chemin couvert autour de l'escarpe de la place.

Cet amas affamé nous fit à Montmoreau
Voir la nouvelle horreur d'un spectacle nouveau.
Nous vinsmes sur leurs pas une trouppe lassee
Que la terre portoit, de nos pas harassee.
Là de mille maisons on ne trouva que feux,
Que charongnes, que morts ou visages affreux.
La faim va devant moi; force que je la suive.
J'oi [1] d'un gosier mourant une voix demi-vive;
Le cri me sert de guide, et faict voir à l'instant
D'un homme demi-mort le chef se debattant,
Qui sur le seuil d'un huis dissipoit sa cervelle.
Ce demi-vif la mort à son secours appelle
De sa mourante voix. Cet esprit demi-mort
Disoit en son patois (langue de Perigort) :
« Si vous estes François, François, je vous adjure,
Donnez secours de mort; c'est l'aide la plus seure
Que j'espere de vous, le moyen de guerir.
Faictes-moy d'un bon coup et promptement mourir.
Les reistres m'ont tué par faute de viande,
Ne pouvant n'y fournir ny ouir leur demande;
D'un coup de coutelas l'un d'eux m'a emporté
Ce bras que vous voyez près du lict, à costé;
J'ai au travers du corps deux balles de pistolle [2]. »
Il suivit, en couppant d'un grand vent [3] sa parolle :
« C'est peu de cas [4] encor, et, de pitié de nous,
Ma femme en quelque lieu, grosse, est morte de coups.
Il y a quatre jours qu'aians esté en fuitte,
Chassez à la minuict, sans qu'il nous fust licite [5]
De sauver nos enfans, liez en leurs berceaux,
Leurs cris nous appelloient, et entre ces bourreaux,
Pensans les secourir, nous perdismes la vie.
Helas! si vous avez encore quelque envie

[1] J'entends. — [2] Pistolet. — [3] Soupir. — [4] Peu de chose. — [5] Permis, possible.

De voir plus de mal-heur, vous verrez là dedans
Le massacre piteux de nos petits enfans. »
J'entre et n'en trouve qu'un, qui, lié dans sa couche,
Avoit les yeux flestris; qui de sa pasle bouche
Poussoit et retiroit cet esprit languissant
Qui, à regret son corps par la faim delaissant,
Avoit lassé sa voix bramant apres sa vie.
Voici apres entrer l'horrible anathomie
De la mere assechee[1]. Elle avoit de dehors,
Sur ses reins dissipez, traisné, roulé son corps,
Jambes et bras rompus; un amour maternelle
L'esmouvant pour autrui beaucoup plus que pour elle,
A tant[2] ell' approcha sa teste du berceau,
La releva dessus. Il ne sortoit plus d'eau
De ses yeux consumez; de ses playes mortelles
Le sang mouilloit l'enfant; point de laict aux mammelles,
Mais des peaux sans humeur. Ce corps seché, retraict,
De la France qui meurt fut un autre portraict.
Elle cerchoit des yeux deux de ses fils encore;
Nos fronts l'espouventoient. Enfin la mort devore
En mesme temps ces trois. J'eu peur que ces esprits
Protestassent mourans contre nous de leurs cris.
Mes cheveux estonnez herissent en ma teste,
J'appelle Dieu pour juge, et tout haut je deteste
Les violeurs de paix, les perfides parfaicts
Qui d'une salle cause amenent tels effects.
Là je vis estonnez les cœurs impitoyables,
Je vis tomber l'effroi dessus les effroiables[3].
Quel œil sec eust peu voir les membres mi-mangez
De ceux qui par la faim estoient morts enragez?
Et encore aujourd'hui, sous la loi de la guerre,
Les tygres vont bruslans les thresors de la terre,

[1] Desséchée. — [2] Alors. — [3] Pris dans un sens actif pour dire qui inspire l'effroi.

Nostre commune mere ; et le degast du pain
Au secours des lions ligue la pasle faim.
En ce point, lors que Dieu nous espanche une pluie,
Une manne de bleds, pour soustenir la vie,
L'homme, crevant de rage et de noire fureur,
Devant les yeux esmeus de ce grand bien-faicteur,
Foule aux pieds ses bien-faicts en villenant[1] sa grace,
Crache contre le ciel, ce qui tourne en sa face.
La terre ouvre aux humains et son laict et son sein,
Mille et mille douceurs, que de sa blanche main
Elle appreste aux ingrats qui les donnent aux flammes.
Les degats font languir les innocentes ames.
En vain le pauvre en l'air esclatte pour du pain[2].
On enbraze la paille, on faict pourrir le grain.
Au temps que l'affamé à nos portes sejourne,
Le malade se plaint ; cette voix nous adjourne
Au throsne du grand Dieu. Ce que l'affligé dit
En l'amer de son cœur, quand son cœur nous maudit,
Dieu l'entend, Dieu l'exauce, et ce cri d'amertume
Dans l'air ni dans le feu volant ne se consume ;
Dieu seelle[3] de son sceau ce piteux testament,
Nostre mort en la mort qui le va consumant.
La mort en payement n'a receu l'innocence
Du pauvre qui mettoit sa cheftive esperance
Aux aumosnes du peuple. Ah ! que dirai-je plus ?
De ces evenemens n'ont pas esté exclus
Les animaux privez, et, hors de leurs villages,
Les mastins allouvis[4] sont devenus sauvages,
Faicts loups de naturel, et non pas de la peau.
Imitans les plus grands, les pasteurs du troupeau
Eux-mesme ont esgorgé ce qu'ils avoient en garde.
Encor les verrez-vous se vanger, quoi qu'il tarde,

[1] En insultant. — [2] Fait entendre des gémissements pour avoir du pain. — [3] Scelle. — [4] Affamés comme des loups.

De ceux qui ont osté aux pauvres animaux
La pasture ordonnee, ils seront les bourreaux
De l'ire du grand Dieu, et leurs dents affamees
Se creveront des os de nos belles armees :
Ils en ont eu curee en nos sanglans combats ;
Si bien que, des corps morts rassasiez et las,
Aux plaines de nos camps, de nos os blanchissantes,
Ils courent, forcenés, les personnes vivantes.
Vous en voyez l'espreuve au champ de Moncontour[1].
Hereditairement ils ont, depuis ce jour,
La rage naturelle, et leur race, ennyvree
Du sang des vrais François, se sent de la curee.

(*Ib.*, p. 13.)

Les Tourments de l'enfer.

O enfens de ce siecle ! ô abusez moqueurs !
Imployables esprits, incorrigibles cœurs !
Vos esprits trouveront en la fosse profonde
Vray ce qu'ils ont pensé une fable en ce monde ;
Ils languiront en vain de regret sans mercy :
Vostre ame à sa mesure enflera de soucy.
Qui vous consolera ? L'amy qui se desole
Vous grincera les dents au lieu de la parole.
Les saints vous aymoient-ils ? un abysme est entr' eux,
Leur chair ne s'esmeut plus ; vous estes odieux.
Mais n'esperez-vous point fin à vostre souffrance ?
Poinct n'esclaire aux enfers l'aube de l'esperance.
Transis, desesperez, il n'y a plus de mort
Qui soit pour vostre mer des orages le port :
Que si vos yeux de feu jettent l'ardente veue
A l'espoir du poignard, le poignard plus ne tue.

[1] Où les protestants furent défaits, le 3 octobre 1569.

Que la mort, direz vous, estoit un doux plaisir !
La mort morte ne peut vous tuer, vous saisir.
Voulez-vous du poison ? en vain cet artifice :
Vous vous precipitez ? en vain le precipice :
Courez au feu brusler ? le feu vous gellera ;
Noyez-vous ? l'eau est feu, l'eau vous embrasera ;
La peste n'aura plus de vous misericorde ;
Estranglez-vous ? en vain vous tordez une corde ;
Criez apres l'enfer ? de l'enfer il ne sort
Que l'eternelle soif de l'impossible mort.

(*Ib.*, liv. VII, édit. 1616, p. 384.)

Une telle poésie a-t-elle besoin de commentaires?

Que de beautés encore, beautés vraiment épiques et tragiques, dans la formidable allégorie où le poète nous fait assister aux festins de ces nouveaux Lycaons qui se nourrissent de chair humaine :

« Qui hument à longs traits dans leurs coupes dorées
Suc, lait, sang et sueur des veuves esplorées. »

Il nous introduit à la suite de Dieu dans ce tribunal où siègent l'iniquité, l'ambition, l'envie, la colère, la fureur, l'hypocrisie, la jalousie, la haine et toutes les passions qui ont supplanté la justice. C'est dans cet antre abominable qu'ont été forgés les iniques arrêts qui ont envoyé au bûcher tant de nobles victimes, dont les cendres, heureusement, ont été les semences de nouveaux fidèles. La peinture de la Chambre dorée, siège de la justice, est un des tableaux les plus vigoureux que jamais poète ait tracés. Il nous représente ce théâtre de prévarications comme un édifice dont les fondements sont formés d'os et de têtes, où les cendres des brûlés ont servi de sable, où le sang versé a détrempé la chaux fournie par la moelle des victimes. Dieu sort de son repos pour aller visiter ce sanctuaire profane. Il se lève en courroux, et, au travers des cieux

« Perça, passa son chef; à l'eclair de ses yeux
Les cieux se sont fendus. Tremblans, suans de crainte
Les hauts monts ont croulé. Cette majesté sainte,
Paroissant, fit trembler les simples elemens,
Et du monde ebranla les stables fondemens.
. . . . . .
Il descend, il approche, et, pour voir de plus près,
Il met le doigt qui juge et qui punit après,
L'ongle dans la paroi qui de loin reluisante
Eut la face et le front de brique rougissante.

Mais Dieu trouva l'estoffe et les durs fondemens
Et la pierre commune à ces fiers bastimens
D'os de testes de mort; au mortier execrable
Les cendres des bruslés avoient servi de sable;
L'eau qui les detrempoit estoit du sang versé,
La chaux vive dont fut l'edifice enlacé,
Qui blanchit ces tombeaux et ces salles si belles,
Est le mélange cher de nos tristes moelles. »

D'Aubigné ne déploie pas moins de vigueur dans le portrait que dans la description. Nous indiquerons spécialement, ne pouvant pas les citer, les portraits des princes et des princesses de la maison de Valois, et spécialement les portraits de Charles IX et de Henri III, au second livre, le plus célèbre de tous.

Comme Ronsard, d'Aubigné fut un puissant ouvrier du style. Peu d'écrivains ont manié la langue d'une aussi maîtresse main. On admire par centaines, dans les *Tragiques*, des vers qui, par leur originalité, leur couleur, leur énergie, paraissent jetés dans le moule de Réguier ou même de Corneille.

Il peint l'hypocrisie

« Qui parle doucement, puis, sur son dos bigot,
Va par zele porter au bûcher un fagot. »

Il fait dire à la vertu :

« A moi-mesme je suis de moi-mesme le prix. »

Voulant montrer la pusillanimité insensée de ceux qui craignent toute leur vie de mourir, il dit en un seul vers :

« Pour une heure de mort avoir vingt ans de crainte! »

Voici comment il caractérise le sacrifice du Fils de Dieu :

« En donnant sa vie
Fut le prestre, l'autel, et le temple et l'hostie. »

Dans le chant I^er, il représente l'Église :

« Les fers aux pieds, sur les gehennes assise,
A sa gorge la corde et le fer inhumain,
Un psaume dans la bouche et un luth en la main. »

Opposant la prétendue sainteté du culte réformé au culte catholique dégénéré :

« Nous faisons des rochers les lieux où l'on te presche,
Un temple de l'estable, un autel de la creche;
Eux, du temple une estable aux asnes arrogants,
De la sainte maison la caverne aux brigands [1]. »

[1] *Trag.*, liv. I.

Les *Tragiques* ont de grandes beautés de langue, mais aussi des défauts non moindres. Écrit dans la précipitation d'une fureur qui ne sait pas se contenir, ce poème est trop souvent incorrect et obscur.

Le style n'a pas d'unité; il est à la fois archaïque et néologique, et souvent trop pédant pour la recherche des termes savants et rares. Se plaisant à gréciser bizarrement, quand il faudrait employer le langage le plus simple et le plus usuel, d'Aubigné jette au lecteur surpris des mots comme *autochire*, de αὐτοχειρ, pour dire de sa propre main :

> « En cela le vainqueur ne demeurant plus fort
> Que de voir son haineux le premier à la mort,
> Qu'il seconde, *autochire*, aussi tost de la sienne,
> Vainqueur [1]. »

Il appelle un homme d'un mauvais tempérament un corps plein de *dyscratie*, un homme épais « *pachuderme* de corps ». *Autochire*, *dyscratie*, *pachuderme*, cela rappelle les *ocymore*, *polychrone*, etc., de Ronsard. Il désigne l'injustice par le nom d'*Ubris*, et les prières par celui de *Lites*. Les passages les plus éclatants de beautés, les plus vraiment poétiques, sont gâtés par le faux goût, par le mauvais goût, par les images les plus risquées et par les crudités les plus révoltantes.

Il est une faute générale de goût, dont le reproche ne saurait être épargné à l'auteur des *Tragiques*, celle de ne jamais abaisser le ton de sa colère. Sa fureur perpétuelle, et les longs récits d'horreurs dont est rempli ce poème sans action suivie et sans intéressant épisode, finissent par être fatigants.

Les quatre derniers chants sont fort inférieurs aux premiers. Les juges les plus indulgents leur reprochent l'enflure, le fatras théologique, on ne sait quel mysticisme apocalyptique, et surtout le désordre d'une colère délirante. On sent que cette œuvre, conçue et commencée dans le délire de la fièvre, a été poursuivie et achevée dans un état d'exaltation continuelle. « Sa haine partizanne, » qui bouillonne dans tout le poème, finit par devenir de la rage.

Cependant le poème est couronné par une scène magnifique et d'une inspiration dantesque, le tableau du jugement dernier.

II

Pour bien juger de la flexibilité de son talent, il faut lire ses *Petites Œuvres meslées*. Elles sont composées de méditations en prose sur les psaumes, de traductions de psaumes en vers, dont quelques-uns en vers mesurés par longues et par brèves, enfin de pièces détachées qui se recommandent par le trait agréable, par la

[1] *Trag.*, liv. I.

facilité, et même quelquefois par une humeur gaie et plaisante dont le contraste avec le ton des *Tragiques* surprend étrangement.

Parmi les jolis morceaux qu'on pourrait détacher de ce volume nous signalerons une pièce où l'auteur rappelle les illusions du jeune âge qui ont fui loin de lui et les compare à des hirondelles qui partent, au moment de l'hiver, à la recherche de plus doux climats.

L'Hiver du sieur d'Aubigné. [1]

Mes volages humeurs, plus steriles que belles,
S'en vont ; et je leur di : « Vous sentés, irondelles,
S'esloigner la chaleur et le froid arriver.
Allez nicher ailleurs pour ne tascher[2], impures,
Ma couche de babil et ma table d'ordures ;
Laissez dormir en paix la nuict de mon hyver.

D'un seul poinct le soleil n'esloigne[3] l'hemispere ;
Il jette moins d'ardeur, mais autant de lumiere.
Je change sans regrets, lorsque je me repens
Des frivoles amours et de leur artifice.
J'aime l'hiver, qui vient purger mon cœur du vice,
Comme de peste l'air, la terre de serpens.

Mon chef blanchit dessous les neiges entassees :
Le soleil qui reluit les eschauffe, glacees,
Mais ne les peut dissoudre au plus court de ces mois.
Fondez, neiges ; venez dessus mon cueur descendre,
Qu'encores il ne puisse allumer de ma cendre
Du brazier, comme il fit des flammes autrefois.

Voici moins de plaisirs, mais voici moins de peines.
Le rossignol se taist, se taisent les sereines[4] :

[1] Édition 1630, p. 148. — [2] Tacher. — [3] Autrefois *éloigner* s'employait souvent pour signifier s'éloigner de. — [4] Sirènes. Emploi particulier.

Nous ne voyons cueillir ni les fruicts ni les fleurs;
L'espérance n'est plus bien souvent tromperesse;
L'hyver jouyt de tout. Bienheureuse vieillesse,
La saison de l'usage, et non plus des labeurs !

D'Aubigné a encore écrit une tragédie de *Circé* qui fut représentée aux noces du duc de Joyeuse. Elle ne mérite pas de nous arrêter. Enfin il a laissé des œuvres inédites considérables, en prose et en vers, conservées à Genève.

LE THÉATRE DANS LA PREMIÈRE PARTIE DU SEIZIÈME SIÈCLE ET PIERRE GRINGOIRE.

I

Le drame moderne, après plusieurs essais combinés de siècle en siècle en divers lieux, naquit presque simultanément en Europe de la liturgie et des cérémonies qui se pratiquaient dans les églises et dans les couvents. Le *mystère*, qui est la forme souveraine du théâtre au quinzième siècle, et pendant la première moitié du seizième, sortait directement du *trope* le plus simple, le plus modeste, en même temps que la plus ancienne interprétation dramatique de textes de la liturgie.

Par des progrès successifs, les sujets des pièces, tout en restant religieux, avaient cessé de dépendre des cérémonies de l'Église, et n'étant plus astreints à s'enfermer simplement dans les limites de l'office du jour, comme supplément du culte, mais passant entre les mains des acteurs laïques, qui les représentaient sur la place publique, ils ne firent que se développer jusqu'au jour d'une prompte et immédiate décadence.

Il y avait diverses classes de mystères : 1° les mystères qui traduisent *par personnaiges* les diverses parties de l'Ancien et du Nouveau Testament; 2° ceux qui mettent en scène les légendes et miracles des saints et saintes, sainte Barbe, saint Christophe, saint Martin, saint Didier, saint Fiacre, saint Crespin, saint Nicolas, et les miracles de la sainte Vierge; 3° ceux qui roulent sur des événements profanes, *l'Histoire de Troie la grant*, le mystère de *Griselidis*, etc.

Les plus solennels mystères contenaient presque toujours une partie comique et burlesque. Heureux quand ils n'étaient pas déshonorés par ces détails ignobles, par ces scènes ordurières, dont Bayle, Voltaire et plusieurs autres ont si malicieusement et si perfidement tiré avantage pour rabaisser ces productions d'une époque de foi.

Il faut ajouter que la représentation des mystères était interrompue par différents entr'actes, dans lesquels un fou c'est-à-dire un baladin, disait de lui-même tout ce qui lui venait à l'esprit et faisait diverses sortes de tours dont s'amusait fort la simplicité de nos pères.

Ces spectacles, souvent représentés en plein air, à la vue de tout un peuple, duraient quelquefois plusieurs jours consécutifs, du matin au soir : le mystère des *Actes des Apôtres*, joué à Bourges en 1536, dans l'ancien amphithéâtre des arènes, dura quarante jours. Souvent ces vastes compositions n'avaient pas moins de quarante à cinquante mille vers, et elles mettaient en scène des centaines d'acteurs. Presque toujours l'appareil des machines, la somptuosité des décorations, des tapisseries et des peintures suppléaient à l'infériorité de la poésie.

Les mystères, en général, ont de la vie et du mouvement, mais fort peu de beautés littéraires. La poésie de ces drames est très faible et correspond tout à fait au goût d'une époque où les mérites du style n'étaient considérés pour rien; où la mesure et la rime ne servaient qu'à graver profondément les rôles dans la mémoire des acteurs [1]. Ces acteurs s'appelaient Confrères de la Passion.

De ces moralités, les unes mettaient en action, sans personnages allégoriques, un précepte moral; les autres, tout allégoriques, prétendaient personnifier les vices et les vertus du genre humain.

L'influence de la Bazoche fut la vraie cause de son développement auquel vinrent coopérer ensuite d'autres associations littéraires.

En 1305, Philippe le Bel donnait l'autorisation aux clercs des procureurs du Parlement de Paris de se constituer en corporation d'après les règlements mêmes de la cour. Ils formèrent avec les clercs des avocats au Parlement la Société du Palais ou Bazoche. Cette grande compagnie fut dotée de nombreux et importants privilèges. Elle eut sa juridiction à part, son roi portant une toque de même couleur et de même étoffe que le vrai roi et ses grands dignitaires; le monarque de la Bazoche eut le droit de battre monnaie pour les besoins de son royaume. Sans compter les exhibitions extraordinaires, trois fois l'année la Bazoche tout entière se déployait en grande pompe et défilait en public dans tout l'éclat de ses habits de cérémonie. La procession finie, on donnait dans la cour du palais ou dans la grande salle quelque représentation dramatique, composée surtout de petites pièces comiques où le latin des plaidoiries se mêlait avec l'esprit des rues, et qu'on appelait à cause de cela pièces farcies ou farces. Les clercs du Parlement avaient beau être enfoncés tout le jour dans les tracasseries de la procédure, ils étaient jeunes, amis du rire et de la parodie; de plus, excités par d'autres corporations judiciaires de Paris et de la

[1] Voir Marius Sepet, *le Drame chrétien au moyen âge*.

province, ils imprimèrent un mouvement très vif à ces représentations nouvelles, qui charmèrent le bon peuple parisien.

Avant de donner des farces et des *sotties* avec la Société des Enfants Sans-Souci, les Bazochiens avaient produit sur la scène, seuls ou de compagnie avec les Frères de la Passion, un grand nombre de pièces appelées *moralités*.

D'après Sibilet, « la moralité françoise représente en quelque chose la tragedie grecque et latine, singulierement en ce qu'elle traite de faits graves et principaux. » Et, ajoute cet auteur d'art poétique, « si le François s'estoit rangé à ce que la fin de la moralité fust toujours triste et douloureuse, la moralité seroit tragedie. Mais en ce avons nous, comme en toutes choses, suivi notre naturel, qui est de prendre des choses estrangeres non tout ce que nous voyons, mais seulement ce que nous jugeons faire pour nous et estre à notre avantage. Car en la moralité, nous traitons, comme les Grecs et Latins en leurs tragedies, narration de faits illustres, magnanimes et vertueux, ou vrais, ou au moins vraisemblables, et en prenons autrement ce qui fait à l'information [1] de nos mœurs et vie, sans nous assujettir à douleur ou plaisir d'issue [2]. »

Sibilet parle ici des moralités qui mettaient en action, sans personnages allégoriques, un précepte moral. Telles sont l'*Histoire du mauvais riche et du ladre* et celle de l'*Enfant prodigue*. Telles sont aussi les moralités de la *Passion de Jésus*, de la *Pucelle Saint-Georges*, du *Dragon de sainte Marguerite*, des *Quatre fils Aymond*, des faits de *Clovis*, de *Charlemagne*, etc.

Mais le plus ordinairement les moralités étaient allégoriques. Les Bazochiens y prétendirent personnifier les vices et les vertus du genre humain : tel est l'objet, par exemple, de la célèbre moralité de *Bien-Advisé et Mal-Advisé;* tel est aussi celui de la *Condamnation de Banquet*, par Nicole de la Chesnaye, une des moralités les plus curieuses pour l'histoire du théâtre et pour l'étude des mœurs du temps.

Cette pièce originale offre assurément une action moins embrouillée, plus dramatique, plus pittoresque, plus variée, plus amusante que la plupart des moralités contemporaines; il ne lui manque que d'être écrite partout d'un style moins verbeux, moins obscur et moins lourd. On en attribue l'idée à Louis XII, grand partisan de la sobriété et de la diète jusqu'à son mariage en troisièmes noces avec Marie d'Angleterre; et elle paraît avoir été représentée par la troupe des Enfants Sans-Souci et de la Mère-Sotte.

Trois méchants garnements, *Dîner*, *Souper* et *Banquet*, forment le complot de mettre à mal quelques honnêtes gens qui ont l'imprudence d'accepter leur invitation d'aller boire et manger chez eux. Ce sont *Bonne-Compagnie*, *Accoutumance*, *Friandise*, *Gourmandise*,

[1] Réformation, direction. — [2] Sibilet, *Art poét.*, II, 8.

Je-bois-à-vous, *Je-pleige-d'autant*. Au milieu du festin, une bande de scélérats, nommés *Esquinancie*, *Apoplexie*, *Epilencie*, *Goutte*, *Gravelle*, etc., se précipitent sur les convives et les accablent de coups, si bien que les uns sont tués, les autres blessés. *Bonne Compagnie*, *Accoutumance* et *Passe-Temps*, échappés au carnage, vont se plaindre à dame *Expérience* et demandent justice contre *Dîner*, *Souper* et *Banquet*. Dame *Expérience* ordonne à ses domestiques, *Remède*, *Secours*, *Sobresse*, *Diète* et *Pilule*, d'appréhender au corps les trois auteurs du guet-apens.

Alors commence le procès des trois accusés par-devant les conseillers de dame *Expérience*, savoir : *Galien*, *Hypocras*, *Avicene* et *Averroys*. *Expérience* condamne *Banquet* à être pendu; et *Diette* est chargé de l'office du bourreau. *Banquet* demande à se confesser : on lui amène un beau père confesseur; il fait sa confession publiquement, marque le plus grand repentir de sa vie passée et dit son *Confiteor*. Le beau père confesseur l'absout, et *Diette*, après lui avoir mis la corde au cou, le jette de l'échelle et l'étrangle. *Souper* n'est condamné qu'à porter des poignets de plomb, pour l'empêcher de pouvoir mettre trop de plats sur la table; il lui est défendu aussi d'approcher de *Dîner* plus près de six lieues, sous peine d'être pendu s'il contrevient à cet arrêt.

La *Condamnation de Banquet* offre un remarquable échantillon de la moralité au commencement du seizième siècle. Guillaume des Autels peut donner idée de celle du milieu du siècle, dans ses vastes *Dialogues moraux* en vers, imprimés à Lyon, en 1550. Sous des personnages feints et imaginaires, comme le *Vouloir divin*, l'*Ignorance*, le *Temps*, la *Vérité*, le *Ciel*, l'*Esprit*, la *Terre*, etc., il tâche de nous donner de bons enseignements de morale; mais, comme s'en plaint Colletet, son expression est rampante et rustique.

Souvent, pour offrir le développement d'une vérité morale ou religieuse, on recourait aux allégories les plus cherchées. On donnait un corps à tous les êtres métaphysiques, aux abstractions les plus impalpables.

Fréquemment aussi, pour texte de ces poésies moralisées, on prenait des sujets fort peu moraux, qu'on traitait avec aussi peu d'art que de décence.

Les moralités furent très bien accueillies dans leur première nouveauté. On reconnut d'abord, — autant du moins que le goût populaire pouvait s'en apercevoir, — que les clercs de la Bazoche, auteurs et acteurs, apportaient plus d'art dans la composition des pièces, plus de mesure, plus d'habileté et de convenance dans la déclamation et les jeux du théâtre que les Confrères de la Passion. Mais, à la longue, leurs sujets parurent bien froids et bien monotones; les spectateurs trouvaient que des drames où apparaissaient tant de personnages allégoriques, et parfois quels personnages! Limon-de-la-Terre, Sang-d'Abel, Honte-de-dire-ses-péchés, Désespérance-de-pardon, etc., gardaient encore un caractère trop grave,

trop édifiant, et qu'il valait mieux aller se divertir bonnement à voir représenter des parades. A quoi bon ces raffinements de bel esprit, ces grâces quintessenciées qu'on y prodigue avec tant de profusion? La masse du public y demeurait insensible et leur préférait de beaucoup les grosses bouffonneries ou les pantomimes burlesques des bateleurs. Les moralités faisaient plus bâiller que rire. Et les Bazochiens le comprirent si bien qu'ils ne composèrent plus ensuite que des farces ou des sotties, et rivalisèrent de gaieté avec la corporation des Enfants Sans-Souci.

Durant des siècles, la liberté de parole n'exista en France que sous le masque de la folie. Les sots et les fous pouvaient seuls, en de certains jours et sans trop de danger, parodier les cérémonies de l'Église, s'amuser aux dépens des divers ordres de l'État, et faire entendre par des allusions bouffonnes la vérité aux princes. Les licences du carnaval, les audaces de ces fêtes grotesques avaient donné naissance à la *sottie*, qui, mêlant ensemble la farce et la moralité, transportait la satire à la scène. Il y avait deux espèces de sotties : l'une devait être simplement récitée dans des concours de rhétorique ; l'autre avait un caractère dramatique. Plusieurs pièces appartenant à cette dernière catégorie, de beaucoup la plus importante, parce qu'elle renfermait une sorte d'action se rattachant à la moralité ou tenant plutôt de la farce, quelques-unes sont restées justement célèbres. Telle est, entre toutes, la sottie de l'*Ancien Monde*, une des plus ingénieuses assurément qui nous soient parvenues, et dont Marmontel a fait, dans ses *Éléments de littérature*, une intéressante analyse.

Les Bazochiens et les Enfants Sans-Souci poussèrent la licence jusqu'aux derniers excès pendant les malheurs des règnes de Charles VI et de Charles VII. Au retour de l'ordre, leurs représentations furent supprimées.

Mais le bon Louis XII les autorisa de nouveau, et accorda aux clercs, pour leurs représentations d'apparat, et pour autant de fois qu'ils le désireraient, la fameuse et immense table de marbre qui était dans la cour du Palais de justice, et servait autrefois aux festins que les rois de France donnaient aux souverains étrangers.

C'est ainsi qu'au commencement du seizième siècle la farce satirique se développe en toute liberté, et trouve ses jours les plus brillants, favorisée qu'elle est par le souverain lui-même, à qui elle n'épargne pas ses attaques, mais qu'elle sert dans sa politique. Jean Bouchet rapporte, dans ses *Annales d'Aquitaine*, que Louis XII trouvait bon que, sur les planches, on le reprît même de son avarice, mais qu'il ne voulait pas qu'on s'avisât de parler de la reine sa femme, des princesses ni des dames : il disait que toutes les plaisanteries devaient être *sauf le respect et l'honneur dus aux dames*.

Le gouvernement arbitraire, dépensier et débauché de François Ier devait se montrer moins favorable à cette critique hardie des vices et des abus par le théâtre. Les pièces étaient soumises à une censure

préalable ; toutes sortes d'entraves furent apportées à la liberté de la critique scénique ; en 1540, un arrêt suspendit complètement, *sous peine de la hart*, les représentations des Bazochiens. Ainsi expira cette sorte de comédie politique qui rappelait, en France, la comédie aristophanesque.

II

Parmi tant de moralités, de farces et de sotties qui foisonnèrent sous le règne de Louis XII et au commencement de celui de François I^er^, un bien petit nombre seulement pourraient être lues aujourd'hui avec plaisir par les hommes de goût, et leurs auteurs sont généralement inconnus. Cependant les noms de plusieurs de ces fondateurs de notre théâtre comique sont parvenus jusqu'à nous avec un certain éclat. Obligé de nous borner, nous nous contenterons ici de dire quelques mots sur le plus célèbre de tous.

PIERRE GRINGOIRE

(né vers 1480, mort en 1547)

Pierre Gringore ou Gringoire est le plus original représentant du moyen âge au seizième siècle[1]. Fils d'un bourgeois de Caen, après avoir couru le monde, visité l'Italie, et fait quelques équipées militaires, il vint à Paris, où il se lia avec le fameux Jean du Pontalais, avec le jeune Clément Marot, avec le gai et libertin Roger de Collerye. Les joyeux *Enfants sans-souci* le trouvèrent digne d'être leur maître. Ils lui conférèrent, comme au fou le plus raisonnable, la dignité de *Mère Sotte*. Sous ce même titre il composa plusieurs drames où il joua lui-même.

Son *Jeu du prince des sots*, donné le mardi gras de l'an 1511, au marché des Innocents, attira un concours prodigieux de peuple. Le roi Louis XII y assista. Gringore était son poète favori, parce qu'il le soutenait puissamment dans sa querelle contre le pape Jules II. Cette curieuse trilogie, composée d'une sottie, d'une moralité et

[1] Voir Ch. d'Héricault, qui a écrit une notice aussi spirituelle que savante, en tête de l'édition qu'il a donnée pour la *Bibliothèque elzévirienne;* et Chassang, *Pierre Gringoire, ou un Poëte dramatique au temps de Louis XII et de François I^er^*, dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, 1860-1, 3^e^ cahier.

d'une farce, reflète toutes les idées, toutes les passions, tous les intérêts de cette époque, et met en scène, avec une verve comique inépuisable, toutes les classes de la société que Gringore peindra encore vigoureusement dans ses œuvres satiriques, les *Abus du monde*, les *Folles Entreprises*, la *Chasse du cerf des cerfs*, le *Chasteau de Labour*.

Le *Mystère de saint Louis* est moins connu que le *Jeu du Prince des sots*, quoique l'auteur y ait montré de l'ampleur et de l'élévation, et l'ait écrit d'un style qui « a plus de netteté que celui de la plupart de ses contemporains », suivant l'expression de Niceron [1].

Les faintises du monde [2].

Le monde n'est pas tel qu'il semble,
Les hommes sont faincts[3] et divers[4];
L'un à l'autre point ne resemble.
L'un frape à tort, l'autre a travers;
L'un ravist, amasse et assemble,
L'autre dissipe et gaste tout,
A ung larron l'autre luy emble,
L'un pille ce que l'autre toust[5].
. . . . . .

L'un a face de homme de bien,
Qui n'est pas des meilleurs qu'on face;
L'un veult despendre[6] tout le sien,
L'autre n'est que une chiche face[7];
L'un a du bien, l'autre n'a rien;
L'un pert ce qu'il a par fortune;
L'autre par quelque faulx moyen,
Arrable[8] toute la pecune...

Tel vient pour faire son hommaige,
Qui n'est pas loyal en son cueur;

[1] *Hommes illustres*, XXXIV, 48. — [2] Edition gothique, f° 1 r°. — [3] *Feint*, de *fictus*, d'où le mot *feinte*. — [4] Montaigne a dit : « L'homme est un subjectif ondoyant et *divers*. » — [5] Enlève. — [6] Dépenser. — [7] Homme qui a la face d'un avare. — [8] Vole, râfle.

Tel est gracieulx en languaige,
Qui en derrier est un flateur;
Tel se vente et fait bon visaige,
Qui est pour faillir [1] au besoing;
Tel a pardonné son oultraige,
Qui s'en vengera en la fin.

La Paix et la Guerre.

Quant on voit paix, peuple gros et menu [2]
Soubstient que c'est nouveau printemps venu;
Vignes et champs qui leur labeur perdoyent [3]
Sont cultivez, et les jardins verdoyent.
Plusieurs trouppeaulx de bestes sont paissans
A seureté [4]; pasteurs riches, puissans.
On voit les bourgs, les villes et villaiges
Edifier, et restaurer maisnaiges,
Lieux ruinés refaitz et reparez,
Et plusieurs biens augmentez et parez.
On voit aussi multiplier richesse,
Entretenir tout plaisir et lyesse.
Les loix ont force, et justice a vigueur,
Le bien public florit; et sans rigueur,
Religion est devote et fervente.
Equité vault [5], humanité est gente [6].
On voit les ars, mecaniques mestiers,
Remettre en bruit, et besongner ouvriers [7].
Povres qui ont disettes et souffrance
Reçoivent lors d'aulmones habondance.

[1] Qui est homme à faillir. — [2] Petits et grands. — [3] *Perdoyent* est un imparfait (perdaient) rimant avec *verdoyent*, troisième pers. plur. de l'indicatif de verdoyer. — [4] En sûreté. — [5] *Vaut*, est en vigueur. — [6] Les hommes sont polis. *Gent*, ancien adjectif, d'où le moderne *gentil*. Etre *gent*, signifie, au propre, être bien né. — [7] Ce mot ne comptait que deux syllabes.

Les anciens et vieulz tiennent propos
Du temps passé, buvans vin à pleins potz.
On voit en bruit[1] sciences et disciplines,
Et jeunes gens instruitz en loix divines.
Filles on voit pourveues par honneur
De bons maris; meres alors ont cueur
Deliberé faire leur delivrance[2].
Mais quant guerre est mise sur[3] par oultrance,
Helas, vray Dieu! que peult on estimer,
Sinon que c'est une tresgrande mer
Qui de tous maulx debordant nous inonde,
En submergeant toutes choses du monde?
Les souldars sont à grant peine assouvis;
Les beaulx trouppeaulx de bestes sont ravis,
Et amenez[4] bledz et vins par oultraiges;
Sont foudroyez les bourgz; et les villaiges
Où povres gens se sont habituez
On voit brusler, et laboureurs tuez.
Belles citez par si long temps construictes
En ung instant sont de tous pointz destruictes
Par grant bruine[5] et tourbillon brustal.
. . . . . .

Combien fault il de venues[6], d'allées
Pour reparer navires et gallées[7]!
Dessus la mer est requis[8] de veiller,
Les tours, chasteaulx et villes rabiller[9];

[1] En faveur, elles font du bruit. — [2] Sont heureuses de leur maternité. Ce trait rappelle ces vers du *Paysan du Danube :*

« Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux,
Découragés de mettre au jour des malheureux. »

— [3] A le dessus, se déchaîne à outrance. — [4] Emmenés... avec violence. — [5] Pluie; peut-être du celtique *bru*, qui a le même sens. — [6] Ce mot a trois syllabes. — [7] Ancien nom des bâtiments de mer nommés plus tard galères. — [8] Il faut veiller sur la mer. — [9] Remettre en état, réparer ou armer.

Aux champs convient, par façons differentes,
Pourvoir[1] souvent, et accoustrer[2] les tentes,
Forger aussi et porter quant et soy
Plusieurs bastons[3]; conduire le charroy;
Coffres, bahus on met aux aventures;
Assembler fault les palis[4] et clostures;
Vuider fossez, trenchées; et miner,
Fouyr sous terre, en danger cheminer;
Faire le guet, nuit et jour estre fermes[5],
S'exerciter, sans cesser, en faitz d'armes,
Si on ne veult son bon bruyt rabaisser[6]
Le grant peril et crainte vueil laisser[7];
Car il n'est rien en guerre, tant soit moindre[8],
Qui ne soit fort à redouter et craindre.
Quel est celluy qui pourroit jours et nuitz
Dire et nombrer les peines et ennuitz
Qu'incessamment folz gens d'armes endurent,
En camps et ost[9], où jamais ne s'asseurent?
Car craincte y est, quand on y veille ou dort.
Leur manger est si tressalle et si ort[10],
Mis en vaisseaulx que jamais on n'escure,
Tant qu'à grant peine en ont les bestes cure[11].
Le plus souvent, tentes et pavillons[12]
Sont traversez par les estourbillons[13]
Des vents tresfroitz; et encor, sans remide[14]
Couchent souvent dessus la terre humide

[1] Il convient de faire bonne garde dans les campagnes. — [2] *Accoustrer* signifiait autrefois arranger, préparer en général. — [3] *Bâton* indiquait alors toute espèce d'armes défensives ou offensives. — [4] Poteaux. — [5] Sur pied. — [6] Perdre sa bonne renommée. — [7] Je veux laisser de côté, ne pas parler du. — [8] Il n'est si petite affaire qui... Comparatif pour positif. — [9] Armée. — [10] *Ort* ou *ord*, veut dire qui excite le dégoût, l'horreur, de *horridus*. — [11] C'est au point que les bêtes n'en auraient souci, n'en voudraient pas. — [12] Du latin *papilio*, papillon et pavillon, de la racine sanscrite *pil*, aller, vaciller, avec redoublement. — [13] Tourbillons. — [14] Sans remède, sans qu'on puisse y remédier.

A descouvert; s'ilz ont aucun[1] repos,
N'est sans avoir le harnois sur le dos,
Endurant fin, soif, chault, froit et la pouldre[2].
La pluye et neige, aussi cruelle fouldre,
Les membres matz et les corps engelez,
Aucunesfoys pendus et flagellez
Par gouverneurs ou par leurs capitaines,
Ou lieutenans : brief sur toutes les peines,
Subjections[3] qu'hommes sachent avoir,
Impossible est si detestable en veoir
Qu'est servitude aux gens d'armes qui suyvent
Le train de guerre, et l'ung à l'autre estrivent[4]
Car aussi tost qu'à l'arme on oyt sonner
Ou qu'on fait signe aulcun assault donner,
On est contraint que soubdain on s'expose
A souffrir mort; ou fault qu'on se dispose
Tuer aultruy, voire cruellement,
Ou qu'on le soit tresmiserablement.

Exécution de trois petits enfants pour délit de braconnage.

Trois nobles enfants, élevés par l'abbé de Saint-Nicolas, près de Laon, se promenaient dans la forêt voisine. Un lapin s'élance ; ils le poursuivent, et, dans leur course, franchissent les limites des domaines du terrible sire de Coucy. Celui-ci survient, les prend en flagrant délit de braconnage, et appelle l'exécuteur chargé de faire respecter les droits seigneuriaux. Sans autre forme de procès, il fait pendre les pauvres petits.

UN ENFANT.

. . . . . Qu'esse-cy ?
Jesus, et dont vient cest oultraige ?

[1] Quelque. — [2] La poussière. — [3] Sujétions. — [4] Et se battent les uns contre les autres.

Nous n'avons fait aucun dommaige
En vostre forest...

LE BOURREAU.

Il vous fault,
Pour passer temps, monter là hault.

SECOND ENFANT.

Helas ! et fault il que je voye
Mourir sy gracieux enfant !

LE VARLET.

Vous en aurez tantost autant;
Et sy estez[1] bel et mignon.

LE BOURREAU.

Aussy aurra[2] son compaignon
Car il m'est commandé.

TROISIÈME ENFANT.

Hélas !
On nous vent bien cher le soulas
Qu'en ce boys avons voulu prendre !

PREMIER ENFANT.

Mes compaignons, il fault entendre
Que vecy[3] la fin de nos jours;
Nul ne nous peult faire secours;
Mourir fault, sans nul contreditz[4].
Je pry Dieu qu'en son paradis
Aujourd'hui le voyons tous troys.
Adieu, mes amys.

(*Icy le gette le bourreau.*)

[1] Restez là, debout, tranquilles. — [2] Il aura le même sort. — [3] Voici. — [4] Sans résistance, sans rien dire contre.

LE BOURREAU.

Hault le boys !
En velà jà un despesché.

LE VARLET.

Il n'a guères long tems presché.....

DEUXIÈME ENFANT.

Hélas ! que diront
Noz nobles parens quant sçauront
Nostre mort tres dure et amere !

TROISIÈME ENFANT.

Je plains mon pere.

DEUXIÈME ENFANT.

Et moy, ma mere !

ENGUERRAN.

Meshuy[1], despesche lay, paillart.

LE BOURREAU.

Respondez si je suys fétart.
Le velà despesché soubdain.
L'aultre ?

LE VARLET.

Je le tiens par la main
Tout ainssy comme une espousée.
Il est tendre comme rosée
Le jeune enfant.

LE BOURREAU.

Tay toy, tay toy.
Mon amy, montez apres moy,
Et pensez à Dieu.

[1] Tout de suite.

TROISIÈME ENFANT.

A grand tort
Nous faictez endurer la mort.
Sans avoir aucun mal commis
Tous troys sommes a la mort mis
Par ung homme plain de malice.
Las ! où est droit ? où est justice ?
Où est amour, fraternité ?
Où est pitié et charité ?
Il ne les fault plus ycy querre.

LE BOURREAU.

Despesché est, sans plus enquerre [1].
Il nous faisoit trop long sermon.

ENGUERRAN.

Velà le vin du compagnon [2].

(*Mystere de la vie de Monseigneur saïnct Louis, roy de France*, édition de la Bibliothèque elzévirienne, t. II, p. 241.)

Une Scène d'intérieur [3].

LA MÈRE.

Toutes les foiz que me recorde [4]
Des maulx que tu me fais, mon filz,
Mes membres sont tous desconfis [5].
Tout le mien despens [6], somme toute,
Tu ne sçays pas qu'à gaigner couste.

[1] Sans plus d'enquête, sans autre forme de procès. — [2] Le *compagnon* désigne le sire de Coucy. Comparez la mort des *Enfants d'Édouard*, par Casimir Delavigne, et le *Sacrifice d'Abraham*, par Théodore de Bèze. Saint Louis, apprenant cette odieuse exécution, en fera bonne justice. — [3] Gringoire met en présence une mère et un fils dissipateur. — [4] *Recorder*, je me rappelle. — [5] Je n'ai plus aucune force dans les membres. — [6] Tu dépenses tout mon avoir.

Tu metz toute ton estudie [1]
A suyvre folle compagnye;
Cuyde tu qu'il t'en prenne bien [2]?

LE FILS.

Paix ! paix ! vous n'y entendez rien.
Pour Dieu ! vous me la baillez belle !
Tenir me voullez en tutelle,
Pour ce que vous estez ma mere.

LA MÈRE.

Tu as jà la part de ton père
Mangée; je croy, pour abreger,
Que tu veulx encoire mengier
Tout ce que j'ay. Je te supplie
Que ne maines plus telle vie,
Où il n'y a sens ne raison.
Je t'ay rachetté de prison
Plusieurs foys.

LE FILS.

Le dyable y ait part [3] !
Tousjours me tensez [4] fort et tart,
Ainssy qu'on feroit d'un novice.

LA MÈRE.

Si tu es reprins [5] de justice,
Je mourray de dueil, par mon âme !

LE FILS.

Maugré en ayt bien de la femme,
Tant el' a de babil !

[1] *Estudie*, rime pour *estude*. — [2] Penses-tu t'en trouver bien? L'expression *mal t'en prend* est restée dans la langue. — [3] Au diable vos remontrances! — [4] Vous me grondez toujours... *Tenser*, aujourd'hui *tancer*, vient d'un type fictif, *tentiare*, bas latin, *contentiare*, disputer, de *tentus*, participe passif de *tenere*. — [5] Repris.

LA MÈRE.

Beau sire,
Ton bien et ton honneur desire,
Et aurons dueil, (que tu l'entendez !)
Se tu faisoies, avec les bendes
Que hantes, quelque tour villain.

LE FILS.

Eh ! le prevost[1] est mon parrain[2],
Cela me met hors de soucy.

La mère insiste encore avec une tendresse mêlée de faiblesse, elle fait valoir tous ses sacrifices :

Tu sçays que j'ay eu plusieurs pertes
Depuis la mort de ton bon pere.

LE FILS.

Assez suys grand pour me conduyre.

LA MÈRE.

Helas ! et tu me veulx destruyre !
Et je t'ayme tant, mon enfant !

LE FILS.

Taisez-vous ! je suys assez grant
Pour sçavoir ce que j'ay affaire[3].
Je m'en voys ; vous avez beau braire.
Je feray comme je l'entends.
Pourquoy ne passeray je temps
Comme les aultres ? Je m'en voys.
(*Ib.*, p. 193.)

Toutes les supplications maternelles sont impuissantes. Mais ce mauvais sujet en portera la peine, et finit par commettre de tels mé-

[1] *Prevost*, préposé du roi, *præpositus*. — [2] *Parrain*, du bas latin *patrinus*, dérivé de *pater*. — [3] Ce que j'ai à faire.

faits, que le prévôt Étienne Boileau n'hésitera pas à faire pendre son filleul haut et court.

En 1548, un arrêt du parlement interdit aux confrères, qui venaient de s'établir à l'hôtel de Bourgogne, de représenter des mystères tirés de l'Écriture sainte, et ne leur permit que les sujets *profanes, honnêtes et licites*. Quatre ans après, Jodelle inaugurait la tragédie antique.

Les vices de l'ancien théâtre furent alors bien plus sensibles et de tous côtés on les attaqua sans ménagement. Ils furent en butte aux coups des partisans mêmes des anciens genres. Des Autels, dans sa réplique aux furieuses défenses de Louis Maigret, imprimée à Lyon l'an 1551, est obligé de reconnaître que la *Moralité* est avec raison « improuvée des doctes gens, veu le desordre que par ignorance y commettent ceux lesquels indignement et, comme l'on dit, sans laver les mains la veulent manier. » Ce sont les mêmes raisons qui inspirèrent à Joachim du Bellay tant de dégoût pour nos vieilles moralités.

C'est ainsi que le genre si florissant des mystères et des moralités tomba dans le dernier discrédit. Cependant les mystères se maintinrent un assez long temps, surtout en province. Il s'en représenta encore à l'hôtel de Bourgogne, jusque vers la fin du siècle, sous le nom déguisé de *bergerie* ou d'*églogue*, et le public, malgré son engouement pour les tragédies et les comédies à l'antique, continua d'accueillir avec faveur les farces qu'on jouait habituellement comme *lever de rideau*.

LAZARE DE BAIF (mort avant 1550). — ÉTIENNE JODELLE (1532-1573). — JEAN DE LA PÉRUSE (mort vers 1555).

La Réforme du théâtre au seizième siècle.

C'est surtout le peuple, les classes illettrées qui avaient fait le succès de ces mystères, de ces moralités, de ces sotties, représentés par les soins des corporations de métiers ou aux frais des compagnies de judicature, sur les places ou dans les salles des maisons de ville. Ce furent les classes lettrées qui donnèrent la vogue aux tragédies et comédies que les poètes savants composèrent *selon les préceptes qu'en ont donnés Aristote et Horace* [1], et elles eurent l'honneur d'être jouées aux collèges de Boncourt, d'Harcourt, de Beauvais, ou bien à l'hôtel de Reims, devant Henri II et ses courtisans, et devant des lettrés illustres, comme Turnèbe et Daurat. Ces émules

[1] Ce sont les expressions de Jacques Grévin, dans la préface de son *César*.

des anciens n'écrivaient pas pour la populace *en sabots*, mais bien pour les nobles et les princes. Aussi, naïvement persuadés qu'ils égalaient les Sophocle et les Ménandre, ou tout au moins les Sénèque, les Plaute et les Térence, combien ils étaient fiers, et qu'ils avaient en mépris les farces et les farceurs !

Les premiers introducteurs en France du système dramatique des anciens sont Lazare de Baïf et Ronsard. En 1537, Lazare de Baïf fit représenter et imprimer la traduction en vers français de l'*Électre* de Sophocle. Si cette pièce atteste sa profonde connaissance du grec, elle laisse infiniment à désirer pour la grâce et l'élégance. Il traduisit de même l'*Hercule* d'Euripide, en s'appliquant, comme pour l'*Électre*, à rendre son auteur quasi vers pour vers. Ces tentatives sont faibles; mais ce sont de premières tentatives; il faut savoir gré à l'auteur d'en avoir affronté les difficultés.

En 1549, trois ans avant l'apparition de Jodelle, Ronsard, alors qu'il achevait ses études au collège de Coqueret, mit en vers français et représenta avec ses condisciples, devant Daurat, le *Plutus* d'Aristophane. C'était l'essai d'une nouvelle manière; mais il n'y avait là aucune part de création. Étienne Jodelle fit un pas de plus. Esprit ardent et indépendant qui ambitionnait la gloire de continuer l'œuvre de Ronsard et d'être comme son lieutenant, il appliqua à la poésie dramatique les théories novatrices du chef de la *Pléiade* et fit pour le théâtre ce que Ronsard avait fait pour la poésie lyrique.

Pour son premier essai tragique, il choisit un sujet de l'histoire romaine, la fameuse reine d'Égypte qui fut la maîtresse de César et d'Antoine. *Cléopâtre* fut représentée, avec une comédie intitulée *Eugène ou la Rencontre*, en 1552, dans l'hôtel de Reims, et en présence du roi et des courtisans. Jodelle et ses amis Remy Belleau et Jean de la Péruse, futurs auteurs dramatiques, jouèrent dans ces deux pièces les rôles principaux pour lesquels on n'aurait pas pu trouver d'acteurs. Jodelle, alors âgé de vingt ans et d'une figure agréable, joua le rôle de *Cléopâtre*. Le succès fut extraordinaire et l'enthousiasme merveilleux.

D'après Brantôme, Henri II donna à Jodelle, pour sa tragédie de *Cléopâtre*, « cinq cens escus à son espargne, et outre luy fit tout plein d'autres grâces, d'autant que c'estoit chose nouvelle et très-belle et rare [1]. » Après le succès de *Cléopâtre*, les amis de Jodelle renouvelèrent en son honneur la fête antique du bouc orné de fleurs et de lierre, et, dans un dithyrambe à la grecque, chantèrent à tue-tête ce refrain de chanson à Bacchus :

« Iach iach ia ha
Evoe iach ia ha! »

[1] *Grands Capit. franç.*, Henri II.

Cependant il n'y avait pas lieu à tant d'admiration, et le prodige n'était pas merveilleux. Celui qu'on érigeait en rival des Sophocle et des Euripide était loin d'avoir trouvé leur secret, et ne s'était pas mis en grands frais d'imagination. Invention, action, jeu, sont presque nuls dans cette tragédie prétendue antique. *Cléopâtre* n'est presque composée que de monologues; le dernier acte n'a qu'une scène d'environ cent vers; enfin c'est un morceau de déclamation bien plus qu'une tragédie.

Le premier acte de *Cléopâtre* est écrit en vers de dix syllabes, et en rimes féminines; les trois suivants sont en vers de même mesure, et en rimes mêlées; le dernier est en rimes mêlées et en vers alexandrins. Le style n'est rien moins que dramatique. L'auteur multiplie les mots composés, les termes appellatifs, les périphrases. Il se guinde en croyant s'élever, il prend l'emphase pour le sublime, et le trivial pour le naturel.

Encouragé par le succès de son coup d'essai, Jodelle écrivit une seconde tragédie, également prise dans l'histoire ancienne, *Didon se sacrifiant*. Mais cette pièce, comme la première, montre un auteur novice qui n'avait aucune idée de la contexture dramatique. *Didon* n'a pas plus que *Cléopâtre* d'originalité : elle est prise tout entière du quatrième livre de l'*Enéide* de Virgile. On en pourrait bien détacher quelques morceaux qui ont du sentiment et de la chaleur, mais les meilleurs endroits sont gâtés par des détails d'un mauvais goût grotesque. Ce qu'il y a de plus remarquable dans *Cléopâtre*, comme dans *Didon*, c'est la poésie lyrique : les chœurs sont bien supérieurs au dialogue. La même remarque pourra être faite pour tous les poètes dramatiques de l'école de Ronsard.

Différente de *Cléopâtre*, *Didon* est écrite toute en grands vers; mais la versification en est fort négligée, et l'auteur n'a aucun souci de l'alternative des rimes : on y trouve jusqu'à vingt rimes féminines de suite.

Jodelle obtint moins de succès dans la comédie que dans la tragédie. Cependant, en réalité, il s'y montra bien supérieur. S'il demeura fort loin de son modèle, Térence qu'il prétendait non pas copier, mais imiter, il eut le mérite d'exprimer avec vérité plusieurs caractères, et de représenter, dans une pièce toute française, un côté des mœurs contemporaines. Il y a dans l'*Eugène* un intérêt qui se soutient, des situations vraiment comiques, quoique chargées, des scènes vivement tracées auxquelles Collé n'a pas dédaigné de faire d'importants emprunts. D'ailleurs la pièce est peu morale, le style en est généralement négligé et plat, et la versification irrégulière. Suivant la remarque de Colletet, on y trouve de longues traînées de vers de huit syllabes, tantôt tous féminins, tantôt tous masculins.

Eugène, *Cléopâtre* et *Didon* sont les seules pièces que nous ait conservées l'éditeur des œuvres posthumes de Jodelle. Plusieurs autres que le poète avait laissées achevées ou pendues au croc, et

pour la publication desquelles Charles de la Mothe attendait des *temps meilleurs*, ont été finalement perdues.

Après *Cléopâtre* et *Didon* le mouvement était donné, l'émulation excitée; bientôt on en vit paraître les fruits. Une nouvelle tragédie régulière fut publiée en 1553, une *Médée*, d'un tout jeune poète venu d'Angoulême à Paris, Jean de la Péruse. Cette pièce, imitée ou plutôt traduite, non d'Euripide, mais de Sénèque, est de cinq actes, en vers, avec des chœurs. Jodelle avait écrit sa tragédie en vers de cinq pieds. La Péruse, pour plus de majesté, adopta l'alexandrin, avec les *rimes plates* régulières, c'est-à-dire alternées, masculines et féminines. Son exemple fut suivi par tous les poètes tragiques qui vinrent après lui.

En choisissant ce sujet de Médée, si souvent traité dans l'antiquité et si dramatique, voici comment il arrangea sa fable.

La fille du roi de Colchide, abandonnée de Jason, se prend à faire de si furieuses menaces, qu'elle force le roi de Corinthe, Créon, à la cour duquel elle se trouvait alors, de la bannir. Elle parvient à en obtenir un délai d'un jour, sous prétexte de pourvoir à son départ, mais en réalité pour assurer sa vengeance. Elle charme par son art une riche couronne qu'elle avait choisie entre ses joyaux pour en faire un présent à Glauque, la nouvelle épousée de Jason, censément afin de l'engager à traiter plus humainement ses enfants qu'elle laisse en ce lieu. A peine l'infortunée Glauque s'en est-elle parée, qu'elle et son père, qui s'était approché pour la secourir, avec tout leur palais, se prennent à brûler. Médée, poursuivie par les armes de Jason, tue en sa présence les deux enfants qu'elle avait eus de lui, et se sauve à travers les airs dans un chariot que le Soleil lui avait envoyé.

Il y avait là les éléments d'une pièce émouvante, mais le poète n'a pas su faire rendre à son sujet tout ce qu'il renfermait, surtout il n'a pas su le traiter du style qui convenait.

Cependant le monologue de Créon, au commencement du troisième acte, est écrit avec assez de vigueur, de même que le dialogue avec Médée qui survient. L'alternance des rimes masculines et féminines est régulièrement observée. Et, somme toute, le style de la Péruse, dans *Médée*, est bien réellement, comme le jugeait Sainte-Marthe, supérieur à celui de Jodelle dans *Didon* et dans *Cléopâtre*.

JEAN DE LA TAILLE

(1540-1607)

JACQUES DE LA TAILLE

(1542-1562)

Les de la Taille étaient de bons gentilshommes de la Beauce, mais « d'une fortune moyenne en biens ». Leur père, malgré son peu de fortune, voulut donner à ses enfants l'instruction dont il regrettait d'avoir lui-même été privé, persuadé « que le sçavoir est le seul parement d'un gentilhomme ». L'aîné, Jean, fut de bonne heure envoyé à Paris pour y faire ses premières études sous les meilleurs maîtres. Il suivit pendant six ans les leçons du célèbre Marc-Antoine Muret et alla ensuite à Orléans faire son cours de droit civil sous la direction d'Anne du Bourg. Mais ce délicat humaniste se dégoûta du « gros latin de cuisine » d'Accurse et de Barthole, et prit en aversion les lois et le droit. Désireux de ne s'adonner qu'à une science noble et libérale, tenté des Muses et séduit par la réputation des Ronsard et des du Bellay, il retourna à Paris, « nostre Athenes françoyse ».

Là il rencontra, tout entiers livrés aux études littéraires, ses deux frères Jacques et Pascal. Jacques annonçait le goût le plus précoce et le plus prononcé pour la poésie. Jean l'y affermit, il l'engagea à suivre à l'Université les leçons de « ce grand recteur en grec, Jean Daurat, » et lui mit entre les mains les œuvres de Ronsard et de du Bellay. Ce jeune homme était si *glouton à l'estude*, qu'il devint bientôt un *abysme de sçavoir.*

Digne élève du célèbre professeur royal, « il comprenoit facilement les autheurs grecs et latins, non seulement les mots, la langue, et l'écorce, mais l'art, le sens et la moëlle. »

Entre ces deux généreux jeunes gens la communauté de goûts engendra une amitié plus que fraternelle. Ils conçurent ensemble une grande et noble ambition, celle de composer des tragédies et comédies selon le vrai art et la façon antique, et de doter la France d'un théâtre qui rappelât celui des Grecs et des Romains.

Vrais fils de la Renaissance, ne comprenant que les beautés grecques et romaines, ils ne voyaient que barbarie dans le moyen âge français.

Jean de la Taille donna d'abord, en 1562, *Saül le Furieux*, tragédie prise de la Bible, faite selon l'art et la mode des vieux poëtes

tragiques, en vers décasyllabiques à rimes alternées. C'est exactement le récit biblique de la désobéissance et du châtiment du premier roi des Juifs, qui, malgré la défense de Dieu, avait sauvé la vie au roi Agag, et conservé du butin pris sur les Amalécites. Cette tragédie « faicte selon le vrai art[1] » fut accueillie avec beaucoup de faveur. Colletet félicite Jean de la Taille d'avoir « composé son *Saül* dans toutes les règles étroites, tant pour l'économie que pour la rime et les vers ». Que cette pièce soit classiquement régulière, nous l'accorderons, mais elle manque d'invention, de vie et de couleur. Voici l'un des passages les plus vifs et les mieux écrits.

Évocation de l'ombre de Samuel par la pythonisse d'Endor.

SAUL.

Or tu as ma fortune et ma destresse ouye,
Et si doncques tu as de me servir envie
Fay moy venir icy par charmes et par vers
L'esprit de Samüel, du plus creux des enfers,
Afin qu'en ce soudain et important affaire
Il me baille conseil sur ce que je dois faire.

LA PITHONISSE.

Ce n'est pas le premier que mon merveilleux sort
A rendu esveillé du somme de la mort,
Et bien que le soleil ait la vingtiesme annee,
Depuis que ce prophete est defunct, ramenee,
Je ne lairray pourtant de contraindre aujourd'huy
Son esprit à venir en ce lieu malgré luy,
Et ce par mes dæmons, desquels l'esclave bande
Forcee de mes vers, fait ce que je commande.
Aiant donc fait icy les invocations
J'iray faire à l'escart mes conjurations.
O Dæmons tout-sçachants, espars dessoubs la lune,

[1] J. de la Taille, *De l'Art de la tragédie*.

Si j'ay jamais de vous receu faveur aucune,
Si je vous ay tousjours dignement honorez,
Si je ne vous ay point dans un cerne[1] enserrez,
Venez tous obeir à ma voix conjuree.
Vous aussi que je tiens dans ma bague sacree
Comme esclaves esprits, si j'ay appris de vous
Tout ce que j'ay voulu, venez me servir tous;
Et vous, diables, lesquels fistes au premier homme
Gouster à ses despens de la fatale pomme,
Vous, gloire des enfers, Sathan et Belzebus,
Qui faictes aux humains commettre tant d'abus,
Et toy Leviathan, Belial, Belfegore,
Tous, tous je vous appelle : et vous, Anges encore,
Que l'arrogance fit avecques Lucifer
Culbuter de l'Olympe au parfond[2] de l'enfer,
Si je vous ay voué dès le berceau mon ame,
Si de vous seuls depend de ma vie la trame,
Venez faire un grand faict, faisant venir d'embas
L'esprit d'un qui faisoit de vous si peu de cas.
Monstrez vostre puissance à la semence[3] humaine,
Monstrez si la magie est une chose vaine,
Le faisant maugré[4] luy, voire maugré son Dieu,
Et les anges aussi, revenir en ce lieu;
Monstrez si vous sçavez contraindre la nature
Et si chasque element cede à vostre murmure;
Monstrez que vous pouvez les cieux ensanglanter,
Les astres, et Phœbus, et la lune enchanter.
Venez donc m'aïder; ainsi la grand'lumiere
N'illumine jamais la journee derniere
En laquelle icy bas on n'habitera plus,
Dieu damnant les mauvais, et sauvant ses esleus.

[1] Cercle magique, du latin *circinus*, dérivé de *circus;* italien, *cercine;* espagnol, *cercen;* portugais, *cerce.* — [2] Profond, fond. — [3] Race, *semen.* — [4] Malgré.

Ainsi[1] jamais, jamais ne vienne ce Messie
Duquel on vous menace en mainte prophetie.
(*Saül*, acte III, édit. 1572, f° 19 v°.)

Jean de la Taille donna son *Saül* comme une nouveauté dont il n'y avait pas encore eu d'exemple. A son avis, c'était la première fois qu'un auteur français produisait une tragédie de son invention, toutes n'ayant été jusqu'alors que traductions. Cependant la *Cléopâtre* et la *Didon* de Jodelle ont bien quelque originalité, et l'on ne peut contester à ce poète l'honneur d'avoir donné le premier exemple d'une tragédie classique. Mais enfin Jean de la Taille fut l'un des premiers qui osèrent tenter ce genre difficile, et à ce titre il mérite toute indulgence pour la faiblesse ennuyeuse de sa pièce de début.

La seconde, représentée en 1573, *la Famine ou les Gabaonites*, a plus d'originalité et d'intérêt. Elle est faible de style, mais attendrissante, et quelquefois sublime par les détails. L'extrait suivant présente David suppliant le Seigneur de mettre un terme à la famine qui ravage Israël.

Plaintes et prières de David, lorsque la famine ravage le royaume d'Israël[2].

DAVID *seul.*

Ja le soleil, laissant son humide repaire,
Se leve afin de voir nostre mal ordinaire,
Et desja par trois fois sa course coustumiere
Aux douze astres d'en hault a presté sa lumiere
Que nos maux affamez n'ont pris aucune fin.
Mais, puisque l'Eternel et son rude destin
Conspire à nos malheurs, ô soleil, à quoy faire[3]
Dessus nostre pays flambe[4] ta beauté claire ?
Vienne plustost des nuicts une eternelle horreur,
Et si de Dieu telle est contre nous la fureur,

[1] *Ainsi*, employé, comme dans ces deux phrases, avec le subjonctif, est un latinisme, et rappelle le *Sic te diva potens* d'Horace. Voir notre *Lexique comparé de la langue de Corneille*. — [2] Edition 1573, f° 6 v°. — [3] A quoi bon? — [4] Brille comme la flamme.

Vienne l'orage et foudre, et sur nous encor vienne
Tout ce qui devora la Gomorre ancienne,
La culbutant au fond des infames estangs.
Helas ! vaut-il pas mieux que languir si longtemps
Que nous mourrions à coup [1], sans qu'il faille souffrir
Chaque jour tant de morts pour ne pouvoir mourir?
Encor à tout le moins s'il nous estoit permis
De mourir de la main de quelques ennemis,
Desquels mesme l'honneur honorast nostre mort ;
Mais sans respandre sang, sans faire aucun effort,
Voire sans nuls hayneus [2], et sans sacquer [3] le fer
(O le lasche destin !) nous allons voir l'enfer,
Et, dans les regnes vains [4], la mort, de mesmes dards,
Pesle mesle amoncelle et vaillants et couards,
Voire les gens plus forts, qui dans le lit infame
Lamentent [5] de mourir ainsi (las !) qu'une femme !

Ce début est assez dramatique ; mais les mêmes plaintes continuent trop longtemps, et sont délayées en trop de paroles. Le roi, dans sa désolation, charge Joab de consulter un prophète sur les causes de ce fléau. Pour qu'il cesse, est-il répondu, Dieu ordonne qu'on immole les enfants de Saül. Rezèfe, femme de l'ancien roi, et Mérobe, sa fille, apprenant ce cruel oracle, cachent les enfants dans le tombeau de leur père. A Joab qui vient les réclamer, Rezèfe répond qu'ils ont été ensevelis. Il y a une belle scène entre la femme de Saül et ses enfants, où éclatent le désespoir de la mère et la noble résignation des enfants.

Dialogue entre la femme de Saül et ses enfants.

REZEFE.

Que doy-je faire? â ! je ne souffriray
Que mon sang soit en ce point martiré [6].
Plustost, plustost me deffendray je en sorte

[1] D'un seul coup. — [2] Ennemis, ceux qui ont de la haine contre nous. — [3] Tirer. — [4] Le royaume des ombres. — [5] Se lamentent. — [6] Martyrisé.

Qu'à la parfin [1] le dueil me rendra forte.
J'iray, j'iray me fourrer dans la presse
De mes hayneus, ainsi qu'une tygresse
Quand de son antre on emporte les fans [2].
Que dy je, helas ! mais vous, mes chers enfants,
Vous n'estes point palles, mornes, ny blesmes ;
Vous vous taisez ? Hé ! pensez en vous mesmes
Vostre danger, et tachez d'esbranler
Le fier hayneus par vostre doux parler.

ARMON.

J'avoy conclu [3] de porter en silence,
Mere, nos maux, ainsi qu'en pacience ;
Mais cuydes [4] tu (puis que de moy tu veus
Response avoir) que par mes humbles veus
Je m'avilisse à mendier la vie ?
Ha ! Dieu m'accable, ains [5] qu'une telle envie
J'aye de vivre.

REZEFE.

Helas ! qu'avez vous dit ?

MIFIBOZET.

C'est, c'est Saül, qui nos cœurs enhardit,
Saül, duquel nous n'avons esté nez [6]
Pour la mort craindre à la mort condaunez.

ARMON.

O fier Joabe, tu te tournes arriere [7]
Pour n'estre esmeu de ma douce priere.
Mais n'aye peur, et l'oreille ne clos [8]
(Comme l'aspic) pour n'ouïr mes sanglos ;
Nous ne voulons nostre vie allonger,
Plustost, plustost voulons nous l'abreger.

[1] Tout à la fin. — [2] Ses faons, ses petits. — [3] Résolu. — [4] Penses-tu. — [5] Avant. — [6] Nous ne sommes pas nés. — [7] En arrière. — [8] Ferme.

MIFIBOZET.

O Dieu, destourne un tel blasme[1] eternel
Que, depouillez du regne[2] paternel,
Les nobles fils d'un roy si magnifique
Traisnent ainsi leur vie mecanique.

ARMON.

Parquoy[3] David fait bien de nous esteindre
A celle fin qu'il n'aye plus que craindre,
Car il sçait bien qu'en vivant d'avantage,
Nous r'eussions eu nostre droit[4] heritage,
Et que le regne envahy par le traistre
Fust revenu dessous son juste maistre.

(*La Famine ou les Gabaonites*, acte IV, édit. 1573, f° 23 v°.)

Cependant l'envoyé de David presse Rezèfe de questions. L'amour maternel la trahit. Joab arrache les enfants du tombeau, et les enlève des bras de leur mère expirante de douleur. Ces jeunes fils de roi montrent une constance et une dignité vraiment royales.

ARMON

« Cessez, cessez cette vaine colere,
Nous vous allons dire l'adieu, ma mere, etc. »

Ils sont conduits au supplice, et meurent sur la croix avec magnanimité. Le récit du messager qui annonce cette triste nouvelle à Mérobe fait verser des larmes.

Cette tragédie si émouvante a cependant un défaut essentiel, c'est qu'on ne s'intéresse qu'aux enfants de Saül que Dieu a condamnés, et à Rezèfe et Mérobe, dont les personnages sont admirables dans la pièce. On se sent disposé à maudire la cruauté et la tyrannie de David, et l'on est prêt à douter que ce soit bien Dieu qui ordonne de tels sacrifices. Là était l'écueil de ce sujet que Racine n'aurait certainement pas choisi. D'ailleurs, dans la *Famine*, comme dans *Saül*, tous les traits, toutes les couleurs sont empruntés à la Bible.

La seconde tragédie de Jean de la Taille est infiniment supérieure à la première pour les situations, pour l'intérêt, pour le sentiment; mais le poète ne s'est pas astreint à des règles aussi sévères de versification. Il y néglige, excepté dans les chœurs, l'alternative des rimes, qu'il avait observée constamment dans *Saül le Furieux*.

[1] Sujet de reproche. — [2] Royaume. — [3] C'est pourquoi. — [4] Légitime.

Jacques de la Taille, âgé à peine de dix-huit ans, voulut marcher sur les traces de son frère et conquérir comme lui la gloire dramatique. Il composa un plus grand nombre de pièces. Nous ne parlerons que des deux principales, *Daire*, tragédie avec des chœurs, dédiée à François d'Angennes, et *Alexandre*, tragédie dédiée à Henri de Bourbon, roi de Navarre.

La tragédie de *Daire* représente les derniers malheurs et la mort de Darius trahi par Bessus et Nabarzanes. Alexandre, qui fera le sujet du second drame de Jacques de la Taille, joue déjà un beau rôle dans celui-ci, qui d'ailleurs n'est encore qu'un assez faible essai. L'alternative des rimes n'est pas observée, la versification est négligée, et le poète, en passant d'un acte à l'autre, ne se fait aucun scrupule de changer la mesure des vers; un acte est écrit en vers héroïques, le suivant en vers de dix syllabes, etc.

Voici un des meilleurs passages de cette pièce :

Darius résolu de mourir plutôt que de faire au vainqueur d'humiliantes soumissions.

Luy renvoyrai-je ambassades nouvelles?
Iray-je point moy mesmes en personne
Le supplier que la paix il nous donne?
Iray-je point, comme il veut que je face,
A luy me rendre, afin que de sa grace
J'obtienne au moins quelque petit domaine,
Comme Mazee, Abulite et Mithreine?
Ah! que le ciel de ses foudres m'envoye
Dessous la terre, ains que jamais je voye
(Tant que mon ame aura ce corps pour hoste)
Que le royaume aucun me donne ou m'oste.
Je ne verray ma couronne ravie
Par mes haineux, sinon avec la vie.

(*Daire*, I, XI, édit., 1573, f° 8 v°.)

La tragédie d'*Alexandre*, bien supérieure à celle de *Daire*, représente, avec beaucoup de vérité dans les détails, la conjuration tramée pour empoisonner ce roi, et sa mort à Babylone. La versification en est nette et énergique. L'alternative des rimes masculines et féminines n'y est pas observée. Chaque acte est mêlé de chœurs à

la grecque. La lecture de cette pièce excita un grand enthousiasme, et acheva de discréditer l'ancien genre, non encore disparu, des moralités et des farces. Joachim du Bellay, félicitant l'auteur d'avoir si bien « exprimé la magnifique voix de Sophocle, et pillé tout ce qu'il a de beau, » disait dans son admiration :

« Tu merites l'honneur d'avoir hors de l'oubly
Tiré la Tragedie, et d'avoir restably
Ce poëme divin et digne vrayement
Que pour luy desormais l'on bannisse d'icy
Tant de moralitez et de farces aussy,
Qui nostre vieil françois ont farcy longuement. »

Outre ses tragédies, Jacques de la Taille a laissé plusieurs petites pièces qui ne sont pas sans mérite, et parmi lesquelles on distingue de spirituelles inscriptions et de piquantes épigrammes.

Jacques de la Taille fut subitement enlevé par la peste, en 1562, à l'âge de vingt ans.

ROBERT GARNIER

(né vers 1534, mort en 1590)

Jodelle et Jean de la Taille étaient encore dans l'éclat de leur réputation quand Robert Garnier vint l'éclipser.

Garnier naquit à la Ferté-Bernard, dans le Maine. Destiné par ses parents au barreau, il alla étudier le droit à Toulouse. C'est ainsi qu'il put devenir successivement avocat au parlement de Paris, et lieutenant criminel au Mans. Cependant il s'était senti entraîné par un goût irrésistible à la poésie, et, en 1565, s'était vu couronné à l'académie des Jeux Floraux.

Ses fonctions judiciaires n'étouffèrent pas en lui cette disposition. Il étudia les grands poètes dramatiques de l'antiquité, et essaya d marcher sur leurs traces, en donnant à la tragédie des formes plus régulières qu'auparavant.

Dès 1573, il commença de faire représenter, dans certains collèges de Paris, des tragédies que Ronsard, Daurat et les autres illustres n'hésitèrent pas à mettre au-dessus de la *Didon* et de la *Cléopâtre* de Jodelle. Dans son enthousiasme complaisant, Ronsard déclarait Garnier vainqueur d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Inutile de dire qu'il resta infiniment au-dessous de ces grands modèles.

Garnier a composé huit tragédies : *Porcie* (1568), *Hippolyte* (1573), *Cornélie* (1574), *Marc-Antoine*, la *Troade* (1578), *Antigone ou la Piété* (1579), *Bradamante* (1580), *Sédécie ou les Juives* (1580). Les plus remarquables sont *Cornélie*, la *Troade* et les *Juives*.

On rencontre dans la *Troade* des traits vraiment tragiques, on y entend des accents partis du fond de l'âme. Si cette tragédie est remplie, comme les autres pièces de Garnier, d'inégalités et de défauts, elle a du moins le mérite d'être plus en action qu'en récit.

Cornélie offre des exemples de narration tragique qui méritent d'être cités.

Récit de la bataille de Pharsale.

Ainsi dist (Pompée) : et ses gens, criant tous à la fois,
De parole et de mains approuverent sa voix.
Le bruit monta leger jusques dedans les nuës;
Comme quand l'aquilon souffle aux Alpes cornuës,
Les chesnes esbranlez, l'un à l'autre battant,
Dans l'espesse forest font un son esclatant.
La trompette commence; et lors, comme tempeste,
Ils courent l'un sur l'autre et de pieds et de teste.
La poussiere se leve, et, comme gros nuaux[1],
Tenebreuse enveloppe et hommes et chevaux;
Les flesches et les dards greslent dessus les armes,
La terre, en decochant[2], tremble sous les gendarmes :
L'air raisonne de cris, le soleil appalist[3],
Le feu sort des harnois, et dans le ciel gaillist.
Les bataillons serrez herissonnant[4] de pointes
Se choquent furieux de longues piques jointes,
Heurtent à grand'secousse, ainsi que deux taureaux
Jaloux de commander l'un et l'autre aux troupeaux
Courent impetueux si tost qu'ils s'entre-advisent[5],
Et de corne et de front le test[6] ils s'entre-brisent.
Ils rompent pique et lance, et les esclas pointus

[1] Nuages. — [2] Pendant que les traits sont décochés. — [3] Pâlit. — [4] Hérissés. — [5] S'entr'aperçoivent. — [6] Le crâne.

Bruyant, sifflant par l'air, volent comme festus,
Puis saquent [1] à l'espée, et de pointe et de taille.
Decoupent acharnez maint plastron, mainte escaille.
Le sang decoule à terre, et jà par gros bouillons
Court enflé par la plaine entre les bataillons ;
La terre se poitrist [2], et toute la campagne,
Qui volloit en poussière, au sang romain se bagne,
Devient grasse et visqueuse, et fond dessous les pieds.
Comme un limon fangeux qui les retient liez.

. . . . . .

Là ce qui nous restoit de noblesse romaine
Mourut l'espee au poing devant son capitaine :
Lors voyant Scipion son navire entr'ouvert,
De feu, de fer, de sang, et d'ennemis couvert,
Ses gens mis aux cousteaux, le ciel, l'onde, la terre
Et les dieux conjurez à lui faire la guerre,
Se retire à la poupe, et d'un visage franc
Regardant son estoc qui rougissoit de sang,
Dist : « Puis que nostre cause est par les dieux trompee,
Je n'ay plus de recours qu'à toy, ma chere espee,
Qu'à toy, mon dernier bien ; j'auray de toy cest heur
De ne me voir jamais de libre, serviteur. »
Il n'avoit achevé, que d'une main cruelle
Il se la plante au corps jusques à la pommelle.
Le sang chaud et fumeux sortit en bouillonnant :
Je le voy chanceler, j'accours incontinant,
Et le cuide embrasser, mais luy craignant de vivre
Es mains de l'ennemy, qui le venoit poursuivre,
S'avance sur le bord, et, roidissant les bras,
Se jette dans la mer la teste contre bas.

(*Cornélie*, acte V, édit. 1595, p. 131.)

Aidé par l'Écriture sainte, Garnier s'est élevé, dans les *Juifves*,

[1] Tirent. — [2] Se pétrit.

plus haut que dans aucune autre de ses pièces. Il peint la guerre de Nabuchodonosor, roi des Assyriens, contre Sédécias, allié à Méchuna, roi d'Égypte, le siège de Jérusalem, la ville prise de vive force, mise à feu et à sang, le temple pillé et incendié, et un grand nombre d'habitants de toute condition emmenés en esclavage. Certes, ce sont là des sujets dramatiques, et le talent du poète n'est pas resté trop au-dessous d'une telle matière.

Le récit du siège de Jérusalem par Nabuchodonosor est un modèle de narration non seulement dramatique, mais épique.

Le Siège de Jerusalem par Nabuchodonosor.

Desja le grand flambeau qui court perpetuel
Avoit fait dessus nous un voyage annuel,
Et luysant retraçoit une course seconde,
Ayant par deux saisons retournoyé[1] le monde,
Depuis que vostre armee, effroyable en soudars,
Nostre ville assiegeoit, close de toutes parts.
Vos balistes[2] avoyent sa muraille persee,
Jerusalem estoit à demy renversee;
La plus grand' part du peuple et des chefs estoyent morts,
Nous avions soustenu mille sanglans efforts,
Resolus à la mort, plus que lionnes fieres,
Defendant leurs petits qu'on force en leurs tanieres.
La faim, plus que le fer, palles nous combatoit,
Et la ferocité de nos cœurs abbatoit.
Le peuple allangouré[3], sans courage, sans force,
Descharné se trainoit, n'ayant rien que l'escorce
Qui luy couvroit les os, et ceste maigre faim
Estouffoit les enfans en demandant du pain.
Nous ressemblions[4], errans par les places dolantes[5],
Non des hommes vivans, mais des larves[6] errantes:

[1] Fait le tour de. — [2] Balistes, machines qui servaient à lancer des traits, des javelots, des pierres. — [3] Languissant. — [4] On disait, au seizième siècle, *ressembler quelqu'un*, comme *ressembler à quelqu'un*. — [5] Les places attristées. — [6] Des fantômes.

Et ja ceste fureur tellement nous pressoit,
Que de son propre enfant la mere se paissoit...
En nos couches sans peur reposions endormis,
Quand (ô cruel meschef[1] !) lors que la nuict ombreuse
Vers le jour sommeillant cheminoit paresseuse
Dans le ciel tenebreux, que le somme enchanteur
Versoit dedans nos yeux une aveugle moiteur,
Qu'en la terre et au ciel toute chose estoit coye,
Tous animaux dormans fors la plaintive orfroye,
Le camp de Babylon, sans crainte des hazars,
Avec grands hurlements échele[2] les rampars,
Donne dedans la breche, et ne trouvant defens...
Rangé par escadrons dans la ville s'elance,
Gaigne les carrefours, s'empare des lieux forts,
Et sur le temple saint fait ses premiers efforts.
Tout est mis aux couteaux, on n'espargne personne,
A sexe ou qualité le soldat ne pardonne :
Les femmes, les enfans, et les hommes agez
Tombent sans nul esgard pesle-mesle esgorgez.
Le sang, le feu, le fer, coule, flambe, resonne.
On entend maint tabour[3], mainte trompette sonne;
Tout est jonché de morts, l'ennemy sans pitié,
Meurtrist ce qu'il rencontre et le foule du pié....

(*Les Juifves*, acte II, édit. 1595, p. 324.)

La dernière pièce de Garnier, *Bradamante*, représentée en 1582, sous le titre de tragi-comédie qu'on ne connaissait pas encore en France, franchit le cadre dramatique des Grecs et de Latins. C'était une imitation du *Roland* de l'Arioste. Garnier renonça aux chœurs, compliqua l'intrigue et varia davantage l'intérêt. Cette action à dénouement heureux était une nouveauté qui fut fort goûtée. Les critiques prétendirent que le titre était défectueux, parce qu'il promettait du comique dans une pièce où il n'y avait que du sérieux. Plus tard les mêmes objections furent faites à Corneille au sujet de son *Nicomède*.

[1] Malheur. — [2] Escalade. — [3] Tambour.

Comme l'a remarqué M. Patin, les huit tragédies de Garnier « sont taillées sur le patron grec, mais composées plus immédiatement d'après Sénèque », auquel il emprunte une certaine abondance et même une certaine force de pensées, et qu'il revêt parfois d'un éclat harmonieux de style qui vous ferait volontiers répéter avec Ronsard, parlant de la *Troade :*

> « Quel son masle et hardy, quelle bouche héroïque,
> Et quel superbe vers entends je icy sonner? »

Toutes ces tragédies roulent sur des sujets empruntés à l'antiquité profane ou sacrée. Mais l'imitateur de Sénèque et des tragiques d'Athènes pensait à ses contemporains en les entretenant de catastrophes antiques. Dépeint-il les guerres civiles de Rome, c'est pour faire réfléchir les Français sur les dangers de leurs longs déchirements intestins. Il a lui-même appelé *Porcie* une *tragédie françoise avec des chœurs représentant les guerres civiles de Rome, propre à y voir despeintes les calamités des temps.*

C'est assurément à cet intérêt d'*actualité* que ces pièces durent d'avoir à la lecture un succès plus grand qu'à la représentation, et d'obtenir des éditions innombrables de 1580 à 1619. Car il s'en faut de beaucoup qu'elles soient bien écrites. La diction de Garnier n'est pas soutenue, ni partout également saine; trop souvent elle est aussi bizarrement gréco-latine que celle de ses contemporains, et aussi mêlée de métaphores vulgaires, de trivialités choquantes. Son style « grave-haut[1] » tombe fréquemment dans l'emphase. Il est plus éloquent, plus rhéteur que tragique. Monologues et déclamations de tous genres, voilà le véritable fond de ses tragédies. Mais, malgré tous ses défauts, on doit reconnaître qu'il a eu le mérite d'introduire au théâtre la gravité et la solennité du style, et Brantôme a pu dire que « M. Garnier a passé en parler haut, grave et tragiq » tous les poètes dramatiques. De plus, il sait de temps en temps rencontrer le tour naturel, facile et élégant, et, en somme, il a fait faire à la tragédie un progrès de style très notable; il lui a fait parler un langage plus digne et plus sonore : plusieurs poètes du dix-septième siècle lui ont emprunté des idées et se sont quelquefois contentés de rajeunir ses expressions. Enfin, c'est Garnier qui a le premier observé régulièrement la coupe masculine et féminine des vers à rime plate.

Ajoutons à son honneur que tout entier à l'art qu'il aimait passionnément, il n'en voulut être distrait par rien, et lui sacrifia les honneurs et la fortune. Avec un généreux désintéressement, il refusa les places éminentes que Charles IX et Henri III lui offrirent.

[1] Expression de Jacques Courtin de Cissé.

PROSATEURS

APERÇU DE LA PROSE FRANÇAISE
AU XVI^e SIECLE

Dans la prose comme dans la poésie le caractère le plus saillant de la langue et de la littérature française au seizième siècle, c'est la mobilité et l'irrégularité. Cette langue et cette littérature, tour à tour grecque, latine, italienne, espagnole, varie du nord au midi, d'une province à l'autre.

On essaya bien de fixer la langue par la grammaire. Dès le commencement du seizième siècle, un étranger donna la première grammaire française. Ce fut Jean Palsgrave, Anglais de naissance, qui avait longtemps vécu à Paris et y avait pris ses degrés. Chargé, comme le plus habile de son temps, d'enseigner le français à la sœur de Henri VIII, veuve de Louis XII, remariée au duc de Norfolk, il composa sa grammaire sur le plan de celle du célèbre Théodore de Gaza. « Ce livre, qui n'a pas moins de 900 pages in-folio, dit un philologue qui le réédita soigneusement en 1852, est rédigé en anglais, avec un titre en français et une dédicace à Henri VIII (Londres, 1530); il est doublement précieux pour le savoir exact et minutieux de l'auteur et pour l'abondance des exemples, toujours puisés dans les meilleurs écrivains, Jean Lemaire, Alain Chartier, l'évêque d'Angoulême, etc., etc. [1]. »

« Il ne faut pas laisser croire, dit le même érudit, que la France ait poussé l'indifférence pour sa propre langue au point qu'elle n'eût jamais songé à se faire une grammaire.

[1] *L'Esclaircissement de la langue françoise*, par J. Palsgrave, publié par F. Génin.

lorsque Palsgrave s'en avisa pour elle. Avant Palsgrave, Geoffroy Tory, de Bourges, s'en était occupé et avait tracé le plan d'un vaste travail d'ensemble, dont son *Champ fleury*, publié en 1529, un an avant le livre de Palsgrave, n'est que l'introduction. »

Plus tard, Ramus et d'autres donnèrent de nouvelles grammaires. Mais tous les efforts des grammairiens ne purent arrêter les oscillations perpétuelles de mots et de formes, non plus que les oscillations d'orthographe, et l'inculte liberté, la confusion hétérogène, demeura le caractère de cette langue du seizième siècle qui n'eut jamais rien de fixé ni de constant,

> « Car, depuis quarante ans, desjà quatre ou cinq fois,
> La façon a changé de parler en françois, »

comme dit un poète de ce temps, Vauquelin de la Fresnaye, qui voulait aussi, dans son *Art poétique*, réglementer cette langue indisciplinée. Chaque jour l'on tentait du nouveau, le nouveau ne fût-il que de la singularité.

Une incomparable ardeur d'étude dévorait alors toutes les intelligences dans lesquelles la Renaissance avait excité une insatiable faim de savoir. L'érudition et la philologie ne furent jamais tant cultivées qu'à cette époque où elle eut pour représentants Guillaume Budé (1467-1540), Jacques Lefebvre (1455-1537), Jules Scaliger (1484-1558), Joseph Scaliger (1530-1607), Adrien Tournebu, plus connu sous le nom de Turnèbe (1512-1565), Marc-Antoine-François Muret (1526-1585), Jean Daurat ou Dorat (1510-1588), Denis Lambin (1516-1572).

Parmi ces doctes toujours occupés à compiler ou à commenter les pensées des anciens, plusieurs étaient capables de penser de leur chef; un trop grand nombre ne savaient être que des échos, et des échos souvent faux.

D'autres érudits eurent une influence déplorable sur la langue par leur manie de parler latin en français et de copier servilement la forme latine dans leurs créations, souvent inutiles, de mots à base classique. Marot, avec son esprit

facile et naturel, ne pouvait souffrir ces « écrivains si goulus de la peau de ce pauvre latin. » Par la même image, Étienne Dolet les appelait des « excoriateurs de la langue latine ». Rabelais les ridiculisa dans la personne de son écolier limousin auquel il fait parler un si ridicule baragouin.

Il est curieux de remarquer que Rabelais a été lui-même repris du ridicule dont il reprend les autres.

Heureusement il y avait de bons esprits qui défendaient le français du cru contre « les latineurs et grecaniseurs [1]. » « Mes enfans, disait le bonhomme Ronsard à d'Aubigné et à d'autres, il y a des vocables qui sont françois naturels, qui sentent le vieux, mais le libre et le françois : je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, et que vous les défendiez contre des marauds qui ne tiennent pour elegant que ce qui est escorché du latin et de l'italien [2]. »

Toute cette école érudite copiait servilement les pensées et les procédés de composition des anciens comme leurs mots et leurs formes de langage.

L'affranchissement des intelligences devenues idolâtres de ce qui ne devait être qu'un objet d'étude et d'émulation fut préparé par le grand mouvement philosophique commencé au quinzième siècle et poursuivi sans relâche pendant tout le seizième.

La philosophie au seizième siècle n'est guère qu'une révolte contre l'autorité du fondateur du Lycée, si dominante dans les écoles, surtout depuis saint Thomas d'Aquin. Mais alors cette autorité, devant laquelle on se courbait servilement, était un obstacle au progrès. C'est pourquoi on doit honneur et reconnaissance à ceux qui les premiers osèrent la secouer. Et, qu'on le remarque, c'était moins le véritable Aristote, l'Aristote d'Athènes, qu'ils attaquaient, qu'un Aristote formé de l'amalgame de mille commentaires contradictoires, des commentaires arabes en particulier.

[1] Ronsard, préface de la *Franciade*. — [2] Les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, préface du premier éditeur.

La renaissance des lettres, dès qu'elle éclata, fit justice de ce faux Aristote. Quelques-uns embrassèrent le véritable péripatéticisme, mais la plupart des penseurs distingués du seizième siècle se montrèrent antipéripatéticiens, et plus ou moins platoniciens.

Le mouvement contre Aristote partit surtout de la réforme. Les réformés voulaient recourir à la raison et au sens humain comme à la première règle et au souverain tribunal. Ils ne pouvaient admettre l'autorité d'Aristote non plus que celle de l'Église. Aussi les plus déclarés partisans de la réforme furent-ils les plus ardents adversaires du grand docteur des scolastiques.

Le triomphe du protestantisme fut partout, au moins d'abord, funeste à Aristote. Cependant quelques esprits calmes de la réforme surent reconnaître son génie et l'excellence de sa méthode, tout en combattant les abus de la scolastique : tels furent, en Allemagne, Philippe Schwartzerde, si célèbre sous le nom grécisé de Mélanchthon ; en Hollande, Corneille Martin, et en France, Nicolas Taureill.

La principale raison de la haine des protestants contre Aristote est que la philosophie péripatéticienne, en accordant tout à la force de l'homme, à la volonté, au libre arbitre, contrariait directement la doctrine protestante du *serf-arbitre*, et l'opinion, à laquelle la réforme tenait tant : que la grâce seule fait le mérite et la moralité des actions. Luthériens et calvinistes accusaient de concert Aristote d'avoir, par ses maximes sur le libre arbitre, donné à l'homme une confiance excessive dans ses propres forces, d'avoir entraîné l'homme à s'enorgueillir des facultés qu'il tient de la nature.

Au nom seul de la liberté de l'esprit et du progrès, des hommes que les disputes sur la grâce intéressaient assez peu, Rabelais, Montaigne et d'autres se joignirent aux attaques contre le dominateur du moyen âge.

Tel est donc le caractère de la philosophie au seizième siècle. Elle s'affranchit à la fois de l'autorité de la théologie scolastique et de celle de l'Aristote averroïste ou autrement

déguisé et falsifié. Elle retourne à sa source, et, avant d'essayer d'établir de nouvelles doctrines, elle reprend tous les anciens systèmes de la philosophie hellénique, que les Grecs, chassés de Constantinople, avaient ressuscités en Europe. On voit paraître des platoniciens, comme Marsilius Fiecinus; des péripatéticiens, comme Pomponiatus; des stoïciens, comme Juste Lipse, et bientôt des épicuriens, comme Gassendi. Viendra Descartes qui continuera ce mouvement en le redressant et en lui donnant une direction plus haute et plus uniforme.

Plusieurs esprits libres du seizième siècle, laissant tout à fait de côté les questions métaphysiques, traitèrent la morale avec une indépendance philosophique toute nouvelle. Tel fut, avec Montaigne, que nous étudierons plus loin, Charron, son disciple, son imitateur, et trop souvent son copiste.

Pierre Charron (1541-1603), après une brillante éducation littéraire, étudia le droit civil et le droit canon à Orléans, puis à Bourges, où il parvint au doctorat. De retour à Paris, lieu de sa naissance, il fut reçu avocat au Parlement, et fréquenta très assidûment le barreau cinq ou six années. Il le quitta ensuite pour s'appliquer à l'étude de la théologie et à la pratique de la chaire. En peu de temps il s'acquit comme prédicateur une célébrité telle, que plusieurs évêques s'empressèrent à l'envi de l'attirer dans leurs diocèses. Il fut successivement théologal de Bazas, d'Acque, de Lectoure, d'Agen, de Cahors, de Condom, et chanoine de l'église de Bordeaux. Dans cette dernière ville il lia une amitié très étroite avec Montaigne qui en était maire. Il y publia, en 1594, un ouvrage remarquable par la force du style et la méthode, et aux doctrines duquel les catholiques applaudirent pleinement : *Les trois Vérités*. Par la première il combat les athées; par la seconde, les païens, les juifs, les mahométans, et par la troisième les hérétiques et les schismatiques. Cette apologie de la religion, dont les protestants s'irritèrent, valut à son auteur la dignité de grand vicaire de l'évêque de Cahors et l'honneur d'être député à l'assem-

blée générale du clergé, en 1595, et d'en être nommé le premier secrétaire. Il publia, cette même année, la première édition d'un ouvrage dont les principes sont loin d'être aussi orthodoxes, le célèbre *Traité de la Sagesse*. C'est un écrit tout philosophique; nulle mention du christianisme. Au sortir des guerres de religion, et après tant d'abus de ce nom sacré, Charron, quoique prêtre, paraît avoir rêvé un idéal d'homme vertueux en dehors de tout dogme. Il conduit non seulement à l'indifférence religieuse, mais au pyrrhonisme dont il adopte les maximes dans toute leur étendue. Avant Descartes, il conseille le doute philosophique, et il assure de bonne foi que ce doute est la meilleure introduction à la croyance religieuse.

La Sorbonne et l'Université, même le Châtelet et le Parlement, s'inquiétèrent de ces principes. Un docteur zélé mais fougueux, le jésuite Garasse, les flétrit dans les termes les moins mesurés.

Plus de ménagements étaient dus à un écrivain sincèrement religieux, et même pieux, qui sut trouver une chaleur assez rare chez lui pour recommander le culte en esprit et en vérité; moraliste des premiers parmi les modernes pour la manière dont il a relevé la dignité de la vertu, lui a prêté les motifs désintéressés et assigné le noble but qui lui conviennent; homme enfin dont la vie constamment pure, laborieuse et modeste, était conforme à ses maximes.

Charron, dont M^me^ de Sévigné aimait et recommandait tant la lecture, a joui, au commencement du dix-septième siècle, d'une réputation de penseur et d'écrivain qui ne s'est pas soutenue au même point.

On est assez embarrassé pour parler du style de Charron, on ne sait guère si Charron a un style, tant sont nombreux ses plagiats de diction aussi bien que de pensées. Il n'est guère que le copiste de Montaigne, qu'il affaiblit en le régularisant. Il a également pillé DU VAIR, en particulier pour tout ce qu'il dit des passions et des affections.

Aristote régnait en dominateur dans toutes les parties de la connaissance humaine, dans la métaphysique, dans la

logique, dans la morale, dans l'histoire naturelle. On ne peut aujourd'hui se faire une idée des titres dont on le qualifiait. Ainsi Corneille de LA PIERRE (Cornelius à Lapide) (1566-1637), célèbre commentateur de l'Écriture sainte, ne sait si Aristote tient plus du jurisconsulte que du prêtre, plus du prêtre que du prophète, plus du prophète que de Dieu. Pour que l'histoire naturelle prît enfin, comme les autres sciences, un grand élan, il fallut que l'on cessât de se borner à étudier et à commenter Aristote pour interroger la nature elle-même. C'est ce que surent faire, à l'étranger, SALVIANI et Conrad GESNER, et en France, Guillaume RONDELET (1507-1566), Pierre BELON (1517-1564), Bernard de PALISSY et Olivier de SERRES, que nous étudierons à la fin de ce volume.

L'influence de l'affranchissement philosophique se fait sentir dans les travaux d'histoire comme dans les travaux d'histoire naturelle et dans les œuvres de morale de cette époque.

Outre Pasquier et Agrippa d'Aubigné, dont on lira plus loin les notices, l'histoire laborieusement et consciencieusement recherchée dans les sources a d'honorables représentants, au seizième siècle, parmi les historiens proprement dits ou parmi les auteurs de mémoires. Du Haillan et Belleforest travaillèrent les premiers, et sérieusement, sur l'histoire générale de la France.

Bernard de Girard, seigneur du HAILLAN (1535-1610), obtint de Charles IX (1571) le titre d'historiographe de France, en récompense de ses premiers ouvrages, *l'Estat et succès des affaires de France*, où il eut le mérite de réfuter solidement plusieurs erreurs accréditées, « comme la venue de Pharamond en Gaule, l'institution de la loi salique qu'on lui attribue, la création des pairs de France attribuée à Charlemagne, et autres points particuliers [1]. » En 1576, il publia une histoire de France qui s'étendait jusqu'à la mort de Charles VII. Henri III, à qui elle était dédiée, le

[1] Du Haillan, Épître dédicatoire de son *Histoire de France*, édit. de 1584.

combla d'honneurs et de solides gratifications qu'il était loin de dédaigner.

Du Haillan, à qui on reproche une extrême vanité, était très fier d'avoir le premier composé en langue française un corps d'histoire de France. Il est certainement « louable, comme le reconnaît Sorel, d'avoir le premier entrepris de mettre notre histoire en une belle et agréable forme, de quoi il s'est acquitté selon les connaissances qu'on avait de son temps [1]. » Il mit de la conscience à son œuvre. Il ne recula ni devant la peine ni devant les dépenses pour le « recouvrement des livres, titres, mémoires, enchartements et autres monuments qu'il lui a convenu avoir pour le bâtiment d'un si grand ouvrage. Ne s'étant voulu fier à nos histoires et chroniques, il a tiré des cours étrangères et des registres des cours de parlements, des chambres des comptes, des chartes des églises et de quelques livres qui lui ont été prêtés par quelques siens amis ce qu'il connaissait pouvoir servir à sa matière [2]. »

La nouveauté de l'œuvre en rendit le succès très grand et très rapide. Les éditions se multiplièrent promptement en France et à l'étranger. L'*Histoire de France* « courut le monde, et les étrangers lui firent parler leur langue [3]. » Elle fut même traduite en latin. Elle était digne de ce succès par les mérites sérieux auxquels de grands écrivains, même de nos jours, ont rendu hommage. « Du Haillan sait beaucoup, et des choses curieuses ; il a de la fougue, » dit M. de Chateaubriand [4], et il nous apprend lui-même que plusieurs trouvèrent mauvaise sa liberté de langage. Ce ne fut pas toujours sans raison. On lui a particulièrement reproché le peu de ménagement avec lequel il parle des papes, des évêques et des maisons les plus illustres.

François Belleforest (1530-1580) poussa plus loin que du Haillan l'histoire de France. Il donna les *Annales ou l'Histoire générale de France*, qui s'étend jusqu'en 1574, et que

[1] *Bibliothèque française*, p. 373, 374. — [2] Épître dédicatoire de l'*Histoire de France*. — [3] Préface de 1580. — [4] *Etudes historiques*, Préface.

Gabriel Chapuis, laborieux compilateur et mauvais écrivain, continua jusqu'en 1590. Cet auteur, dont la fécondité faisait dire qu'il avait des moules à faire des livres, a produit encore de nombreux ouvrages historiques, comme l'*Histoire des neuf rois de France qui ont eu le nom de Charles*, in-fol., les *Histoires tragiques*, 7 vol. in-16, les *Histoires prodigieuses*, 7 vol. in-16. Toutes ces compositions sont d'un style illisible. Elles peuvent cependant être consultées avec fruit.

La Popelinière (1540-1608) embrassa un espace beaucoup moins étendu. Il publia, en 1581, une *Histoire de France*, depuis 1550 jusqu'en 1577, en 6 vol. in-folio. Il fut d'abord calviniste, et porta les armes pour sa cause. Il abjura en 1608. D'Aubigné reproche à son histoire des défauts considérables, mais il le loue d'avoir sacrifié, avec les bienfaits de la reine mère, « son patrimoine entier, qui n'estoit pas mesprisable », pour faire des recherches de tous côtés, et il reconnaît « que son labeur est sans pareil, son langage bien françois, qui sent ensemble l'homme de lettres et l'homme de guerre [1]. »

Théodore de Bèze (1519-1605), fanatique admirateur de Calvin, odieux pour avoir, sinon provoqué, au moins approuvé et essayé de justifier et de faire regarder comme une action inspirée l'assassinat du duc de Guise ; odieux pour avoir, dans plusieurs occasions, excité les protestants de France à prendre les armes et avoir été ainsi la trompette de nos guerres civiles, Théodore de Bèze fut un écrivain élégant et un littérateur très savant ; son *Histoire ecclésiastique* a des mérites de style et de composition, mais il n'y avait pas là, non plus que dans aucun écrit ni aucune action de ce sectaire, de quoi l'appeler le phénix de son siècle.

Le président Fauchet (1529-1601), dans des travaux analogues aux *Recherches* de Pasquier, mais beaucoup plus circonscrits, fournit de précieux renseignements sur la ville de Paris, sur l'*Origine et les dignités des magistrats de France*, sur l'*Origine des chevaliers, armoiries et hérauts*.

[1] D'Aubigné, *Histoire universelle*, Préface de la première édition.

Pierre Mathieu (1553-1621) fut appelé par Henri IV, sur la recommandation du président Jeannin, pour remplacer du Haillan dans les fonctions d'historiographe de France. Après la mort du Béarnais, il fut également attaché à Louis XIII, et en reçut les mêmes témoignages de faveur qu'il avait éprouvés de la part de son père. En qualité d'historiographe, il suivit ce prince au siège de Montauban, y fut attaqué de la fièvre d'armée, et mourut à Toulouse le 12 octobre 1621, à l'âge de 58 ans. Ses ouvrages historiques sont : *Histoire des choses mémorables arrivées sous le règne de Henri le Grand*, 1624 ; *Histoire de la mort déplorable de Henri le Grand*, 1611 ; *Histoire de Louis XI*, 1610 ; *Histoire de France sous François I^er^, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, et Louis XIII*, 1631, publiée par les soins de son fils. Mathieu fut, on le voit, un écrivain fécond ; mais il s'abandonna trop à sa facilité ; aussi son style est-il souvent bas et rampant. Il est aussi gâté par l'affectation.

Le seizième siècle fut plus fécond encore en auteurs de mémoires qu'en historiens. Nous ne pouvons que nommer les principaux.

Les frères du Bellay Langey (Martin et Guillaume), joignant les talents de la littérature à ceux de la guerre et de la diplomatie, laissèrent des mémoires encore très estimés. On reproche principalement à ceux de Guillaume d'être une apologie continuelle de François I^er^ et une satire de Charles-Quint, et à ceux de Martin, d'être fatigants par la longueur des descriptions des batailles et des sièges où l'auteur s'est trouvé.

Les illustres frères du Bellay ont auprès de la postérité un autre titre que leurs ouvrages ; c'est à eux que revient surtout l'honneur d'avoir excité François I^er^ à attirer autour de lui tous les savants et les beaux esprits du temps.

Guillaume du Bellay mourut en 1543, et Martin en 1559.

Boyvin du Villars (mort au commencement du dix-septième siècle), touchant lequel on possède très peu de renseignements, a laissé des mémoires « sur les guerres desmeslées tant en Piedmont qu'au Montferrat et duché de Milan, par

Charles de Cossé, comte de Brissac, mareschal de France et lieutenant general pour le roy Henry II delà les monts. » Ils sont précieux pour leur sincérité et pour le nombre de faits précis et importants, nulle part ailleurs relatés, qu'on y trouve, en particulier concernant le fameux maréchal de Brissac dont il était secrétaire, qu'il ne quitta point pendant son occupation du Piémont, et sur lequel sans lui on n'aurait que des notions vagues et incertaines.

Marguerite de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, mariée en 1572 au roi de Navarre, plus tard Henri IV, mérite de clore cette liste des plus remarquables auteurs de Mémoires du seizième siècle. Suivant les premiers académiciens, les *Mémoires* de Marguerite de Valois étaient le modèle de la prose au seizième siècle. Ils tombèrent par hasard entre les mains de Pellisson ; cet écrivain, si ami du beau langage, en fut charmé au point de les relire deux fois dans une nuit. Selon Sainte-Beuve, « ce serait une grande erreur de goût que de considérer ces gracieux *Mémoires* comme une œuvre de naturel et de simplicité ; c'en est une bien plutôt de distinction et de finesse. L'esprit y brille, mais l'instruction et la science ne s'y dissimulent point. »

Le seizième siècle, surtout dans sa seconde moitié si agitée, où tout fut mis en question, constitution de l'État comme religion, a produit beaucoup d'ouvrages politiques, qui viennent naturellement après les travaux historiques. Il en est un d'abord sur lequel nous donnerons quelques détails à cause de sa célébrité plus encore que de sa valeur, la *Servitude volontaire* de la Boétie.

Étienne de La Boétie (1530-1563), « ayant esté surpris de sa destinée en la fleur de son aage et dans le train d'une très heureuse et très vigoureuse santé, n'avoit pensé à rien moins qu'à mettre au jour des ouvrages qui deussent tesmoigner à la posterité quel il estoit en cela[1]. » Montaigne, « heritier de sa librairie[2] (de sa bibliothèque)», recueillit heureusement tout

[1] *Lettre* de Montaigne à *M. de Foix.* — [2] *Avertissement* de Montaigne *au lecteur.*

ce qu'il trouva d'entier parmi ses « brouillards (ses brouillons) et papiers espars çà et là, le jouet du vent et de ses estudes : » la traduction des *Économiques* d'Aristote, la *Ménagerie* de Xénophon, etc., et le livre célèbre, la *Servitude volontaire*, où la Boétie s'attache à prouver que tous les tyrans seraient également sans force si le peuple ne les secondait pas, que l'intérêt de tous s'unissant *contre un*, la puissance de tous s'alliant *contre un*, cet *un* perdrait, par son isolement, le pouvoir de mal faire.

L'historien de Thou dit que l'*Authenoticon* (la *Servitude volontaire*) fut pris par ceux qui le publièrent en un sens tout à fait contraire à celui que son sage et savant auteur avait eu en le composant. De même Montaigne repousse bien loin l'idée que son ami fût un ennemi de la monarchie, et affirme que jamais aucun citoyen ne fut plus soumis aux lois et plus *ennemi des nouvelletés* qui troublent les États.

On a généralement pris trop au sérieux un ouvrage qui fut la production d'un adolescent et une sorte d'exercice de rhétorique. Montaigne nous apprend que la Boétie était à la fleur de sa jeunesse quand il écrivit ce discours, « n'ayant pas atteint le dix-huitième an de son âge. » Ailleurs il dit : « Mais voyons un peu parler ce garçon de seize ans. » Enfin il déclare que « ce sujet fut traité par lui en son enfance par manière d'exécution seulement, et qu'on s'aperçoit de l'extrême jeunesse de l'auteur. » Montaigne juge le discours *De la servitude volontaire*, « gentil et plein au possible : » *plein au possible* dit beaucoup pour un ouvrage qui renferme tant de lieux communs que relève seule la chaleur de l'expression. La Boétie ne se proposa jamais d'être un écrivain. Montaigne nous apprend « qu'à peine au bout de chaque an mettoit-il une fois la main à la plume [1]. » A mesure encore, dit-il, que chaque saillie lui venait à la tête, il s'en déchargeait sur le premier papier qui lui tombait en main, sans autre soin de le conserver [2].

Quelque chose des principes de la Boétie se retrouve chez

[1] *Lettre à M. de Foix.* — [2] *Avertissement* de Montaigne *au lecteur.*

Jean Bodin (1530-1596), auteur de la *République*, imprimée à Paris en 1576, in-fol., et mise en latin par lui-même. Ce traité fut enseigné publiquement en Angleterre, dans l'université de Cambridge, et toute l'Europe retentit bientôt de sa renommée. L'auteur se demande quel est le but des sociétés, et répond que ce but est le même que celui des existences individuelles, « s'exercer en la contemplation des choses naturelles, humaines et divines, en rapportant la louange du tout au grand prince de nature. » (L. I, c. I.) Bodin, dont l'érudition était immense, mais confuse, appuie ses principes d'exemples tirés des histoires de tous les peuples. Malgré toutes les erreurs dont il est rempli, ce livre a fourni beaucoup d'idées à l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Bodin favorisait ouvertement les huguenots; mais au fond il était, ce semble, également indifférent au protestantisme, au catholicisme, à toute espèce de religion positive.

François de la Noue (1531-1591), surnommé Bras de fer, parce qu'ayant été obligé de se faire couper le bras, on lui en fit un de fer, dont il se servait très bien pour manier la bride de son cheval, a laissé des *Discours politiques et militaires*, composés dans les prisons du château de Limbourg, où il fut enfermé en 1580 et demeura cinq ans : il avait été fait prisonnier par les troupes espagnoles qu'il combattait à la tête des protestants des Pays-Bas. Guerrier du premier ordre, il mérite encore de compter parmi les prosateurs éloquents du seizième siècle. Il y a dans ses écrits de la science, de la verve, de la sensibilité.

On possède d'un autre protestant célèbre, de du Plessis-Mornay (1549-1623), des écrits politiques, des manifestes désignés à l'époque où ils parurent sous le nom de *Mémoires et Discours*, et de plus une ample correspondance politique et diplomatique, qui s'étend du 15 novembre 1579 au 31 octobre 1623. Savant et laborieux, du Plessis ne faisait trêve à ses immenses travaux que pour prendre l'épée. Il fut le conseiller de Henri IV depuis 1576; mais, obstiné et violent huguenot, il tomba dans la disgrâce de son maître devenu catholique, qui continuait à l'employer dans plusieurs affaires d'une haute

importance, quand il eut publié, au mois de juillet 1598, son *Institution de l'Eucharistie*, où il traitait le pape d'antechrist, et commettait de nombreuses falsifications et altérations de textes dont le convainquit Duperron, en présence du roi et de la cour, à la conférence de Fontainebleau, le 4 mai 1600. Mornay était appelé le *Pape des huguenots* : titre assez justement donné, car il représente excellemment, par ses luttes et par son action constamment militante avec la plume et avec l'épée, le parti protestant qui voulait former un État dans l'État et contre l'État.

On le voit, le seizième siècle produisit un assez grand nombre de travaux historiques et politiques sérieux. Plusieurs même, par la forme comme par le fond, annonçaient les chefs-d'œuvre. L'éloquence, soit dans la chaire, soit au barreau, demeura généralement inférieure.

L'éloquence de la chaire fut très lente à se former en France comme dans les principaux pays de l'Europe. Au seizième siècle, elle était encore dégradée par des abus dont Érasme a dépeint malicieusement quelques-uns dans son *Éloge de la Folie*. Le satirique écrivain avait bien, en particulier, quelque raison de rire des contes que certains prédicateurs tiraient du *Miroir historial*, ou des *Gestes des Romains*, et se plaisaient à manier allégoriquement, tropologiquement, anagogiquement. L'allégorie et la métaphore étaient leurs figures favorites. Ils se servaient aussi quelquefois du dialogisme, mais d'une étrange façon : ainsi l'un d'entre eux, faisant parler la sainte Vierge avec Notre-Seigneur, fait alléguer à la sainte Vierge les lois de Justinien, et à Notre-Seigneur des passages d'Aristote.

Ils avaient la fureur des divisions et subdivisions scolastiques. Quelquefois ils divisaient un sermon en douze parties, et même davantage; mais ordinairement ils le divisaient en trois ou quatre, et ils subdivisaient chaque partie en trois autres, et chacune de ces trois dernières en plusieurs autres, et ainsi presque à l'infini. La beauté était que chaque division avait sa rime particulière.

La plupart des sermons du seizième siècle, comme ceux

du quinzième, sont pleins de traits d'histoire, de pensées de philosophes, d'imaginations poétiques et fabuleuses. On cite dans plusieurs, et presque à chaque page, le grand Épaminondas, le divin Platon, l'ingénieux Homère. L'abus des allusions mythologiques se glissait partout, et se produisait jusque dans les occasions les plus solennelles et les plus augustes. C'est ainsi qu'un prélat choisi pour expliquer l'Écriture sainte au milieu du sacrifice, à l'ouverture d'une session du concile de Trente, compara cette sainte assemblée où les évêques se devaient rendre, au cheval où se renfermèrent les Grecs pour prendre Troie. Un modèle accompli de ce goût détestable est un certain Sorlin de Sainte Foy, dans ses adulatoires oraisons funèbres d'Anne de Montmorency, de Cosme de Médicis, de Charles IX, de Marguerite de France, de Saint-Mégrin.

Pendant les troubles de la Ligue, les chaires et les places publiques retentirent de nombreux prédicateurs qui eurent un genre d'éloquence dont une audace mêlée souvent de cynisme était le principal caractère. Parmi ceux qui furent fougueux avec un zèle véritable on distingue le moine Poncet (mort en 1586), célèbre bien moins par le nombre de ses ouvrages de piété, aujourd'hui complètement oubliés, que par un sermon virulent contre la confrérie des pénitents, instituée par Henri III, dont les assemblées finissaient trop souvent par des orgies scandaleuses.

Ce qui manquait toujours à ces prédicateurs, c'était la dignité; et à la fin du siècle, ils ne l'avaient pas encore acquise, témoin, entre autres, Philippe Bosquier.

Philippe Bosquier (1561-1636), religieux cordelier, appartient au dix-septième siècle par la date de sa mort, mais pleinement au seizième par le genre de ses sermons dont l'auteur destinait la dédicace à Henri IV, mais que la mort tragique de ce roi lui fit dédier à son fils, Louis XIII. Il est de l'école grotesque et indécente des Maillard, des Menot, des Barbette, des Pépin, des Raulin. Les mots les plus grossiers, les images les plus libres y déshonorent la parole de Dieu, en particulier dans ses sermons sur l'enfant prodigue, très applaudis à l'époque.

Philippe Cospéan (1568-1646) commence très honorablement, à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, la réforme de l'éloquence de la chaire. Son goût s'était formé à l'école du célèbre Juste Lipse. Il fut docteur de Sorbonne, et successivement évêque d'Aire, de Nantes et de Lisieux. Un des premiers, il eut le bon sens de retrancher de ses sermons les citations des plus profanes auteurs de l'antiquité, pour y substituer celles de l'Écriture sainte et des Pères. Son plus beau titre, comme orateur chrétien, est l'oraison funèbre de Henri IV. Sa diction est constamment claire et élégante, et les termes surannés y sont très rares.

Nous ne pouvons terminer sur l'éloquence de la chaire sans dire un mot de ce qu'elle fut parmi les protestants. Depuis la réforme, tout le monde se mêlait de parler religion. On n'entendait plus partout que discussions sur la grâce et sur les sacrements. On ne se contentait pas de déblatérer dans les maisons et dans les places, en petits groupes particuliers; messieurs de la religion, souvent en dépit des répressions, improvisaient partout des chaires, auprès desquelles se pressaient des multitudes exaltées et fanatisées. Quelquefois il en sortait des paroles éloquentes, mais ordinairement c'était une éloquence bien plus tribunitienne qu'apostolique. « Le sermon de Calvin a fait ronfler le canon, » lit-on dans les *Adages françois* du seizième siècle. On en peut dire autant de Théodore de Bèze, de Viret et de la plupart des ministres réformés. Peut-être donnèrent-ils moins dans le mauvais goût que beaucoup de prédicateurs catholiques de cette époque ; mais une éloquence politique, qui semble vouloir rappeler le *forum* et l'*agora*, n'est certes pas la vraie éloquence religieuse.

L'éloquence du barreau fut longtemps souillée des mêmes vices que celle de la chaire. Nous consacrons une étude à un des hommes qui contribuèrent le plus à l'en purifier, à Etienne Pasquier. Parmi ceux qui coopérèrent à la même œuvre, tout en conservant beaucoup de mauvais goût, une mention est due à l'avocat Antoine Arnault (1560-1619), célèbre surtout par son plaidoyer contre les Jésuites. Il fut, comme Pas-

quier, l'organe de l'Université qui, hostile, dès l'origine, à l'établissement de la société de saint Ignace, qu'elle déclarait « bien plus née pour la destruction que pour l'édification, » ne voulut jamais souffrir que les nouveaux religieux fussent admis dans son corps. Poursuivant avec un acharnement jaloux leur expulsion du royaume, elle remit (1594) sa cause aux mains d'Arnauld, qui passait pour un des plus éloquents hommes de son siècle, et était en bonne posture auprès du pouvoir, parce qu'il descendait d'une famille très distinguée par le zèle qu'elle avait toujours montré pour la royauté pendant la Ligue, et que lui-même, par des écrits hardis, s'était acquis la réputation d'un des plus zélés royalistes qu'il y eût dans le parlement. Son discours est quelquefois éloquent à force de passion ; mais il ne produisit guère de l'effet que par des déclamations outrées et envenimées.

En parlant de l'éloquence du barreau, on doit encore nécessairement citer Antoine Loisel (1556-1617). Cet avocat du parlement de Paris s'acquit une grande réputation par ses plaidoyers, et mérita d'être revêtu d'emplois honorables dans la magistrature. Il composa plusieurs ouvrages. Le plus remarquable est son *Dialogue des avocats du parlement de Paris*. Dans ce dialogue, qu'il intitule *Pasquier*, comme Cicéron avait intitulé *Brutus* son dialogue de l'*Orateur*, Loisel raconte par la bouche de Pasquier, son principal interlocuteur, l'histoire des origines du parlement et fait connaître les titres de tous les magistrats ou avocats qui s'y sont acquis quelque renom dans les trois premiers siècles ; il se fait le juge bienveillant de ses contemporains ; enfin il trace un plan d'études et prescrit des règles de conduite pour les jeunes gens qui désirent se distinguer au Palais. L'auteur des *Recherches sur la France* a pour auditeurs ses propres enfants et les fils de Loisel, tous également désireux « de conserver à l'ordre auquel ils appartiennent le rang et l'estime que les devanciers lui ont acquis, pour les rendre intacts aux successeurs. »

A la fin du seizième siècle, l'éloquence commença à briller véritablement au barreau. On en trouve dans les libres discours de Philippe Hurault, dans les harangues de du Vair et

de Pithou, défendant la royauté et la légitime succession au trône contre le fanatisme des ligueurs et l'ambition de l'Espagne.

Guillaume du Vair (1556-1621), conseiller-clerc au parlement, maître des requêtes, premier président au parlement de Provence, évêque nommé de Marseille, garde des sceaux, évêque de Lisieux, traça les règles de l'éloquence dont il avait offert, spécialement dans sa harangue au parlement contre les prétentions espagnoles, des modèles supérieurs à son époque. Il combattit l'abus que faisait de l'érudition l'avocat général Brisson (1531-1591), dont Henri III disait ordinairement « qu'il n'y avait aucun prince dans le monde qui pût se flatter d'avoir un homme d'une érudition aussi étendue. » Il lui manquait de savoir la ménager. « Ses discours, dit du Vair, estoient si remplis de passages, d'allegations et d'autorités qu'à peine pouvoit on bien prendre le fil de son oraison. » Examinant les diverses parties de l'éloquence, du Vair établit qu'elle ne consiste pas seulement à éviter les défauts pédantesques de Brisson et de ses imitateurs, ni à posséder la clarté et la pureté du style, le naturel et l'élégance, mais qu'elle demande les grandes qualités des orateurs grecs et latins, l'élévation, la force, les mouvements oratoires, avec la variété du style et sa parfaite conformité aux sujets et aux circonstances. Telle est cette « grande et divine éloquence à laquelle est dû le premier lieu d'honneur; qui se forme tel style qu'elle veut et que le sujet le requiert; qui est pleine d'ornemens, pleine de mouvements; qui ne mène pas l'auditeur, mais l'entraîne, qui regne parmi les peuples et s'établit un violent empire sur l'esprit des hommes[1]. » Pour mieux inculquer ces préceptes de l'art antique, du Vair en mit les immortels modèles à la portée de ses contemporains. Il donna les traductions des plus remarquables discours judiciaires, de Démosthènes, d'Eschine, de Cicéron.

Outre du Vair, et bien avant l'Hospital, à qui nous consacrerons une notice, la haute magistrature fut illustrée au sei-

[1] Du Vair, *Traité de l'éloquence française.*

zième siècle par des hommes dont le nom mérite d'être au moins cité ici, comme le chancelier Olivier (1497-1560), qui « introduisit, dit Montesquieu, la justice jusque dans le conseil des rois, et fit plier la politique devant elle[1] ; » comme le président Jeannin (1540-1622), ce bon homme et ce prud'homme, ainsi qu'on l'appelait, auteur de *Mémoires* et de *Négociations* dont le cardinal de Richelieu faisait sa lecture ordinaire dans sa retraite d'Avignon, et qui ont été longtemps comme le code des diplomates et des hommes d'État.

Nous voudrions dire ici quelques mots de Charles Dumoulin (1500-1566), que ses contemporains surnommèrent le Papinien français ; de François Baudoin (1520-1573), un des premiers qui traitèrent la jurisprudence avec noblesse ; de Denis Godefroy (1549-1622), auteur du *Corpus juris civilis ;* d'Aimar de Ranconnet (né à la fin du quinzième siècle, mort en 1559), habile également dans le droit romain, dans les mathématiques et dans les antiquités ; de François de Connan (1508-1551), auteur de savants *Commentaires sur le droit civil ;* de Gui Coquille (1523-1603), renommé surtout pour sa connaissance du droit coutumier ; d'André Alciat (1492-1550), Milanais qui enseigna quelques années avec éclat le droit à Bourges, et fut le premier à embellir par les agréments du style les matières judiciaires ; de Jacques Cujas (1520-1590), un des plus illustres interprètes des lois qui existèrent jamais ; et de plusieurs autres qui s'illustrèrent diversement dans la science du droit. Le manque d'espace nous force de nous borner à cette énumération.

A la fin du seizième siècle, une révolution dans la langue est commencée, est déjà poussée assez loin. Cette langue si longtemps muable et vacillante tend à se fixer. Il se fait une épuration dans les mots, il s'opère surtout une grande modification dans les constructions. Depuis le quinzième siècle, on avait surchargé la construction autrefois si claire ; à l'effet de rendre la diction périodique, on y avait maladroitement

[1] *Pensées de Montesquieu.* Des grands hommes de France.

transporté toutes ces particules conjonctives, et quelquefois purement harmoniques, qui donnent tant de grâce à l'élocution grecque ou latine. Les phrases de cette langue intempérante étaient embarrassées d'incises multipliées à l'infini, enchevêtrées en tous sens. On avait fini par sentir combien tout cela était contraire à la netteté et à la vivacité du génie français, et une nouvelle manière de dire s'annonçait, en même temps qu'un mouvement analogue se produisait dans les arts.

Dans la littérature comme dans l'art, la réforme ne sut pas s'arrêter à point. Ceux qui travailleront le plus glorieusement au défrichement de notre langue feront presque autant de mal que de bien. Le caprice ou une excessive délicatesse les détermineront trop souvent. A force de limer la langue, on l'énervera ; en voulant l'épurer, on la passera à un tamis trop fin, qui retiendra beaucoup de sa meilleure substance. On abandonnera les mots les plus jolis, les plus pittoresques ou les plus expressifs. On rejettera des composés utiles, et surtout des diminutifs précieux. Le gracieux effet des caractéristiques latines *lu*, *la*, si mollement vibrantes, comme dans *parvulus*, petit enfant, *unguicula*, petit ongle, était reproduit dans nombre de mots de notre vieille langue. On les sacrifiera presque tous. On fera volontairement d'irréparables pertes pour les constructions comme pour les mots. On abandonnera l'usage de certaines inversions vigoureuses ou faciles qui, sans troubler le sens, communiquaient à l'expression plus de piquant et de vivacité, donnaient du nerf à la poésie et à l'éloquence.

La victoire de Malherbe et des autres réformateurs ne sera pas sans conteste. Il y aura une école qui protestera assez longtemps contre leurs innovations et surtout contre leurs exclusions. Tels seront M^lle de Gournay, la Mothe-Levayer, Dupleix, Chevreau, Borel, et ils seront appuyés par de grands écrivains qui, en se conformant aux changements introduits par l'usage, sauront rendre hommage aux mérites de la bonne vieille langue et regretter ce qu'on n'avait pas su en garder de mots et de tours excellents.

RABELAIS (FRANÇOIS)

(1475-1553)

François Rabelais naquit en 1475, d'autres disent en 1480, à Chinon, d'un père qui y tenait une hôtellerie. Il commença ses études dans l'abbaye des Bénédictins de Seuillé, puis fit son noviciat au couvent de Fontenay-le-Comte. Il y passa successivement par tous les degrés du sacerdoce, et reçut la prêtrise en 1511. Après s'y être fait de très mauvaises affaires, il obtint un indult du pape Clément VII, qui lui permettait de passer dans l'ordre de Saint-Benoît, et d'entrer dans l'abbaye de Maillezais en Poitou. Rabelais paraît n'avoir profité que de la permission de quitter l'habit franciscain. En 1524, on le trouve, sous le costume de prêtre séculier, attaché comme secrétaire à l'évêque de Maillezais, Geoffroi d'Estissac, autrefois son camarade d'études. En 1530, il alla étudier la médecine à Montpellier. Il y devint profond dans son art, et il y expliqua avec applaudissement les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Ars parva* de Galien d'après des manuscrits qui lui appartenaient. En 1532, Rabelais, attiré à Lyon par Dolet, le même qui fut plus tard brûlé pour crime d'hérésie, y donna ses soins à des éditions d'ouvrages de médecine ancienne et moderne. De plus il enseignait la médecine sur le cadavre.

Ses livres savants eurent un médiocre débit, et, dit-on, pour dédommager son éditeur, il fit la *Chronique gargantuine*, qu'il compléta en divers temps, et qui devint les *Faits et dicts du geant Gargantua et de son fils Pantagruel*. Il n'interrompit pas pour cela l'étude et l'exercice de la médecine. Il avait tous les titres et toutes les autorisations nécessaires à cet effet. Il est dit, dans une bulle datée du 17 janvier 1536, qu'il lui est permis d'exercer en tous lieux l'art de la médecine, à titre gratuit toutefois, et jusqu'à l'application du fer et du feu *exclusivement :* ces sortes d'opérations étaient interdites aux prêtres.

Un esprit avide de connaissance et toujours tourmenté du besoin de changer de lieu et d'occupation comme était Rabelais ne pouvait pas se tenir éloigné de Paris, où François Ier faisait alors fleurir les lettres avec tant d'éclat. Aussi habile qu'audacieux, il sut se concilier des amitiés puissantes. Il s'y acquit la connaissance et l'amitié de plusieurs personnages éminents, particulièrement du cardinal du Bellay, qui le prit avec lui dans son ambassade auprès de Paul III. Cet illustre protecteur le tira tout à fait de la profession de la médecine, pour se servir de lui en ses plus secrètes négociations, et lui donna une prébende en l'église collégiale de Saint-Maur les Fossés,

avec la cure du village de Meudon, près de Paris. Au milieu d'une vie bien plus épicurienne que sacerdotale, il y continua ses études et ses travaux.

Les connaissances de Rabelais étaient très variées et très étendues. Il s'était jeté avec une ardeur sans pareille sur tous les livres grecs et latins connus alors, de quelque nature qu'ils fussent; il possédait les principales langues vivantes; il avait étudié l'hébreu, fouillé les auteurs arabes, médecins, astronomes, chimistes; il n'avait pas négligé ceux qui ont écrit des sciences occultes. Il réunissait dans sa tête le savoir encyclopédique d'un Pic de la Mirandole ou d'un Erasme.

Outre le *Gargantua*, on doit à Rabelais une traduction latine estimée des *Aphorismes* d'Hippocrate, la *Sciomachie*, description des festins faits à Rome, au palais du cardinal du Bellay, pour la naissance du duc d'Orléans, et enfin un certain nombre de *Lettres* latines et françaises. Plusieurs témoignent chez Rabelais, comme certaines parties du *Gargantua*, un rare talent de diplomate. Une chose qu'on y remarque principalement, c'est son excessive admiration pour le mouvement de la Renaissance et sa prévention contre les temps antérieurs.

Arrêtons-nous à son œuvre principale.

La singulière épopée de Gargantua et de Pantagruel n'est pas la première œuvre de ce genre. Rabelais a eu plusieurs devanciers, mais son vrai prototype a été Théophile Folengius, célèbre sous le nom du mirifique macaronique docteur Merlin Coccaie. C'était un moine bénédictin. Il a le premier écrit en style macaronique et a composé dans ce jargon plusieurs livres qui sont devenus très rares. Il mourut en 1543, à l'âge de cinquante ans. Sa renommée ne lui survécut guère. Rabelais l'eut bien vite effacé et fait oublier.

Le premier succès du roman de Rabelais fut immense. Au témoignage de l'auteur lui-même, il se vendit plus d'exemplaires du premier livre en un mois qu'il ne s'achète de Bibles en neuf ans. On le pressa très instamment d'en donner la suite.

Cet homme étrange nous assure qu'il n'a écrit ses contes qu'en médecin, et pour hâter la guérison de ses malades par un rire salutaire. Il a répété maintes fois cette assertion.

Certes, l'auteur de la *Vie de Gargantua et de Pantagruel* a pu songer à ses malades, et il a incontestablement voulu faire rire. Mais ses visées s'étendaient à bien d'autres choses. Il voulut passer en revue toute la société. Il ne s'attaque pas à des individus, il ne veut pas faire des portraits; ce sont des classes entières qu'il entend flageller. La royauté, la magistrature, le clergé, les cloîtres, la juridiction des baillis, celle des sénéchaux, du haut parlement, il frappe tout de son fouet impitoyable et cynique. « Lorsqu'il entreprend avec Panurge, dit très bien M. Géruzez [1], cette longue odyssée, ce voyage

[1] *Essai d'hist. litt.*

à travers des terres inconnues, chaque fois qu'il aborde une île nouvelle, un pays nouveau, ce pays est l'allégorie d'une certaine condition de la société. Voilà le sens véritable, le sens profond du poème. Rabelais, sur ce canevas, a semé des détails de toute nature ; du cynisme et du fantastique ; mais sa première pensée ne l'abandonne pas, et partout, lors même qu'il semble être égaré, lorsqu'il s'est enivré de sa propre imagination, il revient à son dessein et laisse entrevoir la portée de ses fictions. »

Cette portée va assez loin, et quelquefois ce qui ne paraît que bagatelles puériles est l'enveloppe transparente, non-seulement d'une morale fine et de recherches curieuses et savantes, mais de vues supérieures et générales : sans ces mérites, il n'existerait pas soixante éditions de Rabelais et des traductions innombrables en toute langue. Cependant, on ne peut pas dire que le curé de Meudon ait été un éminent penseur : son génie ne s'étendait pas jusqu'à suivre une haute et profonde idée satirique. Son imagination, on l'a souvent remarqué, créait des caricatures monstrueuses, et il frappait sans choix avec toutes les armes, loyales ou infâmes, peu lui importait. S'adressant à un public peu scrupuleux, il prodiguait la bouffonnerie et l'ordure, pour faire accepter de compagnie quelques idées philosophiques et sérieuses. Et où tout cela aboutissait-il ? Quel était le fond de l'esprit de Rabelais, quelle était sa philosophie? Sa philosophie, c'était la réhabilitation de la chair, c'était l'épicuréisme et le cynisme. Sa philosophie, c'était l'oracle de la dive bouteille : *Trinque*, et l'inscription de l'abbaye de Thélème : *Fais ce que tu voudras.*

Cette œuvre, qui renferme tant d'extravagances, tant de contes gras, tant de vilenies, tant d'impiétés, tant de scandales de toute sorte, est le digne produit de l'ivresse. Rabelais nous apprend lui-même, au commencement de *Gargantua*, qu'il écrivait ses joyeuses chroniques non pas seulement après boire, mais en buvant : « A la composition de ce livre seigneurial, dit-il, je ne perdy ne employai oncques plus ny aultre temps, que celluy qui estoit estably à prendre ma refection corporelle, sçavoir est, beuvant et mangeant. Aussi est ce la juste heure d'escrire ces haultes matieres et sciences profondes [1]. »

Une pareille production ne pouvait échapper aux anathèmes de l'Église. Bien qu'en entassant les bouffonneries les plus audacieuses et les plus impies contre les membres du clergé, Rabelais ait eu la précaution de ne pas toucher au dogme, le venin de son livre, au point de vue principalement de la morale, fut dénoncé comme il devait l'être.

Malgré tant de reproches, qui peuvent si justement et qui doivent être adressés à l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*, on ne peut lui refuser une place importante dans l'histoire de la littérature française. Rabelais, — c'est maintenant un fait incontesté, — est le

[1] *Gargantua*, Prologue.

premier qui ait observé dans la prose des règles invariables, et qui en ait arrêté la syntaxe, tout en lui laissant ses idiotismes. Peu d'écrivains ont importé dans notre langue autant de richesses durables et possédé comme lui le don de la période abondante et cadencée. Il sait merveilleusement prendre tous les tons, et dans tous les genres il est toujours original. M. de Chateaubriand a beaucoup vanté le *grand style du curé de Meudon*[1]. « Son français, sans doute, dit Sainte-Beuve, malgré les moqueries qu'il fait des *latinisants* et des *grécisants* d'alors, est encore bien rempli et comme farci des langues anciennes ; mais il l'est par une sorte de nourriture antérieure, sans que cela lui semble étranger, et tout, dans sa bouche, prend l'aisance du naturel, de la familiarité et du génie[2]. »

A ces titres, Rabelais mérite qu'on le range, comme l'a fait Pasquier, parmi les *pères de notre idiome*; ses tours, ses expressions, ses images alimenteront le style de Montaigne, de Pascal, de la Fontaine, et son principal ouvrage, rempli de tant de fatras et d'ordures qui faisaient souhaiter à Voltaire qu'il fût *réduit tout au plus à un demi-quart*[3], restera comme un des monuments de la langue française.

Comment Gargantua feut institué par Ponocrates en telle discipline qu'il ne perdoit heure du jour.

Quand Ponocrates congneut la vitieuse maniere de vivre de Gargantua[4], delibera aultrement le instituer en letres ; mais, pour les premiers jours, le tolera, considerant que nature ne endure poinct soubdaines mutations sans grande violence. Pour doncques mieulx son œuvre commencer, supplya un sçavant medicin de celluy temps, nommé maistre Theodore[5], à ce qu'il considerast si possible estoit remettre Gargantua en

[1] *Essai sur la littér. angl.*, 3^e part. — [2] *Causeries du lundi*, t. III, p. 11. *Rabelais*, par Eugène Noel. — [3] *Temple du goût*. — [4] Gargantua, personnification de François I^er, avait été confié à des pédants et à des sophistes : Thubal, Holoferne, Jobelin Bridé, « et quelques aultres de semblable farine. » Mais Grandgousier (Louis XII), s'apercevant de cette mauvaise éducation, envoie son fils, avec Ponocrates, dans la ville de Paris, « pour cognoistre quel estoit l'estude des jouvenceaux de France pour icelui temps. » — [5] « Par le nom grec de ce médecin, Rabelais donne à entendre que ce fut par un *don de Dieu* que Gargantua fut mis enfin sous d'autres maîtres que ceux qui jusque-là lui avaient gâté l'esprit et corrompu les mœurs. » (Le Duchat.)

melleure voye. Lequel le purgea canoniquement avec elebore de Anticyre, [1] et par ce medicament luy nettoya toute l'alteration et perverse habitude [2] du cerveau. Par ce moyen aussi Ponocrates luy feist oublier tout ce qu'il avoit apris soubz ses antiques precepteurs, comme faisoit Timothée à ses disciples, qui avoient esté instruictz soubz aultres musiciens [3]. Pour mieulx ce faire, l'introduysoit ès compaignies des gens sçavans qui là estoient, à l'emulation desquelz luy creust l'esperit et le desir de estudier aultrement et se faire valoir.

Apres, en tel train d'estude le mist, qu'il ne perdoit heure quelconques du jour : ains tout son temps consommoit en lettres et honneste sçavoir. Se esveilloit doncques Gargantua environ quatre heures du matin. Ce pendent [4] qu'on le frotoit, luy estoit leue quelque pagine [5] de la divine Escripture, haultement [6] et clerement, avec prononciation competente à la matière, et à ce estoit commis un jeune page, natif de Basché, nommé Anagnostes. Scelon le propos et argument de ceste leczon, souventes foys se adonnoit à reverer, adorer, prier, et supplier le bon Dieu : duquel la lecture montroit la majesté et jugemens merveilleux.

Là son precepteur repetoit ce que avoit esté leu, luy exposant les poinctz plus obscurs [7] et difficiles. Eulx, retournans, consideroient l'estat du ciel, si tel estoyt comme l'avoient noté au soir precedent : ès quelz signes entroit le soleil, aussi la lune pour icelle journée. Ce

[1] On s'en purgeait le cerveau pour mieux vaquer à l'étude. Pline, l. XXV, c. xxv; Aulu-Gelle, l. XXII, c. xv, et Horace, *Art. poétiq.*, v. 300. — [2] Etat, comme le latin *habitudo*. — [3] Quintilien, liv. II, chap. III, rapporte que ceux qui voulaient que Timothée leur enseignât la musique étaient obligés de lui donner un double salaire, s'ils avaient déjà reçu ailleurs quelque teinture de cet art, parce que ce musicien jaloux commençait par leur faire oublier ce que d'autres maitres leur avaient appris. — [4] Pendant. — [5] Page. — [6] A haute voix. Est sorti de l'usage en ce sens. — [7] Comparatif pour le superlatif. Latinisme autrefois très fréquent.

faict, estoit habillé, peigné, testonné [1], accoustré, et parfumé, durant lequel temps on luy repetoit les leczons du jour d'avant. Luy mesmes les disoyt par cueur, et y fondoit quelques cas practicques et concernens l'estat humain : lesquelz ilz estendoient aulcunes foys jusques deux ou troys heures; mais ordinairement cessoient lors qu'il estoit du tout [2] habillé. Puis, par troys bonnes heures, luy estoit faicte lecture.

Ce fait, yssoient hors, toujours conferens des propoz de la lecture : et se desportoient [3] en Bracque [4] ou ès prez, et jouoient à la balle ou à la paulme, galentement [5] se exercens les corps, comme ilz avoient les ames au paravant. Tout leur jeu n'estoyt qu'en liberté : car ilz laissoient la partie quand leur plaisoyt, et cessoient ordinairement lors que suoient parmy le corps, ou estoient aultrement las. Adoncq estoient tresbien essuez [6] et frottez, changeoient de chemise : et, doulcement se pourmenans, alloient veoir sy le disner estoyt prest. Là attendens, recitoient clerement et eloquentement quelques sentences retenues de la leczon. Ce pendent monsieur l'appetit venoit et par bonne oportunité s'asseoient à table.

Au commencement du repa, estoit leue quelque histoire plaisante des anciennes prouesses, jusques à ce qu'il [7] eust prins son vin. Lors (si bon sembloit) on continuoyt la lecture; ou commenceoient à diviser joyeusement ensemble, parlans, pour les premiers mots, de la vertu, proprieté, efficace, et nature de tout ce que

[1] Coiffé. — [2] Tout à fait. — [3] Se récréaient. — [4] Jeu de paume du faubourg Saint-Marceau, ayant pour enseigne un chien braque. — [5] Galamment. Beaucoup d'adverbes qui finissent maintenant par *amment* se terminaient autrefois en *antement*, *entement*. On verra un peu plus loin *eloquentement* pour éloquemment, *plaisantement* pour plaisamment. — [6] Essuyés. — [7] Gargantua.

leur estoit servy à table : du pain, du vin, de l'eau, du sel, des viandes, poissons, fruictz, herbes, racines, et de l'aprest d'ycelles. Ce que faisant, aprint en peu de temps tous les passaiges à ce competens en Pline, Athenée, Dioscorides, Galen [1], Porphyre, Oppian, Polybe, Heliodore, Aristoteles, Elian et aultres. Iceulx propos tenens, faisoient souvent, pour plus estre asseurez, apporter les livres susdictz à table. Et si bien et entierement retint en sa memoire les choses dictes que, pour lors, n'estoit medecin qui en sceust à la moytié tant comme il faisoit. Par après, divisoient des leczons leues au matin, et, parachevant leur repas par quelque confection de cotoniat [2], s'escuroit les dens avecques un trou de lentisce [3], se lavoit les mains et les yeulx de belle eau fraische : et rendoient graces à Dieu par quelques beaux cantiques faictz à la louange de la munificence et benignité divine.

Ce faict, on aportoit des chartes [4], non pour jouer, mais pour y aprendre mille petites gentilesses et inventions nouvelles, lesquelles toutes yssoient de arithmeticque. En ce moyen, entra en affection de ycelle science numerale, et tous les jours après disner et souper, y passoit temps aussi plaisantement qu'il souloit ès dez ou ès chartes. A tant sceut d'icelle et theoricque, et pratique, si bien que Tunstal [5], angloys, qui en avoit amplement escript, confessa que vrayement, en com-

[1] Le médecin Galien. — [2] Confiture de coings, autrefois *condignac*, *codignac*, *codignat*, aujourd'hui *cotignac*. — [3] Le lentisque, arbre d'où découle le mastic, servait aux Romains de cure-dents dont ils s'accommodaient mieux que de ceux de plumes. Martial, *Epigr.*, XIV, 22 :

Lentiscum melius : sed si tibi frondea cuspis
Defuerit, dentes penna levare potest.

[4] Cartes. — [5] Cuthbert Tonstall, évêque de Durham, secrétaire de Henri VIII, est l'auteur d'un traité *de Arte supputandi*, en quatre livres, 1521.

paraison de luy, il n'y entendoit que le hault alemant.

Et non seulement d'icelle, mais des aultres sciences mathematicques, comme geometrie, astronomie et musicque. Car, attendans la concoction et digestion de son past [1], ilz faisoient mille joyeulx instrumens et figures geometricques, et de mesmes practicquoient les canons astronomicques. Après, se esbaudissoient à chanter musicalement à quatre et cinq parties, ou suz un theme, à plaisir de guorge. Et au reguard des instrumens de musicque, il aprint jouer du luc, de l'espinette, de la harpe, de la flutte de alemant et à neuf trouz, de la viole, et de la sacqueboutte [2].

Ceste heure ainsi employée, la digestion parachevée, se remettoit à son estude principal par troys heures ou davantaige, tant à repeter la lecture matutinale [3] que à poursuyvre le livre entreprins, que aussi à escripre, et bien traire [4] et former les antiques et romaines lettres. Ce faict, yssoient hors leur hostel, avecques eulx un jeune gentilhomme de Touraine, nommé l'escuyer Gymnaste, lequel luy monstroit l'art de chevalerie [5]. Changeant doncques de vestemens, monstoit sus un coursier, sus un roussin, sus un genet, sus un cheval legier : et luy donnoyt cent quarrieres, le faisoit voltiger en l'air, franchir le fossé, saulter le palys [6], court tourner [7] en un cercle, tant à dextre comme à senestre.

[1] Repas. — [2] « Instrument de musique à vent, espèce de trompette harmonique différente de la militaire : on l'allonge ou la raccourcit selon l'acuité ou la gravité des sons. Elle est ordinairement de huit pieds lorsqu'elle n'est point allongée ; mais, tirée de toute sa longueur, elle va jusqu'à quinze pieds. » (Le Duchat.) — « La *sacqueboutte* était alors un instrument fort à la mode. C'est le *trombone* des Italiens, le *posaune* des Allemands. En Normandie, on appelle *saquebute* un petit canon de sureau avec lequel les petits enfants jettent de l'eau au nez des passants. Ce nom est le même mot, et il a la même origine, *sacquer* et *bout*, ou *cut*, qui tire au but. » (*Edit.* VARIORUM.) — [3] Matinale. — [4] Tracer. — [5] L'équitation. — [6] Palissade. — [7] Tourner court, volter.

Là rompoyt, non la lance, car c'est la plus grande resverye du monde dire : « J'ay rompu dix lances en tournoy, ou en bataille ; » un charpentier le feroit bien. Mais louable gloire est d'une lance avoir rompu dix de ses ennemys. De sa lance doncq asseree, verde et roidde, rompoyt un huys, enfonczoyt un harnoys, aculloyt [1] une arbre [2], enclavoyt [3] un aneau, enlevoyt une selle d'armes, un aubert, un guantelet. Le tout faisoit armé de pied en cap. Au reguard de fanfarer [4] et fayre les petits popismes [5] sus un cheval, nul ne le feist mieulx que luy. Le voltigeur de Ferrare n'estoyt qu'un cinge en comparaison. Singulierement estoyt aprins à saulter hastivement d'un cheval sus l'autre sans prendre terre, et nommoyt on ces chevaulx desultoyres [6], et de chascun cousté, la lance on poing, monter sans estrivieres, et, sans bride, guyder le cheval à son plaisir. Car telles choses servent à discipline militaire. Un aultre jour se exerceoit à la hasche : laquelle tant bien coulloyt, tant vertement de tous pics reserroyt, tant soupplement avalloyt [7] en taille ronde, que il feut passé chevalier d'armes en campaigne, et en tous essays.

Puys bransloit la picque, sacquoyt [8] de l'espée à deux mains, de l'espée bastarde, de l'espagnole, de la dague et du poignard, armé, non armé, au boucler [9], à la cappe [10], à la rondelle.

Couroyt le cerf, le chevreuil, l'ours, le daim, le sanglier, le lievre, la perdrys, le faisant, l'otarde. Jouoyt à la grosse balle, et la faisoyt bondir en l'air autant du pied que du poing.

Luctoyt, courroyt, saultoyt, non à troys pas un sault,

[1] Déracinait. — [2] *Arbre* est ici au fém., comme le latin *arbor*. — [3] Enfilait. — [4] Se pavaner. — [5] Sifflements. — [6] Les Latins appelaient *desultor* le cavalier qui sautait d'un cheval sur un autre. — [7] Abaissait. — [8] Frappait brusquement. — [9] Bouclier. — [10] En s'enveloppant le bras gauche d'un manteau.

non à cloche pied, non au sault d'alemant (car, disoyt Gymnaste, telz saulx sont inutiles et de nul bien en guerre), mays d'un sault persoyt [1] un foussé, volloit sus une haye, montoyt six pas encontre une muraille, et rempoyt en ceste faczon à une fenestre de la haulteur d'une lance.

Nageoyt en parfonde eau, à l'endroict, à l'envers, de cousté, de tout le corps, des seulz pieds, une main en l'air, en laquelle tenant un livre, transpassoyt [2] toute la riviere de Seine, sans ycelluy mouiller, et tyrant par ses dens son manteau, comme faisoyt Jules Cesar [3]; puis d'une main entroyt par grande force en un basteau, d'icelluy se gettoyt derechief en l'eau la teste premiere, sondoyt le parfond [4], creuzoyt les rochers, plongeoyt ès abymes et goufres. Puis ycelly basteau tournoyt, gouvernoyt, menoyt hastivement, lentement, à fil d'eau, contre cours, le retenoyt en plene escluse [5], d'une main le guidoyt, de l'autre s'escrymoyt avecq un grand aviron, tendoyt le vele, montoyt aux matz par les traictz, couroyt sus les brancquars, adjustoyt la boussole, contreventoyt les boulines [6], bendoyt le gouvernail.

Issant de l'eau roydement montoyt encontre la montaigne et devalloyt aussi franchement, gravoyt [7] ès arbres comme un chat, saultoyt de l'une en l'autre comme un escurieux [8], abastoyt les gros rameaux comme un aultre Milo [9] : avec deux poignars asseurez et deux poinssons esprovez montoyt au hault d'une maison comme un rat, descendoit puys [10] du hault en bas, en telle composition des membres que de la cheute n'estoyt aulcunement grevé.

[1] Franchissait. — [2] Traversait. — [3] Particulièrement dans l'échauffourée d'Alexandrie. On dit aussi que Camoëns sauva de cette manière du naufrage son manuscrit des *Lusiades*. — [4] Le fond. — [5] Ecluse. — [6] Faisait prendre le vent aux voiles. — [7] Gravissait, grimpait sur. — [8] Ecureuil. — [9] Milon de Crotone.

Jectoyt le dart, la barre, la pierre, la javeline, l'espieu, la halebarde, enfonceoyt l'arc, bandoyt ès reins les fortes arbalestes de passe [1], visoyt de l'arquebouse à l'œil, affeustoyt le canon, tyroyt à la butte, au papaguay [2], du bas en mont, d'amont en val, davant, de costé, en arriere, comme les Parthes.

On luy atachoyt un cable en quelque haulte tour pendent en terre ; par icelluy avecques deux mains montoyt, puys devaloyt sy roidement et sy asseurement, que plus ne pourriez parmy un pré bien eguallé. On luy mettoyt une grosse perche apoyée à deux arbres, à ycelle se pendoyt par les mains, et d'ycelles alloyt et venoyt sans des pieds à rien toucher, que à grande course on ne l'eust peu aconcepvoir [3].

Et, pour se exercer le thorax et poulmons, crioyt comme tous les diables. Je l'ouy une foys appellant Eudemon depuis la porte Sainct Victor jusqu'à Montmartre. Stentor n'eut oncques telle voix à la bataille de Troye,

Et, pour gualantir [4] les nerfz on luy avoyt faict deux grosses saulmones de plomb, chascune du poys de huys mille sept cents quintaulx, lesquelles il nommoyt alteres [5]. Icelles prenoyt de terre en chascune main, et les eslevoyt en l'air au dessus de la teste, et les tenoyt ainsy sans soy remuer troys quarts d'heure et davantaige, que estoyt [6] une force inimitable.

Jouoyt aux barres avecques les plus fors. Et quand le poinct advenoit, se tenoit sus ses pieds tant roiddement qu'il se abandonnoit ès plus adventureux, en cas qu'ilz le feissent mouvoir de sa place, comme jadys

[1] Tendues avec une machine. — [2] Seau en bois servant de but. — [3] Atteindre. — [4] Fortifier. — [5] Lourdes masses de plomb. On leur donne encore ce nom ; mais il vaut mieux écrire *halteres*. — [6] Ce qui était.

faisoyt Milo. A l'imitation duquel aussi tenoyt une pomme de grenade en sa main, et la donnoyt à qui luy pourroyt houster.

Le temps ainsi employé, luy frotté, nettoyé et refraischy d'habillemens, tout doulcement retournoyt, et, passans par quelques prez ou aultres lieux herbuz, visitoient les arbres et plantes, les conférens avec les livres des anciens qui en ont escript, comme Théophraste, Dioscorides, Marinus, Pline, Nicander, Macer et Galen, et en emportoyent leurs plenes mains au logis, — desquelles avoyt la charge un jeune page, nommé Rhizotome [1], ensemble des marrochons [2], des pioches, cerfouettes, beches, tranches, et aultres instrumens requis à bien arborizer [3].

Eulx arrivez au logis, cependent qu'on aprestoyt le soupper, repetoient quelques passaiges de ce qu'avoyt esté leu, et s'asseoient à table. Notez ycy que son disner estoyt sobre et frugal, car tant seulement mangeoyt pour refrener les haboys de l'estomach; mais le soupper estoyt copieux et large, car tant en prenoyt que luy estoit de besoing à soy entretenir et nourrir. Ce que est la vraye diete prescripte par l'art de bonne et sceure medicine, quoy qu'un tas de badaulx medicins, herselez [4] en l'officine des Arabes, conseillent le contraire. Durant ycelluy repas estoyt continuée la leczon du disner, tant que bon sembloyt: le reste estoyt consommé en bons propous tous letrez et utiles. Après graces rendues, se adonnoient à chanter musicallement, à jouer d'instrumens harmonieux, ou de ces petitz passetemps qu'on faict ès chartes, ès dez, et goubeletz: et là demouroient faisans grand chere et s'esbaudissans aulcunesfois jusques à l'heure de dormir; quelques foys alloient

[1] Coupe-racine. — [2] Houes, hoyaux. — [3] Soigner et tailler les arbres. — [4] Harcelés, poussés de science.

visiter les compaignies des gens letrez, ou de gens qui eussent veu pays estranges[1].

En pleine nuyct, davant que soy retyrer, alloient on lieu de leur logis le plus découvert veoir la face du ciel; et là notoient les cometes, sy aulcuns[2] estoient, les figures, situations, aspectz, oppositions et conjunctions des astres. Puis, avecques son precepteur, recapituloyt briefvement, à la mode des Pithagoricques, tout ce qu'il avoyt leu, veu, sceu, faict, et entendu on decours[3] de toute la journée.

Si prioient Dieu le createur en l'adorant, et ratiffiant leur foy envers luy, et le glorifiant de sa bonté immense; et, luy rendant graces de tout le temps passé, se recommandoient à sa divine clemence pour tout l'advenir. Ce faict, entroient en leur repous.

(*Gargantua*, ch. XXI, éd. 1535.)

Comment Gargantua emploioyt le temps quand l'air estoit pluvieulx.

S'il advenoyt que l'air feust pluvieux et intemperé[4], tout le temps d'avant disner estoyt employé comme de coustume, excepté qu'il faisoyt allumer un beau et clair feu, pour corriger l'intemperie de l'air. Mais, apres disner, en lieu des exercitations, ilz demeuroient et estudioient en l'art de painctrie[5] et sculpture, ou revoquoient en usaige l'anticque jeu des tales[6], ainsy qu'en a escript Leonicus, et comme y joue nostre bon amy Lascaris[7]. En y jouant, recoloient[8] les passaiges

[1] Étrangers. — [2] *Comète* était du masculin, comme le latin *cometes*. — [3] Dans le courant. — [4] Dérangé. — [5] Peinture. — [6] Osselets. — [7] Savant grec réfugié en Italie, puis en France, ambassadeur de Louis XII et bibliothecaire de François Ier. — [8] Repassaient.

des auteurs anciens, esquelz est faicte mention ou prinse quelque metaphore sus ycelluy jeu : ou alloient veoir comment on tiroyt les metaulx, ou comme on fondoyt l'artillerie : ou alloient veoir les lapidaires, orfevres et tailleurs de pierreries, ou les alchymistes et monoyeurs, ou les haultelissiers[1], les tissotiers[2], les horologiers, mirailliers[3], imprimeurs, organistes, tinturiers, et autres telles sortes d'ouvriers ; et, partout donnans le vin, apprenoient et considéroient l'industrie et invention des mestiers.

Alloient ouïr les leczons publiques, les actes solennelz, les repetitions, les declamations, les playdoiez des gentilz advocatz, les concions[4] des prescheurs evangeliques.

Passoyt par les salles et lieux ordonnez pour l'escrime ; et là contre les maistres essayoit de tous bastons, et leurs monstroyt par evidence que autant, voyre plus, en sçavoyt que iceulx.

Et, au lieu d'arborizer[5], visitoient les bouticques des drogueurs, herbiers et apothecaires, et soigneusement consideroient les fruitz, racines, feuilles, gommes, semences, axunges peregrines[6], ensemble aussy comment on les adulteroyt[7].

Alloyt voyr les basteleurs, trejectaires[8] et theriacleurs[9], et consideroyt leurs gestes, leurs ruses, leurs soubressaulx, et beau parler : singulierement de ceulx de Chaunys en Picardie, car ilz sont de nature grands jaseurs et beaux bailleurs de ballivernes.

Eulx, retournez pour soupper, mangeoient plus sobrement que ès autres jours, et viandes plus dessicca-

[1] Tapissiers de haute lisse. — [2] Tisserands. — [3] Miroitiers. — [4] Discours. — [5] *Arboriser*, pour *herboriser*, se rencontre au dix-septième siècle, et se dit encore dans quelques provinces. — [6] Onguents étrangers. — [7] Altérait, frelatait. — [8] Faiseurs de tours. — [9] Marchands d'orviétan.

tives et extenuantes, affin que l'intemperie humide de l'air, communicquée au corps par necessayre confinité, feust par ce moyen corrigée, et ne leurs feust incommode par ne soy estre exercitez comme avoient de coustume.

Ainsi fut gouverné Gargantua et continuoyt ce proces[1] de jour en jour, profitant, comme entendez que peut fayre un jeune homme de bon sens, en tel exercice ainsi continué. Lequel, combien que semblast pour le commencement difficile, en la continuation tant doulx fut, legier et delectable, que mieux ressembloyt un passetemps de roy que l'estude d'un escholier.

Toutefoys Ponocrates, pour le séjourner[2] de ceste vehemente intention[3] des esperitz, advisoyt, une foys le moys, quelque jour bien clair et serain, on quel bougoient au matin de la ville, et alloient à Gentilly, ou à Boloigne, ou à Montrouge, ou au pont de Charenton, ou à Vanves, ou à Sainct Clou. Et là passoient toute la journée à fayre la plus grande chere dont ilz se povoient adviser, raillans, gaudissans, beuvans d'aultant, jouans, chantans, dansans, se voytrans en quelque beau pré[4], denigeans des passereaulx, prenans des cailles, peschans aux grenoilles et escrevisses.

Mais encores que icelle journée feust passée sans livres et lectures, poinct elle n'estoit passée sans proffit. Car, en beau pré, ilz recoloient[5] par cueur quelques plaisans vers de l'*Agriculture*[6] de Virgile, de Hesiode[7], du *Rustice* de Politian; descryvoient[8] quelques plaisans epigrammes en latin, puys les mettoyent par rondeaux et balades en langue françoyse. En banquetant, du vin

[1] Procédé. — [2] Reposer. — [3] Tension, application. — [4] Comme l'âne de la Fontaine, qui se souvient des expressions de Rabelais. Voy. *le Vieillard et l'Ane*, liv. VI, fable VIII. — [5] Récitaient. — [6] *Géorgiques*. — [7] *Travaux et Jours*. — [8] Écrivaient.

aisgué [1] separoient l'eau, comme l'enseignent Cato *de Re rustica* et Pline [2], avecques un goubelet de lyerre, lavoient le vin en plain bassin d'eau, puys le retiroient avec un embut [3], faisoient aller l'eau d'un verre en aultre, batissoient plusieurs petitz engins automates, c'est à dyre soy mouvens eulx mesmes.

(*Gargantua*, ch. XXII, éd. 1535.)

LES MOUTONS DE PANURGE.

Panurge marchande avecques Dindenault un de ses moutons.

Panurge dist secretement à Epistemon et à frere Jean : Retirez vous icy un peu à l'escart, et joyeusement passez temps à ce que voirez. Il y aura bien beau jeu, si la chorde ne rompt. Puis se addressa au marchant, et derechef beut à luy plein hanap de bon vin Lanternoys [4]. Le marchant le pleigea guaillard [5], en toute courtoisie et honesteté. Cela faict, Panurge devotement le prioyt luy vouloyr de grace vendre un de ses moutons. Le marchant luy respondit : Halas, halas, mon amy, nostre voisin, comment vous sçavez bien trupher [6] des paouvres gens! Vrayement vous estez un gentil chalant. O le vaillant achapteur de moutons! Vraybis [7], vous portez le minoys non mie d'un achapteur de moutons, mais bien d'un couppeur de bourses. Deu Colas, faillon [8] qu'il feroit bon porter bourse pleine auprès de vous! Han, han, qui ne vous congnoistroyt,

[1] Mêlé d'eau. — [2] *Hist. nat.*, liv. XVI, chap. XXXV. — [3] Entonnoir. — [4] De Lanternois, pays de pure fantaisie dont il est question plus bas. — [5] Lui fit raison gaillardement. — [6] Tromper. — [7] Sorte de jurement où *bis* est employé pour *dis*, qui, en gascon, signifie Dieu. — [8] En patois lorrain, Dieu, Colas, mon fils.

vous feriez bien des votres. Mais voyez, hau bonnes gens, comment il taille de l'historiographe. — Patience, dist Panurge. Mais à propous, de grace speciale, vendez moy un de vos moutons. Combien? — Comment, respondit le marchant, l'entendez vous, nostre amy, mon voisin? Ce sont moutons à la grande laine[1]. Jason y print la toison d'or. L'ordre de la maison de Bourgoigne[2] en feut extraict. Moutons de Levant, moutons de haulte fustaye, moutons de haulte gresse. — Soit, dist Panurge. Mais de grace vendez m'en un, et pour cause : bien et promptement vous payant en monnoye de Ponant, de taillis, et de basse gresse[3]. Combien? Nostre voisin, mon ami, respondit le marchant, escoutez ça un peu de l'aultre aureille. — PAN. A vostre commandement. LE MARCH. Vous allez en Lanternoys? PAN. Voire[4]. LE MARCH. Veoir le monde? PAN. Voire. LE MARCH. Joyeusement? PAN. Voire. LE MARCH. Vous avez, ce croy je, nom Robin Mouton? PAN. Il vous plaist à dire. LE MARCH. Sans vous fascher. PAN. Je l'entends ainsi. LE MARCH. Vous estez ce croy je, le joyeulx[5] du Roy? PAN. Voire. LE MARCH. Fourchez là. Ha, ha, vous allez veoir le monde, vous estez le joyeulx du Roy, vous avez nom Robin Mouton. Voyez ce mouton là, il a nom Robin comme vous. Robin, Robin, Robin, bes, bes, bes, bes. O la belle voix! PAN. Bien belle et harmonieuse. LE MARCH. Voicy un pact qui sera entre vous et moy, nostre voisin et amy. Vous qui estez Robin Mouton, serez en ceste couppe[6] de balance, le mien mouton Robin sera

[1] Allusion à la monnaie d'or de ce nom frappée sous Jean le Bon. — [2] L'ordre de la Toison-d'Or, fondé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. — [3] Panurge fait dans sa réponse la contre-partie de chacune des paroles du marchand : *A mouton de levant*, il oppose *monnoye de ponant*; à *mouton de haulte futaie*, monnaie *taillis*; à *moulton de haulte gresse*, monnaie de *basse gresse*. — [4] Vraiment oui. — [5] Le bouffon. — [6] Plateau.

en l'aultre : je guaige un cent de huytres de Busch, que en poix, en valeur, en estimation, il vous emportera hault et court, en pareille forme que serez quelque jour suspendu et pendu.

— Patience, dist Panurge. Mais vous feriez beaucoup pour moy et pour vostre posterité si me le vouliez vendre, ou quelque aultre du bas cueur [1]. Je vous en prie, syre monsieur. — Nostre amy, respondit le marchant, mon voisin, de la toison de ces moutons seront faictz les fins draps de Rouen; les louschetz [2] des balles de Limestre, au pris d'elle, ne sont que bourre. De la peau seront faictz les beaulx marroquins : lesquelz on vendra pour marroquins Turquins, ou de Montelimart, ou de Hespaigne pour le pire. Des boyaulx, on fera chordes de violons et harpes, lesquelles tant cherement on vendra, comme si feussent chordes de Munican [3] ou Aquileie. Que pensez vous ? — S'il vous plaist, dist Panurge, m'en vendez un, j'en seray bien fort tenu au courrail [4] de vostre huys. Voyez cy argent content. Combien ? Ce disoit monstrant son esquarcelle pleine de nouveaulx Henricus [5]. (Le quart livre, ch. VI, éd. 1552.)

Continuation du marché entre Panurge et Dindenault.

— Mon amy, respondit le marchant, nostre voisin, ce n'est viande que pour Roys et Princes. La chair en est tant delicate, tant savoureuse et tant friande que c'est

[1] Le haut du chœur est réservé aux chanoines, le bas aux chantres, enfants de chœur, etc. *Etre du bas chœur*, c'est être un petit personnage, de peu d'importance. — [2] Fines étoffes de laine. — [3] Munich. — [4] Verrou. Expression proverbiale dérivée de la forme d'un hommage de la féodalité, et signifiant : je vous en aurai beaucoup d'obligation. — [5] Monnaie d'or à l'effigie de Henri II (qui venait de monter sur le trône).

basme [1]. Je les ameine d'un pays on quel les pourceaulx (Dieu soit avecques nous) ne mangent que myrobalans [2]. Les truyes en leur gesine (saulve l'honneur de toute la compaignie) ne sont nourriez que de fleurs d'orangiers. — Mais, dist Panurge, vendez m'en un, et je le vous payeray en roy, foy de pieton [3]. Combien ? — Nostre amy, respondit le marchant, mon voisin, ce sont moutons extraictz de la propre race de celluy qui porta Phrixus et Hellé [4] par la mer dicte Hellesponte. — Cancre, dist Panurge, vous estez *clericus vel adiscens*. — *Ita* sont choux, respondit le marchant, *vere* ce sont pourreaux. Mais rr. rrr. rrrr. rrrrr. Ho Robin rr. rrrrrrr. Vous n'entendez ce languaige. Nostre amy, mon voisin, considerez un peu les merveilles de nature consistans en ces animaulx que voyez, voire en un membre que estimeriez inutile. Prenez moy ces cornes là, et les concassez un peu avecques un pilon de fer, ou avecques un landier [5], ce m'est tout un. Puis les enterrez en veue du soleil la part que vouldrez et souvent les arrouzez. En peu de moys vous en voirez naistre les meilleurs asperges du monde. Je n'en daignerois excepter ceulx de Ravenne. — Patience, respondit Panurge. — Je ne sçay, dist le marchant, si vous estez clerc. J'ay veu preu de clercs, je diz grands clercs. Ouy dea. A propous, si vous estiez clerc, vous sçauriez que ès membres plus inferieurs de ces animaulx divins, ce sont les piedz, y a un os, c'est le talon, l'astragale, si vous voulez, duquel non d'aultre animal du monde, fors de l'asne indian et des dorcades [6] de Lybie, l'on

[1] Baume. — [2] Mirobolans, fruits desséchés ayant la forme d'un pain et venant des Indes. — [3] Fantassin. C'est, une parodie du serment *foi de chevalier*. — [4] Enfants d'Athanas roi de Thèbes. Transportés en Colchide par un bélier, ils l'immolèrent ensuite au dieu Mars, et la toison de cet animal devint la célèbre toison d'or. — [5] Chenet de cuisine. — [6] Espèce de chevreuil.

jouoyt antiquement au royal jeu des tales[1] auquel l'empereur Octavian Auguste un soir guaingna plus de 50,000 escuz[2]. Vous aultres n'avez garde d'en guaingner aultant. — Patience, respondit Panurge. Mais expedions. — Et quand, dist le marchant, vous auray-je, nostre amy, mon voisin, dignement loué les membres internes ? l'espaule, les esclanges, les gigotz, le hault cousté, la poictrine, le foye, la ratelle, les trippes, la guogue[3], la vessye, dont on joue à la balle ? Les coustelettes[4], dont on faict en Pygmion[5] les beaux petitz arcs pour en tirer des noyaulx de cerise contre les grues ? La teste, dont avecques un peu de soulphre on fait une mirificque decoction pour faire viander[6] les chiens ?

— Hé ! hé ! dist le patron de la nauf au marchant, c'est trop icy barguigné. Vendz luy si tu veulx : si tu ne veulx, ne l'amuse plus. — Je le veulx, respondit le marchant, pour l'amour de vous. Mais il en payera trois livres tournois de la piece en choisissant. — C'est beaucoup, dit Panurge. En nos pays, j'en auroys bien cinq, voire six, pour telle somme de deniers. Advisez que ne soit trop. Vous n'estez le premier de ma congnoissance qui, trop toust voulent riche devenir et parvenir, est à l'envers tumbé en paouvreté, voire quelquefoys s'est rompu le coul. — Par le digne veu de Charrous[7], dist le marchant, le moindre de ces moutons vault quatre foys plus que le meilleur de ceulx que jadis les Coraxiens[8] en Tuditanie, contrée d'Hespaigne, vendoient un talent

[1] Osselet. — [2] Cf. Suétone, *Vita Augusti*, c. LXXI. — [3] Ventre. — [4] Diminutif de côte, côtelettes. — [5] Pays imaginaire des Pygmées. — [6] Fienter. — [7] Relique conservée à Charrous, en Poitou. C'était une grande statue de bois représentant un vieillard et couverte de larmes d'argent. On la montrait au peuple tous les sept ans. Les femmes n'avaient pas le privilège de la baiser. — [8] Suivant Strabon, les Corasciens, peuple de la Colchide, exportaient en Tuditanie, province d'Espagne, des moutons qu'ils vendaient un talent d'or.

d'or la piece. Et que pense tu, ô sot à la grande paye, que valoit un talent d'or ? — Benoist monsieur, dist Panurge, vous eschauffez en vostre harnois, à ce que je voy et congnois. Bien, tenez, voyez là vostre argent. — Panurge ayant payé le marchant, choisit de tout le trouppeau un beau et grand mouton, et le emportoit cryant et bellant [1], oyans tous les autres et ensemblement [2] bellans et reguardans quelle part on menoit leur compaignon. Ce pendent le marchant disoit a ses moutonniers : O qu'il a bien sceu choisir, le challant ! Il se y entend, le paillard ! Vrayement, le bon vrayement, je le reservoys pour le seigneur de Cancale, comme bien congnoissant son naturel. Car, de sa nature, il est tout joyeulx et esbaudy : quand il tient une espaule de mouton en main bien seante et advenente [3], comme une raquette gauschiere, et avecques un cousteau bien tranchant, Dieu sçait comment il s'en escrime. »

(Le quart livre, ch. VII, éd. 1552.)

Comment Panurge feist en mer noyer le marchant et les moutons.

Soubdain, je ne sçay comment, le cas feut subit, je ne eu loisir le consyderer. Panurge, sans aultre chose dire, jette en pleine mer son mouton criant et bellant. Tous les aultres moutons, crians et bellans en pareille intonation, commencèrent soy jecter et saulter en mer après à la file. La foulle estoit à qui premier y sauteroit après leur compaignon. Possible n'estoit les en guarder. Comme vous sçavez estre du mouton le naturel toujours suyvre le premier, quelque part qu'il

[1] Bêlant. — [2] Tous ensemble. — [3] Avenante, convenable.

aille [1]. Aussi le dict Aristoteles, *lib. IX de Histor. animal.* estre le plus sot et inepte animant [2] du monde. Le marchant, tout effrayé de ce que davant ses yeulx perir voyoit et noyer ses moutons, s'efforçoyt les empescher et retenir de tout son povoir. Mais c'estoit en vain. Tous à la file saultoient dedans la mer et perissoient. Finablement, il en print un grand et fort par la toison sus le tillac de la nauf [3], cuydant ainsi le retenir, et saulver le reste aussi consequemment. Le mouton feut si puissant qu'il emporta en mer avecques soy le marchant, et feut noyé, en pareille forme que les moutons de Polyphemus le borgne cyclope emporterent hors la caverne Ulyxes et ses compaignons. Autant en feirent les aultres bergiers et moutonniers, les prenens uns par les cornes, aultres par les jambes, aultres par la toison. Lesquelz tous feurent pareillement en mer portez et noyez miserablement.

Panurge, à cousté du fougon [4], tenent un aviron en main, non pour ayder aux moutonniers, mais pour les enguarder [5] de grimper sus la nauf et evader [6] le naufraige, les preschoit eloquentement, comme si feust un petit frere Olivier Maillard [7], ou un second frere Jan Bourgeoys [8], leurs remonstrant par lieux de rhetoricque les miseres de ce monde, le bien et l'heur de l'autre vie, affermant plus heureux estre les trespassez que les vivans en ceste vallée de misere, et à un chascun d'eulx promettant eriger un beau cenotaphe et sepulchre ho-

[1] De là le proverbe : sauter comme les moutons de Panurge. — [2] Animal. — [3] Nef, vaisseau. — [4] Cuisine du vaisseau. — [5] Empêcher. — [6] Échapper à. — [7] Olivier Maillard, fameux prédicateur cordelier, né en Bretagne dans le quinzième siècle, docteur de Sorbonne, professeur de théologie, fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand, roi d'Aragon, etc. Il mourut près de Toulouse, en 1552. On a souvent cité les naïvetés, les bizarreries et les bouffonneries de ses sermons latins entremêlés de français. — [8] Autre prédicateur de la même époque et du même genre.

noraire au plus hault du mont Cenis, à son retour de Lanternoys : leurs optant [1] ce neantmoins, en cas que vivre encores entre les humains ne leurs faschast, et noyer ainsi ne leur vint à propous [2], bonne adventure et rencontre de quelque baleine, laquelle au tiers jour subsequent les rendist sains et saulves [3] en quelque pays de satin [4], à l'exemple de Jonas. La nauf vuidée du marchant et des moutons : « Reste il icy, dist Panurge, ulle [5] ame moutonniere ? Où sont ceux de Thibault l'Aignelet [6] ? et ceulx de Regnauld Belin, qui dorment quand les aultres paissent? Je n'y sçay rien. C'est un tour de vieille guerre. Que t'en semble, frere Jan ? — Tout bien de vous, respondit frere Jan. Je n'ay rien trouvé maulvais, si non qu'il me semble que ainsi comme jadis on souloyt en guerre, au jour de bataille ou assault, promettre aux souldars double paye pour celluy jour : s'ils guaingnoient la bataille, l'on avoit prou de quoy payer : s'ilz la perdoient, c'eust esté honte la demander, comme feirent les fuyars Gruyers [7] après la bataille de Serizolles; aussi qu'en fin vous doibviez le payement reserver. L'argent vous demourast en bourse [8]. — Vertus Dieu, dist Panurge, j'ay eu du passetemps pour plus de cinquante mille francs. Retirons nous, le vent est propice. Frere Jan, escoutte icy. Jamais homme ne me feist plaisir sans recompense, ou recongnoissance pour le moins. Je ne suys point ingrat, et ne le feuz, ne seray. Jamais homme ne me feist desplaisir

[1] Souhaitant. — [2] Ne leur vint dans l'esprit, ne leur agréa. — [3] Saufs, *salvos*. — [4] Pays imaginaire où Panurge débarque dans le V[e] livre. — [5] Quelque. — [6] Le berger de la farce de Pathelin. La tournure *où sont les moutons de Thibaut*, etc... pour dire que les moutons de Dindenaut sont morts comme ceux de Thibaut, est une allusion au fameux refrain de Villon : *Mais où sont les neiges d'antan ?* — [7] Les Suisses du comté de Gruyère qui prirent la fuite le jour de Cerisoles, dès le début de la bataille. — [8] *Alias*, vous feust demouré.

sans repentence, ou en ce monde ou en l'autre. Je ne suys poinct fat [1] jusques là.

(Le quart livre, ch. VIII, éd. 1552).

Comment Pantagruel rencontra un Limosin.

Quelque jour, je ne scay quand, Pantagruel se pourmenoit après soupper avecques ses compaignons par la porte dont l'on va à Paris; là rencontra un escholier tout joliet [2], qui venoit par icelluy chemin : et après qu'ils se furent saluez, luy demanda : « Mon amy, dont [3] viens tu à ceste heure? » L'escholier luy respondit : « *De l'alme, inclyte et celebre academie, que l'on vocite Lutece.* — Qu'est-ce à dire? dist Pantagruel à un de ses gens. — C'est, respondit il, de Paris. — Tu viens doncques de Paris, dist il, et à quoy passez vous le temps, vous aultres messieurs estudiens audict Paris? » Respondit l'escolier : « *Nous transfertons* [4] *la Sequane au dilucule et crepuscule* [5]*; nous deambulons par les compites et quadriviers* [6] *de l'urbe, nous despumons* [7] *la verbocination latiale* [8]*... Nous cauponizons* [9] *es tabernes méritoires de la Pomme de Pin, du Castel, de la Magdaleine et de la Mulle... Et si, par forte fortune* [10]*, y a rarité ou penurie de pecune en nos marsupies* [11]*, et soyent exhaustes* [12] *de metal ferruginé, pour l'escot nous dimittons nos codices et vestes opignerées* [13]*, prestolans les tabellaires* [14] *à*

[1] Sot, du latin *fatuus*. — [2] Diminutif de *joli*, aimable, gracieux, joyeux. — [3] D'où. — [4] Nous traversons. L'ancien français disait : *transnoer*, *transnouer*, de *trans* et *natare*, pris dans le sens de naviguer. — [5] Soir et matin. — [6] Places et carrefours. — [7] Mot à mot, nous répandons comme une écume, figure ridiculement emphatique. — [8] La langue latine. — [9] Nous mangeons et buvons. — [10] *Par forte fortune*, du latin *forte fortuna*, par un heureux hasard. — [11] Bourses. — [12] Épuisées. — [13] Livres et habits mis en gage. — [14] Attendant les messagers.

venir de penates et lares patriotiques. » A quoy Pantagruel dist : « Que diable de langaige est cecy? Par Dieu, tu es quelque heretique. — *Seignor non*, dist l'escolier, *car je revere les olimpicoles* [1]. *Je venere latrialement le supernel astripotent* [2]. *Je dilige et redame mes proximes* [3]. *Je serve les prescriptz decalogicques* [4]*; et selon la facultatule de mes vires* [5] *n'en discede le late unguicule* [6]... » Et bien, dist Pantagruel, qu'est ce que veult dire ce fol? Je croys qu'il nous forge icy quelque langaige diabolique, et qu'il nous cherme comme enchanteur. » A quoy dist un de ses gens : « Seigneur, sans doubte, ce gallant veult contrefaire la langue des Parisians, mais ne faict que escorcher le latin, et cuide ainsi pindariser; et luy semble bien qu'il est quelque grand orateur en françoys, par ce qu'il dedaigne l'usance commun de parler. A quoy dict Pantagruel : « Est il vray? » L'escolier respondit : « *Seignor Missayre* [7], *mon genie n'est poinct apte nate à ce que dict ce flagitiose nebulon* [8], *pour escorier la cuticule de nostre vernacule gallicque* [9] *: mais vice versement je gnave opere* [10], *et par vele et rames je me enite de le locupleter de la redundance latinicome* [11]. — Pardieu, dist Pantagruel, je vous apprendray à parler... Tu es Lymosin pour tout potaige. Et tu veulx icy contrefaire le Parisian. Or viens cza que je te donne un tour de pigne [12]. » Lors le print à la gorge, luy disant : « Tu escorche le latin; par sainct Jan, je te feray eschorcher le renard, car je te escorcheray tout vif. » (*Pantagruel*, ch. VI, éd. 1542.)

[1] Les habitants de l'Olympe. — [2] Je vénère avec un culte particulier l'Eternel qui régit les astres. — [3] J'aime et chéris mon prochain. — [4] J'observe les ordonnances du décalogue. — [5] La petite puissance de mes forces. — [6] Je ne m'en écarte pas de la largeur de l'ongle. — [7] Messire. — [8] Mauvais fripon. — [9] Ecorcher la pellicule de notre vulgaire français. — [10] Au contraire, je mets tout mon soin. — [11] M'efforce de l'enrichir par l'imitation latine. — [12] Peigne.

Plan de campagne de Picrochole.

Les fouaces destroussées, comparurent davant Picrochole [1] les duc de Menuoïl, conte Spadassin, et luy dirent : Cyre, aujourdhuy nous vous rendons le plus heureux et plus chevaleureux [2] prince qui oncques feut depuis la mort de Alexandre Macedo. — Couvrez, couvrez vous, dist Picrochole. — Grand mercy, dirent ils, Cyre, nous sommes à nostre debvoir. Le moyen est tel. Vous laisserez icy quelque capitaine en garnison, avec petite bande de gens, pour garder la place, laquelle nous semble assez forte, tant par nature, que par les rempars faictz à vostre invention. Vostre armée partirez [3] en deux, comme trop mieulx l'entendez. L'une partie yra ruer [4] sur ce Grangouzier et ses gens. Par icelle sera de prime abordée facillement desconfit. Là recouvrerez argent à tas. Car le vilain en a du content. Villain, disons nous, par ce que un noble prince n'a jamais un sou. Thesaurizer est faict de vilain. L'autre partie ce pendant tirera vers Onys [5], Sanctonge, Angomoys, et Gascoigne : ensemble Perigot, Medoc, et Elanes [6]. Sans resistence prendront villes, chasteaulx et forteresses. A Bayonne, à Sainct Jehan de Luc, et Fontarabie, saisirez toutes les naufz, et, coustoyant vers Galice et Portugal, pillerez tous les lieux maritimes, jusques à Ulisbonne [7], où aurez renfort de tout equipage requis à un conquerent. Par la corbieu, Hespaigne se rendra, car ce ne sont que madourrez [8]. Passerez par l'estroict de Sybille [9], et la erigerez deux columnes plus

[1] *Picrochole*, de πικρός, amer, et χολή, bile. — [2] Qui a la vaillance d'un chevalier. — [3] Partagerez. — [4] Fondre. — [5] L'Aunis. — [6] Les Landes. — [7] Lisbonne. — [8] Gens grossiers, maroufles. — [9] Séville; le détroit de Gibraltar.

magnificques que celles de Hercules, à perpetuelle memoire de vostre nom. Et sera nommé cestuy destroit la mer Picrocholine.

Passée la mer Picrocholine, voicy Barberousse [1] qui se rend vostre esclave. — Je, dist Picrochole, le prendray à mercy. — Voyre, dirent ilz, pourveu qu'il se face baptizer. Et oppugnerez [2] les royaulmes de Tunic, de Hippes [3], hardiment toute Barbarie. En passant oultre, retiendrez en vostre main Majorque, Minorque, Sardaine, Corsicque, et aultres isles de la mer Ligustique [4] et Baleare... Prinze Italie, voyla Naples, Calabre, Apoulle [5], et Sicile toute à sac, et Malthe avecq. — Je yroys (dist Picrochole) voluntiers à Laurette. — Rien, rien, dirent ilz, ce sera au retour. De là prendrons Candie, Cypre, Rhodes et les isles Cyclades, et donnerons sur la Moree. Nous la tenons. Dieu gard [6] Hierusalem, car le soubdan n'est pas comparable à vostre puissance. — Je, dist il, feray doncques bastir le temple de Salomon? — Non, dirent ilz, encores; attendez un peu : ne soyez jamais tant soubdain à vos entreprises. Sçavez vous que disoit Octavian Auguste? *Festina lente.* Il vous couvient premierement avoir l'Asie minour, Carie, Pamphilie, Cilicie, Lydie, Phrygie, Mysie, Betune, Charazie, Satalie, Samagarie, Castamena, Luga, Savasta, jusques à Euphrates. — Voyrons nous, dist Picrochole, Babylone, et le mont Sinay? — Il n'est, dirent ilz, jà besoing pour ceste heure. N'est ce pas assez tracassé de avoir transferté la mer Hircane, chevauché les deux Armenies, et les troys Arabies? — Par ma foy, dist il, nous sommes affolez. Ha pauvres gens! — Quoy? dirent ilz. — Que boyrons nous par ces desers? — Nous, dirent ilz, avons ja donné ordre à tout. Par la mer Siriace [7] vous avez

[1] Corsaire qui prit Alger en 1516. — [2] Assiégerez. — [3] Hippone. — [4] Ligurienne. — [5] Apulie. — [6] Que Dieu garde. — [7] De Syrie.

neuf mille quatorze grands naufz chargées des meilleurs vins du monde : elles arriverent à Japhes. Là se sont trouvez vingt et deux cens mille chameaux et seize cens elephans, lesquelz avez prins à une chasse environ Sigeilmes, lors que entrastes en Lybie : et d'abondant eustes toute la caravane de la Mecha [1]. Ne vous fournirent ilz de vin à suffisance? — Voyre : mais, dist il, nous ne busmes poinct frais. — Par la vertus, dirent ilz, non pas d'un petit poisson, un preux, un conquerant, un pretendent et aspirant à l'empire univers ne peut tousjours avoir ses aizes. Dieu soit loué que estez venu vous et vos gens, saufs et entier jusques au fleuve du Tigre.

— Mais, dist il, que faict ce pendent la part [2] de nostre armee qui desconfit ce villain humeux Grandgousier? — Ilz ne chomment pas, dirent ilz, nous les rencontrerons tantost. Ilz vous ont pris Bretaigne, Normandie, Flandres, Haynault, Braband, Artoys, Hollande, Salande [3] : ilz ont passé le Rhein par sus le ventre des Suices et Lansquenetz, et part d'entre eulx ont domté Luxembourg, Lorraine, la Champaigne, Savoye jusques à Lyon : auquel lieu ont trouvé vos garnisons retournans des conquestes navales de la mer Méditerranée. Et se sont reassemblez en Boheme, après avoir mys à sac Soueve [4], Wuitemberg, Bavieres, Austriche, Moravie et Stirie. Puis ont donné fierement ensemble sus Lubelz, Norwege, Sweden, Richz, Dace, Gotthie, Engroenland [5], les Estrelins [6], jusques à la mer Glaciale. Et ce faict, conquesterent les isles Orchades, et subjuguerent Escosse, Angleterre et Irlande. De là, navigans

[1] La Mecque. — [2] Partie. — [3] Zélande, *Zeeland*, c'est-à-dire, en hollandais, pays de mer : all. *see*, holl. *zee*, mer, et *land*, terre. — [4] Souabe. — [5] Gröenland, c'est-à-dire terre verre, all. *grün*, holl. *groen*, vert, et *land*, terre. — [6] Esthoniens.

par la mer sabuleuse [1], et par les Sarmates, ont vaincu et dominé Prussie, Polonie, Lituanie, Russie, Valache, la Transilvane et Hongrie, Bulgarie, Turquie, et sont à Constantinoble. — Allons nous, dist Picrochole, rendre à eulx le plus toust, car je veulx estre aussi empereur de Trebizonde. Ne tuerons nous pas tous ces chiens Turcs et Mahumetistes? — Que diable, dirent ilz, ferons nous doncques? Et donnerez leurs biens et terres à ceulx qui vous auront servy honnestement. — La raison, dist il, le veult; c'est equité. Je vous donne la Carmaigne [2], Surie [3] et toute Palestine. — Ha, dirent ilz, Cyre, c'est du bien de vous : grand mercy. Dieu vous face bien tousjours prosperer. » Là present estoit un vieulx gentil homme, esprové en divers hazars et vray routier de guerre, nommé Echephron [4], lequel oyant ces propous, dist : « J'ay grand peur que toute ceste entreprinse sera semblable à la farce du pot au laict [5], duquel un cordouanier [6] se faisoit riche par resverie, puis, le pot cassé, n'eut de quoy disner. Que pretendez vous par ces belles conquestes? Quelle sera la fin de tant de travaulx et traverses? — Ce sera, dist Picrochole, que nous, retournez, repouserons à nos aises. — Dont dist Echephron : Et si par cas jamais n'en retournez? Car le voiage est long et perilleux. N'est ce mieulx que des maintenant nous repousons, sans nous mettre en ces hazars? — O! dist Spadassin, par dieu voicy un bon resveux; mais allons nous cacher on coing de la cheminée : et là passons avec les dames nostre vie et nostre temps à enfiller des parles, ou à filler comme Sardanapalus. Qui ne se adventure, n'a cheval ny

[1] La mer de Norvège, le *pontus sabulosus* des anciens, parce qu'elle est couverte de bancs de sable. — [2] Caramanie. — [3] Syrie. — [4] Qui a du sens, ἔχειν, avoir, et φρόνις, prudence. — [5] Allusion à une fable antérieure à la *Laitière* de Despériers et de la Fontaine. — [6] Cordonnier.

mulle, ce dist Salomon. — Qui trop, dist Echephron, se adventure, perd cheval et mulle, respondist Malcon. — Baste [1], dist Picrochole, passons oultre. Je ne crain que ces diables de legions de Grandgousier : ce pendent que nous sommes en Mesopotamie, s'ilz nous donnoient sus la queue, quel remede? — Tresbon, dist Spadassin; une belle petite commission, laquelle vous envoirez es Moscovites, vous mettra en camp [2] pour un moment cinquante mille combatans d'eslite. O si vous me y faictes vostre lieutenant, je tueroys un pigne [3] pour un mercier. Je mors, je rue, je frape, je attrape, je tue. — Suz, suz, dist Picrochole, qu'on depesche [4] tout, et qui me ayme si me suyve.

(*Gargantua*, ch. XXVI, éd. 1535.)

Pantagruel donne une aubade par toute la ville d'Orleans avec la cloche de Saint-Aignan qu'il porte dans sa main.

Après que Pantagruel eut fort bien estudié en Aurelians [5], il delibera visiter la grande université de Paris; mais devant que partir fut adverty que une grosse et enorme cloche estoit à Sainct Aignan dudict Aurelians, en terre, passez deux cens quatorze ans : car elle estoit tant grosse que par engin aulcun ne la povoit on mettre seullement hors terre, combien que l'on y eust applicqué tous les moyens que mettent *Vitruvius de Architectura*, *Albertus de Re edificatoria*, *Euclides*, *Theon*, *Archimedes* et *Hero de Ingeniis* : car tout n'y servit de rien. Dont voluntiers encliné à l'humble requeste des citoyens et habitans de ladicte ville, delibera la porter

[1] Italien *basta*, assez. — [2] En campagne. — [3] Un peigne. — [4] Qu'on prépare activement. — [5] Orléans, *urbs Aurelianensis*.

au clochier à ce destiné. De faict vint au lieu où elle estoit : et la leva de terre avecques le petit doigt aussi facillement que feriez une sonnette d'esparvier. Et devant que la porter au clochier, Pantagruel en voulut donner une aubade par la ville, et la faire sonner par toutes les rues en la portant en sa main, dont tout le monde se resjouyst fort : mais il en advint un inconvenient bien grand, car la portant ainsi, et la faisant sonner par les rues, tout le bon vin d'Orléans poulsa, et se gasta. De quoy le monde ne se advisa que la nuyct ensuyvant : car un chascun se sentit tant alteré de avoir beu de ces vins poulsez, qu'ilz ne faisoient que cracher aussi blanc comme cotton de Malthe, disans : « Nous avons du Pantagruel, et avons les gorges sallées. »

Ce faict vint à Paris avecques ses gens. Et à son entrée tout le monde sortit hors pour le veoir, comme vous sçavez bien que le peuple de Paris est sot par nature, par bequare, et par bemol, et le regardoyent en grand esbahyssement, et non sans grande peur qu'il n'emportast le Palais [1] ailleurs en quelque pays *à remotis*, comme son pere avoit emporté les campanes [2] de Nostre Dame, pour atacher au col de sa jument.

(*Pantagruël*, ch. VII, éd. 1542.)

CALVIN (JEAN)

(1509-1564)

Jean Calvin naquit à Noyon, en Picardie, le 10 juillet 1509. Son père, simple tonnelier, devint notaire et procureur fiscal de l'évê-

[1] Le parlement. — [2] Cloches.

ché. Jean fut élevé avec soin. Il termina ses premières études à Paris, sous un professeur renommé, Mathurin Cordier, au collège de Montaigu. Dès l'âge de douze ans, il avait été pourvu d'une chapellenie dans l'église de Noyon; à dix-neuf ans, n'étant encore que tonsuré, il fut chargé de la cure de Pont-l'Évêque, auprès de la même ville ; cependant il n'était pas et ne fut jamais élevé à la dignité du sacerdoce. Dès son enfance, son père l'avait destiné à l'étude de la théologie ; mais, dit Calvin lui-même, dans la préface de son travail sur les *Psaumes*, voyant que celle des lois enrichissait la plupart de ses sectateurs, cette espérance lui fit changer de dessein. *Contraint* donc de *quitter la philosophie* pour *s'attacher à la jurisprudence*, Jean fut envoyé l'étudier à Orléans, sous Pierre de l'Étoile, appelé en latin *Petrus Stella;* puis il suivit le brillant cours que faisait à l'université de Bourges André Alicat, le célèbre jurisconsulte, qui, le premier depuis la Renaissance, traita avec un langage digne de l'antiquité les matières du droit. Il approfondit l'étude du grec à Bourges, sous la direction de l'Allemand Melchior Wolmar, qui y professait cette langue avec grande renommée.

Jean Calvin se rendit en 1532 à Paris, où il consomma son abjuration, et, avant l'âge de vingt-trois ans accomplis, publia un commentaire sur les deux livres de Sénèque, *de la Clémence*, travail remarquable d'érudition, et en même temps appel indirect à la pitié envers les protestants, que François I^er^ livrait alors aux supplices. L'auteur avait mis au titre de cet ouvrage *Calvinus*, selon l'usage, fréquent alors parmi les gens de lettres, de latiniser son nom : c'est pourquoi on l'appela depuis Calvin, quoiqu'il se nommât Cauvin ou Chauvin. En même temps qu'il s'essayait à la composition, Calvin débutait dans la prédication et déployait le zèle le plus actif à exhorter les réformés. « Au milieu de ses livres et de son étude, dit Pasquier, il estoit d'une nature remuante le possible pour l'advancement de sa secte. Nous veismes quelquefois nos prisons regorger de pauvres gens abusés, lesquels sans entrecesse il exhortoit, consoloit, confirmoit par lettres, et ne manquoit de messagers auxquels les portes estoient ouvertes, nonobstant quelques diligences que les geolliers apportassent au contraire. Voilà les procedures [2] qu'il tint du commencement, par lesquelles il gagna pied à pied une partie de nostre France [3]. »

Il suggéra à Nicolas Coq, recteur de l'université de Paris, une harangue téméraire qui excita des poursuites contre les réformés. Calvin lui-même fut recherché, mais il parvint à s'échapper de Paris sous l'habit d'un vigneron, et se réfugia auprès de la reine de Navarre. Il parcourut la Saintonge, enseigna le grec à Angoulême, et y prêcha ses nouvelles doctrines, comme il fit dans plusieurs provinces du midi et de l'ouest de la France, mais sans grand succès. Il résida

[1] Discontinuation. — [2] Procédés. — [3] *Recherches de la France*, liv. VIII, ch. LV.

quelque temps à Orléans où il imprima un traité singulier intitulé *Psychopannychie*, dans lequel il voulut prouver que *les âmes veillent et vivent après qu'elles sont sorties des corps ; contre les erreurs de quelques ignorants qui pensent qu'elles dorment jusqu'au dernier jugement*. Enfin, après diverses courses de Poitiers à Nérac et de Nérac à Poitiers, toujours poursuivi par la crainte d'être arrêté, il se rendit à Bâle, y étudia l'hébreu et publia en latin, en 1535, son livre de l'*Institution chrestienne*, dont il préparait depuis longtemps les matériaux. Cet écrit, qui n'était, à la première impression, que l'ébauche d'un grand ouvrage, et que l'auteur soumit à plusieurs retouches très attentives, ayant une peine extrême à se contenter, comme il dit dans ses préfaces, et qu'il traduisit lui-même du latin en français, est divisé en quatre livres : 1° De connaître Dieu en titre et qualité de Créateur et souverain gouverneur du monde ; 2° de la connaissance de Dieu, en tant qu'il s'est montré rédempteur en Jésus-Christ ; 3° de la manière de participer à la grâce de Jésus-Christ, des fruits qui nous en reviennent, et des effets qui s'ensuivent ; 4° des moyens extérieurs ou aides dont Dieu se sert pour nous convier à Jésus-Christ, son Fils, et nous retenir en lui.

Calvin destina l'*Institution chrestienne* à servir d'apologie à ses disciples condamnés à mort par François Ier, et il en voulut faire une sorte de somme théologique.

L'*Institution chrestienne* est en effet l'abrégé de la doctrine de Calvin. Quantité d'opinions fausses et pernicieuses s'y mêlent à quelques vérités générales, à quelques graves considérations philosophiques.

Cet ouvrage valut à Calvin une grande célébrité. Elle le suivit dans ses diverses pérégrinations en Suisse et en Italie ; elle l'accompagna surtout à Genève, où il devait régner despotiquement de par le droit de son talent impérieux et de sa volonté de fer. Il y fut, dès son arrivée, prédicateur et professeur en théologie. Il n'avait encore que vingt-sept ans ; la plus grande et la plus importante partie de la ville se courba néanmoins bientôt sous sa domination absolue. Il commençait à réglementer tout dans Genève, lorsqu'il fut exilé, par sentence de bannissement, le 23 avril 1538, avec son collègue et ami Farel, pour avoir annoncé du haut de la chaire son intention de refuser la cène jusqu'à ce que les désordres eussent cessé dans la ville, et que Genève se fût séparé du synode de Lausanne, qui avait retenu de la discipline catholique les cérémonies, et avait demandé, par un acte solennel, que l'usage des azymes, les fonts baptismaux et les fêtes fussent rétablis. Il se retira à Strasbourg, où il fut reçu avec enthousiasme par Bucer et Capiton, et où il épousa Idelette de Bure, veuve d'un anabaptiste qu'il avait séduit. Pendant son exil, ceux qu'on appelait les libertins abusèrent, à Genève, de leur triomphe momentané. Le peuple de cette cité révoqua, le 1er mars 1541, la sentence de bannissement, et rappela Calvin, alors à la diète de Ratisbonne, en se soumettant à toutes ses volontés. Il révo-

lutionna entièrement la ville qui s'abandonnait à sa discrétion.

La constitution que le sombre et rigide réformateur donna à Genève, avec l'aide de quelques réfugiés français, en particulier du jurisconsulte Germain Colladon, est restée célèbre parmi les protestants et fut longtemps le code fondamental de la République génevoise.

Roi, pour ainsi dire, à Genève, Calvin commit d'odieux abus de pouvoir. Il suffit de rappeler la mort, méditée sept ans à l'avance, de Michel Servet et celle de l'arien Valentin Gentilis. Actes cruels que le sectaire, fanatisé par son âpre foi dans la prédestination, commettait sans aucun remords.

Calvin qui, malgré sa faible santé, avait toujours été extrêmement laborieux, redoubla d'activité en vieillissant. Il procura l'établissement à Genève d'une académie dont la direction fut confiée à son ami, Théodore de Bèze. Il fit de cette ville un des plus grands centres intellectuels, mais en même temps un des plus dangereux foyers d'erreurs, en engageant un grand nombre de réfugiés français à embrasser la profession de libraire ou d'imprimeur. Au milieu de ces soins, il prêchait presque tous les jours, donnait trois leçons de théologie par semaine, assistait à toutes les délibérations du consistoire, à toutes les assemblées de la compagnie des pasteurs, et était l'âme de tous les conseils. Cependant il entretenait une correspondance continuelle avec toute l'Europe, pour la propagation de ses idées, et publiait chaque année de nouveaux ouvrages, se cachant souvent sous des pseudonymes.

Calvin mourut à Genève, le 27 mai 1564, après avoir fait à l'Église catholique presque autant de mal que Luther.

L'Église devra maudire éternellement la mémoire du second chef du protestantisme ; mais l'histoire de la littérature ne peut, dans son impartialité, refuser des louanges au méthodique et précis auteur de l'*Institution chrestienne*.

Calvin, remarquable écrivain, est généralement orateur sec et décharné.

En somme, il lui manqua complètement ce qui fait les grands talents, le mouvement, l'entraînement, enfin l'âme, le cœur : aussi n'eut-il de véritable influence que sur les esprits habitués à raisonner et ne fut-il jamais populaire.

Comment, par la creation du monde et de toutes choses, l'Escriture discerne le vray Dieu d'avec ceux qu'on a forgés.

Combien qu'Isaïe à bon droict redargue [1] tous ido-

[1] Reprend, accuse.

lastres, de ce qu'ils n'ont point apprins des fondemens de la terre et de ce grand circuit des cieux, quel estoit le vray Dieu, toutesfois selon que [1] nous avons l'esprit tardif et hebeté, il a esté necessaire de monstrer et quasi peindre plus expressément quel est le vray Dieu, à fin que les fideles ne se laissassent escouler aux resveries des payens. Car comme ainsi soit [2] que la description qu'en donnent les philosophes, qui semble estre la plus passable, asçavoir que Dieu est l'esprit du monde, ne soit qu'un ombrage [3] qui s'esvanouit, il faut bien que Dieu soit cognu de nous plus familierement, à ce que nous ne chancelions point tousjours en ambiguité. Parquoy Dieu a publié l'histoire de la creation par Moyse, sur laquelle il a voulu que la foy de l'Eglise fust appuyée à fin qu'elle ne cerchast autre Dieu sinon celuy qui est là proposé Createur du monde. Or le temps est marqué, à fin que les fideles par le laps continuel des ans fussent conduits jusques à la premiere origine du genre humain, et de toutes choses : ce qui est singulierement utile à cognoistre, non seulement pour rebouter [4] les fables prodigieuses qui ont eu jadis leur vogue en Egypte et autres païs : mais aussi à fin que le commencement du monde estant cognu, l'eternité de Dieu reluise plus clairement, et qu'elle nous ravisse en admiration de soy. Que nous ne soyons point troublés en cest endroit de la moquerie des gaudisseurs [5], qui s'esmerveillent pourquoy Dieu ne s'est plustost advisé de creer le ciel et la terre, mais a laissé passer un terme infini, qui pouvoit faire beaucoup de millions d'aages, demeurant cependant oisif : et qu'il a commencé à se mettre en œuvre seulement depuis

[1] Parce que. — [2] D'autant, à cause. — [3] Une ombre. — [4] Repousser. C'est le même mot que *rebuter*. — [5] Les railleurs, ceux qui se moquent des choses saintes.

six mille ans, lesquels ne sont point encores accomplis depuis la creation du monde, lequel toutesfois declinant à sa fin, monstre de quelle durée il sera. Car il ne nous est pas licite, ni mesme expedient, d'enquester [1] pourquoy Dieu a tant differé : pour ce que si l'esprit humain s'efforce de monter si haut, il defaudra [2] cent fois au chemin : et aussi il ne nous sera point utile de cognoistre ce que Dieu non sans cause nous a voulu estre celé pour esprouver la sobrieté de nostre foy. Parquoy un bon ancien jadis respondit fort bien à un de ces moqueurs, lequel par risee et plaisanterie demandoit à quel ouvrage s'appliquoit Dieu devant qu'il creast le monde. Il bastissoit (dit il) l'enfer pour les curieux. Cest advertissement, aussi grave que severe, doit reprimer toute convoitise desordonnee, laquelle chatouille beaucoup de gens, mesmes les pousse en des speculations aussi nuisibles que tortues [3]. Bref, qu'il nous souvienne que Dieu, qui est invisible, et duquel la sagesse, vertu et justice est incomprehensible, nous a mis devant les yeux l'histoire de Moyse, au lieu de miroir auquel il veut que son image nous reluise. Car comme les yeux chassieux ou hebetés de vieillesse, ou obscurcis par autre vice et maladie, ne peuvent rien veoir distinctement, sinon estans aidés par lunetes : aussi nostre imbecillité est telle, que si l'Escriture ne nous adresse [4] à cercher Dieu, nous y sommes tantost [5] esvanouïs. Si ceux qui se donnent licence à babiller sans honte et brocarder, ne reçoivent maintenant nulle admonition, ils sentiront trop tard, en leur horrible ruïne, combien il leur eust esté plus utile de contempler de bas en haut les conseils secrets de Dieu avec toute reverence, que desgorger leurs blasphemes pour

[1] Rechercher. — [2] Futur vieilli de *défaillir*. — [3] Tortueuses. — [4] Ne nous met dans le bon chemin pour. — [5] Bientôt.

obscurcir le ciel. Sainct Augustin se plaind aussi, à bon droict, qu'on fait injure à Dieu, cerchant cause de ses œuvres, laquelle soit superieure à sa volonté. Et en un autre passage il nous advertit bien à propos que d'esmouvoir question de l'infinité des temps, c'est une aussi grande folie et absurdité que d'entrer en dispute pourquoy la grandeur des cieux n'est aussi bien infinie. Certes quelque grandeur ou espace qu'il y ait au pourpris du ciel, si est-ce encores qu'on y trouve quelque mesure. Si maintenant quelqu'un plaidoit contre Dieu, de ce qu'il y a cent millions de fois plus d'espace vuide, ceste audace tant desbordee [1] ne sera-elle point detestable à tous fideles? Or ceux qui contrerollent le repos de Dieu, d'autant que contre leur appetit il a laissé passer des siecles infinis devant que creer le monde, se precipitent en une mesme rage. Pour contenter leur curiosité ils sortent hors du monde, comme si en un si ample circuit du ciel et de la terre nous n'avions point assez d'objects et rencontres, qui par leur clairté inestimable doivent retenir tous nos sens, et, par maniere de dire, les engloutir : comme si au terme de six mille ans Dieu ne nous avoit point donné assez d'enseignemens pour exercer nos esprits, en les meditant sans fin et sans cesse. Demeurons donc entre ces barres, ausquelles Dieu nous a voulu enclore, et quasi tenir nos esprits enserrés, à fin qu'ils ne descoulent point par une licence trop grande d'extravaguer.

(*Institution de la Religion chrestienne*, liv. I, ch. XIV, éd. 1559, Genève.)

[1] Effrénée.

Que Dieu, ayant creé le monde par sa vertu, le gouverne et entretient par sa providence, avec tout ce qui y est contenu.

Or de faire un Dieu createur temporel et de petite duree, qui eust seulement pour un coup accompli son ouvrage, ce seroit une chose froide et maigre : et faut qu'en ceci principalement nous differions d'avec les payens et toutes gens profanes : que la vertu de Dieu nous reluise comme presente, tant en l'estat perpetuel du monde qu'en sa premiere origine. Car combien que les pensees des incredules soyent contraintes par le regard du ciel et de la terre de s'eslever au Createur, neantmoins la foy ha son regard special pour assigner à Dieu la louange entiere d'avoir tout creé. A quoy tend ce que nous avons allegué de l'Apostre, que c'est par la foy que nous comprenons le monde avoir esté si bien basti [1] par la parole de Dieu. Car si nous ne passons jusqu'à sa providence, par laquelle il continue à maintenir tout, nous n'entendrons pas droitement que veut [2] cest article, que Dieu soit Createur, combien qu'il semble que nous l'ayons imprimé en nostre esprit, et que nous le confessions de bouche. Le sens humain s'estant proposé la vertu de Dieu pour une fois en la création s'arreste là : et le plus loin qu'il se puisse avancer n'est sinon de considerer et marquer la sagesse, puissance et bonté de l'ouvrier qni se presente à l'œil en ce grand et noble bastiment, encore qu'on ne tinst compte de les regarder : puis après il conçoit

[1] Imitation de la proposition infinitive des Latins. Il faudrait dire aujourd'hui : *C'est par la foi que nous comprenons que le monde...* — [2] Ce que signifie.

quelque operation generale de Dieu, pour conserver et conduire le tout, de laquelle toute vigueur et mouvement depend. Brief, il estime que ce que Dieu a du commencement espandu [1] de vigueur par tout, suffit à garder les choses en leur estat. Or la foy doit bien passer plus outre, c'est de recognoistre pour gouverneur et gardien perpetuel celuy qu'elle a cognu estre createur : et non pas seulement en ce qu'il conduit la machine du monde, et toutes ses parties, d'un mouvement universel, mais en soustenant et soignant chacune creature, jusques aux petis oiselets. Pourtant [2] David, après avoir dict en brief [3] que le monde a esté creé de Dieu, descend tantost après à cest ordre continuel de gouverner : Les cieux, dit-il, ont esté establis par la parole de Dieu, et toute leur vertu par l'esprit de sa bouche. Puis il adjouste, que Dieu regarde sur tous ceux qui habitent sur la terre, il dissipe les conseils des peuples : et ce qui est là dict à ce mesme propos. Car combien que tous n'arguent point si dextrement qu'il seroit requis, toutesfois pour ce qu'il ne seroit point croyable que Dieu se meslast des affaires humaines, sinon que le monde fust son œuvre : et aussi que nul ne croit à bon escient que le monde soit basti de Dieu, qu'il ne soit quant et quant [4] persuadé qu'il ha le soin de ses œuvres : David procede par bon ordre, en nous menant de l'un à l'autre. Bien est vray que les philosophes aussi enseignent en general que toutes les parties du monde tirent et prennent vigueur d'une inspiration secrete de Dieu, et nostre sens le conçoit ainsi : mais cependant nul ne parvient en si haut degré que monte David, et y attire tous fideles, en disant : Toutes choses attendent après toy, Seigneur, à ce que tu leur

[1] Répandu. — [2] C'est pourquoi. — [3] Brièvement. — [4] En même temps.

donnes viande en leur temps : quand tu leur donnes, elles la recueillent ; quand tu ouvres ta main, elles sont rassassiees des biens. Si tost que tu destournes ta face, elles sont estonnees : quand tu retires ton Esprit, elles defaillent, et s'en revont en poudre : quand tu envoyes ton Esprit, elles reviennent et renouvellent la face de la terre. Mesmes combien que les philosophes s'accordent à ceste sentence de sainct Paul, que nous avons nostre estre et mouvement et vie en Dieu : toutesfois ils sont bien loin d'estre touchés au vif du sentiment de sa grâce, telle que sainct Paul la presche : c'est qu'il ha un soin special de nous, auquel se declaire sa faveur paternelle, laquelle le sens charnel ne gouste point.

Pour mieux esclaircir telle diversité, il est à noter que la providence de Dieu, telle que l'Escriture la propose, s'oppose à fortune et à tous cas fortuits. Et d'autant que ceste opinion a esté quasi reçuë en tous aages, encores aujourd'huy est en vogue, et tient tous les esprits preoccupés, asçavoir que toutes choses adviennent de cas fortuits : ce qui devoit estre bien persuadé de la providence de Dieu, non seulement est obscurci, mais quasi enseveli du tout. Si quelqu'un tombe dans la main des brigans ou rencontre des bestes sauvages ; s'il est jetté en la mer par tempeste ; s'il est accablé de quelque ruïne de maison ou d'arbre ; si un autre errant par les deserts trouve de quoy remedier à sa famine ; si par les vagues de mer il est jetté au port, ayant evadé miraculeusement la mort par la distance d'un seul doigt, la raison charnelle attribuera à fortune toutes ces rencontres tant bonnes que mauvaises. Mais tous ceux qui auront esté enseignés par la bouche de Christ, que les cheveux de nos testes sont comptés, cercheront la cause plus loin, et se tiendront tout asseurés que les

evenemens, quels qu'ils soyent, sont gouvernés par le conseil secret de Dieu. Quant aux choses qui n'ont point d'ame, il nous faut tenir ce poinct pour resolu, combien que Dieu leur eust assigné à chacune sa propriété, toutesfois qu'elles ne peuvent mettre leur effet en avant [1], sinon d'autant qu'elles sont adressees [2] par la main de Dieu. Parquoy elles ne sont qu'instrumens, ausquels Dieu fait descouler sans fin et sans cesse tant d'efficace que bon luy semble, et les applique selon son plaisir, et les tourne à tels actes qu'il veut. Il n'y a vertu si noble ni admirable entre les creatures qu'est celle du soleil. Car, outre ce qu'il esclaire [3] tout le monde de sa lueur, quelle vertu est-ce de nourrir et vegeter [4] par sa chaleur tous les animaux, d'inspirer par ses rayons fertilité à la terre, en eschauffant la semence qu'on y jette? Après, la faire verdoyer de beaux herbages, lesquels il fait croistre, en leur donnant tousjours nouvelle substance, jusques à ce que le blé et autres grains se levent en espics : et qu'il nourrit ainsi [5] toutes semences par ses vapeurs, pour les faire venir en fleur, et de fleur en fruict, cuisant le tout jusques à ce qu'il l'ait amené à maturité? Quelle noblesse et vertu aussi est-ce de faire bourgeonner des vignes, jetter des fueilles, et puis des fleurs, et en la fin leur faire apporter un fruict si excellent? Or Dieu, pour se reserver la louange entiere de toutes ces choses, a voulu, devant que creer le soleil, qu'il y eust clairté au monde, et que la terre fust garnie et paree de tous genres d'herbes et de fruicts. Par quoy l'homme fidele

[1] Produire leur effet. — [2] Dirigées, conduites. — [3] On dirait aujourd'hui : outre qu'il éclaire. — [4] Donner la vie à, animer. Calvin a encore dit de même : « L'esprit avoit esté éternel en Dieu, d'autant qu'il *a vegeté* et conservé cette matière confuse, dont le ciel et la terre debvoient estre formés. » (*Instit.*, liv. I, ch. XIII.) — Tournure elliptique.

ne fera point le soleil cause principale ou necessaire des choses qui ont esté devant que le soleil mesme fust creé ne produit : mais il le tiendra pour instrument duquel Dieu se sert pour ce qu'il luy plait : non pas qu'il ne peust sans tel moyen accomplir son œuvre par soy-mesme. D'autre part, quand nous lisons qu'à la requeste de Josué le soleil s'est arresté en un degré l'espace de deux jours, et en faveur du Roy Ezechias, son ombre a esté reculee de quinze degrés, nous avons à noter que Dieu, par tels miracles, a testifié [1] que le soleil n'est pas tellement conduit par un mouvement naturel, pour se lever et coucher chacun jour [2], que luy n'ait le souverain gouvernement pour l'advancer et retenir, à fin de nous renouveler la memoire de ceste faveur paternelle envers nous qu'il a monstree en la creation du monde. Il n'y a rien plus naturel que de veoir les quatre saisons de l'an succeder partout l'une à l'autre : toutesfois en ceste succession continuelle il y a une telle diversité et si inegale, qu'on apperçoit clairement que chacun an, chacun mois et chacun jour est disposé en une sorte ou en l'autre par une providence speciale de Dieu.

Et de faict, le Seigneur s'attribue toute puissance, et veut que nous la recognoissions estre en luy : non pas telle que les sophistes l'imaginent, vaine, oisive et quasi assopie, mais tousjours veillante, pleine d'efficace et d'action : et aussi qu'il ne soit pas seulement en general et comme en confus [3] le principe du mouvement des creatures (comme si quelqu'un ayant une fois fait un canal, et adressé la voye d'une eaue à passer dedans, la laissoit puis après escouler d'elle mesme), mais qu'il gouverne mesme et conduise sans cesse tous les mou-

[1] Témoigné. — [2] Pour *chaque jour*. *Chacun* ne peut plus s'employer devant un substantif. — [3] Confusément.

vemens particuliers. Car ce que Dieu est recognu tout-puissant n'est pas pour ce qu'il [1] puisse faire toutes choses, et neantmoins se repose, ou que par une inspiration generale il continue l'ordre de nature tel qu'il l'a disposé du commencement: mais d'autant que, gouvernant le ciel et la terre par sa providence, il compasse tellement toutes choses, que rien n'advient sinon ainsi qu'il l'a determiné en son conseil. Car quand il est dict au Pseaume, qu'il fait tout ce qu'il veut, cela s'entend d'une volonté certaine et propos deliberé. Et de faict, ce seroit une maigre fantasie d'exposer les mots du Prophete selon la doctrine des philosophes, asçavoir que Dieu est le premier motif, pour ce qu'il est le principe et la cause de tout mouvement: en lieu que [2] plustost c'est une vraye consolation, de laquelle les fideles adoucissent leur douleur en adversités, asçavoir qu'ils ne souffrent rien que ce ne soit par l'ordonnance et le commandement de Dieu, d'autant qu'ils sont sous sa main. Que si le gouvernement de Dieu s'estend ainsi à toutes ses œuvres, c'est une cavillation [3] puerile de le vouloir enclore et limiter dedans l'influence et le cours de nature. Et certes tous ceux qui restraignent en si estroites limites la providence de Dieu, comme s'il laissoit toutes creatures aller librement selon le cours ordinaire de nature, desrobbent à Dieu sa gloire, et se privent d'une doctrine qui leur seroit fort utile: veu qu'il n'y a rien plus miserable que l'homme, si ainsi estoit que les mouvemens naturels du ciel, de l'air, de la terre et des eaux eussent leur cours libre contre luy. Joinct qu'en tenant telle opinion, c'est amoindrir trop vileinement la singuliere bonté de Dieu envers chacun. David s'escrie que les petis enfans, qui sont encores à

[1] On dirait aujourd'hui : *Si Dieu est reconnu tout-puissant, ce n'est pas parce qu'il peut...* — [2] Au lieu que. — [3] Chicane.

la mammelle de la mere, ont assez d'eloquence pour prescher la gloire de Dieu : c'est asçavoir qu'aussi tost qu'ils sont sortis du ventre et venus au monde, ils trouvent leur nourriture qui leur est apprestee par une providence d'en haut. Je confesse bien que cela est naturel et general : mais si faut il ce pendant que nous contemplions et considerions ce que l'experience monstre tout evidemment, qu'entre les meres, les unes ont les mammelles pleines et bien fournies de laict, les autres seront quasi seiches, selon qu'il plaira à Dieu de nourrir un enfant abondamment, et l'autre plus petitement. Or ceux qui attribuent droitement à Dieu la louange de Tout-puissant recueillent de cela double fruict. Premierement, d'autant qu'il ha assez ample faculté de bien faire, veu que le ciel et la terre sont sous sa possession et seigneurie, et que toutes creatures dependent de son plaisir pour s'assubjettir à luy en obeïssance. Secondement, pour ce qu'on se peut asseurément reposer en sa protection, veu que toutes choses qui pourroyent nuire de quelque part que ce soit sont subjettes à sa volonté, veu que Satan avec toute sa rage et tout son appareil est reprimé par la volonté d'iceluy comme d'une bride, et veu que tout ce qui peut contrevenir à nostre salut est submis à son commandement. Et ne faut pas penser qu'il y ait autrement moyen de corriger ou appaiser les espovantemens ou craintes excessives et superstitieuses que nous concevons aisément quand les dangers se presentent, ou que nous les apprehendons. Je di que nous sommes craintifs d'une façon superstitieuse, si quand les creatures nous menacent ou presentent quelque espovantement, nous les redoutons comme si elles avoyent quelque pouvoir de nuire d'elles mesmes, ou qu'il nous en vinst quelque dommage par cas fortuit, ou que Dieu

ne fust point suffisant pour [1] nous aider à l'encontre d'icelles. Comme pour exemple, le Prophete defend aux enfans de Dieu de craindre les estoilles et signes du ciel, comme font les incredules. Certes il ne condamne point toute crainte, mais d'autant que les fideles transferent le gouvernement du monde de Dieu aux estoilles, ils imaginent que tout leur bon-heur ou mal-heur depend d'icelles, et non pas de la volonté de Dieu. Ainsi, au lieu de craindre Dieu, ils craignent les estoilles, planetes et cometes. Ainsi, qui voudra eviter ceste infidelité, qu'il se souvienne tousjours que la puissance, action ou mouvement qu'ont les creatures, n'est point une chose qui se pourmene et voltige à leur plaisir : mais que Dieu par son conseil secret y gouverne tellement tout, que rien n'advient qu'il n'ait luy-mesme determiné de son sceu et vouloir.

Parquoy [2] que ceci soit premierement bien resolu : c'est que quand on parle de la providence de Dieu, ce mot ne signifie pas qu'estant oisif au ciel il specule [3] ce qui se fait en terre : mais plustost qu'il est comme un patron de navire qui tient le gouvernail pour adresser [4] tous evenemens. Ainsi ce mot s'estend tant à sa main qu'à ses yeux : c'est à dire que non seulement il voit, mais aussi ordonne ce qu'il veut estre faict.

(*Instit. chrest.*, liv. I, ch. xvi, éd. 1559, Genève.)

[1] Capable de. — [2] *Par quoi* était une formule de conclusion comme *donc*. — [3] Il contemple. — [4] Diriger.

DESPÉRIERS (BONAVENTURE)

(né probablement vers la fin du quinzième siècle, et mort avant le milieu du seizième).

Bonaventure Despériers, d'une famille ancienne et considérable, naquit à Arnay-le-Duc, en Bourgogne, ou, selon d'autres, à Bar-sur-Aube, vers la fin du quinzième siècle. On ne connaît guère les circonstances de sa vie, en particulier de sa jeunesse. Il est certain que, malgré sa pauvreté, il fit de brillantes études. Il possédait d'une manière remarquable les langues grecque et latine, qu'il enseigna même quelque temps. Il dut quitter cette profession qui ne lui donnait pas le plus strict nécessaire. Il s'attacha successivement au service de plusieurs grands seigneurs; mais ils le laissèrent dans la misère. Dans son désespoir, il s'adressa à la grande protectrice des hommes de lettres de ce temps. Ce ne fut pas en vain. En 1532, nous trouvons Bonaventure à la cour de Navarre, pensionnaire de Marguerite d'Angoulême et son valet de chambre. Bientôt il devint son secrétaire intime, et il lui dédia plusieurs poésies qui lui attirèrent la plus grande considération dans cette petite cour et firent connaître son nom à la France.

Ainsi Despériers était chargé de transcrire les ouvrages de Marguerite et d'en préparer plusieurs copies. On peut croire, comme l'a remarqué le bibliophile Jacob, que l'office de Bonaventure ne se bornait pas seulement à faire la copie textuelle du manuscrit, et qu'il avait à le revoir au point de vue de la langue et de l'orthographe; car il passait pour un des meilleurs grammairiens de son temps, et les poètes les plus renommés recherchaient ses conseils.

Pendant un séjour à Lyon, alors l'Athènes de la France, il commença de se livrer plus exclusivement à son goût pour la poésie. Ses diverses compositions en vers, qui n'ont pas une grande valeur, ne furent point imprimées de son vivant. Despériers, probablement, craignit d'affronter la publicité, après la mauvaise affaire que lui suscita son *Cymbalum mundi, en françois, contenant quatre dialogues poetiques, fort antiques, joyeux et facetieux.*

Le *Cymbalum*, qui, remarquable par la correction, ne renferme rien de très élégant, rien de très agréable, rien de très élevé, est incontestablement une œuvre de scepticisme et d'incrédulité : ce n'est assurément pas, comme plusieurs l'ont cru, laproduction d'un adepte du protestantisme; on verra dans le *Cymbalum*, si on l'examine à fond, la critique plutôt que l'apologie de l'œuvre des réformateurs. C'est avec justice, selon nous, qu'Henri

Estienne, dans son traité *De scandalis*, range Despériers, avec Agrippa et Villovanus, parmi les ennemis de la réformation. Bonaventure n'était pas un calviniste, c'était un *libertin;* libertin de mœurs comme de croyance : indépendamment de sa vie, ses *Contes*, publiés après sa mort, suffiraient à le prouver.

Nodier, qui le premier appela vivement l'attention sur Despériers, l'appelle le talent le plus naïf, le plus original et le plus piquant de son époque [1]. Selon cet éminent critique, la plus grande partie d'une des plus charmantes productions du seizième siècle, de l'*Heptaméron*, revient à Despériers.

Les talents les plus rares et les plus variés ne le préservèrent pas des atteintes de la misère. Réduit à de cruelles extrémités, il fut obligé de recourir à des travaux manuels.

Il craignit de se voir arrêté et emprisonné pour dettes, comme il l'écrit à Marguerite :

« Si le prevost des mareschaux venoit,
Veu que je suis maintenant sans rien faire,
Considéré que point ne me cognoit,
Il n'est pas seur que n'eusse de l'affaire;
Je ne pourrois respondre ou satisfaire,
S'il me trouvoit vagabond et oyseux.
Il me prendroit comme un de ces noyseux [2],
Et me mettroit captif avecques eulx,
Sans regarder que je suis jà tout vostre. »

Bientôt il n'a plus la force de travailler, sa veine se glace, sa raison s'égare. Il tire son épée et s'arrache, en 1544 à ce que l'on croit, une vie qu'il n'a pas le courage de porter plus longtemps.

De Chichouan, tabourineur [3], qui fit adjourner son beau pere pour se mourir, et de la sentence qu'en donna le juge.

N'ha pas trop long temps qu'en la ville d'Amboise y avoit un tabourineur qui s'appelloit Chichouan, homme recreatif et plein de bons motz, pour lesquels il estoit aussi bien venu par toutes les maisons, comme son tabourin. Il print en mariage la fille d'un homme vieulx, lequel estoit logé chez soy, en la ville mesme d'Amboise,

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1839. — [2] Querelleurs. — [3] Joueur de tabourin, ou tambourin.

homme de bonne foy, sentant la preud'hommie du vieulx temps, et se passoit aisément n'avoir aultre enfant que ceste fille. Et pour ce que Chichouan n'avoit pas d'autres moyens que son tabourin, il demandoit à ce bonhomme quelque argent comptant en mariage faisant, pour soustenir les fraiz du nouveau mesnage. Mais ce bonhomme n'en vouloit point bailler, disant pour ses deffenses à Chichouan : « Mon amy, ne me demandez point d'argent; je ne vous en puis bailler pour ceste heure; mais vous voyez bien que je suis sus le bord de ma fosse; je n'ay aultre heritier ny heritiere que ma fille ; vous aurez ma maison et tous mes meubles: je ne sçaurois plus vivre qu'un an, ou deux au plus. » Le bon homme luy dit tant de raisons qu'il se contenta de prendre sa fille sans argent, mais il luy dit : « Escoutez, beau sire : je fais sus vostre parole ce que je ne voudrois pas faire pour un aultre; mais m'asseurez vous bien de ce que vous dites? » — « Ehem[1]! dit le bonhomme, je ne trompay jamais personne; jà Dieu ne plaise que vous soyez le premier. » — « Eh bien doncq, dit Chichouan, je ne veulx point d'autre contract que vostre promesse. » Le jour des espousailles vint : Chichouan part de sa maison, et va querir sa femme chez le pere; et luymesmes la meine à l'église avec son tabourin. Quand elle fut là : « Encores n'est ce pas tout, dit il; Chichouan est allé querir sa femme, à ceste heure il se va querir. » Et s'en retourne à son logis. Et tout incontinent voilecy [2] qui se rameine luymesme à tout [3] son tabourin à l'église, là où il espouse sa femme, et puis la rameine; et estoit le marié, et le menestrier : et gaignoit son argent luymesmes. Il fit bon mesnage

[1] Ehem ! interj.; auj. *hem !* — [2] *Voi-le ci*, pour *le voici*. (Nicot.) *Voi ci, voi là; voi-le ci, voi le là*, comme qui dirait : *Vide hic, vide illic*, regarde le ci, regarde le là. (La Monn.) — [3] Avec.

avec elle, vivant tousjours joyeusement. Au bout de deux ans, voyant que son beau pere ne mouroit point, il attend encores un mois, deux mois ; mais il vivoit tousjours. Il se advise pour son plaisir de faire adjourner son beau pere, et de faict lui envoya un sergent. Ce bon homme, qui n'avoit jamais eu affaire en jugement, et qui ne sçavoit que c'estoit que d'ajournementz, fut le plus estonné du monde de se veoir adjourné ; et encores à la requeste de son gendre, lequel il avoit veu le jour de devant, et ne luy en avoit rien dict. Il s'en va incontinent à Chichouan, et luy fait sa plaincte, luy remonstrant qu'il avoit grand tort de l'avoir faict adjourner, et qu'il ne sçavoit pourquoy c'estoit. « Non ! non ! dit Chichouan : je le vous diray en jugement. » Et n'en eut aultre chose tellement qu'il fallut aller à la court. Quand ilz furent devant le juge, voicy Chichouan qui proposa sa demande luymesme. « Monsieur, dit il, j'ay espousé la fille de cest homme icy, comme chascun sçait ; je n'en ay point eu d'argent, il ne dira pas le contraire ; mais il me promist en me baillant sa fille, que j'aurois sa maison et tout son bien, et qu'il ne vivroit qu'un an ou deux, pour le plus. J'ay attendu deux ans, et plus de trois mois d'avantage : je n'ay eu ny maison, ny aultre chose. Je requiers qu'il ayt à se mourir [1], ou qu'il me baille sa maison, ainsi qu'il m'ha promis. » Le bon homme se fit deffendre par son advocat, qui respondit en peu de plaid [2] ce qu'il debvoit respondre. Le juge ayant ouy les parties, et les raisons d'une part et d'autre, congnoissant la gaudisserie [3] intentée par Chichouan de sa demande, et pour le fol adjournement le condanna ès despens, dommages et interestz du bon homme : et oultre cela, en vingt livres tournois envers le

[1] *Se mourir* est ici pour *mourir*. — [2] En une courte plaidoirie, en peu de mots. — [3] Plaisanterie, moquerie, chose ridicule.

roy. Incontinent Chichouan va dire : « Ah ! monsieur, Chichouan en appelle. » — « Attendez, attendez, dit le juge, en se tournant vers Chichouan : je modere [1], dit il, à un chapon et sa suite [2], que le bon homme payera demain en sa maison; et en irez tous manger vostre part ensemble, comme bons amis; et une aulbade que vous luy donnerez tous les ans, le premier jour du moys de may [3], tant qu'il vivra. Et puis après sa mort, vous en aurez sa maison s'elle n'est vendue, ou alienée, ou tombée en fortune de feu [4]. » Ainsi l'appoinctement du juge fut de mesme la demande de Chichouan [5], auquel il fit peur de commencement; mais il modéra sa sentence, ainsi que peult faire un juge pourveu que ce soit sur le champ.

(*Nouvelles Recreations*, f° 68, éd. 1558, Lyon.)

Du Gentilhomme de Beausse et de son disner.

Un des gentilzhommes de Beausse [6], que l'on dit qu'ilz sont deux à un cheval quand ilz vont par pays, avoit disné d'assez bonne heure, et fort legerement, d'une certaine viande qu'ilz font en ce pays là, de fa-

[1] Je réduis l'amende. — [2] La partie retranchée au chapon. On dit encore, dans le même sens, les *suites* d'un sanglier ou d'un chevreuil. — [3] Suivant la coutume qu'on avait en ce temps-là de donner des aubades aux personnes, soit de l'un, soit de l'autre sexe, pour qui on avait de la considération. Les Espagnols disent *alvadas* et *alvoradas*, comme *aubades*, parce qu'on les donne dès l'aube du jour. (La Monn.) — [4] Incendiée. — [5] C'est-à-dire, que la sentence fut une *gaudisserie*, de même que la demande de Chichouan. (Bibl. Jacob.) — [6] Les anciens proverbes n'étaient pas trop favorables aux gentilshommes de cette province : « Les gentilshommes de Bauce desjeunent de beller, et s'en trouvent fort bien, et n'en crachent que mieulx. » (Rabelais, liv. I, ch. xlvii.) « Un monsieur de trois au boisseau ou trois à une espée, comme en Beauce. « (Noel Dufail, *Contes d'Eutrapel.*) « Gentilhomme de la Beauce qui vend ses chiens pour avoir du pain. « (Oudin, *Curiosités françoises.*) « En gentilhomme de la Beauce, garder le lit faute de chausse. » Etc.

rine et de quelques moyeux d'œufz; mais à la verité je ne sçaurois pas dire de quoy elle se fait par le menu: tant y ha que c'est une façon de bouillie, et l'ay ouy nommer de la caudelée [1], Ce gentilhomme en fit son disner. Mais il la mangea si diligemment, qu'il n'eut loisir de se torcher les babines [2], là où il demeura de petits gobeaux [3] de ceste caudelée, et en ce poinct s'en alla veoir un sien voisin, selon la coustume qu'ilz avoyent de voisiner en leurs maisons. Il entre privément chez ce voisin, lequel il trouva qu'il se vouloit mettre à table, et commença à parler galamment. « Comment, dit-il, n'avez vous pas encore disné ? » — « Mais vous, dit l'aultre, avez vous desjà disné ? » — « Si j'ay disné! dit il, ouy, et fort bien, car j'ay faict une gorge chaude d'une couple [4] de perdris, et n'estions que madamoiselle ma femme et moy; je suis marry que n'estes venu en manger vostre part. » L'aultre, qui sçavoit bien de quoy il vivoit le plus du temps, luy respondit : « Vous dites vray, vous avez mangé de bons perdreaux, voilcy là [5] encores de la plume, » en luy montrant ce morceau de caudelée, qui luy estoit demeuré en la barbe. Le gentilhomme fut bien penault, quand il veid que sa caudelée lui avoit descouvert ses perdreaux.

(*Ibid.*, f° 88. v°.)

[1] Comme *chaudelée*, de *chaudeau*, boisson chaude. — [2] *Babine*, ou *babouine*, est le nom vulgaire des lèvres chez les singes, les ruminants, etc. Il paraît venir, comme *babouin*, singe, du patois allemand *bäppe*, muffle. — [3] Morceaux. Le vieux substantif *gobeau*, comme le verbe *gober*, est d'origine celtique : gaélique, *gob*, *gab*, bouche ; irland, *gob*, *gab*, bouche, bec ; kymry, *gwp*, bec. La locution *tout de go*, librement, sans obstacle, qu'on écrivait autrefois *tout de gob*, a la même origine. — [4] *Couple* est du féminin quand il s'agit de deux choses mises ou considérées ensemble. Il est du masculin quand il ajoute à l'idée de nombre celle d'assemblage moral, d'union. — [5] En voilà.

De la Pie et de ses Piaux.

C'est trop parlé de ces hommes et de ces femmes : je vous veulx faire un compte d'oyseau. C'estoit une pie qui conduisoit ses petis piauz par les champs, pour leur apprendre à vivre; mais ilz faisoyent les besiatz [1] et vouloyent tousjours retourner au nit, pensans que la mere les deust toujours nourrir à la bechée : toutesfois, elle, les voyant tous drus pour aller par toutes terres, commença à les laisser tout seulz petit à petit, en les instruisant ainsi: « Mes enfans, dit elle, allez vous en par les champs ; vous estes grans pour chercher vostre vie ; ma mere me laissa que je n'estois pas si grande de beaucoup que vous estes. » — « Voyre mais [2], disoyent ilz, que ferons nous? Les arbalestriers nous tueront. » — « Non feront [3], non, disoit la mere : il fault du temps pour prendre la visée. Quand vous verrez qu'ilz leveront l'arbaleste, et qu'ilz la mettront contre la joue pour tirer, fuyez vous en. » — « Et bien! nous ferons bien cela, disoyent ilz; mais si quelqu'un prend une pierre pour nous frapper, il ne faudra point qu'il prenne de visée : Que ferons nous alors ? » — « Eh! vous verrez bien tousjours, disoit la mere, quand il se baissera pour amasser la pierre. » — « Voyre mais, disoyent les piauz, s'il portoit d'advanture la pierre toute preste en la main pour ruer [4]? » — « Ah ! dit la mere, en sçavez vous bien tant? Or, pourvoyez vous, si vous voulez. »

[1] « *Besiat* ou *beziat* est un mot languedocien qui signifie douillet, mignard. *Faire le besiat*, c'est faire le mignard. » (La Monnoye.) — [2] Vraiment, certes, de *verum magis*. — [3] Ils ne le feront pas. — [4] Lancer, du latin *ruere*.

Et ce disant, elle les laisse et s'en va. Si vous n'en riez, si[1] n'en ploureray je pas. (*Ibid.*, f° 102.)

DU BELLAY (JOACHIM)

(1525-1560)

Joachim du Bellay naquit au bourg de Liré, dans les Mauges, à douze lieues d'Angers, vers 1525. Il fut dès l'enfance animé d'une ambitieuse émulation par la célébrité dont jouissaient dans les armes, dans les négociations et dans les lettres ses parents, M. de Langey et le cardinal du Bellay; mais ses espérances furent déçues, et il éprouva beaucoup de vicissitudes et de malheurs, qu'il a racontés dans une élégie latine adressée à Jean Morel d'Embrun, son ami intime. L'étude le consola de ses tribulations. Il se prit d'admiration ardente pour les grands auteurs grecs et latins, et ambitionna la gloire de les imiter dans sa langue maternelle, que François Ier protégeait si puissamment, qu'il établissait dans les tribunaux par son ordonnance de 1539, et qu'il imposait à ses professeurs du collège de France.

Vers 1548, alors qu'il s'occupait du droit, il fit la connaissance de Ronsard non encore parvenu à la célébrité. Cette liaison stimula son ardeur naturelle, et pendant que Ronsard étudiait silencieusement avec Jean-Antoine de Baïf, Remy Belleau et quelques autres, sous la conduite de Jean Daurat, du Bellay publia, en 1549, son premier recueil de poésies, dédié à la princesse Marguerite, sœur de Henri II. Quatre mois après, parut la *Defense et Illustration de la langue françoise*, dédiée au cardinal du Bellay. Le poème intitulé *l'Olive* fut donné au public vers la fin de l'année 1550. Nous n'avons pas à revenir ici sur ses poésies[2]. Nous le considérons, en ce moment, uniquement comme prosateur. A ce titre, il s'est acquis une véritable gloire par son *Illustration de la langue françoise*. Ce ne devait d'abord être qu'une *epistre* ou *avertissement au lecteur*, en tête de ses poésies; mais la pensée de l'enthousiaste admirateur des anciens s'agrandit, et il fit un volume. Ce livre, plein de juvénile audace et d'ardente confiance, devint une sorte de manifeste de la nouvelle école poétique qui s'essayait alors, et qui est demeurée célèbre sous

[1] Le premier *si* est conditionnel, du latin *si;* le second affirmatif, du latin *sic*. — [2] Voir pages 91-108.

le nom de *la Pléiade*, qu'elle se donnait fièrement elle-même, après s'être d'abord appelée simplement *la Brigade*. « Toutes les tendances de l'esprit français, dit M. Nisard [1], tous les progrès que la poésie avait encore à faire, sont exprimés dans ce manifeste, excellent écrit où, malgré une certaine exagération de jeunesse, quelques contradictions, trop peu d'ordre, la langue est ferme, le tour vif et naturel, les expressions durables. Le plan n'en est pas marqué ; et ce que Calvin a insinué de Luther est vrai surtout de du Bellay, lequel procède par une *ardeur impétueuse* plutôt que par *gravité judiciaire*. Mais la pensée est complète, et tout ce qu'il y avait à dire est dit, hors de son lieu ou en son lieu. « Du Bellay confond dans une proscription commune et ceux qui, par dédain de la langue vulgaire, écrivaient en latin, et ceux qui écrivaient en français, sans études grecques ni latines, les cicéroniens et les poètes à la mode. Il combat les cicéroniens par Cicéron lui-même, lequel avait défendu le latin contre ceux qui le dédaignaient pour le grec, quoiqu'il ne fût pas plus suspect d'estimer médiocrement la langue grecque que du Bellay, défendant le français, n'était suspect de n'estimer pas assez les langues anciennes. »

« Quoi qu'on puisse aujourd'hui penser de ces éblouissantes promesses, dit à son tour Sainte-Beuve, l'augure en est sur l'heure accepté, et la croisade commence. » « Ce fut une belle guerre que l'on entreprit lors contre l'ignorance, » nous dit en ses *Recherches* Pasquier, dont le vieux cœur se réchauffe après quarante ans à ces souvenirs de jeunesse. Son imagination s'anime pour les peindre, et il se plaît à nous montrer Pierre de Ronsard, Pontus de Thiard, Remy Belleau, Étienne Jodelle, Jean-Antoine de Baïf, s'avançant en brigade et formant ce qu'il appelle « le gros de la bataille ». « Chascun d'eux avoit sa maistresse qu'il magnifioit, et chascun se promettoit une immortalité de nom par ses vers : vous eussiez dit que ce temps-là estoit du tout consacré aux muses. » « Le siècle entier est désormais gagné à cette génération ardente ; tous les nouveaux poètes s'enrôlent sous leur bannière, et quelques-uns même des anciens, tels que Maurice Scève de Lyon, Jacques Pelletier du Mans, Thomas Sebillet et Théodore de Bèze, se rallient avec eux. Vainement le bon Gaulois Rabelais prodigue-t-il ses bouffées de railleries à un style qui rappelle le jargon de son écolier limousin : on ne prend pas son rire au sérieux, et, quand il meurt, ceux mêmes dont il s'est moqué lui font à l'envi de belles épitaphes [2]. »

Le manifeste de Joachim du Bellay fit grand éclat ; il ne fut cependant pas reçu sans contestation. Un poète de l'ancienne école, de l'école de Marot, la veille encore si prospère et si dominante, Charles Fontaine, y répondit par le *Quintil Horatian* ; mais ce ne fut qu'une récrimination sans portée.

[1] *Hist. de la littér. franç.*, liv. II, ch. IV, § 2. — [2] *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, p. 51 et 52.

Qu'il est impossible d'égaler les anciens en leurs langues.

S'il s'en trouvoit de telz qui voulussent faire des braves et depriser[1] toutes choses ecrites en françoys, je leur demanderoys voluntiers en ceste sorte : Que pensent doncques faire ces reblanchisseurs de murailles, qui jour et nuyt se rompent la teste à immiter : que dy je immiter ? mais [2] transcrire un Virgile et un Ciceron ? batissant leurs poëmes des hemystyches de l'un, et jurant en leurs proses [3] aux motz et sentences de l'autre, songeant (comme a dict quelqu'un) des peres conscriptz, des tribuns, des comices, et toute l'antique Rome, non autrement qu'Homere, qui en sa Batrachomyomachie adapte aux raz et grenoilles les magnifiques tiltres [4] des Dieux et Déesses. Ceux la certes meritent bien la punition de celuy qui, ravy au tribunal du grand juge, respondit qu'il etoit Ciceronien. Pensent ilz donques, je ne dy egaler, mais aprocher seulement de ces aucteurs [5], en leurs langues, recuillant de cet orateur, et de ce poëte ores [6] un nom, ores un verbe, ores un vers, et ores une sentence : Comme si en la façon qu'on rebatist un vieil edifice, ils s'attendoient rendre par ces pierres ramassées à la ruynée fabrique de ces langues, sa premiere grandeur et excellence ? Mais vous ne serez jà si bons massons

[1] Mépriser, dédaigner. — [2] *Mais*, dans cette phrase, signifie *bien plus*, conformément à son étymologie, *magis*. Les exemples analogues sont très fréquents au seizième siècle ; ils le sont également au dix-septième. — [3] Ouvrages en prose. — [4] C'est-à-dire, affuble les rats et les grenouilles de magnifiques titres. — [5] L'exacte correction demanderait : *Je ne dis pas égaler ces auteurs, mais seulement en approcher*. — [6] Tantôt.

(vous qui estes si grands zelateurs des langues greque et latine) que leur puissiez rendre cette forme que [1] leurs donnerent premierement ces bons et excellens architectes : et si vous esperez (comme fist Esculape des membres d'Hippolyte) que par ces fragmentz recuilliz, elles puyssent estre resuscitées, vous vous abusez : ne pensant point qu'à la cheute de si superbes edifices conjointe à la ruyne fatale de ces deux puissantes monarchies, une partie devint poudre, et l'autre doit estre en beaucoup de pieces, les queles vouloir reduire en un, seroit chose impossible : outre que beaucoup d'autres parties sont demeurées aux fondementz des vieilles murailles, ou egarées par le long cours des siecles ne se peuvent trouver d'aucun. Parquoy [2] venant à redifier cette fabrique, vous serez bien loing de luy restituer sa premiere grandeur, quand où souloit estre la sale, vous ferez par avanture les chambres, les etables, ou la cuysine : confundant les portes et les fenestres, bref changeant toute la forme de l'edifice. Finablement j'estimeroys l'art pouvoir exprimer la vive energie de la nature, si vous pouviez rendre cete fabrique renouvelée semblable à l'antique, etant manque [3] l'idée, de la quele faudroit tyrer l'exemple pour la redifier. Et ce (afin d'exposer plus clerement ce que j'ay dict) d'autant que les anciens usoient des langues qu'ilz avoient succées avec le laict de la nourice, et aussi bien parloient les indoctes, comme les doctes, si

[1] La forme, cette forme que. — [2] Et ainsi, de cette sorte. — [3] Vieux mot, venant du latin *mancus*, qui signifie au propre manchot, mutilé, estropié, privé d'un membre, et au figuré, defectueux, imparfait, incomplet. « Je n'ay rien moins que moy, et si en est la possession en partie *manque* et empruntée. » (Montaigne, *Ess.*, liv. V, ch. IX.) « Il est fort peu d'exemples de vie pleins et purs. Et faict on tort à nostre instruction de nous en proposer tous les jours d'imbéciles et *manques*, à peine bons à un seul pli, qui nous tirent en arriere. « (Id., *ib.*, liv. III, ch. XIII.)

non que ceux cy aprenoient les disciplines [1] et l'art de bien dire, se rendant par ce moyen plus eloquens que les autres. Voyla pourquoy leurs bienheureux siecles etoient si fertiles [2] de bons poëtes et orateurs. Voyla pourquoy les femmes mesmes aspiroient à ceste gloire d'eloquence et erudition, comme Sapho, Corynne, Cornelie, et un milier d'autres, dont les noms sont conjoings aveques la memoire des Grecz et Romains. Ne pensez donques, immitateurs, troupeau servil, parvenir au point de leur excellence, veu qu'à grand'peine avez-vous appris leurs motz et voyla le meilleur de vostre aage passé. Vous deprisez nostre vulgaire [3], par avanture non pour autre raison, sinon que des enfance, et sans etude, nous l'aprenons, les autres avecques grand-peine et industrie. Que s'il etoit, comme la Greque et Latine,

[1] Les belles-lettres, les sciences. On a dit de même : « Le christianisme a été publié d'abord par des personnes qui avaient peu de connoissance des *disciplines*. » (Le Vayer, *Hom. acad.*, xxviii.) « Je ne m'étonne pas que le bon goût ne se trouve pas en des lieux où règne la barbarie, et qu'il n'y ait point de discernement où les lettres, les arts et les *disciplines* sont perdus. » (Saint-Evremond, *Obs. sur le goût et le discern. des François.*) « Tout ce qu'il y a de ténèbres répandues sur les beaux-arts et sur les sciences les plus épineuses cédoit à la pénétration de son génie, et il n'étoit pas moins l'oracle de toutes les belles *disciplines* que celui de la jurisprudence. » (Mass., *Or. fun. de Séguier.*) — [2] *Fertile de*, pour *fertile en*, se trouve dans Malherbe :

> On tient que ce plaisir est *fertile de* peines. »
> *Stanc. pour une mascarade.*)

[3] L'adjectif *vulgaire* s'employait substantivement pour *langue vulgaire*. Pasquier, développant les mêmes idées que du Bellay, a dit comme lui : « Vous estes donc d'opinion que c'est perte de temps et de papier de rediger nos conceptions en *vulgaire*, pour en faire part au public. » (*Lettre à M. de Tournebu*, liv. I, lett. II, éd. Amsterdam, 1723.) « Je seray tousjours pour le parti de ceux qui favoriseront leur *vulgaire*. » (*Ibid.*) « Ils apprennent nostre *vulgaire*, si par nos escrits il se rend digne d'estre appris. Si nous voyons les marchands pour leur commun trafic d'une marchandise perissable, aprendre, qui l'allemand, qui l'espagnol, qui l'anglois, doubterons-nous, en ce louable commerce d'esprits, d'apprendre les autres *vulgaires*, si d'eux nous pouvons espuiser chose qui fasse à notre edification ? » (*Ibid.*)

pery et mis en reliquaire de livres, je ne doute point qu'il ne feust (ou peu s'en faudroit) aussi dificile à apprendre comme elles sont. J'ay bien voulu dire ce mot, pour ce que [1] la curiosité humaine admire trop [2] plus les choses rares et difficiles à trouver, bien qu'elles ne soient si commodes pour l'usaige de la vie, comme les odeurs et les gemmes [3], que les communes et necessaires, comme le pain et le vin. Je ne voy pourtant qu'on doyve estimer une langue plus excellente que l'autre, seulement pour estre plus difficile, si on ne vouloit dire [4] que Lycophron feust plus excellent qu'Homere, pour estre plus obscur, et Lucrece que Virgile, pour ceste mesme raison.

(*La Deffence et illustration de la langue françoyse*, liv. I, ch. XI, édit. 1549.)

Exhortation aux Françoys d'ecrire en leur langue, avecques les louanges de la France.

Donques, s'il est ainsi que de nostre tens les astres, comme d'un accord, ont par une heureuse influence conspiré en l'honneur et accroissement de notre langue, qui sera celuy des scavans qui n'y voudra mettre la main, y rependant de tous cotez les fleurs et fruictz de ces riches cornes d'abundance greque et latine? ou à tout le moins qui ne louëra et approuvera l'industrie des autres ? Mais qui sera celuy qui la vouldra blamer? Nul, s'il n'est vrayment ennemy du nom françoys. Ce prudent et vertueux Themistocle Athenien montra bien que la mesme loy naturelle, qui commande à chacun defendre le lieu de sa naissance, nous oblige aussi de

[1] Parce que. — [2] Beaucoup. — [3] Pierres précieuses. — [4] A moins qu'on ne veuille dire.

garder la dignité de notre langue, quand il condamna à mort un herault du roy de Perse, seulement pour avoir employé la langue attique aux commendements du barbare. La gloire du peuple romain n'est moindre (comme a dit quelqu'un) en l'amplification [1] de son langage que de ses limites. Car la plus haulte excellence de leur republique, voire [2] du tens d'Auguste, n'etoit assez forte pour se deffendre contre l'injure du tens, par le moyen de son Capitole, de ses Thermes et magnifiques palaiz, sans le benefice de leur langue, pour laquele seulement nous les louons, nous les admirons, nous les adorons. Sommes nous donques moindres que les Grecz ou Romains, qui faisons [3] si peu de cas de la nostre ? Je n'ay entrepris de faire comparaison de nous à ceulx la, pour ne faire tort à la vertu françoyse, la conferant à la vanité gregeoyse [4] : et moins à ceux cy, pour la trop ennuyeuse longueur que ce seroit de repeter l'origine des deux nations, leurs faictz, leurs loix, meurs et manieres de vivre : les consulz, dictateurs et empereurs de l'une : les roys, ducz et princes de l'autre. Je confesse que la fortune leur ait quelquesfoys eté plus favorable qu'à nous : mais aussi diray-je bien (sans renouveler les vieilles playes de Romme, et de quele excellence [5], en quel meprix de tout le monde, par ses forces mesmes elle a eté precipitée) que la France, soit en repos, ou en guerre, est de long intervale [6] à preferer à l'Italie, serve maintenant et mercenaire de ceux aux quelz elle souloit commander. Je ne parleray icy de la temperie de l'air, fertilité de la terre, abundance de tous genres de fruictz necessaires pour

[1] L'extension. — [2] Même. — [3] Nous qui faisons. — [4] Grecque. L'ancienne forme s'est conservée dans *feu grégeois*, c'est-à-dire *feu grec*. — [5] La clarté demanderait : *Et sans rappeler de quelle excellence*. — [6] Latinisme, pour *de beaucoup*.

l'ayse et entretien de la vie humaine, et autres innumerables commoditez que le ciel, plus prodigalement que liberalement, a elargy [1] à la France. Je ne conteray tant de grosses rivieres, tant de belles forestz, tant de villes non moins opulentes que fortes, et pourveuës de toutes munitions de guerre. Finablement je ne parleray de tant de metiers, arz et sciences, qui florissent entre nous, comme la musique, peinture, statuaire, architecture, et autres; non gueres moins que jadis entre les Grecz et Romains. Et si pour trouver l'or et l'argent, le fer n'y viole point les sacrées entrailles de nostre antique mere ; si les gemmes, les odeurs, et autres corruptions de la premiere generosité des hommes, n'y sont point cherchées du marchant avare : aussi le tigre enragé, la cruelle semence des lyons, les herbes empoisonneresses [2] et tant d'autres pestes de la vie humaine, en sont bien eloignées. Je suis bien content que ces felicitez nous soient sommunes avecques autres nations, principalement l'Italie : mais quand à la pieté, religion, integrité de meurs, magnanimité de couraige et toutes ces vertuz rares et antiques (qui est la vraye et solide louange [3]) la France a tousjours obtenu, sans controverse, le premier lieu. Pourquoy donques sommes nous si grands admirateurs d'autruy? Pourquoy sommes

[1] Accordé avec largesse. — [2] Ce féminin est malheureusement perdu. — [3] Gloire. On trouve dans ce sens au dix-septième siècle : « Comme le mérite des orateurs n'est pas de se servir de figures, mais de s'en bien servir : la *louange* d'un architecte n'est pas aussi d'employer des colonnes, des pilastres et des corniches, mais de les placer avec jugement et d'en composer de beaux édifices. » (PERRAULT, *Parall. des anc. et des mod.*, dial. I.) « Je ne conviendrai jamais que ce soit une petite *louange* d'imiter bien la nature. » (Id., *ib.*, dial. IV.) » S'il est vrai que l'obscurité soit le plus grand de tous les vices, en fait de style, comment lui conserver la *louange* d'avoir excellé dans cette partie? (Id., *ib.*) » On a dit de même de nos jours : « Il a gardé le mérite de la clarté, du récit intéressant et rapide, et cette *louange* d'avoir été quelquefois peintre dans un abrégé. » (VILLEM., *Littér. au dix-huitième siècle*, leç. XVII.)

nous tant iniques à nous mesmes? Pourquoy mandions[1] nous les langues etrangeres, comme si nous avions honte d'user de la nostre? Caton l'aisné (je dy celuy Caton dont la grave sentence a eté tant de foys approuvée du senat et peuple romain) dist à Posthumie Albin, s'excusant de ce que luy, homme romain, avoit ecrit une hystoire en grec. « Il est vray qu'il t'eust faillu pardonner, si par le decret des Amphyctioniens tu eusses eté contraint d'ecrire en grec. » Se moquant de l'ambicieuse curiosité de celuy qui aymoit mieulx escrire en une langue etrangere, qu'en la sienne. Horace dit, que Romule en songe l'amonnesta, lors qu'il faisoit des vers grecz, de ne porter du boys en la forest. Ce que font ordinairement ceux qui ecrivent en grec et en latin. Et quand la gloire seule, non l'amour de la vertu, nous devroit induire aux actes vertueux, si ne voy-je pour tant qu'elle soit moindre à celuy qui est excellent en son vulgaire qu'à celui qui n'ecrit qu'en grec, ou en latin. Vray est que le nom de cetuy cy (pour autant que ces deux langues sont plus fameuses) s'etent en plus de lieux : mais bien souvent, comme la fumée, qui sort grosse au commencement, peu à peu s'evanouist parmy le grand espace de l'air, il se perd, ou, pour estre opprimé de l'infinie multitude des autres plus renommez, il demeure quasi en silence et obscurité. Mais la gloire de cetuy la, d'autant qu'elle se contient en ses limites, et n'est divisée en tant de lieux que l'autre, est de plus longue durée, comme ayant son siege et demeure certaine. Quand Ciceron et Virgile se misrent à ecrire en latin, l'eloquence et la poësie etoient encore en enfance entre les Romains, et au plus haut de leur excellence entre les Grecz. Si donques ceux que

[1] Pourquoi recourons-nous comme des mendiants à.

j'ay nommez, dedaignans leur langue, eussent ecrit en grec, est-il croyable qu'ilz eussent egalé Homere et Demosthene? Pour le moins eussent ilz eté entre les Grecz ce qu'ilz sont entre les Latins. Petrarque semblablement, et Boccace, combien qu'ilz aient beaucoup ecrit en latin, si est-ce que cela n'eust eté suffisant pour leur donner ce grand honneur qu'ilz ont acquis s'ilz n'eussent ecrit en leur langue. Ce que bien congnoissans maintz bons espris de notre tens, combien qu'ilz sussent jà acquis un bruyt non vulgaire entre les Latins, se sont neanmoins convertiz à leur langue maternelle, mesmes Italiens, qui ont beaucoup plus grande raison d'adorer la langue latine, que nous n'avons. Je me contenteray de nommer ce docte cardinal, Pierre Bembe [1], duquel je doute si onques homme immita plus curieusement Ciceron, si ce n'est paraventure un Christofle Longueil [2]. Toutesfois par ce qu'il a ecrit en italien, tant en vers comme en prose, il a illustré et sa langue et son nom trop plus qu'ilz n'estoient au paravant. Quelqu'un (peut estre) dejà persuadé par les raisous que j'ay alleguées, se convertiroit voluntiers à son vulgaire, s'il avoit quelques exemples domestiques. Et je dy, que d'autant s'y doit-il plus tost mettre, pour occuper le premier ce à quoy les autres ont failly. Les

[1] Pierre Bembo (1470-1547), d'une famille patricienne de Venise, se distingua dès sa jeunesse par son esprit, et jouit de la faveur des princes de Ferrare et d'Urbin, ainsi que de celle du pape Léon X et de ses successeurs. Paul III le nomma cardinal (1539). Il fut aussi bibliothécaire de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages en italien et en latin, en prose et en vers. Les plus célèbres sont l'*Histoire de Venise*, de 1480 à 1513, en douze livres d'une latinité très pure, et seize livres de *Lettres*, écrites pour Léon X. La manie qu'avait le secrétaire pontifical de ne parler qu'en phrases de Cicéron, lui fit mettre dans la bouche du père des chrétiens des expressions qui n'auraient convenu que dans celle d'un prêtre de Rome idolâtre. — [2] Christophe de Longueil, né à Malines en 1490, mort en 1522, est un des plus habiles latinistes de l'école des écrivains appelés *Cicéroniens*.

larges campaignes greques et latines sont déja si pleines, que bien peu reste d'espace vide. Jà [1] beaucoup d'une course legere ont attaint le but tant desiré. Longtemps y a que le pris est gaigné. Mais, ô bon Dieu ! combien de mer nous reste encores avant que soyons parvenuz au port! combien le terme de nostre course est encores loing !

Toutesfoys je te veux bien avertir que tous les scavans hommes de France n'ont point meprisé leur vulgaire. Celuy qui fait renaitre Aristophane [2], et faint si bien le nez [3] de Lucian, en porte temoignage. A ma volunté [4], que beaucoup, en divers genres d'ecrire, volussent faire le semblable, non point s'amuser à derober l'ecorce de celuy dont je parle, pour en couvrir le boys tout vermoulu de je ne scay queles lourderies [5] si mal plaisantes qu'il ne faudroit autre recepte pour faire passer l'envie de ryre à Democrite. Je ne craindray point d'aleguer encores pour tous les autres ces deux lumieres françoyses, Guillaume Budé et Lazare de Bayf, dont le premier a ecrit non moins amplement que doctement l'*Institution du prince*, œuvre certes assez recommandé par le seul nom de l'ouvrier. L'autre n'a pas seulement traduict l'*Electre* de Sophocle, quasi vers pour vers, chose laborieuse, comme entendent ceux qui ont essayé le semblable; mais davantaige a donné à nostre langue le nom d'epigrammes et d'elegies, avecques ce beau mot composé aigredoulx : afin qu'on n'attribue l'honneur de ces

[1] Déjà. — [2] Probablement Ronsard, auteur d'une traduction en vers du *Plutus*. — [3] Reproduit la finesse, la *délicatesse*. C'est le latin : *nasum fingere*.

« Non cuique datur habere *nasum*. »
(MARTIAL, lib. I, XXV.)

[4] Plût à Dieu qu'il dépendit de ma volonté que. « *A la mienne volonté que* nous n'eussions les yeux esblouis. » (PASQ., *Lettr.*, v, 10.) — [5] Choses lourdes et grossières.

choses à quelque autre. Et de ce que je dy m'a asseuré un gentilhomme mien amy, homme certes non moins digne de foy que de singuliere erudition et jugement non vulgaire. Il me semble (lecteur amy des Muses françoyses) qu'apres ceux que j'ay nommez, tu ne doys avoir honte d'escrire en ta langue : mais encore doibs-tu, si tu es amy de la France, voyre de toy mesmes, t'y donner du tout avecques ceste genereuse opinion, qu'il vault mieux estre un Achille entre les siens, qu'un Diomede, voyre bien souvent un Thersite, entre les autres.

(*Ibid.*, liv. II, ch. XII.)

MONTLUC

(1502-1577)

Blaise de Lasseran-Massencome, seigneur de Montluc, ou Monluc comme il signait lui-même, naquit à Condom, ou à Sainte-Gemme, dans la commune de Saint-Puy, canton de Valence, entre 1500 et 1504. Sa famille était une branche cadette de celle de Montesquiou-Fezensac, qui descendait des ducs de Gascogne, rois de Navarre. Les détails manquent tout à fait sur la première jeunesse et sur l'éducation de Montluc ; on sait seulement qu'il fut élevé dans la maison d'Antoine duc de Lorraine, fils de René II, vainqueur de Charles le Téméraire, à Nancy, et qu'en sortant des pages il entra comme archer dans la compagnie de ce prince, dont Bayard était lieutenant. Après avoir fait avec distinction, quoique en sous-ordre, toutes les campagnes où François I^er lutta glorieusement contre les forces de l'Empire et de l'Espagne, Montluc parut enfin à la tête des armées, à l'âge de quarante-sept ans, peu de temps après l'avènement de Henri II, qui lui donna un gouvernement en Italie. L'objet de cette notice ne nous permet pas d'entrer dans le détail des campagnes de Montluc. A peine pouvons-nous citer quelques occasions où il se distingua avec plus d'éclat, comme la bataille de Pavie, l'expédition de Naples sous Lautrec, le secours apporté à Marseille

assiégée par Charles-Quint, la bataille de Cerisoles, la délivrance de San-Damian, la prise de Cortemiglia et de Ceva. Nous indiquerons particulièrement la fameuse défense de Sienne, où la voix de Montluc électrisa jusqu'aux femmes, qui contribuèrent héroïquement à maintenir la ville, aussi longtemps que la famine permit de continuer la résistance. On verra le détail de leur belle conduite dans nos extraits de Brantôme.

Montluc ne respirait que les occasions de batailler : les jours de paix lui étaient des années [1]. Il fut accompagné d'un bonheur tout particulier dans tant de diverses expéditions auxquelles il prit part à des titres différents.

Henri II récompensa Montluc et lui accorda le collier de l'ordre ; Charles IX, à la suite de la grande victoire de Ver, en 1562, lui donna la place de lieutenant du roi en Guyenne. Montluc y rendit de grands services ; mais il ternit sa gloire par des excès trop connus.

Avec son impitoyable méthode de guerre, Montluc, tant qu'il combattit les étrangers, garda de la magnanimité et de la générosité ; dans les guerres civiles, il se montra sous un aspect tout autre. Il se couvrit de gloire dans plus d'une journée, comme à la bataille de Ver, mais il souilla ses exploits par une trop grande effusion de sang et par des exécutions, peu dignes d'un capitaine, auxquelles il mit plus d'une fois personnellement la main et qui terrifiaient les protestants. « Ces gens, dit-il, ont toujours eu peur de mon nom en Guyenne, comme ils ont en France celui de Guise [2]. » On l'appelait *le boucher royaliste*.

Il montra cependant quelquefois de la pitié. Ainsi, se trouvant en Guyenne, au moment de la Saint-Barthélemy, il épargna les protestants, et favorisa leur retraite dans le Béarn. Pour l'excuser de violences trop nombreuses, sans prétendre certes le justifier entièrement, il faut bien établir que ce n'était pas un fanatique, mais un homme qu'un dévouement très sincère et très généreux à ses rois, à sa patrie et à sa religion, poussa à des excès.

La cour, partagée et oscillante entre les factions, n'eut pas pour les services du dévoué capitaine la reconnaissance qu'il en attendait. Il fut accusé de prolonger la guerre à plaisir et pour son avantage personnel ; on lui reprocha des gains énormes et une coupable avarice, imputation dont Brantôme s'est fait l'écho. Montluc ne cesse de protester, et il l'en faut croire, qu'il n'a jamais cherché son profit dans la guerre et qu'il ne s'est pas enrichi.

Il s'aperçut avec douleur que ses maîtres prêtaient l'oreille aux calomnies de ses ennemis. Il était surtout blessé de ce qu'on n'écoutait pas ses avertissements sur les menées des protestants et sur les mesures à prendre selon lui.

Ses mécontentements ne l'empêchèrent pas de continuer à servir

[1] *Comment.*, liv. Ier. — [2] *Ibid.*, liv. V.

le roi avec le plus actif dévouement, jusqu'à ce qu'il fût arrêté dans sa carrière par une catastrophe dont on lira plus loin le récit.

Sans avoir été prévenu, dans le temps même où il envoyait sa démission par suite de son horrible blessure, il se vit remplacé dans sa charge de lieutenant du roi en Guyenne par le marquis de Villars.

C'est à sa blessure et à sa disgrâce que nous devons ses mémoires.

Ils sont composés de sept livres. Les quatre premiers s'étendent de 1519, époque de son entrée au service, à 1557, date de la paix de Cateau-Cambrésis ; les trois autres embrassent le règne de Charles IX. Le règne de François II, sous lequel Montluc avait éprouvé des déboires, est complètement passé sous silence.

On a reproché à l'auteur des *Commentaires* de s'être toujours placé en avant de la scène, et de s'être attribué tout l'honneur de chaque fait d'armes, tout en prétendant avoir voulu seulement instruire les jeunes guerriers par son expérience. Sentant bien lui-même qu'on pourra trouver qu'il ne se ménage guère les éloges, il se hâte de nous prévenir qu'il ne parle que par pur amour de la vérité, et non par vanité. « Encore, dit-il, que cecy soit à mon honneur et à ma louange, puisqu'il est véritable, je l'ay voulu mettre par escript, sans pourtant estre ni glorieux ni vantard [1]. »

Montluc, en entreprenant ses *Commentaires*, n'a certes pas été exempt de vues d'amour-propre ; mais aussi c'est très sérieusement qu'il se propose l'instruction des hommes de son métier. A chaque instant il adresse la parole aux capitaines, et il s'autorise de son âge et de ses services pour être écouté d'eux. « Or, capitaine, leur dit-il, vous ne devez desdaigner d'apprendre quelque chose de moy, qui suis le plus vieux capitaine de l'Europe [2]. »

Ce soldat, qui avait toute sa vie *hai les escriptures*, dicta ses *Commentaires* dans sa vieillesse, sans avoir jamais pris aucune note ; effort prodigieux de mémoire qui étonnait justement Pasquier.

Les mémoires de Montluc, dont Henri IV faisait une de ses plus habituelles lectures et qu'il appelait la *Bible* des soldats, sont estimés comme un des plus précieux monuments pour l'histoire du seizième siècle, parce qu'on y trouve une quantité de faits qui ne se rencontrent que là, que la véracité du narrateur, qui appelle ordinairement en témoignage les capitaines avec lesquels il a vécu, est incontestable, et que, comme il le témoigne, il n'a *rien escrit par ouïr dire*. Aussi le grand historien du seizième siècle, Jacques-Auguste de Thou, le prend-il habituellement pour guide.

Montluc, en écrivant, était complètement dégagé de préoccupations littéraires. Il est loin de se poser en historien et il avoue très naïvement son ignorance. Ce manque de culture et ses fautes énormes contre la pureté du langage n'empêchent pas que ses récits ne soient remplis d'intérêt, quelquefois de charme et même d'éloquence. N'ou-

[1] *Comment.*, liv. I^er. — [2] *Ibid.*, liv. II.

blions pas de signaler des traces d'une sensibilité profonde, comme dans un passage qui faisait pleurer Mme de Sévigné, sur un de ses vaillants fils mort à l'île de Madère.

Montluc, pour dernier acte de sa vie militaire, assista au siège de la Rochelle, en 1573. Il reçut le bâton de maréchal de France des mains d'Henri III, en 1574, et mourut dans sa terre d'Estillac en Agénois, l'an 1577.

Siège, assaut et prise de Rabastens.

Comme les hommes proposent, Dieu en dispose à sa volonté, et fist tourner la chanse bien au rebours, car le cinquiesme jour du siege et le vingt troisiesme jour de juillet mil cinq cens soixante dix, un jour de Dimanche, environ les deux heures apres midy, je me deliberay de donner l'assault : et fust l'ordre tel que M. de Sainctorens, mareschal de camp, ameneroit les trouppes à la breche, les unes apres les autres. J'ordonnay que l'on mettroit toutes les compaignies de quatre en quatre hors la ville, lesquelles ne bougeroient point de leurs lieux, que M. de Sainctorens ne les allast querir, lequel devoit demeurer trois quarts d'heure entre deux, et faire marcher les trouppes l'une apres l'autre, et fust ordonné que les deux capitaines, qui estoient de la garde aupres de la breche, donneroient des premiers, qui estoient Lartigue et Salles de Bearn. Et en achevant nostre ordre, on me vint dire que nos deux canons, qui battoient par flanc, lesquels la nuict l'on avoit remuez, estoient abandonnez, et qu'il n'y avoit homme qui s'y ozat monstrer, car notre artillerie mesmes avoit ruyné tous les gabions. Je laissay entre les mains de messieurs de Gondrin et de Sainctorens de parachever l'ordre du combat : c'est assavoir quelles compagnies iroient une apres l'autre, et le mettroient par escrit : et m'en courus par dehors au trou de la muraille : et n'y trouvay que dix

ou douze pionniers [1] le ventre à terre : car Tibauville commissaire d'artillerie, qui tiroit de ces deux canons, avoit esté contraint de les abandonner, et monsieur de Bazillac mesmes. Et comme à mon arrivée, je vis ce desordre, promptement me souvint d'une quantité de fassines que j'avois faictes apporter le jour devant dans la ville : et dis aux gentils hommes ces paroles : « Gentils-hommes, mes compagnons, j'ay tousjours veu et ouy dire qu'il n'y a travail ny faction [2], que de noblesse : suivez-moy tous, je vous prie, et faictes comme moy. » Ils ne se firent pas prier, et alasmes à grands pas, droict aux fassines, qui estoient dans la ville, et au milieu d'une ruë, où il n'y avoit homme qui ausast demeurer et prins une fassine sur le col : et toute ceste noblesse en print chascun la sienne. Et y en avoit prou qui en portoient deux : et tournasmes sortir hors la ville, par là où nous estions entrez. Et ainsi marchay le premier jusques au trou. Et en nous en allant j'avois commandé que l'on me fist venir quatre ou cinq halbardiers, lesquels je trouvay arrivez au trou, et les fiz entrer. Nous leur jettions les fassines dans le trou, et eux avec la pointe des halbardes les prenoient et les couroient jecter sur les gabions pour les hausser. J'oserois affermer [3] et à la verité, que nous ne demeurasmes point un quart d'heure à faire ceste diligence. Et incontinent que l'artillerie fut couverte, Tibauville rentra et les canonniers, et commença à tirer plus furieusement qu'ils n'avoient fait tous les autres jours,

[1] Travailleur qui aplanit les chemins et remue les terres; de *pion*, homme de pied, et par suite homme de peine. — [2] A tion d'éclat, beau fait. Ainsi Pasquier : « Pour avoir logis dedans son quartier et le suivre à toutes saillies, *factions* et entreprises. » (*Lettres* I, 2^e édit., Amsterdam, 1723.) « Tout ainsi que vous devez bannir de vous toute crainte, quand il est question d'entreprendre quelque bonne *faction*, aussi ne faut-il que la témerité vous commande. » (*Ibid.*, XI, 3.) — [3] Affirmer.

car il sembloit qu'un coup n'attendoit pas l'autre : et tout le monde le secouroit d'une fort grande volonté. Capitaines, si vous faictes ainsi, et que vous mettiez la main à la besogne, vous y ferez aller tout le monde. La honte mesmes les y pousse et les y force. Quand il fait chaud en quelque lieu, si le chef n'y va, ou pour le moins quelque homme signalé, le reste ne va que d'une fesse et gronde qu'on les envoye à la mort. Puis que vous desirez de l'honneur, il faut prendre le hazard souvent autant que le moindre soldat.

Je ne veux poinct desrober l'honneur de personne, car je pense avoir assisté en autant de batteries qu'homme qui soit aujourd'huy en vie : et veux dire n'avoir jamais veu commissaires d'artillerie plus dilligens ny hazardeux que Fredeville et Tibauville se monstrerent durant les cinq jours que la batterie dura. Et eux-mesmes braquoyent et pointoyent, encores qu'ils eussent d'aussi bons cannonniers que j'en vis à ma vie ; et oserois dire que de mille coups de canon, il ne s'en perdit pas dix qui fussent mal employez. Le matin j'envoyay querir monsieur de Gohas, qui estoit à Vic Bigorre, et les capitaines qui tenoient le guet sur Montamat et sur le secours, luy escrivant qu'il s'en vint pour se trouver à l'assaut avec moy, à cause que le capitaine Paulliac, colonnel de l'infanterie, avoit esté blessé, tellement que nous n'avions point d'esperance en sa vie. Son coup luy fut donné quand j'allois mener messieurs de Leberon et de Montaut, le soir avant, pour couper ceste grande contrescarpe. Il avoyt le coup tout au travers du corps. Mon fils Fabian fut aussi blessé d'une arquebusade au menton tout aupres de moy, et deux soldats tuez. Je fis là une grande erreur, car j'y allay, la nuict n'estant pas encore bien fermée. Et croy qu'ils s'estoient aperceuz que nous voulions coupper la contrescarpe :

car toute leur arquebuserie s'estoit jettée en cest endroit. La raison qui me fist faire ceste erreur, ce fut que je mis en consideration combien d'heures duroit la nuict, et trouvay qu'elle ne pouvoit durer plus de sept heures ou environ : et voyois d'autre part qu'en demie heure je perdois tout ce que j'avois fait, si la contre-escarpe n'estoit abattuë au point du jour, et que si je ne donnois l'assaut ce jour là, ils se seroient si fort remparez et fortifiez, qu'avec autant de coups de canon que j'y avois tiré il seroit bien difficile d'y entrer. Voylà pourquoy je m'hastay tant d'aller commencer, pour au point du jour avoir achevé. Je fis toucher au doigt à messieurs de Leberon et de Montaut, et aux capitaines qui estoient de garde, qu'en leur diligence consistoit toute nostre victoire. Ils ne dormoient pas, car, comme j'ay desjà dit, à la pointe du jour l'artillerie commença à tirer, et la contre-escarpe fut rasée.

O mes compagnons qui yrez assieger des places, icy et en beaucoup d'autres endroits, vous confesserez que mes victoires m'ont plus reussi pour la grand vigilance, diligence et prompte execution, que non pour mon hardiesse ; et je confesseray d'autre part qu'au camp y avoit de plus hardis hommes que moy : Mais il n'y a nul qui puisse avoir couardise, s'il a ces trois choses : car d'icelles trois sortent tous les combats et victoires : et tous les vaillans hommes suyvent les capitaines garnis de ces choses. Et au contraire il n'y peut avoir hardiesse, encore que l'homme en soit tout plein, s'il est lent, tardif et long à executer. Car avant qu'il aye prins sa deliberation, il y met un si long temps, que l'ennemy est adverty de ce qu'il veut faire, et remediera au tout. Et s'il est hastif, il le surprendra à luy mesmes. Par ainsi il ne faut jamais avoir grand esperance en chef, qu'il ne soit garny de ces parties. Que l'on regarde tous

les grands guerriers qui ont jamais esté, on verra qu'ils ont tous eu ces qualitez. En vain ne portoit pas Alexandre le Grand la divise que j'ay dict cy-devant. Regardez les Commentaires de Cesar, et de tous ceux qui ont escrit de luy, vous trouverez qu'il donna en sa vie cinquante deux batailles, sans en perdre jamais que celle de Dirache [1]; et trente jours apres il eust bien sa revanche contre Pompée, car il guaigna une grand bataille, où il le deffit. Vous ne trouverez point que, en ces cinquante deux batailles il aye combattu de ses mains trois fois : et par là vous cognoistrez doncques que toutes ses victoires luy sont advenues pour estre diligent, vigilant, et prompt executeur. Ces parties ne se trouvent guieres : et croy que nous, qui sommes Gascons, en sommes mieux pourveuz qu'autre nation de France, ny peut estre de l'Europe : aussi en est-il sorty de bons et braves capitaines despuis cinquante ans. Je ne me veux comparer : mais si veux-je dire cela de moy-mesmes, puis qu'il est vray, que jamais ma paresse et ma longueur ne me fist perdre rien, ny à mon maistre. L'ennemy me pensoit à une lieuë de luy, que je luy allois pourter la chemise blanche [2]. Et si diligence est requise en la guerre, elle l'est plus en un siege, car il ne faut que peu de chose pour rompre vostre dessein; si vous pressez vostre ennemy, vous luy redoublez la peur, il ne sçait où il en est, et n'a loisir de se raviser. Veillez lors que les autres dorment : et ne laissez jamais vostre ennemy sans luy donner quelque chose à faire.

Or je retourneray à l'assaut : nostre ordre estant dressé, je me mis aupres de la porte de la ville, et pres la bresche, où nous estions entrez avec toute la noblesse. Il y pouvoit avoir six ou sept vingts gentils-

[1] Dyrrachium. — [2] Expression populaire pour dire : j'étais sur ses talons.

hommes : et tousjours en arrivoit d'autres, car monsieur de la Chappelle Louzieres, qui venoit de Quercy [1], en amenoit une grand troupe. Je diray cecy de mon presage, que jamais on ne me peut oster de la fantasie que je ne deusse estre tué par la teste ou blecé. Je m'estois mis en opinion pour ceste occasion, que je n'yrois point à l'assaut, songeant bien que ma mort troubleroit fort le pays : et le matin je dis à monsieur de Las, advocat du roy à Agen, lequel estoit de nostre Conseil, et qui estoit venu avecques moy, ces parolles : « Monsieur l'advocat, il y a des gens qui ont crié et crient que je suis fort riche; vous sçavez l'argent que j'ay, jusques à un escu : car par mon testament où vous estiez appelé, vous le sçavez : Et pour ce qu'on ne sçauroit oster l'opinion aux gens que je n'aye beaucoup d'argent, et, si par fortune je mourois en cet assaut, l'on demanderoit à ma femme quatre fois plus que n'en ay : voylà le roole [2] de tout l'argent que j'ay aujourd'huy en ce monde, tant aux interets que ce qui est entre les mains de ma femme. Barate, mon maistre d'hostel, a escrit le bourdereau [3], le voylà signé de ma main. Vous m'estes amy; je vous prie que, si je meurs, que [4] vous et le conseiller de Nort vous monstrez [5] amis de ma femme et de mes deux filles, et sur tout de Charlotte Catherine qui a cest honneur d'avoir esté tenue sur les fonts par le Roy et la Royne. » Et luy delivray le dict roolle entre ses mains, et cogneuz bien qu'il eust plus d'envie de pleurer que de rire. Et par là on peut juger si le mal-heur, qui m'advint, ne m'alloit devant les yeux [6]. Je n'ay point d'esprit familier [7], mais il ne m'est guieres arrivé mal-heur que

[1] Aujourd'hui les départements du Lot et de Tarn-et-Garonne. — [2] Rôle. — [3] Bordereau, note détaillée article par article. — [4] Répétition vicieuse de la conjonction, dont il y a beaucoup d'exemples. — [5] Montriez. — [6] N'avait pas été prévu par moi. — [7] De génie familier, qui m'avertisse de l'avenir.

mon esprit ne l'aye predit. Je tachois tousjours à me l'oster de la fantasie [1], remettant tout à Dieu, qui dispose de nous comme il luy plaist. Je n'en fis jamais autrement, quoy que les Huguenots, mes ennemis, ayent dict et escrit contre moy.

Comme les deux heures furent venues, je fis apporter huict ou dix flascons de vin que madame de Panjas m'avoit envoyé : et le délivray aux gentils-hommes, et leur dit : « Beuvons, mes compagnons, car bien tost se verra qui a tetté de bon let. Dieu veuille que nous puissions quelque jour boire ensemble. Si noz jours derniers sont venuz, il n'est en nostre pouvoir de rompre les destinees. » Et comme tous eurent prins du vin, s'accouragerent les uns les autres, apres que je leur euz faict une petite remonstrance en trois mots, leur disant : « Mes amys et compagnons, nous voicy prests à jouer des mains; il faut que chacun monstre ce qu'il sçait faire. Ceux qui sont dans ceste place sont de ceux qui, avec le comte de Mongommery, ont ruyné voz eglises et pillé voz maisons : il faut leur faire rendre gorge. Si nous les emportons et mettons au cousteau, vous aurez bon marché du reste de Bearn. Croyez moy, rien ne vous fera teste[2]. Or allez, je vous suivray bien tost. »

Lors je fis sonner l'assaut; les deux capitaines y allarent, et quelques uns de leurs soldats, et les enseignes ne firent pas fort bien. Et comme je vis que ceux-là n'y entreroyent pas, monsieur de Saint Orens marcha avec quatre enseignes, et les mena jusques aupres de la breche, qui ne firent pas mieux que les autres, car ils estoyent encore demeurez loing quatre ou cinq pas de[3] la contre-escarpe laquelle n'empescha

[1] Imagination. — [2] Terme de vénerie. Se dit du sanglier forcé qui *fait tête* aux chiens. — [3] A quatre ou cinq pas loin de...

pas que nostre artillerie ne fist ce qu'elle vouloit faire. Et tous se mirent les genoux à terre derriere. Soudain je cogneuz bien qu'il falloit que d'autres y missent la main que nos gens de pied. Tout à un coup je perdis la souvenance de l'opinion que j'avois d'y devoir estre tué ou blecé; et ne m'en souvint plus; et dis à la noblesse : « Gentils-hommes mes amys, il n'y a combat que de noblesse. Il faut que nous esperions que la victoire doit venir par nous autres, qui sommes gentils-hommes; allons, je vous monstreray le chemin et vous feray cognoistre que jamais bon cheval ne devint rosse. Suyvez hardiment, et sans vous estonner, donnez[1], car nous ne sçaurions choisir mort plus honorable. C'est trop marchandé, allons ! » Je prins lors monsieur de Goas par la main, et luy dis : « Monsieur de Goas, je veux que vous et moy combattions ensemble. Je vous prie, ne nous abandonnons point; et si je suis tué ou blecé, ne vous en souciez point et me laissez-là, et poussez seulement outre, et faictes que la victoire en demeure au Roy. » Et ainsi marchames tous d'aussi grande volonté qu'à ma vie je vis gens aller à l'assaut, et regarday deux fois en arriere, je vis que tous se touchoyent les uns les autres. Il y avoit une grande plaine qui duroit cent cinquante pas ou plus, toute descouverte, par là où nous marchions droict à la breche. Les ennemis tiroyent là sur nous, et me fut blessé six gentils-hommes pres de moy. Le seigneur de Besoles en estoit un; son coup fut au bras et fort grand ; aussi il cuida mourir[2]; le visconte de Labatut à une jambe; je ne sçaurois dire le nom des autres, parce que je ne les cognoissois pas tous. Monsieur de Goas en avoit amené sept ou huict avecques luy, et entre autres un

[1] Allez de l'avant. — [2] Et en pensa mourir.

capitaine Savaillan l'aisné, et luy en fut tué là trois, et le dict capitaine Savaillan blessé d'une arquebusade au travers du visage. Il y avoit un capitaine du Plex, un autre capitaine la Bastide, mien parent, d'aupres de Villeneufve, qui tousjours avoit suivy monsieur le comte de Brissac ; un capitaine Rantoy, qui est de Damazan, le capitaine Sales de Bearn, qui desja avoit esté blessé d'un coup de picque à l'œil.

Il y avoit deux petites chambres qui estoyent de la hauteur d'une longue picque et d'advantage : les ennemis deffendoyent ces chambres de bas en haut, de sorte qu'homme des nostres ne pouvoit monstrer la teste qu'il ne fut veu. Et commencerent noz gens à tirer à grands coups de pierre là dedans, et eux aussi en tiroyent contre nous : mais l'advantage estoit aux nostres qui tiroyent contre-bas. J'avois faict porter trois ou quatre eschelles aupres du bord du fossé ; et comme je me retournay en arriere, pour commander que l'on apportast deux eschelles, l'arquebusade me fut donnée par le visage du coing d'une barricade qui touchoit à la tour. Je croy qu'il n'y avoit pas là quatre arquebusiers ; car tout le reste de la barricade avoit esté mis par terre des deux cannons qui tiroyent en flanc. Tout à un coup je fuz tout sang : car je le jettois par la bouche, par le nez et par les yeux. Monsieur de Gohas me voulust prendre, cuidant que je tombasse : je luy dis : « Laissez moy, je ne tomberay point ; suivez vostre poincte. » Alors presque tous les soldats et presque aussi tous les gentils-hommes commencerent à s'estonner et voulurent reculer ; mais je leur criay, encores que je ne pouvois presque parler, à cause du grand sang, que je jettois par la bouche et par le nez : « Où voulez vous aller, où voulez vous aller? Vous voulez vous espouvanter pour moy. Ne vous bougez, ny n'abandon-

nez point le combat : car je n'ay point de mal, et que chascun retourne en son lieu. » Couvrant cependant le sang le mieux que je pouvois, et dis à monsieur de Goas : « Monsieur de Goas, gardez, je vous prie, que personne ne s'espouvante, et suivez le combat. » Je ne pouvois plus demeurer là, car je commençois à perdre la force, et dis aux gentils-hommes : « Je m'en voys me faire penser, et que personne ne me suive, et vengez moy si vous m'aymez. » Je prins un gentil-homme par la main, je ne le sçaurois nommer, car je n'y voyois presque point, et m'en retournay par le mesme chemin que j'y estois allé; et trouvay un petit cheval d'un soldat, sur lequel je montay comme je peuz, aydé de ce gentilhomme; et ainsi fuz conduict à mon logis, là où je trouvay un chirurgien du régiment de monsieur de Goas, nommé maistre Simon, qui me pença et m'arracha les os des deux jouës avec les doigts, si grands estoyent les trous, et me coupa force chair du visage, que estoit tout froissé. Monsieur de Gramond estoit sur une petite montagnolle [1] tout aupres delà, bien à son aise, qui voyoit le tout; et parce qu'il est de ceste belle religion nouvelle, encores qu'il n'aye porté les armes contre le Roy, il craignoit se mesler parmy nous autres. Et se doubtant qu'il y eust des ennemis, il vid que, comme je fuz blecé, tous les soldats s'effrayerent, et dict à ceux qu'il avoit pres de luy : « Voylà quelque grand personnage mort. Voyez vous comme les soldats se sont effrayez. Je me doubte que ce soit monsieur de Montluc. » Et dict à un sien gentil-homme, nommé monsieur de Sart : « Courez voir si c'est luy, et s'il l'est et qu'il ne soit mort, dites luy que je le prie qu'il permette que je l'aille veoir. » Ledit

[1] Joli diminutif de montagne.

sieur de Sart est catholique, il y vint. A l'entrée de la ville on luy dict que c'estoit moy. Il vint à mon logis et trouva que l'on me pleuroit et que j'estois à la renverse sur un lict en terre, et me dict que monsieur de Gramond me prioit qu'il me veid, et si je prendrois plaisir qu'il y vint. Je luy dis que je n'avois point d'inimityé avec monsieur de Gramond, et que, quand il viendroit, qu'il cognoistroit qu'il avoit autant d'amis en nostre camp, et par adventure d'avantage, qu'à celuy de leur religion. Il ne fust si tost party de moy, que voicy monsieur de Madaillan, mon lieutenant, lequel estoit à mon costé quand j'allay à l'assaut, et monsieur de Goas à l'autre, que venoit veoir si j'estois mort, et me dict : « Monsieur, resjouyssez vous, prenez courage, nous sommes dedans. Voyla les soldats aux mains qui tuent tout; et asseurez vous que nous vengerons vostre blesseure. » Alors je luy dis : « Je louë Dieu de ce que je vois la victoire nostre avant mourir. A present je ne me soucie point de la mort. Je vous prie vous en retourner : et montrez moy tous l'amitié que vous m'avez portée, et gardez qu'il n'en eschappe un seul qui ne soit tué. » Et quant et quant[1] s'en retourna; et tous mes serviteurs mesmes y allarent; de sorte qu'il ne demeura aupres de moy que deux pages, l'advocat de Las, et le chirurgien. L'on voulust sauver le ministre et le capitaine de là dedans nommé Ladon, pour les faire pendre devant mon logis; mais les soldats les ostarent à ceux qui les tenoient, et les cuidarent tuer eux mesmes, et les mirent en mille pieces. Les soldats en firent sauter cinquante ou soixante du haut de la grande tour qui s'estoyent retirez la dedans, dans le fossé, lesquels se noyarent. Il ne se trouve que l'on en sauvat

[1] Et en même temps.

que deux, qui s'estoient cachez. Il y avoit tel prisonnier qui voulloit donner quatre mil escuz; mais jamais homme ne voulut entendre à aucune rançon, et la pluspart des femmes furent tuées, lesquelles aussi faisoyent de grands maux avec les pierres. Il s'y trouva un Espagnol marchant, qu'ils tenoyent prisonnier là-dedans, et un autre marchant catholique aussi, qui furent sauvez. Voyla tout ce qui demeura en vie des hommes qui se trouvarent là-dedans, qui furent les deux que quelqu'un desroba, et ces deux marchands qui estoyent catholiques. Ne pensez pas, vous qui lirez ce livre, que je fisse faire ceste execution, tant pour vanger ma blesseure que pour donner espouvante à tout le pays, afin qu'on n'eust le cœur de faire teste à nostre armée. Et me semble que tout homme de guerre au commencement d'une conqueste en doit faire ainsi contre celuy qui oseroit attendre son canon. Il faut qu'il ferme l'oreille à toute composition et capitulation, s'il ne void de grandes difficultez à son entreprise, et si son ennemy ne l'a mis en peine de faire bresche. Et comme il faut de la rigueur, (appellez la cruauté si vous voulez), aussi faut-il de l'autre costé de la douceur, si vous voyez qu'on se rende de bonne heure à vostre mercy.

Monsieur de Gramond arriva à moy, et me trouva en fort mauvais estat, car je ne luy pouvois à grand peine respondre, à cause du grand sang que je jettois par la bouche. Monsieur de Goas revint du combat pour me veoir, et trouva monsieur de Gramond aupres de moy, et me dict : « Reconfortez vous, monsieur, et prenez courage, car asseurez vous que nous vous avons bien vengé, car il n'y est demeuré une seule personne en vie. » Alors il recogneust monsieur de Gramond et s'embrasserent. Monsieur de Gramond le pria de l'amener au chasteau, ce qu'il fist ; et trouva bien estrange

la prinse, et dict qu'il n'avoit jamais creu que ceste place fut si forte, et que si j'eusse attaqué Navarrains, plus facilement je l'eusse emporté. Il voulust veoir tout le remuement de l'artillerie que j'avois faict, et disoit qu'il n'avoit pas esté besoing que nous eussions rien oublié à la batterie. Il retourna une heure apres, et m'offrit une maison qu'il avoit pres de là, et tout ce qui estoit en sa puissance. Et m'a dict despuis qu'il ne pensoit pas à l'heure qu'il me vid que je fusse en vie le lendemain, et qu'il me pensoit avoir dict à Dieu pour tout jamais. Tout ce jour-là et toute la nuict je ne fis que seigner. Le lendemain matin j'envoiay prier tous les capitaines de venir devers moy. Ce qu'ils firent, et leur fis la harangue qui s'ensuit, ayant reprins cœur et un peu de parolle :

« Mes compagnons et amis, je ne porte pas tant de regret de mon mal-heur pour le mal que je souffre, que je faiz pour veoir les affaires du Roy descousus, et moy contrainct de vous abandonner. Je ne vous ay point caché la deliberation que j'avois prise de ceste execution, car tous l'avez entendue. Je vous prie que pour moy vous n'arrestiez point d'executer vostre victoire et marche en avant, car ceste execution mettra en peur tout le pays de Bearn. Je m'asseure que vous ne trouverez resistence qu'à Navarrains. Ne laissez point perdre ceste occasion, puis que Dieu la vous a donnée : car si vous le faictes, tout le monde dira que vostre hardiesse dépendoit de la mienne, et que sans moy vous ne pouviez rien. Et encor que ce fust une grande louange pour moy, si ne voudrois-je pas que cela advint, pour l'honneur et amitié que je vous porte, estant aussi jaloux du vostre que du mien. Ne faictes doncques estat de moy, non plus que si j'estois desja mort. » Surquoy je vis la pluspart de la compagnie ayant les larmes aux yeux.

Et ayant un peu reprins haleine, je suivis mon propos : « Vous estes icy beaucoup de capitaines aussi suffisans [1] que moy pour commander : vous avez de bons et vaillans hommes, qui auront à present double courage pour vanger leur chef. Je m'asseure qu'il n'y a nul de vous qui ne cede à monsieur de Gondrin que voylà : car outre qu'il est de la meilleure maison, c'est aussi le plus vieux capitaine de tous vous autres. Et parce qu'il n'est pas beaucoup sain, je vous prie, monsieur de Sainct Orens, et vous, messieurs de Goas et de Madaillan, vous tenir pres de luy, afin que ceste conduicte passe par vos testes; car il est vieux, comme vous voyez; et faudra que vous trois, qui estes jeunes, portiez toute la peine. Soyez bien d'accord, je vous prie, puis que vous avez tous bonne volonté. Ma blesseure sera cause, si vous faictes quelque chose de bon, que vous acquerrez de l'honneur. Pour Dieu, mes compagnons, ne laissez au bon du coup [2] ceste entreprinse et à son commencement. Suivez sur cet estonnement [3], et monstrez que ce n'est pas moy seullement, mais vous autres aussi qui avez bonne part à la victoire. Ne le voulez vous pas ainsi, et accepter pour chef monsieur de Gondrin ? » Ils me dirent que ouy, et que c'estoit raison qu'il commandast. Alors je les priay de ne me veoir plus, afin de n'empirer ma fiebvre, et se retirer tous à luy. Ainsi, ils se despartirent de moy [4] bien tristes et ennuyez [5].

(*Commentaires*, l. VII, f° 252-255, éd. 1592, in-folio.)

[1] Capables. — [2] Quand elle est si bien engagée. — [3] Profitez du coup qui étonne, qui atterre l'ennemi. — [4] Ils me quittèrent. — [5] Accablés de tristesse. *Ennuyé* avait autrefois un sens bien plus fort qu'aujourd'hui.

L'HOSPITAL (MICHEL DE)

(1505-1573)

« L'Hospital, dit M. Villemain [1], par son génie et par le temps où il a vécu, est en quelque sorte le chef et le modèle de cette génération de grands magistrats que l'on vit se perpétuer, pendant plus d'un siècle, comme une sauvegarde publique, au milieu des factions, des coups d'État et de la guerre civile. » C'est à ce titre, bien qu'à notre avis des restrictions doivent être apportées aux éloges généralement accordés au ministre de Charles IX, que nous donnons place dans ces études à Michel de l'Hospital.

Michel de l'Hospital naquit en 1505, à Aigueperse, en Auvergne, du médecin Jean de l'Hospital, quelques-uns disent d'un juif d'Avignon. Son père fut impliqué dans la révolte de Charles de Bourbon. François Ier avait pardonné à un grand nombre des complices de l'infidélité du connétable de Bourbon ; mais il fut inexorable à l'égard de ses principaux confidents. Jean de l'Hospital, étant de ce nombre, fut obligé d'aller terminer ses jours auprès du duc de Lorraine. Le jeune Michel, qui étudiait en droit à Toulouse, fut d'abord arrêté et jeté en prison par l'ordre des commissaires qui instruisaient le procès du connétable. Un ordre du roi le fit remettre en liberté, et il eut la permission de rejoindre son père alors en Italie. Il continua ses études de droit à Padoue, alla ensuite à Rome, où il obtint une place d'auditeur de rote, puis vint en France en 1534, et suivit quelque temps le barreau de Paris. Il épousa la fille de Jean Morain, lieutenant criminel, et il reçut en dot une charge de conseiller au Parlement.

Le chancelier Olivier, dont Montaigne a vanté la *suffisance et la vertu non commune*, se prit d'estime et d'amitié pour l'Hospital, qu'il avait connu et apprécié au parlement. Ses bonnes dispositions ne purent rien produire pendant tout le règne de François Ier ; mais sitôt l'avènement de Henri II, le chancelier Olivier le fit envoyer en qualité d'ambassadeur au concile de Trente, que le pape venait de transférer à Bologne. La réunion des Pères ne put se faire dans cette ville, et, après seize mois de séjour infructueux, l'Hospital dut revenir en France. Il eut le chagrin de voir les intrigues de la duchesse de Valentinois, la trop célèbre Diane de Poitiers, réussir à faire ôter les sceaux à son protecteur.

Peu après l'Hospital devint chancelier de la duchesse du Berry, fille de François Ier, nièce de la célèbre reine de Navarre. Cette

[1] *Vie du chancelier de l'Hôpital.*

princesse le choisit pour former l'école de Bourges, chef-lieu de son apanage, dont elle voulait faire une des écoles les plus illustres qui eussent encore été en France.

Il fut successivement maître des requêtes, conseiller d'État, président de la chambre des comptes, et devint enfin chancelier de France. Revêtu de cette haute magistrature, il se proposa principalement d'introduire dans les lois la tolérance civile. Un de ses premiers actes fut d'empêcher, par l'édit de Romorantin, l'établissement en France de l'Inquisition. En toute occasion, il prêchait cette tolérance, son dogme favori. « Otons, disait-il, ces mots diaboliques, noms de partis et de séditions, luthériens, huguenots, papistes : ne changeons le nom de chrétiens ! » Il ne se contenta pas du conseil. Par un édit du 19 avril 1561, il défendit, sous peine de la hart, de s'entre-injurier « par ces mots de papistes, huguenots ou autres semblables, d'abattre croix et images, forcer temples, attacher placards, piller et saccager maisons, sous prétexte des assemblées illicites qui s'y tiendraient. »

Plusieurs ordonnances ont immortalisé le nom du chancelier de l'Hospital : d'abord la fameuse ordonnance d'Orléans, publiée le jour même de la clôture des états généraux (31 janvier 1560), qui promulguait, au nom du roi, la plupart des réformes réclamées par les représentants de la nation. Le ministre de Charles IX, en abolissant la vénalité des charges, faisait alors triompher des principes qu'il avait naguère proclamés en vers latins :

Egregius quondam, nunc turpis et infimus ordo...

« Ordre jadis illustre, aujourd'hui avili et déshonoré, » etc. La grande ordonnance de Moulins, en quatre-vingt-six chapitres (1566), est également célèbre. Elle réunissait, développait et complétait les réformes judiciaires partielles opérées depuis l'ordonnance d'Orléans: elle est demeurée une des bases de la législation française jusqu'à la Révolution.

Il y avait trop de désir de domination et de renversement chez les protestants, de trop grands intérêts étaient en jeu, les passions des deux côtés étaient trop excitées, pour que le système de l'Hospital pût aboutir à bien. Il vit qu'il était inutile, qu'il déplaisait, et que la disgrâce allait l'atteindre. La reine Catherine de Médicis, revenue des conférences de Bayonne avec l'impitoyable duc d'Albe, dans des dispositions prononcées de violence, l'ayant fait exclure du conseil de guerre, il résolut de s'éloigner, et remit les sceaux à Brûlart, secrétaire de Catherine. Ce fut le 6 février 1568 que l'Hospital obtint ses lettres de décharge ; elles furent enregistrées au parlement le 11 mai suivant. Ces lettres portaient réserve des titres, honneurs et émoluments du chancelier, sa vie durant. Il se retira dans sa maison de Vignay, près d'Étampes, et y mena une vie digne d'un grand magistrat : les amusements de la campagne, qu'il regrettait d'avoir

connus trop tard [1], la conversation avec ses enfants et ses amis, succédaient aux occupations sérieuses. Ce fut dans cette retraite qu'il composa le *But de la guerre et de la paix*, mémoire adressé à Charles IX et à Catherine de Médicis, sur la nécessité de mettre un terme à la guerre civile. Ce mémoire, dont on lira ci-après un fragment, fut rendu public, et produisit la plus vive sensation, même dans les cours étrangères.

Un autre ouvrage important de l'Hospital, c'est le *Traité de la Réformation de la justice*, auquel il n'eut pas le temps de mettre la dernière main, et dont il ne put pas même arrêter la distribution des parties. Le titre général semble n'indiquer qu'un simple traité de réforme judiciaire, et l'œuvre offre un véritable traité de haute économie politique, où l'auteur appuie ses démonstrations à la fois de l'autorité de l'histoire des peuples et des princes les plus fameux, et de l'opinion des plus célèbres docteurs de l'Église, des philosophes, des savants, des poètes les plus distingués.

Les *Remontrances* et *Harangues* de l'Hospital abondent en rapprochements ingénieux qui témoignent des connaissances variées et étendues de leur auteur. Il était en effet profondément lettré, et avait fait de sa main des extraits considérables de presque tous les auteurs grecs et latins. Il se montre quelquefois trop érudit, et il lui arrive de tomber un peu, à force de citations grecques et latines, dans le pédantisme de l'époque. Cependant il trancha sur ses doctes contemporains, illisibles par ce ridicule.

Plusieurs des *Mercuriales* que l'Hospital adressa aux parlements de Paris, de Rouen, de Bordeaux, ont souvent été vantées pour le mélange qu'elles offrent de fermeté et de familiarité, de clarté logique toute moderne et d'érudition classique.

On cite encore, pour son éloquence grave, simple et digne, le discours qu'il adressa aux trois ordres, à l'ouverture de l'assemblée des États généraux, le 13 décembre 1560.

Dans toutes ses *Harangues*, on remarque beaucoup moins l'orateur que l'homme d'État ; on est moins frappé de la forme que du sens et de la dignité du fond.

Le style de l'Hospital, dans tout ce qu'il a écrit en français, est généralement clair et ferme, mais trop souvent incorrect, traînant, plein de mauvais goût.

Selon les divers points de vue où l'on s'est placé pour juger ce célèbre magistrat, on l'a très diversement apprécié. Les uns ont vu en lui l'âme d'un Romain dans les beaux jours de la république ; d'autres, un caractère lâche et hypocrite. La vérité, selon nous, c'est que ce fut un homme honnête, bon, ennemi des excès, mais auquel il manqua le degré de force et de courage qui fait que, dans des circonstances graves comme celles où il se trouva, on prend résolûment son parti, pour le soutenir jusqu'au bout et à tous risques.

[1] *Epist.*, lib. VII.

Il faillit être une des victimes de la Saint-Barthélemy. La faction des Guises avait juré sa mort. Une bande de meurtriers se présenta devant son château. Ses fermiers furent pris et garrottés. Ses gens voulaient fermer les portes et se préparer à la défense. « Non, dit-il, et si la petite porte n'est bastante pour les faire entrer, qu'on ouvre la grande. » Ces hommes n'eurent pas la même confiance que leur maître et tinrent bon jusqu'à l'arrivée d'une troupe de cavaliers envoyés par le roi et par la reine pour protéger, et probablement aussi pour surveiller leur ancien ministre. Le chef de cette troupe lui ayant annoncé qu'on lui *pardonnait l'opposition* qu'il avait si longtemps formée aux mesures projetées contre les protestants, l'Hospital lui répondit froidement : *J'ignorais que j'eusse jamais mérité ni la mort ni le pardon.*

Celui qui avait été huit ans chancelier de France passa ses dernières années dans la pauvreté. Il se vit réduit à réclamer des *aliments* pour lui et une dot pour sa fille unique. Le chagrin des malheurs de la France, que sa politique n'avait pu prévenir, abrégea ses jours. Il expira le 15 mars 1573, âgé de soixante-huit ans. Il fut enterré de nuit et sans aucune pompe funéraire.

Extrait du mémoire adressé à Charles IX et à Catherine de Médicis sur la nécessité de mettre un terme à la guerre civile.

Rien n'est plus honorable et magnifique à ung roy que de donner la loy à ses subjects sans diminution de ses debvoirs; rien n'est plus louable à ung saige prince qui cognoist que les fureurs et dissensions sont la mort des grands estats, d'y appliquer, par sa prudence, le remede convenable, et si dextrement manier les esprits qu'il guérisse leurs playes, et saulve de ruyne, par ce moyen, ses subjects et sa seigneurie.

Nos roys, predecesseurs de sa majesté, ont plus agrandy cest estat par la prudence que par les armes; or la vraye et naturelle prudence est de ceder quelquesfois au temps, et toujours à la necessité.

De ceste façon ont esté souvent appaisées les dissensions civiles des Romains, et est souvent adveneu que

le senat, quittant [1] quelque chose liberalement au populaire, le rendoit non seulement satisfaict, mais aussy vaincu par ce mesme faict non esperé, dont s'ensuyvoit [2] une merveilleuse concorde et obeyssance tres prompte du bas peuple.

Au contraire, quand ce mesme senat, delaissant ceste voye et l'exemple et prudence de ses majeurs [3], se roydit sans rien ceder de si saincte gravité, à l'endroict de Cæsar et depuis Anthoine, il donna ung exemple et enseignement perpetuel à tous les princes et peuples, que ceulx qui se meslent de manier ung estat doivent se despouiller de tout regard [4] particulier, et mettre à part toutes haines et malveillances, et donner [5] à la gloire de Dieu et au public leurs querelles et animosités, de peur qu'en s'opiniastrant comme feirent les Romains, ilz ne perdent comme eulx et l'empire et l'estat.

Ceulx donc qui taschent de s'agrandir et vénger leurs injures aux despends de l'honneur du roy, duquel ilz se couvrent, voulant esteindre avecque le sang du peuple le feu qu'ilz ont eulx mesmes allumé et entretiennent tousjours à la ruyne et desolation de cest estat, ne peuvent estre teneus pour aultres que pour traistres proditeurs [6] de la cause du roy et de la patrie.

Ce sont toutesfois les pilotes de ce grand navire qu'on a choisis, lesquelz combattent contre l'orage et contre le ciel, au lieu que le bon pilote ne s'obstine jamais contre la tempeste, mais baisse les voiles et se tient coy jusqu'à ce qu'il releve ses ancres pour voguer seure-

[1] Abandonnant. — [2] Résultait. — [3] Ancêtres, *Majores*. On a dit dans le même sens : « La simplicité de nos *majeurs*, qui se sont contentés d'exprimer leurs conceptions avec paroles nues, sans art et ornement. » (Du Bell., *Illustr. de la lang. fr.*, liv. I, ch. IX.) — « On le doit attribuer à l'ignorance de nos *majeurs* qui... » (Id., *ibid.*, ch. III.) — [4] Considération. — [5] Sacrifier, immoler. — [6] Mot tout latin, de *proditor*, traître.

ment sur les ondes nagueres enflées et elevées pour le submerger.

Le saige enfant ne s'endurcit jamais contre le courroux de son pere, mais s'humilie et l'appaise, et le bon pere le couronne de sa benediction et heritaige.

Ainsy fera Dieu envers nostre roy, s'il s'humilie. L'ayant visité d'une main l'élevera de l'aultre plus que jamais, et le couronnera de nouvelles graces et biens non esperez.

Et si quelque boutefeu envenimé veult encore escrimer sur le mot de capitulation et de paix, je maintiens que c'est victoire de demeurer seigneur et de donner la loy à ceulx contre lesquelz on a combatteu, et si ceste victoire non sanglante sera plus utile et profictable à sa majesté pour le profict qui en viendra à son peuple, que mille aultres victoires, ezquelles le roy n'auroit gré ni honneur, mais seulement quelques capitaines et seigneurs, et aultres genz de guerre, qui se feront grands à sa diminution, luy soustrayant sous mains la devotion de ses affectionnez et fideles subjects et serviteurs.

Il y a plus, car cela regardera sa majesté d'entrer en ces grandes et infinies obligations, qui est ung demy servaige, et si luy obligera [1] ses subjects de l'ung et de l'aultre party, qui s'encourageront à luy faire service à l'envy des ungs et des aultres, qui est un poinct de consequence eu egard au temps où nous sommes.

Les grandes victoires et les haults faicts d'armes n'ont point donné à Quintus Fabius le nom de tres grand; mais la reconciliation ingenieuse praticquée de certains estats de la ville : ainsy à bon droict sera le tiltre de tres grand donné à nostre roy, s'il pacifie son peuple.

Tiltre veritablement tres superbe, et excellent, et au-

[1] Lui attachera.

quel Charles I, dict le Grand, avec toute sa gloire belliqueuse, n'a sceu atteindre.

Aussy est une chose divine de parfaire d'ung traict de plume ce que tant de milliers d'hommes ne la perte de leur sang ne peurent mettre à chef [1].

Qui est ce qui envyera à la France son repoz, et au roy ce triomphe tant auguste surpassant en magnificence toutes les victoires de ses predecesseurs roys ? Sa gloire sera trop excellente, ainsi que disoit Cesar de Ciceron, d'avoir planté plus loing les bornes de son nom et de sa vertu que de sa domination, le couronnant de ceste rare louange d'avoir esteinct ung grand brandon de sedition dont coustumierement les aultres estats, quelque grands qu'ilz soyent, sont embrasez et aneantiz.

Finissant donc ceste triste et cruelle guerre, reluyra une tres joyeuse et tres aimable paix, qu'à bon droict j'appelleray une precieuse et sacrée conqueste, laquelle rendra sa majesté redoutable à toute l'Europe, qui a sceu la grandeur des deux puissances que le roy remettra sous sa main.

Et, comme le peuple Romain disoit sa ville heureuse, invincible et eternelle par la concorde des estats, ainsy dirons-nous d'ung accord que, par ceste paix, le roy et la France seront heureux, invincibles, et honorez d'une eternelle louange.

Voire mais, direz-vous, les chefs et les membres de la conjuration demeurent debout, et par ce moyen vous nourrissez le serpent en vostre sein, et fortifiez vostre ennemy; dedans les entrailles se respand le torrent qui n'a poinct de source, et incontinent desseche, en detournant de son canal le cours des eaux. Ces chefs, que tant on redoute, n'ont poinct, ou bien peu de sources; les

[1] Mettre à exécution.

ruisseaux qui les enflent sont assez vastes, parce que ce n'est pas leur droict et naturel cours : ains par ung accident estrange, ont incliné et pris ce party, à sçavoir pour se garantir de la violence et oppression qu'on leur brassoit [1].

Ceste craincte et defiance esteinctes, il m'a semblé qu'ilz n'aiment trop mieulx (ou il nous les fault tenir pour insensez, mais ilz nous ont bien appris le contraire) despendre de leur roy, estre en sa bonne grace, et le servyr que nul aultre, tant pour l'obligation et debvoir naturel, que pour y veoir plus de moyens pour se maintenir et advancer.

Et si, depuis l'an soixante-deux, on les eust dextrement maniez, la France seroit heureuse ; mais ceulx qui les ont rebutez, piquez et harcelez par mille et mille injustices, malignités et calomnies, en cuydant les affoiblir et esteindre, ils ont fortifiez et faict entrer en telle et si extresme desfiance, par pourparlers secrets et trahisons et ligues, que, choisissant les voyes de desespoir en ont dressé de leur costé de telles et si grandes, qu'il est malaisé, voire du tout impossible aujourd'huy, d'en venir à bout ; car les conseillers de nostre roy, au lieu d'esteindre doulcement le brazier, l'ont si asprement soufflé que la flamme est preste à les consumer, et dejà en a devoré les principaulx.

Ce sont donc les premiers boutefeux et vrays autheurs de ces miserables troubles, pour ne dire piz : je parle des courts et de tous les aultres grands qui les ont ainsy rudement traictez et effarouchez, menant le peuple à leur plaisir, et le hallant [2] comme un chien apres ces pauvres genz, qu'ilz ont attenté, à la fin, à ce qu'ilz

[1] Le chancelier paraît un peu trop favorable aux protestants et à leurs chefs. — [2] *Haller*, *haler*, signifiait proprement exciter un animal après une proie.

n'avoient jamais pensé, et encore qu'ilz ne le deussent faire.

Toutesfois, devant que condamner leurs entreprinses, mettons, je vous prie, la main en nos consciences ; y a il donc esprit si bening et si reposé qui n'en fust, à la fin, effarouché ?

De quoy sert le nom de paix publicque si chascung en son particulier esprouve l'effect et aigreur de la guerre, comme disoit Virginius, Romain ? Certainement il a semblé à ces pauvres genz que ce qu'ilz debvoient craindre, à sçavoir la mort ou le bannissement, estoit moins dur et plus tolerable que ce qu'ilz souffroient et ont esprouvé.

Doncques, nous debvrions pasmer de confusion que la guerre leur a esté moins pernicieuse que la paix, nostre inimytié que nostre amytié, nos armes que nos langues, et les coups à eulx portez, sous couleur de justice et authorité publicque.

Je sçays bien que cecy sera trouvé aspre, et que je pourrois parler plus doulcement; mais la nécessité m'arrache maugré moy les paroles du cœur et me faict preferer la rude verité contre les maximes de la court à la doulce flatterie.

Car c'est piper tout le monde et trahir son prince, celer et desguiser la verité, quand il est question du salut du peuple, et de la manutention [1] de l'estat de son roy.

(*Œuvres complètes*, Paris, 1824, t. II, p. 202.)

[1] Action de maintenir, de *manus*, main, et *tenere*, tenir.

AMYOT (JACQUES)

(1514-1593)

Amyot, né le 30 octobre 1514, à Melun, était le fils d'un boucher, d'un corroyeur ou d'un mercier, on ne sait trop. Suivant une tradition assez constante, il vint faire ou achever ses études à Paris, où sa mère, nommée Marguerite d'Amour, ou des Amours, lui envoyait chaque semaine un gros pain par les bateliers de Melun. Pour gagner un peu d'argent, il se fit, dit-on, le domestique de ses camarades du collège de Navarre. Ses gains, paraît-il, furent bien médiocres; car il était réduit, faute de lumière, à travailler le soir à la lueur de quelques charbons embrasés. Malgré toutes ces difficultés, il surpassa la plupart de ceux dont tout favorisait l'étude et les progrès.

Reçu maître ès arts à l'âge de dix-neuf ans, il continua ses études sous les professeurs royaux Jacques Tusan et Pierre Danès (suspect alors de protestantisme), et sous Oronce Finé, qui enseignait les mathématiques. A l'âge de vingt-trois ans il alla à Bourges, où Bouchetel, secrétaire d'État, le reçut dans sa maison et lui confia l'instruction de ses enfants. Ils firent de grands progrès sous ce précepteur, et leur père, par reconnaissance, le recommanda à la princesse Marguerite, duchesse de Berry, fille de François I^er^, laquelle lui conféra la charge de lecteur public en grec et en latin dans l'université de Bourges. Amyot donnait deux leçons par jour, l'une de littérature latine, l'autre de littérature grecque. Il consacrait ses heures de loisir à des traduclions de tragédies grecques, qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Il remplit avec distinction, pendant six ans, cette fonction. Après la mort de Vatable, en 1547, il obtint l'abbaye de Bellozane. Ce ne fut pas, comme on le croit généralement, la traduction du roman d'Héliodore, *Théagène et Chariclée*, nouvellement imprimée, mais bien la version de Plutarque, que François I^er^ prétendit surtout récompenser, comme le dit positivement son biographe latin, et comme il le fait connaître lui-même dans la préface de la traduction de Diodore de Sicile, où il parle à Henri II de l'*œuvre des Vies de Plutarque que j'avois commencée*, lui dit-il, *dès le temps de l'heureuse memoire du feu roy, vostre pere, qui en a vu plusieurs de ma traduction*.

Lorsqu'il eut été pourvu du bénéfice de Bellozane, Amyot suivit à Venise Morvilliers de Bourges, qu'Henri II y envoyait en ambassade. Étant dans cette ville, il reçut ordre du roi (sept. 1551) de porter au concile de Trente une lettre de ce prince, où il se plaignait de ce que la guerre qu'on lui faisait en Italie l'empêchait d'envoyer les évêques français à Trente.

Lorsque Morvilliers fut rappelé en France, Amyot voulut rester en Italie, seconde, ou plutôt véritable patrie pour lui, à cause de toutes les richesses qu'elle offrait à son ardeur de science. Il se rendit à Rome, où il demeura deux ans dans la maison de l'évêque de Mirepoix. Avec le secours des manuscrits du Vatican, il révisa les textes qu'il avait traduits, en combla les lacunes, adopta de nouvelles leçons. Il prépara ou revit, dans ce voyage d'Italie, presque tous ses ouvrages.

Pendant son séjour à Rome, Amyot gagna l'estime du cardinal de Tournon, qui, prié par Henri II de lui indiquer un habile précepteur pour ses deux fils, les ducs d'Orléans et d'Angoulême, plus tard Charles IX et Henri III, lui nomma Amyot, qui fut agréé.

Il reste un témoignage précieux de la méthode qu'il suivit dans cette éducation, et des leçons qu'il transmit à ses élèves : c'est un opuscule de quelques pages, intitulé : *Projet de l'eloquence royale composé pour Henri III*. Ce *sommaire recueil*, comme l'appelle l'auteur, écrit dans toute la maturité de son talent, et alors qu'on le surnommait le *grand illustrateur de la langue françoise*, offre une excellente rhétorique des princes.

Durant tout le temps de son préceptorat, Amyot poursuivit ses utiles travaux de traduction.

En 1559 il donna une édition, soigneusement revue et beaucoup amendée pour le style, de l'*Histoire ethiopique de Theagene et de Chariclée*, qu'il avait fait paraître, pour son début littéraire, en 1547, sans y inscrire son nom, réserve qu'il eut de même pour la seconde édition.

La même année 1559 Amyot publia son roman de *Daphnis et Chloé*, traduit de Longus. Ici le traducteur surpassa de beaucoup l'auteur original; mais on s'étonne qu'un homme engagé dans les ordres ait pu songer à mettre en français un pareil ouvrage.

Amyot fit enfin paraître son chef-d'œuvre, la traduction complète des *Vies des hommes illustres grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, par Plutarque de Chéronée*.

Un des premiers académiciens, un véritable érudit, Méziriac[1], prétendit que sa version avait été faite sur le latin, et non sur le grec, et qu'elle était pleine d'un nombre incalculable de faux sens et d'inexactitudes. Sans aller aussi loin que Méziriac, il faut avouer que les traductions d'Amyot offrent bien des fautes, des inadvertances, des infidélités de divers genres. De Thou, avec justice, en loue beaucoup plus l'élégance que la fidélité. Amyot va jusqu'à se permettre d'intercaler dans le texte des explications de sa façon.

Non-seulement il n'a pas toujours été fidèle au sens de son auteur; mais on lui a justement reproché une infidélité générale. On l'a accusé d'avoir, par le succès de sa traduction, faussé l'opinion sur le compte de Plutarque, d'en avoir dénaturé le caractère en prêtant

[1] *Discours de la traduction, à l'Académie française.*

au disciple raffiné de l'école d'Alexandrie une physionomie de simplicité, ou du moins de naïveté et de bonhomie, qui n'est pas dans l'original.

Ne lui soyons pas moins reconnaissants de ce qu'il a fait. Considérons ses traductions comme des productions originales, et, ainsi envisagées, nous ne les pourrons assez louer pour leur admirable style. On pourra bien çà et là y relever des imperfections, noter des périodes entortillées, mal articulées, d'une longueur démesurée, des phrases obscures ou incorrectes, des termes synonymes trop prodigués, trouver, avec Charles IX, grossière la version des vers grecs. Ces défauts de détail n'empêchent pas que l'ensemble ne soit merveilleux de pur esprit français, de sens vraiment gaulois, lors même qu'il enrichit et embellit son style d'italianismes, lors même qu'il emprunte et dérobe aux Grecs des mots, des formes, des tournures. Dans ces heureux larcins, rien de la préméditation laborieuse de Ronsard ; c'est une imitation libre, aisée, et qui se fond tout naturellement avec les expressions et les tours propres à la langue de l'imitateur.

Pendant les malheurs des guerres civiles, Amyot continua sa grande entreprise par la traduction des *Œuvres morales et mêlées* de Plutarque. Il ne l'eut achevée qu'au bout de douze années du travail le plus opiniâtre, et il l'offrit, en 1572, à Charles IX, par une épître dédicatoire qui fait à son caractère le plus grand honneur : il s'y s efforçait, par les conseils les mieux ménagés, de ranimer dans le cœur du roi, que l'on égarait, les inclinations douces, les sentiments d'honneur et de générosité.

Il ne réussit pas dans cette seconde partie de son œuvre aussi bien que dans la première. « Amyot échoue dans les *Morales*, dit M. de Chateaubriand : le gaulois, qui s'était si bien prêté aux récits du biographe, n'a pu rendre les idées complexes et les expressions métaphysiques du philosophe [1]. »

Une autre traduction d'Amyot n'est connue que d'un petit nombre de curieux, c'est la traduction de sept livres de Diodore de Sicile. L'auteur a nui au traducteur.

Amyot fut magnifiquement récompensé de ses travaux. Il fut nommé par son élève Charles IX, le 6 décembre 1560, grand aumônier de France, conseiller d'État et conservateur de l'université, un peu plus tard pourvu des abbayes de Roches et de Saint-Corneilles, et, quelques années après, nommé doyen de la cathédrale d'Orléans. Enfin, en mars 1571, le fils de l'humble prolétaire, l'ancien domestique des écoliers du Collège du cardinal Lemoine, fut promu à l'évêché d'Auxerre. Henri III l'honora du titre du commandeur-né de l'ordre du Saint-Esprit, et prêta serment, comme chevalier, entre les mains de ce prélat, le 30 décembre 1578.

N'ayant étudié que les auteurs profanes, Amyot n'était, comme il l'avouait, ni théologien ni prédicateur. Nommé évêque, il se mit à

[1] *Étud. hist.*, II^e étude, 2^e part.

étudier l'Écriture, les Pères, la *Somme* de saint Thomas qu'il apprit presque tout entière par cœur, et eut de fréquentes conférences avec des docteurs célèbres par leur science. Il employa tout son zèle à faire profiter de ses nouvelles connaissances le troupeau confié à ses soins. Il fit retentir fréquemment les chaires de ses sermons remarquables à la fois par l'élégance et la solidité. Trait bien caractéristique du célèbre traducteur : il composait en latin les sermons qu'il devait prononcer en français.

Efforts de Numa pour policer Rome.

Ayant donques Numa fait ces choses à son entrée, pour tousjours gaigner de plus en plus l'amour et bienvueillance du peuple, il commencea incontinent à tascher d'amollir et adoulcir, ne plus ne moins qu'un fer, sa ville, en la rendant, au lieu de rude, aspre et belliqueuse qu'elle estoit, plus doulce et plus juste. Car sans point de doubte elle estoit proprement ce que Platon appelle une ville bouillante, aiant premierement esté fondée par hommes les plus courageux et les plus belliqueux du monde, qui de tous costez avec une audace desesperée s'estoyent illec [1] jettez et assemblez : et depuis s'estoit accreuë et fortifiée par armes et guerres continuelles, tout ainsi que les pilotis que l'on fiche dedans terre, plus on les secoue, et plus on les affermit et les fait on entrer plus avant. Parquoy Numa pensant bien que ce n'estoit pas petite ne legere [2] entreprise, que de vouloir addoulcir et renger à vie pacifique un peuple si hault à la main [3], si fier et si farouche, il se servit de l'aide des dieux, amollissant petit à petit, et attiedissant ceste fierté de courage, et ceste ardeur de combatre, par sacrifices, festes, danses et processions

[1] Là. — [2] Facile. — [3] Qu'il faut mener haut la main, c'est-à-dire en tenant la main des rênes haute, pour le soutenir, pour l'empêcher de butter, de tomber.

ordinaires qu'il celebroit luy mesme, esquelles avec la devotion y avoit du passetemps et de la delectation meslée parmy, et quelquefois leur mettoit des frayeurs et craintes des Dieux devant les yeux, leur faisant à croire qu'il avoit veu quelques visions estranges, ou qu'il avait ouy des voix, par lesquelles les Dieux les menaçoyent de quelques grandes calamitez, pour tousjours humilier et abaisser leurs cueurs soubz la crainte des Dieux : ce qui a esté cause que l'on a depuis estimé qu'il eust appris sa sagesse du philosophe Pythagoras, pource que la plus grande part de la philosophie de l'un et du gouvernement de l'autre consistoit en telles cerimonies et vacations [1] aux choses divines : et si dit on qu'il vestit le masque et l'apparence extérieure de saincteté, à mesme intention et à l'exemple mesme de luy. Car comme l'on dit que Pythagoras apprivoisa une aigle, qu'il feit descendre et venir à luy par certaines voix, ainsi comme elle voloit en l'air dessus sa teste, et qu'en passant a travers l'assemblée des jeux Olympiques, il laissa veoir sa cuisse qui estoit d'or, et plusieurs autres telles habilitez [2] et actes que l'on en compte, qui sembloyent estre miracles, et pour lesquelz Timon le Phliasien a escrit ces vers de luy :

« Pythagoras le subtil enchanteur,
De l'apparence et de gloire amateur,
Qui pour tirer les hommes en ses retz,
Parloit tousjours en graves mots dorez. »

(*Vie de Numa Pompilius*, édit. Vascosan, 1567, p. 233.)

Numa fait régner la paix et le bonheur dans toute l'Italie.

Si me semble que Numa osta le mois de Mars du premier lieu, et le donna à Janvier, entre autres causes

[1] Applications. — [2] Habiletés.

pource qu'il vouloit que la paix en tout et par tout allast devant la guerre, et les choses civiles devant les militaires. Car ce Janus, ou roy, ou demidieu qu'il fust, au premier temps fut civil et politique : car il changea le vivre des hommes, qui avant luy estoit rude, aspre et sauvage, en manière de vivre plus honneste, plus doulce et plus civile. C'est la raison pour laquelle on le peint encore aujourd'huy avec deux visages, l'un devant et l'autre derrière, pour ce changement de la vie des hommes : et il y a à Rome un temple qui luy est dedié; ayant deux portes, lesquelles on appelle les portes de la guerre, pource que la coustume est de l'ouvrir quand les Romains ont guerre en quelque part, et de le clorre quand il y a paix universelle : ce qui est bien malaisé à veoir, et advient bien peu souvent, pour la grandeur de leur empire, qui de tous costez est environné de nations barbares, lesquelles il faut contenir et arrester par armes.

Ce neantmoins il fut une fois fermé du temps d'Auguste, après qu'il eut desfait Antonius, et paravant [1] encore, l'année que Marcus Attilius et Titus Manlius furent consuls : mais cela ne dura gueres, ains fut incontinent rouvert, pour une guerre qui survint : mais durant le regne de Numa il ne fut jamais ouvert une seule journée, ains demoura fermé continuellement l'espace de quarante et trois ans entiers, tant estoyent toutes occasions de guerres et par tout esteintes et amorties : à cause que non seulement à Rome le peuple se trouva amolli et addoulci par l'exemple de la justice, clemence et bonté du Roy, mais aussi ès villes d'alenviron commencea une merveilleuse mutation de meurs, ne plus ne moins que si c'eust esté quelque doulce haleine d'un vent salubre et gracieux, qui leur eust

[1] Auparavant.

soufflé du costé de Rome pour les rafreschir : et se coula tout doulcement ès cueurs des hommes un desir de vivre en paix, de labourer la terre, d'elever des enfans en repos et tranquillité, et de servir et honorer les Dieux : de maniere que par toute l'Italie n'y avoit que festes, jeux, sacrifices et banquets. Les peuples hantoyent et traffiquoyent les uns avec les autres sans crainte ne danger, et s'entrevisitoyent en toute cordiale hospitalité, comme si la sapience de Numa eust esté une vifve source de toutes bonnes et honnestes choses, de laquelle plusieurs ruisseaux se fussent derivez pour arroser toute l'Italie, et que la tranquilité de sa prudence se fust de main en main communiquée à tout le monde : tellement que les excessives figures de parler, dont les poëtes ont accoustumé d'user, ne seroyent pas encore assez amples pour suffisamment exprimer le repos de ce regne là. (*Ibid.*, p. 262.)

Mort de Pompée.

Ayant donques esté resolu au conseil, que le meilleur estoit de s'enfouir en Aegypte, il se partit de Cypre en une galere Seleuciene [1] avec sa femme : et les autres de sa compagnie s'embarquerent semblablement, les uns sur des galeres aussi, et les autres dedans de grosses naves [2] de marchands, où ilz traverserent la mer sans danger : et ayans nouvelles que le Roy estoit en la ville de Pelusium avec son armée, où il faisoit la guerre à sa sœur, il teint celle route, et envoya devant faire savoir au Roy qu'il estoit là arrivé, et le prier de le vouloir recevoir. Ce Roy Ptolomæus estoit encore

[1] De Séleucus. — [2] Navires.

fort jeune, mais celuy qui menoit tous ses affaires, nommé Pothinus, assembla un conseil des principaux hommes et plus advisez de la cour, lesquelz avoyent autorité et credit selon qu'il luy plaisoit leur en departir: et assemblez qu'ilz furent, leur commanda de la part du Roy de luy dire chascun son advis, touchant ceste reception de Pompeius, à sçavoir si le Roy le devoit recevoir, ou non. Si estoit ce desja une grande pitié de voir un Pothinus valet de chambre du Roy d'Aegypte, et un Theodotion maistre d'eschole, natif de Chio, que l'on avoit loé pour enseigner la rhetorique à ce jeune Roy, et un Achillas Aegyptien, consulter entre eulx, ce que l'on devoit faire du grand Pompeius: car ceulx là estoyent les principaux conseillers et entremetteurs des affaires du Roy, entre les autres valets de chambre, et ceulx qui l'avoyent nourry. Si attendoit Pompeius, ayant posé l'ancre en la rade assez loing de la coste, la resolution de ce conseil : auquel les opinions des autres furent differentes, en ce que les uns vouloyent que l'on le renvoyast, les autres que l'on l'appellast et que l'on le receust. Mais le rhetoricien Theodotion, voulant monstrer son eloquence, alla discourir que ny l'un ny l'autre n'estoit seur : pource, dit il, que s'ilz le recevoyent, ilz auroyent Cæsar pour ennemy, et Pompeius pour maistre, et que s'ilz l'esconduisoyent [1], Pompeius leur tourneroit à crime, ce qu'ilz l'auroyent chassé [2], et Cæsar, ce qu'ilz ne l'auroyent retenu [3] : à raison de quoy le meilleur estoit le mander pour le faire mourir, pource qu'en ce faisant ilz acquerroyent la bonne grace de l'un et ne craindroyent plus la male grace [4] de l'autre ; encore dit on qu'il adjousta à son dire ce traict de risée : Un homme mort ne mord point.

[1] Le renvoyaient. — [2] De l'avoir chassé. — [3] De ne l'avoir point retenu. — [4] *Malam gratiam*, le mécontentement.

Ayans donc arresté cela entre eulx, ilz donnerent la commission de l'executer à Achillas : lequel prenant avec soy un Septimius, qui autrefois avoit eu charge de gens soubs Pompeius, et Salvius, un autre Centenier aussi, avec trois ou quatre autres satellites, se feit mener à la galere où estoit Pompeius, dedans laquelle s'estoyent aussi rendus tous les principaux personnages de sa suitte, pour voir que ce seroit : mais quand ilz veirent ceste maniere de recueil [1], qui n'estoit royale, ny magnifique, ny en chose quelconque respondant à l'esperance que leur avoit donnée Theophanes, attendu qu'ilz ne voyoyent que bien peu de gens qui venoyent à eulx dedans une barque de pescheur, ilz commencerent à avoir suspect le peu de compte que l'on faisoit d'eulx, et conseillerent à Pompeius de tourner arriere et s'eslargir [2] en haulte mer, pendant qu'ilz estoyent encore hors la volée du traict. Ce pendant la barque s'approcha, et Septimius se leva le premier en pieds qui salua Pompeius en langage romain du nom d'Imperator, qui est à dire, souverain capitaine, et Achillas le salua aussi en langage grec, et luy dit qu'il passast en sa barque, pource que le long du rivage il y avoit force vase et des bancs de sable, tellement qu'il n'y avoit pas assez eau pour sa galere. Mais en mesme temps on voyoit de loing plusieurs galeres de celles du Roy, que l'on armoit en diligence, et toute la coste couverte de gens de guerre, tellement que quand Pompeius et ceulx de sa compagnie eussent voulu changer d'advis, ilz n'eussent plus sceu se sauver, et si y avoit davantage, qu'en monstrant de se deffier, ilz donnoyent au meurtrier quelque couleur d'executer sa meschanceté. Parquoy prenant congé de sa femme Cornelia,

[1] Accueil. — [2] Prendre le large.

laquelle desjà avant le coup faisoit les lamentations de sa fin, il commanda à deux centeniers qu'ilz entrassent en la barque de l'Aegyptien devant luy, et à un de ses serfs affranchiz qui s'appelloit Philippus, avec un autre esclave qui se nommoit Scynes. Et comme jà Achillas luy tendoit la main de dedans sa barque, il se retourna devers sa femme et son filz, et leur dit ces vers de Sophocles :

« Qui en maison de prince entre devient
Serf, quoy qu'il soit libre quand il y vient. »

Ce furent les dernieres paroles qu'il dit aux siens, quand il passa de sa galere en la barque : et pource qu'il y avoit loing de la galere jusques à la terre ferme, voyant que par le chemin personne ne luy entamoit propos d'amiable entretien, il regarda Septimius au visage, et luy dit : Il me semble que je te recognois, compagnon, pour avoir autrefois esté à la guerre avec moy. L'autre luy feit signe de la teste seulement qu'il estoit vray, sans luy faire autre response ne caresse quelconque : parquoy n'y ayant plus personne qui dist mot, il prit en sa main un petit livret, dedans lequel il avoit escript une harengue en langage grec, qu'il vouloit faire à Ptolomæus, et se meit à la lire. Quand ilz vindrent à approcher de la terre, Cornelia avec ses domestiques et familiers amis se leva sur ses pieds, regardant en grande destresse quelle seroit l'issue. Si luy sembla qu'elle devoit bien esperer quand elle apperceut plusieurs des gens du Roy, qui se presenterent à la descente comme pour le recueillir [1] et l'honorer ; mais sur ce poinct [2], ainsi comme il prenoit la main de son affranchy Philippus pour se lever plus à son aise, Septimius vint le pre-

[1] Accueillir, recevoir. — [2] A ce moment.

mier par derrière qui luy passa son espée à travers le corps, après lequel Salvius et Achillas desguainnerent aussi leurs espées, et adonc Pompeius tira sa robbe à deux mains au devant de sa face, sans dire ne faire aucune chose indigne de luy, et endura vertueusement [1] les coups qu'ilz luy donnerent en souspirant un peu seulement, estant aagé de cinquante neuf ans, et ayant achevé sa vie le jour ensuyvant celuy de sa nativité. Ceulx qui estoyent dedans les vaisseaux à la rade, quand ilz apperceurent ce meurtre, jettèrent une si grande clameur, que l'on l'entendoit jusques à la coste, et levans en diligence les ancres, se meirent à la voile pour s'enfouir, à quoy leur servit le vent qui se leva incontinent frais aussi tost qu'ilz eurent gaigné la haulte mer, de maniere que les Aegyptiens qui s'appareilloyent pour voguer après eulx, quand ilz veirent cela, s'en deporterent [2], et ayans couppé la teste en jettèrent le tronc du corps hors de la barque, exposé à qui eut envie de voir un si miserable spectacle. Phillippus son affranchy demoura tousjours auprès, jusques à ce que les Aegyptiens furent assouviz de le regarder, et puis l'ayant lavé de l'eau de la mer, et envelopé d'une siene pauvre chemise, pour ce qu'il n'avoit autre chose, il chercha au long de la greve, où il trouva quelque demourant d'un vieil bateau de pescheur, dont les pieces estoyent bien vieilles, mais suffisantes pour brusler un pauvre corps nud, et encore non tout entier. Ainsi comme il les amassoit [3] et assembloit, il survint un Romain, homme d'aage, qui en ses jeunes ans avoit esté à la guerre soubs Pompeius; si luy demanda : Qui es tu, mon amy, qui fais cest apprest pour les funerailles du grand Pompeius ? Philippus luy respondit qu'il estoit un sien af-

[1] Avec un grand courage. — [2] Discontinuèrent ce mouvement. — [3] Réunissait.

franchy. Ha, dit le Romain, tu n'auras pas tout seul cest honeur, et te prie vueille moy recevoir pour compagnon en une si saincte et si devote rencontre, à fin que je n'aye point occasion de me plaindre en tout et par tout de m'estre habitué [1] en païs estranger, ayant, en recompense de plusieurs maulx que j'y ay endurez, rencontré au moins ceste bonne adventure de pouvoir toucher avec mes mains et aider à ensepvelir le plus grand capitaine des Romains. Voilà comment Pompeius fut ensepulturé [2]. Le lendemain Lucius Lentulus ne sachant rien de ce qui estoit passé, ains venant de Cypre, alloit cinglant au long du rivage, et apperceut un feu de funerailles, et Philippus auprès, lequel il ne recogneut pas du premier coup : si luy demanda : Qui est celuy qui ayant icy achevé le cours de sa destinée, repose en ce lieu? Mais soudain jettant un grand souspir, il adjouta : Hélas, à l'adventure [3] est-ce toy, grand Pompeius ? puis descendit en terre, là où tantost après il fut pris et tué. Telle fut la fin du grand Pompeius. Il ne passa guères de temps après que Cæsar n'arrivast en Egypte ainsi troublée et estonnée, là où luy fust la teste de Pompeius presentée, mais il tourna la face arriere pour ne la point voir, et ayant en horreur celuy qui la luy presentoit comme un meurtrier excommunié, se prit à plorer : bien prit il l'anneau duquel il cachettoit ses lettres, qui luy fut aussi presenté, et où il y avoit engravé en la pierre un lion tenant une espée: mais il feit mourir Achillas et Pothinus : et leur Roy mesme Ptolomæus ayant esté desfait en une bataille au long de la rivière du Nil disparut, de manière que l'on ne sceut onques puis qu'il estoit devenu. Quant au rethoricien Theodotus, il eschappa la punition de Cæsar : car il

[1] Avoir fixé ma demeure. — [2] Mis dans la sépulture. — [3] Par hasard.

s'en fouit de bonne heure, et s'en alla errant çà et là par le païs d'Aegypte, estant miserable et haï de tout le monde. Mais depuis Marcus Brutus, après avoir occis Cæsar, se trouvant le plus fort en Asie, le rencontra par cas d'adventure, et après luy avoir fait endurer tous les tourmens dont il se peut adviser, le feit finablement mourir. Les cendres du corps de Pompeius furent depuis rapportées à sa femme Cornelia, laquelle les posa en une siene terre qu'il avoit près la ville de Alba. (*Vie de Pompeius*, p. 2459.)

Le Piége.

Il y avoit assez pres de là une louve, laquelle ayant n'agueres louveté [1], ravissoit des autres trouppeaux de la proye à foison, dont elle nourrissoit ses petitz louveteaux: parquoy les païsans du prochain village faisoient la nuict des fosses et pieges de quatre brasses de largeur et autant de profondeur, et espandoient au loing la plus grande partie de la terre qu'ilz en avoyent tirée, puis les couvroient avec des verges longues et gresles, et semoient par dessus le demourant de la terre, à celle fin que la place semblast toute plaine et unie comme devant : en maniere que s'il n'eust passé par dessus qu'un lievre seulement, en courant, il eust rompu les verges qui estoient, par maniere de dire, plus foibles que brins de paille, et lors eust on bien veu que ce n'estoit point terre ferme, mais une fainte seulement. Aians faict plusieurs telles fosses et en la montaigne et en la plaine, ilz ne peurent neantmoins prendre la louve, car elle s'apperceut bien de leur ruze, mais tuerent

[1] Mis au monde un loup.

plusieurs chevres et plusieurs brebis, et presque Daphnis luy mesme par tel inconvenient [1].

Deux boucz de son trouppeau s'eschaufferent tellement à combattre l'un contre l'autre, et se heurterent si rudement que la corne de l'un fut rompue ; de quoy sentant grande douleur celuy qui estoit escorné se mist en bramant à fouir, et le victorieux à le poursuyvre, sans luy donner loisir de reprendre son halaine. Daphnis fut fort marry de veoir l'un de ses boucz ainsi mutilé de sa corne ; et bien courroucé contre la fierté de l'autre qui encore estoit si aspre à le poursuivre apres l'avoir battu, si prent un baston en son poing et sa houlette à l'autre, et s'en court apres ce poursuyvant. Ainsi, le bouc fuyant les coupz et Daphnis le poursuyvant en courroux, ne regarderent pas bien ne l'un ne l'autre devant eux ; car ilz tomberent tous deux dedans l'un de ces pieges, le bouc le premier et Daphnis apres, ce qui luy saulva la vie, pour ce que le bouc soutint sa cheute : mais se voyant tombé en ceste fosse, il ne peut faire autre chose que se prendre à plorer, en attendant si quelcun viendroit point pour l'en retirer. Chloé aiant de loing veu son inconvenient y accourrut soudainement ; et voyant que Daphnis estoit en vie, s'en alla vistement appeller un bouvier de là aupres, pour luy ayder à le mettre hors de ceste fosse. Le bouvier chercha par tout une corde qui fust assez longue pour luy tendre : mais il n'en peut finer [2] : parquoy Chloé delia le cordon dont les tresses de ses cheveux estoient liées, pour en tendre un des bouts à Daphnis. Ainsi firent ilz tant eux deux ensemble en tirant de dessus le bord de la fosse, et luy en s'aidant de son costé le mieux

[1] Ce mot est pris dans le sens d'accident. — [2] *Finer de* est une vieille locution autrefois très usitée pour signifier venir à bout, exécuter, trouver.

qu'il pouvoit, que finablement ilz le mirent hors du piege. (*Daphnis et Chloé*, liv. I, édit. 1559.)

Description d'un verger.

Vray est que le verger de soymesme estoit une bien fort belle et plaisante chose, et qui approchoit des parcz des grandz princes et des roys; il contenoit bien demy quart de lieuë en longueur, et avoit la largeur environ quatre arpens. On eust dict à le veoir que ce n'estoit point un verger; mais un grand champ, car il y avoit de toutes sortes d'arbres fruictiers, des meurtes, des poiriers, des grenadiers, des figuiers, des orengiers et des oliviers, d'un autre costé de la vigne haulte qui montoit sur les pommiers et sur les poiriers, dont les raisins commençoient ja à se tourner[1] comme si la vigne eust estrivé [2] avec les arbres à qui porteroit de plus beau fruict, d'un autre costé estoient les arbres non portant fruict, comme loriers, plantains, cyprez, puis sur lesquelz au lieu de vigne, y avoit du lierre, dont les grappes grosses et ja noircissantes contrefaisoyent le raisin; les arbres fruictiers estoyent tous au dedans, vers le centre du jardin, pour estre mieux gardez, et les sterilles estoyent aux orées[3] tout à l'entour comme une closture faicte toute expressément, et tout cela ceint et environné d'une bonne et forte haye. Tout y estoit fort bien compassé; les tiges des arbres estoyent assez distantes les unes des autres, mais les branches s'entrelassoient tellement que ce qui estoit de nature sembloit

[1] A tourner. — [2] Disputé, lutté. Le vieux verbe français *estriver* s'est conservé dans l'anglais *to strive*. — [3] Ce joli mot s'employait autrefois très fréquemment pour *bord* dans des acceptions variées. A la fin du dix-huitième siècle et de nos jours il a été remis en honneur.

estre faict par express artifice. Il y avoit des carreaux de fleurs, dont nature en avoit produict aucunes, et l'art des hommes les autres; les roses, les œilletz et les lys y estoyent venuz moyennant l'œuvre de l'homme; les violettes, le muguet et le moron [1], de la seulle nature. En esté, y avoit de l'ombre, au printemps des fleurs, en l'automne toutes delices, et en tout temps du fruict selon la saison. Il descouvroit toute la campagne, et en pouvoit on veoir les trouppeaux des bestes paissant emmy [2] les champs; on en voyoit à plain la mer, et les allans et venans sur icelle, au long de la coste, ce qui estoit un des plus delicieux plaisirs du verger, et droictement [3], au meilieu de la longueur et de la largeur y avoit un temple avec un autel dedié à Bacchus. L'autel estoit vestu de lierre, et le temple couvert de branches de vigne...

Le verger estant tel d'assiette et de nature, Lamon encore l'approprioit de plus en plus, esbranchant ce qui estoit sec et mort aux arbres, et relevant les vignes qui tomboyent en terre ; tous les jours, il mettoit sur la teste de Bacchus un chappeau de fleurs nouvelles ; il conduisoit l'eau de la fonteine dedans les carreaux où estoient les fleurs, car il y avoit dedans ce verger une fonteine, que Daphnis avoit trouvée, dont on arrousoit les fleurs, et l'appelloit on la fonteine de Daphnis.

(*Ibid.*, liv. IV.)

Amyot s'excuse des fautes qui ont pu se glisser dans ses traductions.

Si je me suis en quelques endroits abusé, comme il est bien aisé en autheur si obscur et ouvrage si long,

[1] Mouron. — [2] Au milieu. — [3] Tout juste.

mesmement à personne de si peu de suffisance comme moy, je prieray les lisans de vouloir, pour ma descharge, accepter l'excuse que me donne le poëte Horace, quand il dit :

> « En euvre longue il n'est pas de merveille.
> Si quelquefois l'entendement sommeille. »

Attendu mesmement que tant de gens de bien et de sçavoir, y ayants par cy devant mis la main pour le traduire, il ne s'en est encore trouvé pas un, que moy seul, qui l'ait entierement achevé en quelque langue que ce soit, au moins que j'aye sçeu ne veu ; et que ceulx qui se sont meslez d'en traduire, mesmemens en latin, ont evidemment tesmoigné la difficulté qu'il y a, ainsi que pourront facilement cognoistre ceulx qui voudront prendre la peine de conferer noz traductions. Mais si, peut estre, l'on ne trouve le langage de ceste translation si coulant, comme l'on a fait de quelques autres miennes, qui de pieça [1] sont entre les mains, je prie les lecteurs de vouloir considerer que l'office d'un propre traducteur ne gist [2] pas seulement à rendre fidelement la sentence de son autheur, mais aussi à representer aucunement et à adnombrer la forme du style et manière de parler d'iceluy, s'il ne veut commettre l'erreur que feroit le peintre, qui ayant pris à pourtraire un homme au vif, le peindroit long, là où il seroit court, et gros, là où il seroit gresle, encore qu'il le feist naïfvement bien ressembler de visage. Car encore puis je bien asseurer, quelque dur ou rude que soit le langage, que ma traduction sera beaucoup plus aisée aux François que l'original grec à ceulx mesmes qui sont les plus exercitez [3] en la langue grecque, pour une façon d'es-

[1] Depuis quelque temps. — [2] Ne consiste. — [3] Exercés.

crire plus aiguë, plus docte et pressée, que claire, polie ou aisée, qui est propre à Plutarque.

(*Vies*, Aux lecteurs, édit. 1567.)

ESTIENNE (HENRI)

(1528-1598)

Henri Estienne, surnommé le Second par rapport à son grand-père qui portait le même nom, est surtout célèbre comme imprimeur et comme helléniste ; mais il mérite aussi d'être cité à titre d'écrivain français.

Il naquit à Paris, en 1528. Son père, le fameux Robert Estienne, l'auteur du *Trésor de la langue latine* et l'éditeur de tant d'ouvrages d'une incomparable perfection de typographie, put de bonne heure prévoir en lui un digne héritier de ses travaux. Sitôt que sa raison commença d'éclore, il lui donna d'habiles maîtres.

Tout le monde dans la maison parlant latin, le jeune Henri avait fini, à l'exemple de sa mère, par en savoir assez pour comprendre une bonne partie de ce qui se disait à l'entour de lui. Il croyait pouvoir passer tout de suite à l'étude du grec, et il témoigna ce désir avec tant d'opiniâtreté que son père fut obligé d'y céder. Il apprit donc le grec avec le secours du français, et deux ans après il put jouer tous les rôles dans une représentation de la *Medée :* il savait cette pièce en entier comme son Oraison dominicale.

Vers l'âge de quinze ans, il eut pour précepteur Pierre Danès, renommé comme le plus habile helléniste de son temps. Disciple de Guillaume Budé et de Jean Lascaris, il transmit à son jeune élève l'instruction qu'il avait reçue de ces savants hommes. Danès ne voulut jamais faire que deux éducations particulières, celle de Henri II, fils de François Ier, et celle de Henri Estienne, que perfectionnèrent aussi les leçons de Jacques Toussaint et d'Adrien Turnèbe.

Environ deux ans après, Estienne apprit ce qu'on savait alors de mathématiques. Dans son avidité de polymathie, il voulut connaître jusqu'à l'astrologie judiciaire, et s'en fit donner des leçons par un professeur qui était censé, aux yeux de son père, ne lui apprendre que la géométrie de l'arithmétique.

Il était à peine dans sa dix-septième année, lorsque son père lui confia le soin de collationner le texte grec de son édition de Denys

d'Halicarnasse. A l'âge de dix-neuf ans, il entreprit d'explorer les principales bibliothèques de l'Europe. Il commença par l'Italie, dont il visita les villes les plus importantes. Il passa un assez long temps à Venise dans la société d'un vieux gentilhomme grec, le docte Michel Sophian, avec lequel, comme lui-même nous l'apprend, il ne cessa pas de parler grec. Il revint d'Italie au bout de deux ans à peu près, chargé de dépouilles scientifiques. Son ardeur d'apprendre le fit bientôt repartir pour l'Angleterre. Il continua ensuite ses voyages par la Flandre et le Brabant, où il apprit en passant la langue espagnole.

Estienne avait cependant commencé les colossales publications d'érudition grecque et latine qui ont fait sa renommée. Il imprima la plus grande partie de ses éditions à Paris, un assez bon nombre à Genève, quelques-unes, on croit, en Allemagne.

Nous n'avons pas à insister ici sur ces travaux d'érudition grecque et latine qui firent la principale occupation de la vie et la plus grande gloire d'Henri Estienne. De temps en temps, dit Sainte-Marthe, il écrivait aussi quelques petits ouvrages assaisonnés de beaucoup de sel : « Nonnulla interdum et gallicè scriptitabat multo sale respersa opuscula[1]. » L'auteur des *Éloges* désigne ainsi le *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, la *Precellence du langage françois*, les *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé*, et l'*Apologie pour Herodote*. Disons sur chacun de ces écrits ce qui est nécessaire pour les faire suffisamment connaître.

Le *Traité de la conformité du langage françois avec le grec* est le premier en date des traités de philologie d'Henri Estienne. Il l'écrivit en 1566 ou 1567, pendant la composition de son *Thesaurus græcæ linguæ*.

Henri Estienne avait avancé dans une épître latine, placée en tête de ses *Dialogues grecs*, que la langue française avait beaucoup plus d'affinité avec la langue grecque que la langue latine; et conséquemment que, pour apprendre le grec, il était avantageux d'être né Français. Cette assertion, flatteuse pour les Français, offensa les étrangers, qui en témoignèrent leur mécontentement. Estienne leur répondit en publiant son *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*. Il divisa cet ouvrage en trois livres. Dans le premier, il suit l'ordre des *huit parties d'oraison*, et fait voir que chez nous l'emploi de chacune de ces parties du discours est en plusieurs points semblable à celui qu'en faisaient les Grecs. Dans la seconde, il rapporte plusieurs exemples de phrases grecques tellement analogues à nos façons de parler, qu'on ne peut en méconnaître la conformité. Il donne dans le troisième une liste de mots français, dont les uns, selon lui, sont totalement grecs, et les autres tirent leur origine du grec. Les erreurs abondent dans cette dernière partie.

[1] *Gallorum doctrina illustrium, qui nostra patrumque memoria floruerunt, elogia, auctore* Scævola Sammarthano, lib. II.

Estienne, dans ce traité, poursuit de railleries piquantes les Espagnols et les Italiens, qui entreprennent de disputer aux Français sur quelque point la supériorité et l'excellence. « Notre langue, dit-il, est tant riche, qu'encore qu'elle perde beaucoup de ses mots, elle ne s'en aperçoit point, et ne laisse de demeurer bien garnie, d'autant qu'elle en a si grand nombre qu'elle n'en peut sçavoir le compte, et qu'il lui en reste non-seulement assez, mais plus qu'il ne lui en faut. » Si l'on veut suppléer à ce qui manque à notre langue, il demande que l'on reprenne à nos anciens des mots tombés en désuétude, plutôt que de recourir aux étrangers par des emprunts inutiles.

Les mêmes idées sont développées dans le traité *De la Precellence du langage françois*. Nous n'avons pas besoin des étrangers, nous sommes assez riches de notre fonds ; *nous n'avons faute que hardiesse. Or, pensons-nous que les Italiens puissent dire de mesme de leur langage? Dire le pourront-ils ; mais le prouver, non.*

Dans l'énumération de nos divers avantages, il fait remarquer d'une manière très intéressante que « nous avons grande prerogative ès termes de venerie et de fauconnerie. »

Les capitaines de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier avaient rapporté de leurs expéditions au delà des monts une foule de locutions et de mots italiens. Par genre, et comme témoignage des guerres auxquelles ils avaient pris part, ils avaient sans cesse à la bouche ces termes, dont un grand nombre prirent rapidement faveur. Cet engouement s'accrut naturellement sous le règne de la Florentine Catherine de Médicis. L'italianisme envahit la langue et la corrompit profondément. Henri Estienne entreprit de réprimer cet abus en le ridiculisant par un livre très curieux, intitulé :

DEUX DIALOGUES DU NOUVEAU LANGAGE FRANÇOIS, ITALIANISÉ, ET AUTREMENT DESGUISÉ; PRINCIPALEMENT ENTRE LES COURTISANS DE CE TEMPS ; DE PLUSIEURS NOUVEAUTÉS QUI ONT ACCOMPAGNÉ CESTE NOUVEAUTÉ DE LANGAGE ; DE QUELQUES COURTISANISMES MODERNES ET DE QUELQUES SINGULARITÉS COURTISANESQUES.

Dans le premier de ces entretiens, Philausone[1] hérisse son langage de termes italianisés et les défend contre Celtophile, le vieux Gaulois, tout étonné et scandalisé, après une longue absence de la France, du jargon qu'il retrouve, à son retour, en vogue à la cour. Dans le second entretien, un troisième personnage, Philalèthe[2], vient en aide à Celtophile et parvient, par la force de ses arguments, à décider Philausone à sacrifier l'italianisme et à revenir au franc gaulois. Le partisan du jargon de la Cour ne conserve plus à la fin

[1] Le partisan de l'Ausonie, de l'Italie. — [2] L'ami de la vérité.

que la prononciation de *ès* pour *ois* (je *ferès*, *dirès*, pour *ferois*, *dirois*), prononciation, du reste, qui commençait à prendre décidément le dessus et avait été de tout temps en usage dans une grande partie de la France.

Tout en s'élevant avec force contre les *sotards*, comme les appelait Pasquier, qui italianisent ineptement leur langage, qui, comme dit encore l'auteur des *Recherches*, « pour faire paroistre qu'ils ont esté en Italie, couchent à chaque bout de champ quelques mots italiens[1], » Estienne convient qu'il y a des cas où il est permis de faire des emprunts à l'italien comme aux autres langues.

Les dissertations philologiques des dialogues sur le *Nouveau langage françois italianisé* sont entremêlées de digressions sur les usages de la cour, les mœurs contemporaines, les modes ridicules, le tout assaisonné d'anecdotes amusantes, mais équivoques, quand elles ne sont pas formellement graveleuses. Le ton licencieux de certaines parties de cet écrit suscita au protestant Estienne, alors exilé de France, de fâcheux démêlés avec le Consistoire et le Conseil de Genève. Ce ne fut pas, du reste, la seule fois que l'helléniste trop gaulois eut maille à partir avec les rigides réformés de la cité de Calvin : il fut souvent tancé, réprimandé, privé de la cène.

Les trois écrits dont nous venons de présenter une idée ont fait à Henri Estienne une grande réputation de philologue français. Il a mérité des éloges, mais on les lui a prodigués. Un érudit de notre temps en a fait l'observation avec beaucoup de justesse : « Henri Estienne, dit-il, qui passe pour un grand philologue en français, ne possède, sur les sources de la langue française, que des notions incomplètes et trop souvent erronées : il est, comme son siècle, infatué de l'amour du grec et du latin, et ne s'avise pas de remonter pour les langues modernes plus haut que cette merveilleuse renaissance, qui prétend se rattacher sans intermédiaire à la divine antiquité. C'est surtout à l'italianisme que Henri Estienne fait la guerre; en principe, il a raison; mais il a eu le tort de voir des italianismes partout, et, faute de savoir l'histoire de la langue, de s'appuyer, dans ses corrections et dans ses étymologies, sur un empirisme sans logique, ou bien sur de véritables erreurs[2]. »

Il nous reste à parler d'un livre célèbre à d'autres titres que ceux dont nous venons de nous occuper. C'est l'*Introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatoire à l'apologie pour Herodote* (1566). Cet ouvrage, bien plus satirique qu'historique, est divisé en deux parties. Dans la première, Estienne soutient qu'on ne doit pas regarder comme des fables les choses rapportées par Hérodote dans son histoire, par la raison qu'elles sont peu vraisemblables, et il le prouve à sa manière en faisant voir qu'il était arrivé dans ces derniers temps des choses qui,

[1] E. Pasquier, *Lett.*, II, 12. — [2] F. Génin, préface de l'*Esclaircissement de la langue française*, de Palsgrave.

quoique infiniment plus éloignées de la vraisemblance que tout ce qu'Hérodote avait jamais écrit, ne pouvaient néanmoins être révoquées en doute, et quand il a entassé mille monstruosités qui ne sont guère que de calomnieuses injures contre les religieux et les religieuses, il s'écrie, en s'adressant à ses contemporains : « Et que trouvera-t-on maintenant en Hérodote qui soit, je ne dis pas incroyable, mais seulement difficile à croire[1] ? »

Cette prétendue défense d'Hérodote est un pêle-mêle sans ordre et sans choix. Le style est diffus, embarrassé, incorrect. L'auteur retombe à chaque instant dans des redites fatigantes. Ce livre est non-seulement médiocre, en somme, pour l'exécution, mais détestable pour l'intention. Les plus indulgents sont obligés d'avouer que cette justification, très inexacte, des crédulités d'Hérodote, est un recueil de peu de bonne foi, et que les convenances sont loin d'y être respectées. Le tour d'esprit cynique d'Henri Estienne perce jusque dans ses plus graves dissertations grammaticales; mais, dans l'*Apologie pour Herodote*, il se donne toute carrière. Aussi le fit-il appeler *le Pantagruel de Genève*, *le prince des athées*. Les protestants eux-mêmes furent révoltés.

Henri Estienne fut un des hommes les plus infatigables au travail qui existèrent jamais. Ses savantes publications suffisaient presque à alimenter ses presses; cependant elles se ralentirent dans ses dernières années.

Après la publication du *Thesaurus*, Estienne mena une vie nomade, courant de ville en ville, de pays en pays, de bibliothèque en bibliothèque. Il mourut dans les premiers jours de mars 1598, à l'âge de près de soixante-dix ans.

L'auteur du *Trésor de la langue grecque*, le traducteur et l'éditeur si intelligent de tant de chefs-d'œuvre de l'antiquité débrouillés par lui pour la première fois, sera toujours mis au premier rang des érudits et des humanistes; mais l'auteur du *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, de la *Precellence de la langue françoise*, des *Dialogues du nouveau langage françois italianisé* et de l'*Apologie d'Hérodote*, est inférieur à plusieurs des grands prosateurs du seizième siècle. Sa phrase, il est vrai, n'est jamais travaillée, est très souvent aiguisée par le trait, animée par un joyeux entrain, mais aussi elle est très fréquemment diffuse, embarrassée de mots, sans parler des incorrections provenant de ce que ce travailleur si pressé ne prenait pas le loisir de châtier ses compositions et imprimait à mesure qu'il écrivait. Malgré tout, on sent dans les écrits français d'Henri Estienne l'homme qui a comme adopté les langues anciennes, et qui est autant de l'école des Érasme, des Juste Lipse, des Scaliger, des Casaubon, que de celle des Rabelais et des Marot.

[1] *Traité préparatoire à l'apologie pour Hérodote*, ch. x.

Extravagance des modes introduites depuis Catherine de Médicis.

CELTOPHILE. Vous m'estonnez merveilleusement, de me dire que un si vilain langage soit ordinaire aux gentils-hommes courtisans. — PHILAUSONE. Si ne vous di-je rien qui ne soit vray. Et si il y a bien davantage. Car plusieurs qui parlent ainsi ne sont pas simplement gentils-hommes courtisans, mais bien qualifiez. — CELT. Comment entendez-vous ces mots *Bien qualifiez?* — PHIL. J'enten gentils-hommes bien godronnez [1], bien frisez, bien fraisez, bien passe-fillonnez [2]. — CELT. Vous me mettez bien chez Gaillot le songeur touchant ces quatre qualitez. Car quand je parti de France, on ne parloit aucunement de qualifier ainsi les gentils-hommes : et ne sçay que veulent dire ces quatre epithetes, sinon que quant au dernier, je me doute qu'il leur ait esté donné pour avoir emprunté des dames quelque façon de se parer. Car j'ay bien souvenance de ce mot *Passefillons*, qui estoit propre à elles. Tellement que je me doute que tous ces quatre epithetes appartiennent à une mesme chose, et qu'ils contiennent la description des gentils-hommes qui sont bien damerets ou damoiseaux. — PHIL. Vous n'avez pas mal deviné. — CELT. Puisqu'ainsi est, ils ne se soucient guere de ce que dit Ovide :

Sint procul a nobis juvenes ut fœmina compti :
Fine coli modico forma virilis amat [3].

Mais les dames et les damoiselles, quoy ? Car puis-

[1] Qui ont des fraises plissées en godrons. Des *godrons* sont des plis faits aux fraises, aux jabots. — [2] Dont les cheveux sont en passe-fillon, sont frisés au fer. — [3] Loin de nous les jeunes gens parés comme des femmes. La beauté de l'homme demande peu d'apprêt.

que les gentils-hommes leur ont pris leurs passefillons, il leur a bien falu se recompenser [1] sur quelque autre invention. — Phil. Ne vous en donnez point de peine : elles ont bien sceu pourvoir à leurs affaires, et bien tost, car en quittant [2] aux gentils-hommes leurs passefillons, elles se sont saisies incontinent de raquettes. — Celt. Comment? portent elles quelque chose pendue à leur teste qui soit semblable aux raquettes des jeux de paume? — Phil. Ç'a bien esté à l'imitation de ces raquettes-là qu'on a usé de ce mot : toutesfois ce n'est pas quelque chouse [3] qui soit pendue à leur teste, mais leurs cheveux estans tirez d'une certaine façon et mis en parade à l'endret [4] de leurs tempes, sont appelez de ce nom... — Celt. Je vous confesse que je ne puis bonnement comprendre comment sont faites ces raquettes. — Phil. De vray c'est un mystere qui est un peu haut et ne peut pas estre compris du premier coup. — Celt. Voila que c'est : encore faut-il que je sois moqué, comme si cela estoit de nostre marché. — Phil. Pour parler à bon escient, je seres bien empesché à les vous descrire si bien que vous pussiez imaginer comment elles sont faittes. Car je ne vous pourres dire autre chouse, sinon que ce sont des cheveux (qui, le plus souvent, sont empruntez) tirez sur un fer en demi cercle de chacun [5] costé : lequel fer est eslevé haut sur leurs tempes et front, au milieu duquel il vient un peu en abbaissant. Mais au lieu d'user de longue description, j'ay esperance de vous en faire voir aujourdhuy chez M. Philalethe : pareillement quelque gentilhomme

[1] Se dédommager. — [2] Abandonnant, cédant. — [3] Affectation des *sotards* italianistes pour *chose*. D'ailleurs *chouse* se disait autrefois. — [4] Prononciation à l'italienne pour *endroit*. *Endret* était aussi la prononciation normande et picarde. — [5] Nous avons déjà vu que *chacun* s'est longtemps employé ainsi pour *chaque* devant un substantif.

bien godronné, bien fraisé, bien frisé ou frisoté, bien passefillonné. — Celt. Cela meritera bien un grand remerciment, car vous m'aurez fait entendre beaucoup de nouveaux mots tout en un coup. Et (pour vous dire la verité) de ces deux-ci *godronné* et *fraisé*, l'un me fait souvenir de ce que les menusiers souloyent dire un chaslit godronné : quant à l'autre, il me remet en memoire les fraises de veau. — Phil. Vous n'estes pas si loing de l'intelligence des mots dont j'ay usé, que vous pensez. Car les colets de chemises sont godronnez et fraisez à l'imitation des deux chouses dont vous venez de parler. — Celt. Voila bien d'autres nouvelles. Comment donc? a-il falu que les fraises de veau ayent appris aux gentils-hommes à accoustrer mignonnement les colets de leurs chemises, et que les chauvesouris ayent appris aux dames quelque nouveau entortillement de leurs cheveux? — Phil. Quant à un tel entortillement de cheveux, je vous confesse qu'il y a de la nouveauté, et principalement à ceux qui ont esté depuis quelque temps absens de la France : mais quant aux fraises des colets de chemises, encore qu'on en ait pris l'exemple sur les fraises de veau, si n'est-ce pas chouse nouvelle. Bien est-il vray que ce n'estet quasi rien des fraises qu'on soulet faire autresfois, au prix de celles qu'ont inventé les lingeres pour contenter ces messieurs. Surquoy je vous veux advertir d'une chouse, quant à ce que je vous ay dict que je vous ferez voir chez monsieur Philalethe : c'est que quand vous viendrez à la cour, il se pourra faire que vous trouverez les godronnemens, fraisemens, passefillonnemens, un peu d'autre façon : pareillement les raquettes un peu differentes de celles que vous verrez ailleurs. Je sçay aussi que plusieurs dames de la cour en sont ja desgoustees, pour estre chouse trop commune : et disent qu'il les

faut laisser aux damoiselles de village. Et quant à ces desgoustees, elles ont trouvé une autre invention de tresser leurs cheveux par touffeaux ou pour le moins touffillons [1], en les eslevant aussi haut que les raquettes estoyent eslevees. Or, quand je vous di leurs cheveux, j'enten les cheveux qu'elles ont, soit de nature, soit par achet [2], ce qui est le plus ordinaire. Car ce qu'on a bien payé on le peut dire estre sien, tesmoin Martial :

Nam quod emas, possis dicere jure tuum [3].

Et au vers precedent, il avet dict :

Carmina Paulus emit, recitat sua carmina Paulus... [4]

Celt. Je ne verray jamais ceste nouvelle façon de raquettes, qu'il ne me souvienne de ces vers par vous alleguez, et par consequent que je ne pense en moy-mesme quelle pitié c'est de voir que nos dames suivent en ceci l'exemple des payennes. — Phil. Elles le suivent bien en chouses qui meritent encore plus grande reprehension. — Celt. Tant pis! Mais dite-moy, ne portent-elles pas aussi tost [5] des cheveux d'une personne morte que d'une autre? — Phil. Et quoy donc? — Celt. Je m'esbahi comment cela ne leur fait horreur quand elles y pensent. — Phil. Je croy que ce n'est pas souvent : et si cela advient, elles sont aguerries contre une telle horreur. — Celt. Il me tarde desja que je ne voy de ces belles raquettes : et suis joyeux que pour le moins j'en ay une idee en mon entendement, par la description que vous m'en avez faitte. — Phil. Vous leur faittes beaucoup d'honneur quand vous en parlez

[1] Deux diminutifs de touffe. — [2] Prononciation italienne, mais aussi normande et picarde. — [3] Car tout ce qu'on achète, on a droit de le dire à soi. — [4] Paulus achète des vers, Paulus déclame ses vers. — [5] Aussi bien.

ainsi. — Celt. Ce haut mystere de raquettes (comme vous l'appeliez naguère) ne vous semble-il pas meriter ce mot platonique? — Phil. Vous sçavez bien que j'en ay ainsi parlé en me riant : mais pour parler à bon escient tant des godronnemens et de leurs dependances que des raquettes, ces chouses meriteroyent plustost une censure platonique, prise de quelque endret de sa *Politie* ou de ses *Lois*. Or, en disant ceci, je me suis advisé d'une autre chouse, qui sera aussi nouvelle que les raquettes (mais plus aisee à entendre), et laquelle meriteret bien encore d'avantage d'estre censuree par quelque Platon. — Celt. Vous voulez parler des dames? — Phil. Je veux parler d'une subtile et accorte invention des dames, de laquelle on ne parlet point avant que vous partissiez de France : encore qu'on luy ait accommodé un mot qui esteit dès lors en usage, et avet esté de tout temps. — Celt. Je vous prie ne me faire pas un si long preambule, mais me dire incontinent que c'est. — Phil. Je parle de l'invention des masques. — Celt. Comment? voulez-vous dire que les masques soyent une invention nouvelle? — Phil. Ouy. Mais ayez un peu de patience, et me respondez. De vostre temps les dames et damoiselles ne se monstroyent elles point sans masques? — Celt. Il me semble (sous correction) que vous dites une chose où il y a repugnance [1] : car le masque n'est pas pour se monstrer, ains pour se cacher. — Phil. Vous prenez garde de trop pres à mes paroles. Quand je parle de se monstrer, j'enten sortir hors le logis. — Celt. Vous demandez donc si de mon temps elles ne sortoyent point de leurs logis sans avoir un masque. Et je vous respon qu'elles sortoyent toujours sans masque, sinon quand elles vou-

[1] Contradiction.

loyent aller jouer une farce, ou porter un momon [1] : ce qu'elles ne faisoyent pas souvent, et encore moins l'autre. — PHIL. Sçachez donc que maintenant elles font bien autrement, et qu'elles ne sortent point sans estre masquees. — CELT. Portent-elles des mesmes masques dont on souloit user en farces et en momons? — PHIL. Non pas de mesme matiere, mais de mesme façon : car de tout le visage on ne leur void que les yeux. Aucunes, apres les avoir doublez de quelque toile neufve, ou de quelque peau fort deliee, la garnissent de certaines compositions propres pour leur tenir le teint frais : aucunes aussi y mettent chouses propres pour corriger la trop grande rougeur ou palleur du visage : apres avoir faict un peu de consultation avec ceux qui ont escrit *de medicamine faciei* [2]. — CELT. Ces masques ont-ils pris la place des tourets du nez, qu'on appeloit autrement cachenez? — PHIL. Vous y estes. Mais quelques gentils-hommes, se moquans de ceste invention, et voulans aussi faire despit aux dames, appellent ces masques *coffins* [3] *à roupies*. — CELT. Mais telle incommodité est recompensee de plusieurs commoditez... — PHIL. Mais pensez-vous que ceste invention n'ait point passé les limites de la cour? Elles vont toutes masquees par toute la France. — CELT. Tant pis! Or ça, les vertugales, ou vertugades [4], qui avoyent la vogue de mon

[1] Un *momon*, c'est un masque en général, et en particulier, suivant Borel, une sorte de pelote que l'on portait dans les mascarades notables, comme si c'eût été une grosse bourse enflée contenant des enjeux. On trouve dans le même sens :

« La cour dit qu'on traiteroit mal
Les masques de ce carnaval,
Portant *momons* hors de la ville. »
(*Courrier burlesque de la guerre de Paris.*)

« Est-ce un *momon* que vous allez porter ? »
(MOL., *Bourg. gent.*, V, 1.)

[2] De la médecine du visage. — [3] Panniers. — [4] Gros et larges

temps, sont-elles demeurees? — PHIL. Ouy. Mais elles ont depuis commancé à porter aussi une façon de haut-de-chausses, qu'on appelle des calçons : et comme elles portent des hauts-de-chausses, aussi portent-elles des pourpoints : tellement que vous en verriez maintenant beaucoup en chausses et en pourpoint, aussi bien que les hommes... Il me souvient encore d'une chouse que je vous veux demander : asçavoir si elles portoyent des miroirs pendus à leurs ceintures. — CELT. Il n'en estoit point de nouvelles, ou bien peu : combien que [1] la roine Éleonor en portoit un, ainsi que j'ay ouy dire. Et maintenant quoy? Sont-ils fort communs? — PHIL. Si communs qu'on ne voit autre chouse : voire aucunes en portent deux. Mais voici dequoy vous serez bien plus esbahi : c'est que quelques gentils hommes commancent à suivre l'exemple des dames quant à ceci. — CELT. En ont-ils besoin? — PHIL. Bien grand. — CELT. A quoy faire? — PHIL. A voir si leurs cheveux, ès endrets où ils les portent grands, sont bien ajancez et frisottez. — CELT. Ces gentils-hommes dont vous parlez sont de fort bon accord avec les dames. — PHIL. Il n'y a pas seulement de l'accord, mais aussi de la sympathie. — CELT. Cela est aisé à croire. Or ne faut-il pas que j'oublie de vous demander si les dames, outre cela, portent aussi ce qu'on appeloit des *contenances*. — PHIL. Encore que ces miroirs leur puissent servir aussi de contenances, si est-ce qu'elles ne sont pas hors d'usage. Mais ce nom de contenances commence à se perdre en la cour, voire est perdu et ne se retrouve qu'ès villes. — CELT. Quel mot donc a pris sa place en la cour? —

bourrelets que les femmes avaient coutume de porter au-dessous de leur corps de robe. Espagnol, *vertugado*, *verdugado*, de *verdugo*, proprement scion, baguette, lequel vient du latin *viridis*, vert.

[1] Pour *bien que*.

PHIL. *Manchons.* Et quelquesfois elles les mettent en bras, au lieu de les porter pendus devant elles. Desquels manchons aussi il y a des gentils-hommes qui ne veulent pas quitter leur part, quant à les porter ainsi en leurs bras : et c'est à qui les pourra faire mieux enrichir, eux ou les dames. — CELT. Il me semble que ce qu'on appeloit les contenances, je l'ay ouy appeler aussi des *bonnes graces.* — PHIL. Je n'oy ni l'un ni l'autre en la cour. Mais s'il faut choisir, je trouve que le mot de *contenances* est encore plus recevable, pource que, à faute d'autre contenance, on manioit cela. Et vous confesseray que ce nom semble avoir esté aussi bien imposé que celuy de *caquetoires*, à Paris, aux sieges sur lesquels estans assises les dames (et principalement si c'estet alentour d'une gisante) chacune voulut monstrer n'avoir point le bec gelé. — CELT. On appeloit aussi *contenance* une chose ronde faicte d'osier qu'on tenoit en la main au-devant du feu pour servir d'escran. — PHIL. Ceci estet ainsi appelé pour la mesme raison. Et, pour dire la vérité, toutes chouses qui leur servent à tenir contenance pourroyent estre appelees ainsi. Tellement qu'on en pourret dire autant des gans, quant à la façon de faire qu'ont plusieurs. Toutesfois je croy bien qu'il n'y avet que ces deux chouses dont vous avez parlé qui fussent appelees *contenances.* — CELT. Mais les *contenances* d'esté (car il vous plaira me permettre de retenir ce nom), quelles sont-elles? — PHIL. Alors les *esventails* leur font compagnie, qui ne les laissent point avoir faute de bonne contenance en quelque lieu qu'elles aillent. Et plusieurs les aiment bien tant, de la façon qu'elles les font faire maintenant, que, l'yver venu, elles ne les peuvent abandonner. Mais s'en estant servies l'esté pour se faire vent et contre la chaleur du soleil, les font servir l'yver contre la cha-

leur du feu : estans ces deux chaleurs dommageables au beau teint. — CELT. Nos dames françoises doivent aux dames italiennes ceste invention d'esventail : les Italiennes la doivent aux anciennes Rommaines : ces dames de Romme la devoyent aux dames de Grece. — PHIL. A ce que je voy, ceste invention avet couru par beaucoup de pays et estoit bien lasse avant qu'elle vinst à nos Franceses. — CELT. Je croy qu'elles luy ont sceu tant plus [1] de gré, et luy ont faict tant plus grande caresse. — PHIL. Et encore luy font grande pour le jour d'huy.

(*Deux Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, Anvers, Guillaume Niergue, 1583, p. 148.)

MONTAIGNE (MICHEL DE)

(1533-1592)

Michel de Montaigne naquit le dernier jour de février 1533, dans le château de son père, Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne, noble gentilhomme qui prétendait remonter au temps de la domination anglaise, et avait eu « une longue part aux guerres d'au deçà des monts », sous la conduite de Louis XII et de François I^er, et qui devint maire de Bordeaux en 1551.

Tendrement chéri d'un père intelligent, Michel reçut une forte et solide éducation. Il eut pour « précepteurs domestiques » des savants de premier ordre : Nicolas Grouchy, Guillaume Guérente, Georges Buchanan, Marc-Antoine Muret. A l'âge de six ans déjà il savait le latin, et avait commencé, par forme d'amusement, l'étude du grec, quoiqu'il ignorât encore le français, il entra au collège de Guyenne, à Bordeaux ; il en sortit au bout de sept années, après avoir achevé son cours, et passa de l'étude de la poésie et de l'histoire à celle du droit (1546). Il « se plongea jusqu'aux oreilles » dans les études qui le préparaient aux charges publiques. Vers 1556, il entra dans la

[1] D'autant plus.

cour des aides de Périgueux et y prit sans doute la place de son père. Lorsque cette cour fut incorporée au parlement de Bordeaux (1557), il devint le collègue de la Boëtie, et, pendant treize ans, exerça très honorablement les fonctions de conseiller, qu'il résigna en 1570, à la mort de son frère aîné.

Un an après, Charles IX lui donna le cordon de l'ordre de Saint-Michel, faveur très recherchée avant l'institution de l'ordre du Saint-Esprit par Henri III. Il ne se fixa cependant pas à la cour, mais établit sa résidence habituelle au château de Montaigne, où il composa ses immortels *Essais :* il dit lui-même, dans un des premiers chapitres, qu'il commença de les écrire vers l'an 1572, à l'âge de trente-neuf ans. Immédiatement après la publication des deux premiers livres, moitié pour essayer de se guérir, moitié pour se distraire de cruelles maladies, la goutte et la colique, il partit le 22 juin 1580, pour visiter les principaux établissements de bains de la Lorraine, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie. A Rome, il sollicita et obtint, non sans peine, par l'intervention d'un domestique du pape, le titre de citoyen romain.

Le 7 septembre 1580, aux bains *della Villa*, près de Lucques, il reçut une nouvelle inattendue. « Messieurs de Bordeaux » l'avaient élu maire de leur ville. Charge honorable, « d'autant plus belle qu'elle n'avoit ni loyer ni gainz, » mais difficile et périlleuse en un temps de troubles civils, et dans un pays aussi agité que l'était alors la Guyenne.

Avec ses goûts de repos et d'oisiveté, Montaigne voulait d'abord répondre par un refus aux instantes prières des *jurats* de Bordeaux; mais Henri III lui donna l'ordre « de revenir au plus tôt, sans délai ni excuse, faire le service de la charge où il avoit été si legitimement appelé » : il dut obéir. Il s'acquitta honorablement des fonctions qui lui avaient été confiées pour deux ans. Au mois d'août 1583, il fut réélu pour deux autres années : honneur qui n'avait encore été accordé que deux fois, à M. de Lansac, et au maréchal de Biron, auquel Montaigne succéda. Cette seconde administration fut moins paisible pour Montaigne que la première, et il manqua de la fermeté et du courage que les circonstances réclamaient.

Sorti de sa charge, il prit quelque part à la guerre contre les protestants. Au commencement de 1588, il se rendit à Paris pour faire imprimer une nouvelle édition des *Essais*, avec un troisième livre formant le tiers de l'ouvrage, et six cents additions aux deux premiers. Pendant ce séjour dans la capitale, il fit la connaissance de M^lle^ de Gournay, cette fille savante que la lecture des *Essais*, tombés entre ses mains à l'âge de dix-huit ans, transporta « d'une admiration telle, que peu s'en fallut qu'on ne la regardât comme une visionnaire. » Ils lièrent ensemble une amitié si intime, qu'elle lui demanda en grâce de lui accorder le titre de sa *fille d'alliance*, nom qu'elle a conservé jusqu'à la fin de sa vie, et dont elle s'est qualifiée dans les éditions des *Essais* publiées par ses soins.

Après la journée des Barricades, Montaigne suivit la cour à Chartres, à Rouen, et enfin à Blois, où il resta comme simple spectateur, pendant la tenue des états généraux. De retour à Bordeaux, il reçut une mission du roi et s'unit au maréchal de Matignon pour empêcher le soulèvement des ligueurs. Pendant les années 1589 et 1590, il fut en correspondance avec Henri IV. Le Béarnais avait témoigné le désir de le voir, mais il fut prévenu par la mort. Il expira en 1592, à l'âge de cinquante-neuf ans sept mois et quelques jours, en donnant tous les signes d'une religion sincère.

C'était dans les intervalles et durant les loisirs de ses fonctions administratives qu'il avait composé l'immortel livre des *Essais*. L'objet de l'ouvrage est bien simple en apparence. L'auteur prétend y faire de lui-même la matière de son livre, y dévoiler naturellement ses pensées comme elles viennent à son esprit, ses sentiments, ses impressions, tels qu'ils se manifestent à lui, dans son humeur de deviser et de moraliser avec l'assaisonnement d'une foule d'historiettes, de maximes et d'adages pris de toutes mains. Il n'a d'autre ambition que de s'y peindre au vif sans se flatter ni se surfaire, pour sa satisfaction privée et la commodité de sa famille, sans considération du service du lecteur ni de sa gloire personnelle. Mais cette confusion pour ainsi dire permanente n'aurait pas excité l'intérêt universel si l'on n'y voyait que les goûts, les rêves, les pensées d'un seul homme à l'esprit railleur et sceptique. Montaigne, c'est la nature humaine qui se replie en soi, s'analyse et se raconte.

Pendant plusieurs siècles, chacun s'est fait un Montaigne à sa fantaisie. L'opinion dominante aujourd'hui est que Montaigne non seulement a eu des opinions trop hardies sur le fait de la religion, mais a préludé au philosophisme. Cette opinion est juste au fond, et l'auteur des *Essais* a donné droit à bien des accusations contre lui en abandonnant si souvent son génie à tout risquer, bon sens, religion, conscience, doctrine, pour faire valoir une pensée forte et une expression hardie. Il y a, certes, un scepticisme coupable dans l'aisance avec laquelle il vous répète sans cesse qu'il écrit suivant l'impression du moment, qu'il n'a qu'une *science présente*, non une *science passée ou future*, « qu'il viendra peut-être un temps où il en saura davantage. » Selon la pensée de Gérando [1], son indolence et sa légèreté négligent d'approfondir les sujets qu'il traite, de rechercher les principes, de poursuivre les conséquences, de résoudre ses propres incertitudes. Malgré tout, il ne fut pas aussi profondément sceptique que plusieurs l'ont jugé. Qu'on relise sans jugement préconçu son étonnant ouvrage, on y verra, en mille endroits, des sentiments de foi et d'orthodoxie irréprochables, et l'on demeurera convaincu que, sauf certaines réserves, Montaigne fut au moins un philosophe très chrétien.

Les *Essais* brillent plus par le choix que par la nouveauté des

[1] *Hist. compar. des syst. de philosophie*, t. I, ch. VIII.

idées. Ils sont, en très grande partie, composés d'emprunts. « Je m'en vais, dit Montaigne lui-même, escornifflant par-ci, par-là, des livres, les sentences qui me plaisent [1]. » Son ouvrage, dénué d'ordre et de méthode, est un vaste répertoire de souvenirs et de réflexions nées de ces souvenirs. Qu'on ne croie pas cependant qu'il ne soit que l'écho des autres. Il cite toutes les autorités, écoute tous les partis, accueille toutes les opinions, mais il sait se prononcer au milieu de tant de sentiments et donner son avis, sinon *comme bon*, au moins *comme sien*.

Les *Essais* sont un des ouvrages qui dureront autant que notre langue. La première publication en fut faite, nous l'avons dit, en 1580. L'auteur y ajouta beaucoup, mais n'y corrigea rien, dans les éditions qui suivirent. Revoir et réformer son style n'était pas dans sa manière. Il n'aime pas le style *livrier* ou *livresque*. Tout chez lui est de premier jet, et primesautier; pas si primesautier cependant ni si spontané qu'on le pense communément : cet apparent dédain de la mise en œuvre recouvre une science profonde : les *Essais* abondent en tableaux courts et parfaits. Montaigne a lui-même ainsi caractérisé ses idées en fait de style : « C'est aux paroles à servir et à suivre, et que le gascon y arrive, si le françois n'y peut aller. Je veux que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celui qui escoute, qu'il n'ait aucune souvenance des mots. Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naif, tel sur le papier qu'à la bouche; un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant delicat et peigné que vehement et brusque :

Hæc demum sapiet dictio quæ feriet;

plustost difficile qu'ennuyeux, esloigné d'affectation, dereglé, descousu et hardi, chaque lopin y fasse son corps ; non pedantesque, non phrasesque [2], non plaideresque [3]. »

C'est ce naturel et ce ton facile de gentilhomme qui attachent si fort à la lecture de Montaigne. C'est là ce qui séduisait Mme de Sévigné, et qui la faisait écrier : « Ah! l'aimable homme! qu'il est de bonne compagnie ! C'est mon ancien ami; mais à force d'être ancien, il m'est nouveau [4]. « Dans ce style, dont la transparence et l'exacte proportion sont les qualités constantes, tout est image, tout est peinture; l'idée abstraite ne se présente jamais nue. Peu de poètes ont eu une imagination de style comparable à celle de cet étonnant prosateur.

[1] Liv. II, ch. x. — [2] Phrasier. — [3] Semblable à celui des plaideurs. — [4] *Lettre à Mme de Grignan*, 6 oct. 1679.

La vraie et la fausse philosophie.

C'est grand cas[1] que les choses en soyent là en notre siecle, que la philosophie soit jusques aux gens d'entendement, un nom vain et fantastique, qui se treuve de nul usage et de nul pris par opinion et par effect. Je croy que ces ergotismes en sont cause, qui ont saisi ses avenues. On a grand tort de la peindre inaccessible aux enfans, et d'un visage renfroigné, sourcilleux et terrible : qui me l'a masquée de ce faux visage pasle et hideux? Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué, et à peu[2] que je ne dise follastre. Elle ne presche que fête et bon temps. Une mine triste et transie montre que ce n'est pas là son giste. Demetrius, le grammairien, rencontrant dans le temple de Delphes une troupe de philosophes assis ensemble, il leur dit : Ou je me trompe, ou à vous voir la conscience si paisible et si gaye, vous n'estes pas en grand discours entre vous. A quoy l'un d'eux, Heracleon le Megarien, respondit : C'est à faire à ceux qui cherchent si le futur du verbe βάλλω a un double λ, ou qui cherchent la dérivation des comparatifs χεῖρον et βέλτιον, et des superlatifs χείριστον et βέλτιστον[3], qu'il faut rider le front s'entretenant de leur science. Mais quant aux discours de la philosophie, ils ont accoustumé d'esgayer et de resjouïr ceux qui les traictent, non les renfroigner et les contrister.

> *Deprendas animi tormenta latentis in ægro*
> *Corpore, deprendas et gaudia : sumit utrumque*
> *Inde habitum facies*[4].

L'ame qui loge la philosophie doit par sa santé ren-

[1] C'est un fait bien grave. — [2] Peu s'en faut. — [3] Pour la clarté et la correction de cette phrase il manque ici quelque chose comme : *de penser*. — [4] Ces vers appartiennent à la satire IX de Juvéna.

dre sain encores le corps : elle doit faire luyre jusques au dehors son repos et son aise : doit former à son moule le port extérieur, et l'armer par consequent d'une gratieuse fierté, d'un maintien actif et allaigre, et d'une contenance contante et debonnaire. La plus expresse marque de la sagesse, c'est une esjouissance [1] constante : son estat est comme des choses au-dessus de la lune, tousjours serein. C'est *Baroco* et *Baralipton* [2] qui rendent leurs supposts ainsi crotez et enfumez; ce n'est pas elle, ils ne la cognoissent que par ouyr dire. Comment elle faict estat de sereiner les tempestes de l'ame et d'apprendre [3] la faim et les fiebvres à rire, non par quelques épicycles [4] imaginaires, mais par raisons naturelles et palpables. Elle a pour son but la vertu, qui n'est pas, comme dit l'eschole, plantée à la teste d'un mont coupé, raboteux et inaccessible. Ceux qui l'ont approchée la tiennent au rebours logée dans une belle plaine fertile et fleurissante, d'où elle void bien sous soy toutes choses; mais si peut on [5] y arriver, qui en sçait

[1] Ce joli mot *esjouissance* aurait dû être conservé à côté de *réjouissance*, qui ne dit pas tout à fait la même chose. — [2] C'est-à-dire les vains et lourds raisonnements d'une dialectique pédantesque. — [3] Cette phrase montre qu'on a dit *apprendre quelqu'un*, comme instruire quelqu'un. Montaigne a encore dit : « Tant d'humeurs, de sectes, de jugements, d'opinions, de lois et de coustumes nous apprennent à juger sainement des nostres, et *apprennent notre jugement* à reconnoître son imperfection et sa naturelle faiblesse, qui n'est pas un éger apprentissage. » (*Ess.*, l. I, c. XXV.) On trouve d'une manière analogue : « Pompée, Milanois, qui l'avoit *apris* à danser et faire des armes. » (BRANT., *Capit. fr.*, Charles IX.) Et encore au XVIII[e] siècle :

« Le temps et vos leçons l'*apprendront* à penser. »
(BOISSY, *les Dehors trompeurs*, l. VII.)

[4] Terme d'astronomie. Petit cercle imaginé par les anciens astronomes, et dont le centre parcourt la circonférence d'un cercle plus grand. — [5] *On* équivaut ici à l'*homme*, et c'est sa signification étymologique : *homme* s'est écrit autrefois *hom*, *home*, *homs*, *hon*, *hons*, *om*, *omme* : et c'est d'*hom*, ou *om*, qu'a été faite la particule *on*. « Si peut *on* y arriver *qui* en sait l'adresse, » c'est-à-dire : l'homme qui en sait l'adresse y peut arriver.

l'addresse, par des routtes ombrageuses, gazonnées et doux-fleurantes [1], plaisamment et d'une pante facile et polie, comme est celle des voutes celestes. Pour n'avoir hanté cette vertu supreme, belle, triumphante, amoureuse, delicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe [2] et irreconciliable d'aigreur, de desplaisir, de crainte et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes, ils sont allez selon leur foiblesse faindre cette sotte image, triste, querelleuse, despite [3], menaceuse [4], mineuse [5], et la placer sur un rocher à l'escart, emmy des ronces, fantosme à estonner les gents. Mon gouverneur qui cognoist devoir remplir la volonté de son disciple autant ou plus d'affection que de reverence envers la Vertu, luy sçaura dire que les poëtes suivent les humeurs communes, et luy faire toucher au doigt que les Dieux ont mis plutost la sueur aux advenues des cabinetz de Venus que de Pallas... Il luy fera cette nouvelle leçon, que le prix et hauteur de la vraye vertu est en la facilité, utilité et plaisir de son exercice : si esloigné de difficulté, que les enfans y peuvent comme les hommes, les simples comme les subtilz. Le reglement c'est son util [6], non pas la force.

Socrate, son premier mignon, quitte à escient sa force, pour glisser en la naïveté et aisance de son progrès. C'est la mere nourrice des plaisirs humains. En les rendant justes, elle les rend seurs et purs. Les moderant, elle les tient en haleine et en appetit. Retranchant ceux qu'elle refuse, elle nous aiguise envers ceux

[1] Qui exhalent une douce odeur. *Fleurer* vient, comme *flairer*, de *flagrare*, et ces deux verbes avaient autrefois la même signification. — [2] Déclarée. C'est un latinisme. — [3] Qui est toujours de mauvaise humeur. — [4] Qui menace toujours. — [5] Qui fait des mines. — [6] Outil. Amyot écrit ce mot de la même manière.

qu'elle nous laisse, et nous laisse abondamment tous ceux que veut nature, et jusques à la satieté, sinon jusques à la lasseté[1], maternellement : si d'adventure nous ne voulons dire que le regime, qui arreste le beuveur avant l'yvresse, le mangeur avant la crudité, soit ennemy de noz plaisirs. Si la fortune commune luy faut[2], elle luy eschappe, ou elle s'en passe, et s'en forge une autre toute sienne : non plus flottante et roulante. Elle sçait estre riche et puissante, et sçavante, et coucher en des matelats musquez. Elle aime la vie, elle aime la beauté, la gloire et la santé. Mais son office propre et particulier, c'est sçavoir user de ces biens-là regléement et les sçavoir perdre constamment, office bien plus noble qu'aspre, sans lequel tout cours de vie est desnaturé, turbulent et disforme ; et y peut on justement attacher ces escueils, ces haliers et ces monstres. Si ce disciple se rencontre de si diverse condition[3], qu'il aime mieux ouyr une fable que la narration d'un beau voyage, ou un sage propos quand il l'entendra. Qui au son du tabourin, qui arme la jeune ardeur de ses compagnons, se destourne à un autre qui l'appelle au jeu des batteleurs. Qui par souhait ne trouve plus plaisant et plus doux de revenir poudreux et victorieux d'un combat, que de la paulme ou du bal, avec le prix de cet exercice : je n'y trouve aucun remede, sinon qu'on le mette patissier dans quelque bonne ville, fust-il fils d'un Duc, suivant le precepte de Platon, qu'il faut colloquer les enfants, non selon les facultez[4] de leur pere, mais selon les facultez de leur ame.

(*Essais*, liv. I, ch. xxv, édit. 1595.)

[1] Lassitude. — [2] Lui manque. — [3] Caractère, nature. — [4] Moyens, richesses.

Appréciation de Montaigne sur son propre talent.

Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me rient, qu'autant de fois que je les retaste,[1] autant de fois je m'en despite.

Cum relego scripsisse pudet, quia plurima cerno,
Me quoque, qui feci, judice, digna lini[2].

J'ay tousjours une idée en l'ame, qui me presente une meilleure forme que celle que j'ay mise en besongne; mais je ne la puis saisir ny exploicter[3]. Et cette idée mesme n'est que du moyen estage. J'argumente par là, que les productions de ces riches et grandes ames du temps passé sont bien loing au delà de l'extreme estenduë de mon imagination et souhaict. Leurs escris ne me satisfont pas seulement et me remplissent, mais ils m'estonnent et transissent[4] d'admiration. Je juge leur beauté, je la voy sinon jusques au bout, au moins si avant qu'il m'est impossible d'y aspirer. Quoy que j'entreprenne, je doibs un sacrifice aux Graces, comme dit Plutarque de quelqu'un pour practiquer leur faveur.

..... *Si quid enim placet,*
Si quid dulce hominum sensibus influit,
Debentur lepidis omnia Gratiis.

Elles m'abandonnent partout. Tout est grossier chez moy, il y a faute de polissure et de beauté. Je ne sçay faire valoir les choses pour le plus que ce qu'elles va-

[1] Retouche, remanie. — [2] Ovide, *De Ponto*, I, v. 16. — [3] Produire, réaliser. — [4] Ce verbe ne s'emploie ordinairement au figuré qu'en parlant de l'effet que produisent la peur ou l'affliction.

lent. Ma façon n'ayde rien[1] à la matière. Voyla pourquoy il me la faut forte, qui aye beaucoup de prise, et qui luyse d'elle mesme. Quand j'en saisi des populaires et plus gayes, c'est pour me suivre, moy qui n'aime point une sagesse ceremonieuse et triste, comme fait le monde, et pour m'egayer mon stile, qui les veut plutost graves et severes : au moins si je doy nommer stile un parler informe et sans règle, un jargon populaire, et un proceder[2] sans definition, sans partition, sans conclusion, trouble, à la façon de celuy d'Amafanius et de Rabirius. Je ne sçay ni plaire, ni resjouyr, ny chatouiller. Le meilleur compte du monde se seche entre mes mains, et se ternit. Je ne sçay parler qu'en bon escient[3], et suis du tout desnué de cette facilité, que je voy en plusieurs de mes compagnons, d'entretenir les premiers venus, et tenir en haleine toute une trouppe, ou amuser sans se lasser l'oreille d'un prince de toute sorte de propos; la matiere ne leur faillant jamais, pour cette grace qu'ils ont de sçavoir employer la premiere venue, et l'accommoder à l'humeur et portée de ceux à qui ils ont affaire. Les princes n'ayment guere les discours fermes, ny moy à faire des comptes. Les raisons premieres et plus aisées, qui sont communément les mieux prinses, je ne sçay pas les employer. Mauvais prescheur de commune. De toute matiere je dy volontiers les plus extremes choses que j'en sçay. Cicero estime, qu'ès traictez de la philosophie, le plus difficile membre soit[4] l'exorde. S'il est ainsi, je me prens à la conclusion

[1] *Rien* est ici employé adverbialement, comme dans ces phrases : « *Rien*, *rien*, dit-il, ce sera ce qu'il plaira à Dieu, quand mon heure sera venue. (Brant., *Hommes illustr.*, L'Hospital) « Je ne compte *rien* sur le maréchal de Vitry que par vous. » (Retz, *Mém.*, liv. I.) « *Rien* ne lui servit de se défendre avec ses armes ordinaires. » (La Font., *Vie d'Esope.*) — [2] Une manière d'écrire. — [3] On ne dit plus qu'*à bon escient*. — [4] Subjonctif au lieu de l'indicatif, suivant le génie de la langue de ce temps.

sagement. Si faut-il sçavoir relascher la corde à toute sorte de tons : et le plus aigu est celuy qui vient le moins souvent en jeu. Il y a pour le moins autant de perfection à relever une chose vuide, qu'à en soustenir une poisante [1]. Tantost il faut superficiellement manier les choses, tantost les profonder [2]. Je sçay bien que la pluspart des hommes se tiennent en ce bas estage, pour ne concevoir les choses que par cette premiere escorse. Mais je sçay aussi que les plus grands maistres, et Xenophon et Platon, on les void souvent se relascher à cette basse façon et populaire de dire et traitter les choses, la soustenans des graces qui ne leur manquent jamais.

Au demeurant mon langage n'a rien de facile et fluide : il est aspre, ayant ses dispositions libres et desréglées. Et me plaist ainsi, sinon par mon jugement, par mon inclination. Mais je sens bien que parfois je m'y laisse trop aller, et qu'à force de vouloir eviter l'art et l'affection, j'y retombe d'une autre part.

> ..... *Brevis esse laboro,*
> *Obscurus fio* [3]

Platon dit, que le long ou le court ne sont proprietez qui ostent ni qui donnent prix au langage. Quand j'entreprendrois de suivre cet autre stile æquable [4], uny et ordonné, je n'y sçaurois advenir [5]. Et encore que les coupures et cadences de Saluste reviennent plus à mon humeur, si est-ce que je treuve Cæsar et plus grand, et moins aisé à representer. Et si mon inclination me porte plus à l'imitation du parler de Seneque, je ne laisse pas d'estimer davantage celuy de Plutarque. Comme à faire, à dire aussi, je suy tout simplement

[1] Pesante. — [2] Approfondir. — [3] *Art poétique* d'Horace. — [4] Égal. — [5] Parvenir.

ma forme naturelle. D'où c'est à l'advanture que je puis plus à parler qu'à escrire. Le mouvement et action animent les parolles, notamment à ceux qui se remuent brusquement, comme je fay, et qui s'eschauffent. Le port, le visage, la voix, la robbe, l'assiette, peuvent donner quelques prix aux choses, qui d'elles mesmes n'en ont guere, comme le babil. Massala se pleint en Tacitus de quelques accoustrements estroits de son temps, et de la façon des bancs où les orateurs avoient à parler qui affoiblissaient leur eloquence. Mon langage françois est alteré, et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon creu. Je ne vis jamais homme des contrées de deçà, qui ne sentist bien evidemment son ramage, et qui ne blessast les oreilles qui sont pures françoises. Si n'est-ce pas pour estre fort entendu en mon perigourdin : car je n'en ay non plus d'usage que de l'allemand, et ne m'en chault gueres. C'est un langage, comme sont autour de moy d'une bande et d'autre le Poittevin, Xaintongeois, Angoulemoisin, Lymosin, Auvergnat, brode[1], trainant, esfoiré[2]. Il y a bien au dessus de nous, vers les montagnes, un gascon, que je treuve singulierement beau, sec, bref, signifiant, et à la verité un langage masle et militaire, plus qu'aucun autre que j'entende, autant nerveux, et puissant, et pertinent[3], comme le françois est gracieux, delicat, et abondant.

Quant au latin, qui m'a esté donné pour maternel, j'ay perdu par des-accoustumance la promptitude[4] de

[1] Montaigne a encore dit : « Mulasses, roi de Thunes, reprochoit la mémoire de Mahomet, son père, de sa hantise avec les femmes, l'appelant *brode*, effeminé. » (*Ess.*, liv. II, ch. VIII.) Ce mot, que nous avons rencontré au quinzième siècle, s'est conservé dans le Haut-Maine avec le sens de mal tenu, sale, grossier, lâche, efféminé. — [2] Sans force. — [3] Qui emploie toujours les expressions propres. — [4] Facilité.

m'en pouvoir servir à parler, oui et[1] à escrire, en quoy autre fois je me faisoy appeller maistre Jean.

(*Essais*, liv. II, ch. XVII, éd. 1595.)

Force des preuves de la religion et foiblesse des objections des incroyans.

Or nos raisons et nos discours humains, c'est comme la matiere lourde et sterile : la grace de Dieu en est la forme ; c'est elle qui y donne la façon et le prix. Tout ainsi que les actions vertueuses de Socrates et de Caton demeurent vaines et inutiles pour n'avoir eu leur fin, et n'avoir regardé l'amour et obeyssance du vray Createur de toutes choses, et pour avoir ignoré Dieu ; ainsi est-il de nos imaginations et discours : ils ont quelque corps, mais une masse informe, sans façon et sans jour, si la foy et grace de Dieu n'y sont joinctes. La foy venant à teindre et illustrer les argumens de Sebonde [2], elle les rend fermes et solides : ils sont capables de servir d'acheminement et de premiere guyde [3] à un apprentif, pour le mettre à la voye de cette cognoissance : ils le façonnent aucunement et rendent capable de la grace de Dieu, par le moyen de laquelle se parfournit [4] et se parfaict [5] apres notre creance. Je sçay un homme d'authorité nourry aux lettres, qui m'a confessé avoir esté ramené des erreurs de la mescreance, par l'entremise

[1] On trouve d'autres exemples de *oui et*, pour dire même. — [2] Raymond Sebonde, philosophe espagnol du quinzième siècle, professeur en médecine, en théologie et en Écriture sainte à Toulouse, est auteur d'un *Traité* latin *sur la théologie naturelle* (Strasbourg, 1496). Cet ouvrage contient plusieurs erreurs contre la foi. Montaigne en fit une traduction, imprimée à Paris, 1581, in-8°. — [3] Nouveau mot longtemps féminin, qui est toujours masculin aujourd'hui. On a cependant conservé la locution *la guide du pécheur*, titre d'un ancien livre de piété encore estimé. — [4] S'achève, s'accomplit. — [5] Se rend parfaite.

des argumens de Sebonde. Et quand on les despouillera de cet ornement et du secours et approbation de la foy, et qu'on les prendra pour fantasies pures humaines, pour en combatre ceux qui sont precipitez aux espouvantables et horribles tenebres de l'irreligion, ils se trouveront encores lors aussi solides et autant fermes que nuls autres de mesme condition [1] qu'on leur puisse opposer. De façon que nous serons sur les termes [2] de dire à nos parties :

Si melius quid habes, arcesse, vel imperium fer [3].

Qu'ils souffrent la force de nos preuves ou qu'ils nous en facent voir ailleurs, et sur quelque autre subject, de mieux tissuës et mieux estoffées.

Je me suis sans y penser à demy desja engagé dans la seconde objection, à laquelle j'avois proposé de respondre pour Sebonde. Aucuns disent que ses argumens sont foibles et ineptes à [4] verifier ce qu'il veut, et entreprennent de les choquer aysément. Il faut secouër ceux-cy un peu plus rudement : car ils sont plus dangereux et plus malitieux que les premiers. On couche volontiers les dicts d'autruy à la faveur des opinions qu'on a préjugées en soy [5]. A un atheiste tous escrits tirent à

[1] Caractère. Voir plus haut. — [2] On trouve, au dix-septième siècle, dans des sens analogues :

« On combattit long-temps le feu qui me dévore,
Mais, tâchant de l'éteindre, on l'accroissoit encore,
Et le soin que mon père a pris de me guérir
M'a mis cent et cent fois *aux termes de* mourir.
(Rotrou, *Laure persécutée*, V, IX.)

« Le mariage de Chimène avec Rodrigue ayant été résolu dans l'esprit du comte, la querelle qu'il a incontinent après avec D. Diègue met l'affaire *aux termes de* se rompre. (*Sentim. de l'Acad. sur le Cid.*) « J'ai cru que c'étoit une heureuse occasion pour mettre M. de Lauzun en état et *aux termes de* pressentir la situation où je me trouvois. » (Mme de Montp., *Mém.*, 1670.) — [3] « As-tu mieux ? mets la nappe, ou viens souper chez nous ». (Hor., *Epist.*, L. I.) — [4] Incapables de. Ne s'emploierait plus ainsi. — [5] C'est-à-dire : On produit

l'atheisme. Il infecte de son propre venin la matiere innocente. Ceux cy ont quelque preoccupation de jugement qui leur rend le goust fade aux raisons de Sebonde. Au demeurant il leur semble qu'on leur donne beau jeu de les mettre en liberté de combattre nostre religion par les armes pures [1] humaines, laquelle ils n'oseroyent attaquer en sa majesté pleine d'authorité et de commandement. Le moyen que je prens pour rabatre cette frenesie, et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fierté; leur faire sentir l'inanité, la vanité et deneantise [2] de l'homme; leur arracher des poingts les chetives armes de leur raison; leur faire baisser la teste et mordre la terre, sous l'authorité et reverence de la majesté divine C'est à elle seule qu'appartient la science et la sapience; elle seule qui peut estimer de soy quelque chose, et à qui nous desrobons ce que nous nous contons et ce que nous nous prisons.

Οὐ γὰρ ἐᾷ φρονεῖν ὁ θεὸς μέγα ἄλλον ἢ ἑαυτόν [3].

Abbattons ce cuider [4], premier fondement de la tyrannie du maling esprit. *Deus superbis resistit; humilibus autem dat gratiam* [5]. L'intelligence est en touts les dieux, dit Platon, et point ou peu aux hommes. Or c'est cependant beaucoup de consolation à l'homme chrestien de voir nos utils mortels et caduques si proprement assortis à nostre foy saincte et divine, que lors qu'on les employe aux sujects de leur nature mortels et caduques, ils

volontiers les dires d'autrui pour favoriser les opinions qu'on a préjugées en soi.

[1] Comme un peu plus haut : les oreilles qui sont *pures françaises*; fantaisies *pures humaines*. Dans ces exemples l'adjectif *pure* s'é juivant à l'adverbe *purement*. — [2] Le néant. — [3] Dieu ne saurait souffrir que nul se croie plus sage que lui. — [4] Cette croyance. — [5] Dieu résiste aux superbes, et fait grâce aux humbles. I Petr., v, 5.

n'y soyent pas appropriez plus uniement ny avec plus de force. Voyons donq si l'homme a en sa puissance d'autres raisons plus fortes que celles de Sebonde : voire s'il est en luy d'arriver à aucune certitude par argument et par discours. Car sainct Augustin, plaidant contre ces gents icy, a occasion de reprocher leur injustice, en ce qu'ils tiennent les parties de nostre creance fauces, que nostre raison faut [1] à establir. Et pour montrer qu'assez de choses peuvent estre et avoir esté, desquelles nostre discours ne sçauroit fonder la nature et les causes, il leur met en avant certaines experiences cognuës et indubitables, ausquelles l'homme confesse rien ne veoir; et cela faict il, comme toutes autres choses, d'une curieuse et ingenieuse recherche. Il faut plus faire et leur apprendre que pour convaincre la foiblesse de leur raison, il n'est besoing d'aller triant des rares exemples, et qu'elle est si manque [2] et si aveugle, qu'il n'y a nulle si claire facilité qui luy soit assez claire; que l'aizé et le malaisé luy sont un; que tous subjects egalement et la nature en general desadvouë sa jurisdiction et entremise. Que nous presche la verité, quand elle nous presche de fuir la mondaine philosophie, quand elle nous inculque si souvent que nostre sagesse n'est que folie devant Dieu; que de toutes les vanitez la plus vaine c'est l'homme; que l'homme qui presume de son sçavoir ne sçait pas encore que c'est que sçavoir et que l'homme qui n'est rien, s'il pense estre quelque chose, se seduit soy-mesmes et se trompe? Ces sentences du Sainct Esprit expriment si clairement et si vivement ce que je veux maintenir, qu'il ne faudroit aucune autre preuve contre des gens qui se rendroient avec toute submission et obeyssance à son authorité. Mais ceux cy

[1] Manque. — [2] Manchote ; lat. *mancus*, *manca*.

veulent estre fouetez à leurs propres despens, et ne veulent souffrir qu'on combatte leur raison que par elle mesme. Considerons donq pour cette heure l'homme seul, sans secours estranger, armé seulement de ses armes et despourveu de la grace et cognoissance divine, qui est tout son honneur, sa force et le fondement de son estre. Voyons combien il a de tenue en ce bel esquipage. Qu'il me face entendre par l'effort de son discours sur quels fondemens il a basty ces grands avantages qu'il pense avoir sur les autres creatures.

(*Essais*, liv. II, ch. XII, éd. 1595.)

PASQUIER (ÉTIENNE)

(1529-1615)

Etienne Pasquier qui, dans sa longue carrière, a traversé le règne de sept rois et presque tout le seizième siècle, naquit à Paris, en 1529; on ne connaît pas la maison dont il sortait. Cet homme, si prodigue de détails, dans ses ouvrages, sur tout ce qui le concerne, n'a parlé nulle part de ses père et mère, ni d'aucun de ses ancêtres. Il ne nous a pas non plus entretenus de sa première enfance. On sait seulement qu'elle se passa à Paris, sa ville natale, et qu'il y suivit les cours, alors si célèbres, de l'Université. Il nous apprend lui-même qu'il fréquenta aussi l'école de droit de Toulouse, où il assista, en 1547, à la première leçon du fameux Cujas.

On ne croyait pas alors une éducation complète, si l'on n'avait fréquenté pendant quelque temps les universités d'Italie. Pasquier se rendit à Bologne, où il suivit les cours de Marius Socin qui, selon son témoignage, avait acquis tant de renom, que « la plupart des Italiens venoient se vouer à ses pieds l'espace de cinq ou six mois pour tirer de luy consultation. »

De retour à Paris au bout de trois ans, il fut reçu avocat au parlement, et y plaida avec un éclatant succès.

Pasquier mérite de compter parmi ceux qui ont glorieusement préparé la réforme de l'éloquence judiciaire; il est un des prédécesseurs

les plus estimables de Lemaistre et de Patru. « Une parole ferme et pittoresque, dit Feugère, un débit animé et facile, une argumentation solide et pressante, quelquefois d'après le goût du temps, fine jusqu'à la subtilité, une riche variété de connaissances en morale, en politique, en histoire; telles étaient les qualités qui dans cette lice du palais, où, suivant un contemporain [1], « il courait si bravement, » lui conciliaient tous les suffrages. On ne s'étonnera donc pas que sa porte fût, au rapport de ses biographes, assiégée par les plaideurs. »

Nous ne pouvons suivre Pasquier pas à pas dans sa brillante carrière d'avocat. Nous indiquerons seulement ici une cause qui eut une grande influence sur sa vie. Il eut à plaider pour une jeune veuve, et il obtint pour elle le gain d'un procès fort important ; celle-ci, dans l'effusion de sa reconnaissance, lui dit ingénument, au rapport de Colletet, que « les obligations qu'elle lui avait étaient telles qu'elle croyait ne les pouvoir mieux acquitter qu'en se donnant elle-même à lui, et tous ses biens ensemble. » La veuve était riche, belle, vertueuse ; et, ajoute le biographe, Pasquier, heureux d'accepter son offre, « s'engagea ainsi à bonnes enseignes, en 1557, dans les liens du mariage. »

Peu de temps après cette union il tomba gravement malade et dut quitter Paris. Sa forte constitution l'ayant sauvé d'un cas presque désespéré, il s'empressa de regagner la capitale et le palais. Il eut le chagrin de s'y voir presque oublié. Dans sa désolation il conçut la pensée de renoncer à une profession qui ne lui apportait pas la gloire aussi vite et telle qu'il l'avait ambitionnée. Il se renferma donc dans une retraite qui lui permit de publier, vers la fin de 1560, le premier livre des *Recherches* et le *Pourparler du Prince*.

Pasquier avait été écarté du barreau par le dépit. Il y fut ramené par une inclination invincible et par l'espoir de plus brillants succès. Il les obtint aussi complets qu'il les pouvait souhaiter de 1562 jusqu'à 1565, époque mémorable où le fameux procès de l'Université contre les Jésuites lui acquit une si grande et si triste célébrité.

Les Jésuites, établis depuis un certain nombre d'années à Paris, avaient obtenu l'autorisation d'y enseigner. Les élèves se pressaient en foule autour de la chaire de ces habiles maîtres qui ne vendaient pas, mais donnaient gratuitement leur enseignement à tous ceux qui se présentaient. L'Université se montra dès l'abord jalouse de leurs succès. Elle voulut faire « exterminer (c'est-à-dire, suivant la signification latine, bannir) les Jésuites qui sont, disaient les professeurs Ramus et Galland, la peste de l'Université, parce que dès qu'une mesure de sévérité est employée contre les écoliers, ces derniers répondent par la menace de se retirer chez les Pères. » Ce corps catholique, et en grande partie composé d'ecclésiastiques, n'eut pas honte de recourir contre ses rivaux à l'appui des hérétiques. Le

[1] Le savant Airault. Voy. les *Lettres* de Pasquier, XI, 7.

12 mai 1565, le recteur de l'Université, suivi des quatre facultés, vint supplier le chef du protestantisme en France, le prince de Condé, de faire chasser les Jésuites, qui troublaient les études publiques. Les enfants de Loyola ne se découragèrent pas ; ils redoublèrent de zèle, et, pour affermir leur existence, ils demandèrent par une requête à être admis et immatriculés dans le sein de l'Université, offrant de se soumettre à ses règles, « dans toutes les choses licites et honnêtes, compatibles avec leur institut. » Sur le refus de ce corps, l'affaire fut portée devant les tribunaux.

Les instances de Béguin et Levasseur, amis de Pasquier, et deux savants très influents dans l'Université, firent qu'on le chargea, malgré sa jeunesse, de plaider contre les Jésuites. Il ne répondit que trop bien aux intentions du corps qui le choisissait. Son plaidoyer fut un réquisitoire où la passion débordait. Les pieux et savants religieux, dont il se faisait gratuitement l'ennemi acharné, étaient présentés par lui comme des monstres, et sa conclusion était : « que cette nouvelle société de religieux qui se disaient de la compagnie de Jésus, non-seulement ne devait point être agrégée au corps de l'Université, mais qu'elle devait encore être bannie entièrement, chassée et exterminée de France. »

Les Jésuites eurent pour défenseur Pierre le Tourneur, resté connu sous le nom latinisé de Versoris. Il n'eut pas grand'peine à renverser l'échafaudage d'accusations envenimées, vaines ou mensongères, laborieusement élevé par Pasquier. Le premier président de Thou, père du célèbre historien, se prononça pour les Jésuites. L'opinion du plus grand nombre fut pour un ajournement, qui, sans décider la question, accordait à la société la liberté provisoire d'ouvrir une école et d'instruire la jeunesse.

Pasquier garda toute sa vie une haine aveugle contre les Jésuites. Il choisit, pour reprendre plus violemment que jamais l'attaque contre eux, un moment où ils étaient victimes de la calomnieuse accusation d'avoir provoqué l'attentat de Jean Chastel contre Henri IV. Il publia le *Catéchisme des Jésuites*. Ce libelle diffamatoire eut dans sa nouveauté une vogue européenne ; il fut traduit en latin, en anglais, en allemand. Des critiques comme Bayle ont su en faire justice ; il n'en a pas moins continué d'être un arsenal où les ennemis de la compagnie ont été, jusqu'à notre temps, chercher des armes empoisonnées.

Le plaidoyer de Pasquier contre les Jésuites se répandit partout, on le traduisit dans les langues étrangères, et, par cette œuvre de parti, il se trouva porté au premier rang des avocats et acquit une renommée universelle. Dès lors il fut employé dans les procès les plus célèbres ; les plus illustres seigneurs eurent recours à ses talents pour la défense de leurs intérêts.

Ses plaidoyers ne nous font pas voir en lui un Cicéron, bien moins encore un Démosthènes ; mais il a constamment le mérite de n'être pas, à beaucoup près, aussi pédantesque qu'on l'était à son époque.

Il s'est tout spécialement proposé de débarrasser l'éloquence judiciaire de cet amas indigeste de citations dont elle se chargeait avant lui.

Pasquier n'était pas considéré uniquement comme un habile avocat, mais encore comme un jurisconsulte profond. Lorsqu'on procéda à la réformation de la Coutume de Paris, il fut choisi pour y travailler avec Gilles Durant, de Fontenay, Canaye, Mangot, de Montholon, la Faye, Vulco, Versoris et Chopin.

Pasquier était doué — il nous le dit lui-même — d'un génie prompt à tout apprendre et capable de tout retenir. Il sut employer très activement ses facultés, et ne cessa, au milieu de ses occupations d'avocat et de jurisconsulte, de composer et de publier des ouvrages qui l'ont mis au rang des plus marquants écrivains du seizième siècle. Nous dirons d'abord un mot des moins considérables de ces travaux.

Pasquier débuta par un livre d'un goût détestable, le *Monophile*, où, se posant en rival « des beaux esprits de la France qui s'estoient voués, en nostre vulgaire, à la célébration de l'amour par leurs poesies », il annonçait l'intention « de les contre-carrer par ses proses » [1]. Feugère a très bien jugé le *Monophile*. « Si l'on excepte, dit-il, quelques passages qui ne manquent pas de naturel et de grâce, on n'y trouvera guère que des dissertations subtiles et pédantesques. »

Le *Pourparler du Prince*, ou, comme l'on dirait aujourd'hui, l'Entretien sur le prince, le premier en date des ouvrages sérieux de Pasquier, est un traité, en forme de dialogue, sur les diverses théories de l'art de régner. Rapportant tout à l'utilité publique, l'auteur y repousse avec véhémence l'assertion d'un de ses interlocuteurs qui avait soutenu que *les peuples sont faits pour les rois*. Il blâme les rois qui voudraient abuser des moyens de gouvernement pour opprimer leurs sujets. Il veut que la volonté du prince soit contrôlée par le conseil des grands corps de l'État.

Pasquier a publié divers traités sous ce même titre de *Pourparler:* ainsi le *Pourparler de la loi*, c'est-à-dire Entretien sur la loi. Ce titre promet plus que l'ouvrage ne donne. Pasquier, dans ce dialogue, entreprend, nous dit-il, de faire la guerre à « quelques esprits libertins qui se permettent de disputer sur la loi générale » ; il a en outre pour but de « signaler la calamité d'un siècle où le bon endure comme le mauvais, sous un faux prétexte de justice ». Le sujet était beau, mais il a été traité trop imparfaitement.

A ce même genre de composition se rapporte un dialogue entre Alexandre et Rabelais, où Pasquier a pris pour modèle les *Dialogues des morts* de Lucien. L'auteur y essaye « par forme de paradoxe, d'excuser tous les défauts imputés au roy de Macédoine ; » mais nous

[1] Préface du *Monophile*.

ne retrouvons, dans ces dialogues, le caractère ni du satirique ni du conquérant.

Dans son *Exhortation aux Princes*, il professe des principes d'une extrême tolérance qui ont fait suspecter à quelques-uns sa foi. Il paraît avoir été un très sincère catholique; il n'aime pas le protestantisme, mais il ne veut pas qu'on ait recours à la force pour l'étouffer.

Des sentiments de modération et de patriotisme respirent également dans la « Congratulation sur la paix générale et sur les benedictions que le roy a reçues de Dieu ». Cette pièce écrite pour Henri IV, en 1598, est un appel à la publication de bonnes lois pour l'affermissement de la paix.

Arrivons maintenant à l'œuvre capitale de Pasquier, à ses *Recherches de la France*, c'est-à-dire Recherches sur la France. Ce livre est le résultat des études les plus patientes et les plus investigatrices. « Pasquier, dit Feugère, avait interrogé toutes les ressources ouvertes de son temps à l'érudition ; il avait fouillé dans tous les dépôts de livres : surtout la bibliothèque fondée par François I^er^ à Fontainebleau, et dont le premier chef fut l'illustre Budé, avait fréquemment reçu sa visite. Il nous atteste qu'il y découvrit quelques ouvrages rares dont il sut tirer bon profit. Dans son ardeur à tout consulter, il n'avait garde de négliger les manuscrits, il recourait même aux journaux des familles. Toute notre littérature gauloise, tous nos vieux écrivains ont trouvé en lui un appréciateur aussi éclairé que bienveillant. Contre l'usage de son époque, il ne se contente pas de les étudier, il les cite. Plusieurs de leurs passages jusqu'alors inédits ont, grâce à lui, « couru par les mains du peuple.»

On trouve tout dans les *Recherches :* antiquités, législation, événements publics, questions religieuses, politiques, littéraires, d'origine, de langues, de mœurs, de coutumes. Là sont éclairés un grand nombre de points historiques qui ne l'avaient pas encore été, ou ne l'avaient été qu'imparfaitement.

Les *Recherches de la France* sont, en somme, un des travaux les plus utiles qu'ait produits le seizième siècle ; mais ce n'est pas une œuvre fortement composée ; c'est un livre fait sans plan ni méthode. Le but de l'auteur « n'estoit pas d'écrire un corps d'histoire, mais seulement une suite de chapitres détachés sur divers sujets. »

Pasquier, dans ce vaste et laborieux ouvrage, n'est pas seulement un érudit, c'est encore un écrivain. Il faut avouer, cependant, que les *Recherches* sont d'une lecture pénible même pour les patients amis de la science : c'est une nourriture substantielle, mais d'une forte digestion.

Par ses travaux pour « rechercher les anciennetés de nostre France » [1], Pasquier avait bien prouvé qu'il « n'estoit pas né pour estre oiseux » [2]. Il le montra également par ses *Lettres*. Les *Lettres*

[1] *Lettres* de Nic. Pasquier, VII, 1. — [2] *Ibid.*

d'Étienne Pasquier, écrites dans la grande faveur de ce genre, à l'imitation de Scaliger, de Juste Lipse, de Budé, d'Érasme, de Pétrarque, de Politien, de Bembo, de Sadolet, ont été destinées au public, comme celles de ses modèles, et cependant elles ont un grand mérite de naïveté. Elles sont un précieux monument de l'histoire du temps, que le savant écrit jour par jour, et à mesure qu'elle s'accomplit. Elles offrent toute espèce de questions et présentent toutes les idées et tous les tons. Elles forment incontestablement une partie considérable de la gloire d'Étienne Pasquier.

Cet écrivain, qui ne nous a pas laissé moins de deux mille pages in-folio, a fait preuve d'une remarquable puissance de style. Sa phrase est habituellement ample, et son expression pittoresque et imagée; il déteste la banalité, et cherche partout de quoi relever son langage: il fait d'heureux emprunts aux arts, aux métiers, à l'agriculture, comme aux lois et à la cour. Il a quelquefois une énergie qui frappe. Il sentait le mérite de Tacite, dont il s'appliqua à traduire, non sans force et sans couleur, un fragment tiré du XIV^e^ livre des *Annales*. Le père Garasse l'accuse d'user « de ce bon vieux patois qu'on parlait du temps de Jean Clopinel, et de faire son Varron [1]. » Habituellement cet archaïsme ne déplaît pas chez Pasquier. Enfin, il est un des auteurs chez qui l'on rencontre le plus de curieux et souvent précieux idiotismes.

Jusque dans la vieillesse la plus extrême, Pasquier qui, a-t-il dit dans son épitaphe, « estoit fort de corps, fort d'esprit, » fut également laborieux et aussi également heureux et gai.

« Bien vivre et s'esjouir est ma philosophie, »

dit notre avocat-poète. Bien vivre, ici, veut dire vivre en homme de bien.

Il finit de la mort la plus douce, entouré d'enfants qui le vénéraient autant qu'ils le chérissaient, et qui ont soutenu l'illustration de son nom.

De la diversité de l'ancienne langue françoise avecques celle du jourd'huy [2].

J'ay dit au premier chapitre de ce livre, que tout ainsi que selon la diversité des temps on change d'habits, voire de magistrats en une republique, aussi se changent les langues par une taisible [3] alluvion. Pierre Crinit en ses

[1] *Recherches des Recherches*, III, 8. — [2] D'aujourd'hui. — [3] Secrète, insensible.

livres de l'*Honneste Discipline*, dit que l'on avoit peu autres fois observer dans Rome quatre ou cinq diversitez de langues. La vieille des Saliens, qui pour sa longue ancienneté n'estoit presque entendue, laquelle puis apres s'eschangea au Latin des douze Tables, qui receut quelque polisseure, sous le poete Ennius et Caton le Censeur, jusques à ce que petit à petit elle attaignit à sa perfection du temps de Ciceron, Cesar et Saluste, et depuis alla tousjours en telle decadence, qu'en fin elle fut ensevelie dedans l'Italienne.

Je ne fais point de doute que le semblable [1] ne soit advenu à nostre langue françoise, laquelle, selon la diversité des siecles, a pris diverses habitudes : mais de les vous pouvoir représenter, il est mal aisé. Parce qu'anciennement nous n'eusmes point une langue particulierement courtizane, à laquelle les bons esprits voulussent attacher leurs plumes. Et voicy pourquoy. Encores que nos Rois tinssent la superiorité sur tous autres Princes, si est-ce que nostre Royaume estoit eschantillonné en pieces, et y avoit presque autant de Cours que de Provinces. La Cour du Comte de Provence, celle du Comte de Tholose, celle du Comte de Flandres, du Comte de Champagne, et autres Princes et Seigneurs, qui tous tenoient leurs rangs et grandeurs à part, ores que la plupart d'eux recogneussent nos Rois pour leurs Souverains. De là vint que ceux qui avoient quelque asseurance de leurs esprits escrivoient au vulgaire de la Cour de leurs Maistres, qui en Picard, qui Champenois, qui Provençal, qui Tholozan, tout ainsi que ceux qui estoient à la suite de nos Rois, escrivoient au langage de leur Cour. Aujourd'huy il nous en prend tout d'une autre sorte. Car tous ces grands Duchez et Comtez,

[1] Semblable chose.

estans unis à nostre Couronne, nous n'escrivons plus que en un langage, qui est celuy de la Cour du Roy, que nous appellons langage François. Et ce qui nous oste encore d'avantage la cognoissance de ceste ancienneté, c'est que s'il y eust un bon livre composé par nos ancestres, lors qu'il fut question de le transcrire, les copistes les copioient non selon la naïfve langue de l'Autheur, ains selon la leur. Je le vous representeray par exemple : entre les meilleurs livres de nos devanciers, je fais estat principalement du *Roman de la Rose*. Prenez en une douzaine escrits à la main, vous y trouverez autant de diversité de vieux mots, comme ils sont puisez de diverses fontaines.

Il n'est pas dit que tout ce que nous avons changé de l'ancienneté, soit plus poly, ores qu'il ait aujourd'huy cours. Nos ancestres avoient pris de *Verus*, et *Vera*, *Voir* et *Voire*, dont il ne nous est resté que les adverbes, *voire*, et *voirement*. Nous en avons fait uns *vray* et *vraye*, qui sont beaucoup plus rudes, et de difficile prononciation que les premiers. Nous disions aux preterits parfaicts de ces verbes, *Tenir* et *Venir*, *Tenit* et *Venit*, lesquels on eschangea depuis en *Tiensit* et *Viensit*, finalement nous en avons fait *Tint* et *Vint*, en ces mutations allans toujours en empirant : car il ne faut faire de doute que *Tenit* et *Venit* ne fussent, selon les reigles de la Grammaire, meilleurs, et plus naturels.

J'ay remarqué plusieurs belles paroles anciennes, dont les aucunes sont du tout perduës par la nonchalance, et les autres changees en pires par l'ignorance des nostres. Nos ancestres userent de *Barat*, *Guille*, et *Lozange*, pour *Tromperie*, et *Barater*, *Guiller*, et *Lozanger*, pour *Tromper* : dictions qui nous estoient naturelles, au lieu desquelles nous en avons adopté des Latines, *Dol*,

Fraude, *Circonvention* : vray [1] qu'encores le commun peuple use du mot de *Barat*. Afin cependant que je remarque icy en passant que comme nos esprits ne sont que trop fertils, et abondans en tromperie, aussi n'y a-il parole que nous ayons diversifiée en tant de sortes que ceste-cy : parce que *Guille*, *Lozange*, *Barat*, *Malengin*, *Dol*, *Fraude*, *Tromperie*, *Circonvention*, *Deception*, *Surprise*, et *Tricherie*, denotent ceste mesme chose. Le *Roman de Pepin* dit *Enherber*, nous *Empoisonner*. Le mesme roman, et encores le Comte Thibaut de Champagne en ses Amours, *Maleir*, pour ce que nous disons *Mauldire*. Le vieux valoit bien le nouveau, si nous voulons nous arrester à l'analogie de *beneir* qui est son contraire. Nos predecesseurs dirent *grigneour*, puis *grigneur*, dont encores est faite frequente mention dans quelques anciennes coustumes : nous disons *plus grande*, et *meilleure part*, rendans en deux mots ce qu'ils comprenoient sous un seul. Nous disons aujourd'huy *Magistralement*, Hugues de Bersy, *Maistrement*, qui est moins Latin. Nous usons du mot *adjourner*, quand nous faisons appeller un homme en justice par la semonce d'un Sergent, le *Roman de Pepin* en a usé pour dire que le jour estoit venu, qui n'estoit pas trop mal propre; nous en avons perdu la naïfveté, pour la tourner en chicanerie. Dans le mesme Autheur *Hosteler*, pour loger, qui n'estoit pas moins bon que le nostre : *Malotru* est dedans Hugues de Bersy ; *Barguigner*, mot aussi familier entre les marchands, que *chicaner* entre les praticiens, est dans le Huon de Mery en son *Tournoy de l'Antechrist*, ces deux se sont perpetuez entre nous jusques à huy. Le Latin a dit *Ambo* et *Duo* pour denoter le nombre de deux : de ces deux mots l'Italien a fait un *ambedue*, et

[1] Il est vrai.

dans le *Roman de la Rose* je trouve pour une pareille signification *ambedeux*, mot qui n'est plus en nostre usage : *Endementiers* avoit eu vogue jusques au temps de Jean le Maire de Belges, car il en use fort souvent, pour ce que nous disons par une periphrase *en ce pendant;* Joachim du Bellay, dans sa traduction des quart et sixiesme livres de Virgile, le voulut remettre sus, mais il n'y peut jamais parvenir. *Nessun*, pour *nul*, *Ades* pour *maintenant :* Nous les avons resignez à l'Italien aussi bien que *lozenger* (qui estoit à dire tromper), en ces mots, *Nessuno*, *Adesso*, *Lusingar*. Le *Cattivo* Italien et le *Chetif* François symbolizerent, comme semblablement *Albergar*, et *Heberger* : je ne sçay si l'Italien le tient de nous, ou nous de luy. L'Italien dit *Schifar* pour ce que nous dismes anciennement *Eschever*, et aujourd'huy *Esquiver*. Ce que nos anciens appellerent *Heaume*, on l'appella sous François premier, *Armet*, nous le nommons maintenant *Habillement de teste*. Qui est une vraye sottise de dire par trois paroles ce qu'une seule nous donnoit. Ainsi est-il de *Tabour*, que les soldats appellent maintenant *Quesse*, sans sçavoir dire pourquoy. Ainsi de l'*Estendart*, *Banniere*, ou *Enseigne*, que nous disons aujourd'huy *Drapeau*. Vray qu'il est plus aisé d'en rendre raison que de l'autre : cela estant provenu d'une hypocrisie ambitieuse des Capitaines, qui pour paroistre avoir esté aux lieux où l'on remuoit les mains veulent representer au public leurs enseignes deschirées, encores que peut-estre il n'en soit rien. Dans les livres de la *Discipline militaire* de Guillaume de Langey vous ne trouverez ny *Corps de garde*, ny *Sentinelle*, ains au lieu du premier il l'appelle *le Guet*, et le second *estre aux escoutes*. Ces deux qui estoient de tres-grande et vraye signification se sont eschangez en *Corps de garde* et *Sentinelle;* et nommément le mot d'*escoute* estoit plus significatif que

celuy de *sentinelle*, dont nous usons. De mon temps j'ay veu plusieurs mots mis en usage, qui n'estoient recogneus par nos devanciers. Et peut estre le mesme mot de *Devancier*. Le premier qui mit en œuvre *Avant-propos* pour *Prologue*, fut Louys le Charond en ses *Dialogues*, dont on se mocquoit du commencement : et depuis je voy ceste parole receuë sans en douter : non sans cause. Car nous avons plusieurs mots de mesme parure, *Avant-garde*, *Avant-jeu*, *Avant-bras*, et croy qu'il y avoit plus de raison de dire *Avant-chambre*, que ce que nous disons *Antichambre*. Il voulut aussi d'un *Jurisconsulte* Latin, faire en nostre langue un *Droict-conseillant*, mais il perdit son François. *Piafer*, que l'on approprie à ceux qui vainement veulent faire les braves, est de nostre siecle, comme aussi aller à la *Picorée*, pour les gens d'armes qui vont manger le bon homme aux champs, faire un *affront* pour braver un homme, la *populace*, mot qu'avons esté contraincts d'innover par faute d'autre pour denoter un peuple sot.

Le premier où j'ay leu *Courtizer*, est dans la Poësie d'Olivier de Maigny, parole qui nous est pour le jourd'uy fort familiere. Je n'avois jamais leu *Arborer* une enseigne pour la planter, sinon aux ordonnances que fit l'Admiral de Chastillon, exerçant lors la charge de Colonel de l'infanterie, mot dont Virginelle a usé en l'*Histoire* de Villardoüin. Nous avons depuis trente ou quarante ans emprunté plusieurs mots d'Italie, comme *Contraste* [1], pour *Contention, Concert*, pour *Conférence*, *Accort*, pour *Advisé*, *En conche* [2], pour *en ordre*, *Garbe*, pour je ne sçay quoy de bonne grace, faire une *supercherie* [3] à un homme, quand on luy fait un mauvais tour

[1] *Contraste* signifiait au seizième siècle lutte, combat, débat. — [2] *Conche*, de l'italien *concia*, *concio*, voulait dire arrangement, disposition. — [3] *Supercherie* a été formé au seizième siècle de *superchieria*,

à l'impourveu. En l'escrime nous appellons *Estramassons* [1] des coups de taille. Le *Pedant*, pour un maistre ès Arts mal appris, et *façon pedantesque*, en consequence de ce mot. Comme aussi nous avons quitté plusieurs mots françois qui nous estoient tres-naturels, pour entrer dessus des bastards. Car de Chevalerie nous avons fait *Cavallerie*, Chevalier, *Cavalier*, Embusche, *Embuscade*, Attacher l'escarmouche, *Attaquer;* au lieu de *bataillon*, nous avons dit *Escadron* [2]; et pour nos pietons ou aventuriers anciens, nous ne serions pas guerriers si nous ne disions *Infanterie* [3], mots françois que nos soldats voulurent italianiser, lors que nous possedions le Piedmont, pour dire qu'ils y avoient esté : et de malheur aussi quittasmes nous nos vieux mots de fortification, pour emprunter des nouveaux Italiens. Parce qu'en telles affaires les Ingenieurs d'Italie sçavent mieux debiter leurs denres que nous autres François. Il n'est pas que n'ayons mis sous pieds des paroles qui estoient de quelque honneur, pour donner cours à d'autres de moindre valeur. Le mot de *Valet* anciennement s'adaptoit fort souvent à titre d'honneur près des Rois : car non seulement on disoit *Valets de Chambre*, ou *Garderobe*, mais aussi *Valets trenchans*, et *d'Escurie*. Et maintenant le mot de *Valet* se donne dans nos familes à ceux qui entre nos serviteurs sont de moindre condition, et quasi par contemnement et mespris. Vray est qu'il y avoit un valet, qu'on appelloit *nihil valet*, dit Marot en se moc-

de *soperchio*, qui excède, surabondant. *Soperchio* a pour radical le latin *super*, sur. Du sens d'outrage, le mot est venu à celui de tromperie.

[1] *Estramaçon* a gardé cette signification. Le premier sens est celui d'épée droite, longue et à deux tranchants. Italien *stramazzone*, bas latin *scrama saxus*, grand couteau, *schramme*, blessure, et du bas latin *sara*, couteau, de l'ancien haut-allemand *Sahs*, couteau. — [2] De l'italien *squadrone*, de *squadra*, troupe de guerre. — [3] De l'italien *infanteria*, le même que *fanteria*, dérivé de *fante*, petit garçon, valet, fantassin; *fante* est une apocope du latin *infantem*, enfant.

quant. La *Chambriere* estoit destinée pour servir sa maistresse en la chambre : maintenant les Damoiselles prendroient à honte d'appeller celles qui les suivent *Chambrieres :* ains les appellent *Servantes*, mot beaucoup plus vil que l'autre que l'on approprie à celles qui servent à la cuisine. Le nom de *Grand Bouteiller* estoit un office de la Couronne, comme celuy de Connestable. Aujourd'huy non seulement la memoire en est oubliée en la Cour du Roy, mais il n'y a rien de si bas que la charge de Bouteiller. Et pour ceste cause ceux qui sont aujourd'huy en telles charges, sont appelez *Sommeliers* [1]. Une vieille dotation faite à l'hospital de Mascon en May 1323 par Barthelemy de Chevriere eschanson [2] du Roy, l'appelle en Latin *Bartholomeus Caprarij Scancio domini nostri Regis ;* qualité qui succeda à celle du grand Bouteiller. Nous avons accreu nostre langue de plusieurs nouvelles dictions tirées de nous-mesmes, comme pour exemple, de *Chemin*, nos predecesseurs firent *acheminer*, de *compagnon*, *accompagner*, de *raison*, *arraisonner* [3] : comme au contraire une negative en adjoustant *de*, car ils dirent de *saison*, *desaisonner*, mais de nostre temps nous y apportasmes plus de liberté : parce que d'*Effect*, *Occasion*, *Violent*, *Diligent*, *Patient*, *Medicament*, *Facile*, *Necessité*, *Tranquille*, nous fismes *Effectuer*, *Occasionner*, *Violenter*, *Diligenter*, *Patienter*, *Medicamenter*, *Faciliter*, *Necessiter*, *Tranquilliter*. Je n'ay point encores leu *possibiliter*, de *possible*. Il n'est pas que Montagne en ses

[1] On trouve dès le douzième siècle *bouteiller* avec le sens d'officier qui a l'intendance du vin de la table du roi. *Sommelier*, du bas-latin *sumarius*, *summularius*, de *summa*, *sauma*, *salma*, charge, faix, est plus ancien que ne le croit Pasquier : on le trouve au quatorzième siècle. — [2] *Echanson* est du treizième siècle, et peut-être du douzième. C'est un mot d'origine germanique : ancien haut-allemand, *scenkan*, verser à boire, *scenco*, celui qui verse à boire ; bas-latin, *scancio*, *scancio* dans la loi salique ; allemand moderne, *schenken*, verser à boire. — [3] *Arraisonner*, *arraisonner*, *arraisonner*, était d'un usage fréquent aux douzième et treizième siècles.

Essaiz, et Ronsard en la derniere impression de ses œuvres (avant qu'il mourust) n'ayent par une nouveauté fait un nouvel *Ainsin* [1] : car lors que ce mot est suivy d'une voyelle immediate, ils mettoient une *N* derriere, pour oster la cacophonie. Si ces nouveautez enrichissent ou embellissent nostre langue, j'en laisse le jugement à la posterité, me contentant de marquer ces choses, pour monstrer je ne sçay quoy de particulier en nous, qui n'estoit point en nos ayeuls.

Chacun se fait accroire que la langue vulgaire de son temps est la plus parfaite, et chacun est en cecy trompé. De ma part je ne doute point que Hugue de Bersy, Huon de Mery, Jean de S. Cloct, Jean le Nivelet, Lambert Licors, et tous nos vieux Poëtes, n'eussent jamais mis la main à la plume, s'ils n'eussent estimé rendre leurs œuvres immortelles : lesquelles neantmoins ont esté ensevelies dans les ans par le changement du langage, ne restant plus de tous leurs escrits qu'une carcasse. Et Lorry mesmes, et Clopinel fussent aussi au tombeau, si Marot ne les en eust garentis par le langage de nostre temps qu'il leur donna. Quoy doncques? Dirons-nous que les langages resemblent aux rivieres, lesquelles demeurans tousjours en essence, toutes-fois il y a un continuel changement des ondes : aussi nos langues vulgaires demeurans en leur general, il y ayt changement continu de paroles particulieres, qui ne reviennent plus en usage? Je vous diray ce que j'en pense. Je croy que l'abondance des bons Autheurs, qui se trouvent en un siecle, authorise la langue de leur temps par dessus les autres : on a recours à leurs conceptions originaires, qu'il faut puiser d'eux. Le vulgaire de Rome fut en sa perfection sous Ciceron, Cesar, Sa-

[1] Pasquier est dans l'erreur; *ainsin* se trouve dès le douzième siècle.

luste et Virgile, le Toscan sous Petrarque et Bocace. Et combien que le temps apportast changement à ces deux langues, toutes-fois leur perfection a esté tousjours rapportée au temps de ces grands Maistres.

(*Recherches de la France*, VIII, 3, éd. 1643.)

Commencement des troubles religieux de la France.

M. de Guise, apres avoir receu les lettres du roy de Navarre, a rebroussé son chemin en cour ; et à son retour, passant par la ville deVas-y, les siens pretendants avoir receu quelque injure par les autres, ont fait passer plusieurs au fil de l'espée, lors qu'ils vacquoient à l'exercice de leur religion. Beze en a voulu faire instance : mais silence luy a esté imposé par le roy de Navarre. Quelques jours apres, M. de Guise est arrivé dans Paris, costoyé des connestable et mareschal de Saint-André, avec une grande troupe de gendarmes. Il a esté receu magnifiquement et avec un grand appareil par les Parisiens ; le prevost des marchands et les eschevins sont allez au-devant de luy pour le bienveigner [1]. Ce mesme jour le prince de Condé, qui estoit en la ville, est allé au presche avec grande compagnie, en une maison des fauxbourgs Saint-Jacques que l'on appelle Jerusalem ; deux jours apres est arrivé le roi de Navarre, et le lendemain, jour de Pasques fleuries, a esté faite une procession generale, où il estoit : qui a donné quelque asseurance au peuple de voir restablir les choses en leur ancien estat. Pour cela les ministres ne laissent de prescher. C'est un vray chaos et confusion : toutes sortes de gens, tant de l'un que de l'autre party, s'assem-

[1] Lui faire la bienvenue, lui faire un accueil bienveillant, le saluer affectueusement.

blent dans la ville, leurs chefs et principaux capitaines y estants; les coups de pistoles et canons nous servent de carillon. Les armes nous ont esté rendues, lesquelles peu auparavant avoient esté portées en l'hostel de ville, par le commandement du prince de la Roche-sur-Yon.

Quelque peu apres, il a esté capitulé entre ces seigneurs que le prince de Condé vuideroit le premier de la ville pour eviter[1] aux seditions, et que le lendemain de son partement le roi de Navarre et ses partisans feroient le semblable. Le prince s'est retiré à Meaux, où, apres avoir fait la cene, il a fait un grand amas de gens : le semblable ont faict l'admiral, les sieurs d'Andelot et la Rochefoucaut. Grammont remue toute la Guienne, et Montgommery la Normandie. Quelques-uns avoient conseillé à la roine mere de se retirer de Fontainebleau dans la ville d'Orleans, avec le roy et messieurs ses freres, et là se tenir close et couverte contre tous, jusques à ce qu'ils fussent entrez en quelque bonne reconciliation. Elle n'y a voulu ou osé entendre, tellement que le roy de Navarre l'a retrouvée à Fontainebleau : lequel, adverty que le prince de Condé estoit passé le lundy de Pasques au rez[2] des murailles de Paris avec quinze cens chevaux, et s'estoit logé à Saint-Cloud, prit resolution de retourner dans Paris, encores que l'opinion de la reine ne feust telle. Le prince de Condé prend de là argument et pretexte de son entreprise, disant que le roy estant detenu prisonnier par les autres, il a chargé les armes pour le delivrer de ceste captivité. S'il m'estoit permis de juger des coups, je vous dirois que c'est le commencement d'une tragedie qui se jouera au milieu de nous à nos despens; et Dieu

[1] Neutre, comme *parer à*. — [2] Au pied; le *rez* est la partie *rase*.

vueille qu'il n'y aille que de noz bourses! Mais tout ainsi que les spectateurs cognoissent aisement les bien ou mal seances[1] de ceux qui jouent; aussi si j'osois bonnement juger des coups, entre vous et moy je dirois volontiers que M. le prince a faict icy plusieurs fautes : je ne vous diray point d'avoir changé de religion, et moins encores d'avoir pris les armes : ce sont fautes qui sont trop lourdes ; mais puisqu'il luy estoit advenu de franchir le Rubicon, il ne devoit desemparer[2] ny la ville de Paris ny la presence de son roy ; car celuy qui demeurera en possession de l'un ou de l'autre aura de grands advantages sur son ennemy.

Le premier pas de clerc que feit Pompée, en la guerre civile qu'il eut contre Cesar, fut quand il quitta la ville de Rome pour la laisser à son ennemy. Le prince recognoist aucunement qu'il s'est en cecy mespris, et pour y donner ordre a surpris la ville d'Orleans, dans laquelle il pourra fort aisément assembler ses forces : ville vrayement à lui fatale, en ce que peu auparavant il s'y estoit presque veu au-dessouz de toutes affaires, et maintenant il y tient rang de souverain. Cela a estonné aucunement les princes et sieurs catholiques : qui a esté cause que le roy estant à Melun ils ont resolu de l'amener dans Paris. M. le connestable y est arrivé le premier à basse noise[3], et le lendemain de son arrivée, qui a esté le 4 avril 1562, il a fait faire monstre aux citoiens avec une bien grande joye et allegresse de tous : *dulce bellum inexpertis*. Ce mesme jour il a faict brusler tous les bancs, sieges et chaires de Popincourt et Jerusalem : en ce tumulte, la maison de Popincourt mesmes

[1] *Séance* voulait dire convenance, aptitude. Nicot traduit ce mot par : *Decentia, Condecentia, Habilitas.* — [2] Quitter. — [3] Tacitement, sans bruit. *Noise* signifie querelle, et, par extension, bruit. « Ils ouyrent la *noise* et le cri des chevaux, *Strepitum et hinnitum equorum.* » (Nicot.) De *noxia*, méfait, délit.

a esté bruslée; et des lors ont cessé les presches des huguenots dans la ville de Paris. Le tout, non sans grandement affliger ceux de la religion, l'espace de quatre ou cinq jours : pendant lesquels le roy est entré dans Paris, sans forme d'entrée royale, parce que les affaires presentes ne le portoient pas. On ne parle plus que de guerre : chacun fourbit son harnois. M. le chancelier s'en contriste : tous les autres y prennent plaisir. Quand il en a voulu parler, M. le connestable luy a dit que ce n'estoit à gens de robe longue d'opiner sur le fait de la guerre; mais il luy a respondu que combien que telles gens ne sceussent conduire les armes, si ne laissoient ils de cognoistre quand il en failloit user: response qui ne me semble pas moins vraie que hardie; car il n'y a rien tant à craindre en une republique qu'une guerre civile, ni entre les guerres civiles que celle qui se fait souz le voile de la religion, mesmement[1] pendant qu'un roy, pour son bas aage, n'a puissance de commander absoluement.

(*Lettres*, IV, 15. A M. de Fonssomme, éd. 1586.)

BRANTOME

(né vers 1540 — mort le 15 juillet 1614)

Pierre de Bourdeille, plus connu sous le nom d'abbé de Brantôme, ou Branthôme, troisième fils de François, vicomte de Bourdeille, et d'Anne de Vivonne de la Châteigneraie, naquit en Périgord vers l'an 1540, et passa ses premières années à la cour de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, dont sa mère était dame de corps. Après la mort de cette reine, vers 1550, il vint commencer ses études à Paris et alla les achever à Poitiers vers 1555.

[1] Surtout.

A la mort de l'évêque de Lavaur, abbé de Brantôme, le 20 mars 1556, cette abbaye fut donnée au jeune étudiant en faveur des services rendus au roi Henri II par Jean, seigneur d'Ardelay, son frère. Il ne fut connu dès lors que sous le nom d'abbé de Brantôme, et cet écrivain qui a laissé un souvenir si licencieux se trouve, dans plusieurs actes, qualifié de *Révérend Père en Dieu, messire Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme*. Malgré ce bénéfice ecclésiastique et plusieurs autres dont il fut pourvu, il n'entra jamais dans les ordres et suivit toujours la carrière militaire.

Il fit son premier apprentissage d'armes sous François de Guise. En 1557, il se rendit en Italie pour servir sous les ordres du maréchal de Brissac. Il rentra en France en 1560. Au mois d'août 1561, il accompagna le grand prieur François de Guise, chargé de reconduire en Écosse la belle Marie Stuart, veuve de François II. A son retour en France, la guerre civile était engagée : il s'attacha au parti des princes lorrains. Dans l'intervalle d'une courte paix, en 1564, il alla, poussé par le goût des aventures, servir comme volontaire dans l'armée espagnole, commandée par don Garcie de Tolède, et assista à la prise du Peñon de Velez de Gomora, sur les côtes d'Afrique. Revenant par Lisbonne, il reçut des mains du roi dom Sébastien l'ordre du Christ. Il passa ensuite à Madrid, où il fut accueilli, avec une bienveillance qu'il s'est plu à célébrer, par Élisabeth de France, femme de Philippe II.

Dans les années suivantes, on le voit successivement à Milan, à Naples, à Syracuse, à Malte, où il conçut le dessein d'entrer dans l'ordre de Saint-Jean, mais en fut détourné par son ami Sarozzi qui l'éblouit par la perspective d'une belle fortune en France, qu'il ne devait jamais atteindre. Il visita ensuite Rome, alla à Turin présenter ses hommages à Marguerite, duchesse de Savoie, rentra un moment en France, et, apprenant que Soliman préparait une expédition contre la Hongrie, s'enrôla des premiers pour aller combattre les Turcs. La mort de Soliman, qu'il sut à Venise, le fit bientôt rentrer dans son pays.

Pendant les troisièmes troubles religieux qui éclatèrent en 1568, six mois après la paix de Longjumeau, Brantôme fut chargé du commandement d'une compagnie de gens de pied : il ne le conserva que deux ans. Il était en même temps gentilhomme de Charles IX, à 600 livres de gages, depuis le commencement de l'année 1568. Auparavant il avait été gentilhomme du duc d'Orléans, qui fut Henri III.

Après la bataille de Jarnac (13 mai 1569), atteint d'une fièvre intermittente, il se retira à son abbaye où il resta jusqu'en 1571. Il assista, en 1573, au siège de la Rochelle.

Dans les années suivantes, il est constamment à la suite de la cour de Catherine de Médicis et de celle de la reine Marguerite, femme d'Henri IV. Il espérait de grandes faveurs, de belles promesses lui avaient été faites ; mais il n'obtint rien. De dépit, il se

jeta dans le parti du duc d'Alençon dont il était chambellan, et forma le projet de *vendre le peu de bien qu'il avait en France, pour s'en aller servir ce grand roi d'Espagne* (Philippe II, *très illustre et noble rémunérateur des services qu'on lui fait*.

L'explosion de la guerre de la Ligue l'empêcha de pouvoir vendre son bien, et ainsi de partir. Une cause plus forte le fixa en France ; une chute de cheval lui *brisa et fracassa tous les reins*, et le retint *quatre ans dans le lit, estropié et perclus de ses membres, sans se pouvoir remuer qu'avec toutes les douleurs et tourmens du monde*.

Pour s'occuper dans sa solitude et se distraire des souffrances et des infirmités précoces que lui avait amenées sa chute de cheval, Brantôme, qui n'avait jamais étudié, s'avisa de se faire auteur. Il voulut raconter tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il avait appris dans ses voyages et à la cour. Son nom ne se trouve mêlé à aucun événement historique, et sa vie n'offre rien d'intéressant ni d'important ; mais sa curiosité et l'inquiétude de son caractère le mêlèrent à toutes les affaires, comme témoin, si ce n'est comme acteur, et il connut tous les grands personnages de son siècle. On les voit revivre dans les portraits qu'il nous en a laissés. On y retrouve surtout la vive expression de leurs défauts et de leurs vices. Châteaubriand appelle Brantôme « un raconteur cynique qui moulait les vices des grands comme on prend l'empreinte du visage des morts [1] ». Non-seulement le sieur de Bourdeille reproduit impudemment l'image de tous les vices les plus honteux, mais il semble y applaudir et les glorifier.

Brantôme a toujours été et est plus que jamais lu, malgré et trop souvent pour les turpitudes dont il est rempli. Bien qu'il ne fasse qu'effleurer les sujets, qu'il quitte et reprend ou laisse tout à fait selon sa fantaisie ; bien qu'il n'entende rien à approfondir une action, ni à en développer les motifs, néanmoins, les littérateurs les plus sérieux en liront toujours avec agrément et profit au moins certaines parties, à cause de son style original et attrayant, quoique très incorrect et constamment gâté de mignardise italienne.

Brantôme attachait à ses écrits autant d'importance que l'aurait pu faire un pur homme de lettres. Il les recommanda, dans son testament, à ses héritiers avec une paternelle sollicitude, et les chargea expressément de les faire imprimer.

Ses ouvrages sont : *Les Vies des hommes illustres et des grands capitaines ; — La Vie des dames illustres ; — Discours sur les duels ; — Rodomontades et juremens des Espagnols ; — Mémoires de P. Bourdeille, seigneur de Brantôme.*

[1] *Analyse raisonnée de l'histoire de France.*

Portrait du chancelier de l'Hospital.

C'estoit un autre censeur Caton celuy-là, et qui sçavoit très bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avoit du tout l'apparance avec sa grand'barbe blanche, son visage pasle, sa façon grave, qu'on eust dict à le voir que c'estoit un vrai portraict de sainct Hiérosme ; aussi plusieurs le disoient à la court.

Tous les estats le craignoient, mais sur tous messieurs de la justice, desquels il estoit le chef; et mesmes, quand il les examinoit sur leurs vies, sur leurs charges, sur leurs capacitez, sur leur sçavoir, que[1] tous le redoutoient comme font des escolliers le principal de leur collège, et principallement ceux qui vouloient estre pourveus d'estats : asseurez-vous qu'il les remuoit bien s'ils n'estoient point capables.

Il me souvient qu'une fois à Moulins j'avois prié M. d'Estrozze (car il l'aymoit fort) de lui parler de quelques affaires que j'avois, qu'il me despescha aussitost; et nous fit disner très-bien, du bouilly seulement (car c'estoit son ordinaire pour les disners), avecques luy en sa chambre, et n'estions pas quatre en table, où durant le disner ce n'estoit que beaux discours, beaux mots et belles sentences, qui sortoient de la bouche de ce grand personnage, et quelquesfois aussi de gentilz mots pour rire.

Après disner, on luy dict qu'il y avoit là un président et un conseiller nouveaux qui vouloient estre receuz de luy en leurs nouveaux estats qu'ils avoient obtenus. Soudain il les fist venir devant luy, qui ne bougea ferme

[1] *Que* ainsi employé est incorrect.

de sa chaire. Les autres trembloient comme la feuille au vent. Il fit apporter un livre du Code sur la table, et l'ouvre luy-mesmes, et leur montre à l'un après l'autre une loy à explicquer, leur en[1] faisant sur elle des demandes, interrogations et questions. Ils luy respondirent si impertinemment et avec un si grand estonnement, qu'ils ne faisoient que vaxiller et ne sçavoient que dire : si bien qu'il fut contrainct leur en faire une leçon, et puis leur dire que ce n'estoient que des asnes, et qu'encor qu'ils eussent près de cinquante ans, qu'ils s'en allassent encor aux escolles estudier.

M. d'Estrozze et moy estions près du feu qui voyions toutes leurs mines, plus esbahys qu'un pauvre homme qu'on mène pendre. Nous en ryons soubs la cheminée notre saoul. Ainsy M. le chancellier les renvoya sans recevoir leur serment, [et dit] qu'il remonstreroit au roy leur ignorance, et qu'il en mist d'autres en leurs places[2]. Après qu'ils eurent passé la porte, M. le chancellier se tourna vers nous, et nous dict : « Voylà de grands asnes ; c'est grand'charge de conscience au roy de constituer ces gens-là en sa justice. »

(*Grands capitaines françois*, le connestable Anne de Montmorency, édit. de la Société de l'Histoire de France, t. III, p. 306.)

Conduite courageuse des dames de Sienne, lors du soulèvement de la ville contre les Impériaux.

Sans emprunter les exemples des généreuses dames

[1] Cet *en* suivi de *sur elle* forme un très mauvais pléonasme. Nous ne relevons pas toutes les incorrections de Brantôme ; elles sont trop visibles. — [2] Phrase très incorrecte. *Qu'il remontreroit et qu'il en mist* ne sont amenés par rien. Il faudrait quelque chose comme : *Et leur dit qu'il remontrerait au roi leur ignorance et le prierait qu'il en mît.*

de Rome et de Sparte de jadis, qui ont en cela excedé toutes les autres, ilz sont assez manifestes et apposez à nos yeux, j'en veux escrire de nouveaux et de nos temps.

Pour le premier, et à mon gré le plus beau que je sçache, ce fut celuy de ces belles, honnestes et courageuses dames de Sienne, alors de la révolte de leur ville contre le joug insupportable des Impériaux : car, après que l'ordre y fut estably pour la garde, les dames en estans mises à part pour n'estre propres à la guerre comme les hommes, voulurent monstrer un par-dessus [1]... et, pour porter leur part du travail, se departirent d'elles-mesmes en trois bandes ; et, un jour de Saint-Anthoine, au mois de janvier, comparurent en public trois des plus belles, grandes et principales de la ville, en la grande place (qui est certes très belle), avec leurs tambours en enseignes.

La première estoit la signora Forteguerra, vestue de violet, son enseigne et sa bande de mesme parure, avec une devise de ces mots : *Pur che sia il vero*... La seconde estoit la signora Piccolomini, vestue d'incarnat, avec sa bande et enseigne de mesme, avec la croix blanche, et la devise en ces mots : *Pur che no l'habbia tutto*. La troisiesme estoit la signora Livia Fausta, vestue toute à blanc, avec sa bande en enseigne blanche, en laquelle estoit une palme, et la devise en ces mots : *Pur che l'habbia*.

A l'entour et à la suite de ces trois dames, qui sembloyent trois déesses, il y avoit bien trois mille dames, que [2] gentilles-femmes, bourgeoises qu'autres, d'apparence toutes belles, ainsi bien parées de leurs robes et livrées toutes, ou de satin, de taffetas, de damas ou

[1] Expression singulière pour signifier : se distinguer par quelque chose d'extraordinaire. — [2] Tant.

autres draps de soye, et toutes résolues de vivre ou mourir pour la liberté. Et chacune portoit une fascine sur l'espaule à un fort que l'on faisoit, crians : « France ! France ! » Dont M. le cardinal de Ferrare et M. de Termes, lieutenans du roy, en furent si ravis d'une chose si rare et belle, qu'ils ne s'amusèrent à autre chose qu'à voir, contempler, admirer et louer ces belles et honnestes dames...

Les hommes, qui, de leur bonne volonté, estoyent fort enclins à leur liberté, en furent davantage pousséz par ce beau trait, ne voulans en rien céder à leurs dames pour cela : tellement que tous à l'envy, gentilshommes, seigneurs, bourgeois, marchands, artisans, riches et pauvres, tous accoururent au fort à en faire de mesme que ces belles, vertueuses et honnestes dames ; et en grande émulation, non seulement les séculiers, mais les gens d'église, poussèrent tous à cette œuvre. Et au retour du fort, les hommes à part, et les femmes aussi rangées en bataille en la place auprès du pallais de la Seigneurie, allèrent l'un après l'autre, de main en main, saluer l'image de la Vierge Marie, patronne de la ville, en chantant quelques himnes et cantiques à son honneur, par un si doux air et agréable armonie, que, partie d'aise, partie de pitié, les larmes tomboient des yeux à tout le peuple ; lequel, après avoir receu la bénédiction de M. le Révérendissime cardinal de Ferrare, chacun se retira en son logis, tous et toutes en résolution de faire mieux à l'advenir.

Cette cérémonie sainte de dames me fait ressouvenir (sans comparaison) d'une profane, mais bien belle pourtant, qui fut faitte à Rome du temps de la guerre punique, qu'on trouve dans Tite-Live. Ce fut une pompe et une prossession qui s'y fit de trois fois neuf, qui sont vingt sept jeunes belles filles romaines, ves-

tues de robettes assez longuettes (l'histoire n'en dit point les couleurs) ; lesquelles, après leur pompe et procession achevée, s'arrestèrent en une place, où elles dansèrent devant le peuple une danse en s'entredonnans une cordelette, rangées l'une après l'autre, faisant un tour de danse, et accommodant le mouvement et frétillement de leurs pieds en cadanse de l'air et de la chanson qu'elles disoyent...

Pour retourner à nos dames siennoises : Ha ! belles et braves dames, vous ne deviez jamais mourir, non plus que vostre los, qui à jamais ira de conserve avec l'immortalité, non plus aussi que cette belle et gentille fille de vostre ville, laquelle, en vostre siège, voyant son frère un soir détenu mallade en son lict et fort mal disposé pour aller en garde, le laissant dans le lit, tout coyement [1] se dérobe de luy, prend ses armes et ses habillemens, et, comme la vraye effigie de son frère, paroist en garde ; et pour son frère fut prise ainsi et incogneue par la faveur de la nuict...

Or j'ai ouy dire à M. de la Chapelle des Ursins, qui lors estoit en Italie, et qui fit le rapport de si beau trait de ces dames siennoises au feu roy Henry, qu'il le trouva si beau, que la larme à l'œil il jura que, si Dieu luy donnoit un jour la paix ou la trefve avec l'Empereur, qu'il iroit par ses gallères en la mer de Toscane, et de là à Sienne, pour voir cette ville si affectée [2] à soy et à son party, et la remercier de cette brave et bonne volonté, et surtout pour voir ces belles et honnestes dames et leur en rendre graces particulières.

Je croy qu'il n'y eust pas failly, car il honnoroit fort les belles et honnestes dames ; et si leur escrivit, principalement aux trois principales, des lettres les plus

[1] Tranquillement, doucement, de *coi*, qui vient lui-même de *quietus*. — [2] Affectionnée, dévouée.

honnestes du monde de remerciemens et d'offres, qui les contenterènt et animèrent davantage.

Hélas ! il eut bien, quelque temps après, la trefve ; mais, l'attendant à venir, la ville fut prise ; qui fut une perte inestimable pour la France, d'avoir perdu une si noble et si chère alliance, laquelle, se ressouvenant et se ressentant de son ancienne origine, se voulut rejoindre et remettre parmy nous ; car on dit que ces braves Siennois sont venus des peuples de France qu'en la Gaule on appelloit jadis Senonnes, que nous tenons aujourd'huy ceux de Sens ; aussi en tiennent-ils encor de l'humeur de nous autres François, car ils ont la teste près du bonnet, et sont vifs, soudains et prompts comme nous. Les dames, pareillement aussi, se ressentent de ces gentillesses, gracieuses façons, et familiaritez françoises.

(*Des Dames*, édit. de la Société de l'Histoire de France, t. IX, p. 412.)

Un duel.

Je vis un duel de deux soldats corses, qui entrerent en camp. Ils estoient couverts d'un jacque, ou chemise de maille, sans manches, et ce jacque sur leur chemise simple sans pourpoinct, encores qu'il fist assez froid, car c'estoit en autonne, sur sa fin. En la teste ils avoient un morion, et, au bout du devant du morion, il y avoit enchassée et antée[1] une courte dague, bien trenchante et bien poinctue ; et ce avoit esté faict en considération de celuy qui choisissoit et donnoit les armes, d'autant qu'il se sentoit plus foible que l'autre et crai-

[1] Entée, enfoncée.

gnoit la prise et la lutte, à laquelle l'autre estoit adroit et fort ; et puis ils n'avoient qu'une espée seulement. Estans entrez dans le camp fort solemnellement, ils se tirèrent plusieurs coups sans se blesser ; quoy voyant le plus fort et le bon lutteur vint aux mains et aux prises, et porta son ennemy aussitost par terre, sans que l'autre le desprist jamais, ny désemparast, mais tous deux tombèrent ensemble, le plus foible pourtant dessous ; mais le malheur fut pour le plus fort, que tombant il se rompit un bras, ce qui fut fort heureux au plus foible. Estans donc ainsi par terre, ce fut à eux de s'ayder de la poincte de leurs dagues, qui estoient antées aux morions, et s'en entredonnèrent tant parmy le visage, dans le cou et aux bras, que tous demeurèrent outrez de playes et n'en pouvoient plus, et vous peux bien asseurer qu'ils combatirent tous deux en braves soldats et quasi enragez et vrays Corses ; laquelle nation certes a renom des plus courageuses et braves de l'Italie, sans faire tort aux autres. Enfin les parrains les séparèrent en si misérable et piteux estat, sans emporter rien l'un de l'autre, soit en valleur, soit en honneur, soit en advantage ny courtoisie. Toutesfois il y en eut un qui mourut au bout d'un mois, dont son compagnon en cuyda mourir de tristesse et ennuy ; car ils s'estoient pardonnez et réconciliez, pensant tous deux mourir, ayans estez paravant grands amis.

(*Discours sur les duels*, édit. de la Société de l'Histoire de France, t. VI, p. 285.)

LARIVEY (PIERRE DE)

(né avant le milieu du seizième siècle — mort vers 1612)

Pierre de Larivey était fils d'un des *Giunti*, imprimeurs célèbres établis à Florence et à Venise. Il vint — pour quel motif et à quelle occasion, on ne le sait — s'établir à Troyes, et s'y fit appeler la Rivey ou L'arrivey (sans aucun doute, selon Sainte-Beuve, l'*Arrivé*, *Advena*, *Giunto*). Il était versé dans sa langue maternelle et dans les connaissances astrologiques, si estimées en France depuis Catherine de Médicis. D'après Grosley, il tirait des horoscopes et remplissait les fonctions de greffier du chapitre de l'église royale et collégiale de Saint-Etienne de Troyes, dont il devint chanoine. Mais en même temps il se livrait à des occupations qui devaient lui assurer une juste célébrité. Ce fils de l'Italie, et non pas un Champenois, comme on l'a cru si longtemps, voulut, au moment où les *Mystères* achevaient de tomber en discrédit, reproduire dans des pièces françaises le génie de la comédie italienne, et continuer l'œuvre qu'avaient commencée Mellin de Saint-Gelais, en traduisant en prose, d'après les vers libres du Trissin, la tragédie de *Sophonisbe;* Charles Estienne, en traduisant la comédie des *Abusés*, de l'Académie siennoise; Jean-Pierre de Mesmes et Jean de la Taille, en mettant en notre langue les *Supposés* et le *Nécromant* de l'Arioste, et Jean de la Taille, seul, en essayant avec succès, dans ses *Corrivaux*, la première de nos comédies régulières en prose, de suivre les traces de l'Arioste, de Machiavel et de Bibbiena.

Pierre de Larivey alla plus loin que ses devanciers et fit faire à l'art du théâtre un plus grand pas par ses douze comédies en prose, dont neuf seulement ont été imprimées, les six premières en 1579, et les trois autres en 1611. Qu'on ne le regarde point cependant comme un créateur. Personne n'a plus emprunté que lui; mais il ajoutait toujours du sien.

Les vues arrêtées qu'il s'est proposées dans toutes ses pièces, son dessein d'imiter les Italiens modernes aussi bien que les anciens Latins, les raisons de sa préférence pour la prose dans la comédie, sont indiqués d'une façon remarquable dans la préface de l'édition de ses *Comédies facetieuses* de 1579.

Malgré l'exemple de Larivey et les excellentes raisons dont il appuya son innovation, la comédie en prose fut peu en honneur jusqu'à Molière, dont le génie trancha la question.

Larivey eut à représenter des mœurs foncièrement dépravées. Il crut que, pour donner une peinture plus fidèle de ses personnages,

il devait leur mettre dans la bouche le langage de leurs actions. La pudeur fut violée par lui sans aucun scrupule.

C'est le plus grave, mais ce n'est pas le seul reproche qui doive être adressé à ses comédies; il faut encore y reprendre l'abus des scènes de nuit, des travestissements, des surprises, des reconnaissances : ces défauts trahissent l'imitateur et le copiste des Italiens, le traducteur des *Facetieuses Nuicts de Straparole*, et de *Gl'Ingannì* (les Tromperies), de Nicolo Secchi.

Malgré ces torts et ces défauts, l'auteur de la comédie des *Esprits*, auquel Molière et Régnard n'ont pas dédaigné de faire plusieurs emprunts, a mérité et gardera une place honorable parmi les écrivains les plus originaux du seizième siècle. Sa franche gaieté, ses saillies si vives et si naturelles rappelleront toujours à la fois Plaute, l'auteur de *Pathelin*, et Rabelais.

L'Avare [1].

SEVERIN, FRONTIN.

SEVERIN. Mon Dieu, qu'il me tardoit que je fusse despeché de cestui-cy, afin de reprendre ma bourse ! J'ay faim, mais je veux encor espargner ce morceau de pain que j'avois apporté ; il me servira bien pour mon soupper, ou pour demain mon disner, avec un ou deux navets cuits entre les cendres. Mais à quoy despens-je le temps, que je ne prens ma bourse, puis que je ne voy personne qui me regarde ? O m'amour ! t'es-tu bien portee ? Jesus, qu'elle est legere ! Vierge Marie ! qu'est-ce cy qu'on a mis dedans ? Helas ! je suis destruit ! je suis perdu ! je suis ruyné ! Au volleur, au larron, au larron ! prenez-le ! arrestez tous ceux qui passent, fer-

[1] Séverin arrive des champs avec sa bourse sous son manteau, et ne pouvant la déposer à la maison, à cause des diables, profite, pour la cacher, d'un moment où son valet Frontin est éloigné. Désiré la lui vole; et lorsque le vieillard revient pour surveiller son trésor, ses inquiétudes pour une bourse déjà dérobée fournissent des effets scéniques fort plaisants, que Plaute, auquel l'idée principale appartient, n'a point connus, et dont Molière s'est privé, en confondant l'instant du vol et l'instant de la découverte, dans l'*Avare*.

mez les portes, les huys, les fenestres ! Miserable que je suis ! où cours-je ? à qui le dis-je ? Je ne sçay où je suis, que je fais, ny où je vay : Helas ! mes amis, je me recommande a vous tous ! secourez-moy, je vous prie ! je suis mort, je suis perdu ! Enseignez-moy qui m'a desrobé mon ame, ma vie, mon cœur, et toute mon esperance. Que n'ay-je un licol pour me pendre ! car j'aime mieux mourir que vivre ainsi. Helas ! elle est toute vuide ! Vray Dieu ? Qui est ce cruel qui tout à un coup m'a ravy mes biens, mon bonheur, et ma vie ? Ah ! chetif que je suis ! que ce jour m'a esté malencontreux ! A quoy veux-je plus vivre, puis que j'ay perdu mes escus, que j'avois si soigneusement amassez, et que j'aymois, et tenois plus chers que mes propres yeux ? mes escus que j'avois espargnez, retirant le pain de ma bouche, n'osant manger mon saoul, et qu'un autre jouyt maintenant de mon mal et de mon dommage ?

FRONTIN. Quelles lamentations enten-je là ?

SEVERIN. Que ne suis-je aupres de la riviere afin de me noyer !

FRONTIN. Je me doute que c'est.

SEVERIN. Si j'avois un cousteau, je me le planterois en l'estomac.

FRONTIN. Je veux voir s'il dit à bon escient. Que voulez-vous faire d'un cousteau, seigneur Severin ? Tenez, en voila un.

SEVERIN. Qui es-tu ?

FRONTIN. Je suis Frontin. Me voyez-vous pas ?

SEVERIN. Tu m'as desrobé mes escus, larron que tu és ! Ça ren les moy, ren les moy, ou je t'estrangleray.

FRONTIN. Je ne sçay pas que vous voulez dire.

SEVERIN. Tu ne les as pas, donc ?

FRONTIN. Je vous dis que je ne sçay que c'est.

SEVERIN. Je sçay bien qu'on me les a desrobez.

FRONTIN. Et qui les a pris?

SEVERIN. Si je ne les trouve, je delibere me tuer moy-mesme.

FRONTIN. Hé! seigneur Severin, ne soyez pas si colere!

SEVERIN. Comment, colere? J'ay perdu deux mille escus!

FRONTIN. Peut estre que les retrouverez; mais vous disiez tousjours que n'aviez pas un liard, et maintenant vous dites qu'avez perdu deux mille escus.

SEVERIN. Tu te gabbes encor de moy, meschant que tu es!

FRONTIN. Pardonnez-moy.

SEVERIN. Pourquoy donc ne pleures-tu?

FRONTIN. Pour ce que j'espere que les retrouverez.

SEVERIN. Dieu le vueille, à la charge de te donner cinq bons sols!

FRONTIN. Venez disner. Dimanche, vous les ferez publier au prosne : quelqu'un vous les rapportera.

SEVERIN. Je ne veux plus boire ne manger; je veux mourir ou les trouver.

FRONTIN. Allons, vous ne les trouverez pas pourtant, et si ne disnez pas.

SEVERIN. Où veux-tu que j'aille? au lieutenant criminel?

FRONTIN. Bon!

SEVERIN. Afin d'avoir commission de faire emprisonner tout le monde?

FRONTIN. Encor meilleur! Vous les retrouverez. Allons; aussi bien ne faisons-nous rien ici.

SEVERIN. Il est vray, car encor que quelqu'un de ceux-là (*montrant les spectateurs*) les eust, il ne les rendroit jamais. Jesus! qu'il y a de larrons en Paris!

FRONTIN. N'ayez peur de ceux qui sont icy; j'en respon, je les cognoy tous.

SEVERIN. Helas! je ne puis mettre un pied devant l'autre. O ma bourse!

FRONTIN. Hoo! vous l'avez; je voy bien que vous vous mocquez de moy.

SEVERIN. Je l'ay vrayement; mais, helas! elle est vuide, et elle estoit plaine!

FRONTIN. Si ne voulez faire autre chose, nous serons icy jusques à demain.

SEVERIN. Frontin, aide-moy, je n'en puis plus. O ma bourse! ma bourse, helas! ma pauvre bourse!

(*Les Esprits*, act. III, sc. VI, édit. 1601.)

« Le désespoir et les lamentations du vieillard, dit Sainte-Beuve, sont habilement traités. Il ne parle que de ses écus, en demande des nouvelles à tous ceux qui le visitent, et dès qu'ils ne peuvent lui en donner, leur ferme la porte au nez en jurant. »

SEVERIN, RUFFIN, GERARD.

SEVERIN. Qui est là?

RUFFIN. Amis.

SEVERIN. Qui me vient destourner de mes lamentations?

RUFFIN. Seigneur Severin, bonnes nouvelles.

SEVERIN. Quoy? elle est trouvee?

RUFFIN. Ouy.

SEVERIN. Dieu soit loué! le cœur me saute de joye.

RUFFIN, *à Gerard*. Voyez, il fera ce que vous voudrez.

SEVERIN. Pense si ces nouvelles me sont agreables. Qui l'avoit?

RUFFIN. Le sçavez-vous pas bien? c'estoit moy.

SEVERIN. Et que faisois-tu de ce qui m'appartient?

RUFFIN. Devant que je la livrasse à Urbain, je l'ay eue quelque peu en ma maison.

SEVERIN. Tu l'as donc baillee à Urbain ? Or fay te la rendre et me la rapporte, ou tu la payeras.

RUFFIN. Comme voulez-vous que je me la face rendre, s'il ne la veut pas quitter?

SEVERIN. Ce m'est tout un, je n'en ay que faire; tu as trouvé deux mille escus qui m'appartiennent, il faut que tu me les rende, ou par amour ou par force.

RUFFIN. Je ne sçay que vous voulez dire.

SEVERIN. Et je le sçay bien, moy. (*A Gerard.*) Monsieur, vous me serez tesmoin comme il me doit bailler deux mille escus.

GERARD. Je ne puis tesmoigner de cecy, si je ne voy autre chose.

RUFFIN. J'ay peur que cêtuy soit devenu fol.

SEVERIN. O effronté! tu me disois à ceste heure [1] que tu avois trouvé les deux mille escus que tu sçais que j'ay perdus! puis tu dis que les as baillez à Urbain, afin de me les rendre. Mais il n'en ira pas ainsi : Urbain est emancipé, je n'ay que faire avecques luy.

RUFFIN. Seigneur Severin, je vous enten; nous sommes en equivoque : car, quant aux deux milles escus que dites avoir perdus, je n'en avoy encores ouy parler jusques icy, et ne dis que je les ay trouvez, mais bien j'ay trouvé le pere de Feliciane, qui est cêt homme de bien que voicy.

GERARD. Je le pense ainsi.

SEVERIN. Qu'ay-je affaire de Feliciane? Vostre malle peste, que Dieu vous envoye à tous deux, de me venir rompre la teste avec vos bonnes nouvelles, puis que n'avez trouvé mes escus.

[1] Tout à l'heure, il n'y a qu'un instant.

RUFFIN. Nous disions que seriez bien aise que vostre fils doit estre gendre de cét homme de bien.

SEVERIN. Allez au diable, qui vous emporte, et me laissez icy.

RUFFIN. Escoutez, Seigneur Severin, escoutez! Il a fermé l'huis! (*Les Esprits*, acte V, sc. II, édit. 1601.)

« Simple et méfiant tour à tour, et toujours à contre-temps, dit Sainte-Beuve, Séverin croit fermement avoir retrouvé sa bourse, quand on lui parle d'autre chose; mais, qu'on lui affirme positivement qu'elle est retrouvée, il se gardera bien d'y croire. »

SÉVERIN, HILAIRE, FORTUNÉ.

SEVERIN. Qui est là?

HILAIRE. Mon frere, ouvrez.

SEVERIN. On me vient icy apporter quelques meschantes nouvelles.

HILAIRE. Mais bonnes : vos escus sont retrouvez.

SEVERIN. Dites-vous que mes escus sont retrouvez?

HILAIRE. Ouy, je le dy.

SEVERIN. Je crain d'estre trompé comme auparavant.

HILAIRE. Ils sont icy pres, et devant qu'il soit long temps vous les aurez entre vos mains.

SEVERIN. Je ne le puis croire, si je ne les voy et les touche.

HILAIRE. Devant que vous les ayez, il faut que me promettiez deux choses : l'une, de donner Laurence à Desiré; l'autre, de consentir qu'Urbain prenne une femme avec quinze mille livres.

SEVERIN. Je ne sçay que vous dites; je ne pense à rien qu'à mes escus, et ne pensez pas que je vous puisse entendre si je ne les ay entre les mains; je dy bien que, si me les faites rendre, je feray ce que vous voudrez.

HILAIRE. Je vous le promets.

SEVERIN. Et je le vous promets aussi.

HILAIRE. Si ne tenez vostre promesse, nous les vous osterons. Tenez, les voila.

SEVERIN. O Dieu, ce sont les mesmes! — Helas! mon frere, que je vous aime! Je ne vous pourray jamais recompenser le bien que vous me faites, deusse-je vivre mille ans.

HILAIRE. Vous me recompenserez assez, si vous faites ce dont je vous prie.

SEVERIN. Vous m'avez rendu la vie, l'honneur et les biens que j'avois perdus avec ceci.

HILAIRE. Voila pourquoy vous me devez faire ce plaisir.

SEVERIN. Et qui me les avoit desrobez?

HILAIRE. Vous le sçaurez apres; respondez à ce que je demande.

SEVERIN. Je veux premierement les conter.

HILAIRE. Qu'en est-il besoin?

SEVERIN. Ho! ho! s'il s'en falloit quelqu'un?

HILAIRE. Il n'y a point de faute, je vous en respons.

SEVERIN. Baillez-le moy donc par escrit.

FORTUNÉ. O! quel avaricieux!

HILAIRE. Voyez! il ne me croira pas.

SEVERIN. Or sus, c'est assez: vostre parole vous oblige. Mais que dites-vous de quinze mille francs?

FORTUNÉ. Regardez s'il s'en souvient.

HILAIRE. Je dy que nous voulons, en premier lieu, que baillez vostre fille à Desiré.

SEVERIN. Je le veux bien.

HILAIRE. Apres, que consentiez qu'Urbain espouse une fille avec quinze mille francs.

SEVERIN. Quant à cela, je vous en prie; quinze mille francs! Il sera plus riche que moy!

(*Les Esprits*, acte V, sc. VIII, édit. 1601.)

« Dans ces seuls mots : « *Il sera plus riche que moi !* » — « *O Dieu, ce sont les miens !* » il y a, dit l'auteur de la *Poésie française au seizième siècle*, un accent d'avarice, une naïveté de passion, une science de la nature humaine, qui suffiraient pour décéler en Larivey un auteur comique d'un ordre éminent. Mais, tout supérieur qu'il était pour son siècle, il ne poussa pas le talent jusqu'au génie ; et, comme aucun génie n'avait encore frayé la route, ce talent eut peine à se faire jour, et défaillit fréquemment. Venu après Molière, Larivey aurait sans doute égalé Regnard, et il ne fut que le premier des bouffons. »

Un écolier se déguise et s'arme avec un laquais, afin de délivrer un de ses camarades, surpris en flagrant délit et que deux vieillards portent enfermé dans un coffre, pendant la nuit, pour l'aller jeter dans la rivière.

LUCAIN, NICOLAS, EUGÈNE, *escolier.*

LUCAIN. Tandis que ceux ici s'amusoyent à en conter en la rue, Gillette, qui des la fenestre a entendu tout leur discours, m'est venue dire en diligence que, si je n'aide au seigneur Ictance, et en bref, qu'il [1] est mal à cheval. Car les vieillards le tiennent en leur pouvoir, et sont en volonté le mettre ès mains de la justice, ou luy jouer un mauvais tour. Or je veux employer toute ma puissance pour le retirer de leurs pattes, et deusse-je tout gaster. Volla pourquoy ja me suis ainsi desguisé, et en ay fait faire autant à Nicolas et à Eugene, qui me viendront trouver tout a ceste heure [2] en ce lieu, où nous attendrons jusques à ce que Gillette nous face le signe. Ha ! voici les gallans ! Mon Dieu ! comme Nicolas est fait ! Et où diantre avez-vous pris ceste vieille espee rouillee ?

[1] Dire *que...., qu'il est* ; encore la répétition vicieuse tant de fois déjà observée. — [2] Tout à l'heure, bientôt.

NICOLAS. En un lieu où elle a esté plus de vingt ans sans voir lune ny soleil. Je pense qu'elle estoit au grand-pere du grand-pere de mon grand-pere.

LUCAIN. Monstrez un petit. Vertu de moy! c'est une vieille lame!

NICOLAS. Ouy, par saint Jean! et les vieilles sont les meilleures. Mais fay tout bellement, que tu ne la rompes.

LUCAIN. N'ayez peur. C'est-mon [1], vrayement, elle est bonne.

NICOLAS. Fort bonne, principalement quand elle est entre mes mains; car je ne veux souffrir qu'elle face mal.

LUCAIN. Rengainez-la, qu'elle ne se morfonde. Quant à vous, seigneur Eugene, vous estes si proprement desguisé que je ne sache homme qui vous peust recognoistre.

EUGÈNE. Ceste fausse barbe me sied-elle pas bien?

LUCAIN. Tres bien. Par ma foy! on vous prendroit pour un archer du guet.

EUGÈNE. Je l'ay choisie expres afin de paroistre plus cruel.

LUCAIN. Et vous, maistre Nicolas, en quelle volonté estes-vous de combatre?

NICOLAS. Pour t'en dire la vérité, je ne fis jamais profession d'armes; de mode que [2] je ne suis trop aise d'estre ici. Et me semble que je serois mieux au logis. Car que penses-tu que je face en si pauvre conche [3]?

[1] *C'est mon* est une sorte d'exclamation affirmative. Dans cette vieille locution assez fréquente au dix-septième siècle, *mon* paraît venir du *num* latin et du μὼν grec, et a dû répondre primitivement à *n'est-ce pas? pas vrai?* — [2] De sorte que. — [3] *Conche* veut dire : fortune, ordre, arrangement, parure, équipage, ajustement. *Male conche* : mauvais ordre, mauvais arrangement, mauvaise fortune, mal ajusté. *Bonne conche* : bon ordre, bon arrangement, bien préparé, bien ajusté.

LUCAIN. Mon Dieu! que je suis marri que je ne m'en suis advisé plustost! je vous eusse baillé une rondache et un casquet à la Siciliane qui vous eust couvert jusques aux dents, avec le corps de cuirasse de mon maistre.

NICOLAS. O! que cela seroit bien mon cas! Je m'en tiendroie beaucoup plus asseuré, car je n'ay pour ma deffense que l'espee et la cappe.

LUCAIN. St! escoutez! j'oy ouvert l'huis d'Anastase.

NICOLAS. Seigneur Eugene, que ferons-nous? Cêtuy-ci nous veut perdre. Il me semble que je suis desja entre les mains du bourreau.

LUCAIN. N'ayez peur, vous serez pendu si l'on ne vous noye. Retirez-vous deçà et n'en bougez. Et quand il sera temps, faites ce que je vous diray, et monstrez qu'avez veu du pays. (*Les Escolliers*, acte V, sc. III, édit. 1601.)

AUBIGNÉ (THÉODORE-AGRIPPA D')

(1552-1630)

Agrippa d'Aubigné fut à la fois guerrier, poète, négociateur, théologien, historien et romancier.

Ce protestant célèbre naquit, le 8 février 1552, au château de Saint-Maury, à une lieue de Pons, en Saintonge. Son père était seigneur de Brie en Saintonge, et descendait de la maison d'Aubigny de l'Anjou : c'est pourquoi les écrivains contemporains donnent de préférence à sa famille le nom d'Aubigny. Sa naissance coûta la vie à sa mère, Catherine de l'Étang, femme entre les plus doctes de son temps : son fils conservait précieusement un saint Basile grec commenté de sa main. Il hérita si bien de ses inclinations studieuses qu'à six ans il lisait « aux quatre langues », le français, le latin, le grec et l'hébreu ; et qu'à sept ans et demi il avait traduit le *Criton* de Platon. Son père s'étant remarié, la jalousie de sa belle mère

l'éloigna de la maison paternelle. Il n'en reçut pas moins une éducation « exquise ».

En 1562, il fut mis à Paris entre les mains du savant chronographe Matthieu Brouart, plus connu sous le nom de Béroalde. Ses progrès furent bien étonnants, s'il est vrai, comme il nous le dit dans ses *Mémoires*, qu'à treize ans et demi il lisait couramment les rabbins, et qu'on le remit au collége à Genève, uniquement parce qu'il ignorait quelques formes dialectales de Pindare.

En 1573, un an après la Saint-Barthélemy, il fut attaché en qualité d'écuyer à la personne du roi de Navarre, auquel on le présenta comme un homme qui ne trouvait rien « trop chaud ». Il rendit bientôt au Béarnais un grand service en le décidant et en l'aidant à s'échapper de la cour.

Agrippa n'était pas encore l'inflexible protestant que l'on vit plus tard. Car, en 1574, on le trouve combattant à Dormans, où les calvinistes furent défaits, sous les drapeaux du duc de Guise dont il avait gagné la bonne grâce « par ses capriolles et ses afflecteries de cour. » Quelques années plus tard, en 1577, on le voit huguenot fanatique et cruel : il fait massacrer de sang froid vingt-deux soldats catholiques de Dax qui s'étaient rendus à lui sans combat. Dans la suite, il ne massacrera pas les catholiques tombés entre ses mains ; il fera pis ; il les déshonorera en les forçant à renier leur foi.

Serviteur chaque jour plus dévoué du roi de Navarre, il gagna toute sa confiance. Il profita de cette intimité pour le conseiller dans les intérêts du protestantisme. Le roi s'étant converti, il osa lui en témoigner rudement sa désapprobation.

Il ne se borna pas aux paroles ; il fut de ceux qui firent tant qu'ils purent de l'agitation et de l'opposition calviniste dans les provinces de l'Ouest. Henri IV s'en irrita plus d'une fois et finit par le bannir.

D'Aubigné continuait toujours ses actes de sujet insoumis. Le roi faillit en dernier lieu le jeter à la Bastille, principalement pour s'être mis à la traverse d'un accord projeté entre les deux religions.

Dans les derniers temps de la vie de Henri IV, il était rentré en faveur auprès de son maître. Le roi avait conçu ses grands desseins contre la maison d'Autriche, et d'Aubigné devait être employé très activement.

L'assassinat de Henri IV navra le cœur de d'Aubigné. Il résista aux avances de Marie de Médicis, et se posa en mécontent déclaré. Il acheta dans le voisinage de Maillezais la place du Doignon, et la fortifia, avec plusieurs autres points militaires, de manière à protéger la Rochelle, ce boulevard, cet espoir de la réforme. Retranché dans sa citadelle toujours préparée et approvisionnée pour un siége, repoussant les offres avantageuses qui lui venaient de la cour, s'il voulait céder ses places fortes, il prit part, pendant les premières années du règne de Louis XIII, à toutes les menées et révoltes du

parti huguenot. Il n'y gagna que d'irriter contre lui tous les esprits, même parmi les siens. Enfin, dépit et prudence, il céda ses forteresses de Maillezais et du Poignon au duc de Rohan, gendre de Sully et chef de la réforme, sortit de France, après s'être engagé contre le duc de Luynes dans la ligue des princes, et se réfugia dans la cité de Calvin. Genève, Bâle et Berne l'employèrent tour à tour à organiser leurs moyens de défense. Jusqu'à la fin de sa vie il continua ses menées avec les protestants de France et d'Angleterre. Ses derniers jours furent abreuvés de chagrins auxquels il contribua beaucoup par l'apreté de son caractère.

Le belliqueux partisan Agrippa d'Aubigné fut un infatigable écrivain. Il ne quittait la plume que pour l'épée. Sa grande œuvre en prose est son *Histoire universelle*, composée de trois tomes qui parurent successivement en 1616, 1618, 1620. Les deux premiers livres furent imprimés avec privilège. Plusieurs passages trop hardis, principalement contre les princes et les princesses, firent refuser l'approbation au troisième. L'audacieux protestant essaya de s'en passer et publia à tout risque. Le livre fut condamné à être brûlé par la main du bourreau. C'est une des raisons qui déterminèrent d'Aubigné à « venir prendre le chevet de sa vieillesse et de sa mort à Genève. » Ses biens furent confisqués, et il fut condamné par contumace de mort rendu contre moi pour des crimes à peu près de cette espèce, mace à la peine de mort.

Henri le Grand avait été *induit par un jésuite de défendre* à l'obstiné protestant le *travail de l'histoire*. Mais l'avis de Duperron prévalut. Le célèbre cardinal dit au roi « qu'il ne connoissoit aucun autre qui pust fournir aux parties nécessaires pour un tel ouvrage. » Henri IV non-seulement conseilla à d'Aubigné d'écrire, mais lui promit une somme raisonnable pour les voyages, pour la reconnaissance des lieux et des villes où s'étaient livrés les combats. Ces promesses demeurèrent sans effet, et la mort du roi réduisit le capitaine écrivain à ses seules ressources. Il fit voyager à ses frais dans toutes les provinces de France, et réclama partout des renseignements et des mémoires, qui ne lui arrivèrent pas selon son désir.

Écrivain consciencieux, d'Aubigné veut avoir le plus de faits possible et les avoir exacts, pour accorder sa part de gloire à quiconque l'a méritée, ami ou ennemi. Il s'attache plus aux choses qu'à la forme et dédaigne le « langage courtisan ».

Dans son *Histoire universelle*, qui s'étend de 1550, date d'une paix momentanée entre tous les princes chrétiens, à 1601, moment où la France, l'Espagne, la Savoie, ont posé les armes, Agrippa s'est proposé deux principaux objets, la justification du protestantisme et la glorification du Béarnais, du roi de Navarre protestant, et non pas du roi catholique de France ; il faut en ajouter un troisième, sa propre apologie. En effet, à chaque instant, l'historien se met lui-même en scène ; selon ses propres expressions, « l'auteur se trouve

soy-mesme à tous les coups en son chemin. » Ce sont ainsi des mémoires plutôt qu'une histoire.

L'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné est complétée par des mémoires, toujours négligés, et souvent ennuyeux, destinés uniquement à ses enfants.

D'Aubigné est auteur de deux autres ouvrages en prose, d'un genre bien différent de l'*Histoire universelle* et des *Mémoires;* ce sont les *Aventures du baron de Fæneste* et la *Confession de Sancy*. Le *Baron de Fæneste*, livre sans action, en dépit du titre d'*Aventures*, est une satire dialoguée, une esquisse vivement rendue de deux caractères opposés et qui se soutiennent bien jusqu'à la fin. Le premier est le baron de Fæneste, un catholique politique, ancien protestant, l'homme de l'apparence, du *paraître*, d'où il a même pris son nom, de φαίνω : c'est un fanfaron d'honneur, de courage, de galanterie, de noblesse, qui s'avance portant busc et fraise à dentelles, bottes à pantoufles, pourpoint de cinq couleurs, chausses plissées, contenant six aunes de taffetas. A côté de ce personnage ridicule et toujours hué, d'Aubigné a mis en scène l'homme du mérite vrai, qui cherche, non pas le *paraître*, mais l'*être*, Énay, de εἶναι : gentilhomme protestant retiré dans ses terres, il réunit au plus haut degré toutes les qualités, la valeur, le désintéressement, le savoir, la piété, et il s'efforce de prouver au vaniteux Gascon « que la France n'est malade depuis longtemps, aux affaires privées et publiques, que de la maladie de paraître. »

Ce livre, moitié histoire et moitié fantaisiste, est rempli de récits bizarres. Le style en est aussi singulier que les faits, mais il y a de la verve et de l'entrain. « Chose étrange, dit Mérimée, cet homme si plein de fiel est peut-être, parmi les écrivains de son siècle, celui dont les ouvrages ont le mieux conservé la tradition de la vieille gaieté française. » D'Aubigné a trop souvent recours à la licence pour égayer ses *Aventures*. Les protestants s'en offensèrent comme les catholiques. Les *Aventures du baron de Fæneste* furent accueillies à Genève aussi mal que l'avaient été autrefois plusieurs ouvrages d'Henri Estienne.

La *Confession de Sancy* est encore moins chaste que les *Aventures de Fæneste*.

Après ces ouvrages, indiquons, sans nous y arrêter, le *Libre discours sur l'estat des esglises réformées en France*, et les *Petites œuvres meslées*. Nous n'avons pas à reparler ici des *Tragiques ;* dans notre première partie nous avons suffisamment étudié le poète satirique, l'Archiloque du seizième siècle.

Dialogue entre Coligny et Charlotte de Laval, lorsque celle-ci détermine son époux, retiré à Châtillon-sur-Loing, avec ses frères et autres principaux du parti,

et hésitant encore à courir toutes les chances de la guerre civile (1562).

Ce notable seigneur, deux heures apres avoir donné le bonsoir à sa femme, fut resveillé par les chauds souspirs et sanglots qu'elle jettoit; il se tourne vers elle, et, après quelques propos, il lui donna occasion de parler ainsi :

« C'est à grand regret, Monsieur, que je trouble vostre repos par mes inquietudes ; mais estans les membres de Christ deschirez comme ils sont, et nous de ce corps, quelle partie peut demeurer insensible ? Vous, Monsieur, n'avez pas moins de sentiment, mais plus de force à le cacher. Trouverez-vous mauvais de vostre fidelle moitié, si avec plus de franchise que de respect elle coule ses jours et ses pensees dans vostre sein? Nous sommes ici couchez en delices, et les corps de nos freres, chair de nostre chair et os de nos os, sont les uns dans les cachots, les autres par les champs, à la merci des chiens et des corbeaux : ce lict m'est un tombeau, puis qu'ils n'ont point de tombeaux : ces linceux [1] me reprochent qu'ils ne sont pas ensevelis. Je rememorois ici les prudens discours desquels vous fermez la bouche à Messieurs vos freres : leur voulez-vous aussi arracher le cœur et les faire demeurer sans courage comme sans response? Je tremble de peur que telle prudence soit des enfans du siecle, et qu'estre tant sages pour les hommes ne soit pas estre sage à Dieu qui vous a donné la

[1] *Linceuil*, du latin *linteolum*, petit morceau de linge, de *linteum*, linge, de *linum*, lin, se disait pour drap de lit. Cette signification a duré encore quelque temps après d'Aubigné.

« Et les *linceuils* trop courts par les pieds tirassoit. »
(Regnier, *Sat.*, IX.)

Au temps d'Adam,

Avec rien on montoit un ménage ;
Il ne falloit matelas ni *linceuil*. (La Font.)

science de Capitaine : pouvez-vous en conscience en refuser l'usage à ses enfans ? Vous m'avez advoué qu'elle vous resveilloit quelquefois : elle est le truchement de Dieu. Craignez-vous que Dieu vous face coulpable en le suivant ? L'espee de Chevalier que vous portez est-elle pour opprimer les affligez ou pour les arracher des ongles des tyrans ? Vous avez confessé la justice des armes contr'eux ; pourroit bien vostre cœur quitter l'amour du droict pour la craincte du succez ? C'est Dieu qui osta le sens à ceux qui lui resisterent sous couleur d'espargner le sang ; il sait sauver l'ame qui se veut perdre, et perdre l'ame qui se veut garder. Monsieur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nostres ; ce sang et vostre femme crient au ciel vers Dieu et en ce lieu contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empeschez point d'estre meurtris. »

L'admiral respond : « Puis que je n'ai rien profité par mes raisonnements de ce soir sur la vanité des esmeutes populaires, la douteuse entree dans un parti non formé, les difficiles commencemens, non contre la Monarchie, mais contre les possesseurs d'un estat qui a ses racines envieillies, tant de gens interessez à sa manutention [1], nulles attaques par dehors, mais generalle paix, nouvelle et en sa premiere fleur, et qui pis est, faicte entre les voisins conjurez et faicte exprès à nostre ruine : puis que les deffections nouvelles du Roi de Navarre et du Connestable, tant de forces du costé des ennemis, tant de foiblesse du nostre, ne vous peuvent arrester, mettez la main sur vostre sein, sondez à bon escient vostre constance, si elle pourra digerer les desroutes generalles, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans ; les reproches que font ordinairement les peuples quand

[1] Maintien, conservation.

ils jugent les causes par les mauvais succez; les trahisons des vostres, la fuitte, l'exil en païs estrange ; là, les chocquemens des Anglais, les querelles des Allemans, vostre honte, vostre nudité, vostre faim, et, qui est plus dur, celle de vos enfans. Tastez encore si vous pouvez supporter vostre mort par un bourreau, après avoir veu vostre mari trainé et exposé à l'ignominie du vulgaire. Et pour fin vos enfans infames vallets de vos ennemis accreus par la guerre, et triomphans de vos labeurs. Je vous donne trois semaines pour vous esprouver; et quand vous serez à bon escient fortifiee contre tels accidens, je m'en irai perir avec vous et avec nos amis. »

L'admiralle repliqua : « Ces trois semaines sont achevees; vous ne serez jamais vaincu par la vertu de vos ennemis, usez de la vostre; et ne mettez pas sur vostre teste les morts de trois semaines. Je vous somme, au nom de Dieu, de ne nous frauder plus, ou je serai tesmoin contre vous en son jugement.

(*Hist. univ.*, 1re part., liv. III, ch. II, éd. 1616.)

Avènement de Henri IV (1589).

Henri IV se trouve Roi plustost qu'il n'eust pensé et desiré, et demi assis sur un trosne tremblant : au lieu des acclamations et du Vive le Roi ! accoustumé en tels accidens [1], vid en mesme chambre le corps mort de son predecesseur, deux minimes aux pieds avec des cierges, faisans leur liturgie, Clermont d'Antragues se tenant le menton; mais tout le reste parmi les hurlemens, enfonsans leurs chapeaux, ou les jettans par terre, fermans le poing, complottans, se touchans à la main, faisans

[1] Circonstances.

des vœux et promesses, desquelles on oioit pour conclusion, *plustot mourir de mille morts.* Dans cet estourdissement encores, il y en eut qui demanderent pardon à genoux des choses commises aupres du Roi, à quoi un duc respondit : « Taisez-vous, vous parlez comme femmes. » Les compagnons du bourlet [1] esclatent [2] leurs lamentations; mais d'O, Manou son frere, Antragues, Chasteau-Vieux, murmurent, et à dix pas du Roi il leur eschape de se rendre plustost à toutes sortes d'ennemis que de souffrir un Roi huguenot; ils joignent à leurs propos quelques autres, entre ceux-là Dampierre, premier mareschal de camp, qui fit ouir tout haut ce que les autres serroient entre les dents; tout cela se ralie au Duc de Longue-ville, qu'ils éleurent pour porter parole de leurs volontez.

Le Mareschal de Biron prit plaisir au murmure de ceux-là, non pour les suivre, mais pour faire valoir sa besongne à la necessité; il se presenta sans se faire de feste. Le Roi tout troublé de ces choses, s'estant retiré en une garde robe, prit d'une main la Force et de l'autre un gentilhomme des siens (Aubigné). La Force s'estant excusé, l'autre, commandé de dire son avis sur la presente perplexité, parla ainsi [3] :

« Sire, vous avez plus de besoin de conseil que de con-
« solation; ce que vous ferez dans une heure donnera
« bon ou mauvais branle à tout le reste de vostre vie, et
« vous fera Roi ou rien; vous estes circui [4] de gens qui
« grondent et qui craignent, et couvrent leurs craintes
« de pretextes generaux; si vous vous soumettez à la
« peur des vostres, qui est-ce qui vous pourra craindre,

[1] Les mignons. — [2] Font éclater. — [3] C'est là une de ces harangues éloquentes dont abonde l'*Histoire universelle* d'Aubigné, et qui forment la partie la mieux écrite de son livre, mais sont presque entièrement de l'invention de l'écrivain, comme lui-même en convient dans sa préface. — [4] Environné.

« et qui ne craindrez-vous point ? Si vous pensez vaincre « par bassesse ceux qui murmurent par cette maladie, « de qui ne serez-vous point tyrannisé ? Je les viens « d'ouïr, ils menacent que si vous ne changez de reli- « gion ils changeront de parti, en feront un à part pour « venger la mort du Roi ; comment auseront-ils cela sans « vous, puis qu'ils ne l'ausent avec vous? Gardez-vous « bien de juger ces gens-là sectateurs de la Roiauté pour « appui du roiaume, ils n'en sont ni fauteurs ni au- « theurs ; s'ils en sont marques, c'est comme les cica- « trices marquent un corps. Quand vostre conscience « ne vous dicteroit point la response qu'il leur faut, « respectez les pensees des testes qui ont gardé la vostre « jusques ici ; appuiez-vous après Dieu sur ces espaules « fermes et non sur ces roseaux tremblants à tous vents ; « gardez cette partie saine à vous, et dedans le reste « perdez ce qui ne se peut conserver, et triez aujour- « d'hui les catholiques moins atachez au pape qu'à leur « Roi, car les autres feront plus de mal proches qu'es- « loignez. A l'heure que je parle à vous, le Mareschal « de Biron, et avec lui, les chefs des meilleures troupes, « ne pensent point à vous quiter. Les offenses de Blois « sont sur leurs testes, ils ont besoin de vous, cherissent « mesme cette occasion pour vous obliger et gagner la « grace de vostre establissement; serenez vostre vi- « sage, usez de l'esprit et du courage que Dieu vous a « donné ; voici une occasion digne de vous; mettez la « main à la besongne, et cependant que les grondeurs et « leurs confesseurs mesureront la crainte de vostre reli- « gion à celle qu'ils ont des liguez, commencez par le « Mareschal de Biron ; faites-lui sentir le besoin que « vous avez de lui jusques aux bords de la lascheté et « non plus avant ; demandez-lui pour premiere preuve « de son vouloir et credit, qu'il aille prendre le serment

« des Suisses, qu'il les face mettre en bataille pour « crier : *Vive le Roi Henri IV!* depeschez Givri vers la « noblesse de l'Isle-de-France et Brie qui est en l'armee, « Humiere vers les Picards; descouplez ainsi à propos « ceux que vous connoissez mieux que nous; et sur les « premiers raports qu'on vous fera des bonnes volon- « tez, demandez lors le mesme office à ceux de qui vous « tenez l'esprit douteux. Quant au duc d'Espernon, que « je tiens le plus considerable de vostre armee, il est « trop judicieux pour manquer à son devoir, aussi peu « à son interest; tenez-le par la main, il consent en « ne dissentant point : sa presence authorise vos affai- « res pour une paix, qu'il espereroit en vain des enne- « mis; il ne rompra pas celle qui est toute faite avec « vous; n'ignorez pas que vous estes le plus fort ici; « voila plus de deux cents gentils-hommes de vostre « cornette dans ce jardin, tout glorieux d'estre au Roi. « Si vostre douceur acoustumee et bien seante à la di- « gnité Roiale, et les affaires presens n'y contrediscient, « d'un clin d'œuil vous feriez sauter par les fenestres « tous ceux qui ne vous regardent point comme leur « Roi. »

Le Roy aprouva la pluspart de cet avis, etc.

(*Hist. univ.*, t. III, liv. II, ch. XXIII, p. 183 et suiv., éd. 1620.)

Vengeance de San Petro [1].

Estant povre soldat il avoit, pour sa valleur, espousé

[1] San Petro ou San Pietro, surnommé Bastelica, du lieu de sa naissance, était un capitaine corse au service de François I^er^ et de Henri II, fameux par divers exploits, et plus encore par les troubles qu'il excita en Corse et par sa haine contre les Génois. Son caractère était romanesque et féroce. Il fut assassiné par un de ses

la dame d'Ornane, de grande maison et de condition eslevee par dessus lui : la paix estant faitte pour le general et non pour lui, et ayant cerché en France et à Florence du support pour ses desseins, il fit pour cela mesme un voyage à Constantinople, durant lequel ceux d'Ornane et autres parens de sa femme lui ayant fait savoir de leurs nouvelles, et persuadé de venir jusques à Gennes, où elle pourroit concilier les haineux [1] de son mari, et mesmes le faire rappeler de bannissement, cette femme induite à cela, se desroba de Marseille ; mais poursuivie par un ami de San-Petre, fut ramenee à Aix, et là tenuë en quelque sorte de captivité, jusques à la venuë de son mari, qui à son arrivee trouva ce fait si amer, qu'un de ses familiers l'excusant, il le fit estrangler par des esclaves turcs. De là il vient à Aix, où la justice fit difficulté de lui mettre sa femme entre les mains ; mais elle, bien que pleine de crainte, demanda d'y estre : il la remene à Marseille, parlant tousjours à elle avec beaucoup d'honneur ; si bien que, la teste nuë, il lui annonça que pour sa faute d'avoir voulu voir ses ennemis, il falloit qu'elle fust estranglee par ses esclaves : elle ne refusa point la mort, mais se contenta de lui dire : « Il y a vingt ans que vostre vertu m'a esmeuë à vous faire mon mari ; depuis ce temps-là je n'ai souffert le toucher d'homme vivant que de vous ; je vous supplie que ma mort ne soit point souillee par ces vilaines mains ; mais que les vostres, honorables pour leur valleur, me conduisent elles mesmes au repos. » Cela dit, l'appella sa maistresse, et lui demanda pardon un genoux en terre, et puis lui mit des bandes de toille dans le col, avec lesquelles il l'estrangla ; ne demeurant gueres à prendre des chevaux de poste pour s'en aller en cour, où il n'arriva pas si tost que la nou-

officiers, dans une rencontre avec les Génois, le 17 janvier 1566, à l'âge de soixante-cinq ans. — [1] Les ennemis.

velle. Là il fut receu avec tant d'horreurs, principalement des dames, que, bien qu'il monstrast son estomac couvert de playes pour la France, qui n'avoit que faire, disoit-il, des affaires de sa famille, si est-ce que le mauvais visage qu'il recevoit le poussa à venir exercer ses vengences en Corse, où, avec l'aide de quelques Florentins et François, il surprit Istria et fit une guerre sans merci quelque espace de temps, où il tomba en une embusche dressee par ses ennemis, et principalement par les parens de sa femme : là, abatu d'une harquebusade, il fut achevé à coups d'espee avec dispute entre ses tueurs à qui auroit les deux mille ducats que la seigneurie de Gennes avoit mis sur sa teste.

(*Histoire universelle*, t. I, l. IV, ch. XVII, p. 233, éd. 1616.)

LA SATYRE MÉNIPPÉE

La *Satyre Ménippée* représentera ici un genre très influent au seizième siècle, le pamphlet.

Les pamphlets, depuis les querelles et les guerres de religion, pullulaient de tous les côtés, pour et contre toutes les opinions et toutes les personnes. On ne s'arrêtait pas au pamphlet, on tombait dans le libelle diffamatoire. L'excès alla si loin qu'on dut essayer d'y pourvoir par de nouvelles lois.

Mais ni défenses ni menaces n'arrêtèrent le mal : il fut porté à son comble à l'époque de la Ligue. De tant d'écrits satiriques, bien peu ont survécu. Un seul est demeuré célèbre parce qu'il représente des idées générales, des intérêts universels, dans un langage durable ; parce qu'il ne renferme pas seulement des portraits, mais quantité de types pris sur le vif : c'est la *Satyre Ménippée*, dont la première partie fut publiée au mois de février ou mars 1593, et qui prit son nom de *Ménippe*, fameux satirique grec.

Cet ouvrage jusqu'alors sans précédent et sans modèle dans notre langue, et qui contient deux parties aujourd'hui réunies, mais originairement très distinctes, écrites par des auteurs différents à quelque intervalle l'une de l'autre, est une relation burlesque entremêlée de descriptions, de harangues, d'allégories, des États convoqués à Paris, le 10 février 1593, par le duc de Mayenne, à l'effet d'élire un

roi, de connaître des prétentions de ceux qui briguaient la couronne, et de modifier les lois de la monarchie suivant des circonstances nouvelles. Ces États ne surent rien trancher et prêtèrent au ridicule. Ce côté risible, et quelquefois odieux, fut admirablement mis en relief par les auteurs de la *Satyre Ménippée*. Ils transformèrent en deux charlatans le parti de Lorraine et celui d'Espagne, tous deux occupés à brasser le *catholicon*, essence mêlée de poudre d'or, de pensions, de promesses, de belles paroles, bien alambiquée, bien calcinée, sophistiquée diversement par l'une et l'autre faction ; et ils firent tenir aux principaux personnages des États, par une fiction pleine de comique, des discours où ils se trahissaient eux-mêmes, et dévoilaient leurs motifs intéressés et ceux de leurs amis. Mais en hommes de parti, ils méconnurent complètement ce qu'il y avait de grand et de généreux dans l'inspiration première de la Ligue et dans la durée de sa résistance. Tout en déplorant et en condamnant énergiquement avec Bossuet les excès et les attentats des ligueurs, tout en reconnaissant les dangereuses conséquences de la légitimation d'un pareil soulèvement contre des maximes de stabilité dont l'établissement en France remontait à six siècles, il faut avouer que beaucoup de catholiques, sincères partisans de la Ligue française, purent et durent céder à des considérations de nature à être comprises et respectées par tous ceux qui ne rangent pas la conscience et la foi parmi les mots vides de sens. « L'idée qu'un prince, parce qu'il est le plus proche héritier d'un roi, dit un historien contemporain dont le point de vue est placé en dehors des partis politiques, doit monter sur le trône, dussent la religion, les droits et le bonheur du peuple être détruits par son avènement, cette idée nous semble insensée, parce qu'elle fait passer les droits secondaires d'une famille au-dessus des droits imprescriptibles de Dieu. La Ligue, du moins dans son principe, fut juste et légitime, et la France eut raison de déclarer inhabile à succéder aux Valois le prince qui commandait les armées protestantes et cherchait à faire monter l'hérésie sur le trône [1]. » Un célèbre philosophe protestant abonde dans le même sens, et ajoute : « Lorsqu'il y avait trois cents ans que la branche collatérale qui prétendait à l'hérédité s'était séparée du trône royal ; lorsqu'elle avait eu, pendant ce long espace de temps, des intérêts non-seulement séparés, mais opposés à ceux de la France ; lorsque, après avoir gouverné longtemps des États ou feudataires, comme le duché de Bourbon, ou indépendants, comme le Béarn, elle arrivait enfin à porter la couronne étrangère de Navarre, il n'était plus possible de voir dans le chef de cette branche le représentant héréditaire de la France, le prince nécessairement pénétré de tous les intérêts, de tous les sentiments de l'honneur français [2]. »

[1] Gabourd, *Hist. de France*, t. XI, p. 62. — [2] Sismondi, *Histoire des Français*, t. XX, p. 93, 94 et suivantes.

La *Satyre Menippée* annoncée, colportée par fragments depuis plusieurs mois, et dont l'impression avait été commencée à Tours, ville royaliste, fut publiée à Paris, presque immédiatement après l'entrée de Henri IV dans la capitale : le gros de l'ouvrage avait été composé avant l'abjuration du roi, avant le 25 juillet 1593. Les esprits délicats de l'un et de l'autre parti, dit de Thou, la lurent avec une égale avidité, et lui accordèrent les mêmes suffrages. Son influence politique fut aussi grande que sa vogue littéraire, comme l'attestent les deux historiens les plus autorisés du temps, de Thou et d'Aubigné. Elle contribua puissamment à empêcher l'élection d'un roi de la Ligue. Après l'abjuration de Saint-Denis, elle précipita l'adhésion d'un grand nombre de villes, enfin elle accéléra la pacification générale du pays.

Quand ce roi des pamphlets, comme on l'a appelé, n'eut plus à exercer d'influence marquée sur l'opinion publique, il continua de captiver par le mérite du style et de la composition. Cet écrit tout empreint du génie de Rabelais, dont les expressions reviennent à chaque instant sous la plume des auteurs, sut plaire aux plus graves esprits du dix-septième siècle. Le P. Rapin, dans ses *Réflexions sur la poétique*, reconnaît que *cette pièce surpasse tout ce qu'on a écrit en ce genre dans les derniers siècles*; il l'appelle « un chef-d'œuvre de délicatesse, de finesse et de naturel », et lui donne place à côté de *Don Quichotte*.

Les plus grands éloges ont été accordés de nos jours à la *Satyre Ménippée*. M. Nisard l'a appelée « un fruit du pur esprit français, tel qu'il paraît dans nos trouvères, dans Villon, dans Marot, cultivé, mais non transformé par la Renaissance. J'y reconnais, dit encore cet excellent critique, la gaieté satirique de nos pères : rien n'y manque, ni le trait qui déchire, ni le jeu de mots qui assaisonne le sens, ni la pointe pour les goûts un peu grossiers [1]. »

On attribue assez généralement l'idée et l'esquisse première de la *Ménippée*, ainsi que la composition de la *Vertu du Catholicon d'Espagne*, à un prêtre gallican, le Normand Pierre le Roy, chapelain du cardinal de Bourbon, à qui de Thou rend ce témoignage, qu'il était *vir bonus et a factione summe alienus* [2], mais dont on ne connaît aucun autre travail, et l'exécution de l'ensemble au savant Pierre Pithou, aidé du spirituel Gillot, du soldat poète Rapin, du latiniste Passerat, et de l'avocat-poète Florent Chrestien.

[1] *Histoire de la littérature française*, liv. II, ch. VII. § 2. — [2] *Hist.*, liv. CV.

La manipulation du catholicon d'Espagne.

Pendant qu'on faisoit les preparatifs et eschafaux au Louvre, ancien temple et habitacle des Roys de France, et qu'on attendoit les deputez de toutes parts, qui de mois en mois se rendoient à petit bruit, sans pompe ni parade de suitte[1], comme on faisoit anciennement quand l'organe et la corruption de nos peres avoient introduit le luxe et la superfluité vitieuse, il y avoit en la court dudit Louvre deux charlatans, l'un espagnol[2] et l'autre lorrain[3], qu'il faisoit merveilleusement bon veoir vanter leurs drogues, et jouer de passe-passe tout le long du jour devant tous ceux qui vouloyent les aller veoir sans rien payer. Le charlatan espagnol estoit fort plaisant, et monté sur un petit eschaffaut, jouant des regalles[4], et tenant bancque, comme on en voit assez à Venise en la place Sainct Marc. A son eschaffaut estoit attachee une grande peau de parchemin, escrite en plusieurs langues, sellee de cinq ou six seaux d'or, de plomb, et de cire, avec des tiltres en lettres d'or, portant ces mots :

LETTRE DU POUVOIR D'UN ESPAGNOL,
ET DES EFFECTS MIRACULEUX DE SA DROGUE
APPELEE HIGUIERO D'INFIERNO[5] OU CATHOLICON COMPOSÉ.

Le sommaire de toute ceste pancarte estoit que ce triacleur[6], petit-fils d'un Espagnol de Grenade relegué en Affrique pour le mahumetisme, medecin du cerif, qui se feit roy de Marroque par une espece de *Higuiero*, son pere estant mort, vint en Espagne, se fit baptiser, et se

[1] Arrêt brusque du cheval dans un carrousel. — [2] Le cardinal de Plaisance. — [3] Le cardinal de Pelevé. — [4] Epinette organisée. — [5] Figuier d'enfer. — [6] Débitant de thériaque.

mit à servir à Tollede, au college des Jesuistes, où ayant apris que le Catholicon simple de Rome n'avoit d'autres effects que d'edifier les ames, et causer salut et beatitude en l'autre monde seulement, se faschant d'un si long terme, s'estoit advisé, par le conseil testamentaire de son pere, de sophistiquer ce Catholicon, si bien qu'à force de le manier, remuer, alambiquer, et calciner, il en avoit composé dedans ce college un electuaire [1] souverain qui surpasse toute pierre philosophale...

Quand au charlatan lorrain, il n'avoit qu'un petit escabeau devant luy, couvert d'une vieille serviette, et dessus une tirelire d'un costé, et une bouete [2] de l'autre, pleine aussi de Catholicon, dont toutefois il debitoit fort peu, parce qu'il commençoit à s'esvanter, manquant de l'ingredient plus necessaire, qui est l'or ; et sur la bouete estoit escrit :

FIN GALIMATHIAS,
ALIAS CATHOLICON COMPOSÉ
POUR GUERIR DES ESCROUELLES [3]

Ce pauvre charlatan ne vivoit que de ce mestier, et se morfondoit fort, combien qu'il fust affublé d'un caban fourré, tout pelé ; à cause de quoy les pages l'apelloient *monsieur de Pellevé ;* et pour autant que le charlatan espagnol estoit fort bouffon et plaisant, ils l'apelloient *monsieur de Plaisance*. A la verité, la drogue de cestuy-cy estoit souveraine. J'ay veu monsieur d'Aumalle comte de Boulongne, qu'elle a guery de la jaunisse saffrannee, dont il languissoit [4]... plus de dix mil zelez du haut mal de

[1] Médicament fait de poudres composées, du lat. *electuarium*, corrompu de ἐκλειμμάτιον, de ἔκλειμμα, choix, mélange. — [2] Boîte. — [3] Du bas lat. *scrofella*, de *scrofula*, lequel est formé de *scrofa*, truie, parce que les porcs sont sujets à une maladie analogue. — [4] Aumale était couvert de dettes avant la Ligue ; or, le jaune était la couleur des débiteurs insolvables ; on peignait de jaune le devant de la maison des banqueroutiers.

la corde, et un milier qui s'en alloient mourir en chartres [1]... Monsieur de Mayenne en prent tous les jours dans un posson [2] de laict d'anesse, pour guerir du plus déloyal et malin hocquet du monde. Le duc de Savoye en avoit aussi pris pour le guarir de la boulimie [3] et gloutonnie, mais il revomist tout, le pauvre homme.

(La vertu du Catholicon. Avant-propos, éd. 1594.)

Harangue de M. le lieutenant [4].

Lisez les livres de Josèphe de la guerre des Juifs ; car c'est quasi un mesme faict que le nostre, et jugez si les zelateurs Simon et Jean ont eu plus d'inventions et desguisements de matieres pour faire opiniastrer le pauvre peuple de Jerusalem à mourir de rage de faim que j'en ay eu pour faire mourir de la mesme mort cent mille ames dedans cette ville de Paris, jusques à faire que les meres ayent mangé leurs enfans, comme ils firent en cette sacree cité. Lisez cette histoire, je vous en prie, et pour cause, et vous trouverez que je n'ay espargné, non plus qu'eux, les reliques les plus saintes et utensiles d'église, que j'ay peu faire fondre pour mes affaires. J'ay cent fois violé ma foy particulierement juree à mes amis et parents, pour parvenir à ce que je desire sans en faire semblant, et mon cousin le duc de Lorraine et le duc de Savoye en sçauroient bien que dire [5]; les affaires desquels j'ay tousjours postposees [6] à la cause de l'eglise gallicane, et à la mienne. Quand à la foy publique, j'ay tousjours estimé que le rang que je tiens m'en dispen-

[1] Prisons. — [2] Un petit pot. — [3] Appétit désordonné, mot à mot, faim de bœuf, de βοῦς, bœuf, et λιμός, faim. — [4] Le duc de Mayenne, alors lieutenant-général du royaume. — [5] Il avait promis à chacun d'eux de le faire élire roi de France, et il songeait plutôt à le devenir lui-même. — [6] Mises après.

soit assez ; et les prisonniers que j'ay retenuz, ou faict payer [1] rançon, contre ma promesse, ou contre la composition par moy faicte avec eux, ne me peuvent rien reprocher puis que j'en ay absolution. Je ne parleray point des voyages que j'ay fait faire vers le Biarnois [2], pour l'amuser d'un accord où je ne pensay jamais. Les plus fins de mon party y ont esté embarquez, et n'en ont senty que la fraischeur du rasoir ; et cela ne doit deplaire à Villeroy [3] qui n'y est allé qu'à la bonne foy, comme pouvez croire. J'en ay bien ajusté d'autres [4], qui ne s'en vantent pas, et qui ont traité pour moy à deux fins, tant pour haster nos amis de nous secourir, que pour amuser nos ennemis à la moustarde [5]. Et si le Biarnois eust voulu croire quelques uns de son Conseil, qui ont quelque grain du Catholicon sur la langue, et qui ont tousjours crié qu'il ne faloit rien aigrir, de peur de desesperer tout, nous aurions maintenant beau jeu, au lieu que nous voions que les peuples se sont mis d'eux-mesmes à souhaiter [6] et demander la paix, chose que nous devons tous craindre plus que la mort, et aymeroy cent fois mieux me faire Turcq ou Juif, avec la bonne grâce et congé de nostre sainct pere [7], que de veoir ces heretiques relaps retourner jouir de leur bien, que vous et moy possedons à juste tiltre, et de bonne foy, par an et jour, voire plus. Hé Dieu, mes amis, que deviendrons nous s'il faloit tout rendre? S'il faloit que je revinsse à mon ancien estat, comment entretiendroi je mon plat [8]

[1] La correction demanderait : ou auxquels j'ai fait payer. — [2] Henri IV. — [3] Villeroi, seigneur de Neufville, habile négociateur, dont l'adresse sut se ménager de bonnes positions sous le règne de plusieurs rois. — [4] D'O, surintendant des finances, et le maréchal de Biron. — [5] A la bagatelle. — [6] *Souhaiter* est formé de la préposition *sous*, et de l'ancien verbe *haitier*, rendre joyeux, sain : d'où l'idée de mettre par ses vœux en joie et en santé. — [7] Clément VIII. — [8] Mayenne, qui était d'une obésité proverbiale, passait pour aimer la bonne chère.

et mes gardes ? Il me faudroit passer par des secretaires et tresoriers de l'espargne tous nouveaux, au lieu que les nostres passent par mes mains. Mourons, mourons plutost que d'en venir là. C'est une belle sepulture que la ruyne d'un si grand royaume que celuy-cy, soubs lequel il nous faut ensevelir, si nous ne pouvons grimper dessus. (*Ibid.*, f° 17, v°.)

Harangue du sieur de Rieux[1] sieur de Pierrefonts pour la noblesse de l'Union.

..... J'ay bien occasion de vous suivre, monsieur le lieutenant, et faire service à la noble assemblee, à bis ou à blancq, à tort ou à droit, puis que tous les pauvres prebstres, moines et gens de bien, devots catholiques, m'aportent des chandelles et m'adorent comme un sainct Macabee du temps passé. C'est pourquoy je me donne au plus viste des diables, que si aucun de mon gouvernement s'ingere à parler de paix je le courray comme un loup gris. Vive la guerre ! Il n'est que d'en avoir, de quelque part qu'il vienne. Je voy je ne sçay quels degoustez de nostre noblesse, qui parlent de conserver la religion et l'Estat tout ensemble, et que les Espagnols perdront à la fin l'un et l'autre, si on les laisse faire. Quand à moy, je n'entends poinct tout cela, pourveu que je leve tousjours les tailles et qu'on me paye bien mes appointements... Cependant je courray la vache et le manant tant que je pourray; et n'y aura paysan, laboureur, ny marchand autour de

[1] De Rieux était un ancien petit commis des vivres, voleur de profession, connu par sa bravoure dans les armées de la Ligue. Il fut attrapé en 1591, dans une de ses courses, par la garnison de Compiègne et pendu.

moy, et à dix lieues à la ronde, qui ne passe par mes mains et qui ne paye taille ou ranson. Je sçay des inventions pour les faire venir à raison. Je leur donne le frontal [1] de corde liee en cordeliere : je les pends par les esselles; je leur chaufe les pieds d une pelle rouge ; je les mets aux fers et aux ceps ; je les enferme en un four, en un coffre percé plein d'eau ; je les pends en chapon rosty ; je les foyte d'estrivieres: je les sale; je les fay jeusner: je les attache estendus dedans un ban. Bref, j'ay mille gentils moyens pour tirer la quinte-essence de leurs bourses et avoir leur substance, pour les rendre belistres à jamais, eux et toute leur race. Que m'en soucie-je, pourveu que j'en aye? Qu'on ne me parle point là dessus du point d'honneur; je ne sçay que c'est. Il y en a qui se vantent d'estre descendus de ces vieux chevaliers françois qui chasserent les Sarrasins d'Espagne et remirent le roy Pierre en son royaume: les autres se disent estre de la race de ceux qui allerent conquerir la Terre Saincte avec sainct Loys: les autres de ceux qui ont remis les Papes en leur siege par plusieurs fois, ou qui ont chassé les Anglois de France, et les Bourguignons de la Picardie, ou qui ont passé les monts aux conquestes de Naples et de Milan, que le Roy d'Espagne a usurpé sur nous. Il ne me chaut de tous ces tiltres sans pancartes, ny d'armoiries tymbrees ou non tymbrees; je veux estre vilain de quatre races, pourveu que je reçoive tousjours les tailles, sans rendre compte. Je n'ay point leu les livres, ni les histoires et annales de France, et n'ay que faire de sçavoir s'il est vray qu'il y ait eu des paladins et chevaliers de la Table ronde, qui ne faisoient profession que d'honneur et de deffendre leur roy et leur pays, et

[1] Proprement, bandeau, ornement du front, et remède qu'on applique sur le front.

fussent plustost morts que de recevoir un reproche ou souffrir qu'on eust faict tort à quelqu'un. J'ay ouy conter à ma grand mere, en portant vendre son beurre au marché, qu'il y avoit eu autrefois un Gaston de Foix, un conte de Dunois, un La Hire, un Poton [1], un capitaine Bayart, et autres qui avoient fait rage pour ce poinct d'honneur et pour acquerir la gloire aux François ; mais je me recommande à leurs bonnes graces pour ce regard [2]. J'ay bonne espee et bon pistolet : et n'y a sergent ni prevost des mareschaux qui m'osast adjourner. Advienne qui pourra ! il me suffist d'estre bon catholique [3]. La justice n'est pas faite pour les gentils hommes comme moy. Je prendray les vaches et les poules de mon voisin quand il me plaira ; je leveray ses terres ; je les renfermeray avec les miennes dedans mon clos, et si n'en oseroit grommeler. Tout sera à ma bienseance. Je ne souffriray point que mes subjets paient de taille, sinon à moy ; et vous conseille, messieurs les nobles, d'en faire tous ainsi. Aussi bien n'y a-il que les tresoriers et financiers qui s'engraissent et usent de la substance du peuple comme les choux de leur jardin. Par la mort Dieu ! si je trouve ni sergent, ni receveur, ni homme de justice faisant exploict sur mes terres sans m'en demander congé, je leur feray manger leur parchemin. C'est trop enduré. Sommes-nous pas libres ? Monsieur le lieutenant, ne nous avez-vous pas donné liberté de tout faire ? Et monsieur le légat [4] nous a-il pas mis la bride sur le col, pour prendre tout le bien des Politiques [5], tuer et assassiner, parents, amis, voisins, pere et mere, pourveu qu'y

[1] Poton de Xaintrailles, maréchal de France sous Charles VII. — [2] A ce propos. — [3] Bon catholique selon l'Espagne, c'est-à-dire dévoué à Philippe II. — [4] Le cardinal de Plaisance. — [5] Parti qui, écartant la question religieuse, ne demandait, disait-il, que des réformes politiques.

facions nos affaires et que soyons bons catholiques, sans jamais parler ni de trefve ni de paix? J'en feray ainsi, et vous prie d'en faire de mesme.

Mais j'ay encore une autre chose à vous remonstrer, c'est de ne parler plus de ceste loy salique : je ne sçay que c'est, mais le seigneur Diego [1] me l'a donné par memoire, avec quelques pieces rondes qui me feront grand bien. C'est, en tout cas, qu'il faut aller saccager ces chaperons fourrez de la cour de parlement, qui font les gallands et se meslent des affaires d'Estat, où ils n'ont rien que veoir. Qu'on me les donne un peu à manier ! Jamais Bussy Le Clerc n'y fit œuvre. Si monsieur le legat me commande seulement de leur aller mettre la main sur le collet, il n'y a ni bonnet quarré ni bourlet que je ne face voler, s'ils m'eschaufent trop les aureilles, mesmement à ce monsieur Le Maistre et ce Du Vayr [2], qui mettent les autres en train. Que n'y donnez-vous ordre, monsieur le lieutenant?

(*Ibid.*, f° 41 r°.)

Harangue de M. d'Aubray [3] pour le tiers estat.

(Attribuée à Pierre Pithou).

Par nostre Dame, messieurs, vous nous l'avez baillé belle. Il n'estoit ja besoin que nos curez nous preschassent qu'il faloit nous desbourber et desbourbonner [4]. A ce que je voy par vos discours, les pauvres Parisiens en

[1] Don Diego d'Ybarra, agent de Philippe II. — [2] Le Maistre était président à la cour et du Vair conseiller. L'un et l'autre avaient soutenu énergiquement la loi salique. — [3] Claude d'Aubray passait pour le chef des Politiques. — [4] Laisser là les Bourbons, c'est-à-dire Henri IV. Le curé Boucher, prêchant à Notre-Dame, le 12 mai 1593, prit pour texte le mot de l'Écriture : *Ejice eos de loto*, et, par une équivoque grossière, dit à son auditoire : « Il est temps de se *desbourber*, de se *desbourbonner* : ce n'est pas à un tel boueux que le throsne appartient. »

ont dans les bottes bien avant, et sera prou [1] difficile de les desbourber. Il est desormais temps de nous appercevoir que le faux Catholicon d'Espagne est une drogue qui prend les gens par le nez; et ce n'est pas sans cause que les autres nations nous apellent caillettes [2], puis que, comme pauvres cailles coiffees et trop credules, les predicateurs et sorbonistes, par leurs caillets [3] enchanteurs, nous ont fait donner dans les rets des tyrans et nous ont par apres mis en cage, renfermez dedans nos murailles, pour apprendre à chanter. Il faut confesser que nous sommes pris à ce coup, plus serfs et plus esclaves que les chrétiens en Turquie et les juifs en Avignon. Nous n'avons plus de volonté, ni de voix au chapitre. Nous n'avons plus rien de propre, que nous puissions dire: « Cela est mien. » Tout est à vous, messieurs, qui nous tenez le pied sur la gorge, et qui remplissez nos maisons de garnisons. Nos privileges et franchises anciennes sont à vau-l'eau [4]. Nostre hostel de ville, que j'ay veu estre l'assuré refuge du secours des roys en leurs urgentes affaires, est à la boucherie [5]. Nostre cour de parlement est nule; nostre Université devenue sauvage. Mais l'extremité de nos miseres est, qu'entre tant de malheurs et de necessitez, il ne nous est pas permis de nous plaindre, ni demander secours; et faut qu'ayans la mort entre les dents, nous disions qne nous nous portons bien, et que nous sommes trop heureux d'estre malheureux pour si bonne cause.

O Paris, qui n'es plus Paris, mais une spelonque [6] de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Neapolitains [7], un asyle et seure retraite de voleurs,

[1] Très. — [2] Petites cailles. — [3] Filets à prendre les cailles. — [4] Au val de l'eau. — [5] Allusion à Charles Boucher, prévôt des marchands. — [6] Caverne. — [7] La garnison espagnole, envoyée à Paris par Philippe II, était composée d'Espagnols, de Wallons et d'Italiens.

meurtriers et assassinateurs, ne veux-tu jamais te ressentir de ta dignité et te souvenir qui tu as esté, au prix de ce que tu es? Ne veux tu jamais te guerir de ceste frenesie qui, pour un legitime et gracieux roy, t'a engendré cinquante roytelets et cinquante tyrans? Te voila aux fers, te voila en l'inquisition d'Espagne, plus intolerable mille fois et plus dure à supporter aux esprits nez libres et francs, comme sont les François, que les plus cruelles morts, dont les Espagnols se sçauroient adviser. Tu n'as peu supporter une legere augmentation de tailles et d'offices, quelques nouveaux edicts qui ne t'importoient nullement; et tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne tes senateurs, qu'on chasse et bannisse tes bons citoyens et conseillers, qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats: tu le vois, et tu l'endures; tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves et le loues, et n'oserois et ne sçaurois faire autrement. Tu n'as peu supporter ton roy si debonnaire, si facile, si familier, qui s'estoit rendu comme concitoyen, et bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de somptueux bastiments, accreue de forts et superbes ramparts, ornee de previleges et exemptions honorables. Que di je, peu supporter? C'est bien pis, tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son lict. Quoy chassé? tu l'as poursuivi. Quoy poursuivy? tu l'as assasiné, canonizé l'assasinateur [1], et fait des feux de joye de sa mort [2]. Et tu vois maintenant combien cette mort t'a proufiité. Car elle est cause qu'un autre [3] est monté en sa place, bien plus

[1] Jacques Clément fut proclamé bienheureux par les Ligueurs. — [2] Le duc de Mayenne fit faire des feux de joie dans tout Paris. Sa cour et lui prirent l'écharpe verte; les Seize en firent autant: la duchesse de Montpensier avait fait distribuer les écharpes. — [3] Henri IV.

vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier, et qui sçaura bien te serrer de plus pres, comme tu as à ton dam desja experimenté.

Je vous prie, messieurs, s'il est permis de jetter encore ces derniers abbois en liberté, considerons un peu quel bien et quel proffit nous est venu de ceste detestable mort, que nos prescheurs nous faisoient croire estre le seul et unique moyen pour nous rendre heureux. Mais je ne puis en discourir qu'avec trop de regret de veoir les choses en l'estat qu'elles sont, au prix qu'elles estoient lors. Chacun avoit encore en ce temps là du bled en son grenier et du vin en sa cave : chacun avoit sa vaisselle d'argent, et sa tapisserie, et ses meubles ; les femmes avoient encore leur demiceint [1] : les reliques estoient entieres ; on n'avoit point touché aux joiaux de la couronne. Mais maintenant qui se peut vanter d'avoir de quoi vivre pour trois semaines, si ce ne sont les voleurs, qui se sont engraissez de la substance du peuple, et qui ont pillé à toutes mains les meubles des presents et des absents? Avons-nous pas consommé peu à peu toutes nos provisions, vendu nos meubles, fondu nostre vaisselle, engagé jusques à nos habits pour vivoter bien chetivement? Où sont nos sales et nos chambres tant bien garnies, tant diaprees et tapissees? Où sont nos festins, et nos tables friandes ? Nous voila reduits au laict et au frommage blancq, comme les Souysses. Nos banquets sont d'un morceau de vache pour tous mets. Bien heureux qui n'a point mangé de chair de cheval et de chien ; et bien heureux qui a tousjours eu du pain d'avoine, et s'est peu passer de bouillie de son, vendue au coing des rues, aux lieux qu'on vendoit jadis les friandises de langues, caillettes

[1] Ceinture d'argent que les dames de Paris avaient été obligées de vendre pendant les misères du siège.

et pieds de mouton; et n'a pas tenu à monsieur le legat et à l'ambassadeur Mandosse [1], que n'ayons mangé les os de nos peres, comme font les sauvages de la Nouvelle Espagne.

Peut-on se souvenir de toutes ces choses sans larmes et sans horreur? Et ceux qui en leur conscience sçavent bien qu'ils en sont cause peuvent-ils en ouir parler sans rougir, et sans apprehender la punition que Dieu leur reserve, pour tant de maux dont ils sont autheurs? mesmement [2], quand ils se representeront les images de tant de pauvres bourgeois, qu'ils ont veuz par les rues tomber tous roides morts de faim: les petits enfans mourir à la mamelle de leurs meres allangouries, tirants pour neant et ne trouvants que succer [3]; les meilleurs habitans et les soldats marcher par la ville, appuyez d'un baston, pasles et foibles, plus blancs et plus ternis qu'images de pierre, ressemblants plus des fantosmes que des hommes. Fut-il jamais barbarie, ou cruauté, pareille à celle que nous avons veue et endurée? Fut-il jamais tyrannie et domination pareille à celle que nous voions et endurons? Où sont les colleges? Où sont les escholiers? Où sont les leçons publiques, où l'on accouroit de toutes les parts du monde? Où sont les religieux estudiants aux convents? Ils ont pris les armes, les voila tous soldats debauchez. Où sont nos chasses, où sont nos precieuses reliques? Les unes sont fondues et mangees, les autres sont enfouyes en terre de peur des voleurs et sacrileges. Où est la reverence qu'on portoit aux gens d'eglise et aux sacrez mysteres? Chacun maintenant fait une religion à sa guise. Où sont les

[1] On lui attribue le conseil de broyer les os des morts du cimetière des Innocents de Paris, pour en faire du pain. Ceux qui en mangèrent moururent. On le nomma le pain de madame de Montpensier. [2] Surtout. — [3] Ce détail est raconté dans les sermons de Panigarolle, Asti, 1592.

princes du sang, qui ont tousjours esté personnes sacrees, comme les colomnes et apuiz de la couronne et monarchie françoise? Où sont les pairs de France, qui devroient estre icy les premiers pour ouvrir et honorer les Estats? Tous ces noms ne sont plus que noms de faquins, dont on fait littiere aux chevaux de messieurs d'Espagne et de Lorraine. Où est la majesté et gravité du parlement, jadis tuteur des Roys et mediateur entre le peuple et le prince? Vous l'avez mené en triomphe à la Bastille, et traîné l'authorité et la justice captive plus insolemment et plus honteusement que n'eussent faict les Turcs. Vous avez chassé les meilleurs et n'avez retenu que la racaille passionnee ou de bas courage...

O que nous eussions esté heureux, si nous eussions esté pris dés le lendemain que fusmes assiegez! O que nous serions maintenant riches, si nous eussions faict ceste perte! Mais nous avons bruslé à petit feu. Nous avons languy, et si ne sommes pas gueris. Dés lors le soldat victorieux eust pillé nos meubles, mais nous avions de l'argent pour les racheter: et depuis, nous avons mangé nos meubles et nostre argent... Nos reliques seroient entieres, les anciens joiaux de la couronne de nos Roys ne seroient pas fondus comme ils sont. Nos faux bourgs seroient en leur estre et habitez comme ils estoient, au lieu qu'ils sont ruinez, deserts et abatus. Nostre ville seroit riche, opulente et peuplee comme elle estoit. Nos rentes de l'Hostel de Ville nous seroient payees, au lieu que vous en tirez la moelle et le plus clair denier. Nos fermes des champs seroient labourees, et en recevrions le revenu, au lieu qu'elles sont abandonnees, desertes et en friche. Nous n'aurions pas veu mourir cent mille personnes de faim, d'ennuy et de pauvreté, qui sont morts en trois mois par les rues et dans les hospitaux, sans misericorde et sans secours.

Nous verrions encore nostre Université florissante et frequentee, au lieu qu'elle est du tout solitaire, ne servant plus qu'aux paysans et aux vaches des villages voisins. Nous verrions nostre Palais rempli de gens d'honneur de toutes qualitez, et la sale, et la galerie des merciers pleine de peuple à toutes heures, au lieu que n'y voyons plus que gens de loisir se pourmener au large, et l'herbe verte qui croist là où les hommes avoient à peine espace de se remuer. Les boutiques de nos rues seroient garnies d'artizans, au lieu qu'elles sont vuides et fermees. La presse des charrettes et des coches seroit sur nos ponts, au lieu qu'en huict jours, on n'en veoit passer une seule que celle du legat. Nos ports de Greve et l'Escole seroient couverts de basteaux, pleins de bleds, de vins, de foing et de bois. Nos hales et nos marchez seroient foulez de presse de marchands et de vivres, au lieu que tout est vuide et vague, et n'avons plus rien qu'à la mercy des soldats de Sainct-Denis, fort de Gournay [1], Chevreuse et Corbeil....

Il n'y a ni rodomontade d'Espagne, ni bravacherie napolitaine, ni mutinerie walonne, ni fort d'Anthonia [2], ni du Temple, ou citadelle, dont on nous menace, qui nous puisse empescher de desirer et demander la paix. Nous n'aurons plus ces sangsues d'exacteurs et maletostiers [3]. On ostera ces lourds imposts qu'on a inventez à l'Hostel de ville sur les meubles et marchandises libres, et sur les vivres qui entrent aux bonnes villes, où il se commet mille abus et concussions, dont le proffit ne revient pas au public, mais à ceux qui manient les deniers et s'en donnent par les joues. Nous n'aurons plus ces

[1] Dans une île de la Marne. — [2] L'orateur a dit auparavant : « Jerusalem avoit le fort d'Anthonia, le temple, et le fort de Sion, qui bridoyent le peuple. » — [3] Maltôtiers, percepteurs de l'impôt appelé maltôte, du bas-latin *mala tolta*, mauvaise prise.

chenilles qui sucent et rongent les plus belles fleurs des jardins de la France, et s'en paignent de diverses couleurs, et deviennent en un moment de petits verms [1] rampants contre terre, grands papillons volans, peinturez d'or et d'azur. On retranchera le nombre effrené des financiers, qui font leur propre des tailles du peuple, s'accommodent du plus net et plus clair denier, et du reste taillent et cousent à leur volonté, pour en distribuer seulement à ceux de qui ils esperent recevoir une pareille. Nous n'aurons plus tant de gouverneurs qui font les roitelets, et se vantent d'estre assez riches quand ils ont une toise de riviere à leur commandement. Nous serons exempts de leurs tyrannies et exactions, et ne serons plus subjets aux gardes et sentinelles, où nous perdons la moitié de nostre temps, consommons nostre meilleur aage, et acquerons des catharres et maladies qui ruinent nostre santé. Nous aurons un Roy qui donnera ordre à tout, et retiendra tous ces tyranneaux en crainte et en devoir, qui chastiera les violents, punira les refractaires, exterminera les voleurs et pillards, retranchera les aisles aux ambitieux, fera rendre gorge à ces esponges et larrons des deniers publiques, fera contenir un chacun aux limites de sa charge, et conservera tout le monde en repos et tranquillité. En fin, nous voulons un Roy pour avoir la paix; mais nous ne voulons pas faire comme les grenouilles, qui, s'ennuyants de leur Roy paisible, esleurent la cigoygne qui les devora toutes. Nous demandons un roy et chef naturel, non artificiel, un Roy desja fait et non à faire; et n'en voulons point prendre le conseil des Espagnols, nos ennemis inveterez, qui veulent estre nos tuteurs par force, et nous apprendre à croire en Dieu et en la

[1] Vers.

foy chrestienne, en laquelle ils ne sont baptisez et ne la connoissent que depuis trois jours. Nous ne voulons pour conseillers et medecins ceux de Loraine, qui de long temps beent[1] apres nostre mort.

Le Roy que nous demandons est desja fait par la nature, né au vray parterre des fleurs de lys de France, jetton droit et verdoyant du tige de sainct Loys[2]. Ceux qui parlent d'en faire un autre se trompent, et ne sçauroient en venir à bout. On peut faire des sceptres et des couronnes, mais non pas des Roys pour les porter. On peut faire une maison, mais non pas un arbre ou un rameau verd: il fault que la nature le produise, par espace de temps, du suc et de la moelle de la terre, qui entretient le tige en sa seve et vigueur. On peut faire une jambe de bois, un bras de fer et un nez d'argent, mais non pas une teste. Aussi pouvons nous faire des mareschaux à la douzaine, des pairs, des admiraux, et des secretaires et conseillers d'Estat, mais de Roy point: il faut que celuy seul naisse de luy-mesme, pour avoir vie et valeur. Le borgne Boucher[3], pedant des plus meschans et scelerez[4], vous confessera que son œil, esmaillé d'or d'Espagne, ne veoit rien: aussi un Roy electif et artificiel ne nous sçauroit jamais veoir, et seroit non seulement aveugle en nos affaires, mais sourd, insensible, et immobile en nos plainctes. C'est pourquoy nous ne voulons ouir parler ni d'Infante d'Espagne[5], que nous laissons à son pere, ni d'archiduc Ernest[6], que nous recommandons aux Turcs[7], et au

[1] Ont la bouche béante, aspirent. — [2] Par son père Antoine de Bourbon. Henri IV descendait de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis. — [3] Boucher, curé de Saint-Benoît, ligueur violent, avait un œil de verre. Henri IV l'appelait « nostre maistre le Borgne ». — [4] Scélérats. — [5] Isabelle, fille de Philippe II. — [6] La jeune infante avait été promise à l'archiduc Ernest, dont le peuple prononçait le nom : *Arnest* ou *Harnès*. — [7] Les Turcs aiment

duc Maurice, ni du duc de Lorraine et de son fils aisné, que nous lairrons manier au duc de Buillon et à ceux de Strasbourg [1], ni du duc de Savoye, que nous abandonnons au sieur d'Ediguieres, qui ne luy aide guieres [2]: celuy là se doit contenter de nous avoir soubstrait le marquizat de Saluces par fraude et trahison, en danger de le rendre bien tost au double, si nous avons un peu de temps pour prendre haleine....

En un mot, nous voulons que monsieur le lieutenant sache que nous reconnoissons pour nostre vray Roy legitime, naturel, et souverain seigneur, Henry de Bourbon, cy devant Roy de Navarre. C'est luy seul, par mille bonnes raisons, que nous reconnoissons estre capable de soustenir l'Estat de France et la grandeur de la reputation des François: luy seul qui peut nous relever de nostre cheute, qui peut remettre la couronne en sa premiere splendeur et nous donner la paix. C'est luy seul, et non autre, qui peut, comme un Hercules naturel, né en Gaule, deffaire ces monstres hideux qui rendent toute la France horrible et espouventable à ses propres enfans. C'est luy seul, et non autre, qui exterminera ces petits demis Roys de Bretaigne, de Languedoc, de Provence, de Lyonnois, de Bourgogne et de Champagne; qui dissipera ces ducs de Normandie, de Berry et Solongne, de Reims et de Soissons: tous ces fantosmes s'esvanouiront au lustre de sa presence, quand il se sera siz [3] au throsne de ses majeurs, en son lict de justice, qui l'attend en son palais royal.

Allons, allons donc, mes amis, tous d'une voix luy demander la paix. Il n'y a paix si inique qui ne vaille

les harnais de cheval; de là ce jeu de mots, qui se trouve encore à un autre endroit de cette satire.

[1] Il y avait eu, à Strasbourg, riva lité pour l'élection d'un évêque entre la maison de Bouillon et celle de Lorraine. — [2] Jeu de mots. — [3] Remarquez *se seoir* pour *s'asseoir*.

mieux qu'une tres-juste guerre.... Que tardons-nous à chasser ces fascheux hostes, maupiteux [1] bourgeois, insolents animaux, qui devorent nostre substance et nos biens comme sauterelles?... Allons, messieurs les agents et ambassadeurs d'Espagne, nous sommes las de vous servir de gladiateurs à outrance, et nous entretuer pour vous donner du plaisir. Allons, messieurs de Lorraine, nous vous tenons pour fantosmes de protection, sangsues du sang des princes de France, qui n'avez ne force ne vertu. Que Monsieur le lieutenant ne pense pas nous empescher ou retarder par ses menaces. Nous luy disons haut et clair, et à vous tous, messieurs ses cousins et aliez, que nous sommes François, et allons avec les François exposer nostre vie et ce qui nous reste de bien, pour assister nostre Roy, qui vous rangera aussi bien tost à la mesme reconnoissance par force ou par un bon conseil, que Dieu vous inspirera, si en estes dignes. (*La Satyre Ménippée*, f° 44 v°, 45 v°, 65 v°, 75 r°).

HENRI IV

(1553-1610)

Henri de Bourbon, prince de Béarn, roi de Navarre en 1572, roi de France et de Navarre, sous le nom de Henri IV, en 1589, naquit à Pau, dans la nuit du 13 au 14 décembre 1553. De très-bonne heure, il fut placé par son père au collège de Navarre, à Paris, où il se trouva le condisciple du duc d'Anjou, plus tard Henri III, et du duc de Guise. Là son esprit reçut une culture soignée et variée. Le savant helléniste Gaucherie lui inspira du goût pour la langue grecque, dans laquelle il paraît avoir fait de rapides progrès. A dix ans, il avait pris pour devise : Ἢ νικᾶν, ἢ ἀποθανεῖν (ou vaincre ou meu-

[1] Impitoyables, sans pitié.

rir). Sous la direction de Florent Chrestien, il devint bon latiniste. A l'étude des anciens, il joignit la lecture des meilleurs écrivains modernes, et s'éprit particulièrement d'Amyot, comme on le verra par un de nos extraits. Désirant se tenir au courant des nouveautés littéraires, il se faisait lire par Duperron, deux heures avant son sommeil, une traduction de l'*Amadis*, qui venait de paraître, et par Bellegarde et Bassompierre, pendant les insomnies que lui causait la goutte, le roman de l'*Astrée*, tout nouvellement publié par d'Urfé.

C'est ainsi que l'étude et la nature firent de lui le « mieux disant prince de son temps [1] », selon les termes des auteurs de l'époque. Pour être persuadé que cet éloge est la pure expression de la vérité, il n'y a qu'à ouvrir le vaste recueil de ses *Lettres missives*.

Cette correspondance, à la fois militaire, politique, diplomatique, personnelle, est bien l'œuvre du Béarnais : s'il n'écrivit pas toujours ses lettres et ses dépêches, toujours il les inspira. Les lettres que nous avons choisies pour modèles portent bien son cachet authentique. Celle *Aux trois Estats de ce royaume* est d'une haute éloquence : écrite ou parlée, Henri IV en donne souvent d'admirables exemples ; car il ne fut pas seulement un merveilleux épistolier, il se montre orateur accompli dans nombre de discours de genres fort différents.

Le goût du roi pour les lettres était bien connu de ses contemporains ; aussi tous les ouvrages importants publiés de son temps lui furent-ils dédiés. Ce ne fut pas inutilement pour les auteurs. Henri IV combla de ses bienfaits et de ses encouragements les hommes de lettres, les savants, et pourvut à leurs besoins en leur distribuant des emplois, des gratifications, des pensions, des bénéfices. Bertaud, évêque de Séez, admis à sa familiarité, témoigne que tout homme en France qui se recommandait par un mérite solide, et surtout qui s'était fait un nom dans les lettres, avait droit à sa faveur [2]. Parmi tous ceux que ce monarque protégea et honora, il suffit de nommer de Thou, Fauchet, Pierre Mathieu, Palma Cayet, Casaubon, les deux frères Sponde, d'Ossat, Desportes, Bertaud, Fenoillet, Coeffeteau, Régnier, enfin Malherbe auquel le Béarnais permit de *dégasconner* la cour et en même temps d'en bannir les affectations et les mignardises italiennes. Nous pourrions ajouter saint François de Sales, pour lequel il avait une si respectueuse estime, et qu'il désirait tant de fixer auprès de lui. Il favorisa également les savants, comme Viète et Aléaume. Ses bienfaits s'étendirent jusque sur les hommes de mérite étrangers, comme Grotius, Juste Lipse, Baudius.

Henri IV ne se contenta pas de protéger individuellement les hommes de lettres. Dans les dix ans de paix continue auxquels il

[1] *Mercure françois*, année 1606. — [2] *Ibid.*, année 1609.

se condamna en maîtrisant tous ses goûts belliqueux, il servit puissamment la littérature et la science par d'utiles améliorations et par des institutions durables. Il fit subir une transformation capitale à la bibliothèque royale, qu'il rendit publique et fit transférer en 1595 à Paris, de Fontainebleau où elle était depuis François Ier, après avoir été placée d'abord au vieux Louvre, ensuite à Blois. Il donna les soins les plus éclairés à l'instruction publique, que les guerres civiles avaient presque anéantie ; il rétablit l'enseignement dans l'Université de Paris, qu'il réforma et réorganisa ; fonda le collège royal de France, et y institua un enseignement encyclopédique, renouvela celui de la théologie, où de déplorables abus s'étaient introduits durant la Ligue qui avait voulu s'en faire un instrument de lutte et de parti ; enfin il restitua aux études les édifices qui leur étaient autrefois consacrés et établit par toute la France de nouvelles chaires.

Description du pays de Marans sur la Sèvre Niortaise.

A Mme LA COMTESSE DE GRAMMONT.

J'arrivis arsoir[1] de Maran où j'étois allé pour pourvoir à la garde d'iceluy. Ha ! que je vous y souhaitay ! c'est le lieu le plus selon vostre humeur que j'aye jamais veu. Pour ce seul respect[2], suis-je après à l'eschanger[3]. C'est une isle renfermée de marais boscageux, où de cent en cent pas il y a des canaulx pour aller chercher le bois par bateau. L'eau claire, peu courante ; les canaulx de toutes largeurs ; les bateaux de toutes grandeurs. Parmi ces deserts mille jardins où l'on ne va que par bateau. L'isle a deux lieues de tour ainsin environnée ; passe une riviere par le pied du chasteau, au milieu du bourg, qui est aussi logeable que Pau. Peu de maisons qui n'entre de sa porte dans son petit bateau. Ceste riviere s'estend en deux bras, qui portent non-seulement grands bateaux ; mais les navires de cinquante tonneaux y viennent. Il n'y a que deux lieues jusques à la mer. Certes c'est un canal, non une riviere.

[1] Hier au soir. — [2] Motif, considération. — [3] Suis-je occupé de l'obtenir par échange.

Contremont vont les grands bateaux jusques à Niort, où il y a douze lieues ; infinis moulins et mestairies insulées [1] ; tant de sortes d'oiseaux qui chantent, de toute sorte de ceulx de mer. Je vous en envoye des plumes. De poisson, c'est une monstruosité que la quantité, la grandeur et le prix; une grande carpe, trois sols, et cinq un brochet. C'est un lieu de grand trafic, et tout par bateaux. La terre tres pleine de bleds et tres beaux. L'on y peut estre plaisamment en paix, et seurement en guerre. L'on s'y peut resjouir avec ce que l'on aime, et plaindre une absence. Ha! qu'il y faict bon chanter! Je pars jeudy pour aller à Pons, où je seray plus près de vous; mais je n'y feray gueres de sejour... Ce XVII[e] juin (1586).

(*Recueil des lettres missives de Henri IV,* publié par M. Berger de Xivrey.)

Lettre à M. de Lubersac (1587).

Monsieur de Lubersac, j'ay entendu par Boisse des nouvelles de vostre blesseure : qui m'est un extreme deuil dans ces necessitez. Un bras comme le vostre n'est de trop dans la balance du bon droit; hastez donc de l'y venir mettre et de m'envoyer le plus de vos bons parens que vous pourrés. D'Ambrujac m'est venu avecques tous les siens, chasteaux en croupe s'il eust pu. Je m'asseure que vous ne serés des derniers à vous mettre de la partie ; il n'y manquera pas d'honneur à acquerir, et je sçay vostre façon de besoigner en tel affaire. A Dieu donc et ne tardez, voicy l'heure de faire merveilles. Vostre plus asseuré amy.

HENRY.

[1] Tout entourés d'eau, formant de petites îles : de *insula*, île.

A M. de Batz [1] (12 mars 1586).

Mon faucheur, mets des ailes à ta meilleure beste; j'ay dict à Montespan de crever la sienne. Pourquoy? tu le sçauras de moy à Nerac; hastes, cours, viens, vole; c'est l'ordre de ton maistre, et la priere de ton amy.

HENRY.

Au même (2 novembre 1587).

Monsieur de Batz, je suis bien marry que vous ne soyez encore restably de vostre blessure de Coutras, laquelle me fait veritablement playe au cœur [2], et aussi de ne vous avoir pas trouvé à Nerac, d'où je pars demain, bien fasché que ce ne soit avec vous; et bien me manquera mon faulcheur [3] par le chemin où je vas; mais avant de quitter le pays, je vous le veux bien recommander. Je me mesfie de ceulx de Sainct-Justin [4]. Vous m'avez bien purgé ceulx d'Euse, mais ceulx de Cazeres et de Barcelonne [5] sont de vilains remuans; et je n'ay nulle assurance au capitaine La Barthe qui a par

[1] Manaud de Batz, seigneur de Sainte-Christie et de Batz. Ce gentilhomme, qui tient une place des plus honorables dans la correspondance du roi de Navarre, a laissé peu de traces dans l'histoire. — [2] Cette blessure de M. de Batz, qui *fait playe au cœur* de Henri, rappelle le mot célèbre de M^me^ de Sévigné à sa fille : « *J'ai mal à votre poitrine;* » et l'on a trouvé avec raison que l'expression la plus naturelle est celle de Henri. — [3] Le roi de Navarre paraît avoir donné le surnom de *Faucheur* à M. de Batz, depuis le jour où ce seigneur fit des prodiges de valeur à ses côtés, dans la prise de la ville d'Euse. — [4] En Marsan, près Roquefort, dans le département des Landes. — [5] Petites villes de l'Armagnac, aujourd'hui des départements des Landes et du Gers.

là une bonne troupe, et qui m'a cependant juré son ame. Beaucoup m'ont trahi vilainement, mais peu m'ont trompé. Celuy-ci me trompera s'il ne me trahit bientost. De plus, ces miserables que j'ay deschassez [1] d'Aire tiennent les champs. De tout ce seray-je tout inquiet jusqu'à tant que je vous sçache sur pied avec vostre troupe, esclairant le pays. Mon amy, je vous laisse en main ces affaires ; et quoy que soit en vous ma plus seure confiance pour ce pays, toutesfois vous aimeroit bien mieulx là où il va et près de luy

Vostre affectionné amy ,

HENRY.

Lettre au baron de Faget [3], pour lui annoncer la victoire et l'appeler au combat (1588).

J'ay esté bien aise d'avoir sceu de vos nouvelles. Continués la volonté que vous m'avés tesmoignée. Les ennemys sont près de nous. M. de Nevers se veut faire battre. Je te renonce si tu ne viens, mais je dis bientost; car il ne se présenta onques de plus belles occasions. Adieu, Faget, je suis vostre meilleur maistre et plus affectionné amy.

A Givry [4] (novembre 1590).

Tes victoires m'empeschent de dormir, comme an-

[1] Synon. de *chasser ;* il offrait de plus l'idée de déloger. — [2] Cette dernière phrase, où le sujet, votre affectionné ami *Henri*, se trouve rejeté à la fin, offre une inversion toute latine. — [3] François de Montesquiou, seigneur de Sainte-Colombe, baron de Faget, était déjà l'un des chefs du conseil et l'un des défenseurs de Henri IV, en 1576, quand il était prisonnier à la cour de Henri III. — [4] Givry, jeune et brillant capitaine, passionné pour la gloire, avait noblement réparé les fautes commises par lui au siège de Paris, en

ciennement celles de Miltiade, Themistocle. Adieu, Givry, voilà tes vanitez bien payées.

(Extrait de Pasquier, *Lettres*, XX, 3.)

A M^me de la Roche-Guyon.

Je vous escris ce mot le jour de la veille d'une bataille. L'yssue en est en la main de Dieu, qui en a desjà ordonné ce qui en doit advenir et ce qu'il congnoist estre expedient pour sa gloire et pour le salut de mon peuple. Si je la perds, vous ne me verrés jamais, car je ne suis pas un homme qui fuye ou qui reculle. Bien vous puis-je asseurer que si j'y meurs, ma penultiesme pensée sera à vous, et ma dernière sera à Dieu, auquel je vous recommande et moy aussi. Ce dernier aoust 1590.

A Marie de Médicis (3 septembre 1601.)

ÉLOGE DE PLUTARQUE.

M'amye, j'attendois d'heure à heure vostre lettre; je l'ay baisée en la lisant. Je vous responds en mer, où j'ay voulu courre une bordée par le doux temps. Vive Dieu! vous ne m'auriés rien sceu mander qui me fust plus agréable que la nouvelle du plaisir de lectures qui vous a prins. Plutarque me sourit tousjours d'une fresche nouveauté; l'aimer c'est m'aimer, car il a esté l'instituteur de mon bas aage. Ma bonne mere, à qui je doibs tout et qui avoit une affection si grande de veiller à mes bons deportemens [1], et ne vouloir pas, ce disoit-

reprenant en deux jours aux Espagnols Corbeil et Lagny, qui avaient coûté six semaines de siège au duc de Parme.

[1] Autrefois *deportement* signifiait manière de se conduire en général.

elle, voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne feusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a esté comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honestetez et maximes excellentes pour ma conduicte et pour le gouvernement des affaires. A Dieu, mon cœur, je vous baise cent mille fois. Ce 3 septembre, à Calais.

Aux trois estats de ce royaume (4 mars 1589).

Messieurs,

Quand il me ressoubvient que depuis quatre ans j'ay esté l'argument [1] des tragœdies de France, le discours de nos voisins, le subject des armes civiles, et, soubs ces armes, d'un monde de misere; quand je considère que, sur ung advenir aussi esloigné de la pensée des François, comme de mon désir, on a faict sentir à ce royaume la presence d'infinies calamitez; que, sur la vaine et miserable crainte de ma succession à cest Etat, on en a desseigné [2] et basti l'usurpation; quand de ces yeulx que Dieu m'a principalement donnez pour les avoir tousjours ouverts au bien de ma patrie, tousjours tendres à ses maulx, je suis contrainct de la veoir en feu, ses principaulx pilliers dès-jà bruslez, ses meilleures villes en cendres; et qu'encores, au lieu d'apporter de l'eau, d'estouffer ses flammes, d'aider à sauver ce qui reste d'entier (comme je desire et voudrois l'avoir faict, et n'estre plus), on me force, malgré moi, de brusler moy-mesme, et de rendre ma desfense presqu'aussi fascheuse que les violences que font ceulx qui m'attaquent: ou je serois, de tous les insensibles, le

[1] Le sujet. — [2] On a formé le dessein de.

plus insensible qui fust jamais, ou bien il fault, pour la consideration du public, que mon ame reçoive, mille fois le jour, des peines, des afflictions, des gesnes, que nulles peines, nulles afflictions, nulles gehennes ne sauroient esgaler, principalement quand je sçais que, de tous ces malheurs, les meschans me font le pretexte, les ignorans la cause, et que moy-mesmes, encore, qui m'en puis justifier, je m'en dis moy-mesme l'occasion. Mais en mon particulier (puisque je devois naistre sous un tel siecle), quand je me represente ce que Dieu a faict pour moy au commencement, au milieu, au progrez de ces derniers troubles ; combien de tesmoignages il a rendu de la justice de ma cause et de mon innocence, non seulement en France, mais jusques aux nations estrangeres, non dans les esprits de mes amys, mais dans la bouche encore de ceulx qui ne l'estoyent pas, non dans l'opinion du vulgaire seulement, mais (et Dieu le sçait) dans l'ame et la conscience de mon Roy ; et combien, par plusieurs effects, ce grand Dieu a faict paroistre qu'il avoit soing de moy, m'ayant miraculeusement deffendu, sauvé, assuré contre des forces auxquelles il n'y avoit nulle apparence que je peusse faire teste ; certes, si j'étois aultre que je ne suis, j'auroy autant de raison de me plaire au particulier de ma condition, comme le soubvenir de la publicque m'est desagréable. Messieurs, je ne le puis ; jamais mon pays n'ira après moy ; son utilité precedera tousjours la mienne, et tousjours on verra mon mal, mes dommages, mes afflictions courir devant celles de ma patrie. Mais pour le moins je ne me puis celer ce contentement que j'ay, d'avoir, à toutes les occasions qui se sont presentées, fait cognoistre, et par mes actions, et par mes paroles, et par mes escripts, combien j'avois de regret aux miseres auxquelles nous nous allions embarquer, si les

exemples du passé ne nous rendoyent plus sages pour l'advenir. Vous le sçavés, et je crois qu'il n'y a personne si passionné aujourd'huy qui me puisse desnier ce tesmoignage; ce qui me console tant, que certainement j'estime qu'oultre la justice de ma cause, rien n'a tant fléchi le courroux de Dieu contre moy, rien ne l'a tant esmeu à me deffendre que cela.

Or, s'il luy eust pleu tellement toucher le cœur du Roy mon seigneur, et les vostres, qu'en l'assemblée que quelques ungs de vos depputez ont faicte à Blois, près Sa Majesté, j'eusse esté appelé, comme certes il me semble qu'il se devoit, et qu'il m'eust esté permis librement de proposer ce que j'eusse pensé estre de l'utilité de cest Estat, j'eusse faict voir que j'en avois non seulement le desir au cœur, les paroles à la bouche, mais encore les effects aux mains; que je n'ay poinct des ouvertures à desseing, des propositions conditionnées, de beaulx mots auxquels je ne vouldrois pas pourtant m'obliger; au contraire, de bonnes résolutions, de l'affection à la grandeur du Roy et du royaume, autant qu'il se peut, voire aux despens de la mienne; et que quand tout le monde y sera disposé, il ne fauldra ny traiter ny capituler avec moy : ma conscience m'assurant que rien ne m'a jamais rendu difficile, sinon sa consideration et celle de mon honneur.

Puisque cela ne s'est poinct faict (ce que, peut estre, la France comptera pour une de ses faultes, n'y ayant poinct de si bon medecin que celuy qui aime le malade), je veulx donc au moins vous faire entendre à ce dernier coup, et ce que je pense estre de mon debvoir, et ce que j'estime necessaire au service de Dieu, du Roy mon souverain, et au bien de ce royaume; afin que tous les subjets de ceste couronne en soyent instruicts, et que tous, pour ma descharge, sçachent

mon intention, et, par mon intention, mon innocence.

Je vous representeray premierement mon estat : non pour me glorifier, toutes et quantesfois que je le feray Dieu m'abaissera; non pour vous dire que je parle à cheval et bien à mon aise, le mesme Dieu sçait en quoy gist mon contentement, en quoy je me fie, en quoy je mets mon principal appuy; mais pour vous représenter deux choses : l'une, la condition de ces miserables guerres, les avantages que l'on a eus contre moy, de combien on m'a assailly, de combien on y a profité; afin au moins que vous jugiés sans passion que Dieu ne m'a poinct conservé contre tant de forces, sans miracle; que ce miracle ne seroit poinct, si l'innocence, le bon droict et la justice n'estoient de mon costé. L'aultre, pour vous faire juges si ce que je dis maintenant, je le dis de peur; si j'ay occasion de flatter mes paroles, pour la crainte d'ung plus rude chastiement que ceulx que j'ay receus; si c'est l'apprehension de ma ruyne qui me faict ployer, ou, au contraire, si c'est le vray sentiment des miseres de mon pays, l'amour de la paix, la grandeur de la France, qui me poussent à ce langage.

Je ferois le soldat, si je vous disois par ordre quelles armées depuis quatre ans sont venues à moy. Vous penseriés que je vous voulusse conter mes vaillances. Non, ce n'est point mon intention. Que pleust à Dieu que je n'eusse jamais esté capitaine, puisque mon apprentissage se devoit faire à tels despens. J'aurois bien plustost faict de vous demander quels chefs la France a encore de reste, après ceulx qui sont venus contre moy. J'ay veu en quatre ans dix armées, dix lieutenans de Roy, ayans derriere eux les forces et l'appuy du premier royaume de la chrestienté. Vous estimés que ce me soit gloire : tant s'en fault. Je vous diray, pour vous

faire perdre ceste opinion, que, de ces dix armées, je n'ay eu affaire en effect qu'à une, que j'ay combattuë et deffaite. Et en celle-là, Dieu s'est voulu particulièrement servir de mon moyen pour sa ruyne. Mais en toutes les aultres, je n'y ay eu quasi poinct de peine : elles se sont presque fonduës devant que de me veoir ; et aussi tost en ay-je entendu la dissipation que la venuë. L'ange, la verge de Dieu, leur a osté le moyen de me nuire. Ce n'est point à moy à qui la gloire de cela appartient ; je n'y ay presque rien apporté du mien.

Mais, en effect, quel est leur effect? Sçachés-le de vos depputez qui sont des provinces où ceulx de la Religion ont quelques lieux de retraite. Considerés l'estat auquel ils estoient auparavant la guerre, et celuy où ils sont à ceste heure. Et quant et quant vous jugerés de quoy a servi, depuis quatre ans, la perte de la vie d'ung million d'hommes, la despense d'une miniere d'or, la ruyne du peuple de France, que l'on a consenti à meilleur marché et plus aisement que s'il eust esté question de la deffaicte des Ottomans, ou de joindre à nostre couronne toutes celles de la Chrestienté.

Il est impossible que vous demeuriés immobiles après cela, et que vous ne remarquiés que c'est ung ouvrage et un effect extraordinaire. Là-dessus je vous diray que, tout ainsi que cela doibt arrester vos yeux et vos mains, pour cognoistre que si vous desbattés contre Dieu, vous desbattés en vain ; de mesme je doibs lever les mains au ciel, pour me garder de m'enfler de ces prosperitez, et de m'en attribuer la cause. Estant tres certain que, si je faisois aultrement, Dieu tourneroit sa vue ailleurs, et donneroit en deux mois plus d'avantage à mes ennemis sur moy, qu'en quatre ans je n'ay eu de faveurs de luy.

J'espere que je ne le feray poinct, par sa grace ; et, pour cet effect, je veulx que ces escripts pour moi crient

par tout le monde, qu'aujourd'huy je suis aussi près de demander au Roy mon seigneur la paix, le repos de son royaume et le mien, que j'ay faict jamais. J'avois au commencement de ces armes le respect de ma conscience et de mon honneur, que j'ay tousjours supplié très humblement Sa Majesté de laisser entiers. Les guerres n'ont rien diminué de cela; mais elles n'ont rien adjousté aussi sur quoy je puisse me rendre difficile. Je l'en supplie donc très humblement. Et quant à vous, Messieurs, je pense que si vous l'aimés, si vous aimés son Estat, si vous en cognoissés les maulx et les remedes, vous devés avoir commandé à vos depputez, qui estoient à cette assemblée, de commencer et finir leurs conclusions par-là. Je vous en prie, et vous en semonds [1] aussi.....

D'OSSAT (ARNAUD)

(1536-1604)

Arnaud d'Ossat naquit en 1536, à Cassagnabère, en Armagnac, de parents très pauvres et très obscurs [2]; il les perdit et se trouva sans aucune ressource à l'âge de neuf ans. Heureusement, un seigneur du diocèse d'Auch, oncle et tuteur de Jean de Marca, seigneur de Castelnau de Magnoac, alors âgé aussi de neuf ans, eut compassion du jeune orphelin, dont il remarqua l'intelligence, et le mit auprès de son neveu pour lui tenir compagnie et partager ses études à Paris. D'Ossat, par la rapidité de ses progrès, put, au bout de quatre ans, devenir le précepteur de son condisciple et de deux cousins de ce seigneur. Il mit à cette tâche le zèle le plus dévoué.

Cette éducation terminée, en mai 1552, et ses élèves renvoyés en

[1] Je vous y invite. La plupart des temps de cet ancien verbe sont tombés en désuétude. Du latin *submonere*, de *sub*, sous, et *monere*, avertir. — [2] Son père était maréchal ferrant.

Gascogne, d'Ossat acheva de s'instruire dans les belles-lettres, apprit les mathématiques, et fit à Bourges un cours de droit sous Cujas. De retour à Paris, il suivit le barreau, et fut reçu avocat au parlement de cette ville, où il plaida longtemps, et se fit admirer par une mâle éloquence.

Par le crédit de protecteurs puissants que ses talents lui valurent, et entre autres de Paul de Foix, alors conseiller au parlement de Paris, et déjà distingué par son amour des lettres et son inclination à favoriser ceux qui les cultivaient avec succès, il obtint une charge de conseiller au présidial de Melun. Paul de Foix l'emmena avec lui dans un voyage en Italie, en 1574, et, en 1580, devenu archevêque de Toulouse et nommé ambassadeur auprès de Grégoire XIII par Henri III, il se l'attacha de nouveau en qualité de secrétaire d'ambassade. D'Ossat entra dans les ordres vers cette époque. Après la mort de Paul de Foix, arrivée à Rome en 1584, Villeroi, secrétaire d'Etat, le chargea des affaires de la France. En même temps, le cardinal d'Este, protecteur de la nation française et archevêque d'Auch, l'attacha à sa maison, où il resta jusqu'à la mort de ce cardinal, en 1586. Alors le cardinal de Joyeuse le prit, par ordre du roi, pour secrétaire, en recevant le protectorat des affaires de France. D'Ossat, sans caractère public, sans ordres du ministère français, interposa son zèle, pour amener la réconciliation d'Henri IV avec le saint-siège. Ce prince, informé de ses démarches spontanées, lui écrivit, le 31 août 1593, de se concerter avec le duc de Nevers, qu'il envoyait à Rome muni de pleins pouvoirs. Le roi priait d'Ossat de donner au duc « les bons avis qu'il connaîtrait pouvoir aider à son service et être utiles en quelque chose. » Le duc de Nevers négligea de suivre ces *bons avis*, et il échoua dans sa mission. Un partisan des Espagnols, camérier du pape, ayant publié un pamphlet qui tendait à prouver qu'un hérétique relaps ne pouvait être absous ni reconnu roi, d'Ossat fit une réponse victorieuse, que le pape Clément VIII, par prudence, ne laissa cependant répandre que secrètement. Il fit ainsi face tout seul pendant longtemps à de nombreux et violents agresseurs. Il réfutait, détruisait les fausses nouvelles, et répandait à propos les véritables. Devenu le principal agent de cette grande affaire de l'absolution, il la conduisit avec tant de talent qu'il la fit bientôt pleinement réussir. Henri IV fut réconcilié avec le saint-siège, et il obtint son absolution de Clément VIII, sans se soumettre à des sacrifices et à des humiliations d'abord exigés. Le roi employa cet habile et consciencieux négociateur avec non moins de succès, en 1598, dans l'affaire de la restitution du château d'If, dont le grand-duc de Toscane s'était emparé.

Henri IV, dans sa lettre du 31 août 1593, avait promis à d'Ossat — qui n'avait pas besoin de cet aiguillon pour animer son zèle — de lui témoigner une effective gratitude de ses fidèles services dans la négociation de la réconciliation. Le roi tint parole et nomma d'Ossat

évêque de Rennes en 1596, conseiller d'État en 1597, ambassadeur extraordinaire à Venise en 1598, le fit créer cardinal le 3 mars de la même année, et le pourvut de l'évêché de Bayeux en 1600.

Le cardinal d'Ossat exerça les fonctions de vice-protecteur des affaires de France pendant l'absence du cardinal de Joyeuse, en 1602 et 1603, et mourut à Rome, âgé de soixante-huit ans, le 13 mars 1604, également honoré pour ses vertus et pour ses talents.

Le titre littéraire de d'Ossat, ce sont ses *Lettres* ou *Dépêches*, demeurées si longtemps classiques, de même que les *Négociations* du président Jeannin. Ces deux ouvrages ont à peu près également contribué à développer dans notre pays l'esprit des affaires, et ont en particulier enseigné comment il faliait les traiter avec les puissances étrangères. La diplomatie du dix-septième siècle s'est formée à l'école de d'Ossat comme à celle de Jeannin.

Les *Lettres* de d'Ossat sont toujours un ouvrage précieux à lire, et pour les maximes profondes et les détails parfaitement applicables au commerce ordinaire de la vie qu'elles renferment, et pour le mérite du style dont elles sont écrites, style toujours clair et correct, toujours abondant et ferme, et quelquefois d'une sévère perfection qui paraît au-dessus de l'époque.

Au Roy [1].

SIRE,

Il me semble que Vostre Majesté a grande occa-

[1] Quelques observations sont nécessaires au sujet de cette lettre d'une haute importance historique, mais d'après laquelle on pourrait concevoir de fausses idées sur la conduite du pape dans la grande affaire de l'absolution de Henri IV. D'abord, si Clément VIII hésitait à croire à la sincérité du retour de ce relaps, ce pouvait n'être qu'expérience et prudence. Il était permis de se défier du politique et madré Béarnais. D'un autre côté, il est bien établi que Clément VIII ne favorisait aucunement les cabales qui s'agitaient autour de lui, et que les négociateurs d'Ossat et Duperron, à l'adresse desquels on a peut-être fait trop d'honneur, n'obtinrent que ce que le pape désirait ardemment de leur donner. Du reste, ce pontife est des plus vénérables qui s'assirent sur la chaire de saint Pierre. L'historien protestant Ranke (t. III, liv. VI, § 5) en a tracé un portrait que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire ici. Ce pontife est représenté comme également admirable pour les soins qu'il consacrait aux détails de l'administration intérieure de l'État, aux relations personnelles, à la politique européenne et aux grands intérêts du pouvoir spirituel.

sion[1] d'aprehender la negociation qui aura à se faire par deçà, sur l'absolution qu'elle desire obtenir de nostre Sainct-Pere : car l'affaire[2] de soy est difficile et scabreux ; et quand bien le Pape sera[3] maintenant et tousjours à l'advenir tel en son cœur, comme[4] Vostre Majesté a entendu par ma lettre precedente qu'il s'est declaré de parole, et par l'organe dudit seigneur cardinal, son nepveu, toutefois il ne fera rien en cecy sans l'advis de plusieurs. Et en ceste cour, ils sont fort formalistes et longs en toutes choses, mesmement[5] d'importance, et particulierement en celles de la religion. Aussi, leur estant tombé ès mains un sujet si haut et éminent, il ne faut douter qu'ils n'en veuillent tirer tout ce qui se pourra, pour l'affermissement et accroissement de leur authorité ; quant au reste tous seraient vuides de hayne et de mal veillance, et que d'ailleurs il n'y auroit point d'opposition ny de contradiction. Mais il y en a encores quelques-uns si transportez de hayne, qu'ils ne voudroient que ceste grace vous fust accordee jamais à quelque condition que ce fust, et quelque grand dommage et meschef qui en deust revenir à la chrestienté. Outre que les Espagnols et ceux qui resteront de la Ligue vous y donneront toutes les traverses qu'ils se pourront imaginer. Je serois trop ignorant et simple si j'en pensois autrement, et trop desloyal et indigne de la charge dont il vous plaist m'honorer, si je vous en escrivois contre ce que j'en pense. C'est pourquoy dès que j'entendis qu'apres tant de devoirs[6], où vous vous estes mis, et apres avoir receu tant de mauvais traicte-

[1] Motif. — [2] Autrefois *affaire* était ordinairement du genre masculin. — [3] *Quand bien* est ici employé avec l'indicatif comme s'il y avait *en supposant que*. — [4] *Comme* a fait ainsi la fonction de relatif à la place de *que*, jusque bien avant dans le dix-septième siècle. — [5] Surtout. — [6] Variante autrefois fréquente de la locution *se mettre en devoir de*, suivie d'un infinitif.

mens des hommes et tant de faveurs et graces de Dieu, l'on vous faisoit rechercher de [1] renvoyer icy, je fus d'advis que premierement on procurast de [2] convenir secrettement des conditions sous lesquelles Vostre Majesté devroit renvoyer et estre receuë, et le dis et l'escrivis par delà à temps. Et comme alors j'estois de cest advis, pour les considerations susdites, aussi me semble-il maintenant que Vostre Majesté a fait une tressage et necessaire resolution, de fortifier M. du Perron des autres deux personnages qu'elle veut envoyer quant et luy, et qu'il est encores besoin que tous trois viennent bien preparez et fournis de raisons et moyens, de responses et repliques, et de partis et expediens sur les propositions dont Vostre Majesté a esté advertie, et dont elle fait mention en sa lettre, et sur d'autres encores qui pourront estre mises en avant, dont il n'a point encores esté parlé.

Mais comme je loüe la susdite apprehension de Vostre Majesté, afin que par delà soit usé de plus grande preparation, precaution, et provision de toutes choses propres à diminuer les longueurs et difficultez d'icy : aussi me semblera-elle excessive, si elle s'estendoit si avant que Vostre Majesté en laissast [3] d'envoyer à Rome, et d'acquitter la promesse double qu'elle en a faicte, et d'user de la douceur et benignité presente de nostre Sainct-Pere, qui a jà par deux fois déclaré vouloir admettre et ouyr la personne et les personnes que vous luy voudrez envoyer. Car j'estime que, nonobstant tout ce que dessus, Vostre Majesté peut seurement et hardiment envoyer quand il luy plaira. Et me fonde, non tant sur l'équité de vostre cause, ni sur le devoir auquel vous estes mis et vous mettez d'accepter et subir

[1] *Rechercher de*, suivi comme ici d'un infinitif, voulait dire : *inviter à, prier de, faire instance pour.* — [2] On eût soin de. — [3] Négligeât.

toutes choses raisonnables et faisables, ny pareillement sur les expresses declarations de bonne volonté, que le Pape et M. le cardinal Aldobrandin m'ont faictes, comme[1] je me fonde sur ce que vous tenez et possedez, et plaiderez saisy [2], tout ainsi comme vous feriez si vous plaidiez un fief avec quelqu'un de vos vassaux. Je me fonde aussi sur ce qu'on n'a plus aucun moyen de vous contraindre à faire chose qui soit contre vostre dignité, ny contre vostre profit ou contre vostre gré. Vostre Majesté, Sire, nonobstant les censures et les armes d'icy, est en possession du royaume et peut bien dire à bon escient qu'elle le tient de Dieu et de l'espee, comme ont accoustumé de dire les Roys, qui ne l'ont point conquis comme vous avez.

Vostre Majesté est aussi en possession de la religion catholique, ayant esté receu en l'Eglise et admis à la saincte communion et au sacre, et à tout ce que l'Eglise catholique a de plus sainct et sacré, et de plus beau et meilleur.

Vostre Majesté aussi donne les eveschez et abbayes, et ceux à qui elle donne en jouyssent ; et au reste elle fait et peut tout ce qu'ont fait et peu les Roys Tres-Chrestiens ses predecesseurs. Le Pape cependant en tout cela demeure dessous, et son authorité tant spirituelle que temporelle y gist par terre. Et par le refus qu'il a fait de vous admettre, il demeure de fait exclus luy-mesme du premier royaume de la Chrestienté, et n'y peut rentrer que par vostre mercy et son absolution. De façon qu'il ne s'agit pas tant aujourd'huy si Vostre Majesté sera admise reellement et de fait à l'E-

[1] Encore *comme*, répondant à *tant*. — [2] C'est un ancien terme de palais, que le roi plaide toujours saisi ; car on n'est point recevable à alléguer possession contre son procureur général (Edit. Amelot de la Houssaye. Amsterd., 1708).

glise et à la Couronne, comme [1] si le Pape recouvrera en France l'authorité qu'il y a perduë. Et hormis le poinct de la conscience, le Pape, quant à toutes autres choses, a plus de besoin que vous receviez son absolution que vous mesmes. Les choses donc estants en est estat, il est aisé à juger qui perdroit le plus au refus de son absolution. Et bien qu'il y en aye encores icy quelques uns à qui la passion a osté le sens, et qui ne pourroient donner lieu à aucune raison, lesquels on cognoist par nom et surnom; si est-ce que la plupart cognoissent bien combien leur cousteroit ce refus. Et comme j'ay dit qu'on est icy fort formaliste et long, aussi puis-je dire avec vérité qu'ils y ayment le profit et y craignent de perdre autant qu'en lieu du monde. Par ainsi, Vostre Majesté tenant, comme dit est, et d'ailleurs se soubmettant à la raison, comme elle veut faire, ceux-là mesmes qui ne seroient nullement d'advis de l'absolution, si ils pouvoient faire du moins, en seroient neantmoins d'advis pour l'amour d'eux-mesmes, et pour eviter le dommage qui leur adviendroit s'ils opinoient autrement. C'est pourquoy la grandeur et hautesse [2] des demandes qu'on pourra faire du commencement ne m'estonne point. Car quand vos ambassadeurs auront dit de bonne foy tout ce que Vostre Majesté pourra faire, et rendu bonnes et valables raisons pourquoy ce qu'on desirera de plus ne se peut faire, il faudra bien qu'on se contente de raison. Que si on s'opiniatroit par trop contre raison, et que vosdits Ambassadeurs (apres avoir dit et redit les justes causes et necessitez que vous avez de ne le faire point, et apres avoir enduré avec toute modestie [3] et patience) n'en pouvans plus endurer, leur dissent qu'il ne s'en fera

[1] Toujours *comme* pour *que*. — [2] *Hautesse* s'est dit jusqu'au dix-septième siècle dans le sens figuré de *hauteur*. — [3] Modération.

rien, et qu'on ne s'y attende point, que vous feroient-ils? Quel moyen ont-ils de vous contraindre? Se sont-ils reservé quelques forces, ou quelques artifices, qu'ils n'ayent desjà employez et vainement consommez à l'encontre de Vostre Majesté? Quant aux longueurs, combien [1] qu'on n'en viendra jamais là que de laisser partir vosdits Ambassadeurs mal contens (mais je parle au pis aller), m'asseurant que Vostre Majesté entend que vosdits ambassadeurs endurent patiemment toutes celles qui viendront de la nature de l'affaire, et du respect et reverence qui est deuë à la dignité, occupations, volonté et bon plaisir de nostre Sainct-Pere le Pape. Et quant à celles qui pourroient venir de la malignité espagnole ou autre telle, je diray icy, comme j'ay dit tantost du refus de l'absolution, à sçavoir, qu'il est aisé à juger au dommage de qui ces longueurs retourneront: si ce sera de Vostre Majesté, qui cependant tient et va tousjours en acquerant et s'establissant, et à qui il reste meshuy [2] fort peu à acquerir en la France; ou du Pape, qui va tousjours y perdant si fort, qu'il ne luy reste plus gueres à perdre. Et quand ceux d'icy qui ont le moins de passion auront bien pensé au préjudice que les longueurs leur apportent à eux-mesmes, ils devront aussi chercher eux-mesmes de [3] les retrancher. Que s'ils ne le faisoient, ils meriteroient que les vostres eludassent ceste sorte de longueur avec une patience encore plus longue, et eprouvassent à qui durera plus le temps, à ceux qui sont dans le fort, à couvert, à leur aise, devant un bon feu, ou à ceux qui sont dehors, derriere la haye, au vent, à la pluye, à la gresle, tremblans le grelot. En somme, Sire, si cette negociation est conduite de bonne foy, selon Dieu et raison, tant d'une

[1] Pour *bien*, comme nous l'avons déjà rencontré. — [2] Désormais. — [3] On a dit *chercher de*, comme *tâcher de*.

part que d'autre, Vostre Majesté qui a bonne intention, et qui est preste à faire tout ce qui se devra et pourra faire, n'a rien à craindre, et toutes choses seront faictes bien à temps. Que si on procedoit de mauvaise façon, le blasme et la honte ensemble avec le dommage tomberoit sur ceux qui auroient mal usé. Et quand tous les autres se voudront perdre eux-mesmes (ce qu'ils ne feront point), Vostre Majesté ne peut rien perdre en envoyant par deçà, et acquittant sa parole. Et quand il ne luy en adviendroit autre bien, Vostredite Majesté auroit tousjours acquis d'autant plus grande justification envers Dieu et le monde, avec loüange encores et reputation de Prince vrayment converty et de Roy Tres-Chrestien, qui, apres tant de mauvais traictemens receus en vostre adversité, n'auriez laissé de renvoyer à Rome et de rendre le respect et reverence au Sainct-Siege, lorsque vous en aviez moins de besoin et estiez au comble de vostre prosperité. Ce sont, Sire, les considerations qui me rendent hardy, quelque défiance que j'aye au reste, et qui ont faict que je n'ay craint de rendre au Pape la lettre que Vostre Majesté luy escrivoit...

De Rome, le vendredy 23 decembre 1594, éd. 1624.

BERNARD PALISSY

(1510-1589)

Bernard Palissy naquit dans un petit village du Périgord, à la Chapelle-Biron. Il s'appliqua, dans sa jeunesse, à l'arpentage, puis au dessin ; il *peindoit des images*, a-t-il dit lui-même. Pour examiner

les monuments d'antiquité et pour étudier l'histoire naturelle, et les surtout la chimie, fort peu connue de son temps, il parcourut à pied, en ouvrier nomade, la France, les Pays-Bas, les Ardennes et les bords du Rhin. Dans ses pérégrinations, son irrésistible attrait pour les études géologiques, fondées non sur les textes, mais sur l'expérience, le dirigea près du littoral de l'Océan, aux Pyrénées et en Auvergne. En 1539 il vint à Saintes, s'y maria, et fut chargé de lever la carte des marais salants de la Saintonge. Cependant il luttait contre la misère. Tout à coup le hasard fait tomber entre ses mains une coupe de terre émaillée d'une grande beauté. Sa vocation est décidée. Pendant quinze ans, au prix de fatigues et de sacrifices héroïques, il travaillera à découvrir le secret de cet art pratiqué en Italie, à Faenza et à Castel-Durante, mais inconnu en France. Il avait pris pour devise : *Pauvreté empesche bons esprits de parvenir*. Il parvint malgré tout. En 1548, le connétable de Montmorency, chargé d'aller réprimer un soulèvement dans la Saintonge, voit les poteries, les pièces rustiques et les statuettes de Palissy, et se fait le protecteur du modeste et grand artiste, qui reçoit bientôt le brevet d'inventeur des rustiques figurines du roi. En 1565, il vient à Paris, et y fait avec grand succès des conférences sur son art. Il avait embrassé la réforme, et s'en était fait l'apôtre avec l'ardeur de sa nature. Ses jours furent en danger à la Saint-Barthélemy. La protection royale le sauva, de même qu'Ambroise Paré. Mis à la Bastille en 1588 par ordre de Mathieu de Launay, l'un des chefs de la Ligue, il n'échappa au bûcher que grâce à l'intervention personnelle de Henri III, et il mourut bientôt dans sa prison âgé de près de quatre-vingts ans.

Ses œuvres d'art se trouvent en assez grand nombre aux musées du Louvre, de l'hôtel de Cluny, de Sèvres, de la Favorite (près Bade) et dans plusieurs collections particulières. Ses œuvres littéraires se composent d'une *Recepte veritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs thresors*, et d'une série de *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, mestaux, sels, salines, pierres, terre, feux, esmaux*, etc., le tout *dressé par dialogues esquels sont introduictes la theorique et la practique*. Le style est toujours serré, solide, vigoureusement déduit, et annonce Descartes.

Palissy fut à la fois géologue, chimiste, naturaliste et grand écrivain.

Travaux et déceptions de Palissy, esmailleur.

Saches qu'il y a vint et cinq ans passé qu'il me fut monstré une coupe de terre tournée et esmaillée d'une

telle beauté [1], que deslors j'entray en dispute avec ma propre pensée, en me rememorant plusieurs propos qu'aucuns m'avoyent tenus en se moquant de moy, lors que je peindois des images. Or voyant que l'on commençoit à les delaisser au pays de mon habitation, aussi que la vitrerie n'avoit pas grande requeste [2], je vay penser que, si j'avois trouvé l'invention de faire des esmaux, je pourois faire des vaisseaux de terre et autre chose de belle ordonnance, parce que Dieu m'avoit donné d'entendre quelque chose de la pourtraiture; et deslors, sans avoir esgard que je n'avois nulle connoissance des terres argileuses, je me suis mis à chercher les esmaux, comme un homme qui taste en tenebres. Sans avoir entendu de quelles matieres se faisoyent lesdits esmaux, je pilois en ces jours là de toutes les matieres que je pouvois penser qui pouroyent faire quelque chose, et les ayant pilées et broyées j'achetois une quantité de pots de terre; et après les avoir mis en pieces je mettois des matieres, que j'avois broyées, dessus icelles; et, les ayant marquées, je mettois en escrit à part les drogues que j'avois mis sur chacune d'icelles, pour memoire; puis, ayant fait un fourneau à ma fantaisie, je mettois cuire lesdittes pieces pour voir si mes drogues pouroyent faire quelque couleur de blanc; car je ne cherchois autre esmail que le blanc parce que j'avois ouy dire que le blanc estoit le fondement de tous les autres esmaux... Or, m'estant abuzé plusieurs fois, avec grands frais et labeurs, j'estois tous les jours à piler et broyer nouvelles matieres et construire nouveaux fourneaux, avec grande despence d'argent et consommation de bois et de temps.

[1] Probablement une faïence de Faenza ou de Castel-Durante. — [2] Faveur.

Quand j'eus bastelé [1] plusieurs années ainsi imprudemment, avec tristesse et souspirs, à cause que je ne pouvois parvenir à rien de mon intention, et me souvenant de la despence perdue, je m'avisay, pour obvier à si grande despence, d'envoyer les drogues que je voulois approuver à quelque fourneau de potier; et, ayant conclud en mon esprit telle chose, j'achetay derechef plusieurs vaisseaux de terre; et, les ayant rompus en pieces, comme de coustume, j'en couvré trois ou quatre cent pieces d'esmail, et les envoyay en une poterie distante d'une lieue et demie de ma demeurance [2], avec requeste envers les potiers qu'il leur pleust permettre cuire lesdittes espreuves dedans aucun de leurs vaisseaux : ce qu'ils [3] faisoyent volontiers; mais quand ils avoyent cuit leur fournée, et qu'ils venoyent à tirer mes epreuves, je n'en recevois que honte et perte, par ce qu'il ne se trouvoit rien de bon, à cause que le feu desdits potiers n'estoit assez chaut.

Ce peu d'apparence que je trouvay lors me fit travailler pour chercher le dit blanc deux ans outre le temps susdit, durant lesquels deux ans je ne faisois qu'aller et venir aux verreries prochaines, tendant aux fins de parvenir à mon intention. Dieu voulut qu'ainsi que je commençois à perdre courage et que, pour le dernier coup, je m'estois transporté à une verrerie, ayant avec moy un homme chargé de plus de trois cens sortes d'espreuves, il se trouva une desdites espreuves qui fut fondue dedens quatre heures après avoir esté mis au fourneau, laquelle espreuve se trouva blanche et polie, de sorte qu'elle me causa une joye telle que je pensois estre devenu nouvelle creature. Et pensois des lors avoir une perfection entiere de l'esmail blanc... Je fus si grand

[1] Fait un travail vain, comme sont les jeux des bateleurs. — [2] Demeure. — [3] Les potiers.

beste en ces jours là que, soubdain que j'eus fait ledit blanc, qui estoit singulierement beau, je me mis à faire des vaisseaux de terre, combien que jamais je n'eusse conneu terre, et ayant employé l'espace de sept ou huit mois à faire lesdits vaisseaux, je me prins à eriger un fourneau semblable à ceux des verriers, lequel je bastis avec un labeur indicible... Je fis cuire mes vaisseaux en premiere cuisson : mais, quand ce fut à la seconde cuisson, je receus des tristesses et labeurs tels que nul homme ne voudroit croire. Car en lieu de me reposer de mes labeurs passez, il me fallut travailler l'espace de plus d'un mois, nuit et jour, pour broyer les matieres desquelles j'avois fait ce beau blanc au fourneau des verriers ; et, quand j'eus broyé lesdites matieres, j'en couvré les vaisseaux que j'avois faits : ce fait je mis le feu dans mon fourneau par deux gueules, ainsi que j'avois veu faire auxdits verriers ; je mis aussi mes vaisseaux dans ledit fourneau, pour cuider faire fondre les esmaux que j'avois mis dessus ; mais c'estoit une chose mal heureuse pour moy ; car combien que je feusse six jours et six nuits devant ledit fourneau, sans cesser de brusler bois par les deux gueules, il ne fut possible de pouvoir faire fondre ledit esmail, et estois comme un homme desesperé. Et, combien que je fusse tout estourdi du travail, je me vay adviser que dens mon esmail il y avoit trop peu de la matiere qui devoit faire fondre les aultres. Ce que voyant, je me prins à piler et broyer de ladite matiere, sans toutesfois laisser refroidir mon fourneau : par ainsi j'avois double peine, piler, broyer, et chaufer ledit fourneau. Quand j'eus ainsi composé mon esmail... il me survint un autre malheur, lequel me donna grande fascherie ; qui est que, le bois m'ayant failli, je fus contraint brusler les estapes [1] qui

[1] Pieux, échalas.

soustenoyent les trailles de mon jardin, lesquelles estant bruslées, je fus contraint brusler les tables et planches de la maison afin de fondre la seconde composition. J'estois en une telle angoisse que je ne sçavois dire : car j'estois tout tari et deseché à cause du labeur et de la chaleur du fourneau : il y avoit plus d'un mois que ma chemise n'avoit seché sur moy; encores, pour me consoler, se moquoit on de moy, et mesme ceux qui me devoyent secourir alloyent crier par la ville que je faisois brusler le plancher; et par tel moyen, l'on me faisoit perdre mon credit, et m'estimoit un estre fol. Les autres disoyent que je cherchois à faire la fausse monnoye ; qui estoit un mal qui me faisoit seicher sur les pieds ; et m'en allois par les rues tout baissé, comme un homme honteux. J'estois endetté en plusieurs lieux, et avois ordinairement deux enfans aux nourrices, ne pouvant payer leurs salaires : personne ne me secouroit; mais au contraire ils se moquoyent de moy en disant : « Il luy appartient de mourir de faim, par ce qu'il delaisse son mestier. » Toutes ces nouvelles venoient à mes aureilles, quand je passois par la rue...

Quand je me fus reposé un peu de temps avec regrets de ce que nul n'avoit pitié de moy, je dis à mon ame : « Qu'est ce qui te triste [1], puis que tu as trouvé ce que tu cherchois? Travaille à présent, et tu rendras honteux tes detracteurs. » Mais mon esprit disoit d'autre part : « Tu n'as rien de quoy poursuyvre ton affaire. Comment pouras tu nourrir ta famille et acheter les choses requises pour passer le temps de quatre ou cinq mois qu'il faut au paravant que tu puisses joüir de ton labeur? » Or, ainsi que j'estois en tristesse et debat d'esprit, l'esperance me donna un peu de courage; et, ayant

[1] Attriste.

consideré que je serois beaucoup long pour faire une fournée toute de ma main, pour abreger et gaigner le temps et pour plus soudain faire apparoir le secret que j'avois trouvé dudit esmail blanc, je prins un potier commun et luy donnay certains pourtraits, afin qu'il me fist des vaisseaux selon mon ordonnance... Quand nous eusmes travaillé l'espace de six mois... par ce que je n'avois poinct d'estofes [1] pour eriger mon fourneau, je me prins à deffaire celuy que j'avois fait, de telle sorte qu'en desmaçonnant, j'eus les doits coupez et incisez en tant d'endroits, que je fus contraint manger mon potage ayant les doits enveloppez de drapeau [2]... Ce fait, je fis cuire l'euvre susdite en premiere cuisson... Laditte besongne s'estant bien portée... apres que par plusieurs jours je me fus lassé à piler et calciner mes matieres, il me les convint broyer, sans aucune aide... Quand lesdittes couleurs furent broyées, je couvris tous mes vaisseaux dudit esmail; puis, ayant le tout mis et arrengé dedens le fourneau, je commençay à faire du feu, pensant retirer de ma fournée trois ou quatre cent livres... Le lendemain, quand je vins à tirer mon euvre, mes tristesses et douleurs furent augmentées si abondemment que je perdois toute contenance. Car, combien que mes esmaux fussent bons et ma besongne bonne, neantmoins deux accidens estoyent survenuz à la dite fournée, les quels avoyent tout gasté... Lors je fus si marri que je ne te sçaurois dire, et non sans cause, car ma fournée me coustoit plus de six vingts escus. J'avois emprunté le bois et les estofes, et si avois emprunté partie de ma nourriture en faisant laditte besongne. J'avois tenu en esperance mes crediteurs [3] qu'ils seroyent payez de l'argent qui proviendroit des pieces

[1] Matériaux. — [2] Morceau de toile, vieux linge. — [3] Créanciers.

de laditte fournée : qui fut cause que plusieurs accoururent dès le matin, quand je commençois à desenfourner. Dont, par ce moyen, furent redoublées mes tristesses ; d'autant que en tirant laditte besongne je ne recevois que honte et confusion... Je mis en pieces entierement le total de laditte fournée et me couchay de melancholie, et non sans cause ; car je n'avois plus de moyen de subvenir à ma famille : je n'avois en ma maison que reproches : en lieu de me consoler, l'on me donnoit des maledictions...

Quand j'eus demeuré quelque temps au lit et que j'eus consideré en moy mesme qu'un homme qui seroit tombé en un fossé, son devoir seroit de tascher à se relever, en cas pareil, je me mis à faire quelques peintures et par plusieurs moyens prins peine de recouvrer un peu d'argent... et me prins à travailler audit art... Bref, j'ay ainsi bastelé l'espace de quinze ou seize ans : quand j'avois appris à me donner garde d'un danger, il m'en survenoit un autre, lequel je n'eusse jamais pensé... Car, ayant fait un certain nombre de bassins rustiques [1] et les ayant fait cuire, mes esmaux se trouvoyent les uns beaux et bien fonduz, autres mal fonduz, autres estoyent bruslez, à cause qu'ils estoyent composez de diverses matieres qui estoyent fusibles à divers degrez : le verd des lezards estoit bruslé premier [2] que la couleur des serpens fut fondue ; aussi la couleur des serpens, escrevices, tortues et cancres, estoit fondue au paravant que le blanc eust reçeu aucune beauté. Toutes ces fautes m'ont causé un labeur et tristesse d'esprit, qu'au paravant que j'aye eu rendu mes esmaux fusibles à un mesme degré de feu, j'ay cuidé entrer jusques à la

[1] Palissy entend par là les ouvrages sur lesquels il plaçait des reptiles, des poissons, des coquillages en relief et peints avec leurs couleurs naturelles. — [2] Avant.

porte du sepulchre. Aussi, en me travaillant à tels affaires, je me suis trouvé l'espace de plus de dix ans si fort escoulé [1] en ma personne, qu'il n'y avoit aucune forme ny apparence de bosse aux bras ny aux jambes; ains estoyent mesdites jambes toutes d'une venue; de sorte que les liens de quoy j'attachois mes bas de chausses estoyent, soudain que je cheminois, sur les talons avec le residu de mes chausses. Je m'allois souvent pourmener dans la prairie de Xaintes, en considerant mes miseres et ennuys... Toutesfois l'esperance que j'avois me faisoit proceder en mon affaire si virillement, que plusieurs fois, pour entretenir les personnes qui me venoyent voir, je faisois mes efforts de rire, combien que interieurement je fusse bien triste [2].

Je poursuyviz mon affaire de telle sorte que je recevois beaucoup d'argent d'une partie de ma besongne, qui se trouvoit bien; mais il me survint une autre affliction conquatenée [3] avec les susdites, qui est que la chaleur, la gelée, les vents, pluyes et gouttieres, me gastoyent la plus grande part de mon euvre au paravant qu'elle fut cuitte... Or, ainsi que ma puissance s'augmentoit, je defaisois ce que j'avois fait et le batissois un peu mieux : qui faisoit qu'aucuns artisans, comme chaussetiers, cordonniers, sergens et notaires, et un tas de vieilles, tous ceux-cy, sans avoir esgard que mon art ne se pouvoit exercer sans grand logis, disoyent que je ne faisois que faire et desfaire, et me blasmoyent de ce qui les devoit inciter à pitié, attendu que j'estois contraint d'employer les choses necessaires à ma nourriture pour eriger les commoditez requises à mon art. Et qui pis est, le motif [4] des dictes mocqueries et persecutions

[1] Amaigri. — [2] C'est, sans doute, dans un de ces moments de tristesse que Palissy conçut l'idée de sa devise : *Pauvreté empesche les bons esprits de reussir.* — [3] Enchaînée. — [4] Le branle, le principe.

sortoit de ceux de ma maison, lesquels estoyent si esloingnez de raison, qu'ils vouloyent que je fisse la besongne sans outis; chose plus que déraisonnable. Or, d'autant plus que la chose estoit déraisonnable, de tant plus l'affliction m'estoit extreme. J'ay esté plusieurs années que, n'ayant rien de quoy faire couvrir mes fourneaux, j'estois toutes les nuits à la mercy des pluyes et vents, sans avoir aucun secours, aide ny consolation, sinon des chats huants qui chantoyent d'un costé et les chiens qui hurloyent de l'autre. Parfois il se levoit des vents et tempestes qui souffloyent de telle sorte le dessus et le dessouz de mes fourneaux, que j'estois contraint quitter là tout, avec perte de mon labeur; et me suis trouvé plusieurs fois qu'ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moy, à cause des pluyes qui estoyent tombées, je m'en allois coucher à la minuit ou au point du jour, accoustré de telle sorte comme un homme que l'on auroit trainé par tous les bourbiers de la ville; et en m'en allant ainsi retirer j'allois bricollant sans chandelle en tombant d'un costé et d'autre, comme homme qui seroit yvre de vin, rempli de grandes tristesses; d'autant qu'apres avoir longuement travaillé je voyois mon labeur perdu. Or, en me retirant ainsi souillé et trempé, je trouvois en ma chambre une seconde persecution pire que la premiere; qui [1] me fait à present esmerveiller que je ne suis consumé de tristesse.

(*Discours admirables.* De l'Art de terre, éd. 1580, Paris.)

[1] Ce qui.

OLIVIER DE SERRES

(1539-1619)

Olivier de Serres, seigneur du Pradel, naquit vers 1539, au domaine du Pradel, près Villeneuve-de-Berg (dans le Vivarais). Son père, Jean de Serres, qui appartenait à la petite noblesse du Languedoc, avait embrassé le protestantisme et s'était réfugié à Genève, où il exerça le ministère évangélique, et eut quatre enfants. Olivier, l'aîné, fut calviniste comme tous les siens, et calviniste passionné. Il paraît avoir visité divers pays dans sa jeunesse, en particulier l'Allemagne. En 1559 il épousa Marguerite d'Harcous, de Villeneuve-de-Berg. En 1561 on le voit diacre de l'église de Berg, et à ce titre député à Genève par ses coreligionnaires, à l'effet d'obtenir de Calvin un ministre de l'Évangile. Retiré à la campagne durant les guerres civiles, il se mit à étudier l'agriculture et à rédiger ses observations pour se distraire d'un trop douloureux spectacle. « Mon inclination et l'estat de mes affaires, dit-il, m'ont retenu aux champs en ma maison et faict passer une bonne partie de mes meilleurs ans, durant les guerres civiles de ce royaume, cultivant mes terre par mes serviteurs. Soit que la paix nous donnast quelque relasche, soit que la guerre, par diverses rechutes, m'imposast la necessité de garder ma maison, j'ay trouvé un singulier contentement en la lecture des livres de l'agriculture, à laquelle j'ay de sa creoist adjousté jugement de ma propre experience. »

Le seigneur de Pradel quitta son cher domaine à la voix de Henri IV, qui fit appel à son expérience au moment où, malgré Sully, il voulut introduire en France la soie et les industries qui s'y rattachent. Pour répondre aux intentions royales, il publia la *Cueillette de la soye, par la nourriture des vers qui la font* (Paris, 1599, in-8°, puis la *Richesse du meurier blanc* (Paris, 1603). Henri IV trouva si convaincantes les raisons développées dans le premier mémoire, qu'à partir de 1600 les jardins de ses maisons de plaisance furent plantés de mûriers; il écrivit lui-même une lettre, datée de Grenoble, le 27 septembre 1600, afin que le sieur de Serres s'entendît avec le surintendant général des jardins du royaume, de manière à introduire la soie jusqu'au cœur de la France.

Dans l'intervalle, en 1600, il avait fait paraître son grand ouvrage, fruit de quarante années d'études et d'expériences, le *Théatre d'agriculture et mesnage des champs*, dont le succès fut extraordinaire, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe.

La science a beaucoup marché depuis, mais le livre d'Olivier de Serres demeure précieux comme monument littéraire. C'est, avant le

Discours de la méthode, de Descartes, une des deux ou trois œuvres dans lesquelles on trouve les meilleures qualités de la prose française, une clarté constante, dans une phrase souvent périodique et abondante en latinismes et en locutions nouvelles créées pour rendre des idées neuves, le naturel et l'art de la composition et de la diction, une convenance parfaite entre le style et le sujet.

Éloge de l'agriculture : avantages de la vie des champs.

Des paroles il faut venir aux effets pour avoir contentement de nostre Agriculture [1]. Et comme ce n'est que du papier peint que le dessein du bastiment, sans pierre, chaux, sablon, bois, autres matériaux pour eslever l'edifice, aussi vainement aurions-nous representé le mesnage des champs, sans mettre la main à l'œuvre. L'on a accoustumé de se moquer de ceux qui disent vouloir bastir, planter, reparer, sans en voir l'avancement. Voire les terres mesmes semblent accuser de negligence leurs possesseurs, qui ne les mettent en point d'enfanter les biens qu'elles ont conceu dans leurs entrailles... Furius Crisinus labouroit son heritage de mediocre estenduë avec tant d'art et diligence, qu'il en tiroit beaucoup plus de profit que ne faisoient ses voisins de leurs grandes possessions, lesquels, meuz d'envie, l'accuserent en justice que, par magie ou sortileges, il s'attiroit la graisse des champs de son voisinage. Il compar [2] à l'assignation devant le censeur, accompagné d'une sienne fille en bon point, bien vestuë, conduisant ses bœufs, gras et esveillés, avec ses coutres [3] et socs bien forgés et acérés, portant plusieurs autres outils et instrmens pour la culture de la terre, monstre cest attirail au censeur et au peuple, leur dit

[1] Pour être satisfait de ce que nous avons écrit sur l'agriculture. — [2] Comparaît. — [3] Fers de charrue.

que ce sont ses instrumens magiques dont il a usé; leur fait voir ses mains calleuses du travail, regrettant ne leur pouvoir de mesme representer ses labeurs, sueurs, veilles, tant de jour que de nuit, qu'il avoit emploiees à rendre fertile son heritage; de quoi il demeura loüé, et ses accusateurs moqués pour leur faineantise. Pline [1], en outre, raconte, et avec lui Plutarque et Tite-Live, que le roi Gygés, s'enquerant de l'oracle d'Apollo qui estoit le plus heureux homme du monde, eust response que c'estoit Aglaüs, cogneu des dieux et incogneu des hommes. Après avoir fait cercher cest Aglaüs par toute la Grece, enfin il est treuvé en un recoin de l'Arcadie, cultivant son petit heritage, où, avec sa famille bien reglee, il vivoit fort commodément des biens qu'en abondance, par son industrie et diligence, sa terre lui rapportoit.

L'histoire nous a conservé la memoire de tels hommes pour nous rendre bons mesnagers : comme aussi, à mesme fin, de plusieurs autres : les exemples servans de bons maistres. Les Milesiens estant en guerre civile, à cause de l'ambition du gouvernement, esleurent pour arbitres de leurs differends des hommes du païs de Parrois [2]; lesquels, estans là arrivés, considererent diligemment l'estat des villes et terroirs des Milesiens. Ils y treuverent plusieurs ruines, des villes et maisons desertes, des terres en friche, et tout cela procedé de l'oisiveté, qui les avoit plongés en sedition. Quelques heritages bien cultivés y remarqueront-ils aussi, comme tesmoignans que leurs proprietaires avoient là emploié leur temps, sans s'amuser à questionner avec leurs voisins. Après avoir convoqué le peuple, sans autre recerche, adjugerent le gouvernement aux meil-

[1] Voy. Pline, *Hist. nat.*, liv. XVIII. — [2] Paros.

leurs mesnagers et plus diligens, choisis d'entre ceux qui avoient leurs terres bien en poinct, esperans qu'ils seroient curieux du bien public autant qu'ils avoient esté de leurs affaires domestiques...

Cyrus, le Grand, roi de Perse, par le tesmoignage de Xenophon [1], estimoit les plus belles occupations du gentilhomme estre l'agriculture et la guerre, lui mesme s'emploiant en l'un et en l'autre exercice.

Entre les richesses du sac de Carthage furent treuvés vingt-huict livres de l'agriculture composés par Mago, lesquels, de l'ordonnance du senat de Rome, furent traduits de langage punique en latin, avec beaucoup de loüange du traducteur et encores plus de l'autheur, qui en fut proclamé *pere du labourage*... L'empereur Auguste receut de bon cœur les *Commentaires* de Caïus Valgius *Sur les simples ;* Mecenas, le livre de Sabinus *Sur la nature et diverses qualités des oignons :* tant les anciens ont fait d'estat de l'agriculture. Platon confesse que la vie rustique et solitaire a gaigné le prix, comme maistresse et exemple de toute sobrieté, continence, parcimonie et diligence, proposée à l'homme pour franchise et refuge, comme un port et adresse contre la calomnie, l'ambition, l'envie et autres vices... Ciceron, au discours qu'il fait en son premier livre des *Offices*, touchant le profit que nous apportent les arts et sciences, est d'avis n'y avoir rien plus noble, et qui mieux convienne à l'homme vivant noblement et en liberté, que le fait de l'agriculture. Virgile tient qu'à l'homme des champs ne manque, pour la felicité, que la cognoissance de son bien [2]...

La cognoissance des biens que Dieu nous donne est voirement le plus important article de nostre mesnage,

[1] *De l'économie*, chap. IV. — [2] *O fortunatos*, etc. *Géorg.*, liv. II, v. 458 et suivants.

moiennant laquelle nous mesnagerons gaiement, tant pour l'utilité que pour l'honneur: guerdon [1] de ceux qui font bien leurs affaires. Et de là aviendra à nostre pere de famille ce contentement que de treuver sa maison plus agreable, sa femme plus belle et son vin meilleur que ceux de l'autrui. Ces contentemens ont induit plusieurs grands personnages à chanter le plaisir des champs, s'esgaians sur tant riche sujet, dont plusieurs livres se trouvent espricts, remplis de telle belle matiere. Et beaucoup d'illustres hommes à se retirer en la solitude de la campagne, pour, hors de bruit, jouïr en repos des aises dont elle abonde. La serenité du ciel, la santé de l'air, le plaisant aspect de la contrée, montaignes, plaines, valons, coustaux [2], bois, vignobles, prairies, jardins, terres à blés, rivieres, fontaines, ruisseaux, estangs, les beaux promenoirs ès jardins, prairies et ailleurs, la contemplation des belles tapisseries des fleurs, les beaux ombrages des arbres, la joieuse musique des oiseaux, les divers chants et langages du bestail gros et menu, loüans le Createur, en sont les principales causes ; y en aiant d'autres infinies, qui ne se peuvent reciter, pour le vivre, vesture, port et plaisir de l'homme, dont Dieu a rempli la terre... Entre lesquelles plaisantes commodités ceste-ci est remarquable qu'és champs vous n'y voiés que de vos amis, vos ennemis ne vous allans jamais visiter. Et, si bien vous n'y estes pas beaucoup accompagné de vos semblables, vous y esprouvés veritable ce commun dire : « qu'il vaut mieux estre seul que mal accompagné ; » se pratiquant tous les jours ès villes combien fascheuse y est la foule du peuple, parmi lequel sont contraints de vivre ceux qui y habitent, estans souvent forcés de

[1] Récompense. — [2] Coteaux.

faire bonne mine à tels dont ils ne sont guiere aimés, au lieu de la saincte liberté en laquelle vit nostre noble mesnager...

Ç'a esté de tout temps l'humeur de la noblesse françoise que d'habiter aux champs, n'allans aux villes que pour faire service au roi et pourvoir à leurs affaires pressées, aians en tant de recommandation la liberté, qu'il n'y a de gentilhomme qui ne se conforme à l'avis de Cesar, qui estoit d'aimer mieux estre le premier au village que le second à Rome. De tous lesquels contentemens et plaisirs jouïra nostre pere de famille, s'il mesnage si bien, qu'aucune chose ne defaille à sa maison, et que de toutes il en ait de reste au bout de l'année. A quoi il parviendra par la faveur du ciel, s'il manie sa terre et ses affaires sous les adresses susdites. Et le preservera telle dextre prevoiance du chagrin, qui communément accompaigne ceux dont les affaires vont mal... Et comme l'homme, qui combat pour la vertu et veut vivre sans reproche, abhorre les vices, ce lui est une grand aide que d'estre logé en campaigne, desvelopé [1] d'empeschemens, en lieu qui le puisse commodément nourrir,.. lequel treuvera en son agriculture le port de repos, comme estant le plus asseuré et moins envié, considerant les delices et repos d'esprit, parmi le travail et le soin de la conduite de son mesnage, dont l'aigreur sera vaincuë par la douceur. Et que, tout ainsi que les grandes et superbes villes et cités servent de theatre et de spectacle à nos miseres et calamités, ainsi les champs solitaires couvrent nos imperfections et infirmités, toutes choses honnestes y estans receues, quoi que de peu de lustre. Telle franche liberté dispense nos nobles mesnagers, hommes et femmes, d'user de

[1] Dégagé.

tant de pompe en habits, de suite de serviteurs, de carosses, haquenées et autres montures, dont leurs semblables usent ès grosses villes avecques grands respects. Ains, au contraire, comment qu'ils soient vestus, suivis et montés, c'est tous jours honorablement, s'allans promener par leurs possessions et villages, seuls ou accompagnés, comme bon leur semble, sans aucun deschet de leurs authorités; voire et en tel esquipage, recevoir les grands seigneurs, quand ils leur font tant d'honneur que de les visiter. Lesquelles differences nostre mesnager recognoit à l'œil, lors que, contrainct d'aller poursuivre un procès en un parlement ou autre affaire d'importance, ailleurs, ès grosses villes, change pour quelque temps sa façon de vivre libre en une servile, son repos en travail, et, ajoustant à telles poursuites l'excessive despanse, fait que son retour chés lui y apporte la vraie cognoissance de son bon heur, seulement auparavant contemplé en idée.

(*Théâtre d'agriculture*, Paris, 1600. Livre huitième, conclusion, page 998.)

PIERRE DE L'ESTOILE

(1540-1611)

Pierre de l'Estoile (1540-1611), issu d'une famille éminente dans la haute magistrature, devint lui-même grand audiencier de la chancellerie royale. D'un caractère prudent, il n'entra dans aucun parti durant la Ligue et dut à cette abstention de conserver sa place. Encore vit-il plusieurs fois sa liberté menacée; l'entrée d'Henri IV à Paris et le rétablissement de la paix empêchèrent qu'il ne fût proscrit. L'Estoile se démit alors de ses fonctions pour se retirer au milieu de sa famille, qui était très nombreuse, et de ses collections de

livres, d'autographes et de gravures, dont il était grand amateur. Il commença à rédiger ses mémoires, en rapportant, à la manière de Jean de Troyes, qu'il surpasse d'ailleurs par l'animation du style, les événements tels qu'ils se produisirent et les impressions générales qui en résultèrent.

Son journal est le plus précieux de tous les diaires écrits alors celui qui fait le mieux connaître le détail des règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV, les aspects intimes du Paris du XVI^e^ siècle et du commencement du XVII^e^. D'où vient que le nom de Pierre de l'Estoile n'apparaît dans aucun mémoire du temps, qu'on ne trouve nulle part à son sujet de signalement sérieux ? Ami du silence et des études paisibles, il s'était fait obscur, de parti pris, s'était dissimulé le plus possible, avait fui toute expansion bruyante au dehors. Dans ses propres récits il se met peu en scène, ne dit presque rien du rôle qu'il dut jouer alors, et ne parle qu'en passant de ses goûts, de ses habitudes, de son caractère.

Mais s'il ne s'arrête pas longtemps à peindre sa propre physionomie, il dit tout ce qu'il voit, rapporte tout ce qu'il entend, décrit hardiment et nettement, quoique avec prolixité, tous les faits et gestes qui se passent autour de lui, faits nouveaux et faits divers, naissances bizarres, accidents, procès, jugements critiques sur les ouvrages remarquables, crimes, exécutions. Mêlant les affaires de l'État avec ses affaires de famille, confondant ensemble l'anecdote, l'événement politique et le détail de mœurs, il passe d'un objet à l'autre sans presque s'en apercevoir et semble tenir le fil d'une conversation interminable. Il écrit sans ordre ni méthode, mais sous une forme chaleureuse et mouvementée, avec une verve pleine de naïveté, de bonhomie et de malice tout à la fois. Il ne manque aucune occasion de lancer l'épigramme, le trait piquant. C'est l'impression du moment saisie et rendue en pleine indépendance. C'est une relation hardie, vraie, laissant percer la sincérité de l'historien qui veut rester d'accord avec lui-même, avec ses principes et sa conduite, en même temps qu'il se montre rempli de zèle et d'amour pour le bien public, pour l'État et pour le souverain. Néanmoins, la dignité de son caractère ne fait pas qu'il ait conservé partout une irréprochable impartialité. L'Estoile, si mesuré dans ses actes, se laisse emporter par l'esprit de passion dans ses registres. En matière de religion et de politique, il affiche une rigueur très intolérante à l'égard de ceux qui ne pensent point comme lui, il leur impute à crimes des intentions supposées, les charge de fautes qu'ils n'ont pas commises et se livre aux plus malignes interprétations. En outre il a des remarques peu convenables et presque grossières, des expressions trop franches et trop crues ; enfin sa manie de conter des anecdotes l'entraîne à raconter des historiettes scabreuses. Ces exagérations et ces licences ne touchent qu'à certaines personnalités ; elles n'empêchent pas le Journal de l'Estoile d'être au fond une excellente collection d'esquisses de mœurs et de caractères, un trésor

inépuisable d'informations développées et commentées en un style naturel et entraînant.

L'aventure de Fœillet.

Au commencement du mois d'avril (1588) un marchant de Paris, qui par quelque accident estoit devenu troublé de son esprit, jeune homme et gaillard, nommé Fœillet, et qui quelquefois alloit au chasteau, où le Roy et les plus grands prenoient plaisir de l'ouïr, pour ce qu'il estoit libre en paroles, et n'espargnoit personne depuis qu'il avoit la teste un peu eschauffée, dist au Roy en la prescence du duc Desparnon, du chancelier de Cheverni et de plusieurs autres du Conseil, que Desparnon, le chancelier, Chenaille, de Marcel, Videville et la plupart de ceux qui avoient son oreille, n'estoient que des voleurs et des larrons, et qu'ils estoient cause de la ruine de son pauvre peuple et de son Estat, pource que tous les jours ils faisoient faire impost de nouvelles daces[1], au profit desquelles ils participoient estans associés à tous les partis qui faisoient bailler à qui bon leur sembloit, et que c'estoient vrais sangsues et couppegorges du peuple, qu'il faloit tous pendre.

Auxquels propos de ce pauvre fol le Roy ne prist point de plaisir. Ains en fust tout courroucé, disant que c'estoient des fruits des séditieux prédicateurs de Paris. De fait, le fist le Roy prendre à l'heure mesme et mener prisonnier au For-l'Evesque, où on le fouetta cruellement. Et pour ce que, cependant qu'on le fouettoit, il dit encore d'autres plus aigres paroles, il fut envoyé à la Bastille, en lieu où il eust tout le loisir d'appaiser sa colère et frenaisie. Ce qui fut trouvé fort mauvais de

[1] Taxes.

tout le peuple, qui en crioit tout haut, et disoit que les fols disoient ordinairement la vérité que les sages n'eussent osé dire. Et n'y avoit fils de bonne mère, qui ne plaingnist la fortune du pauvre Fœillet et ne priast Dieu pour lui. Et, à la vérité, c'estoit une admonition que Dieu envoioit au Roy par la bouche de ce pauvre fol tant pour penser de plus près à ses affaires que pour resgler son Conseil et ses finances, par lesquels son pauvre peuple estoit cruellement travaillé et dévoré. Et semble qu'il n'y avoit pas grande apparence de s'en venger sur un fol.

(*Mémoires-Journaux de Pierre de Lestoile*, édit. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Ch. Read. Paris, 1866, in-8, t. III, p. 132.)

SAINT FRANÇOIS DE SALES

(1567-1622)

François de Sales naquit, le 21 août 1567, au château de Sales, dans les environs de Genève, d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons de la Savoie. Dès avant sa naissance, il fut voué à Dieu par sa pieuse mère, Françoise de Sionas. Son père le destina à la carrière sénatoriale. Dès l'âge de six ans, il fut placé au collège de la Roche, et bientôt après à celui d'Annecy. En 1578, on l'envoya, sous la conduite d'un précepteur, à Paris, pour achever ses études. Avant de quitter son pays, il avait reçu la tonsure ecclésiastique. Il entra chez les Jésuites au collège de Clermont, où il fit ses études avec beaucoup de distinction. Il suivit aussi les leçons de la Sorbonne.

Quand il eut achevé son cours de philosophie, il apprit, pour contenter ses parents, l'équitation, les armes, la danse et tous les arts agréables qui convenaient à sa condition. En même temps, il étudiait l'hébreu, le grec et la théologie positive, sous Génébrard, et sous le père Maldonat, jésuite dont les travaux ont été, dans ces derniers temps, remis en lumière.

Ses études terminées à seize ans, il visita, par l'ordre de son père, les principales provinces de la France. De retour, en 1584, au château de Sales, il ne tarda pas à le quitter de nouveau pour aller étudier le droit à Padoue. Il y joignit l'étude de la théologie et de la controverse, sous la conduite du fameux jésuite Possevin. Guy Pancirole, charmé de la beauté de son esprit, outre les leçons publiques, se faisait un plaisir de l'instruire en particulier.

Il reçut le bonnet de docteur, et, d'après le vœu de son père, il partit pour l'Italie, se rendit à Ferrare, de là à Rome, puis visita les principales villes de la Péninsule, comme il avait fait celles de la France. A son retour, le comte de Sales lui témoigna le désir qu'il avait de lui faire contracter une brillante alliance. De plus, il obtint pour lui, du duc de Savoie, les provisions d'une charge de conseiller au sénat de Chambéry; mais les vues du jeune gentilhomme étaient tout autres. Malgré l'attrait que pouvait avoir pour lui le monde, à son âge, avec tant d'avantages du corps et de l'esprit dont il était doué, il avait dès longtemps fait vœu de continence perpétuelle, et il n'aspirait qu'à embrasser au plus tôt l'état ecclésiastique. A force de prières et de persévérance, il amena ses parents désolés à consentir à son inébranlable volonté. Son cousin, Louis de Sales, chanoine de la cathédrale de Genève, obtint pour François de Sales la prévôté de Genève, alors vacante. Ce ne fut qu'avec une peine extrême qu'on put déterminer notre saint à l'acceptation de cette dignité sollicitée pour lui sans son aveu. Aussitôt qu'il eut reçu le diaconat, son évêque le chargea du ministère de la parole, dans lequel il débuta d'une manière éclatante.

Un an après son ordination, François de Sales composa le premier de ses écrits, l'*Étendard de la Croix*, en réponse à une publication d'un ministre protestant contre l'honneur que les catholiques rendent à ce signe sacré.

A peu de temps de là, le jeune prêtre commença ses grands travaux pour la conversion des calvinistes et des zwingliens. Il obtint des succès merveilleux dans le Chablais et dans les bailliages de Terni et de Gaillard où il avait été envoyé par l'évêque de Genève.

Au retour de cette brillante mission, en 1596, il fut choisi par l'évêque de Genève, Claude de Granier, pour être son coadjuteur et prévôt d'Annecy; mais il fallut les vives instances du pape et du duc de Savoie pour lui faire accepter cette dignité.

Au commencement de 1602, il vint à Paris pour obtenir du roi de France la permission de travailler à la conversion des peuples du bailliage de Gex, cédé à Henri IV par le traité conclu entre ce prince et le duc de Savoie. Accueilli avec enthousiasme, il fit entendre sa voix dans les principales églises de la capitale, et prêcha le carême à la cour, dans la chapelle du Louvre. Le roi était alors à Fontainebleau; mais étant revenu à Paris quelques jours après Pâques et ayant entendu le cardinal Duperron parler avec de grands éloges des excellents discours que François de Sales avait faits dans la cha-

pelle du Louvre pendant le carême, il voulut être son auditeur. Henri IV charmé lui fit, dans cette occasion, et lui réitéra plusieurs fois dans la suite, mais toujours aussi vainement, les offres les plus séduisantes pour l'engager à se fixer en France.

Il fut choisi pour prononcer à Notre-Dame l'oraison funèbre de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, mort d'une fièvre pourprée à Nuremberg, en revenant de défendre Kaniska assiégée par les Turcs. En tâchant surtout de présenter « un abrégé véritable des faits héroïques du prince défunt, » en s'appliquant à célébrer, au point de vue chrétien, le vaillant capitaine qui avait si héroïquement pris Albe Royale sur Mahomet III, François de Sales produisit une pièce d'éloquence comparable au *Discours funèbre* sur la mort de Henri le Grand, que prononça quelques années plus tard Pierre Fenoillet, évêque de Montpellier.

Pendant que l'on imprimait cette oraison, François de Sales apprit la mort de Claude de Granier et sa propre élection à l'évêché de Genève. Il partit soudain pour être consacré et commencer sa résidence. Il se livra dès lors avec plus d'ardeur que jamais aux fonctions du ministère, et spécialement à la prédication. Il aimait surtout à l'exercer dans les villages, loin des applaudissements qui offensaient son humilité, et il avait un talent à lui pour s'insinuer dans l'esprit des plus simples paysans.

En 1607, François de Sales, fixé dans sa résidence épiscopale d'Annecy, de concert avec le président Favre, son intime ami, son *frère*, comme ils s'appelaient en s'écrivant, conçut l'idée de fonder une académie sur le modèle des académies italiennes, et sous le nom d'Académie florimontane. La théologie, la philosophie, la jurisprudence, les sciences mathématiques et les belles-lettres figuraient dans ses statuts. Elle avait pour devise un oranger odorant avec ces mots : *Fleurs et Fruits*. Ses séances se tenaient dans la maison même du président Favre. Le duc de Savoie accorda des privilèges à cette académie alpestre qui devança de trente ans l'Académie française, et le duc de Nemours en fut protecteur. Honoré d'Urfé et Vaugelas en furent membres avec l'évêque de Genève qui ne tarda pas à publier (1608) un livre répondant merveilleusement à la devise *Fleurs et Fruits* de l'Académie florimontane : *l'Introduction à la vie dévote*.

A peine lancée dans le monde, l'*Introduction à la vie devote* eut un succès d'enthousiasme. Le saint raconte lui-même que « ce livret reçut généralement un gracieux et doux accueil, voire même parmi les plus braves prélats et docteurs de l'Église [1]. » Jusqu'aux hérétiques l'admirèrent : Jacques Ier, roi d'Angleterre, à qui Marie de Médicis en avait envoyé un exemplaire magnifiquement relié et enrichi de pierreries, demandait à ses évêques protestants, après l'avoir lu, pourquoi ils n'écrivaient pas avec cette onction.

[1] Préface de l'*Amour de Dieu*.

L'auteur fut bientôt obligé d'en donner une seconde édition retouchée avec soin. D'innombrables éditions suivirent celle-là, et le livre, traduit dans toutes les langues, opéra des miracles de conversion.

De nos jours, c'est surtout sous le rapport littéraire qu'on a loué l'*Introduction à la vie devote*. On a principalement admiré cette fleur brillante et suave d'imagination que développa chez saint François de Sales la vue des magnifiques spectacles de la nature alpestre, à laquelle cependant il emprunte rarement ses comparaisons, préférant les images riantes et douces des champs, des blés, des vignes, sur le penchant de la colline, ou plantées parmi des oliviers : des troupeaux, des abeilles, des herbes fleuries, « des oiseaux qui nous provoquent aux louanges de Dieu. » C'est par l'instinct d'une nature foncièrement douce, que l'image de la Savoie présentée dans les écrits de saint François de Sales est celle de la Savoie aimable qui s'épanouit sur les rives charmantes du lac d'Annecy, non de la Savoie hérissée et sauvage de Sallanches et de la Tête-Noire. M. de Sacy dit très bien : « A quelque page que l'on ouvre ce livre, il s'en exhale comme un parfum des champs, qui répand la sérénité dans l'âme. On croit cheminer, avec le saint évêque, le long des torrents ou sur le penchant des montagnes de son pays, et respirer, en l'écoutant, l'odeur des buissons. »

En rendant hommage à l'imagination qui éclate dans l'*Introduction à la vie devote*, on a dû en même temps en constater l'excès. Dans un bel article sur saint François de Sales, Sainte-Beuve dit : « Il abuse de la comparaison et des images physiques ; il ne les emprunte pas toujours à ce qu'il a vu et observé en passant dans ses vallées et ses montagnes. » De ces images, « les unes, dit M. Sayous, toutes simples, et qu'il a recueillies en se promenant, sentent les champs, la ferme savoyarde, les bois et les bords du lac d'Annecy : ce sont les meilleures ; » et j'ajouterai, les plus courtes. Les autres, ingénieuses, mais recherchées, sont empruntées aux auteurs qu'il a lus ; il veut égayer et éclairer, à l'aide d'une histoire naturelle le plus souvent fabuleuse, les vérités morales et chrétiennes qui d'elles seules se passeraient d'ornements. On ne saurait s'imaginer jusqu'où va chez lui cet abus, cette sorte de crédulité ou de complaisance, mi-partie poétique et scientifique [1]. »

L'imagination est la qualité prédominante de l'*Introduction à la vie devote* ; mais ce n'est pas la seule. « On s'étonne, dit un écrivain que nous avons déjà cité, de rencontrer au milieu de ce style si fleuri, qui s'étend et se développe à son aise, des sentences à la Sénèque, hardiment coupées et lancées comme une flèche [2]. »

François de Sales écrivit en 1610 son *Traité de l'amour de Dieu*. Au témoignage de l'évêque de Belley, plusieurs de ses amis ayant vu le grand accueil que le public avait fait à son livre de l'*Introduction*, lui conseillèrent de ne plus écrire, n'étant pas

[1] *Causer.*, 3 janv. 1853. — [2] S. de Sacy, préf. de l'*Introd.*, p. v.

possible qu'il pût jamais rien faire qui eût un pareil succès [1]. Les extraits que nous donnons de l'*Amour de Dieu* montreront que le saint fit bien de ne pas s'arrêter à ces dissuasions.

Ce génie si facile s'est distingué par l'éloquence oratoire comme par la composition des divers traités dont nous venons de présenter une idée. Il a surtout fait briller ce talent dans l'oraison funèbre du duc de Mercœur, dont nous avons parlé.

Ses sermons, entachés de quelques fautes contre le bon goût, renferment aussi de grandes beautés.

On ne peut pas proprement donner saint François de Sales comme un écrivain classique. Son goût n'est pas toujours parfaitement pur, et l'accablement de ses occupations précipite trop sa plume pour qu'il puisse être constamment correct. Mais que de qualités pour faire pardonner les négligences de la précipitation !

Saint François de Sales doit être placé tout au premier rang parmi ceux qui dénouèrent notre langue. Bien qu'il n'ait fait que de la prose, il mériterait un rang honorable parmi les poëtes français. Certes, il y a chez lui incomparablement plus de poésie que dans les Garnier, les Hardy, qui balbutiaient alors parmi nous les premiers accents de la Melpomène française; il y en a plus même, et infiniment plus, que dans le sec et stérile Malherbe. François de Sales, lui, est tout chaleur et tout vie. Il ravit et pénètre continuellement, par des beautés de style soudaines et naïves, par le charme tendre de son éloquence, par cette douceur infuse dans son élocution, par cette imagination toujours renaissante, dont l'expression et l'abondance ne peut déplaire qu'à certains esprits sérieux doués d'une solidité pesante. Dans ce style, le plus imagé dont les lettres nous offrent l'exemple, il y a quelquefois luxe et surabondance de poésie, abus de goût; mais souvent on y admire la mesure, la proportion, le sentiment des nuances le plus délicates, des convenances les plus hautes et les plus exquises. Saint François de Sales n'est pas seulement un homme d'imagination et de sensibilité : c'est un esprit qui pense fortement et à fond. Quelquefois la solidité se dérobe sous la fleur, mais la solidité n'est jamais absente. Joseph de Maistre a justement vanté l'esprit lumineux qui distinguait le grand évêque de Genève [2].

Caractères de la vraye devotion.

La vraye et vivante devotion, ô Philothée, presuppose l'amour de Dieu : ains [3] elle n'est autre chose

[1] *L'Esprit de S. François de Sales*, XVI[e] part., ch. XII. — [2] *Du Pape*, liv. I, ch. X. — [3] Bien plus.

qu'un vray amour de Dieu; mais non pas toutes fois un amour tel quel: car en tant que l'amour divin embellit nostre ame, il s'appelle grace, nous rendant agreables à sa divine Majesté; en tant qu'il nous donne la force de bien faire, il s'appelle charité; mais quand il est parvenu jusques au degré de perfection, auquel il ne nous fait pas seulement bien faire, mais nous fait opérer soigneusement, frequemment et promptement, alors il s'appelle devotion. Les austruches ne volent jamais, les poules volent pesamment, toutes fois bassement et rarement; mais les aigles, les colombes, les arondeles volent souvent, vistement et hautement: ainsi les pecheurs ne volent point en Dieu, ains font toutes leurs courses en la terre, et pour la terre. Les gens de bien, qui n'ont pas encores atteint la devotion, volent en Dieu par leurs bonnes actions, mais rarement, lentement et pesamment; les personnes devotes volent en Dieu, fréquemment, promptement, et hautement. Bref la devotion n'est autre chose qu'une agilité et vivacité spirituelle, par le moyen de laquelle la charité fait ses actions en nous ou nous par elle promptement et affectionnement; et comme il appartient à la charité de nous faire generalement et universellement pratiquer tous les commandemens de Dieu, il appartient aussi à la devotion de les nous faire faire promptement et diligemment. C'est pourquoy celuy qui n'observe tous les commandemens de Dieu ne peut estre estimé ny bon, ny devot; puis que, pour estre bon, il faut avoir la charité, et pour estre devot il faut avoir, outre la charité, une grande vivacité et promptitude aux actions charitables...

Croyez-moy, chere Philothée, la devotion est la douceur des douceurs et la royne des vertus, c'est la perfection de la charité. Si la charité est un laict, la de-

votion en est la cresme ; si elle est une plante, la devotion en est la fleur ; si elle est une pierre precieuse, la devotion en est l'esclat ; si elle est un baume precieux, la devotion en est l'odeur, et l'odeur de suavité, qui conforte les hommes et resjouït les Anges.

Dieu commanda en la creation aux plantes de porter leurs fruicts chacune selon son genre ; ainsi commande-il aux chrestiens, qui sont les plantes vivantes de son Eglise, qu'ils produisent les fruicts de devotion, un chacun selon sa qualité et vocation. La devotion doit estre differemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la vefve, par la fille, par la mariée : et non seulement cela ; mais il faut accommoder la pratique de la devotion aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier...

C'est un erreur, ains une heresie, de vouloir bannir la vie devote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du ménage des gens mariez. Il est vray, Philothée, que la devotion purement contemplative, monastique et religieuse, ne peut estre exercée en ces vocations là ; mais aussi outre ces trois sortes de devotion il y en a plusieurs autres propres à perfectionner ceux qui vivent èz estats seculiers Abraham, Isaac et Jacob, David, Job, Tobie, Sara et Rebecca et Judith en font foy par l'Ancien Testament ; et quant au nouveau, saint Joseph, Lydia et saint Crespin furent parfaictement devots en leurs boutiques ; saincte Anne, saincte Marthe, saincte Monique, Aquila, Priscilla, en leurs ménages : Cornelius, saint Sebastien, saint Maurice, parmy les armes ; Constantin, Helene, saint Louys, le bienheureux Amé, saint Edoüard, en leurs throsnes.

(*Introduction à la vie devote*, OEuvres, I^re^ part., ch. I, II, III, édit. 1637.)

Saint François de Sales ne fait pas profession d'être écrivain ; il ne compose que pour se délasser de ses autres occupations plus sérieuses.

Quelques gens de marque de divers endroits m'ont adverty que certains livrets [1] ont esté publiez sous les seules premieres lettres du nom de leurs autheurs, qui se treuvent les mesmes avec [2] celles du mien ; qui a fait estimer à quelques-uns que ce fussent besongnes sorties de ma main, non sans un peu de scandale de ceux qui cuidoient que je me fusse detraqué [3] de ma simplicité pour enfler mon style de paroles pompeuses, mon discours de conceptions mondaines, et mes conceptions d'une eloquence altiere et bien empanachee [4]. A cette cause, mon cher lecteur, je te diray que comme ceux qui gravent ou entaillent sur les pierres precieuses, ayant la veüe lassee à force de la tenir bandee sur les traits deliez de leurs ouvrages, tiennent tres-volontiers devant eux quelque belle émeraude, afin que, la regardant de temps en temps, ils puissent recreer en son verd et remettre en nature leurs yeux allangouris. De mesme en cette varieté d'affaires que ma condition me donne incessamment, j'ay tousjours de petits projets de quelque traité de pieté que je regarde quand je puis, pour alleger et delasser mon esprit.

[1] Petits livres. — [2] Il faudrait : *les mêmes que*. — [3] Proprement détourné de la trace, de la voie, du préfixe *de*, et du vieux mot *traicte*, trace. — [4] Ravissante expression, et comme on n'en trouve pas dans Malherbe. Un écrivain de notre temps, apprécieur sagace de nos vieux auteurs, a dit : « Qu'il y ait dans tout ceci et dans la manière dont Villars le raconte un peu d'appareil, de mise en scène et d'air de gloire, qui en doute? Villars a le *panache* comme naturel. » (Sainte-Beuve, *Mon.*, 10 nov. 1856.) — « Son style (de Richelieu) aime le *panache*, et ce *panache* ne lui messied pas, non plus qu'à la nation qu'il conduit et qu'il représente. » (Id., *ibid.*, 21 juill. 1856.)

Mais je ne fay pas pourtant profession d'estre escrivain; car la pesanteur de mon esprit et la condition de ma vie exposee au service et à l'abord de plusieurs ne me le sçauroient permettre. Pour cela j'ay donc fort peu escrit, et beaucoup moins mis en lumière.

(Préface du *Traité de l'amour de Dieu*, édit. 1637.)

La charité brille d'un incomparable éclat.

Representez-vous de belles colombes aux rayons du soleil, vous les verrez varier en autant de couleurs comme [1] vous diversifierez le biays duquel vous les regarderez; parce que leurs plumes sont si propres à recevoir la splendeur, que le soleil voulant méler sa clarté avec leur pennage [2], il se fait une multitude de transparences, lesquelles produisent une grande varieté de nuances et changemens de couleurs si agreables à voir qu'elles surpassent toutes couleurs et l'émail encor des plus belles pierreries, couleurs resplendissantes et si mignardement dorees, que leur or les rend plus vivement colorees; car en cette consideration le prophete royal disoit aux Israëlites :

> Quoy que l'affection vous fane le visage,
> Vostre teint desormais se verra ressemblant
> Aux aisles d'un pigeon, où l'argent est tremblant,
> Et dont l'or brunissant rayonne [3] le pennage [4].

Certes, l'Eglise est paree d'une varieté excellente d'enseignemens, sermons, traictez et livres pieux, tous grandement beaux et aymables à la veüe, à cause du mélange admirable que le soleil de Justice fait des rayons de sa divine sagesse avec les langues des Pas-

[1] *Comme*, pour *suivant que*. — [2] Plumage. — [3] Fait rayonner, fait briller. — [4] Ps. XVII, 14.

teurs qui sont leurs plumes, et avec leurs plumes qui tiennent aussi quelques fois lieu de langues, et font le riche pennage de cette colombe mystique. Mais parmy toute la diversité des couleurs de la doctrine qu'elle publie, on découvre par tout le bel or de la saincte dilection qui se fait excellemment entrevoir, dorant de son lustre incomparable toute la science des Saincts, et la rehaussant au-dessus de toute science.

(Préface du *Traité de l'amour de Dieu.*)

L'âme humaine tend naturellement vers Dieu.

Bien que l'estat de notre nature humaine ne soit pas maintenant doüé de la santé et droiture originelle que le premier homme avait en sa creation, et qu'au contraire nous soyons grandement depravez par le peché, si est-ce toutesfois que [1] la saincte inclination d'aymer Dieu sur toutes choses nous est demeurée, comme aussi la lumiere naturelle, par laquelle nous cognoissons que sa souveraine bonté est aymable sur toutes choses ; et n'est pas possible qu'un homme, pensant attentivement en Dieu [2], voire mesme par le seul discours naturel, ne ressente un certain élans d'amour que la secrete inclination de nostre nature suscite au fonds du cœur, par lequel, à la première apprehension de ce premier et souverain object, la volonté est parvenuë et se sent excitee à se complaire en iceluy.

Entre les perdrix il arrive souvent que les unes dérobent les œufs des autres afin de les couver, soit pour [3] l'avidité qu'elles ont d'estre meres, soit pour leur stu-

[1] Toujours est-il que. — [2] On trouve au seizième siècle, et même au dix-septième, surtout dans sa première moitié, de fréquents exemples de *penser en*, pour *penser à*. — [3] A cause de.

pidité qui leur fait mécognoistre leurs œufs propres. Et voicy chose estrange, mais neantmoins bien témoignee[1]; car le perdreau qui aura esté éclos et nourry sous les ailes d'une perdrix estrangere, au premier reclame[2] qu'il oyt de sa vraye mère qui avoit pondu l'œuf duquel il est procedé, il quitte la perdrix larronnesse, se rend à sa premiere mere, et se met à sa suite, par la correspondance qu'il a avec sa première origine, correspondance toutesfois qui ne paroissoit point, ains fut demeuree secrete, cachee, et comme dormante au fond de la nature, jusques à la rencontre de son object, que soudain excitee et comme reveillee, elle fait son coup, et pousse l'appetit du perdreau à son premier deuoir. Il en est de mesme, Theotime, de nostre cœur; car quoy qu'il soit couvé, nourry et élevé emmy[3] les choses corporelles, basses et transitoires, et par maniere de dire, sous les aisles de la nature, neantmoins au premier regard qu'il jette en Dieu, à la cognoissance qu'il en reçoit, la naturelle et premiere inclination d'aymer Dieu, qui estoit comme assoupie et imperceptible, se reveille en un instant, et à l'impourveu[4] paroist comme une estincelle qui sort d'entre les cendres, laquelle, touchant nostre volonté, luy donne un élans de l'amour supresme, deu au souverain et premier principe de toutes choses.

(*Traité de l'amour de Dieu*, liv. I, chap. XVI, édit. 1637.)

Que nous n'avons pas naturellement le pouvoir d'aimer Dieu sur toutes choses.

Les aigles ont un grand cœur et beaucoup de force à

[1] Appuyée par beaucoup de témoignages. — [2] Cri. — [3] Au milieu de. — [4] A l'improviste.

voler; elles ont néanmoins incomparablement plus de véuë que de vol, et estendent beaucoup plus viste et plus loin leur regard que leurs ailes : ainsi nos esprits, animés d'une saincte inclination naturelle envers la Divinité, ont bien plus de clarté en l'entendement, pour voir combien elle est aymable, que de force en la volonté pour l'aymer ; car le peché a beaucoup plus debilité la volonté humaine qu'il n'a offusqué l'entendement ; mais c'est pourtant contre la volonté qu'il excite principalement sa sedition et revolte ; si que [1] la pauvre volonté desja toute infirme, estant agitee des continuels assauts que la concupiscence luy livre, ne peut faire un si grand progrez en l'amour divin, comme [2] la raison et inclination naturelle luy suggerent qu'elle devoit faire.

(*Traité de l'amour de Dieu*, liv. I, chap. XVII.)

Combien la volonté humaine est faible par elle seule.

En somme, Theotime, notre chetive nature, navree [3] par le peché, fait comme les palmiers que nous avons de deça, qui font voirement certaines productions imparfaictes, et comme des essays de leurs fruicts ; mais de porter des dattes entieres, meures et assaissonnees, cela est reservé pour des contrées plus chaudes. Car ainsi nostre cœur humain produit bien naturellement certains commencemens d'amour envers Dieu ; mais d'en tenir jusques à l'aymer sur toutes choses, qui est la vraye maturité de l'amour deu à cette supreme bonté, cela n'appartient qu'aux cœurs animez et assistez de la grace celeste, et qui sont en l'estat de la saincte cha-

[1] Tellement que. — [2] Que. — [3] Blessée. *Navrer* pour *blesser*, au propre et au figuré, était très fréquent au seizième siècle.

rité ; et ce petit amour imparfait, duquel la nature en elle mesme sent les elans, ce n'est qu'un certain vouloir sans vouloir, un vouloir qui voudroit, mais qui ne veut pas, un vouloir sterile, qui ne produit point de vrays effets, un vouloir *paralytique*, qui voit la *piscine* salutaire du sainct amour, mais qui n'a pas la force de s'y jetter : et enfin ce vouloir est un avorton de la bonne volonté, qui n'a pas la vie de la genereuse vigueur requise pour en effet preferer Dieu à toutes choses, dont l'Apostre parlant en la personne du pecheur, s'écrie : « Le vouloir est bien en moy, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir [1]. »

(*Traité de l'amour de Dieu*, ch. XVII.)

Comment Dieu sait tirer le bien du mal.

Encore que la divine Providence ait laissé en l'homme de grandes marques de sa severité parmy la grace mesme de sa misericorde, comme par exemple, la necessité de mourir, les maladies, les travaux, la rebellion de la sensualité, si est-ce que la faveur celeste surnageant à tout cela, prend plaisir de convertir toutes ces miseres au plus grand profit de ceux qui l'aiment, faisant naistre la patience sur les travaux, le mépris du monde sur la necessité de mourir, et mille victoires sur la concupiscence. Et comme l'arc-en-ciel touchant l'espine Aspalathus [2], la rend plus odorante que les lys, aussi la redemption de Nostre-Seigneur touchant nos miseres, elle [3] les rend plus utiles et aimables que n'eut jamais esté l'innocence originelle.

(*Traité de l'amour de Dieu*, liv. II, ch. V.)

[1] Rom. VII, 18. — [2] Abrisseau épineux, dont l'écorce et la racine fournissaient une huile odoriférante, bois de rose, espèce d'ébène. Lat. *aspalathus*, gr. ἀσπάλαθος. — [3] Pléonasme.

La vallée de Chamonix.

Du Prieuré.

J'ay vu ces jours passés des monts espouvantables, tout couverts d'une glace espaisse de dix et douze piques de haut. Mais, ma chere fille, ne vous diray-je pas une chose qui en fait frissonner les entrailles de crainte, chose vraie ! Devant que nous fussions au pays des glaces, environ huit jours, un pauvre berger couroit çà et là sur les glaces pour recouvrer une vache qui s'estoit esgarée, et, ne prenant pas garde à sa course, il tomba dans une crevasse et fente de glace de douze piques de profondeur. On ne sçavoit ce qu'il estoit devenu, si son chapeau, qui à sa chute lui tomba de la teste, et s'arresta sur le bord de la fente, n'eust marqué le lieu où il estoit tombé. O Dieu ! un de ses voisins se fit devaler avec une corde pour le chercher, et le trouva non seulement mort mais presque tout converti en glace ; et en cet estat, il crie qu'on le retire vivement, autrement qu'il mourra du gel. On le tira donc avec son mort entre les bras, lequel après il fit enterrer.

Quel aiguillon pour moy, ma chere fille ! ce pasteur qui court par des chemins si hasardeux pour une vache ; cette chute si terrible que l'ardeur de la poursuite luy cause, pendant qu'il regarde plutost où est sa queste, et si elle a mis ses pieds que non pas luy-mesme où il chemine ; ceste charité de voisin qui s'abisme luy-mesme pour oster son ami de l'abisme ! Ces glaces ne devroient-elles pas degeler de crainte ou brusler d'amour ?

(*Lettres*, A M^me^ de Chantal.)

GLOSSAIRE

A

Abstrus, use, part., renfermé, ée. *Abstrudo, usum.*

Accointable, adj., sociable, de *accointer*, de *à*, et *coint*, sociable, poli, de *cognitus*, ital. *conto*, ami, connaissance.

Accourager (*s'*), v. réfl., s'encourager.

Aconcepvoir, v. a., atteindre.

Acquerre, v. a., acquérir.

Aculer, v. a., déraciner.

Adirer, v. a., égarer, perdre. Encore usité en jurisp. B. lat. *adirare*. Origine obscure.

Adjuger, v. a., juger, décider.

Adon, nom propre, Adonis.

Adonc, adv., alors. Employé quelquefois par archaïsme depuis le dix-septième siècle. De *à* et de *donc*, qu'on fait venir, mais non pas avec certitude, de *tunc*.

Adresser, v. a., mettre dans le bon chemin, diriger, conduire. De *à*, et *dresser*, d'un verbe fictif *directiare*, rendre droit, de *directus*, droit.

Advenir, v. n., parvenir.

Affecté, ée, part. et adj., affectionné, dévoué, ée.

Affermer, v. a., affirmer.

Aguigner, v. a., lorgner, de *à*, et *guigner*, dont l'origine est inconnue.

Ahenner, v. a., labourer. On disait aussi *Ahaner*, que le langage populaire et rustique a conservé dans quelques parties de la France. De *ahan*, grand effort, extrême fatigue, lequel probablement a été formé d'une exclamation de lassitude, han !

Aigué (vin), vin mêlé d'eau. D'*aqua*, qui avait fait *aigue*.

Ains, adv., avant, mais plutôt, bien plus. De *ante*. Se disait encore au commencement du dix-septième siècle.

Ainsin, adv., ainsi. Le bourguignon dit encore *ansin*, et le picard *ensin*. De *in* et *sic*.

Alungouri, adj., languissant.

Allouvi, part., affamé comme un loup. Ce mot s'est conservé aux environs de Paris, dans la Beauce, dans le Haut-Maine, dans le Poitou.

Animant, s. m., animal. Lat. *animans, antis*.

Annuit, adv., aujourd'hui. Ce terme, avec diverses prononciations, est encore usité dans beaucoup de provinces.

Apert, adj., évident. D'*apertus*, ouvert.

Apotherapie, s. f., hygiène. Du gr. ἀποθεραπεία, guérison.

Appalir, v. n., pâlir.

Arabler, v. a., voler, râfler. Ital. *arraffare*, *arrafare*; de l'allem. *raffen*, enlever, dan. *rafle*, du même radical que le latin *rapere*.

Arboriser, v. n., soigner et tailler les arbres.

Arondelle, s. f. hirondelle. Au seizième siècle on disait aussi *aronde*, dérivé régulier de *hirudinem*.

Arraisonner, v. a., adresser la parole. De *ad*, et *ratiocinari*, raisonner.

Arsoir, adv., hier au soir. Ancien français, *er*, *ar*, hier, et *soir*.

Assecher, v. a., mettre à sec, dessécher.

Assembler, v. a., accumuler. Proprement mettre ensemble, de *ad* et *simul*, ensemble ; le *b* épenthétique est appelé par le *m*.

Assenner, v. a., viser. De *ad*, et *signare*, faire signe.

Assommé, part., à bout, *ad summam reductus*.

Astripotent, adj., qui régit les astres. *Astripotens*.

Asture, loc., à cette heure.

Atant, adv., alors. De *à* et *tant*.

Atichement, s. m., ce qui attire et captive. Anc. fr. *aticier* et plus souvent *enticier*, exciter, *enticement*, excitation.

Aumaire, s. m., coffre, armoire. Ancien français *almaire*, de *armarium*.

Avaller, v. a., abaisser. De *aval*, en bas, lequel est formé de *à* et *val*, mot à mot, en suivant la pente de la vallée.

Avestu, revêtu, part. de *avestir*, de *advestire*.

Avette, s. f., conservé en Berry, petite abeille.

B

Baer, beer, v. n., avoir la bouche béante, aspirer. *Beare*.

Barbelette, s. f., petite barbe.

Basteler, v. n., faire le sot, exécuter un travail vain, comme sont les jeux des bateleurs.

Baston, s. m., toute espèce d'arme défensive ou offensive.

Bée, adj, f., *gueule bée*, gueule béante. Du verbe *béer*, syn. de *bayer*, tenir la bouche ouverte.

Béquillon, s. m., petit bec.

Besiat, s. m., mot provençal, douillet, mignard.

Besson, s. m., jumeau. Du bas-lat. *bisso*, *onis*, de *bis*, deux.

Bienveigner, v. a., faire un accueil bienveillant, saluer affectueusement. De *bene* et *venire*.

Bonteux, adj., bienveillant.

Bracque, s. m., jeu de paume du faubourg Saint-Marceau, ayant pour enseigne un chien braque.

Braver, v. n. et réfl., s'habiller avec luxe, faire le fier, l'important. Esp. *bravear* ; it. *bravare*.

Brescher, v. a., entamer par une brèche, faire une brèche à.

Brie, s. m., engin pour prendre les oiseaux.

Brode, adj., terme de mépris équivalant à lâche, effé-

miné. Il s'est conservé avec la même signification dans le Haut-Maine.

C

Caillet, s. m., filet à prendre les cailles.

Caillette, s. f., petite caille.

Camp, s. m., campagne. Lat., *campus*.

Campane, s. f., cloche. De *campana*, qui dans Isidore signifie plateau de balance. Vraisemblablement, selon Littré, le plateau de balance est ce qui, par assimilation d'ustensile métallique, a donné le nom à la cloche.

Caudelée, s. f., comme *chaudelée*, de *chaudeau*, boisson chaude.

Cauponiser, v. n., manger et boire. Dérivé de *caupo*, marchand en détail, aubergiste.

Cavillation, s. f., chicane. Du lat. *cavillatio*, de *cavilla*, bavardage vide, futile. Dérivé de *cavus*, creux, vide.

Celle, pron. f., cette. De *ecce illa*.

Chef (mettre à), mettre à exécution.

Chevalerie (art de), équitation.

Chevance, s. f., bien, richesse. Dérivé de *chef*, qui a produit *chevir*, venir à chef, venir à bout : selon les expressions de Littré, la *chevance* est ce dont on vient à chef, ce qui sert, ce que l'on possède.

Chiche face, homme qui a la face d'un avare.

Circuir, v. a., environner. *Circuire*.

Cocuye, s. m., le lampyre, qui fut la merveille du seizième siècle, et que les Indiens des Antilles nommaient *cocuyo*.

Coffin, s. m., petit coffre. Conservé dans le Berry, dans la Normandie, dans la Picardie. Lat., *cophinus*, gr., κόφινος.

Coiement, *coyement*, adv., tranquillement, doucement ; de *coi*, *coie*, qui vient lui-même de *quietus*.

Concatener, v. a., enchaîner. *Concatenare*.

Conche, s. f., fortune, ordre, arrangement, parure, équipage, ajustement. Ital., *concia*, disposition, arrangement.

Concion, s. f., discours. Lat., *Concio*.

Confus (en), loc. adv., confusément.

Contendre, v. n., combattre, lutter. Lat., *Contendere*.

Contends, *contens*, s. m., contestation, querelle. De *contensum*, sup. de *contendere*.

Contreventer, v. a., faire prendre le vent.

Cordouanier, s. m., cordonnier. Anc. fr., *cordouan*, cuir ainsi dit de la ville de Cordoue, où on le préparait.

Cotiniat, s. m., confiture de coings, autrefois *condignac*, *codignac*, *codignat*, aujourd'hui, *cotignac*. De *cotoneatum*, dérivé de *cotoneum*, qui appartient au coing.

Coup à coup, d'un seul coup.

Couppe de balance, plateau.

Courrail, s. m., verrou. Bas lat., *corale*, *correlium* ; breton, *kouroul*, *kroul*.

Courttourner, v. n., tourner court, volter.

Coustelette, s. f., dimin. de côte, côtelette.

Crespelu, adj., dimin. de crépu.

Crespement, adv., par boucles.

Cuer (*bas*), le bas du chœur. Le haut du chœur est réservé aux chanoines, le bas aux chantres, enfants de chœur, etc. *Être du bas chœur*, c'est être un petit personnage, de peu d'importance.

Cuider, cuyder, v. a., penser, croire; subst., croyance. De *cogitare*, de *cum*, avec, et *agitare*.

D

Damoiselet, adj., diminutif de *damoisel, damoiseau*, de *dominicellus*, dimin. de *dominus*, seigneur.

Davant, adv., devant.

Debteur, s. m., débiteur.

Decalogique, adj., du Décalogue.

Dechasser, v. a., chasser.

Decourir, v. n., courir çà et là.

Decours, s. m., courant.

Deduire, v. a., composer. Lat., *deducere*.

Dehacher, v. a., frapper à coups de hache.

Demeurance, s. f., demeure. On dit encore dans le Berry *demeurance, demourance*. Du lat. *demorari*, arrêter, retarder.

Deneantise, s. f., néant.

Deportement, s. m., manière de se conduire en général.

Despescher, v. a., expédier, préparer activement; détruire. Du bas lat. *dispediare*, de *pedica*, piège.

Despit, ite, adj., qui est toujours de mauvaise humeur. Du lat. *despectus*, de *despicere*, regarder de haut en bas, mépriser.

Despiter, v. a., mépriser.

Desporter (se), v. réfl., se récréer; — cesser.

Despris, détaché. Participe passé de *desprendre*.

Despumer, v. a., répandre comme une écume. Lat., *despumare*, de *de*, et *spuma*, écume.

Desseigner, v. n., former le dessein de. Du lat. *designare*, de la prép. *de*, et *signum*, marque.

Desserrer, v. a., laisser échapper. De *dé*, préfixe, et *serrer* : ital., *disserrare*.

Desserte, s. f., ce dont on est digne, ce qu'on mérite; de *desservire*, mériter.

Desultoire, adj. *Cheval desultoire*, cheval d'un voltigeur, d'un *desultor*. Les Latins appelaient *desultor* le cavalier qui sautait d'un cheval sur un autre.

Detenir, v. a., retenir, fixer.

Detraquer, v. a., détourner de la trace, de la voie; du préfixe *dé*, et *tracque*, trace.

Diffluer, v. n., se répandre. Lat., *diffluere*.

Dilucule, s. m., *au dilucule et crepuscule*, soir et matin. Lat., *Diluculum*, de *diluceo*.

Dolent, adj., attristé. *Dolens*.

Dond, adv., d'où. De *de*, et *unde*.

Dont, conj., à cause que.

Doux-fleurant, adj., qui exhale une douce odeur.

Drapeau, s. m., diminutif de drap, morceau de toile.

Droictement, adv., tout juste.

E

Eglantin, s. m., églantier.
Ehem ! interj., aujourd. *hem !*
Embut, s. m., entonnoir. Catal. *embut* ; espagn., *embudo* ; ital., *imbuto* ; du lat. *in*, en, et *butis*, tonneau.
Emmy, adv., au milieu de. De *en*, et *my*, *mi*, *medius*.
Empoisonneresse, adj. f., qui empoisonne.
Emprendre, v. a., entreprendre. De *en*, et *prendre*.
Emprisonnerie, s. f., emprisonnement.
Enclaver, v. a., enfiler.
Engarder, *enguarder*, v. a., empêcher. De *en*, et *garder*.
Engraver, v. a., syn. de graver.
Enquerre, v., enquérir. *Sans plus d'enquerre*, sans plus d'enquête, sans autre forme de procès.
Enquester, v. a., rechercher. *Enquêter* ne s'emploie plus que comme verbe réfléchi.
Ensemblement, adv., ensemble.
Ensepulturer, v. a. ensevelir, mettre dans la sépulture.
Ente, s. f., terme générique pour désigner toute sorte d'arbres. Du gr. ἔμφυτον, implanté.
Entr'adviser (s'), v. réfl., s'entre-apercevoir.
Entrecesse, s. f., discontinuacion. De *entre*, et *cesser*.
Equable, adj., égal. *Æquabilis*.
Escache, s. f., mors, ensemble des pièces qui servent à brider un cheval. De l'espagn., *cacho*, serré, pressé ; ital., *quatto* ; prov., *quait* ; sarde, *cattare*, aplatir en serrant ; le tout venant du participe latin *coactus*, serré, pressé.
Escartz, part. pl., écartés.
Escouler, v. n., amaigrir. Proprement s'écouler.
Escurieulx, s. m. pl., écureuils.
Esfoiré, adj., sans force.
Esgail, s. m., comme *aiguail*, rosée du matin, du v. fr., *aigue*, *egue*, eau.
Esjamber, v. a., enjamber, franchir.
Esjouissance, s. f., réjouissance.
Eslargir (s'), v. réfl., prendre le large.
Eslourdir, v. a., alourdir, accabler.
Espandre, v. a., répandre. Du lat. *expandere*, de *ex*, et *pandere*, déployer.
Espardre, v. a., disperser. De *spargere*, répandre, jeter çà et là.
Estape, s. f., pieu, étai. De l'allem. *Stab*, bâton.
Este, pron. démonstr. f., cette. *Ista*.
Ester, v. n., être debout. *Stare*.
Estourbillon, s. m., tourbillon.
Estrange, adj., étranger. *Extraneus*.
Estriver, v. n., se quereller, se battre. Angl., *to strive* ; de l'anc. haut allem. *strit*, combat.
Estroict, s. m., détroit. C'est l'adjectif *étroit*, de *strictus* pris substantivement. *Détroit* était aussi, à l'origine, un adjectif formé de *districtus*.
Estudie, s. f., étude. *Studium*.
Exhauste, adj. f., épuisée. *Exhausta*.
Explaner, v. a., expliquer,

exposer, éclaircir, développer, interpréter. *Explanare.*

F

Faction, s. f., action d'éclat, beau fait. Lat., *factionem*, pouvoir de faire.

Facultatule, s. f., petite faculté. *Facultatula* est employé par saint Jérôme pour signifier faibles moyens.

Fabrique, s. f., pris dans le sens du latin *fabrica*, qui signifiait toute espèce de travail d'art, de construction, etc.

Faillon, s. m., fils, en patois lorrain.

Fallace, s. f., tromperie, ruse. *Fallacia.*

Fanfarer, v. n., se pavaner. De l'anc. espagn. *fanfa*, vanterie.

Finablement, adv., finalement.

Finer, v. n., venir à bout, exécuter, trouver. C'est une autre forme de *finir*.

Fiscelle, s. f., petit panier tressé de jonc ou d'osier. *Fiscella.*

Flageol, s. m., flageolet, dimin. de flûte. Provenç., espagn. et portug., *flaula* ; ital., *flauto.*

Flamber, v. n., briller comme la flamme.

Flouriture, s. f., fleur. Ital., *fioritura*, de *fiorire*, fleurir.

Fonde, s. f., fronde. *Funda.*

Frontal, s. m., ornement de front, bandeau ; remède appliqué sur le front.

G

Gaignage, s. m., terre labourée et ensemencée. *Gagnage* n'a pas complétement disparu de la langue. Dans les pays wallons on dit encore *wanage* pour signifier labourage et produit de la culture. De *gagner*, dont le premier sens a été paître.

Galantement, adv., galamment.

Gallée, s. f., ancien nom des bâtiments de guerre nommés plus tard galères. Bas-lat., *galea*, *galeia* ; bas grec, γαλαία, γαλέα.

Gasconnas, s. m., patois de Gascogne.

Gaudir, v. a., se moquer de. Ne s'emploie plus que comme réfléchi. De *gaudere.*

Gaudisserie, s. f., plaisanterie, moquerie, chose ridicule.

Gaudissenr, s. m., railleur, celui qui se moque.

Gemme, s. f., pierre précieuse. *Gemma.*

Gens, *gent*, poli, ancien adjectif, d'où le moderne *gentil*, formé, comme le substantif *gent*, de *genitus*. *Etre gens*, *gent*, signifie, au propre être bien né.

Gobeau, s. m., morceau. Ce mot est d'origine celtique ; le gaëlique et l'irlandais ont *gob*, bouche, bec.

Graver, v. a., gravir, grimper sur. Mot d'origine incertaine.

Gregeois, *oise*, adj., grec, grecque.

Gualentir, v. a., fortifier.

Guenonne, s. f., guenon.

Guerdon, s. m., récompense. Bas lat., *widerdonum*, de l'anc. haut allem. *widarlôn* ; formé de *widar*, en retour, contre, et *lôn*, récompense,

Diez remarque que le lat. *donum*, don, a influé sur la forme de ce mot.

Guogue, s. f., ventre. On a employé *gogon* dans le sens de bombance, et *goguer*, dans le sens de se gausser.

H

Habituer, v. a., habiter.

Haultelissier, s. m., tapissier de haute lisse.

Haultement, adv., à haute voix.

Hautesse, s. f., hauteur.

Hayneux, adj., ennemi, qui a de la haine contre quelqu'un.

Herissonner, v. a., hérisser.

Heronnière, adj. f., de héron.

Herselé, part., harcelé, poussé.

Heuré, adj., heureux.

Hillot, s. m., dimin. gascon de fils, pour signifier un petit valet, surtout dans un sens favorable. On disait aussi *Hillotin*.

I

Icelle, pron. démonstr., celle-là, féminin de *icelui*, qui est formé de *ecce illius*, tandis que *icelle* vient de *ecce ill'*.

Igné, adj., de feu. *Igneus*.

Illec, adv., là. Du latin *illic*.

Impourveu (*à l'*), loc. adv., à l'improviste.

Incestement, adv., incestueusement.

Insulé, adj. tout entouré d'eau, formant de petites îles. De *insula*, île.

Intemperé, adj., dérangé. *Intemperatus*.

Intention, s. f., tension, application. De *intendere*, *intensum*.

Isnel, adj., prompt. Ce mot est d'origine germanique : ancien haut-allem., saxon, holland., *snel*; allem. mod., *schnell*; suéd., *snœl*, *snel*; danois, *snar*. Ce mot a passé aussi dans l'ital. sous la forme *snello*.

J

Jà, adv., déjà.

Jeun, adj., à jeun. *Jejunus*.

Joliet, adj., dimin. de *joli*, aimable, gracieux, joyeux.

Jourd'hui (Le), aujourd'hui, composé de quatre mots : *le jour d'hui*. Cette locution est pléonasmatique, *hui*, de *hodie*, signifiant, à lui seul, le jour présent.

Joyeulx du roy, bouffon.

L

Lanternois, pays de pure fantaisie.

Lasseté, s. f., lassitude.

Lassus, adv., là en haut. De *là*, et *sus*, forme ancienne de *sur*.

Latial, adj., latin, *Latialis*.

Lionneusement, adv., à la manière d'un lion.

Lourderie, s. f., chose lourde et grossière.

Louschet, s. m., fine étoffe de laine.

Louveter, v. n., mettre au monde un loup.

Luné, part., en forme de lune.

M

Madourrez, s. m., gens grossiers, maroufles. On ne con-

naît pas l'origine de ce mot que Ménage fait venir de *male dolatus*, mal dégrossi.

Mais que, loc. conj., à moins que, avant que.

Majeur, s. m., ancêtre ; comme le latin *major*, *majores*.

Manque, adj. f., défectueuse, du lat. *mancus*, dont le premier sens est manchot.

Manouvrier, s. m., celui qui fait de ses mains ; de *main* et *œuvre*.

Manutention, s. f., maintien, conservation.

Marcou, s. m., gros chat mâle. C'était d'abord un nom propre, de *Marculfus*, comme *Rou*, de *Raoul*.

Marrochon, s. m., houe, hoyau. Dérivé de *marre*, pelle large et courbée, et nom de la houe des vignerons dans quelques parties de la France. Du lat. *marra*.

Marsupie, s. f., bourse. *Marsupium*.

Martirer, v. a., martyriser.

Matouard, s. m., gros matou, gros chat mâle.

Matutinal, adj., matinal.

Maugré, prép., malgré.

Maugrebieu, juron, de *maugré*, malgré, avec la terminaison *bieu*, Dieu.

Maupiteux, adj., impitoyable, sans pitié. Du vieux franç. *mau*, mal, et *piteux*.

Menaceux, *euse*, adj., qui menace toujours.

Meshuy, *mesui*, adv., désormais, tout de suite, depuis longtemps. De la particule *mes*, et de *huy*, *hui*, *ui*, aujourd'hui.

Mesmement, adv., surtout.

Mignoter, v. a., rendre mignon, gentil.

Mineux, *euse*, adj., qui fait des mines.

Miraillier, s. m., miroitier.

Mise, s. f., dépense.

Misericors, adj., miséricordieux. Lat. *misericors*.

Mitouard, s. m., mitou, minet.

Momon, s. m., masque en général, et en particulier, suivant Borel, une sorte de pelote que l'on portait dans les mascarades notables, comme si c'eût été une grosse bourse enflée contenant des enjeux.

Montaignolle, s. f., diminutif de montagne.

Motif, *ive*, adj., qui fait mouvoir.

Motif, s. m., moteur, ce qui donne le branle.

Moussé, adj., moussu.

Mouver, v. a., mouvoir, exciter.

Muance, s. f., changement. Dérivé de *mutans*, participe présent de *mutare*.

Musequin, s. m., museau.

Musser, v. a., cacher. La plupart des parlers populaires ont conservé ce mot dont l'origine est inconnue.

N

Naue, *nauf*, s. f., nef, vaisseau. *Navis*.

Ne, nég., ni.

Nouer, v. a., traverser sur un vaisseau, passer à la nage. De *natare*.

Nuaux, s. m. pl., nuages.

Nuisance, s. f., action de nuire, tout ce qui nuit.

O

Olympicole, s. m., habitant de l'Olympe. *Olympicola*.

Ombrage, s. m., ombre. Cette signification vieillie se rencontre quelquefois au dix-septième siècle.

Oppignerer, v. a., mettre en gage. *Oppignerare*, de *ob*, et *pignus*, *oris*, gage.

Oppugner, v. a., assiéger. *Oppugnare*.

Opter, v. a., souhaiter. *Optare*.

Or, *ore*, *ores*, adv., maintenant, tantôt. Du lat. *hora*, heure, comme l'ital. *or*, *ora*.

Ost, s. f., armée. Du lat. *hostis*, ennemi, qui se trouve déjà avec le sens d'armée dans les lois barbares.

Otieux, adj., oisif. *Otiosus*.

P

Pagine, s. f., page. *Pagina*.

Palatin, adj., de palais. *Palatinus*.

Palis, *palys*, s. m., poteau, palissade.

Paravant, adv., auparavant.

Parfaire, v. a., rendre parfait.

Parfin (*à la*), loc. adv., tout à la fin.

Parfond, s. m., profond, fond.

Parfournir, v. a., achever, accomplir. *Par*, en composition, exprime souvent l'idée d'entièrement.

Parquoy, formule de conclusion, c'est pourquoi, donc.

Partir, v. a., partager; neut., se partager, se fendre. *Partiri*.

Parts, s. f. pl., comme le latin *partes*, qualités, mérites.

Passefillonné, adj., dont les cheveux sont en passe-fillon, frisés au fer.

Passeron, s. m., passereau.

Past, s. m., repas. *Pastus*.

Pel, s. f., Peau. *Pellis*.

Perser, pour *percer*, v. a., franchir.

Pertinent, *ente*, adj., qui emploie toujours les expressions propres. De *pertinens*.

Phrasesque, adj., phrasier.

Pieça, loc. adv., depuis quelque temps. C'est-à-dire *pièce a*, *pièce il y a*; *pièce*, morceau, s'étant employé pour désigner un espace de temps.

Pigne, *pygne*, s. m., peigne.

Pistolle, s. f., pistolet. De *Pistoie*, ville où l'on a fabriqué un court poignard dit *pistolese*, nom passé ensuite à la petite arquebuse.

Plaid, s. m., plaidoirie.

Plaideresque, adj., propre aux plaideurs.

Plantaige, s. m., plante, plantation.

Poindre, v. a., piquer. *Pungere*.

Poisant, adj., pesant. De *poids*.

Poitrir, v. a., pétrir. Bas lat., *pistrire*, du lat. *pistum*, supin de *pinsere*, piler.

Popisme, s. m., sifflement.

Possible, adv., peut-être.

Posson, s. m., petit pot. C'est le même que le mot moderne *poisson*, petite mesure de liquides.

Pouldre, s. f., poussière. Lat., *pulverem*.

Poure, adj. et s., pauvre.

Poursuyr, v. a., poursuivre.

Pourtant, adv., c'est pourquoi.

Predit, part., qui a été dit, nommé avant. *Prædictus*.

Prescrit, s. m., ordonnance. *Præscriptum*.

Prinson, s. m., prison. Du lat. *prehensionem*, prise, de *prehendere*, qui a formé notre mot *prendre*.

Procedure, s. f., procédé.
Procez, s. m., procédé.
Prediteur, s. m., traître. Mot tout latin. De *proditor*.
Profonder, v. a., approfondir.
Prou, adv., beaucoup, de *probe*, bien. A été employé de plusieurs de nos classiques.
Prouvoiance, s. f., prévoyance.
Proxime, s. m., prochain. De *proximus*.

Q

Quadrivies, s. m. pl., places et carrefours. De *quadrivium* (*quatuor viae*), lieu où aboutissent quatre chemins, carrefour.
Quant et quant, loc., en même temps. De *quantum*.
Queruleux, adj., plaintif. Dérivé de *querulus*.

R

Rabiller, pour *rhabiller*, v. a., remettre en état, réparer ou armer.
Ragas, s. m., mot provençal qui signifie proprement chasse-mulet, valet de meunier.
Ramage, adj., qui vit dans les arbres, dans les ramages.
Ramager, *ère*, adj., qui chante dans les ramages.
Rateusement, adv., à la manière d'un rat.
Rebouter, v. a., repousser. Étymologiquement, c'est le même mot que *rebuter*, de *re*, et *bouter* : bouter arrière. *Bouter* vient du moyen allemand *bôzen*, heurter, frapper, repousser.
Rechanter, v. n., résonner.
Reclame, s. m., cri d'appel.
Recoler, v. a., repasser, réciter. Lat., *recolere*, de *re*, et *colere*, cultiver.
Recorder, v. a., rappeler. *Recordari*.
Recort, s. m., action de rappeler, de raconter. *Recordatio*.
Recouvrer, v. a., réparer. *Recuperare*.
Recueil, s. m., accueil.
Redarguer, v. a., reprendre, accuser. *Redarguere*.
Regne, s. m., royaume. *Regnum*.
Remide, s. m., remède.
Requeste, s. f., faveur. Du lat. *requisitus*, part. passé de *requirere*.
Requoy (*à*), loc., en repos. De *re*, et *quoy*, *coy*, *coi*, tranquille.
Retournoyer, v. a., faire le tour de.
Retreindre, v. a., retenir. De *restringere*, resserrer.
Rhizotome, s. m., qui coupe ou qui recueille les racines. Gr. ῥιζοτόμος.
Rimasser, v. n., rimer, rimailler.
Ruer, v. a., lancer. *Ruere*.

S

Sacqueboutte. « Instrument de musique à vent, espèce de trompette harmonique différente de la militaire : on l'allonge ou la raccourcit selon l'acuité ou la gravité des sons. Elle est ordinairement de huit pieds lorsqu'elle n'est point allongée ; mais, tirée de toute sa longueur, elle va jusqu'à quinze pieds. » (Le Duchat). — « La *sacqueboutte* était alors un instru-

ment fort à la mode. C'est le *trombone* des Italiens, le *posaune* des Allemands. En Normandie, on appelle *saquebute* un petit canon de sureau avec lequel les petits enfants jettent de l'eau au nez des passants. Ce nom est le même mot, et il a la même origine, *sacquer* et *bout*, ou *but*, qui tire au but. » (Edit. *Variorum* de Rabelais.)

Sacquer, v. a., tirer, frapper. Dans l'ancienne langue on disait aussi, et plus souvent, *sacher*. Ce mot a une origine germanique : tudesque, *zukkan*, *ziachan*, *ziuhan*, tirer, retirer ; anglo-sax., *seogan* ; anc. allem., *zukken* ; allem., *ziehen*, tirer, *zucken*, tirer l'épée. L'espagnol et le portugais en ont fait *sacar*.

Salvation, s. f., salut. *Salvatio*.

Sanglanter, v. a., ensanglanter.

Seance, s. f., convenance, aptitude. Formé de *seant*, participe de *seoir*, convenir.

Seigneuriser, v. a., traiter en seigneur.

Sejourner, v. a., reposer. Dans l'ancienne langue le substantif *sejour* avait souvent le sens de repos. D'un verbe fictif *subdiurnare*.

Sereine, s. f., sirène. Du lat. *sirena*, qui succéda à *siren*, lequel vient de σειρήν, que l'on dérive du phénicien *sir*, chant.

Sonner, v. a., faire résonner, chanter.

Sonneur, s. m., celui qui fait résonner un instrument de musique.

Souloir, v. n., avoir coutume. *Solere*.

Sourian, s. m., chasseur de souris.

Souventes fois, adv., souvent. De *souvent*, pris adjectivement, et *fois*.

Spelunque, s. f., caverne. *Spelunca*.

Surquenie, s. f., souquenille, long surtout en grosse toile. Bas lat., *soscania* ; bas gr., σουκανία. L'origine est inconnue.

T

Tabellaire, s. m., messager. *Tabellarius*.

Tabour, s. m., tambour. Mot d'origine orientale. De l'arabe *thanbour*, guitare à long manche et à six cordes de métal, ou de *thabal*, timbale, tambour.

Tabourineur, s. m., joueur de tambourin.

Taisible, adj., secret, insensible. Du lat. *tacibilis*, de *tacere*.

Tales, s. m. pl., osselets. Lat., *talus*, dé oblong, rond de deux côtés, ayant quatre côtés marqués.

Tenner, v. a., fatiguer. C'est le même mot que *tanner*, dont le sens premier est préparer les cuirs avec du tan.

Tenser, v. a., gronder, disputer. C'est le même que *tancer*, d'un type latin fictif *tentiare*, dérivé de *tentus*, part. passif de *tenere*.

Test, s. m., crâne. Lat. *testum*, couvercle, de même radical que *testa*, vase de terre cuite, et, plus tard, par

assimilation, crâne, tête.

Testifier, v. a., témoigner.

Theriacleur, triacleur, débitant de thériaque, marchand d'orviétan. *Thériaque*, au moyen âge *triacle, theriacle*, etc., vient du lat. *theriaca*, formé lui-même du grec θηριακή, sous-entendu ἀντίδοτος, antidote contre les bêtes malfaisantes, de θήρ, bête.

Tissutier, s. m., tisserand. De *tissu*, participe passif de l'ancien verbe *tistre*, tisser.

Tollir, toldre, v. a., enlever. *Tollere.*

Tortfait, torfait, tortfet, torfet, tortfaict, etc., en un mot ou en deux mots, tort, dommage, préjudice.

Tortis, isse, adj., flexueux, euse. De *tordre.*

Tortu, ue, adj., tortueux, euse.

Toufeau, touffillon, s. m., dimin. de touffe.

Tournement, s. m., mouvement circulaire.

Tout (à), loc., avec.

Traire, v. a., tracer. Proprement tirer, de *trahere.*

Trajectaire, s. m., faiseur de tours. Ital. *trajettare.* Dérivé du latin *trans*, au-delà, et *jacere, jecium*, jeter.

Transfreter, v. a., traverser. De *trans*, et *fretum*, détroit, bras de mer.

Transnoer, v. a., passer à la nage. De *trans*, et *noer*, nager, naviguer. De *natare.*

Transpasser, v. a., traverser. De *trans* et *passer.*

Trigone. Pile trigone, jeu où les joueurs étaient rangés triagonalement.

Trister, v. a., attrister.

Trupher, v. a., tromper. Mot d'origine incertaine.

U

Ulle, adj. f., quelque. *Ulla.*

Unguicule, s. f., diminutif d'ongle. *Unguicula.*

V

Vacquer, v. n., s'appliquer à. Lat., *vacare.*

Vain, adj.; *les regnes vains*, le royaume des ombres.

Val (à), loc., à bas, en bas. *Ad vallem.*

Vecy, adv., voici.

Vegeter, v. a., donner la vie à, animer. Lat., *vegetare*, donner le mouvement à, augmenter, fortifier.

Verbocination, s. f., langue. De *verbum*, parole.

Verm, s. m., ver. Ital., *verme.* Du lat. *vermis.*

Vertir, v. a., remuer. *Vertere.*

Viander, v. n., fienter.

Viander, v. n., prendre sa nourriture. Il se dit encore dans le sens de pâturer, en parlant des cerfs et autres bêtes fauves. De *viande*, formé lui-même du bas lat. *vivenda*, ce qui sert à vivre.

Villener, v. a., insulter. On disait dans l'ancienne langue *vilainer.* De *vilain. Vilainer, villener*, c'est traiter comme un vilain.

Villoteur, s. m., qui s'amuse à la ville au lieu de travailler, débauché, libertin. On disait plus souvent *villotier*, qui est encore usité dans quelques départements, notamment dans le Haut-Maine, pour

désigner une personne qui préfère le séjour de la ville à celui de la campagne.

Vires, s. f. pl., forces. Lat. *vires*.

Virevolter, v. n., faire des tours et des retours. De *virer*, tourner, et *volter*, terme d'escrime, changer de place pour éviter les coups de l'adversaire.

Vitupere, s. m., blâme, ce qui mérite le blâme. De *vituperare*.

Voi-le-cy, loc. adv., le voici, mot à mot, vois-le ici.

Volontaire, adj., qui fait une chose très volontiers et avec empressement.

Vraybis, sorte de jurement, où *bis* est employé pour *dis*, qui, en gascon, signifie Dieu.

Vulgaire, s. m., langue vulgaire.

FIN DU GLOSSAIRE.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE v
GRAMMAIRE DE LA LANGUE DU SEIZIÈME SIÈCLE VII

POÈTES

Aperçu de la poésie française au seizième siècle 1
LE MAIRE DE BELGES (1473-1524 ou 1548) 16
Extrait de la Plaincte du Désiré 19
ROGER DE COLLERYE (né vers 1470, mort après 1536) 21
Complaincte de l'Infortuné 22
CLÉMENT MAROT (1495-1544) 26
La Détresse du Poète. — Le Rat et le Lion 28
Épître de Marot à François Ier. — Son emprisonnement 32
— au Roi sur ses malheurs 39
Rondeau sur un gage 44
Rondeau à Jehanne Gaillarde, Lyonnoise 45
Les Règles du rondeau 46
Au Roy 48
FRANÇOIS Ier (1494-1547) 49
Ballade envoyée par le roy à la royne de Navarre 52
MARGUERITE D'ANGOULÊME (1492-1549) 53
La reine de Navarre à Clément Marot 55
Le vrai Chrétien 56
Chanson faicte par Madame Marguerite durant la maladye du roy 57

Bouchet (Jean) (né en 1475, mort en 1555)..... 60
Ballade sur ce que l'auteur n'a esté homme de court..... 62

Ronsard (Pierre de) (1524-1585)..... 64
Ode en l'honneur d'Anne, de Marguerite et de Jeanne de Seymour..... 68
De l'Élection de son sépulcre..... 73
Peinture des calamités et des crimes de l'époque..... 79
Réponse à quelque ministre..... 87

Bellay (Joachim du) (1524-1559 ou 1560)..... 91
Sonnets extraits des *Tristes*..... 93
Le Poète courtisan..... 97
Épitaphe d'un chat..... 104

Belleau (Remy) (1528-1577)..... 108
Avril..... 109

Baïf (Jean-Antoine de) (1530-1590)..... 112
Églogue au Roy..... 114
Désordres et violences des temps de guerres civiles..... 119

Jamyn (Amadis) (né vers 1530, mort vers 1585)..... 123
Une Chasse royale..... 124

Mellin de Saint-Gelais (1491-1558)..... 128
Épigrammes. — D'un paisant..... 129
— Le Maistre Jehan Thibault..... 130
— A un importun qui se plaignait que Saint-Gelais ne l'eût pas loué..... 130

La Fable au seizième siècle..... 132
Du Renard et du Corbeau..... 133
D'un pasteur et d'un lyon..... 134
Le Lyon, le Loup et l'Asne..... 135
Du Coq et du Renard..... 139
De la guerre des chiens, des chats et des souris..... 141
Le Chesne et le Roseau..... 142

Bartas (Guillaume de Salluste, seigneur du) (1544-1590)..... 143
Le Lion et l'Esclave romain..... 145
Le Cheval dompté par Caïn..... 149

Vauquelin de la Fresnaye (1566-1607)..... 152
Le Dissipateur..... 154

Desportes (Philippe) (1546-1636)..... 159
Prouesses de Roland..... 160

L'humble Retraite du poète..... 162
Éloge de la vie champêtre..... 163
La tristesse de l'âme inconsolable en face d'une nature riante..... 164
Éloge du sommeil..... 165
Cri d'un pécheur vers Dieu, à la pensée de l'éternité..... 167

Agrippa d'Aubigné (1552-1630)..... 169
Image de la guerre civile..... 170
L'antique vaillance opposée à la lâche mollesse du présent temps..... 172
Scènes de misère et d'horreur..... 172
Les Tourments de l'enfer..... 176
L'Hiver du sieur d'Aubigné..... 180

Pierre Gringoire et le théatre dans la première partie du seizième siècle..... 181

Gringoire (Pierre) (né vers 1480, mort en 1547)..... 186
Les faintises du monde..... 187
La Paix et la Guerre..... 188
Exécution de trois petits enfants pour délit de braconnage.. 191
Une Scène d'intérieur..... 194

La Réforme du théatre au seizième siècle..... 197

Jean de la Taille (1540-1607), Jacques de la Taille (1542-1562)..... 201
Évocation de l'ombre de Samuel par la pythonisse d'Endor... 202
Plaintes et prières de David, lorsque la famine ravage le royaume d'Israël..... 204
Dialogue entre la femme de Saül et ses enfants..... 205
Darius résolu de mourir plutôt que de faire au vainqueur d'humiliantes soumissions..... 208

Garnier (Robert) (né vers 1534, mort en 1590)..... 209
Récit de la bataille de Pharsale..... 210
Le Siège de Jérusalem par Nabuchodonosor..... 212

PROSATEURS

APERÇU DE LA PROSE FRANÇAISE AU SEIZIÈME SIÈCLE 215

RABELAIS (François) (1483-1553). 235
Comment Gargantua fut institué par Ponocrates en telle discipline qu'il ne perdoit heure du jour. 238
Comment Gargantua emploioyt le temps quand l'air estoit pluvieulx. 247
Les Moutons de Panurge. — Panurge marchande avec Dindenault ung de ses moutons. 250
— Continuation du marché entre Panurge et Dindenault. . . 252
— Comment Panurge feist en mer noyer le marchand et ses moutons. 254
Adventure d'un escolier limousin. 258
Plan de campagne de Picrochole. 260
Pantagruel donne une aubade par toute la ville d'Orléans avec la cloche de Saint-Aignan qu'il porte dans sa main. . . 264

CALVIN (Jean) (1509-1564). 265
Comment, par la création du monde et de toutes choses, l'Escriture discerne le vray Dieu d'avec ceux qu'on a forgez. 268
Que Dieu, ayant créé le monde par sa vertu, le gouverne et entretient par sa providence avec tout ce qui y est contenu. 272

DESPÉRIERS (Bonaventure). 280
De Chichouan, tabourineur, qui fit adjourner son beau-père pour se mourir, et de la sentence qu'en donna le juge. . 281
Du Gentilhomme de Beausse et de son disner. 284
De la Pie et de ses Piaux. 286

DU BELLAY (Joachim) (1525-1560). 287
Il est impossible d'égaler les anciens en leurs langues . . . 289
Exhortation aux François d'escrire en leur langue, avec les louanges de la France. 292

MONTLUC (1502-1577). 298
Siège, assaut et prise de Rabastens. 301

L'HOSPITAL (Michel de) (1505-1573). 315

Extrait du Mémoire adressé à Charles IX et à Catherine de Médicis sur la nécessité de mettre un terme à la guerre civile..... 318

Amyot (Jacques) (1514-1593)..... 324
Efforts de Numa pour policer Rome..... 327
Numa fait régner la paix et le bonheur dans toute l'Italie.. 328
Mort de Pompée..... 330
Le Piège..... 336
Description d'un verger..... 338
Amyot s'excuse des fautes qui ont pu se glisser dans ses traductions..... 339

Estienne (Henry) (1528-1598)..... 341
Extravagance des modes introduites depuis Catherine de Médicis..... 346

Montaigne (Michel de) (1533-1592)..... 354
La vraie et la fausse Philosophie..... 358
Appréciation de Montaigne sur son propre talent..... 362
Force des preuves de la religion et foiblesse des objections des incroyans..... 366

Pasquier (Étienne) (1529-1615)..... 370
De la diversité de l'ancienne langue françoise avecque celle du jourd'huy..... 375
Commencement des troubles religieux de la France..... 384

Brantome (né vers 1540, mort le 15 juillet 1614)..... 387
Portrait du chancelier de l'Hospital..... 390
Conduite courageuse des dames de Sienne, lors du soulèvement de la ville contre les impériaux..... 391
Un duel..... 395

Larivey (Pierre de) (né vers le milieu du seizième siècle, mort vers 1612)..... 397
L'avare..... 398
Un écolier se déguise et s'arme avec un laquais, afin de délivrer un de ses camarades, surpris en flagrant délit, et que deux vieillards portent enfermé dans un coffre, pendant la nuit, pour l'aller jeter dans la rivière..... 405

Aubigné (Théodore-Agrippa d') (1552-1630)..... 407
Dialogue entre Coligny et Charlotte de Laval, lorsque celle-ci détermine son époux, retiré à Châtillon-sur-Loing, avec

ses frères et autres principaux du parti, et hésitant encore, à courir toutes les chances de la guerre civile (1562)..... 410
Avènement de Henri IV (1589)..... 413
Vengeance de San Petro..... 416

La Satyre Ménippée..... 418
La Manipulation du catholicon d'Espagne..... 421
Harangue de M. le lieutenant..... 423
Harangue du sieur de Rieux, sieur de Pierrefonts, pour la noblesse de l'Union..... 425
Harangue de M. d'Aubray pour le tiers estat..... 428

Henri IV (1553-1610)..... 438
Description du pays de Marans sur la Sèvre Niortaise..... 440
Lettre à M. de Lubersac (1587)..... 441
A M. de Batz (12 mars 1586)..... 442
Au même (2 novembre 1587)..... 442
Lettre au baron de Faget, pour lui annoncer la victoire et l'appeler au combat (1588)..... 443
A Givry (novembre 1590)..... 443
A Mme de la Roche-Guyon..... 444
A Marie de Médicis (3 septembre 1601). — Éloge de Plutarque..... 444
Aux trois estats de ce royaume (4 mars 1589)..... 445

D'Ossat (Arnaud) (1536-1604)..... 450
Au Roy..... 452

Bernard Palissy (1510-1589)..... 458
Travaux et déceptions de Palissy, émailleur..... 459

Olivier de Serres (1539-1619)..... 468
Éloge de l'agriculture : avantages de la vie des champs..... 469

Pierre de l'Estoile (1540-1611)..... 474
L'aventure de Fœillet..... 476

François de Sales (Saint) (1567-1622)..... 477
Caractères de la vraye dévotion..... 481
Saint François de Sales ne fait pas profession d'être écrivain ; il ne compose que pour se délasser de ses autres occupations plus sérieuses..... 484
La charité brille d'un incomparable éclat..... 485
L'âme humaine tend naturellement vers Dieu..... 486

Que nous n'avons pas naturellement le pouvoir d'aimer Dieu sur toutes choses. 487
Combien la volonté humaine est faible par elle seule..... 488
Comment Dieu sait tirer le bien du mal..... 489
La Vallée de Chamonix..... 490

GLOSSAIRE..... 491

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ssoi 83. — Corbeil. Typ. et ster. Crété.

PQ
1121
G6
1884

Godefroy, Frédéric Eugène
Morceaux choisis des
poètes et prosateurs français
du XVIe siècle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

GAUME et Cie, Éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, à Paris.

OUVRAGES DE FRÉDÉRIC GODEFROY [1]

1° COURS CLASSIQUES GRADUÉS

MORCEAUX CHOISIS DES PROSATEURS ET POÈTES FRANÇAIS

DES XVII^e^, XVIII^e^ ET XIX^e^ SIÈCLES

Présentés dans l'ordre chronologique, gradués et accompagnés de Notices et de notes

Cours préparatoire (1^er^ âge). 1 vol. in-12, cart.	1 20
1^er^ Cours (7^e^, 8^e^, 6^e^). 1 vol. in-12, cart.	2 75
2^e^ Cours (5^e^ et 4^e^). 1 vol. in-12, cart.	3 75
Cours supérieur (3^e^, Seconde et rhétorique). 2 v. in-12, cart.	7 50
Morceaux choisis des Poètes et Prosateurs du IX^e^ au XVI^e^ siècle. 1 vol. in-12, cart.	3 75
Morceaux choisis des Poètes et Prosateurs du XVI^e^ siècle. 3^e^ édition. 1 vol. in-12, cart.	3 75

2° AUTEURS FRANÇAIS ANNOTÉS

Boileau. Œuvres poétiques. 1 vol. in-12.	3 »
La Bruyère. Les Caractères. 1 vol. in-12.	3 »
La Fontaine. Fables. 1 vol. in-12.	3 25
— — 1 vol. in-18.	» 50
Voltaire. Lettres choisies. 1 vol. in-12.	3 50
Théâtre classique. 1 vol. in-12.	4 »

3° LIVRES DE BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Histoire de la littérature française depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours. Couronnée par l'Académie française. 2^e^ édit. 1 vol. in-8.	5 »
Histoire de la Littérature française au XVII^e^ siècle, au XVIII^e^ siècle et au XIX^e^ siècle. 3 vol. in-8.	8 »
Prosateurs et Poètes français des XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. 3 vol. in-12.	12 »

4° MANUELS

Manuel du Brevet supérieur. 7 vol. in-12.	8 70
Manuel du Baccalauréat spécial. 1 vol. in-12.	4 »

[1] Cet ensemble de travaux de Frédéric Godefroy répond de la manière la plus complète aux exigences des nouveaux programmes adoptés par le Conseil supérieur de l'Instruction publique.

8867-83. — Corbeil, typ. et stér. Crété.